

Stanford University Libraries
6105 117 444 054



BULLETIN

DE LA

Société d'Études Coloniales



BULLETIN

DE LA

Société d'Études Coloniales

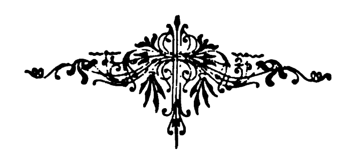
HOTEL RAVENSTEIN

Rue Ravenstein, 3, à Bruxelles



SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **J. BEUCKERS**

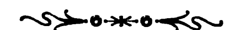
DOUZIÈME ANNÉE - 1905



L'IMPRIMERIE NOUVELLE
SOCIÉTÉ ANONYME
Rue de l'Artichaut, 25-27
BRUXELLES
1905

12e ANNÉE   N° 1   JANVIER 1905.

Protectorats Anglais du Niger



NIGERIA

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Aperçu historique. — Les Protectorats de la Nigéria comprennent les vastes territoires s'étendant sur les deux rives du Moyen et du Bas-Niger, confinés au Nord par le Sahara, au Sud par le Golfe du Bénin, et qui font partie de la grande région africaine désignée aujourd'hui sous le nom de Nigritie Maritime.

La côte fut vraisemblablement découverte par les Espagnols ou les Portugais, qui visitèrent le littoral de 1446 à 1484, mais, dès 1399 cependant, les navigateurs français avaient déjà fait leur apparition en plusieurs endroits de la Guinée.

Bien que la Côte des Esclaves, voisine de celle du Niger, ait été fréquentée pendant cinq siècles consécutifs par les navires négriers des principaux Etats européens, ce n'est guère qu'en 1830 que les frères Richard et John Lander découvrirent les bouches du Niger et la plus ancienne exploration de ce fleuve ne remonte qu'à l'année 1795.

A cette époque, un médecin écossais, Mungo Park, fut chargé par la « Royal Geography Society » d'explorer le cours du Niger et le Gouvernement Britannique encouragea cette initiative en allouant un crédit de 50.000 £ à l'entreprise.

Débarqué à la côte sénégalienne, il remonta la Gambie et, après avoir atteint le Niger, reconnut ce fleuve sur une longueur de 500 klm., dans son cours moyen. Après un premier séjour de deux années, il retourna en Europe et revint en Afrique chargé d'une seconde mission par le Gouvernement Anglais. Malheureusement, le succès de cette entreprise fut compromis par la mort du vaillant explorateur, qui, en 1806, périt noyé dans les rapides de Boussa ou plus vraisemblablement massacré par les indigènes de cet endroit.

D'autres explorations furent organisées dans la suite et entre autres par Gray et Dochart, de 1816 à 1817, par le major Gordon Laing, en 1822, par de Beaufort, en 1824, mais aucune d'elles n'aboutit à son but, sauf toutefois celle dirigée par René Caillié, un Français, qui atteignit le Niger à Ségo, dans le Bambara, en 1828.

Entretemps, en 1826, une nouvelle mission fut confiée par le Gouvernement Anglais à Hugues Clapperton, qui, après avoir réussi à traverser le Sahara, avait déjà fait un premier séjour à Sokoto, où il mourut en 1827. Des quatre Européens qui prirent part à cette exploration, un seul, Richard Lander, survécut et parvint à regagner la côte. Etant retourné quelque temps après dans l'intérieur, en compagnie de son frère, il réussit à descendre le Niger depuis Boussa jusqu'à la mer, en 1830, déterminant de la sorte tout le cours inférieur du fleuve, qui, avant cette époque, était considéré comme un des bras du Nil, et dont l'embouchure était conséquemment encore inconnue.

Deux années plus tard, une expédition fut organisée en Angleterre sur l'initiative de Macgregor Laird, dans le but de nouer des relations commerciales avec les populations riveraines du Niger : mais, des 49 Européens qui la composaient, 40 succombèrent à la suite des fièvres paludéennes.

En 1841, une seconde expédition de 155 Européens, sous le commandement de l'amiral Trotter et comprenant en outre 3 steamers, fut envoyée par le Gouvernement Britannique avec la mission de fonder un settlement, sur les rives du fleuve, que le Consul Beecroft avait entretemps remonté en steamlaunch jusqu'à Rabba, en explorant toute cette partie de son cours.

Elle remonta également le Niger, mais s'arrêta à Egga, après avoir établi une mission anglicane et une ferme modèle sur la Bénoué, reconnue partiellement dès 1833 par le lieutenant Allen.

Cette expédition fut comme la précédente décimée par les fièvres (40 décès se produisirent dans l'espace de deux mois) et l'idée fut momentanément abandonnée pour n'être reprise que 13 années plus tard par Laird.

Dans l'intervalle, en 1849, Lord Palmerston organisa une autre expédition confiée à Richardson, le docteur Barth et à Overweg, ces deux derniers de nationalité allemande, dans l'intention de reconnaître les vastes régions de l'intérieur baignées par le Moyen-Niger. Ses deux compagnons ayant succombé, le docteur Barth continua seul les travaux de la mission et explora successivement, de 1849 à 1855, les contrées de la rive droite du Moyen-Niger et les Etats Haoussahs s'étendant sur la rive gauche du fleuve.

Parti de la côte méditerranéenne, il visita le Bornou et la ville de Kouka, reconnut le lac Tchad, le Chari et la Haute-Bénoué, explora le plateau d'Adamawa, le Baghirmi et prit alors la route de Tombouctou via Zinder, Katsena, Sokoto, Wournou, Gando et Say. Sept mois plus tard, il repartit pour Kouka et de là traversa le Sahara une seconde fois, pour revenir enfin à Tripoli, après un séjour ininterrompu de 5 ans et 5 mois sur le continent mystérieux.

Si, au point de vue chronologique, le voyage extraordinaire, qu'il venait d'accomplir dans cette partie encore inconnue de l'Afrique, ne fut pas le premier, c'est cependant incontestablement au docteur Barth que l'on doit le plus grand nombre de découvertes et d'observations nouvelles dans ces immenses territoires, aujourd'hui à peine ouverts à la civilisation européenne.

La nouvelle expédition organisée en 1854 par Laird eut cette fois plus de succès que les précédentes et réussit à créer des comptoirs commerciaux à Lokoja, au confluent du Niger et de la Bénoué, et le Gouvernement Britannique y installa momentanément un agent consulaire.

Cependant, cette dernière tentative, qui avait permis à un certain moment d'entrevoir les plus belles espérances, finit par subir le sort des autres et, après le rappel de l'agent consulaire en même temps que la suppression du subside

accordé par le Parlement Britannique pour l'ouverture des territoires du Niger au trafic européen et la mort du chef de l'expédition, les indigènes se chargèrent du soin d'en faire disparaître la moindre trace par la destruction complète de ses derniers vestiges.

Depuis lors, plusieurs années s'écoulèrent avant que les commerçants anglais se hasardassent encore à s'introduire dans ces contrées inhospitalières et leur installation définitive dans le pays ne date en réalité que de 1879. Ils y furent bientôt suivis — d'aucuns disent précédés — par les Français, qui, en 1880, possédaient déjà sur le Bas-Niger une trentaine de comptoirs commerciaux appartenant aux deux grandes Compagnies fondées en France à cette époque, sur l'initiative de Gambetta. Dès leur apparition sur la Niger, de nombreuses difficultés leur furent suscitées par les Sociétés anglaises, qui, voyant d'un mauvais œil les progrès rapides réalisés par leurs concurrents, se coalisèrent contre eux dans le but de les combattre plus efficacement et se fusionnèrent pour ne former qu'un groupe uni et compact sous le nom de « National African Company ». Les Français, au lieu d'imiter cet exemple, continuèrent à trafiquer individuellement et, bien que les forces fussent inégales, rivalisèrent cependant d'activité avec les Anglais.

Au début de l'année 1884, ils avaient établi ainsi respectivement 32 et 33 factoreries sur les différents bras du fleuve.

Toutefois, à la suite des grands sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, les Français se virent obligés de vendre à la Compagnie anglaise récemment constituée non seulement tout leur matériel, mais encore tous les droits qu'ils avaient acquis dans le pays. Les quatre Sociétés, qui désormais ne formaient plus qu'un tout d'une puissance considérable, accaparèrent de la sorte le monopole commercial des bouches du Niger au profit de l'Angleterre et s'opposèrent à toutes les entreprises des autres puissances européennes sur le fleuve, notamment de l'Allemagne et de la France, contrairement aux stipulations de l'Acte de Berlin. Elles purent d'autant plus facilement atteindre leur but que le Gouvernement Britannique seconda toujours leurs efforts et que la France au contraire laissa ses nationaux seuls aux prises avec leurs puissants adversaires.

L'Allemagne, qui, jusque là, s'était désintéressée des affaires du Niger, comprit cependant, mais un peu tard, l'importance qu'il pouvait y avoir pour son commerce d'élargir sa sphère d'influence vers l'intérieur de la contrée et, en 1885. deux sociétés savantes prirent l'initiative d'envoyer une mission au Niger, dans l'intention de conclure des traités avec les grands chefs indigènes des pays haoussahs. Elle quitta Berlin au mois d'avril de la même année, sous la direction du docteur Robert Fleggel, qui avait déjà séjourné dans ces contrées en 1880, mais le résultat de cette mission fut négatif, en raison du fait que dans l'entretemps Georges Taubman Goldie, de la « National African Company », avait délégué Joseph Thomson auprès des Sultans de l'hinterland et s'était ainsi prétendument assuré par des traités la priorité du droit de protectorat sur les vastes territoires des pays haoussahs. Il est à noter en outre que déjà en 1884 un premier traité — renouvelé et confirmé en 1890 et 1894 — avait été signé. entre l'Emir de Sokoto d'une part et la susdite Compagnie de l'autre. en vertu duquel le Sultan touchait un revenu annuel de 1.500 £, qui fut supprimé dès le 1er janvier 1900.

Grâce a son incessante activité, cette puissante Compagnie était parvenue à conclure avec les autorités indigènes, dans l'espace d'une année, près de 300 traités et, le 10 juillet 1885, le Gouvernement Britannique lui octroya une Charte semblable à celle accordée jadis à la « East India Company », qui lui conféra les droits d'administration les plus étendus. Elle prit dès lors le nom de « Royal Niger Company, Chartered and Limited » et l'on estime que ses pouvoirs s'exerçaient à cette époque, si pas en fait du moins de nom, sur une superficie couvrant 300.000 sq. m. environ, comprenant une population évaluée à 20 ou 30.000.000 d'habitants.

Les limites de la zône d'influence reconnue à la R. N. C°. furent déterminées par des arrangements cônclus entre l'Angleterre et l'Allemagne le 7 août 1885, le 27 juillet et le 2 août 1886. en vertu desquels elle se réservait la juridiction sur tout le bassin du Bas-Niger et celui de la Bénoué. D'autre part, invoquant les traités obtenus des chefs indigènes de la côte par E. H. Hewett, en 1884. l'Angleterre avait proclamé. le 5 juin 1885, son protectorat sur toute la région maritime s'étendant depuis les limites des possessions de

Lagos jusqu'à l'embouchure du Rio del Rey, au 9me degré de longitude Est, à l'exception des territoires concédés à la R. N. C°.

Ces nouvelles possessions, connues d'abord sous le nom de « *Oil Rivers Protectorate* » et dénommées ensuite « *Niger Coast Protectorate* », furent définitivement annexées par l'Angleterre, en 1887. Il en fut de même des « *Niger Territories* », qui continuèrent néanmoins à être gouvernés par la R. N. C°, jusqu'au 1er janvier 1900, date de la révocation de la Charte et de leur remise au Gouvernement Britannique.

Quant à l'administration du « Niger Coast Protectorate », réglée par les Proclamations du 5 juin 1885, du 18 octobre 1887 et du 13 mai 1893, elle fut confiée, depuis 1891, à un Commissaire Impérial relevant directement du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

Sur ces entrefaites, les Français, bien qu'ayant cédé leurs droits aux Anglais depuis 1884, n'étaient pas restés inactifs sur le Niger et y firent de fréquentes apparitions, qui amenèrent le Gouvernement Britannique à conclure, en 1889 et en 1890, des conventions avec la France délimitant les sphères d'influence respectives de ces deux puissances.

Avec une désinvolture et un flegme tout britanniques, l'Angleterre affirma alors faussement dominer tous les territoires du Moyen-Niger, y compris l'Empire de Sokoto ainsi que ses Etats tributaires, et décida la France à lui reconnaître le droit de souveraineté sur tout le cours du Niger depuis le Zaberma jusqu'à son embouchure, de même que sur le bassin de la Bénoué et les pays haoussahs s'étendant sur la rive gauche du fleuve, c'est-à-dire, le Sokoto et le Bornou.

La Convention de 1890 fut pour l'expansion coloniale française en Afrique un des plus graves échecs qu'elle eùt jamais à subir: alors qu'elle donnait aux Anglais les parties les plus riches, les plus productives, les plus peuplées et les mieux partagées sous le rapport des voies de communication, elle laissait aux Français les savanes, les sables stériles et les régions désertes du Sahara. Cependant, les missions Mizon, Toutée et Hourst apportèrent bientôt la preuve que non seulement l'Angleterre n'avait jamais exercé aucune espèce de souveraineté sur les sultanats de la rive gauche, mais encore que les renseignements sur lesquels s'étaient basés les plénipotentiaires français étaient des plus fantaisistes.

Il est intéressant à noter aussi que, si l'Angleterre s'est basée sur les traités conclus par Thomson et Wallace pour revendiquer son droit de protectorat sur les Etats houssahs, il doit pourtant être tenu compte de ce fait que les Sultans indigènes ont toujours protesté contre les prétentions du Gouvernement Britannique. En effet, il ne lui ont jamais reconnu qu'un simple avantage commercial.

Mais le traité de 1890 étant signé de part et d'autre, il ne restait plus à la France qu'à accepter le fait accompli et à s'incliner. Elle évacua donc successivement tous les postes qu'elle avait établis sur la rive droite du Bas-Niger et abandonna ainsi aux Anglais tous les avantages que quelque temps auparavant elle avait si glorieusement conquis au prix de son sang.

Ce n'est que quelques années après, lorsqu'elle se mit en devoir d'organiser administrativement les territoires qui lui furent définitivement reconnus, qu'elle put se rendre compte de l'importance des concessions qu'elle venait de faire à l'Angleterre. La Convention du 5 août 1890 limitait en effet la sphère d'influence britannique au Nord, par une ligne fictive partant de Say, sur le Niger, pour atteindre les rives du Tchad, au Nord de Barroua, englobant tout l'Empire de Sokoto et ses Etats tributaires en sus du Bornou : à l'Ouest, elle s'étendait sur tous les territoires appartenant aux Royaumes de Noupé et du Borgou ainsi que le Sultanat de Gando ; au Sud, elle était confinée par les possessions Anglaises de Lagos et le Golfe du Bénin, tandis qu'à l'Est, elle suivait les limites assignées par le traité Anglo-Allemand du 1er juillet 1890 et déterminées par une ligne droite partant de l'embouchure du Rio del Rey, interceptant la Cross River aux rapides d'Ethiopé pour se diriger ensuite sur Yola, le Centre de l'Adamawa, et aboutir au Sud du lac Tchad, par 14° de longitude E. de Greenwich.

Cependant, la conquête et l'occupation de l'arrière-pays du Dahomey par les Français nécessitèrent bientôt une première rectification des frontières admises par la Convention de 1890 et le traité du 14 juin 1898 délimita de nouveau d'une façon plus ou moins définitive les possessions britanniques et françaises du Moyen-Niger. D'une part, il cédait à l'Angleterre les villes d'Ilo, de Yashikera et d'Ilesha ainsi que les contrées d'Okuta et de Béré comprises toutes dans le Borgou,

tandis que la France conservait d'autre part tous les territoires qui, de commun accord, ne seraient pas reconnus comme faisant partie du Royaume de Boussa (Livre jaune du 24 février 1898).

Celle-ci obtenait en outre la cession à bail pour un terme de 30 ans de deux Enclaves sur le Niger, situées l'une à Bajibo, au confluent de ce fleuve et du Doko, à un « mile » en aval du fort Goldie, l'autre à l'embouchure du Forcados, sur la rive gauche. Les baux ne furent signés que le 20 mai 1903, quoique cependant la France occupât déjà ces enclaves depuis le commencement de 1901.

Quant aux frontières Nord et Nord-Ouest, elles subirent d'importantes modifications. En effet, l'Angleterre s'annexa le Kebbi, l'Adar et le Gober, qu'elle prétendait être des Etats vassaux du Sultan de Sokoto, alors qu'en réalité ils en étaient toujours demeurés indépendants en fait. Elle prit comme limite la ligne médiane du Dallol Mauri et traça autour de la ville de Sokoto un arc de cercle d'un rayon correspondant à 100 milles, refoulant ainsi les Français à près de 300 kilomètres en plein désert. Au Nord, la ligne de démarcation suivait le 14me parallèle jusqu'au lac Tchad, au Nord de Barroua, en contournant le territoire de Zinder, qui restait acquis à la France.

Le traité de 1898 fut considéré comme une nouvelle humiliation pour la France, car en lui enlevant les contrées et les villes précitées, il lui coupait en même temps toute communication pratique du Niger avec Zinder et le Tchad. Plus au sud, elle dut évacuer plusieurs centres importants et entre autres Ilo, qui, malgré tous les efforts déployés par les Français pour détourner vers le Dahomey les produits indigènes, est resté pour les caravanes haoussahs la principale ville de transit sur la rive droite.

Toutefois, l'Angleterre ne fut pas la seule puissance en état de produire des traités à l'appui de ses revendications sur la possession du Moyen-Niger, car l'Allemagne aussi avait acquis certains avantages dans cette partie du continent africain.

Un traité avait été conclu, le 5 avril 1895, entre Omaru Bagdara, le Sultan de Gando, et le docteur Grüner, chef de l'expédition envoyée par l'Allemagne pour prendre possession du Togo, et, pendant que les négociations se poursui-



Buruta. — (NIGER). LES APPONTEMENTS ET INSTALLATIONS DE LA Cie DU NIGER.

:nt entre l'Angleterre et la France, un Congrès se réunis- à Dantzig, le 28 juin 1898, pour la défense des intérêts »niaux de l'Empire. En dépit des efforts des Membres de Congrès et particulièrement du Consul Vohsen, le gou- ıement allemand ne voulut point reconnaître ce traité et »nça par ce fait à son droit de partage sur les Etats de do.

étendue des territoires définitivement reconnus à l'Angle- : et à la R. N. C°. par les dernières conventions con- s tant avec la France qu'avec l'Allemagne pouvait être uée au total à 380.000 milles carrés environ, *dont un tout au plus était occupé à cette époque.*

ı prise de possession des autres parties ne se fit pas sans cultés. Déjà, en 1897, la R. N. C°, avait engagé contre Sultan du Noupé, Abu Bekri, une expédition forte de hommes commandés par G. T. Goldie, gouverneur de la N. C°., et le Major Arnold ; Bida, la capitale du Noupé, prise, le 29 janvier de la même année, et cette victoire ra à la Compagnie la possession de tout le Royaume de pé, auquel vint se joindre un peu plus tard tout le terri- : d'Ilorin, après la capitulation de cette ville, le 16 février ', et la soumission du Sultan Suliman.

peine venait-elle de faire reconnaître son autorité sur Etats par de nouveaux traités, qu'il lui fallut entrepren- des opérations dans le Sud, contre les indigènes de in, qui s'étaient révoltés et avaient massacré une expé- ɔn envoyée en reconnaissance dans cette contrée. La : fut prise le 18 février et tous les territoires compris s les limites de royaume furent également annexés par Compagnie.

uant aux contrées soumises à sa juridiction, on peut 'mer qu'à cette époque elles étaient « terræ incognitæ » .r la R. N. C°.

elle-ci n'en avait pas moins acquis une influence consi- ıble sur tout le Bas-Niger et c'est sans contredit aux rts soutenus de ses agents que l'Angleterre doit aujourd'hui ɔossession des pays les plus riches et les plus fertiles de te la Côte Occidentale d'Afrique.

réée en 1884, au capital de 1.100.000 £, d'abord comme iété commerciale, elle obtint du Gouvernement Britanni- : la Charte du 10 juillet 1885, qui lui conférait les droits

de prérogative les plus étendus pour l'administration des immenses territoires qu'elle possédait déjà et ceux qu'elle accapara dans la suite. Cette Charte lui octroyait non seulement l'autorisation de trafiquer sur les bords du Niger à l'exclusion des étrangers, mais lui réservait encore le droit d'acheter ou d'acquérir les mines, les carrières, les forêts, les pêcheries et les manufactures comprises dans les limites de ses domaines.



LE COMMISSAIRE DE DIVISION CRAWFORD VENANT DE RÉGLER UNE GRANDE PALABRE DE PAIX AU LAC DES CROCODILES *(Usire).*

En outre, elle pouvait cultiver la terre, élever des constructions et, ce qui est plus important, gouverner politiquement tous les territoires lui cédés par les Emirs, les Sultans ou les Rois indigènes, les Chefs et les peuplades nègres du Bassin du Niger.

Elle disposait encore du droit de rendre la justice, de conclure des traités avec les autorités indigènes et de lever des impôts sur le commerce du Bas-Niger et de la Bénoué, mais

seulement pour les besoins de l'organisation administrative de ses possessions.

Par contre, elle s'engageait à traiter les indigènes avec justice, à respecter leurs lois, leur religion et leurs propriétés, de même qu'elle assumait la lourde tâche d'abolir l'esclavage dans la mesure de ses moyens.

Les pouvoirs étaient exercés sous le contrôle du Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, par un Gouverneur assisté d'un « Deputy Governor » et d'un certain nombre de fonctionnaires européens et indigènes.

Pendant les 15 années qui s'écoulèrent entre la date de l'octroi de la charte et celle de sa révocation, la R. N. C°. avait acquis une puissance commerciale considérable et, en 1898 déjà, elle n'occupait pas moins de 42 stations, dont les principales étaient celles d'Asaba, Akassa et Lokoja, sur le Niger. Le centre administratif était Asaba, où siégeait aussi la Cour Suprême de justice. Le Gouvernement y avait également érigé une prison ainsi qu'un hôpital et un jardin botanique. L'autorité militaire avait installé ses quartiers à Lokoja tandis que les ateliers de construction navale étaient établis à Akassa, sur l'embouchure principale du Niger

En dehors de ces stations, la Compagnie possédait encore un grand nombre de factoreries éparpillées dans les parties des territoires les plus productives et elle entretenait en même temps sur le fleuve une flotille d'une trentaine de steamers et de chaloupes de tout tonnage et de toute forme.

Telle était dans ses grandes lignes la situation économique des régions du Bas-Niger lorsque les délégués anglais vinrent en prendre possession au nom de la Couronne.

La Chambre des Communes ayant voté les crédits nécessaires pour le rachat de la charte, en sa séance du 30 juin 1899, celle-ci fut révoquée le 1er janvier 1900 et, le même jour, la R. N. C°. remit l'administration des territoires aux mains du Gouvernement Britannique. Le pavillon de la Compagnie fut amené et remplacé par l' « Union Jack », à 7 h. 20 du matin, en présence des délégués des deux admistrations.

Dès ce moment, la R. N. C°. devint ce qu'elle avait été au début de sa création, c'est-à-dire, une simple société commerciale. Son capital fut réduit à 319.760 £, mais elle continuait à jouir de son droit de propriété sur d'immenses étendues de terres.

. Le premier soin du Gouvernement fut de compléter l'organisation administrative des nouvelles possessions qui formèrent dès lors deux Protectorats distincts désignés sous le nom de **Nigeria Septentrionale** et **Nigeria Méridionale,** séparés l'un de l'autre par une ligne droite se confondant à peu près avec le 7e parallèle de latitude Nord, et passant par la ville d'Ida. Les autorités durent assumer dans la suite la tâche non moins ardue d'occuper définitivement les parties encore inexplorées s'étendant sur la rive gauche du Niger et celles de la rive droite de la Bénoué.

Ainsi qu'il est signalé déjà, au moment de la prise de possession des nouvelles colonies par les délégués du Gouvernement Britanique, il n'y avait guère que les territoires du Bas-Niger, ceux de la rive droite de ce fleuve et les postes cédés à la R. N. Co. par la France qui étaient occupés. Quant à ceux de la rive gauche, à l'exception de la contrée de Bida, ils n'étaient soumis *à aucune espèce d'influence européenne* et ne reconnaissaient que l'autorité de l'Emir de Sokoto, dont ils étaient vassaux. Les Anglais durent donc commencer par conquérir ces immenses contrées sur lesquelles en 1890 ils prétendirent déjà exercer leur autorité et mettre ainsi un terme à l'horrible traite, qui, depuis la conquête du Soudan par la France n'avait jamais été plus florissante dans ces pays, et tout particulièrement dans les régions orientales.

En effet, sachant qu'ils y étaient en sûreté, les trafiquants transférèrent leurs « affaires » vers ces contrées, qui devinrent dans ces derniers temps le véritable refuge des hordes de pillards et de brigands de toute espèce que les expéditions soudanaises avaient refoulées au-delà des limites de la zone d'influence française. L'insécurité des routes entravait considérablement le commerce des caravanes et le trafic avec la côte s'en ressentait nécessairement. L'audace des bandits était d'autant plus grande qu'ils étaient certains de l'impunité, car ils n'ignoraient pas que ces contrées n'étaient soumises à aucun contrôle européen.

D'autre part, les grands chefs indigènes continuèrent à se faire la guerre et à se razzier mutuellement, si bien que le pays était dans un état de troubles continuels et cette situation força le Gouvernement colonial à organiser plusieurs « punitive expéditions », tant dans le Nord que dans le Sud des nouvelles possessions, et notamment contre les Aros.

Dans l'entretemps, l'activité des Français ne s'était pas relâchée et l'administration avait accompli des progrès vraiment remarquables dans la pacification de l'hinterland. A peine Samory fut-il mis en déroute et capturé (le 29 septembre 1898), qu'ils concentrèrent tous leurs efforts contre Rabah, un autre bandit non moins redoutable, qui avait à sa disposition une force imposante comprenant 12,000 hommes, 2500 fusils à tir rapide et autres, 3 canons et 600 chevaux. Après avoir subi plus d'une sanglante défaite, il trouva la mort dans un combat acharné que lui livra le Commandant Lamy, à Kousseri, vers fin avril 1900, à la tête d'un effectif de 700 soldats indigènes armés de fusils perfectionnés, 1500 auxiliaires, 4 canons et 30 chevaux.

Son fils Fadel Allah lui ayant succédé, le règne de ce nouveau sultan fut bien éphémère, car, au mois d'août de l'année suivante, il tomba à son tour sous les balles des tirailleurs français, qui lui avaient donné la chasse jusqu'à Gujba, en plein territoire anglais.

Ces événements évoquent dans l'histoire de ces pays des faits d'une importance capitale, non seulement parce qu'ils constituent la preuve irrécusable de la prépondérance française dans le Soudan, mais aussi parce qu'ils marquent l'anéantissement de la puissance des grands chefs esclavagistes, qui jusque là avaient terrorisé et dévasté la contrée.

Quant a l'occupation définitive de la Nigéria septentrionale par l'Angleterre, elle ne date que de l'année dernière et fut la suite d'une série d'opérations militaires sans réelle importance.

Celles-ci débutèrent par la prise de Kantagora, en janvier 1901, qui fut suivie par la capture du Mallam Gibrilla, en mars 1902, et l'occupation de Yola, le 2 septembre de la même année.

La ville de Kano ne tomba au pouvoir des Anglais que le 3 février 1903 et l'Emir fut capturé quelque temps après, grâce à la trahison du Sultan du Maradi, chez lequel il s'était réfugié.

Trois mois plus tard, le 15 mars, les troupes britanniques firent leur entrée presque sans coup férir à Sokoto. L'Emir, qui depuis tenait toujours la brousse, fut tué ainsi que les principaux chefs qui l'avaient accompagné dans sa fuite, au cours d'un engagement qui eut lieu à Burmi, le 27 juillet suivant.

Cette dernière victoire entraîna la soumission complète des

autres Sultans et permit enfin à l'Angleterre d'étendre sa domination sur tous les territoires encore inoccupés, mais il est certain que le peu de résistance qu'elle rencontra chez les grands chefs indigènes doit être attribué surtout à l'anéantissement de la puissance rabhiste par les forces françaises et à l'occupation de l'arrière-pays par celles-ci. La présence des Français sur divers points des frontières du Nord et de l'Ouest leur coupait toute retraite de ce côté et le meilleur parti à prendre était évidemment de se soumettre.

Si, au contraire, l'arrière-pays eût été libre, il n'y a pas de doute que les forces britanniques se fussent heurtées à une résistance autrement vive de la part des indigènes et il est très probable qu'elles en eussent beaucoup souffert, en raison de la composition de leurs effectifs.

Les dernières « punitive expéditions », la prise récente de Kantagora et le raid contre la ville de Raha n'avaient fait qu'aigrir la haine des Sultans à l'égard de l'Angleterre et l'on pouvait s'attendre à une défense d'autant plus opiniâtre que les chefs indigènes n'ignoraient pas les préparatifs qui se faisaient en vue des futures opérations que le gouvernement ne devait pas tarder à diriger contre eux. La discorde qui régnait entre les chefs et les Sultans, mais plus encore la crainte d'une action combinée des forces françaises et britanniques ainsi que les raisons déjà exposées furent la cause que les Anglais s'emparèrent sans grande effusion de sang des principaux centres haoussahs restés jusqu'alors dans la plus complète indépendance.

Voilà l'exposé sommaire de l'origine de la domination anglaise sur les Etats du Niger, pour la possession desquels la France, à vrai dire, avait acquis tout au moins des droits équivalents, si pas la priorité.

Malheureusement, lors de la Convention, elle était bien loin de se douter de l'importance des concessions qu'elle accordait aux Anglais et ce n'est que plus tard qu'elle apprit la façon dont ceux-ci avaient roulé ses plénipotentiaires. Il y a lieu de citer à ce propos cette amère réflexion relevée dans le bulletin du Comité de l'Afrique Française et qui n'est que trop justifiée :

« En 1890, sous prétexte qu'il était urgent d'arrêter les
« Anglais qui débordaient sur le Nord, nous leur avons
« reconnu tout l'empire du Sokoto où, 10 ans après, ils n

« peuvent pénétrer. Cependant, nos missions en ont abordé,
« et même traversé le Nord à différentes reprises... ».

Et, depuis ce moment, treize années se sont encore écoulées avant que les Anglais aient réellement pu se dire les maîtres des immenses territoires que leur accordait la fameuse convention précitée et où aucune force britannique n'avait jamais pénétré auparavant, pas plus en 1890 qu'avant la chute de Kano et de Sokoto.

L'accueil brutal réservé à la mission du R[d] H. Tugwell par le Sultan de Kano, en 1900, est une preuve suffisante qu'à cette époque encore les indigènes étaient les seuls maîtres chez eux et, tandis que le pavillon français flottait à Zinder depuis 1899, l'évêque anglican recevait ordre de l'Emir de s'en retourner d'où il était venu sous peine d'y être contraint par la force. L'esclavage y était encore pratiqué comme au temps de la puissance de Rabah et ce passage extrait du livre « Hausaland », du missionnaire anglais Charles Henry Robinson, professeur de langue haoussah à l'Université de Cambridge, en dit assez sur l'affreuse situation des habitants de ces contrées que les cartes géographiques de 1890 nous montrent déjà teintes en rouge, couleur qui généralement distingue les possessions anglaises sur le globe terrestre :

" .... There is no tract of equal size in Africa, or indeed
" in the world, where the slave trade at the present moment
" flourishes so largely and so entirely unchecked by any
" European influence. So much has been said and written
" about the slave trade of East Africa, that it is certainly
" somewhat disheartening to learn that, bad as matters are
" on the East Coast, they are immeasurably worse on the
" West. To make the case still more distressing from an
" English standpoint, the whole of the country where this
" slavery and slave-raiding is flourishing so luxuriantly, is
" British territory, or if this expression be objected to as
" premature, is within the British " sphere of influence ",
" having been definitely recognised as such by the treaty
" of Berlin. By claiming for ourselves this vast tract of
" country we have claimed one of the most important and
" most valuable sections of equatorial Africa, but we have
" at the same time claimed for ourselves a great responsi-
" bility, from which we cannot, if we would, set ourselves
" free.... ".

Voilà ce qu'écrivait un Anglais, en 1900, et cette opinic est confirmée jusqu'à un certain point par ces quelques lign extraites du rapport adressé la même année par Sir F. I Lugard, le Haut-Commissaire de la Nigéria Septentrional au Ministre des Colonies :

« Pendant l'établissement des nouveaux quartiers, je n'ai p » tenté d'ouvrir des relations avec les émirats foulanis élo » gnés du Nord. Ils restent toujours les grands centres c » la traite ainsi que Yola et Bautshi à l'Est. Il n'y a probabl » ment aucune contrée du Continent noir où la traite sévit soı » une forme plus vile, où elle se pratique avec une inteı » sité aussi terrible et se poursuit sur une aussi vaste échel » que dans le protectorat anglais de la Nigéria septentri » nale, Chaque année, lorsque les herbes sèchent, des armé » prennent la campagne pour lever des esclaves. Ils ı » montrent même aucune prévoyance pour leurs champs c » chasse (hunting grounds), car ceux qui ne peuvent serv » comme esclaves sont tués en grand nombre, les villag » incendiés et les fugitifs voués à la mort par l'inanitic » dans la brousse...... ..»

De là à régner en maître sur ces territoires, il reste encoı un bon pas à faire, semble-t-il, et l'on peut s'étonner apr cela des prétentions émises par l'Angleterre lors. des nég ciations entamées en vue du partage de cette partie du co tinent Africain.

Dans le sud, la situation n'était guère plus brillante, à (juger par les multiples et sanglantes « punitive expeditions organisées dans ces derniers temps. D'ailleurs, aujourd'h encore, il est prudent pour l'Européen de ne pas s'écarter trop d rives du Niger ou des postes militaires, s'il veut éviter l risques de se faire massacrer.

Même en 1901, l'autorité de l'Angleterre était si peu reco nue que lorsqu'au mois de janvier de cette année je demanc au Haut-Commissaire de la Nigéria Septentrionale quelqu renseignements sur l'état des pays haoussahs, il me fit répc dre que *sans l'autorisation des Emirs indigènes il était imp sible de pénétrer dans le Sokoto.*

N'est-il pas extraordinaire dans ces conditions de voir Anglais en 1890 tracer un arc de cercle de 100 « milles » rayon autour de la ville de Sokoto, dont treize années p tard, la position géographique n'était pas encore connue

Bref, si, comme l'a déclaré le Ministre Delcassé, lors du vote des conventions franco-anglaises, le 30 mai 1899, la France a obtenu l'unité du Soudan français, c'est-à-dire, que toutes ses possessions de l'Afrique occidentale, bien que coupées du 21e degré au 5e degré de latitude Nord par les Colonies étrangères, se rejoignent, se soudent, forment un tout, un bloc compact, elle a cependant dû reconnaître dans la suite qu'elle s'est singulièrement méprise sur l'importance extraordinaire des droits qu'elle avait abandonnés à l'Angleterre.

Les termes de la Convention étaient, quoi qu'on en dise, vraiment désastreux pour la France et c'est assez dire que les Anglais avaient tout lieu de s'en féliciter. « Il y a là assez de terre pour que le coq gaulois y puisse gratter à son aise », disait Lord Salisbury, et cette appréciation démontre sans conteste qu'à cette époque on était mieux informé à Londres qu'à Paris.

D'un autre côté, si, par compensation, le canard britannique n'avait rien à envier au coq gaulois, parce que le Bahr-el-Ghazal, lui offrait des marais immenses pour s'y ébattre en toute liberté, ainsi que l'affirmait un peu plus tard le Ministre des Affaires Etrangères de France, on doit à la vérité de dire que l'évacuation de cette contrée n'en constituait pas moins un échec de plus pour le drapeau tricolore sur le terrain colonial.

Sans doute, on ne peut qu'admirer l'attitude conciliante de la France dans ces moments difficiles, grâce à laquelle les grandes questions coloniales, qui un instant menacèrent de troubler la paix européenne, furent promptement réglées: mais le manque de renseignements précis et l'aplomb vraiment stupéfiant de l'Angleterre lui valurent la perte définitive de tous ses droits si vaillamment conquis sur le Niger. Une fois de plus, elle avait tiré les marrons du feu pour les autres.

Les accords du 8 avril dernier lui ont bien rétrocédé une partie des territoires du Nord, mais qu'elle ne s'y méprenne pas, l'Angleterre, en consentant à la rectification des frontières N.-O., ne lui a vraiment abandonné que ce dont elle ne pouvait tirer aucun parti.

La route de Zinder obtenue par la France donne, il est vrai, à cette dernière puissance, l'accès de son IIIe territoire

militaire, mais, au point de vue pratique, elle n'offre aucun avantage réel, car elle traverse, sur toute sa longueur, une région inculte formant la transition entre les contrées fertiles des Etats haoussahs et le désert du Sahara.

Enfin, si ces accords ont mis un terme aux difficultés constantes existant entre ces deux puissances, on doit cependant constater que du côté du Niger, la France n'y a pas gagné grand'chose.

Population. — La *Nigèria Septentrionale* englobe tous les Etats haoussahs s'étendant sur la rive gauche du Niger et la rive droite de la Bénoué jusqu'au lac Tchad, c'est-à-dire, les contrées de Sokoto, Kano, Katagoum, Bornou, Zaria, Bautschi, Yola, Nassarawa et Noupé, ainsi que celles de Kabba, Illorin, Borgou, Bassa et Muri, sur la droite du Niger et la gauche de la Bénoué.

Elle est située entre le 2ᵉ et le 14ᵉ degré de longitude Est de Greenwich et le 7ᵉ et le 15ᵉ degré de latitude Nord.

Quant à la *Nigèria Méridionale*, elle comprend toute la région côtière arrosée par le Delta du Niger et s'étend depuis la Côte des Esclaves, c'est-à-dire, depuis l'embouchure de la R. Bénin à celle du Rio del Rey.

Elle est donc comprise entre le 5ᵉ et le 11ᵉ degré de longitude Est et le 4ᵉ et le 7ᵉ degré de latitude Nord.

Ces possessions sont limitées au Nord par le 3ᵉ Territoire Militaire Français de l'Afrique Occidentale, autrement dit, le Soudan Français ; à l'Est, par le Lac Tchad et la Colonie allemande du Cameroun : au Sud, par la Baie de Bénin et à l'Ouest, par la Colonie et le Protectorat Anglais de Lagos, le Dahomey et le Soudan Français.

La frontière occidentale part de la Côte au point d'intersection de celle-ci avec le 6ᵐᵉ parallèle Nord, à 10 milles au N.-O. de l'embouchure de la R. Bénin, et se confond avec la limite de la Colonie et du Protectorat de Lagos.

Quant à celles du Nord et du Nord-Ouest, elles sont déterminées par la Convention anglo-française du 14 juin 1898. Les travaux de délimitation furent commencés tout au début de 1903, mais les récentes modifications apportées dans les limites septentrionales nécessiteront l'envoi de nouvelles commissions sur les lieux.

L'article VIII de l'accord intervenu entre l'Angleterre et la France le 8 avril dernier ramène la frontière du Nord à peu

près aux anciennes limites que lui assigna la Convention de 1890 et stipule que la ligne de démarcation partira de la rive gauche du Niger au point d'aboutissement de la médiane du Dallol Mauri, qu'elle suivra jusqu'à son intersection avec l'arc de cercle de 100 « milles » de rayon tracé autour de Sokoto. Elle longera ensuite celui-ci jusqu'à un endroit situé à 5 klm.. au Sud du point où l'arc est coupé par la route de Dosso à Matankari via Maourédé. De là, elle décrira une ligne droite aboutissant à un endroit situé à 30 klm. au Nord de Birni N'Konni pour se diriger ensuite en ligne droite également vers un point situé à 15 klm. au Sud de Maradi, d'où elle rejoindra alors l'intersection du parallèle 13° 20, de latitude Nord avec le méridien passant à 70 milles à l'Est de la seconde intersection du 14me degré de latitude Nord avec l'arc de cercle. Puis elle suivra le parallèle 13°20' de latitude N. jusqu'à sa rencontre avec la rivière Komadougou Ouobé, dont elle longera le thalweg jusqu'au lac Tchad. De là, elle suivra le degré de latitude passant par le Thalweg de l'embouchure de la dite rivière jusqu'à son intersection avec le méridien passant à 35e Est du centre de la ville de Kouka, puis ce méridien vers le Sud jusqu'à son intersection avec la rive méridionale du lac Tchad.

Cette limite n'est pas définitive et n'a été admise de part et d'autre que sous réserve de certaines modifications ultérieures, à effectuer de commun accord et sur l'avis des commissions de délimitation actuellement en Afrique.

A l'Est, les travaux de délimitation doivent également être terminés à l'heure actuelle, attendu qu'ils furent commencés presque simultanément avec les précédents.

Les Nigérias septentrionale et méridionale sont séparées l'une de l'autre par une ligne droite tracée à une distance d'environ 10 milles au Nord du 7me parallèle et passant par la ville d'Ida, sur le Niger.

Superficie. — La superficie exacte de ces nouvelles possessions est encore inconnue, mais on l'estime en chiffres ronds à environ 380.000 milles carrés, dont 338.000 milles pour la Nigéria septentrionale et 48 000 milles pour la Nigéria méridionale.

Population. — La population est également inconnue, mais on l'évalue approximativement à 30.000.000 d'habitants, pour les deux protectorats.

Quant à la population européenne, elle comptait, en 1902-1903, pour la Nigéria septentrionale 242 blancs, dont 214 fonctionnaires civils ou militaires, 21 agents commerciaux et 7 missionnaires.

Dans la Nigéria méridionale, elle se chiffrait au total, en 1903, à 460 Européens contre 214 en 1894-1895.

Topographie. — Le relief du sol ne constitue qu'un vaste plateau s'élevant insensiblement vers l'intérieur et entrecoupé çà et là de collines d'une altitude relativement faible. Le plateau de Bautshi, qui semble être le point culminant n'atteint guère plus de 2 à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les régions de la côte sont excessivement basses, d'un aspect presque uniforme et en général marécageuses.

Le littoral est fortement découpé et offre pour cette raison de grands avantages pour la navigation.

Hydrographie. — Le système hydrographique de la Nigéria méridionale est considérablement étendu et le plus important de toutes les régions de la côte africaine.

Par contre, celui de la Nigéria septentrionale a une extension beaucoup moins grande comparativement à la superficie de ce protectorat.

Les principaux cours d'eau sont : le fleuve Niger et ses affluents la Bénoué, le Goulbi N'Kebbi, qui porte aussi sur une partie de son cours supérieur les noms de Goulbi N'Sokoto et Goulbi N'Rima, la Kaduna, la Gurara, l'Oli, le Moshi et l'Awon ;

Les rivières Ose et Cross ou Old Calabar se déversant dans la Baie de Bénin tributaire de l'Océan Atlantique ;

La rivière Komadougou et ses affluents débouchant dans le lac Tchad.

Tous ces cours d'eau sont pour la plupart navigables sur une grande étendue de leur cours pendant une bonne partie de l'année.

Au Nord-Est de la Nigéria septentrionale s'étend le lac Tchad qui fut découvert par Denham, Clapperton et Oudney, en 1823. Les renseignements que l'on possède aujourd'hui sur le régime de cette immense nappe d'eau manquent encore de précision, mais les découvertes récentes du capitaine Lenfant ont prouvé que, pendant au moins trois mois de l'année, le lac est en communication directe avec l'Atlanti-

que par le Niger, la Bénoué, le Mayo-Kabi, le Toubouri, le Logone et le Chari.

Aspect du sol. — L'aspect du sol offre énorménent d'analogie avec celui des possessions voisines de Lagos.

Plat et marécageux sur le littoral, le terrain s'élève graduellement à mesure que l'on s'avance dans l'intérieur du pays. D'une nature argileuse et compacte dans les régions avoisinant la côte, le sol devient plus accidenté, plus rocheux vers le Nord et principalement entre le 7me et le 11me parallèle. Au-delà, le terrain est d'une composition plutôt sablonneuse, sablo-limoneuse dans certaines parties du pays et sablo-calcareuse dans d'autres. Il y est aussi d'un aspect plus uniforme.

La végétation est également très variée et diffère sensiblement suivant la latitude. Elle est extrêmement abondante dans la zone côtière, dont le sol est couvert par la forêt jusqu'au 8e parallèle N. environ.

Au Nord de cette limite, elle se fait plus rare et plus rabougrie, en raison de la différence dans la composition du terrain et des conditions climatériques.

Climatologie. — Le climat des régions méridionales est excessivement insalubre et n'a sous ce rapport rien à envier à celui de la Côte des Esclaves.

Par contre, celui de la Nigéria septentrionale est beaucoup plus sain, mais aussi plus sec que dans la zone forestière et pour cette raison, moins meurtrier pour l'Européen que celui de la côte. Ses hauts plateaux et particulièrement celui de Bautshi jouissent en général d'un climat sensiblement plus salubre, absolument incomparable avec celui qui règne toute l'année dans les terres basses et humides du littoral.

A Old Calabar, la température oscille le jour entre 86 et 97° F., la nuit entre 64 et 71° F., tandis qu'à Lokodja, elle est comprise entre 89 et 102° F. le jour et 51 et 72° F. la nuit.

Plus au Nord, elle s'accentue encore le jour pour descendre davantage pendant la nuit, c'est-à-dire que les écarts de température y sont plus considérables et c'est dans ce fait que réside le danger pour l'Européen séjournant dans le pays.

Dans l'hinterland, la chaleur est généralement plus forte en mai et j'y ai constaté personnellement des maxima de

45° C. à l'ombre pour des minima de 5° C pendant la nuit.

Phénomènes physiques. — Comme dans les autres Colonies de la Côte Occidentale d'Afrique, on distingue deux grandes saisons : celle des pluies et celle des sécheresses.

La première dure en général de 7 à 8 mois et commence ordinairement en mars pour finir en octobre suivant. Les pluies sont excessivement abondantes à la côte, mais deviennent de moins en moins fréquentes et tombent très irrégulièrement vers l'hinterland, où elles ne durent d'habitude que trois mois. Elles sont plus rares encore à mesure que l'on approche du désert, et cette raison explique le motif pour lequel la plupart des cours d'eau d'importance secondaire, qui arrosent les pays de la Nigéria septentrionale, sont à sec pendant près des trois quarts de l'année. La majeure partie ne le sont cependant qu'en apparence, car il suffit bien souvent de creuser un trou dans la grève des lits asséchés pour en extraire une eau presque limpide, parfois d'un goût plus ou moins natroné.

Dans le Nord, il souffle pendant une bonne moitié de l'année un vent extrêmement sec venant du désert et que l'on désigne sous le nom d'*Harmattan*. Il règne également à la côte, mais avec une intensité beaucoup moindre et pendant une période plus courte.

Bien qu'originaire du Sahara, ce vent amène généralement un abaissement considérable dans la température, par suite de l'évaporation qui se produit à son contact avec les vapeurs s'élevant de la vallée du Niger.

Les changements de saison sont habituellement accompagnés de tornades de courte durée, mais d'une violence extraordinaire.

Ces époques sont ordinairement celles qui offrent le plus de dangers pour l'Européen et ces alternatives de pluie et de sécheresse engendrent souvent chez la population blanche des cas de fièvre bilieuse hématurique ou de dysenterie, d'autant plus à craindre dans l'intérieur que les secours médicaux sont rares.

Les autres affections auxquelles sont exposés les Européens séjournant dans ces contrées sont généralement la malaria ou fièvre paludéenne, la bourbouille, l'eczéma, la diarrhée et l'anémie.

Mortalité. — Bien que le climat de la Nigéria septentrionale soit très différent de celui de la Nigéria méridionale et notamment sous le rapport de la salubrité, la mortalité est relativement importante dans l'une comme dans l'autre de ces possessions, ainsi que l'on peut s'en convaincre par l'examen des statistiques ci-dessous :

	NIGÉRIA MÉRIDIONALE.		NIGÉRIA SEPTENTRIONALE.		
ANNÉE	POPULATION	MORTALITÉ	POPULATION	MORTALITÉ	INVALIDÉS
1894-1895	214	7.47 %	—	—	—
1895-1896	215	8.83	—	—	—
1896-1897	214	9.81	—	—	—
1897-1898	206	7.2	—	—	—
1898-1899	227	6.16	156	13.16 %	55
1899-1900	270	7.40	163	6.80 %	26
1900-1901	316	6.32	165	6.63 %	32
1901	397	4.28	165	4.02 %	28
1902	404	2.72	212		

La moyenne des fonctionnaires invalidés annuellement est d'environ 11.8 % dans la Nigéria méridionale contre 13.5 % dans le protectorat du Nord et ces chiffres sont excessivement élevés, si l'on tient compte de cette circonstance que les Européens au service du Gouvernement ne séjournent habituellement que douze mois dans le pays.

La mortalité semble être également extraordinairement élevée parmi les indigènes et le Dr Miller estime qu'elle atteint annuellement 50 % chez les enfants, dans la Nigéria septentrionale. Elle doit donc être plus forte encore dans la Nigéria méridionale, en raison de l'insalubrité exceptionnelle des régions côtières.

Ethnologie. — Les habitants des protectorats anglais du Niger appartiennent à différentes races, dont les Haoussahs et les Foulanis constituent les deux éléments principaux.

Les *Haoussahs* sont beaucoup plus nombreux que les derniers et se trouvent répandus dans toute la contrée depuis les rives du Niger et de la Bénoué, tandis que les Foulanis se rencontrent principalement vers le Nord.

Les *Foulanis*, auxquels on donne encore les noms de Foulahs, Foulbés, Foules, Peuls ou Peuhls, Foullatas, Fellatas ou Fellanis, sont de race peulhe, que certains ethnographes estiment être d'extraction berbère et croisée avec l'élément arabe ou nègre. La plupart cependant leur contestent

toute parentée avec les Berbères. D'autres lui donnent encore une origine éthiopienne mêlée aux races nigritiques et cette dernière hypothèse paraît être la plus exacte ou tout au moins la plus vraisemblable, en raison de la grande affinité existant entre les particularités physiques et morales des Ethiopiens et celles des Fellatas. Quelques-uns, enfin, prétendent qu'ils n'ont rien de commun avec les races africaines. mais au fond, leur origine demeure encore mystérieuse.

Les Foulanis ont le crâne brachycéphale, le teint cuivré, les lèvres minces, le nez aquilin, les cheveux frisés alors que chez les Haoussahs la coloration de la peau est fortement accentuée et noire comme celle des nègres de la côte. Ils ont en outre le nez aplati, la chevelure crépue et leur visage ne révèle pas la finesse de traits caractéristique aux Foulbés.

Les uns et les autres sont de taille au-dessus de la moyenne et sont physiquement mieux développés que les nègres des régions méridionales.

Au point de vue ethnographique, on peut considérer le Niger et la Bénoué comme les limites méridionales des contrées haoussahs, bien que cependant on rencontre également des indigènes appartenant à cette race au Sud de ces cours d'eau.

Dans le Nord des possessions du Niger, et principalement dans le Gober, l'Adar, le Zamphara et le Katséna, on trouve encore des Touaregs ainsi que quelques commerçants arabes venus de la Tripolitaine et du Touat.

Indépendamment des peuplades déjà citées, il en existe quelques autres dans les limites de la Nigéria septentrionale, notamment les Baribas habitant le Borgou et les Noupés. dont le centre principal est Bida.

Quant à la Nigéria Méridionale, elle est peuplée par une grande variété de tribus toutes de race nigritique. sur lesquelles on ne possède encore que fort peu de renseignements, et dont la plus puissante est celle des Aros occupant la contrée voisine d'Asaba, Leur centre principal était Arochuku, pris et détruit par les Anglais, le 24 décembre 1901.

Dans les ports du littoral, on rencontre une foule de nègres originaires des autres colonies de la côte africaine et, entre autres, des Kroomen au services des factoreries.

En ce qui concerne la population enropéenne, elle se compose presqu'uniquement d'Anglais. Il y a cependant

aussi quelques Allemands employés dans les établissements commerciaux appartenant à des firmes de même nationalité et quelques Français résidant dans les enclaves concédées au Gouvernement de la République par l'Angleterre.

Langues. — La population des possessions du Niger étant composée d'une foule de tribus, dont les caractères diffèrent sensiblement de l'une à l'autre, on comprend aisément qu'il doit y exister aussi une grande variété de langues et de dialectes.

La plus communément répandue est le haoussah, qui constitue en quelque sorte la langue commerciale du Soudan. On estime en effet qu'elle se parle sur une étendue d'environ 5 à 600.000 km²., et l'on peut évaluer à une quinzaine de millions le nombre d'individus qui s'en servent. Son origine n'est pas encore connue d'une façon bien positive. mais, à première vue, on remarque qu'elle offre énormément d'analogie avec l'arabe. Tout en se rapprochant beaucoup de la langue sémitique, le Haoussah possède aussi une grande affinité avec les langues chamitiques ou hamitiques du Nord.

Il est cependant très possible qu'il soit d'origine sémitique. car on a pu constater que le tiers environ des radicaux ainsi que les pronoms le sont.

D'aucuns soutiennent aussi que le haoussah n'a absolument rien de commun avec ces trois langues et d'Eichtol a cru lui trouver une parenté avec les dialectes polynésiens.

Pour ce qui est de l'écriture, elle présente aussi une certaine conformité avec les caractères arabes.

L'étude de la langue haoussah n'offre pas de grandes difficultés pour l'Européen et surtout pour celui qui possède quelques notions d'arabe. Il a en outre la ressource, contrairement à ce qui est généralement le cas chez les autres peuplades de la côte, de pouvoir se perfectionner en recourant à l'aide des « *Mallems* » ou indigènes lettrés qu'on rencontre dans toutes les villes de l'hinterland.

Les Foulanis parlent également le haoussah, mais ils se servent encore d'une langue qui leur est propre et qui diffère énormément de la première. Elle est excessivement compliquée et comprend un grand nombre de dialectes variant beaucoup de l'un à l'autre. C'est une langue plutôt chantante, très agréable à l'ouïe et se rapprochant assez

bien de l'italien par sa consonance. On y trouve une certaine quantité de mots arabes infiltrés dans la langue par la lecture dû Coran.

Le foulani est beaucoup moins répandu que le haoussah et n'est usité que dans les rapports entre Foulbés.

Pour écrire, les Foulbés se servent des caractères arabes.

Les habitants du Bornou parlent le kanouri, ou le bournouan, ceux de Bida et des Etats de Nupé, le noupé, et les peuplades du Borgou se servent du bariba.

Dans les régions du Bas-Niger, les dialectes sont excessivement nombreux. Le plus répandu est le ibo, qui est la langue propre aux indigènes de la contrée d'Onitsha.

Les autres sont principalement :

L'igarra, dont se servent les nègres du territoire d'Ida,
le bassa, » » » » » » » de Lokodja,
l'idjou. » » » » » » » de Forcados,
le tchekeri, » » » » » » de Bénin et à l'est de Bonny,
le brass, » » » » » » » de Brass,
le qua, » » » » » » » situé entre Bonny et Old Calabar.
le mitchi, » » » » » » » de la rive gauche de la Bénoué,
le bonny, » » » » » » » de Bonny.

Indépendamment des dialectes précités, il en existe encore une foule d'autres de moindre importance parmi lesquels on signale encore l'akassa, parlé par les indigènes riverains de l'embouchure du Nun, et l'efik, pratiqué par ceux habitant la ville et les centres environnants d'Old Calabar.

Aux protectorats de la Nigéria appartenant à la couronne britannique, la langue officielle est nécessairement l'anglais, dont se servent également les indigènes civilisés et éduqués à l'européenne.

Religions. — A l'exception des habitants du Sud du Borgou et des quelques tribus idolâtres de la rive gauche de la Bénoué, tous les indigènes de la Nigéria septentrionale professent la religion mahométane, bien qu'il n'y ait guère plus d'un bon siècle que les Haoussahs étaient encore païens pour la plupart.

L'introduction de l'islamisme dans les pays haoussahs ne remonte, en effet, qu'à l'année 1802, c'est-à-dire à la soumission de ces contrées au joug des Foulbés.

Le plus grand nombre de ces Musulmans appartient à la secte des Tidjianis.

Quant aux peuplades du Bas-Niger et en partie celles du pays bariba, elles sont en général fétichistes.

Dans les centres occupés par les missions religieuses, il y a quelques indigènes convertis au catholicisme et au protestantisme, mais ils sont en nombre relativement restreint.

Mœurs et coutumes. — Eu égard aux troubles qui ont constamment agité les contrées haoussahs, au nombre très limité d'explorateurs européens qui ont pu les pénétrer jadis et au peu de temps qui nous sépare de la date de l'occupation britannique, on ne possède encore que des renseignements incomplets sur les mœurs et les coutumes des races indigènes tant du Moyen-Niger que du Bas-Niger.

Les pays haoussahs furent conquis en 1802 par Othman Fodio, le fondateur de l'Empire Foulah.

Dès le début du XIXe siècle, il prêcha la guerre sainte et projeta la conquête du Soudan par les armes. Il remit à chacun des Emirs, comme signe de ralliement une bannière verte, qui devait les mener à la victoire pendant une période de 100 ans, ainsi qu'il l'avait prédit lui-même. Remarquons entre parenthèses que, par une bizarre coincidence, l'expiration de ce terme correspond en effet à la chute de l'Empire Foulani et sa soumission à la domination britannique.

Guidés par ce symbole sacré, les Emirs réussirent à faire la conquête du pays et établirent les divers sultanats existant encore aujourd'hui et qui, dans leur ensemble, formaient le vaste Empire créé par le Cheik Othman.

Il semble cependant qu'ils ne parvinrent guère à soumettre que les grands centres et que pratiquement les tribus païennes dispersées dans les recoins du pays, c'est-à-dire, dans les parties d'un accès plus ou moins difficile, demeurèrent indépendantes de l'autorité des sultans. mais furent pour ce motif constamment en butte aux attaques et aux razzias de leurs puissants voisins.

A la mort d'Othman, qui survint en 1817, ses Etats furent divisés entre son fils Mahomed Bello et son frère Abdallah. La plus large part, qui comprenait les contrées du Katséna,

de Kano et de Zaria avec Wournou comme capitale, échu au premier, tandis que le second héritait des pays situés dans le sud-ouest de l'Empire et fixa sa résidence à Gando.

Ces Etats avaient chacun leurs lois et les Emirs jouissaient du droit de lever des armées et de percevoir des impôts. En fait, ils étaient indépendants l'un de l'autre, mais nominalement cependant Gando reconnaissait la suprématie de Sokoto ou plutôt de Wournou, qui disposait d'ailleurs du droit de veto. Le sultan de Gando payait en outre au souverain de Wournou, avec les autres Etats vassaux, un certain tribut, qui consistait, paraît-il, pour les 3/4 environ, en esclaves.

L'Emir de Sokoto ou de Wournou porte le titre de Seriki Mousoulmya ou Lam Dioulbé (Souverains des Musulmans ou Prince des Croyants) et étend son autorité religieuse sur tous les pays haoussahs proprement dits, y compris l'Adamawa et le Noupé, à l'exception cependant du Kebbi, qui semble ne jamais avoir voulu reconnaître son influence.

On a prétendu que l'autorité du sultan de Sokoto s'étendait aussi sur le Bornou, le Kanem, le Baghirmi, le Damergou, le Zaberma, le Mossi, le Massina et même le Fouta Djallon, mais cela n'a jamais été établi.

L'organisation de l'Empire est l'œuvre des Torobés, appelés en haoussah Torokawas, qui ont régné depuis la conquête des pays haoussahs par les Foulbés et dont la plupart des membres professaient le culte mahométan.

Le système gouvernemental des Foulbés consistait surtout dans la perception d'un grand nombre d'impôts et, dans les dernières années de son existence, personne ne pouvait exercer une profession ou se livrer à un commerce quelconque sans être astreint au payement d'une certaine taxe. Légalement, cependant, les taxes n'affectaient que le commerce et l'impôt était perçu par village. Il se payait tantôt en bœufs ou en chevaux, tantôt en ivoire ou en peaux tannées, en étoffes ou en coton, ou bien encore en esclaves. La majeure partie du produit de ces impôts restait aux mains des fonctionnaires chargés de les collecter, si bien que le peuple était littéralement pressuré pour faire face aux exigences toujours croissantes des chefs et subvenir aux dépenses folles des Emirs et de leur cour.

Délapidation, concussion, rapines, vol et corruption, telle était en quelques mots la caractéristique de l'administration foulbé.

Le pays était divisé en un grand nombre de districts ou fiefs soumis chacun à l'autorité d'un gouverneur, appelé "Ghéladima", investi directement par l'Emir. Dans l'ordre hiérarchique, venait ensuite le grand chef vassal qui résidait dans la ville capitale et avait sous ses ordres un ou deux « adjeles » dont les attributions consistaient dans la perception des impôts. Leurs fonctions pouvaient être assimilées plus ou moins à celles des anciens questeurs romains. Ils résidaient également dans la capitale du district et avaient à leur disposition un chef « local », c'est-à-dire, natif de la contrée, et qui assumait la charge de collecter le produit des taxes perçues par les chefs subordonnés placés à la tête des villages et soumis à leur juridiction.

Les recettes étaient réparties comme suit :

Emir	50 p. c.
Chef vassal	25 p. c.
Senior adjele	12 1/2 p. c.
Junior id.	6 1/4 p. c.
Chef local	6 1/4 p. c.

de telle sorte que 93 3/4 p. c. des revenus récoltés dans les districts étaient encaissés au profit des Foulanis. Les chefs subordonnés ne touchaient rien des impôts, de même que le « Ghéladima » qui était rétribué directement par l'émir.

Le Chef local relevait nominalement de l'Emir, mais était le plus souvent choisi par le grand Chef vassal.

Bien que les « Adjeles » ne fussent pas investis officiellement du pouvoir d'administrer le district, ils disposaient en réalité de toute l'autorité, en ce sens que tout dépendait des rapports qu'ils soumettaient au possesseur du fief et il va sans dire que les chefs locaux n'avaient garde de contrecarrer leurs désirs ou de dénoncer leurs exactions et leurs malversations. Ils accaparèrent ainsi tout le pouvoir au détriment des autres fonctionnaires et tyrannisèrent à loisir les malheureux habitants de leur district. Leur despotisme n'avait d'égal que leur cupidité et leur cruauté.

Malheur à ceux qui se hasardaient à leur résister, car ces « Adjeles » concussionnaires et pillards ne reculaient pas devant le crime pour affermir leurs pouvoirs usurpés. Tel village qui avait osé protester contre leurs exigences et leur tyrannie était signalé à l'Emir comme rebelle, incendié et razzié. Les habitants étaient impitoyablement massacrés ou voués à l'esclavage.

Quant aux notables, ils étaient empoisonnés secrètement et leurs biens confisqués.

Les décisions des « adjeles » ou des Chefs étaient passibles d'un droit d'appel auprès de l'Emir, mais les plaintes ou les réclamations ne pouvaient être soumises que par la voie hiérarchique. C'est assez dire que jamais elles n'atteignaient leur but. Aussi, ce joug odieux finit-il par peser lourdement sur le peuple haoussah forcément appauvri par un semblable régime; les habitants s'exaspérèrent au point que plusieurs villages n'hésitèrent pas à se mettre en rébellion ouverte contre l'autorité des Emirs, après avoir préalablement chassé les « adjeles » contre lesquels leur haine n'avaient cessé de s'accumuler.

On peut donc en conclure que les abominables agissements et les pratiques coupables des « adjeles » ont contribué pour une large mesure à la décadence et à la ruine du grand Empire Foulah, mais la principale cause de sa chute est due surtout à la rivalité existant entre les grands Émirs foulbés, qui tous voulaient être indépendants, et aussi au manque d'énergie de la dynastie régnante.

Quant à l'organisation judiciaire, elle se résume dans l'institution d'un grand nombre de cours de justice présidées par un « alcali », plus communément appelé aussi « magadji ». Dans la plupart des grands centres, cette fonction était dévolue à des indigènes possédant une certaine instruction et imbus du respect et de l'impartialité des lois en usage.

Les informations qui précèdent et qui jettent déjà un certain jour sur le système administratif et l'organisation intérieure de ces pays, sont empruntées partiellement au livre de Ch. H. Robinson, intitulé « Hausaland » et au rapport adressé par Sir F. D. Lugard au Ministère des Colonies, à Londres.

A l'encontre de ce qui existe dans les régions côtières, on constate donc chez les peuples du Nord et particulièrement chez les Haoussahs et les Foulanis un degré de civilisation déjà très avancé.

Ces derniers, mieux doués intellectuellement que les Haoussahs, ont toujours appartenus à la classe dirigeante tandis que les seconds devaient au contraire être considérés comme l'élément asservi.

Il existe néanmoins entre ces deux peuples, quoique de race allogène, une grande solidarité religieuse. Ils sont pour la plupart mahométans fanatiques.

Au point de vue du caractère, il y a également des divergences assez notables : les Haoussahs sont en général sédentaires, industrieux, très actifs et possèdent aussi de grandes aptitudes pour le commerce.

Par contre, les Foulanis sont nomades et connus pour d'excellents pasteurs. Ils ont énormément de goût pour l'élevage du bétail et des chevaux.

D'humeur belliqueuse, les grands chefs indigènes se faisaient continuellement la guerre avant l'occupation britanique et ces luttes intestines, qu'accompagnaient d'habitude d'horribles razzias, maintenaient la contrée dans un état de troubles continuels. L'esclavage aussi ne fut nulle part pratiqué avec autant d'intensité que dans les pays haoussahs, dans le Bornou surtout, et, d'après le Colonel Monteil, qui, en 1890/92, visita les grands centres du Nord, le nombre d'esclaves surpassait de beaucoup celui des individus libres. Sokoto, Gando et Yega étaient encore considérés il y a un peu plus d'un an comme les grands marchés de « bois d'ébène » de l'Ouest et rivalisaient d'importance jadis avec ceux de Bautchi et de Yola, à l'est et celui de Kano au centre.

La traite a été abolie officiellement depuis l'occupation du pays par l'Angleterre, mais l'esclavage n'en existe pas moins de fait et il faudra encore quelque temps avant qu'il ait complètement disparu des mœurs indigènes. Cependant, il ne peut être aujourd'hui comparé dans sa forme avec ce qu'il était auparavant, et le sort de l'esclave s'est sensiblement amélioré.

Les Haoussahs comme les Foulanis sont polygames, mais la femme jouit cependant d'une certaine considération et possède même une autorité plus ou moins grande chez ces derniers.

Les travaux d'agriculture incombent d'habitude aux esclaves, mais quant à la plupart des industries, qui exigent quelque initiative et quelque adresse, elles sont exercées par des indigènes appartenant à la classe des hommes libres.

Les marchés sont très animés et fréquentés notamment par les femmes haoussahs.

La nourriture des habitants consiste principalement en une sorte de bouillie appelée « kouskousse » et préparée avec de la farine de mil, dont la graine leur sert aussi à fabriquer

une espèce de bière très forte connue par les indigènes riverains du Niger sous le nom de « pito ». Avec le petit mil grillé et réduit en farine, ils obtiennent le « fourra, qui se débite sous forme de boules qu'on délaie dans un peu d'eau ou de lait pour les manger. Le « daoudaoua » n'est autre que le fruit du neté, préalablement broyé au mortier. Haoussahs et Foulanis se nourrissent aussi de la viande de mouton, rarement de bœuf. Les feuilles du baobab donnent



Lokoja (NIGER). — LA FACTORERIE DE LA COMPAGNIE DU NIGER.

un jus visqueux, de goût agréable, dont les Haoussahs se servent pour faire des sauces.

Le produit des récoltes est conservé dans des espèces de réduits en argile durcie élevés dans la proximité des cases et affectant plus ou moins la forme d'une urne gigantesque, aux dimensions excédant parfois 2 m. en hauteur sur 3 m. à 4 m. en diamètre. La partie supérieure est ouverte et munie d'une toiture mobile en chaume.

Leurs vaches donnent un lait excellent, dont ils font du beurre et les abeilles leur fournissent encore du miel et de la cire.

Les Foulanis et les Haoussahs portent le costume arabe, composé de la « riga » et du « wando », se coiffent du turban et font également usage du « litzam » ou « rawani ».

Les Foulbés désignent sous le nom de *Habés* les « infidèles » qui s'habillent pour les distinguer des « *Kafiris* » qui ne s'habillent pas.

Les femmes haoussahs s'habillent d'un simple pagne appelé « zani », de couleur généralement bleue, et se teignent la plante des pieds ainsi que certaines parties du visage avec de l'indigo. Elles s'enduisent les dents et les ongles d'une teinture rouge obtenue des écorces de campêche. Elles se percent aussi les oreilles, le nez et les lèvres de grosses et longues perles de même couleur. Au cou, elles portent habituellement quelques amulettes et des gris-gris.

Elles sont loin d'être jolies et, sous le rapport de la beauté, il n'y a pas de comparaison possible avec les femmes foulanis auxquelles la légèreté du teint et la finesse des traits donnent toutes les apparences des mulâtresses. Elles s'habillent d'ordinaire avec goût et ne se servent que rarement des fards tant en vogue chez les Haoussahs, mais elles aiment la parfumerie. Leurs bras sont souvent garnis d'énormes bracelets en laiton ou en cuivre massif ciselés, excessivement lourds et d'une épaisseur atteignant parfois 4 à 5 centimètres.

Les habitations, bâties en pisé et couvertes de paille ou d'herbes séchées, consistent généralement en cases rondes. Chaque chef de famille en possède d'ordinaire plusieurs, disposées autour d'une cour intérieure et affectées à des usages distincts. Leur nombre et leur grandeur varient avec la situation de fortune de leur propriétaire.

Les centres importants sont entourés de fossés et pourvus de murs d'enceinte en argile très épais, garnis de meurtrières et de plusieurs portes grossières en bois, fermées au moyen de chaînes en fer et constamment gardées par des hommes armés. L'intérieur de la ville est sillonné d'une multitude de ruelles tortueuses, étroites et malpropres, le long desquelles se succèdent les cases élevées sans symétrie aucune. Au milieu des ruelles coule parfois un mince filet

d'une eau pestilentielle formant en maints endroits des mares boueuses infestant l'air des miasmes putrides qui s'en dégagent sous l'action torride du soleil.

Tous ces chemins mènent vers une large place où se tiennent régulièrement les marchés et où sont construits à cet effet plusieurs abris, sous lesquels les négociants étalent leurs marchandises.

L'habitation du Chef ou « Seriki » s'élève ordinairement vers le point central de la ville et se compose généralement d'une agglomération de cases de formes et de dimensions diverses, entourée d'une muraille d'enceinte. Le « Seriki » n'était pas seulement chargé de l'organisation administrative et de la perception des impôts dans les territoires soumis à sa juridiction, mais jadis aussi du recrutement des forces militaires et du soin de rendre la justice. Cependant, on ne faisait appel à son autorité que lorsqu'il s'agissait de litiges importants et les cas de gravité moindre étaient habituellement tranchés par le juge ou magadji ».

Le « Seriki », qui porte le nom de « Diomour » chez les Foulbés, est assisté de plusieurs conseillers choisis parmi les notables et en outre du « mallam », dont les attributions sont plutôt religieuses et qui, dans certaines circonstances cependant, remplit l'office de secrétaire.

Dans les grands centres, les « Serikis » disposaient auparavant d'un certain nombre de soldats. qui, en maintes occasions, ont fait preuve d'un courage et d'une intrépidité remarquables. Ils avaient également à leur service un corps de cavalerie admirablement dressé et recruté en grande partie parmi les Foulbés.

En fait d'armes, ils se servaient de l'arc et de la flèche empoisonnée, du sabre à fourreau en cuir et de la lame en fer forgé ornée de laiton.

Les centres éloignés des cours d'eau possèdent ordinairement des puits creusés parfois à une grande profondeur dans le sol souvent rocheux et où les habitants viennent s'approvisionner.

Presque tous les villages, si petits qu'ils soient, sont pourvus d'une teinturerie d'indigo sans cesse en activité. Indépendamment de cette industrie, il en existe encore une foule d'autres sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir plus loin (Voir chapitre Industrie).

Les Haoussahs sont aussi d'excellents musiciens et leurs instruments consistent notamment en trompes, violons et tam-tam de formes variées, dont la confection dénote une rare habileté.

Quant aux peuplades habitant les régions de la Nigéria Méridionale, elles offrent un intérêt moindre que les précédentes. Elles sont en général de mœurs sauvages et adorent les fétiches. Quelques-unes sont anthropophages, dit-on, et pratiquent encore les sacrifices humains, malgré toute la vigilance du gouvernement pour y mettre un terme.

Comme dans les autres possessions de la Côte Occidentale, la traite a sévi pendant des siècles dans les régions de la Nigéria Méridionale et le commerce du « bois d'ébène » surpassait de beaucoup en horreur et en intensité celui des contrées haoussahs.

Quoique le pays soit administré depuis bientôt une vingtaine d'années par l'Angleterre, on ne possède encore que de rares informations sur les mœurs de ces nombreuses peuplades, que Canon Robinson qualifie dans la relation de ses voyages au travers des contrées nigériennes de « the lowest and most degraded savages that are to be found in the world ».

Elles s'étaient toujours refusées jusque dans ces derniers temps à reconnaître l'autorité britannique et il a fallu organiser plusieurs expéditions pour les soumettre, notamment contre la tribu des Aros, qui représentent l'élément principal dans le Bas-Niger.

Elle étend son influence sur un grand nombre d'autres tribus disséminées dans le delta, mais surtout sur celles habitant les territoires voisins, compris entre le Niger et la Cross River.

Les Aros appartiennent à la famille des Ebos et leur supériorité intellectuelle comparativement aux autres peuples des pays environnants leur a toujours assuré l'hégémonie sur le Bas-Niger.

Avant l'intervention anglaise, ils professaient un culte farouche pour leurs « Long Juju » « Oko Juju » et « Igona Juju », auxquels ils offraient fréquemment de nombreux esclaves en sacrifice. Ces cérémonies sanguinaires avaient habituellement lieu à Ibum et à Oma Nahad, où les indigènes avaient coutume de venir consulter l'oracle de ces horribles fétiches.

L'action des autorités coloniales contre les grands chefs Aros, la capture des principaux d'entre eux ainsi que la destruction de plusieurs centres fétichistes ont eu pour effet de mettre un terme à ces pratiques barbares ou tout au moins d'en restreindre la fréquence, car il est certain que les indigènes n'ont pas renoncé aussi brusquement à leurs anciennes coutumes.

Le Gouvernement a d'ailleurs eu à réprimer quelques soulèvements depuis l'occupation du pays aro et le retour des troubles semblables à ceux causés tout récemment par la secte des « Silencieux » et la tribu des Mpkanis sont encore à craindre, tant que l'organisation de la police n'aura pas été complétée dans ces territoires presque inexplorés.

PRODUCTIONS NATURELLES

RÈGNE VÉGÉTAL.

Sous le rapport des productions naturelles, la Nigéria Méridionale présente énormément d'analogie avec les possessions limitrophes de Lagos. Ce fait s'explique d'ailleurs aisément par la situation géographique et la topographie du pays ainsi que par le climat qui y règne.

Pour ces mêmes raisons, celles de la Nigéria septentrionale diffèrent sensiblement des précédentes, tant au point de vue de la diversité que de l'abondance des espèces.

Cela n'empêche cependant que les ressources naturelles des possessions du Nord aussi bien que celles du protectorat du Sud sont considérables autant que variées. Comme c'est également le cas au Lagos, elles appartiennent principalement aux règnes végétal et animal.

Forêts. La région des grandes forêts couvre la presque totalité des territoires compris dans les limites de la Nigéria méridionale et s'étend même au-delà du 8me parallèle N., le long des rives du Niger et de la Bénoué.

Grâce à son climat humide et chaud ainsi qu'à la composition de son sol, cette région constitue la partie la plus fertile et conséquemment la plus productive du pays.

A quelques exceptions près, la flore de la zône forestière est identique à celle de Lagos.

Savane. A mesure que l'on avance vers le Nord, la végétation devient moins abondante en même temps que les espèces changent. La forêt s'éclaircit progressivement pour faire bientôt place à la savane, qui occupe toute la contrée comprise entre les 9me et 13me parallèles N.

Au-delà de cette limite, apparaissent les sables mouvants, la croissance se fait plus rare encore et disparaît enfin complètement. Plus loin, s'étend le désert, l'immense Sahara.

Les différentes espèces appartenant au règne végétal peuvent être réparties comme suit :

I. **Plantes alimentaires.** *Igname, Patate douce, Manioc, Maïs, Millet, Riz, Canne à sucre, Froment.*

Arbres fruitiers : Bananier, Oranger, Citronnier, Ananas, Papayer, Manguier, Avocatier, Tamarinier, Arbre à pain, Dattier.

Plantes potagères : Légumes, Oignon, Aubergine, Tomate, Radis. Pois, Haricots. Ochro.

Plantes aromatiques : Caféier, Cacaoyer, Tabac.

Condiments : Poivre (Piment), Gingembre.

II. — **Plantes résineuses :** *Caoutchoucs* : Ireh, Landolphia Owariensis. Landolphia Petersiana, Landolphia Florida, Ficus Vogelii.

Arbre à copal, Acacia, (Gomme arabique), *Elemi.*

III. — **Plantes oléagineuses :** *Palmier élaïs, Cocotier, Arachides, Sésamier, Wood Oil, Shea Butter.*

IV. — **Plantes tinctoriales :** *Indigo, Camwood.*

V. — **Plantes textiles :** *Cotonniers,* (Eriodendron, Gossypium). *Piassava, Palmiers, Bambous, Borassus, Eponge végétale, Ramie, Raphia.*

VI.— **Plantes pharmaceutiques :** *Cassia occidentalis, Kolatier, Strophantus, Baobab.*

VII. — **Plantes ornementales :** Pour mémoire.

VIII. — **Bois :** *Bois d'Exportation* : Acajou, Ebène.

Bois destinés aux usages locaux : Iroko, Eriodendron, etc.

Mon travail précédent, qui traite des possessions de Lagos, donnant tous les détails relatifs aux diverses plantes ci-dessus énumérées, je me bornerai donc à renseigner simplement les quelques particularités qui caractérisent la flore des régions septentrionales et méridionales de la Nigéria.

A mesure que l'on s'éloigne de la bande forestière, on constate à première vue la rareté des plantes ornementales et ce fait s'explique aisément en raison de cette circonstance que la plupart d'entre elles ne peuvent subsister que dans les terres humides de la grande forêt et à l'abri du soleil. Les arbres fruitiers aussi deviennent moins abondants et un grand nombre d'espèces disparaissent pour faire place à d'autres de sorte différente.

Tel est, par exemple, le cas pour le *Dattier*, que l'on rencontre dans le Nord alors qu'il fait totalement défaut dans le Sud.

Le *Tamarinier* est aussi plus abondant dans les régions septentrionales, mais, par contre, l'*Oranger*, le *Citronnier*, le *Bananier*, le *Papayer,* l'*Arbre à Pain*, le *Manguier*. l'*Ananas* ne s'y trouvent que tout à fait exceptionnellement, dans les bandes forestières couvrant les rives des cours d'eau ou des marigots.

En ce qui concerne les plantes alimentaires, le *Sorgho* et le *Millet*, qui croissent de préférence sur les plateaux élevés du Nord, sont excessivement répandus. Ils constituent la base de l'alimentation des habitants de la rive gauche du Niger et remplacent le manioc des naturels de la côte, où ces graminées sont assez rares.

Plantées l'une et l'autre dans un terrain humide bien approprié, elles donnent d'abondantes récoltes, que les Haoussahs et les Foulanis conservent dans des réduits spécialement construits pour cet usage. Les femmes pilent généralement les graines dans de grands mortiers en bois ou quelquefois entre deux pierres. de façon à en faire une sorte de farine grossière qu'elles mélangent ensuite avec de l'eau. Elles obtiennent ainsi une pâte d'un aspect grisâtre et d'un goût fade, à laquelle elles additionnent encore quelques herbes et du piment.

Le Sorgho et le Millet servent également à la fabrication d'une espèce de bière d'apparence épaisse et assez agréable au goût.

Le chaume est employé pour la construction des toitures des cases.

Le *Riz* est aussi fort commun au-delà du Niger et entre pour une large part dans l'alimentation indigène, mais on le cultive cependant moins que le millet et le sorgho.

Le *Maïs* est d'une importance beaucoup moindre et croît de préférence à la côte, de même que l'*Igname* et la *Canne à Sucre*.

Par contre, la *Patate douce*, que les Haoussahs désignent sous le nom de « Dankali, » est communément répandue dans toute la contrée.

Certaines parties du pays haoussah produisent encore du *Froment*, mais en quantité très minime. Il n'est cependant pas douteux que la culture de cette graminée donnerait d'excellents résultats, si elle venait à se généraliser dans les contrées septentrionales.

En fait de légumes, les indigènes haoussahs ne cultivent en réalité que l'Oignon, dont ils font une assez grande consommation.

Les autres variétés, que l'on rencontre à la côte, sont fort peu connues dans le Nord.

Le *Caféier* a été introduit dans le Bas-Niger par la R. N. Co., qui a établi des plantations à Onitsha et Abutshi. Il s'y est fort bien acclimaté, bien que cependant cette culture ne soit guère importante à en juger par le nombre de plants en champs et en pépinière.

Ceux-ci consistent en caféiers de Libéria, de Rio Pongo et d'Arabie.

Ces plantations comptent aussi quelques *Cacaoyers*.

Le *Tabac* est plus répandu sur la rive droite du Niger que sur la rive gauche et diffère pour ainsi dire d'un endroit à l'autre, en qualité.

Le meilleur est celui que cultivent les indigènes baribas, du Borgou.

Les *Piments* sont également fort communs dans les deux protectorats et, quant au *Gingembre*, on le trouve de préférence dans la zône côtière.

Les forêts de la Nigéria méridionale paraissent être très riches en fait de *Caoutchoutiers*, mais la majeure partie du pays étant encore pour ainsi dire inexplorée, il serait difficile de déterminer exactement les différentes espèces d'arbres à caoutchouc ou de lianes qu'elles renferment. Toujours est-il que jusqu'à ce jour, on y a constaté la présence de l'*Irehou Funtumia* ainsi que des sortes de *Landolphias* et de *Ficus* que l'on rencontre au Lagos.

Les arbres à caoutchouc abondent surtout dans la grande

forêt côtière et se font plus rares vers l'intérieur, surtout au-delà du Niger, quoique cependant on en ait trouvé encore dans les régions voisines du Tchad et sur les rives du cours supérieur de la Bénoué.

Ces caoutchoutiers paraissent appartenir à des espèces différentes de celles croissant dans le Sud et l'on ne tardera probablement pas être fixé sur ce point. Il est d'ailleurs très possible que les forêts du littoral aussi recèlent des caoutchoucs d'autres sortes que celles déjà citées.

L'*Arbre à Copal* ne croît que dans les régions méridionales tandis que l'Acacia est abondamment répandu sur la rive gauche du Niger.

Il en existe de plusieurs espèces, mais la plus commune est l'*Acacia Arabica,* duquel on extrait la gomme arabique employée par les indigènes comme fixatif dans la teinturerie.

En fait de plantes résineuses, il y a lieu de citer encore l'*Elémi,* que l'on trouve à la côte et dont l'exportation est cependant fort restreinte.

Le *Palmier élaïs* constitue la vraie richesse de la Nigéria méridionale. Cet arbre croît en extrême abondance dans les terres basses du delta et la production de l'huile de Palme est tellement considérable que, aujourd'hui encore, on désigne sous le nom de « Oil Rivers » les multiples bras du Niger et les autres cours d'eau débouchant à la partie de la côte africaine comprise entre la R. Bénin et le Rio del Rey.

L'élaïs se rencontre aussi dans le Nord, principalement dans le voisinage des cours d'eau, mais disparaît à mesure que l'on avance dans l'hinterland.

Le *Cocotier* croît dans les terrains sablonneux du littoral. Ses fruits sont consommés sur place et ne s'exportent pas.

L'*Arachide* est très connue au-delà du Niger et se récolte sur toute l'étendue des possessions et principalement dans celles du Nord.

Le *Sésamier* croît également dans les deux protectorats, mais les exportations proviennent surtout de la rive gauche du Niger.

L'*Arbre à beurre* ou *Basia Parkii* pousse en abondance dans la Nigéria septentrionale et notamment sur la rive droite du Niger.

Cet arbre, dont le bois rappelle assez bien le cèdre par sa couleur rouge, donne des fruits comestibles. Les graines

fournissent une sorte de graisse plus ou moins consistante appelée *Beurre de Karité* ou *Shea Butter,* que les indigènes emploient pour l'éclairage et qui, en Europe, sert à la fabrication du savon ou aussi, dans certains cas, à lubréfier les machines.

Le « *Wood Oil* » ou « *Huile de Bois* » provient d'une espèce de graine vénéneuse de la grosseur d'une noisette et dont l'écaille ressemble plus ou moins comme couleur et aspect à la cosse de la faîne. Ce produit est exporté principalement de la Nigéria méridionale.

L'*Indigo*, qui est excessivement répandu dans les régions humides de la côte, croît aussi à l'état sauvage dans les contrées du Nord, mais en moindre abondance et les Haoussahs le cultivent, pour cette raison, sur une assez vaste échelle. Il est employé exclusivement aux usages locaux et ne s'exporte pas.

Le *Camwood* ne se rencontre pour ainsi dire que dans les forêts des régions méridionales.

Les plantes textiles sont représentées principalement par le *Piassava,* les *Palmiers*, le *Raphia*, les *Bambous*, la *Ramie*, le *Borassus,* le *Luffa Egyptiaca* (Eponge végétale) et les *Cotonniers*.

Ces quatre derniers arbres appartiennent de préférence à la flore des contrées septentrionales.

Le *Cotonnier* ou *Eriodendron* est surtout fort commun dans le Nord et pousse en abondance dans les forêts de l'intérieur. Le duvet que renferment ses fruits est employé à divers usages par les indigènes et notamment pour bourrer les coussins de cuir, tandis que ses graines fournissent une huile servant à l'éclairage.

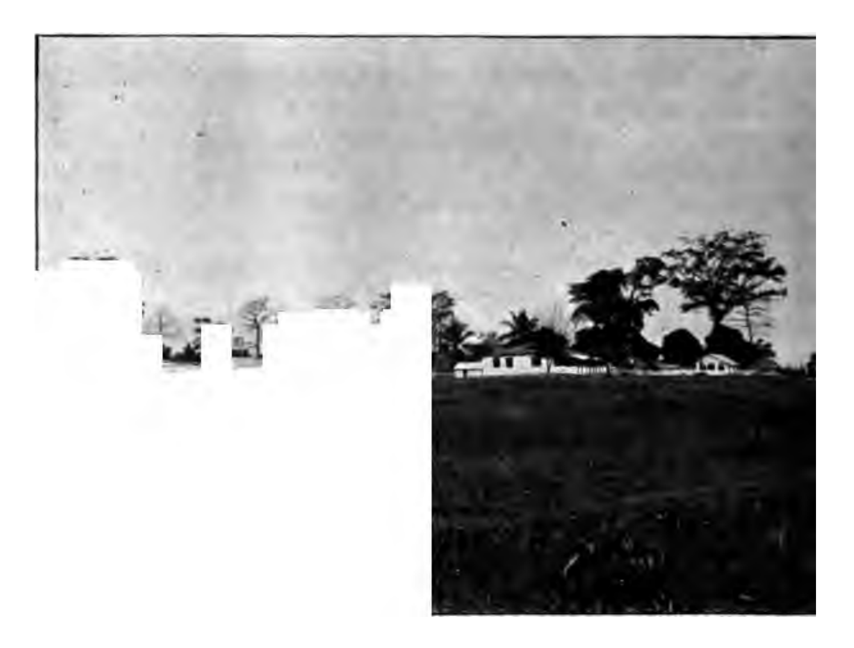
Le *Gossypium* croît à l'état sauvage et est énormément répandu dans le Nord comme dans le Sud, mais abonde davantage sur la rive gauche du Niger. Ses fibres sont usitées pour le tissage des étoffes indigènes. qui constitue la grande industrie de Kano.

Le *Raphia* se range parmi la catégorie des palmiers. mais il a une plus grande utilité comme plante textile. Il pousse de préférence à la côte et les indigènes en extraient un liquide fermentescible semblable à celui provenant de l'élaïs. Ses feuilles servent à la confection des toitures pour les cases et les fibres sont très estimées en Europe par les horticulteurs.

Le *Borassus* et le *Luffa Egyptiaca* sont aussi très communs dans les pays haoussahs. mais les indigènes se contentent simplement de manger leurs fruits.

Les plantes médicinales ou pharmaceutiques sont très variée et ne sont généralement connues que des indigènes, qui pour cette raison, sont seuls à les employer.

Il en est une cependant dont les Européens n'ignorent pa les propriétés et dont les fruits donnent lieu à un granc



Araba (NIGER), LA PRISON, LA PLACE D'EXERCICE ET LE PAVILLON DES OFFICIERS.

commerce avec la Nigéria septentrionale, parce qu'elle y fa totalement défaut. c'est le *Kolatier*.

Cet arbre existe à la côte et ne saurait subsister dans l Nord, en raison de la composition du sol et des conditior climatériques. Son habitat ne s'étend pas au-delà du 7me parallèle N.

La noix de Kola est très recherchée par les indigènes. tar de la côte que de l'intérieur, et constitue un des principau articles d'échange dans les pays haoussahs.

Le *Baobab* est fort abondant dans l'hinterland, et notamment sur la rive gauche du Niger où il était l'objet d'un certain culte jadis.

Son écorce et son fruit sont employés comme remède contre la fièvre, et les Haoussahs l'utilisent aussi pour combattre la dysenterie. Ses feuilles sont utilisées pour la préparation de certaines sauces.

Le *Strophantus* est également très répandu dans les régions nigériennes, où les indigènes s'en servent pour empoisonner leurs flèches, en mélange avec le fiel d'hyène ou de cadavre humain. Les effets de cette mixture sont foudroyants.

La *Cassia Occidentalis* croît communément le long des cours d'eau et dans les endroits humides. Ses propriétés diurétiques sont d'un précieux secours dans les cas de fièvre bilieuse hématurique.

Quant aux bois, on peut également les diviser en deux grandes classes, suivant les usages auxquels ils sont destinés, et à savoir : les bois d'exportation et ceux utilisés pour les besoins locaux.

Les forêts de la côte sont excessivement riches sous le rapport de l'abondance et de la diversité des essences. Celles-ci sont encore peu connues et on n'exporte guère que les bois d'Acajou et d'Ebène.

L'*Acajou* paraît être répandu en assez grande quantité et se rapproche sensiblement de celui de Lagos par ses caractères extérieurs. Il n'est guère exploité que dans la contrée du Bénin et, dans le Moyen-Niger, les nègres s'en servent pour la construction de leurs pirogues.

L'*Ebène* semble être relativement commun dans les forêts de la Nigéria méridionale. Il est exporté depuis quelque temps déjà vers l'Europe.

En ce qui concerne les bois destinés aux usages locaux, il en existe une grande variété et, parmi les espèces utiles, il y a lieu de citer spécialement l'*Iroko*, aujourd'hui beaucoup employé dans la construction dans ces possessions.

Le tronc du *Cotonnier* (*Eriodendron*) est très recherché des naturels des régions du Bas-Niger pour la confection des pirogues.

RÈGNE MINÉRAL.

On ne possède encore que de vagues renseignements sur les richesses géologiques des protectorats anglais du Niger,

mais on ne tardera pas à être éclairé sur ce point, grâce à la mission d'études géologiques organisée par l'Imperial Institute de Londres.

Argile. Le sol des régions méridionales consiste surtout en un limon ferrugineux composé d'une grande variété d'argiles plus ou moins compactes et généralement de coloration rouge-vif, d'autant plus prononcée que la quantité d'oxyde de fer est abondante.

Suivant leur composition, ces argiles sont employées par les indigènes à des usages différents, tels que la fabrication des poteries et la construction des cases.

Le **Fer** est excessivement répandu dans toute l'étendue des possessions et on le trouve communément sous forme de limonite. Il existe cependant aussi de l'oligiste, mais on le rencontre plus rarement.

Or. Des traces d'or ont été relevées dans la Nigéria méridionale. Cependantla valeur des gisements n'est pas encore connue.

Etain. Il existe dans la province de Bautshi des dépôts stannifères de quelque importance et il résulte des travaux de prospection effectués dans cette partie de la Nigéria septentrionale par M. Nicolaus, pour compte de la Niger Company, Ltd., que l'étain peut être exploité sur une distance d'environ 25 milles en rivière.

On le trouve sous forme de grains très fins donnant un métal désigné par les spécialistes sous le nom d' « étain noir », d'une très grande pureté et évalué aux prix moyen de 73 £ la tonne non fondu. Le gravier extrait de la rivière reviendrait à environ £ 1-5-6 la tonne et les frais de mise en œuvre ou de munipulation n'excèderaient guère 2/- pour une même quantité.

Sel et potasse. Certaines régions de la Nigéria septentrionale, principalement le Goummel et le Bornou, renferment encore de nombreux gisements relativement importants de sel et même de potasse.

Le **Granit** et le **Quartz** se rencontrent un peu partout, mais surtout au-delà de la bande forestière et les indigènes en font des meules pour broyer le mil.

Les **Grés Calcaires** sont aussi abondants dans l'intérieur du pays, mais ne sont guère employés par les indigènes, qui sans doute ignorent les usages auquels ils pourraient les destiner.

Le **Mica** se trouve de préférence dans la partie occidentale de la Nigéria méridionale.

La **Mozanite** a été rencontrée récemment en certains endroits du protectorat méridional.

Le **Talc** aurait également été découvert dans certaines régions de cette même possession. Aucun de ces trois derniers produits n'est cependant exploité.

RÈGNE ANIMAL

La faune des protectorats du Niger est identique à celle des possessions de Lagos, avec cette différence toutefois que celle de la Nigéria septentrionale est beaucoup plus riche et plus variée. La cause doit en être attribuée à l'insalubrité du climat de la côte et aussi au manque de goût de l'indigène de ces régions pour l'élevage, qni constitue une des principales occupations des peuples de l'hinterland.

Presque tous les animaux appartenant à la faune des protectorats du Niger ayant été décrits dans mon mémoire sur le Lagos, je ne signalerai que les specimens méritant une mention spéciale ou ceux auxquels se rattachent certaines particularités offrant quelque intérêt.

En ce qui concerne les animaux domestiques, il y a lieu de tenir compte qu'ils représentent en réalité la principale richesse des pays haoussahs et, dans cette catégorie, se rangent le **bœuf**, le **cheval** et l'**âne** ainsi que le **mouton**, dont l'élevage est pratiqué avec une rare intensité dans tous l'étendue de ces territoires.

On doit cependant y ajouter le **chameau** employé pour le bât par les habitants des contrées du Nord où il est assez communément répandu et rend de grands services aux caravanes.

Quant aux animaux sauvages, ils sont beaucoup plus nombreux et abondent particulièrement dans les régions voisines du lac Tchad.

On y rencontre entre autres l'**éléphant**, qui y vit en troupes relativement nombreuses.

Le **Rhinocéros** y est également signalé, mais très rarement.

L'**Hippopotame** au contraire est excessivement commun et pululle dans les eaux du Bas-Niger et de la Bénoué.

L'**Antilope** aussi se rencontre en bandes considérables dans l'intérieur et notamment sur la rive gauche du Niger.

Il en existe de différentes espèces parmi lesquelles beaucoup se font remarquer par la beauté de leur pelage.

La **Civette** fait de temps à autre son apparition dans les contrées du nord baignées par le Tchad, mais les indigènes ne connaissent guère la valeur de cet animal au point de vue commercial.

Le **lion** et le **léopard** sont assez communs dans les pays haoussahs et sont surtout nombreux dans le nord et dans les parages du Tchad.

L'**hyène rayée** se trouve très répandue au-delà du Niger et rôde de préférence aux alentours des agglomérations indigènes.

Loin de la classer dans la catégorie des bêtes nuisibles, on doit au contraire la considérer comme un animal de première utilité dans ces régions. Sa nourriture consistant presque exclusivement en charognes, elle dévore pendant la nuit les détritus que déversent les nègres autour des villages et débarrasse les abords des sentiers suivis par les caravanes des nombreux cadavres de bêtes crevées au cours de leur voyage vers la côte.

Sans le précieux concours de cet animal, on peut dire sans exagération que ces routes deviendraient pour la plupart impraticables : l'on doit aussi se demander ce qu'il adviendrait des populations habitant les grands centres, si l'hyène n'assumait avec les vautours et autres oiseaux de proie la tâche de les assainir en dévorant les tas d'immondices que les naturels sèment si insoucieusement autour de leurs cases.

Les **oiseaux** sont aussi largement représentés et à côté des innombrables rapaces, tels que l'**aigle,** le **vautour,** le **faucon,** que l'on rencontre dans la proximité des centres indigènes, vivent encore une série d'autres d'une certaine utilité commerciale et parmi lesquels figurent le **marabout,** la **grue couronnée** et l'**aigrette,** dont les plumes ou les duvets sont très recherchés.

Ces oiseaux, qui se tiennent de préférence aux abords des mares, établissent habituellement leur nid dans la cîme des grands arbres existant à l'intérieur des villages riverains du Moyen-Niger et y sont même l'objet d'une certaine vénération de la part des indigènes, qui, pour cette raison, ne les chassent pas.

La **Cigogne** aussi est très commune dans les territoires haoussahs.

Quant à l'**Autruche,** elle est surtout très répandue dans le nord de la Nigéria septentrionale, sur les confins des régions désertiques, c'est-à-dire dans le Kobbi, le Zaberma, l'Adar, le Zamphara et le Bornou, où elle vit à l'état sauvage.

Les **Reptiles** sont plus abondants dans les parties basses et humides de la côte que dans les contrées septentrionales.

Le Niger et la Bénoué sont peuplés d'une quantité innombrable de **Crocodiles**, principalement aux endroits où ces cours d'eau sont obstrués par des bancs de sable.

Les **Poissons** abondent dans toutes les rivières, notamment dans les eaux du Niger et de ses affluents ainsi que dans les nombreuses criques de la côte. Les espèces varient à l'infini et, en général, toutes celles qui se pèchent en eau courante sont comestibles,

Les **Mollusques** et les **Crustacés** ne se trouvent guère que sur les plages du littoral.

Les **Insectes** sont aussi nombreux dans les régions septentrionales que dans les terres basses de la côte. Partout, on constate la présence des **Fourmis**, des **Termites**, des **Moustiques**, des **Mouches**, des **Sauterelles**, des **Mille-Pieds**, des **Scorpions**, etc., etc.

Les **Sauterelles** font de fréquentes apparitions dans le Nord et causent de terribles ravages dans les cultures.

Enfin, l'**Abeille** est très commune dans les pays haoussahs. Les indigènes s'occupent beaucoup de son élevage pour en récolter le miel, qui se consomme sur place, et la cire, qui s'exporte vers l'Europe.

Je signale en terminant ce chapitre que le Gouvernement de la Nigéria septentrionale a adhéré officiellement depuis 1900 à la Convention Internationale de 1899, pour la protection des animaux sauvages. Les règlements institués à cet effet par le Haut-Commissaire stipulent les conditions auxquelles la chasse aux susdits animaux est subordonnée.

GOUVERNEMENT

Dans sa proclamation adressée au Sultan et aux Chefs notables de Sokoto, Sir F. D. Lugard a exposé dans ses

grandes lignes la manière dont le Gouvernement Britannique entend désormais exercer ses droits de suzeraineté sur les Etats indigènes de la Nigéria Septentrionale et voici en résumé en quoi ils consistent :

Les Foulanis s'étant approprié les Etats haoussahs par voie de conquête, ces contrées passent au Gouvernement Britannique dans les mêmes conditions, avec tous les droits y afférents. Il disposera donc des terres comme bon lui semblera. Les richesses minérales du pays lui appartiennent, mais les indigènes sont cependant autorisés, avec le consentement du Haut-Commissaire, à extraire le fer, le sel et les autres produits du règne minéral et à les mettre en œuvre, moyennant paiement au trésor des contributions instituées à cet effet.

Les Emirs et les Chefs actuels continueront à administrer le pays comme jadis et prélèveront telles taxes que le Haut-Commissaire approuvera. Les autorités désigneront la part qui devra en être réservée au Gouvernement, qui seul jouit du droit de lever des impôts.

Les Emirs auront à se conformer ainsi que les Chefs aux lois édictées par le Gouvernement et exerceront leurs pouvoirs suivant les prescriptions des Résidents.

La traite est interdite de même que l'importation des armes à feu de modèle perfectionné.

Les Alkalis et les Emirs rendront la justice comme par le passé, mais dans les limites stipulées par les autorités coloniales. Il en sera de même pour l'exécution des jugements prononcés par les tribunaux indigènes.

Le droit de taxer les commerçants n'appartient qu'au Gouvernement.

Seule, la monnaie britannique aura cours légal, mais les cauries pourront être acceptés suivant des tables d'échange à établir de commun accord avec les Chefs.

Les Emirs ou les fonctionnaires du Gouvernement ne pourront être nommés ou remplacés qu'avec le consentement du Haut-Commissaire et tout candidat choisi par les Conseils indigènes ne sera agréé qu'à la condition qu'il s'engage à respecter les lois en usage dans le protectorat.

Le Gouvernement garantit à ses sujets la liberté de conscience la plus large et entend n'intervenir sous aucun prétexte dans l'exercice de la religion mahométane.

Enfin, il est interdit aux Emirs ou Chefs de lever des armées et de se faire la guerre. Les différents devront être tranchés par la voie légale. En cas de nécessité, le Gouvernement accordera la protection de sa force armée.

Ce droit de suzeraineté était déjà prétendûment exercé par la R. N. Co., avant la révocation de la charte, mais il est un fait à noter, c'est que le Sultan de Sokoto n'a toujours envisagé le traité conclu avec cette Compagnie que comme un simple pacte d'amitié et partant a toujours refusé de reconnaître la proclamation émise par le Haut-Commissaire, le 1er janvier 1900, annonçant le transfert de l'administration au Gouvernement Anglais. C'est une des principales raisons qui ont amené les autorités coloniales à recourir à l'intervention de la force armée.

Le nouveau Sultan de Sokoto est donc aujourd'hui moins qu'un vassal de l'Angleterre et les nouvelles possessions, qui n'ont du protectorat que le nom, peuvent être au fond considérées comme de véritables colonies.

Il en est de même des territoires du Sud, où le régime administratif ne diffère pas quant au fond de celui qui est appliqué dans les contrées du Nord.

Les Nigérias septentrionale et méridionale sont administrées chacune par un Haut-Commissaire relevant directement du Secrétaire d'Etat au Ministère des Colonies et investi des pouvoirs les plus étendus.

Une décision récente du Gouvernement Britannique a réuni les possessions de Lagos et la Nigéria du Sud sous une seule administration, et le Gouverneur de Lagos est en même temps le Haut-Commissaire pour la Nigéria méridionale.

Les fonctions de Haut-Commissaire sont conférées actuellement à Sir F. D. Lugard, pour le protectorat du Nord, et à Sir Egerton, pour celui du Sud.

L'administration gouvernementale a son siège respectivement à Zungeru, à 12 milles au nord de Wushishi, l'ancienne résidence, et à Old Calabar, à l'embouchure de la Cross River. Cette dernière sera très probablement déplacée définitivement à Lagos.

En vertu des dispositions de l'Order in Council, de 1889, la partie des territoires appartenant à la R. N. Co. et comprise dans les limites actuelles de la Nigéria Méridionale a été annexée à cette dernière et l'ensemble de ces posses-

sions a été érigé depuis le 1[er] janvier 1900 en un protectorat, sous le nom de Nigéria Méridionale.

De même tous les territoires de cette Compagnie situés au-delà de la frontière Nord de la Nigéria Méridionale et limités par les Conventions franco-anglaises forment également, depuis cette date, un protectorat distinct du premier sous la désignation de Nigéria Septentrionale.

Le *Pouvoir législatif* est exercé par les Hauts-Commissaires, qui jouissent à cet effet des mêmes prérogatives que celles conférées au Gouvernement de toute colonie relevant de la Couronne Britannique.

Les lois des Protectorats Anglais du Niger sont représentées par un ensemble d'*Ordonnances*, d'*Orders in Council* et de *Proclamations* arrêtés par le Haut-Commissaire avec l'approbation du Roi.

Le *Pouvoir Exécutif* appartient également aux Hauts-Commissaires et est exercé conjointement avec les Supreme Courts, les Provincial Courts, les Native Courts et les Cantonment Courts.

Nigéria Méridionale. L'administration directe (Direct Governing Powers of Administration) consiste dans la perception des droits de douane, le pouvoir de juger les crimes graves commis par les indigènes ou les cas ressortissant de la jurisprudence civile ou criminelle et dans lesquels une ou plusieurs des parties intéressées sont étrangères au protectorat.

Le pouvoir administratif indirect (Indirect Governing Powers) réside dans le contrôle exercé par le Gouvernement sur les Native Courts.

La Nigéria Méridionale comprend 4 Divisions administrées chacune par un « Divisional Commissioner ».

Celles-ci sont subdivisées elles-mêmes en un certain nombre de Districts, dont les limites sont distantes d'environ une trentaine de milles du centre administratif. Ils sont placés sous l'autorité d'un Commissaire de District auquel est adjoint un « Assistant District Commissioner ».

Les attributions du Commissaire de District sont à la fois du ressort administratif et judiciaire. Il représente en effet le Gouvernement dans les affaires indigénes et préside d'office les Native Courts.

Les territoires de la Nigéria Méridionale sont encore subdivisés en un grand nombre de « Tribal Communities » (Communautés indigènes) ayant à leur tête un Chef assisté d'un Conseil de notables et assumant la charge d'entretenir les malades, les infirmes et les vieillards.

Suivant les prérogatives que leur confère la « Native Courts Proclamation », de 1901, ces « Native Councils » sont investis du droit d'instituer, avec l'assentiment du Haut-Commissaire, des règlements concernant l'application des lois indigènes ou de prendre toutes les dispositions nécessaires au développement du commerce et susceptibles d'assurer la bonne administration ainsi que le maintien de l'ordre dans les districts soumis à leur juridiction.

Ce système offre pour les indigènes le grand avantage de leur conserver une large autonomie, car il laisse à chaque tribu le soin de faire ses propres lois, pour autant évidemment que celles-ci ne portent pas atteinte à l'égalité de tous les individus.

L'« Ordinance Extension Proclamation », de 1900, instituée conformément aux dispositions de « The Southern Nigeria Order in Council », de 1889, qui prescrit que toutes les lois préexistantes et en usage dans le Niger Coast Protectorate sont applicables à la Nigéria Méridionale, toutes celles édictées par la R. N. Co. ayant été abrogées, en vertu de la « Regulations Repealing Proclamation », de 1900.

Nigéria septentrionale. Administrativement, la Nigéria septentrionale est divisée en 16 Provinces soumises chacune a l'autorité d'un Résident et d'un « Assistant Resident ».

Les territoires du Nord sont également subdivisés en un certain nombre de Districts administrés par les Chefs indigènes.

Les lois instituées sous la domination des Foulanis ont ont été maintenues provisoirement en vigueur avec certains amendements et le Haut-Commissaire a décidé de mettre à profit autant que possible les qualités administratives de ce peuple.

Le régime administratif appliqué dans la Nigéria Septentrionale, est donc le même que celui adopté par la Nigéria Méridionale, sauf quelques modifications.

Dans un chapitre précédent, j'ai déjà exposé le mode d'organisation intérieure des pays haoussahs et j'ai décrit en

même temps le système employé par les Foulbés pour la perception des impôts.

Sir F. D. Lugard, dans son rapport de 1902 préconise le maintien de l'ancien régime pour le prélèvemént des taxes, mais en y introduisant cependant quelques réformes, d'ailleurs nécessaires.

Le Chef vassal devrait résider désormais dans le fief soumis à son autorité, les « Adjeles » seraient supprimés et la charge de collecter les impôts serait dévolue au Chef de District (local) et sous le contrôle du Résident Britannique.

Quant à la répartion du tribut, elle serait établie comme ci-après :

Emir	40 %
Gouvernement	28 %
Chef vassal	20 %
Chef de District (local) . .	10 %
Chef de village . . . , .	2 %

Les lois élaborées par la R. N. Co. ont été abrogées par la proclamation de 1900 et remplacées.

Justice. Nigéria Septentrionale. L'organisation judiciaire des nouvelles possessions du Nord n'est encore complète, quoique cependant les autorités coloniales aient déjà fait de grands progrès dans cette voie.

Cette question est certes une des plus graves à résoudre et le travail exige d'autant plus de tact et de délicatesse que l'on se trouve ici en présence d'une organisation qu'il est de l'intérêt du Gouvernement de respecter dans la mesure du possible pour ne rien lui enlever de son ancien prestige.

Des cours de justice ont été créées dans la plupart des grands centres du pays et ces institutions appartiennent à des catégories différentes suivant les pouvoirs qui leur sont conférés.

La *Supreme Court* a son siège à Wushishi, c'est-à-dire dans la capitale, et étend sa juridiction sur tout le protectorat, à toutes les personnes non indigènes et à tous les « Cantonments ». Elle est présidée par le « Chief-Justice » et peut juger en appel les décisions prises par les autres cours.

La Cour suprême administre la loi stricte, autrement dit, telle qu'elle est conçue et appliquée en Angleterre.

Provincial Courts. Dans les provinces éloignées du siège de la Cour suprême, les Résidents, en outre de leurs fonc-

tions administratives, ont droit de juridiction sur les indigènes, mais toutes les décisions d'une certaine gravité doivent être soumises à l'approbation du Haut-Commissaire, qui peut les déférer à la Cour suprême, sur l'avis de son conseil.

Le Haut-Commissaire exerce donc en réalité un droit d'appel sur tous les jugements prononcés par les Résidents et, à cet effet, ceux-ci sont tenus de lui adresser régulièrement leur « cause list » accompagnée des minutes et d'un précis



LE L[t] HALFPENNY ET SON DÉTACHEMENT (TROUPES DE LA NIGERIA).

xposant chacun des cas figurant au rôle. Ces « lists » sont ontrôlées et contresignées à la fois par le Haut-Commissaire et l'« Attorney General ».

Les Provincials Courts appliquent la loi anglaise modifiée ar les lois et les coutumes indigènes.

Les *Native Courts* sont établies dans la plupart des centres e quelque importance et partout où la nécessité les réclame. Elles fonctionnent concurremment avec les Provincial Courts out en demeurant plus ou moins indépendantes les unes

des autres, et leur juridiction relève tant du domaine civil que criminel. Elles ont à connaître de tous les délits ou crimes commis par les natifs, sauf les infractions aux lois du protectorat étrangères aux coutumes ou lois indigènes, telles que les « Slavery », « Liquor ». « Fire arms » « Personal proclamations », etc., qui sont généralement du ressort des Provincial Courts.

Les jugements prononcés par les tribunaux indigènes sont soumis au contrôle du Haut-Commissaire et des officiers judiciaires du Gouvernement.

Les *Cantonment Courts* sont en quelque sorte des tribunaux de simple police ou de première instance, et sont établis dans quelques centres importants, tels que Jobba et Lokoja, par exemple.

Le « Cantonment Magistrate », comme d'ailleurs les juges des autres cours secondaires, sont de droit « Commissioner » de la Cour suprême, à laquelle ces tribunaux sont affiliés.

Les Cantonment Courts exercent leurs pouvoirs concurremment avec les Cours provinciales.

Nigéria Méridionale. L'organisation judiciaire date de fin avril 1900, époque à laquelle une série de proclamations furent issues pour réglementer définitivement l'administration de ce protectorat.

Le pouvoir judiciaire est exercé par la *Supreme Court*, les *District Courts* et les *Native Courts*.

L'organisation de la justice est donc sensiblement la même que dans le protectorat du Nord.

La *Supreme Court* jouit des mêmes pouvoirs que la Haute Cour de Justice en Angleterre, avec cette différence cependant qu'elle a le droit d'appliquer des lois et coutumes indigènes existant dans le protectorat, pour autant que celles-ci ne soient pas contraires à la nature, à l'équité et au bon sens. De même, elle ne peut priver personne du bénéfice de ces lois ou coutumes, si celles-ci répondent aux conditions exigées.

Les « *District Courts* » sont directement affiliées à la Cour suprême en vertu des dispositions de la « Criminal Procedure Proclamation » et de la Commissioners Proclamation » qui porte la juridiction de cette dernière cour aux premières, dans les limites spécifiées dans la susdite proclamation.

Les « *Native Courts* » sont investies des pouvoirs nécessaires pour instruire les affaires ressortissant de la juridiction civile et criminelle. Les cas ne concernant que les indigènes peuvent être jugés par des indigènes mais sous le contrôle du Commissaire de District, qui occupe de droit la présidence de toutes les « Native Courts » ayant leur siège dans sondistrict.

La « Criminal Procedure Amendment Proclamation » établit les conditions relatives au jugement des étrangers accusés de délits commis dans les eaux du protectorat. Elle donne en outre le droit au Haut-Commissaire de constituer un tribunal spécial, si les circonstances l'exigent, au lieu même où le délit s'est produit. Cette cour se composerait d'un Commissaire de District et des Chefs indigènes du district.

Police. — En 1902, la police de la Nigéria septentrionale, ne comptait guère que 150 hommes, mais un corps complet de Constabulary est actuellement en voie de formation, de façon à ce que chaque province disposera à l'avenir d'une cinquantaine d'agents, qui seront placés sous les ordres d'un « District Superintendent » européen.

Dans la Nigéria Méridionale, la police, qui était connue auparavant sous le nom de « Court Messengers », se composait en 1901 de 180 hommes, mais, depuis lors, elle a été complètement réorganisée et augmentée.

Prisons. — Le nombre des prisons établies dans le protectorat du Nord est très restreint et, en réalité, il n'en existe que dans les grands centres comme Jebba, Lokoja, Zungeru et Ibi.

La construction de ces établissements est des plus urgente. eu égard aux grandes difficultés que présente la détention des prisonniers. Aussi les évasions sont-elles fréquentes.

Les peines prononcées par les Cours indigènes consistent généralement en châtiments corporels tant pour les hommes que pour les femmes, mais les condamnés sont autorisés à racheter les « lashes ». La préférence des juges indigènes pour cette sorte de peine réside simplement dans le fait que l'emprisonnement est considéré dans la contrée comme une punition barbare, qui revêt à leur sens tout le caractère de l'esclavage, et l'institution d'un code pénal est certes un travail qui demandera, de la part des autorités judiciaires, beaucoup de perspicacité et une étude approfondie des us et coutumes des différentes tribus habitant le protectorat.

En principe, le Gouvernement a laissé jusqu'ici aux Cours indigènes le soin d'exécuter leurs propres sentences, sous le contrôle des Résidents et pour autant que celles-ci ne fussent ni inhumaines ni cruelles ou injustes. Les individus condamnés par ces tribunaux ne sont pas incarcérés dans les prisons du Gouvernement pour cette même raison.

Les cas, dont les cours de justice ont à connaître le plus souvent, sont ceux qualifiés par la loi de « Personation », qui consistent dans le fait de certains individus d'extorquer à leur profit tout espèces de choses des mains des indigènes au nom du Gouvernement. Les coupables sont habituellement des soldats licenciés, des boys de soldats, des employés du Gouvernement et autres. Il suffit en effet d'exhiber le fez rouge, dont la troupe est coiffée, pour qu'immédiatement on obtienne satisfaction, tant les habitants des villes éloignées en ont peur.

Dans la Nigéria méridionale, les prisons sont divisées en deux classes suivant la durée de la peine.

Celles de première classe sont affectées aux prisonniers condamnés à plus de 2 ans et celles de seconde classe ne reçoivent que ceux dont l'emprisonnement ne doit durer que de 6 mois à 2 ans au maximum.

Il existe une prison de 1re classe (à Old Calabar), 2 de 2de classe et 16 « lockups » destinés aux condamnés à moins de 6 mois.

En outre, à chaque « Native Court » est annexée une prison affectée spécialement aux individus ayant à purger une peine n'excédant pas un mois.

Les prisonniers sont astreints à certaines occupations, qui ont lieu tantôt à l'intérieur, et tantôt consistent en travaux d'assainissement, entretien de routes, transports des bagages aux steamers, etc., etc. Dans certaines prisons, ils confectionnent des nattes, des brosses ou d'autres objets.

Cultes. — Les cultes sont représentés dans la Nigéria septentrionale par les Mission Catholique Romaine, Toronto Mission et Church Missionary Society établies respectivement à Ibi, Pataji, Loko et Ghirko.

Certaines de ces missions ont sollicité auprès des autorités gouvernementales l'autorisation de pouvoir s'établir également dans d'autres grands centres du protectorat, mais elles se sont heurtées à un accueil plutôt défavorable eu égard à

l'hostilité manifestée par les indigènes musulmans contre ces établissements.

Les missionnaires catholiques ont installé à Ibi, parmi les populations païennes, un asile et un camp pour les esclaves libérés ainsi qu'une mission.

A Pataji, au confluent de la Kaduna et du Niger, la Toronto Mission a établi une ferme modèle pour la culture du coton, qui semble vouloir donner d'exellents résultats.

Dans la Nigéria méridionale, les établissements religieux sont répartis comme suit :

Church of England	29
United Free (Pesbyterian) Church of Scotland	8
Irish Protestant (Undenominational)	9
Primitive Methodist	4
Catholique Romaine	14

Instruction. — En raison du nombre restreint d'établissements religieux que compte actuellement le protectorat de la Nigéria du Nord et de l'insuffisance des ressources budgétaires, il n'existe encore que quelques rares écoles, mais il est à supposer, qu'au fur et à mesure que l'organisation du pays se complètera, l'enseignement acquerra aussi un plus grand développement.

En fait d'établissements d'instruction, il n'y avait en 1902 que quelques écoles mahométanes et les institutions de la « Freed Slaves Home » comprenant une école gardienne et des cours de blanchisserie pour jeunes filles.

En outre, les garçons étaient admis à suivre les cours de travaux manuels donnés dans les ateliers de l'Administration des Travaux Publics ainsi que ceux des Départements du Télégraphe, de la Marine et de l'Imprimerie.

Par contre, l'organisation de l'enseignement a fait de réels progrès dans la Nigéria du Sud, pendant ces dernières années, et, en 1902, les établissements d'instruction étaient au nombre de 61.

Ces écoles appartiennent aux diverses missions établies dans le protectorat. Elles sont subsidiées par le Gouvernement et soumises au contrôle d'un Inspecteur européen.

Le budget de l'instruction comportait cette même année une somme de £ 1238, répartie entre tous les établissements de cette dernière possession.

Actuellement, il n'existe pas d'écoles officielles, mais il en est deux qui, outre la subvention du Gouvernement local reçoivent encore un subside des chefs indigènes. Ces établissements consistent en une école primaire installée à Bénin et un Institut industriel érigé à Ogugumanga. Cette dernière école, dont la presque totalité des élèves sont internes, bénéficie en outre de subventions importantes accordées par les négociants européens et, en présence de l'augmentation sans cesse croissante du nombre d'indigènes fréquentant les cours, il a été décidé de la transférer à Bonny.

La « Hope Waddell Institution , » fondée à Old Calabar par la « United Free Church Mission », initie ses pensionnaires aux travaux d'imprimerie, de coupe et de charpenterie, en même temps qu'elle leur donne une bonne instruction moyenne.

De plus, il a été décidé d'instituer des « Intermediate Schools », c'est-à-dire, des espèces d'écoles moyennes annexées à la « Hope Waddell Institution » ainsi qu'une « High School », qui sera placée sous la surveillance d'un « Board of Education ».

Cet établissement comprendra un internat et un externat.

La langue anglaise est enseignée dans toutes les écoles du protectorat.

Armée. Les forces militaires pour les deux protectorats se composent du « Northern Nigeria Regiment » et du « Southern Nigeria Regiment » casernés dans les grands centres du pays et qui, avec les effectifs de Lagos, de la Côte d'Or et de Sierra Leone, constituent un corps unique désigné sous le nom de « West African Frontier Force ».

Les forces du Sud sont composées en grande partie d'indigènes haoussahs venus du protectorat du Nord tandis que celles de la Nigéria septentrionale sont recrutées presque toutes dans l'hinterland de Lagos.

Le Northern Nigeria Regiment comprend aussi un corps d'infanterie montée, qui a rendu des services très appréciables dans les récentes campagnes entreprises contre les Sultans de la rive gauche, lors de l'occupation du pays par les troupes britanniques.

L'armement consiste en fusils-mousquetons Lee-Enfield cal. 303, en canons Maxim de même calibre pour l'infanterie et

7 pounder R. M. L. guns et canons Vickers-Maxim de m/m. pour l'artillerie.

Flotille. Le Gouvernement des deux protectorats dispose une flotille assez nombreuse comprenant en partie les anens sternwheelers et les steamlaunches repris à la R. N. Co., uxquels sont venus s'ajouter quelques autres bâtiments, d'un ype plus récent et destinés au service fluvial des passagers t marchandises sur le Bas-Niger et ses affluents.

Une cale de radoub de 432 pieds de long a été construite ı Burutu par la R. N. Co. et peut recevoir les embarcations l'un tonnage maximum de 500 T.

Marine marchande. Les ports de la côte sont desservis régulièrement par un grand nombre de navires de mer de tout tonnage appartenant à différentes compagnies parmi lesquelles deux sont anglaises et une de nationalité allemande.

Bienfaisance. *Freed Slaves Home.* Le Gouvernement de la Nigéria septentrionale a créé un asile pour les esclaves libérés et ceux dont la santé exige des soins particuliers. Un établissement est actuellement en voie de construction à Zungeru.

Les esclaves libérés d'un certain âge sont employés dans les établissements ou ateliers du Gouvernement et, suivant Sir F. D. Lugard, ce système est préférable à celui de les confier à des familles indigènes, de les laisser aller à l'abandon ou encore de donner les jeunes filles comme femme ou concubine aux soldats.

Aucun adulte libéré n'est tenu de rester dans la Freed Slaves Home contre sa volonté et ne peut être contraint de recevoir une éducation religieuse.

La traite est officiellement abolie en vertu des dispositions de la Proclamation n° 2 présentée par le Haut-Commissaire à l'approbation du Roi d'Angleterre, en 1900. Cette loi stipule que tout enfant indigène ou non né dans le protectorat après la date de sa promulgation (1er avril 1901) est libre et édicte en outre les pénalités auxquelles exposent les transactions ou la possession d'esclaves pour autant que ceux-ci soient considérés comme sujets britanniques.

En ce qui concerne le servage, le Gouvernement estime que son intervention doit simplement se réduire à veiller sur l'observation des préceptes du Coran, qui sont suffisants à cet égard.

Quant aux cas spéciaux, ils peuvent être tranchés par les Cours indigènes, conformément aux instructions transmises aux Résidents relativement au règlement de ces affaires.

La « Protection of Natives Proclamation », N° 12, présentée en 1900, protège les indigènes contre les délits désignés sous le nom de « Personation » consistant dans le fait d'extorquer ou d'exiger des redevances au nom du Gouvernement. La loi les assimile au vol avec violence et punit les délinquants de châtiments corporels.

Hôpitaux. En 1902-1903, le corps médical de la Nigéria septentrionale comprenait :

24 Docteurs
14 Infirmiers
12 Infirmières
16 Assistants indigènes

répartis sur un espace d'environ 300.000 sq. m. dans les divers hôpitaux et stations sanitaires du protectorat.

Un hôpital central avec morgue est établi à Zungeru, où s'élèvent en outre deux autres établissements médicaux réservés aux natifs et aux employés indigènes.

Des dispensaires pour le traitement des indigènes seront installés bientôt dans tous les autres centres administratifs du protectorat.

Pour ce qui est de la Nigéria méridionale, il existe à Old Calabar deux hôpitaux affectés l'un au traitement des Européens et l'autre à celui des indigènes.

Le Gouvernement a établi dans ce même centre un système de distribution d'eau potable. Celle-ci provient d'une source située à environ 3/4 de mille de la ville et est captée dans un grand tank pour être ensuite amenée dans les réservoirs des habitations européennes au moyen d'une canalisation.

Budget. L'année financière pour les deux protectorats commence le 1er avril pour finir le 31 mars suivant. Les tableaux figurant aux pages 61 et 62 donnent en détail les budgets de la Nigéria septentrionale et de la Nigéria méridionale pour les exercices 1901-1903.

Il résulte de l'examen de ces tableaux que le Gouvernement Anglais intervient pécuniairement pour la plus large part dans les recettes du protectorat du Nord, par des « Grants-in-Aid », qui figurent aux budgets de 1900-1901 et 1901-1902 respectivement pour une somme de 288 000 £ et 280.000 £,

dont 200.000 £ ont été affectées chacune de ces années à l'entretien de la West African Frontier Force et le restant à l'administration civile.

En outre, les possessions de Lagos et la Nigéria méridionale accordaient respectivement un subside annuel de 10.000 £ et 34.000 £, ce dernier en compensation des droits de douane perçus sur les marchandises en destination de la Nigéria septentrionale. Toutefois, en vertu d'une décision du Secrétaire d'État, la subvention versée par la Colonie de Lagos a été supprimée depuis 1900.

Comparé avec celui de l'exercice précédent, le budget est resté sensiblement le même pour le Nigéria septentrionale en 1901-1902, tant du côté des recettes que des dépenses.

Par contre, celui de la Nigéria méridionale s'est considérablement accru dans ces dernières années et correspond à peu près au double de ce qu'il était en 1899-1900 et l'augmentation des recettes est due principalement à l'accroissement du commerce d'importation depuis la révocation de la Charte de la R. N. Co.

NIGÉRIA SEPTENTRIONALE

1901-1902

RECETTES		DÉPENSES	
	£ s d		£ s d
Revenu local :		Bureaux du H.-C. . . .	3.848-18- 0
Licences, Accises, etc. .	631- 0- 8	Secrétariat.	2.145- 3- 7
Frais de Justice	1,393-14-10	« Political » (Slave Home).	11,413-14- 4
Postes et Télégraphes . .	1,283-11- 1	Justice	1,786- 0- 7
Intérêts	29-11- 9	Trésorerie	3,733-12- 8
Rentes sur propriétés du Gouvernement. . . .	1- 0- 0	Postes et télégraphes . .	5,726- 2- 3
Divers	1,085- 1-10	Département Médical . .	16,360- 2- 7
Subvention Impériale . .	280,000- 0- 0	Imprimerie	956- 1-11
Id. de la Nigéria Méridionale.	34,000- 0- 0	« Audit »	832- 7- 4
		Police et Prisons	3,596-12-11
		Approvisionnements et Distribution.	4,197- 5- 8
		West African Front. Force	132,583- 1- 8
		Marine et Ateliers de Consn	29,103- 2- 8
		Travaux Publics	53,013- 2- 0
		Etudes Chemin de Fer. .	1,383- 6-11
		Divers	27.840-10-11
Total. . £	318,424- 0- 2	Total. . £	298,519- 6- 0

Comme l'indiquent les détails renseignés ci-dessus, ce sont principalement les frais d'entretien de la W. A. F. F. qui ont absorbé la majeure partie du revenu de ce protectorat et, sur les 830,000 £. que le Gouvernement Impérial a versées de sa caisse, depuis 1897-1898 à 1900-1901, £ 611,192-6-3 ont été dépensées dans le même but. Le solde en a été ristourné au Gouvernement Britannique. Ces frais ont été nécessaires surtout pour l'organisation des expéditions envoyées contre les Sultans de la rive gauche.

NIGÉRIA MÉRIDIONALE

1901-1902

RECETTES	£ s D	DÉPENSES	£ s D
Douanes	335,929- 0- 0	Pensions	930-12- 6
Licences	5,407- 0- 0	Haut Commissaire	4,744- 3- 0
Frais (spécific services)	9,326- 0- 0	Secrétariat	2 276- 5- 2
Postes	4.341- 0- 0	Administration et « Political »	25.005- 0- 0
Divers	6.810- 0- 0	Justice	3.781- 9- 5
		« Survey Department »	1.718- 5- 1
		Trésorerie	3.275- 8- 5
		Douanes	8.299- 1- 4
		Postes	3,668-18- 2
		Imprimerie	1,964- 4- 5
		« Audit »	740-13 10
		« West African F F. »	53,043-16- 6
		Département Maritime	46.234- 1-10
		Prison	10.575-16- 3
		Département des Forêts et Stations Botaniques	2,757- 7- 9
		Département Médical	13 278- 4- 7
		Id Sanitaire	1.174-16- 7
		Transports	15,607- 7- 0
		Aborigènes	9.203-18- 3
		Enseignement	1,070- 6- 5
		Subvention à la Nigéria Septentrionale	33,785-10- 0
		Travaux Publics	51,056- 7- 1
		Divers	37,205- 8- 9
Total £	361,815- 0- 0	Total £	331,396 16- 4

Douanes. — Depuis la reprise des possessions du Niger par le Gouvernement Britannique, le régime douanier, revisé d'abord par la Proclamation n° 21 du 13 juillet 1900, a été complètement réorganisé conformément aux prescriptions de la Proclamation du 8 décembre 1900, modifiée elle-même en ce qui concerne le taux des droits ad valorem par celle du 30 mars 1901.

Sous le rapport du régime douanier, les Nigérias septentrionale et méridionale ne forment qu'un seul territoire avec les Possessions limitrophes de Lagos.

D'après le tableau figurant à la p. 62, il est aisé de se convaincre que c'est dans le produit des droits de douane qué le Gouvernement de la Nigéria méridionale puise ses principales ressources budgétaires. En effet, les recettes de cette administration pour l'exercice 1901-1902 représentent à peu près 93 °/₀ du revenu total. Sur les 335.929 £, qu'elle a rapportées, cette même année, les droits spécifiques se chiffrent par 283 782 £, tandis que ceux ad valorem n'ont produit que 52.147 £. La grande différence existant entre ces deux montants est due notamment à l'énorme importation des alcools et surtout du genièvre de traite consommé exclusivement par les indigènes de la côte. Ceci correspond donc à dire que c'est de l'abus de l'alcool que le Gouvernement tire les revenus nécessaires à l'entretien de son administration.

Contributions. — Les droits de douane appliqués aux marchandises importées dans la Nigéria septentrionale étant perçus soit par les autorités de la Nigéria méridionale, soit par celles de Lagos, les recettes budgétaires de ce protectorat sont restreintes, bien que les charges administratives soient plus considérables que celles des possessions du Sud. Le pays occupe une superficie 5 1/2 fois plus grande et jusqu'à présent le budget local a dû être équilibré par des subventions importantes accordées par le Gouvernement Britannique et la Nigéria méridionale. Il a même été sérieusement question d'annexer le Protectorat du Nord en place de celui du Sud aux territoires de Lagos et de les réunir sous une même administration.

L'absence de ressources a forcé le Gouvernement à étudier l'institution d'un système de taxes ou contributions et le Secrétaire d'État a autorisé et approuvé à cet effet la

création d'un département spécial, dont les attributions comprendront la répartition et la perception de ces impôts.

Depuis 1901, ce système de taxes fonctionne déjà, mais seulement à titre provisoire, en attendant que le nouveau projet soit définitivement élaboré.

Ces impôts consisteraient :

1° en une contribution foncière intéressant à la fois la propriété et le produit du fonds. Cette taxe serait perçue sur le tribut prélevé par les Chefs ou les Communautés indigènes, et dont elle représenterait un peu plus du quart. Quant aux habitants indépendants de toute autorité de ces chefs ou communautés, ils verseraient l'impôt directement entre les mains des Agents du Gouvernement ;

2° un droit d'octroi de 5 % sur les marchandises importées ou exportées par les caravanes, pour chaque province traversée, avec un maximum de 15 % ;

3° une taxe sur les pirogues indigènes variant de 5/- à 3 £ par an suivant leur capacité ;

4° un droit sur la vente et la fabrication des boissons alcooliques indigènes.

En outre, l'ancienne taxe de 1 £ par tonne perçue par la R. N. Co. sur le sel importé de la Nigéria méridionale a été rétablie.

Ce système d'impôts n'est en somme que la consécration officielle de l'ancien régime institué par les Foulanis et d'ailleurs appliqué précédemment par la R. N. Co.

Ces taxes constituent pour la plupart une sorte d'impôt sur le revenu, car elles n'atteignent en réalité que les indigènes de la classe « aisée » et le Haut-Commissaire estime qu'elles permettront, avec les subventions de la Nigéria méridionale et de Lagos, ainsi que le produit des douanes à équilibrer le budget local.

(A suivre).





Un nouveau cas de Trypanosomiasis chez l'Européen

Cette nouvelle observation de *Trypanosomiasis* chez l'Européen — la quatrième que nous relatons depuis moins de deux ans (1) — prouve à nouveau que les blancs ne possèdent pas l'immunité contre les trypanosomes. Longtemps on a pu croire que l'Européen ne contractait pas la maladie du sommeil ou trypanosomiasis : les récentes observations ont prouvé que si le blanc était moins fréquemment infecté que le noir, il n'en était pas moins sensible au trypanosome.

Le R. P. D., âgé de 30 ans, missionnaire catholique, est arrivé au Congo en septembre 1901. Il séjourna pendant un an à la mission de S..., près de Lusambo (district du Lualaba-Kasaï). Les cas de maladie du sommeil sont très fréquents à cette mission, et dans les environs immédiats il y a de nombreuses tsé-tsé. Notre malade y fut constamment bien portant, à part une indisposition passagère, provoquée par un léger accès de fièvre.

En novembre 1902, il fut envoyé à T..., près de Kanda-Kanda, endroit où la maladie du sommeil n'aurait pas encore fait son apparition. Notre malade n'y fut jamais indisposé.

En juillet 1903, il fut envoyé à K..., *mission décimée par la maladie du sommeil.* Il s'y porta bien pendant deux ou

1. Voir dans le « Bulletin de la Société d'Études coloniales de Bruxelles, les n°s du 15 avril 1903 — du 15 février 1904 — du 15 novembre 1904.

trois mois, mais à la fin de 1903, il eut de temps à autr de petits accès de fièvre. Ces accès fébriles n'étaient pa influencés par la quinine ; d'ailleurs le malade, *depuis so arrivée en Afrique, prenait journellement de 30 à 40 centigramme de quinine.*

Au début, l'accès fébrile réapparaissait tous les mois ou toutes les trois semaines ; après 2 ou 3 mois, l'accès se reproduisait tous les 15 ou 10 jours, ensuite tous les 8 jours Au moment où le malade vient nous consulter, la fièvre reparaîtrait tous les 5 ou 6 jours. Mais il est à noter que le malade n'a jamais pris la température d'une façon régulière, et que très rarement même il a fait usage d'un thermomètre.

D'après le malade, l'accès de fièvre n'était pas précédé de frisson ; l'ascension thermique coïncidait avec une céphalalgie assez intense, et se terminait par une transpiration abondante L'accès fébrile ne durait quelquefois qu'un jour, souvent deux, très rarement trois ou quatre jours. Pendant ces accès, jamais le malade ne dut se mettre au lit et l'appétit était bien conservé ; après l'accès, le malade éprouvait une grande lassitude dans les membres inférieurs.

Vers le mois de mars ou d'avril 1904, le malade aurait eu deux taches d'*erythème*, dont une au genou et une au dos ces taches n'étaient pas prurigineuses et persistèrent pendant cinq à six jours.

A la même époque, s'est manifesté un léger affaiblissement de l'*acuité visuelle* : le malade voyait les objets « comme à travers un léger voile », symptôme s'accusant beaucoup plus après un travail exigeant un peu d'attention.

Au commencement du mois de novembre 1904, à bord du bateau le ramenant à Léopoldville, le malade s'est aperçu d'un léger *œdème* aux chevilles des deux côtés, mais plus accusé au pied gauche.

Examen du malade, 16 novembre 1904. Sujet de taille moyenne, largement bâti, paraissant jouir d'une bonne santé nutrition générale bien conservée.

L'examen des organes ne fait pas constater d'altération typiques.

Poumons : à la percussion, les limites sont sensiblemen normales ; — à l'auscultation, la respiration est pulmonair

aux deux temps, l'expiration est un peu prolongée, pas de râles.

Cœur : la zône de matité remonte dans la ligne parasternale jusque la 4me côte ; la pointe du cœur bat dans le 5me espace intercostal, à 2 centimètres en dedans de la ligne mamillaire gauche; pas de matité à droite du sternum. Les battements du cœur se perçoivent dans le 5me espace, sur une étendue de 3 travers de doigts ; ils se perçoivent faiblement dans le 6e espace, pas dans le 4e. A l'auscultation, les tons du cœur sont forts, surtout le premier, pas de bruits anormaux.

Le *pouls* est fort, régulier, accéléré (voir le tracé), tension bonne, artère légèrement cordonneuse.

Abdomen : assez gros, tension trop forte, pas de résistance anormale à la palpation profonde.

Estomac, pas dilaté ; — *gros intestin*, pas palpable ; fonctions estomacales et intestinales régulières.

Rate : matité remonte jusqu'à la 8me côte dans la ligne axillaire moyenne, ne dépasse pas le rebord costal ; à la palpation. négative.

Foie : pas augmenté.

Système lymphatique : dans le cou, il y a de chaque côté une chaîne de ganglions gros et durs, formant des nodosités bien visibles ; — dans la fosse sus-claviculaire, les ganglions sont palpables mais peu gros ; ganglions sous-maxillaires, gros et durs ; — dans l'aisselle et dans l'aîne, gros paquets de ganglions durs. — Dans les autres parties du corps, les ganglions ne sont pas palpables.

Parmi les *réflexes* tendineux, seul le réflexe rotulien est positif, mais pas exagéré ; les réflexes cutanés sont tous négatifs. Le réflexe pupillaire est positif, pas d'inégalité dans l'ouverture pupillaire (un examen ophtalmoscopique n'a pu être pratiqué).

La *force musculaire* est bien conservée.

Au moment de l'examen, il n'y a pas d'œdème, ni aux chevilles, ni aux paupières. Pas de taches d'érythème.

Urines : ne renferment ni sucre, ni albumine. *Dosage de l'hémoglobine* (Gowers) : 68 o/o.

Température (voir tracé page 68) : la température est constamment au-dessus de la normale ; les 17 et 18, elle atteint ou dépasse 38° C ; les 3 jours suivants, elle est plus basse

de quelques dixièmes, pour atteindre ou dépasser de nouveau 38° C, les 22 et 23. — Les sensations subjectives sont pour

ainsi dire nulles : le malade se plaint d'une céphalalgie intense et de tiraillements dans la jambe gauche.

Examen du sang, fut pratiqué journellement, dans des préparations à frais (couvre-objet de 18 m/m²). L'examen fut *positif* les 18, 19 et 21 novembre. Les parasites furent toujours très rares. Les caractères morphologiques des trypanosomes correspondaient en tous points à ceux que nous avons décrits précédemment pour le *Trypanosoma gambiense*.

Traitement : à partir du 21 novembre 1904, le malade est soumis au traitement arsenical, provisoirement nous faisons prendre la liqueur de Fowler par la bouche.

Le malade étant gardé en observation, nous communiquerons ultérieurement l'évolution de la maladie et le résultat du traitement.

Léopoldville, le 24 novembre 1904.

A. BRODEN.





Généralités.

Le Papyrus en Italie. — Des papyrus existent encore en Sicile dans le bassin du fleuve Anapus, mais leur existence est très menacée; les journaux italiens prétendent que cette plante risque d'être détruite à courte échéance. Un appel a été adressé aux académies et á diverses puissantes associations dans le but d'obtenir du gouvernement des mesures de protection. Quand la Sicile faisait partie du royaume de Naples, la forêt de papyrus était propriété domaniale, et un règlement, ayant force de loi et non abrogé, pourvoyait à la défense, à la conservation et à la propagation de cette plante. Un article de ce règlement disait : « Il y aura des gardiens et des inspecteurs chargés de l'exécution du règlement. » Ils devaient porter un chapeau ciré, sur le ruban duquel se trouvait inscrite la dénomination de la forêt. Actuellement, ce règlement n'est plus appliqué et les divers ministères italiens se rejettent de l'un à l'autre la mission de pourvoir à la surveillance de cette curiosité naturelle qu'en dehors de l'Italie on ne retrouverait que sur les bords du Nil, assertion inexacte, naturellement, car l'espèce dont on extrait les minces plaques qui ont servi, par pression, à former les papyrus anciens, est répandue dans plusieurs régions de l'Afrique, et, entre autres, au Congo. L'industrie des papyrus qui existe à Syracuse serait, d'après M. N. Severe, unique au monde; elle est exercée par 300 personnes, qui, avec ou sans autorisation, coupent les plantes, en fabriquent des tissus grossiers ou des papyrus grossiers, recherchés par les étrangers et par les musées On estime en Italie que si l'on donnait un peu plus d'étendue à cette culture,

n pourrait avec cette matière première fabriquer une sorte e papier qui remplacerait avantageusement le parchemin. et ue, monopolisé par l'Etat, le papyrus pourrait être employé lans la fabrication des billets de banque ou autres valeurs-papier dont la falsification deviendrait dès lors quasi impossible. E. D. W.

La nourriture des Dieux. — Dans certaines régions mexicaines on recherche particulièrement le fruit d'un certain cactus qu'on estime avoir été la nourriture des Dieux. Ce fruit est globuleux, il est cueilli avant maturité et pressé jusqu'à ce qu'il soit de la grandeur d'une pièce américaine de 50 cents. Ces plaquettes sont vendues à un prix élevé, car la plante est rare et ne se rencontre que dans les hautes montagnes, dans des endroits rocheux et difficilement accessibles. Ce cactus aurait la propriété de procurer des rêves enchanteurs á ceux qui en mangent les fruits. Ce fruit, qui fut donc, d'après les indiens, la nourriture des Dieux, fut volé aux hommes par l'esprit du mal et resta perdu pendant plusieurs siècles. Mais l'homme qui avait goûté de ce fruit se mit á la recherche de ce trésor et finit par redécouvrir la plante dont le fruit donne la vision du ciel. E.D.W.

Les pommes d'Australie. — L'Australie exporte d'année en année une plus grande quantité de fruits. De février á mai de 1904, on a dirigé vers l'Angleterre 690.000 caisses de fruits, tandis que l'année précédente on n'en avait expédié que 397.000. Dans ces envois, la Tasmanie occupe la première place. Mais si la quantité a augmenté, la valeur a diminué, les prix obtenus en 1904 ont été beaucoup moins favorables pour le cultivateur australien, de sorte que malgré les apparences l'année 1904 est une des plus mauvaises. Les frais d'emballage, de transport, de commission s'élèvent par caisse expédiée à Londres à fr. 7.17, et cette même caisse se vend de fr. 8.75 à 10 fr. seulement. Si l'on désire voir ce commerce, qui est arrivé peut-être à son apogée, continuer à se développer, il faudra donc réduire les frais de transport, car étant données les conditions actuelles du marché et surtout l'arrivée des fruits américains, la vente des fruits ne laisse qu'un bénéfice très réduit au producteur: seuls les intermédiaires empochent des profits. E. D. W.

Les bananes au Costa-Rica. — Les bananes sont actuellement très à l'ordre du jour. Plusieurs missions françaises ont été organisées vers la côte occidentale d'Afrique dans le but de rechercher si l'établissement de bananeraies ne constituerait pas une entreprise utile. Sur le sujet très important de la culture de cette plante, faite actuellement surtout dans l'Amérique centrale, M. Ives Henry vient de publier une étude importante dans laquelle il fait ressortir la possibilité de cette culture en Afrique et celle de la création d'un marché de bananes en France. Il peut être intéressant de faire ressortir ici l'importance acquise au Costa-Rica par la culture de cette plante fruitière. Les bananeraies couvrent actuellement 17.000 hectares, dont une partie est exploitée directement par la « United Fruit Company », qui a monopolisé le commerce de ces fruits entre l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord. En 1903, l'exportation des bananes avait atteint le chiffre de 5,139,063 régimes valant 12,000,000 de francs. La plus forte partie de cette exportation a été dirigée vers les Etats-Unis, le reste sur Manchester. Pendant le courant de cette même année, 200 steamers ont quitté Lima chargés de bananes en destination des Etats-Unis, 25 en destination de Manchester. E.D.W.

Afrique

Uganda. Colonie juive. — Sir Harry Johnston a fait dernièrement à Londres une conférence au sujet de la colonie juive que l'on propose de fonder dans l'Uganda. Sir Harry a rappelé que lorsqu'il fut question de ce projet, il y a deux ou trois ans, il s'en était montré plutôt adversaire (1). Le plan ayant été étudié de plus près, il est permis d'y faire un autre accueil aujourd'hui. Une commission vient de partir pour l'Uganda pour visiter une partie de territoire que le gouvernement anglais a offert au Comité Sioniste. Cet endroit conviendra en tous points aux Juifs ; on le désigne d'une façon générale sous le nom de plateau de Gwas. Cette région est inhabitée et a, à peu près, l'étendue du Pays de Galles. Elle possède un riche sol d'alluvions et

(1) Voir Bulletin, 1903, p. 171.

admirablement arrosée. On s'y croirait, en divers endroits, ns une partie sauvage de l'Angleterre. Le climat est par-t. Il y règne constamment un été doux, interrompu par s averses d'avril. Le chemin de fer de l'Uganda se trouve 20 milles ou 30 milles de là. Si les juifs acceptent ce ter-toire, ils pourront s'y adonner à l'agriculture, comme ils nt fait à Tunis avec succès. C'est du reste dans cette inten-ion que le gouvernement le leur offre. Sir Harry estime que l'on devrait constituer cette partie de l'Uganda en pro-vince spéciale, administrée par un gouverneur juif, placé sous l'autorité du commissaire de l'Uganda.

Uganda. Impressions d'un nègre qui a visité Londres. — Il vient de paraître à Londres la traduction d'un livre écrit par un nègre, Ham Mukasa, qui a accompagné à Londres, en qualité de secrétaire, le chef Katikiro, de l'Uganda, qui s'est rendu en Angleterre, pour assister au couronnement du Roi Edouard. Ce livre, intitulé *Uganda 's Katikiro on England*, donne des renseignements précis sur les impressions que ce voyage a produites sur Katikiro et sa suite. Le traducteur a présenté le livre avec toutes ses erreurs, afin de laisser aux commentaires de Ham Mukasa tout leur piquant. Celui-ci eut beaucoup de peine à représenter d'une manière sensible à ses compatriotes toutes les merveilles qu'il avait contemplées. Il n'eut d'autre point de comparaison que la tour de l'église d'Uganda. Une tour à Londres est, dit-il, cinq fois aussi grande que celle-là ; et une grande maison trois fois.

Le train qui l'emporta vers la côte le remplit déjà d'admiration. Il écrit à ce sujet : « Le train allait très vite. Je ne puis le comparer qu'à une hirondelle, étant donnée sa rapidité. » Le bateau lui apparut plus étonnant encore : « Je vais vous en parler. Il était deux fois aussi haut que la maison de Silasi Mugwanyas, c'est-à-dire, de la surface de l'eau jusqu'au pont ; au total, il était deux fois et demie aussi élevé que cette maison, parce que le bateau a sept étages. Il était aussi large que la maison en briques de Ham Mukasa, y compris les verandahs ; ses mâts étaient aussi gros que le tambour de Katikiro ; sa longueur valait une fois et demie celle de l'église de Nanurembe ; la grande cheminée, d'où sort la fumée, était aussi grande, voire même plus grande que

le plus gros fût de colonne de l'église de Namirembe ».

Les impressions du nègre au sujet des mœurs des gens civilisés sont plus curieuses encore. Il ne les admire pas trop; c'est surtout la danse qui lui déplaît. Il écrit à ce sujet : « Ce jour-là, je vis danser les Européens au son du piano — ce qu'ils aiment beaucoup. Quand ils dansent, ils sautillent et tournent sur eux-mêmes, hommes et femmes se tenant par couples. Pour ma part, je préférais la musique à la danse que je considère comme indécente, car les hommes et les femmes dansent ensemble. Ils dansent des manières les plus diverses, chaque manière se faisant d'après un morceau particulier. »

Le *British Museum* éveilla des doutes religieux dans l'esprit du pieux Ham. On lui montra une momie égyptienne en lui disant qu'elle remontait à 8000 ans. « Mais nous lisons cependant dans la Bible que, d'après des calculs précis, il ne s'est écoulé que 6000 ans depuis la création du monde. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de l'âge de cette momie ? »

La visite au roi Edouard fut pour le nègre un évènement mémorable. Windsor est, de l'avis de Ham, la plus belle ville de l'Angleterre, « parce qu'on n'y entend aucun bruit et qu'elle est située sur une colline. » Le roi se montra très bienveillant et leur montra tous les présents du jubilé. A la fin, lord Lansdowne lui dit : « Sire, il serait bon de prendre congé de vos visiteurs : vous vous fatiguez, et demain a lieu le couronnement ». Ham Mukasu s'étonne beaucoup de ce que le roi se soit rendu à cette invitation et de ce qu'il y ait « à la Cour, des gens qui osent adresser la parole au roi ».

La fête du couronnement fit sur Ham une profonde impression. Le costume du roi l'éblouit. « Il portait un costume tout couvert de broderies d'or, et à son côté pendait une belle et longue épée : il avait des culottes entièrement en drap d'or et une ceinture également d'or; il ne portait rien sur la tête ; ses yeux étaient grands et fort beaux. Quand il se trouve au milieu des gens, il ne faut pas se demander : « Qui est le roi parmi eux ? » On voit immédiatement qu'il est de sang royal. Il a une poitrine superbe, qu'il fait saillir comme un lion ; sa voix roule comme celle d'un lion ; c'est la coutume des princes. Il a une très belle barbe qui est presque blanche et qui ajoute encore à la majesté

de son extérieur. Sa calvitie le fait paraître plus beau encore, car la calvitie sied aux grands hommes et lui va fort bien pour cette raison. »

Ham décrit le couronnement de la manière suivante : « Quand le roi atteignit le centre, tous ceux qui se trouvaient dans l'édifice l'acclamèrent ; tous les instruments se mirent à jouer, les artistes chantèrent, les flûtes se firent entendre, les violons grincèrent et l'on battit les tambours et les cymbales ; les gens applaudissaient ; tout l'édifice s'agitait et retentissait ; et celui qui n'avait qu'un œil souhaitait d'en avoir deux, et celui qui en avait deux souhaitait d'en avoir quatre, afin de voir mieux qu'avec deux, bien qu'il soit naturellement impossible d'ajouter au corps des parties que l'on n'a pas.

« Au moment du couronnement, le coup d'œil fut admirable. Chaque pair leva sa couronne ; des flots de lumière électrique inondèrent l'édifice ; l'orgue, les violons, les flutes, les bugles et les tambours éclatèrent ; les choristes chantèrent ; ce spectacle était merveilleux ; les cheveux se dressaient sur la tête à la vue de cette scène éblouissante ! »

Ham et Ratihiro retournèrent dans leur pays, la tête remplie d'impressions et convaincus que personne ne pouvait se comparer aux Anglais, à moins « d'être capable de percer une montagne avec la tête ».

Art Arabe. Influence de la sorcellerie. — Comme les autres peuples de la Méditerranée, les Maures croient fermement à l'influence maligne du mauvais œil, non seulement pour les gens, mais aussi pour les chevaux, le bétail, les champs de céréales et même pour les objets inanimés. Ils considéraient, comme un excellent moyen de détourner ce danger, d'ouvrir la main et d'étendre les doigts dans la direction de la personne qui avait le mauvais œil et de prononcer en même temps les mots mystérieux : « Cinq dans ton œil ! » De cette manière, la mauvaise influence était renvoyée à son auteur.

Le professeur Westermarck a recherché la relation qui existe entre cette superstition et l'art arabe. Il est arrivé ainsi à constater une série de faits intéressants. D'abord, les Maures fabriquèrent des amulettes représentant des mains avec les doigts étendus. Plus tard, cette représentation fut

simplifiée en un système de lignes. ou même de points.

Le nombre cinq était considéré. ainsi qu'on peut le constater par la phrase mystique, comme une protection. très probablement par allusion aux cinq doigts de la main. La représentation de l'œil avait le même effet. On le représentait soit sous sa forme, soit sous celle d'un triangle ou d'un carré. Une autre amulette efficace était une croix à bras égaux et se coupant à angle droit. Cette croix avait pour but de chasser les mauvaises influences vers les quatre coins de l'horizon.

Des amulettes, ces représentations pénétrèrent dans l'ornementation des maisons, des armes et des vêtements. Le professeur Westermarck voudrait notamment établir que les motifs de décoration habituels des tribus primitives ainsi que les arabesques géométriques de l'art arabe peuvent tous être ramenés plus ou moins à des combinaisons du cercle. du carré et du triangle, ainsi qu'à des symbôles de la main et de l'œil.

Amérique

Etats-Unis. Colorado. — On a appelé le Colorado « le Nil de l'Amérique », Il faut reconnaître que les deux fleuves présentent des ressemblances assez sensibles. Le Colorado, comme le Nil, se distingue par la pénurie des affluents et par la formation d'un delta développé. Le Colorado s'étend sur une longueur de 4000 kilomètres sans recevoir de cours d'eau, et forme, à son embouchure, un delta de 300 kilomètres de longueur et de 150 kilomètres de largeur. Dans la région que traverse ce fleuve, on rencontre le désert le plus abandonné des Etats-Unis et probablement aussi de toute l'Amérique. Il constitue une large dépression à l'extrémité orientale de laquelle coule le Colorado. A certains endroits, celle-ci est située beaucoup au-dessous du niveau de la mer et se transforme en une vaste mer, quand les eaux du Colorado s'élèvent à une hauteur inaccoutumée. La dernière inondation remonte à 1891. A cette époque, une partie du chemin de fer du Pacifique fut submergée.

Cette région est une des plus curieuses de l'Amérique du Nord. A un endroit, se dressent de petits volcans de boue qui renferment des sources sulfureuses chaudes. Une séche-

resse complète y règne d'août à mai. C'est pourquoi les Indiens sèment leur maïs et leur melons dans des trous profonds, qui retiennent suffisamment d'humidité pour faire mûrir les graines. L'eau, en été, n'a qu'une température de 7 à 13 degrés, tandis que celle de l'air s'élève jusqu'à 38 et parfois 46 degrés.

Une végétation particulière croît sur les plaines limoneuses du delta du Colorado. On y rencontre le peuplier mexicain, une espèce de pastel qui n'a pas encore été reconnue, et le presquit ou arbre à cosses douces. Les sagitaires y forment aussi d'impénétrables buissons. On peut y passer, en quelques instants, d'une riche végétation fluviale à un véritable désert. La faune de cette région a été é.udiée récemment d'une manière approfondie et a fourni plusieurs formes curieuses. Une des plantes qui croissent dans le sable, se fixe sur les racines d'autres végétaux et s'élève jusqu'à 4 pieds de hauteur tout en restant enterrée sous le sol. Le sol est abondamment couvert de champignons, qui ressemblent aux bovistes et qui volent en poussière aussitôt qu'on y touche.

La rive orientale de la presqu'île de Californie. à l'intérieur du golfe, est probablement l'endroit le plus sec de l'Amérique. A Yuma, il n'est tombé que 1/2 pouce de pluie pendant toute l'année 1903. Un explorateur, qui visita une île du golfe en 1889, apprit que depuis un an et demi, il n'y était pas tombé une goutte d'eau. Toute cette côte est encore fort peu connue; on commence seulement à l'étudier d'une manière systématique. Chose surprenante, il s'élève sur la côte, qui est déjà haute, des pics de plus de 3,000 mètres de hauteur. Les saisons y sont très irrégulières et ne se distinguent pas beaucoup l'une de l'autre. Il faut donc que les plantes qui croissent en cet endroit soient particulièrement armées contre l'inclémence du ciel. La plupart contiennent un suc laiteux ou résineux, qui est parfois parfumé. On ne rencontre en buissons assez étendus que des cactus. Une espèce de ceux-ci dont la tige est courte et les branches longues, est employée par les Indiens pour orner les tombes. Dans d'autres déserts, les plantes peuvent se former des petits réservoirs d'eau dans leurs tiges; la végétation de cette région-ci ne peut pas même recourir à cette précaution en présence de la rareté et de l'irrégularité de la pluie.

Canada. Agriculture. — Dans une conférence faite récemment à Londres, Miss Brooke-Hunt, qui a parcouru récemment le Canada a vanté l'avenir de cette colonie, au point de vue agricole. Il y a cinq ans, la production du froment prit des proportions gigantesques. En 1892, les territoires Nord-Ouest produisaient 14 1/2 millions de bushels de froment; dix ans plus tard, le chiffre était de 53 1/2 millions de bushels. L'avoine passa, dans la même période, de 11 à 35 millions de bushels. La culture peut s'étendre encore d'une manière illimitée. Il suffirait de mettre en valeur un quart des terres susceptibles de produire du blé pour avoir du froment en quantité suffisante pour couvrir cinq fois les esoins du Canada et de l'Angleterre.

Le gouvernement a pris d'excellentes mesures pour recevoir les immigrants. On peut envoyer un homme au Winnipeg, pour 6 £ 6 *s* 8 *d.* il est sûr d'y trouver du travail au bout d'un jour ou deux. La demande d'ouvriers de ferme est énorme; les ouvriers qualifiés sont également recherchés. Un homme habile peut gagner de 15 à 18 *s* par jour, et sa nourriture et son logement ne lui coûtent pas plus d'une livre par semaine.

Asie

Chine. Situation actuelle. — Dans une conférence faite récemment à la *London Institution* à Londres, sir Robert R. Douglas s'est occupé de la situation actuelle et de l'avenir probable de la Chine. Après avoir rapidement passé en revue les principaux évènements du siècle dernier, il a fait remarquer que les Chinois ont toujours nourri l'espoir qu'un jour viendrait où ils seraient capables de chasser les étrangers de leur pays. La dernière révolte des Boxers n'est que l'effort le plus récent fait dans ce but. Chaque fois que les Chinois se sont trouvés dans la nécessité d'accorder des concessions aux étrangers, ils se sont flattés de l'espoir que ce ne serait que pour une période limitée.

La clause relative aux missionnaires, contenue dans le traité qui suivit la guerre de 1856, a, à en croire les Chinois, causé énormément de mal. Elle a fait admettre dans le pays un certain nombre de gens qui, par leur manque de prépa-

ration ou de tact, ont blessé les sentiments religieux de la population. Il faut bien reconnaître que les sociétés de missionnaires ont, dans bien des cas, été obligées de prendre les éléments qui se présentaient et qu'elles n'ont pas toujours pu faire des choix judicieux. Elles ont souvent été forcées d'envoyer en Chine des personnes qui ne connaissaient rien de la religion du peuple et qui, dans leur zèle aveugle, condamnaient à des tourments éternels, tous ceux qui n'étaient pas compris dans le christianisme.

L'orateur s'est défendu de vouloir diminuer l'œuvre des missionnaires en Chine. Par leur enseignement et leur exemple. les missionnaires ont fait d'excellente besogne ; il faut cependant reconnaître que, dans certains cas, ils ont manqué de sage tolérance, ce qui a eu pour résultat des violences et des meurtres. Les Chinois affirment que l'exterritorialité a en réalité abouti à exempter les étrangers de toute obéissance aux lois, et ils prétendent que si on l'abolissait, les missionnaires seraient plus prudents dans leur manière d'agir. On mettrait fin ainsi au mécontentement qui existe parmi les fonctionnaires et dans le peuple, et il serait possible d'arriver alors à une entente qui écarterait les dangers de la situation actuelle.

Lors de la révolte des Boxers, le sentiment public était surtout opposé aux étrangers parce qu'on savait que le parti des réformes était intimement uni aux missionnaires. Ainsi le christianisme était devenu, aux yeux des Chinois, le symbole de la rebellion, et un grand nombre de mandarins étaient persuadés que l'empire n'aurait pas de repos aussi longtemps que les missionnaires seraient libres de prêcher et de faire du prosélytisme. Les Boxers sont tranquilles maintenant, mais la situation reste toujours la même. L'état de choses actuel répugne autant aux hommes qui prirent les armes en 1898-1900 que celui qui existait au moment de la rebellion. Aussi longtemps que l'Impératrice douairière conservera son pouvoir, cette attitude sera encouragée en secret. Il serait vain de fonder le moindre espoir sur elle. La seule garantie de paix et de progrès serait le rétablissement de l'Empereur sur le trône et l'exécution de réformes réfléchies.

Chine. Dénominations géographiques. — Il n'est peut être pas sans intérêt de connaître la signification des dénomina-

tions géographiques chinoises. Leur connaissance fera paraître moins étrange la composition des mots dont se servent les Chinois pour indiquer leurs villes, leurs montagnes et leurs fleuves.

Le mot *Ling* signifie passe ou chaîne ou montagne. Ainsi *Ta-ling* veut dire la grande passe.

Ho est le mot habituellement employé pour indiquer une rivière au nord du Yang-tze-kiang ; au sud de ce fleuve, on fait usage du mot *Kiang*. Ainsi, *Liao-ho* veut dire rivière lointaine.

Chiao signifie pont. *Dashih Chiao* veut dire le grand pont de pierre.

Shan veut dire colline ou montagne. Ainsi *Shankai Kwan* signifie la passe à la jonction de la mer et des montagnes. *Hai*, la mer, se rencontre dans *Hai Ch'êng*, la ville de la mer. La ville qui porte ce nom se trouve actuellement à 30 milles à l'intérieur des terres.

Ch'êng veut dire château ou ville. *Feng Kœang Ch'êng* est la ville des phénix, mâle et femelle.

Wan signifie baie. *Talien Wan* se décompose comme suit : *Ta*, grand : *lien*, continu ; *Wan*, baie : donc : la baie grandement étendue.

Tao veut dire île.

T'un signifie village. *Wangchia T'un* : le village de la famille Wang. On sait que les Chinois aiment à désigner les villages du nom d'une des principales familles qui l'occupent.

Tien veut dire auberge ou magasin. *Laoze Tien* est l'auberge du gentleman. *Pali Tien* : la ville située à huit milles.

King ou *Ching* signifie capitale. *Peking* : la capitale du Nord. Au Japon, ce mot devient *Kio*. *Tokio :* la capitale de l'est.

Ao veut dire baie et se rencontre dans *Hulu Shan Ao* — la baie ou la colline en forme de gourde.

K'ou signifie passe ou port. *Yangchia K'ou :* la passe de la famille Yang.

Muchwang veut dire la ferme au bétail.

T'ai s'applique à une éminence, comme dans *Linchia T'ai* — l'éminence de la famille Lin.

Jih veut dire bureau de poste et se rencontre dans *Shikko Jih :* le bureau de la rivière de pierre.

Il ne faut pas perdre de vue que les mots ci-dessus men-

:ionnés n'ont la valeur qui vient d'être indiquée que lorsqu'ils servent d'expression aux signes équivalents à ces significations. Ainsi, le mot *Ling*, par exemple, a une quarantaine ou une cinquantaine de significations qui sont chacune représentées par un signe spécial.

De Chine en Birmanie. Voyage du Dr Assmy. — Le Dr Assmy, médecin d'état-major allemand, a fait dernièrement une conférence à la Société de Géographie de Berlin, au cours de laquelle il a retracé le voyage qu'il a fait à travers la Chine, le Thibet chinois et la Birmanie, à la fin de l'expédition de Chine.

Le Dr Assmy, qui était accompagné par un officier, quitta Pékin, le 23 septembre 1903. Il se servit du chemin de fer aussi loin que celui-ci put le mener, puis, continua son voyage à dos de poney mongol. Le bagage était transporté par des mulets. L'un de ceux-ci portait la caisse, ce qui n'était pas une si simple affaire puisque l'argent nécessaire au voyage pesait 87 livres. Après avoir atteint Hankow sur le Yang-tze-kiang, les voyageurs se dirigèrent vers l'ouest en remontant le fleuve. Ils choisirent non la route du nord, qui est celle des coureurs, mais celle du sud, que suivent les charrettes, qui passe par des montagnes calcaires et qui traverse fréquemment de charmants paysages. Une voie comme celle-ci n'a guère plus de un mètre à un mètre cinquante de largeur et est garnie de pierres. Elle vous fait escalader des montagnes à l'aide de marches de pierre, qui, en temps de pluie, offrent beaucoup de difficultés aux animaux. Comme elle s'accroche aux penchants des collines, il lui arrive souvent quand elle traverse un village, de passer à travers une maison. S'il se fait que le soir, le propriétaire de celle-ci a fermé sa porte, la circulation se trouve interrompue pour la nuit. La végétation est sous-tropicale dans cette région. On n'y plante que du riz. En vue de cette culture, tout le pays est établi en terrasses.

Les voyageurs retrouvèrent le Yang-tze-Kiang près de Wan. Ils le traversèrent et pénétrèrent dans la grande plaine de Setchuan qui n'est parcourue que par quelques collines. On y pratique l'industrie minière (extraction du charbon, du fer et du cuivre). On y cultive aussi le riz et on y fabrique à l'aide de bambous, la monnaie en papier dont les Chinois se

servent pour leur culte. La partie la plus riche de cette province est la petite plaine de Tschon-gtu, pour l'irrigation de laquelle un vice-roi de naissance royale fit autrefois creuser un système fort étendu de canaux. Dans cette province, on peut constater combien il est juste de dire que la Chine est le « Pays du trafic pullulant ». Le mouvement y est si intense que les charrettes ont créé des ornières dans les pierres des chemins. La ville de Tschan-gtu n'est pas aussi étendue que Pékin, mais elle la surpasse de beaucoup au point de vue de la propreté, de l'aisance et de l'intelligence des habitants. On peut s'y procurer tout ce que l'on désire : du tabac de Manille, du vin, du cacao, du chocolat. Ces objets ne se vendent que 30 p. c. plus cher qu'à Shanghaï, qui se trouve cependant à une si grande distance de là. C'est dans cette ville que les puissances étrangères ont leurs représentants permanents. Les Français y ont un médecin attaché à l'hôpital de la mission.

La route suivie par nos voyageurs tourna alors vers le sud-ouest et, traversant un pays bien arrosé, les conduisit en cinq jours à Yatschou, qui est le centre du commerce du thé vers le Thibet. Le thé est transporté sur les épaules des porteurs. Chacun de ceux-ci soutient une charge de 190 à 220 livres. On dit que certains d'entre eux peuvent supporter des poids de 300 livres. C'est une prouesse remarquable surtout si l'on tient compte de la difficulté que présentent les chemins dans les montagnes qui sont les seuls dont le commerce puisse faire usage. Outre le thé, on exporte encore vers le Thibet, du tabac, du sel et des fils. Ce pays renvoie, de son côté, des peaux, des cornes, des métaux précieux, des pierres prècieuses et la rhubarbe qui croît sur les montagnes.

A partir de Jatschow commença la perégrination à travers les montagnes. Il fallut traverser deux chaînes de montagnes de 3000 mètres de hauteur afin d'atteindre la vallée de la rivière Luting, au-dessus de laquelle on passe à l'aide d'un pont de chaînes. Ce pont consiste en neuf chaînes de fer, ancrées dans de petites maisons situées sur la rive, et sur lesquelles sont placées quelques planches. Elles balottent sous les pieds des passants à tel point qu'on ne s'y risque qu'après s'être dit : « Bah ! ce qu'un Chinois peut faire, je puis bien le faire aussi ».

La route oblique ensuite vers le Nord, vers Taksienlu, le dernier poste dans la direction du plateau thibétain. La ville fait l'impression d'une localité chinoise ; les habitants ont cependant beaucoup de sang thibétain dans les veines. En ce qui concerne les femmes, on ne peut voir que des Thibétaines au regard clair et amical. Chaque jour, une centaine de porteurs quittent la ville, chargés de thé. Ils en transportent annuellement 13 1/2 millions de livres au Thibet. Le prix qui est d'environ 1.25 fr. la livre à Tatsienbu, s'élève au sextuple à l'intérieur du Thibet. Les environs de la ville sont soumis à un roi qui, dans une certaine mesure, est encore autocratique, mais qui, au point de vue politique, se trouve placé sous l'autorité d'un taotai Chinois. Les montagnes environnantes contiennent beaucoup d'or et d'argent ; elles sont cependant peu exploitées, car les Chinois craignent les dragons qui vivent à l'intérieur du sol et croient que l'or pousse dans la terre, tandis que l'or mûr se répand dans les rivières. A Tatsienlu, vit un missionnaire français qui procura aux voyageurs le privilège de l'Ula, c'est-à-dire le droit de réquisitionner des moyens de transport. De cette manière, on obtient des yaks à prix modéré, environ un fr. par jour et par animal.

La route se poursuivit ensuite vers le plateau, le long de hauteurs qui atteignaient jusqu'à 4000 mètres. La route qui se dirige vers l'ouest rencontre dans le Sud des hauteurs qui comptent même 7000 mètres. La maladie des montagnes rend la marche difficile pour les gens et les animaux. Seul, le yak la supporte bien.

A Butang, où se trouve une mission française, on atteint la frontière thibétaine. Les Chinois y gardent la route à l'aide d'un poste militaire. Le soi-disant tribut que le Thibet doit envoyer, chaque année en Chine, n'est qu'un privilège, puisque la caravane qui porte le tribut a le droit de faire entrer toutes ses marchandises en Chine en franchise de droits et en ramener d'autres dans les mêmes conditions. Le lama est le maître du pays. C'est à lui qu'on doit tout acheter ; il fait ce qu'il veut. Des objets en argent dont la vente est défendue par les lamas en plein jour, étaient offerts la nuit.

Quand les voyageurs dirigèrent ensuite leur route vers le sud, ils furent accompagnés sur les hauts plateaux, par une

cinquantaine de cavaliers. Ils étaient considérés comme une garde d'honneur ; en fait, ils étaient chargés de surveiller les étrangers et de les empêcher de tourner leurs pas vers Lhassa. Après sept jours de marche, la passe qui constitue la frontière entre le Thibet et le Yunnan fut franchie.

A Atentsze, le mandarin chinois consigna sa porte, de sorte que les voyageurs ne purent trouver de bêtes de somme. De là, ils passèrent à une attitude de 4000 mètres, le long du cours supérieur du Yang-tzé-Kang, du Kenschakiang et du lac de Talifu. Le Dr Assmy n'a pas constaté, comme on le lui avait déclaré, que ce dernier égalait en beauté le golfe de Naples. Après avoir traversé la chaîne méridionale qui sépare le Mekong du Saluen, l'expédition descendit dans des vallées où règne une végétation tropicale. Elle pénétra ensuite dans la Birmanie, par le plateau de Shan. A Bhamo, sur l'Irawaddi, les voyageurs rentrèrent en contact avec la civilisation européenne. Ils avaient dépassé de huit semaines le congé de trois mois qui leur avait été accordé.

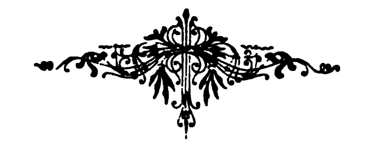
Straits-Settlements. Situation en 1903. — Il résulte du rapport présenté par le gouverneur, Sir John Anderson, que les recettes de la colonie des Straits-Settlements a été, en 1903, de 7.958.496 dollars, soit une augmentation de 203.76[illegible] dollars par rapport à 1902, et de 916.813 dollars par rapport à 1901. Les dépenses ont été, en 1903, de 8.185.095 dollars en 1902 et 1901, elles ont été respectivement de 7.600.73[illegible] et de 7.315.001 dollars. Le rapport déclare que le commerce d'importation et d'exportation de la colonie n'est que modérément satisfaisant.

Le gouverneur dit aussi que la situation de la colonie comme centre de distribution des produits a faibli un peu. Il attribue ce fait à la cherté des frets, à l'absence de concurrence dans le commerce maritime et à la tendance naturelle de faire le commerce directement avec le pays de production. La concurrence grandissante des Hollandais y est aussi pour quelque chose. Toutefois, le tonnage enregistré à Penang et á Singapore accuse une augmentation de 1.249.000 tonneaux. Le commerce anglais y était compris pour 1.040.731 touneaux.

Les faits principaux de commerce en 1903 ont été la chute persistante dans le prix des produits, surtout de la gutta-

percha, les fluctuations du change et l'intention du gouvernement d'arriver à la fixité du change à l'aide d'une monnaie locale et restreinte.

Le commerce sur la côte est n'a guère été brillant. Les exportations vers les ports de Java ont été plus restreintes que d'habitude. Le commerce qui se fait avec le Bornéo hollandais tend de plus en plus à passer entre les mains des marchands javanais. L'imposition par les Etats-Unis d'un droit élevé sur l'huile de palme a mis fin à une industrie qui promettait de devenir lucrative.





BIBLIOGRAPHIE

Culture et Industrie de la Canne à Sucre, *aux Iles Hawaï et à la Réunion*, par Léon Colson, Président de la Chambre de commerce de la Réunion. — Seconde édition avec préface de M. L. Brunet, député de la Réunion. — Un vol. in-4 de 431 pages illustré. — Paris, Challamel, 1905.

L'intéressante *Bibliothèque d'agriculture coloniale* que fait paraître la maison Challamel, vient de s'enrichir de plusieurs ouvrages importants. Le plus considérable de ces volumes est celui que M. Colson a consacré à la culture et à l'industrie de la canne à sucre. L'origine de ce travail remonte à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la Réunion qui, en 1902, avait adressé au consul de France à Hawaï un questionnaire, qui a permis de réunir de nombreux renseignements. Les documents obtenus par cette voie ont servi à composer les deux premières parties du livre de M. Colson. Les deux parties suivantes comprennent des rapports et autres documents sur la culture et la fabrication à la Réunion. — En annexes figurent des renseignements sur la production à Java et à Cuba. Cet ensemble de données sur toutes les questions qui se rattachent à la technique sucrière la plus récente constitue une source d'informations hautement recommandable pour toutes les colonies à plantations de cannes, dont la prospérité est plus ou moins affectée par

les modifications apportées récemment au régime international **des sucres.**

Bananes et Ananas. *Production et commerce en Guinée française* par YVES HENRY, inspecteur-chef de l'agriculture de l'Afrique occidentale française. — Un vol. in-4, de 141 pages illustré, avec 12 cartes. — Paris, Challamel, 1905.

M. Henry fait une étude fort sérieuse des conditions de **production** et d'exportation des fruits tropicaux en Guinée **française.** La question est examinée sous toutes ses faces, **les localités** propres à la culture ont été relevées avec soin, il s'y trouve joint un devis détaillé des frais présumés de l'installation d'une plantation. Plusieurs chapitres de cet excellent ouvrage sont dûs à MM. Ammon et Teissonnier, chefs de service aux jardins coloniaux.

Le Coton dans l'Afrique occidentale française, par Yves HENRY. — Un vol in-4 de 199 pages illustré avec trois cartes — Paris, Challamel, 1905.

L'importance que l'on accorde aujourd'hui à l'extension de la culture cotonnière donne un grand intérêt à cet ouvrage. Il se divise en trois parties : la première passe en revue l'exploitation actuelle dans les diverses colonies : Sénégambie. Guinée, territoires du Niger et Dahomey ; la seconde étudie le domaine cotonnier de l'Afrique occidentale française, c'est-à-dire les régions où la culture peut être étendue avec plus ou moins de succès ; la troisième expose les conditions d'une exploitation rationnelle, au triple point de vue cultural, industriel et commercial. Cette étude se distingue par la méthode et le sens pratique.

Le Coton en Egypte. *Culture, préparation, exportation,* par Henri LECOMTE, docteur en sciences. — Un vol in-4 de 162 pages avec 28 illustrations et une carte. — Paris, Challamel, 1905.

L'Egypte occupe le troisième rang dans la production du coton. On ne peut qu'approuver le gouverneur du Sénégal d'avoir chargé un spécialiste réputé d'une mission agricole aux bords du Nil. Le rapport rédigé par M. Lecomte constitue une monographie extrêmement complète. On remarquera spécialement les chapitres des engrais et de la distribution des eaux, récemment améliorée.

Untersuchungen uber die Krankheiten der Sorghum-Hirse, par le docteur Walter Busse. In-4° de IV-108 pages avec deux planches et 92 figures dans le texte. Berlin, Paul Parey, 1904.

Cette remarquable publication fait partie des travaux de la section de biologie botanique de l'office sanitaire impérial. Elle renferme l'étude approfondie des maladies parasitaires du sorgho.

C'est une contribution de grande valeur à la théorie des cultures tropicales. La parfaite exécution matérielle et surtout la belle plancne en couleurs méritent une mention.

Précis du Paludisme, par le Dr J. Crespin, professeur suppléant à l'École de Médecine d'Alger. — Un vol in-18 de 322 pages. — Paris, A. Maloine. 1905.

L'étude de la malaria. si importante au point de vue de la salubrité des contrées tropicales, a été poussée très loin dans ces dernières années. Le travail de de M. le Dr Crespin présente le résumé très complet de l'état actuel des connaissances en cette matière, d'après les nombreux écrivains qui en ont traité, ainsi que d'après les observations cliniques réunies par l'auteur lui-même, au cours d'une longue pratique coloniale.

Travaux touchant la Prophylaxie de la Fièvre jaune (1901-1903). — Publication du service sanitaire de l'État de St Paul (Brésil). — Un fascicule in-8° de 123 pages avec diagrammes. — Sao-Paulo, Typographia do *Diario official*, 1904.

Les travaux du service sanitaire de l'Etat de St Paul sont de nature à donner l'opinion la plus favorable du progrès des sciences médicales au Brésil. Les expériences faites sur la transmission de la fièvre jaune sont des plus remarquables à tous égards. La publication qui les relate se divise en deux parties : le première traite du moustique considéré comme agent propagateur de la fièvre jaune, la seconde est un mémoire sur la prophylaxie, présenté au Congrès brésilien de médecine et de chirurgie en 1903.

Statistique générale de l'Algérie *(Statistique financière)* **1903 et 1904.** — Deux fascicules in-4 de 74 et 64 pages. — Publication du Gouvernement général de l'Algérie. — Alger, Imprimerie orientale P. Fontana. 1903-04.

Cette publication est exclusivement consacrée à la statistique budgétaire : elle comprend quatre sections : budget

de l'État, budget spécial de l'Algérie, budgets départementaux et budgets communaux.

Egypte. Manuel du Voyageur, par Karl BAEDECKER. — Un vol. de 450 pages avec nombreuses cartes et plans (2me édition). — Leipzig : Baedecker, Paris : Ollendorf, 1903.

Guide extrêmement complet, l'un des plus remarquables de la collection. Les renseignements généraux qui lui servent d'introduction contiennent une véritable monographie de la contrée, ainsi que d'intéressantes notices sur l'antiquité égyptienne, par S. Steindorff.

Histoire de l'Ethiopie (Nubie et Abyssinie), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par L. J. MORIÉ. — Deux vol. in-18 de 490 et 510 pages. — Paris, Challamel, 1904.

Le caractère historique domine presque exclusivement dans cet ouvrage, dont la première partie, consacrée à l'Ethiopie ancienne ou Nubie, traite surtout de la haute antiquité ; l'élément légendaire y tient une large place. Le second volume offre un intérêt plus actuel, il contient l'histoire de l'Abyssinie jusqu'à nos jours.

Geografia della Colonia Eritrea, par le cap. A. MULLAZZANI. — In-16 de 146 pages avec 52 gravures et une carte. — Florence, R. Bemporad et fils, 1904.

Rédigée par ordre du commissaire royal de l'Erythrée, cette géographie résumée, mais assez complète, est destinée à vulgariser chez le public italien la connaissance des territoires africains. Ce travail paraît bien conçu ; il est présenté en un élégant volume, avec de jolies illustrations et une bonne carte.

The White Man in Nigeria, par Georges DOUGLAS HAZZLEDINE. — Un vol. in-8° de 226 pages avec 16 illustrations et une carte. — Londres, Edward Arnold, 1904. (Prix : 10,6 sh.)

Le livre de M. Douglas Hazzledine doit être compté au nombre des meilleurs livres de voyageurs qui aient paru dans ces dernières années. Il se compose, non de détails personnels et d'incidents d'exploration, mais d'une série d'études sur les possessions britanniques en Guinée. On y trouve des chapitres, tous intéressants, sur l'ancienne domination des Fulanis, sur la fièvre, sur l'esclavage, sur le coton,

et surtout sur la politique coloniale. L'auteur réfute assez vivement les prétentions des marchands de Liverpool. Ajoutons que le volume est édité élégamment, avec une couverture originale et artistique.

Zwanzig Jahre in Süd-Afrika. Reisen, Erlebnisse und Beobachtungen, par Auguste Einwald. — Un vol in-12 de 136 pages avec une carte. — Hanovre, Gebrüder Jänecke, 1901. (Prix : 3 M.)

Ayant séjourné dans l'Afrique australe de 1899 à 1901, et rempli diverses missions d'exploration commerciale, l'auteur a résumé ses souvenirs dans ce livre, qui ne manque pas d'intérêt. On y trouve des chapîtres curieux sur les populations indigènes, sur les mines d'or et de diamants, et sur les évènements politiques et militaires dont l'auteur a été témoin.

L'Ouest Africain et les Missions catholiques. Congo et Oubanghi, par G. Renouard. — Un vol. grand in-8° de 321 pages avec 58 gravures et 4 cartes. — Paris, H. Oudin 1904 (Prix : 7.50 frs).

Ce livre fait partie d'une collection, fort bien éditée de monographies coloniales dont le sujet est emprunté aux récits de missionnaires catholiques. Il est fort complet en tant qu'ouvrage de vulgarisation. Un seul chapître est consacré aux missions catholiques. Les autres parties du volume sont suffisamment caractérisées par leurs titres : les Origines, les Explorateurs (une part honorable y est faite aux Belges), la Région, le Pays Noir, l'État politique et les Ressources commerciales.

Le Régime des Concessions au Congo. *Etude d'économie coloniale et de droit international public*, par Jules Lefébure, avocat à la cour d'appel. — Un vol gr. in-8 de 319 pages et une carte. — Paris, 1904.

Cet ouvrage est un travail de compilation. L'auteur, qui ne parait pas avoir lui-même une connaissance approfondie des affaires coloniales, a consulté et résumé un grand nombre d'ouvrages divers, de mérite fort inégal ; il ne semble pas avoir suffisamment tenu compte du caractère spécial de certaines publications dans le genre de celles de M. Morel.

La Belgique sans le Congo, par Alex. Halot. — Brochure de 12 pages in-8°. — Extrait de la **Revue des questions scientifiques**, octobre 1904. — Falk, Bruxelles.

L'article de M. Halot a pour but d'attirer l'attention sur la perte que subirait la Belgique si le Congo lui était arraché ; c'est un plaidoyer convaincu en faveur de la politique coloniale.

Dictionnaire Français-Kirundi, *avec l'indication succincte de la signification swahili et allemande.* Par le R. P. J. M. M. VAN DER BURGT, des Missions d'Afrique (Pères blancs). — Un vol in-4° de XIX-648 pages illustré de 252 gravures hors texte et 7 dans le texte, avec une carte. — Bois-le-Duc, Sté l'Illustration catholique, 1904.

Un grand peuple de l'Afrique équatoriale. *Eléments d'une monographie sur l'Urundi et les Warundi,* par le R. P. J. M. M. VAN DER BURGT. Un vol in-4° de IX-198 pages avec illustrations et carte. — Bois-le-Duc, ibid, 1904.

Peu d'ouvrages, dans la riche littérature des missions, ont autant d'importance que le dictionnaire du R. P. Van der Burgt. Il ne renferme pas seulement le vocabulaire, très développé, d'une langue employée dans une vaste région de l'Afrique orientale ; l'auteur y a inséré, sous forme de notices parfois très étendues, les nombreuses données d'ordre anthropologique et ethnographique recueillies dans ses travaux de mission, de 1896-1900.

Une abondante érudition s'y révèle, ainsi que dans la longue introduction qui ouvre le volume. Les travaux du R. P. Van der Burgt ont été appréciés en Allemagne de la manière la plus flatteuse. La science ethnographique leur devra beaucoup de documents précieux, bien que certaines opinions, en matière historique, n'y soient pas à l'abri de la controverse.

Le second des volumes mentionnés ci-dessus n'est qu'un extrait du dictionnaire, il en reproduit toute la partie ethnographique et ne comprend pas moins de 196 articles, outre l'introduction.

Voyage au Yunnan, par Gervais COURTELLEMONT. — Un vol. in-16 de 298 pages, avec 25 gravures et deux cartes. — Paris, Plon - Nourrit et Cie, 1904. (Prix, 4 frs.)

La caractéristique du voyage de M. Courtellemont, c'est que l'auteur, chargé d'une mission de reconnaissance commerciale par le gouvernement de l'Indo-Chine, a cru utile de revêtir le costume chinois Cette précaution lui a permis de faire des observations très intéressantes sur les populations indigènes, et tout spécialement sur le groupe peu connu des musulmans du Yunnan.

Dans les rapides du Fleuve bleu, par le lieutenant de vaisseau HOURST. Un vol in-8 de 369 pages avec 50 gravures. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1904.

Ce livre est le récit du voyaged'une canonnière française chargée de remonter pour la première fois le haut Yang-Tze. Rédigé en forme de journal de bord, il est surtout intéressant par les détails qu'il donne sur la topographie des rapides du fleuve et sur les moyens employés pour les franchir. A remarquer dans les derniers chapitres le récit des troubles du Se-tchouen avec des détails incroyables sur la férocité des habitants de cette province. Les illustrations, faites en partie d'après les dessins originaux de l'enseigne de vaisseau Térisse, membre de la mission, méritent une mention spéciale.

Russie et Japon. Les Finances des belligérants. Traduit de l'allemand de Karl Helfferich, professeur à l'Université de Berlin. — Un vol in-18 de 176 pages. Paris, Guillaumin et Cie. 1904. (Prix : 2 fr).

Il serait superflu de faire ressortir l'importance du sujet traité par M. le professeur Helfferich. avec une compétence induscutable. La traduction faite par les soins de la maison Guillaumir. augmentée de ces trois appendices, sera remarquée du public français. Sans entrer dans l'analyse de cette savante étude, constatons que ses conclusions sont en faveur de la Russie.

L'Indo-Chine française, par Paul DOUMER. — Un vol. grand in-60 de 392 pages avec nombreuses illustrations, 12 planches, un portrait et une carte. — Paris. Vuibert et Nony, 1905.

Le rôle important joué par M. Doumer dans le développement de l'Indo-Chine française et la grande autorité dont jouit l'ancien gouverneur général parmi les coloniaux français ne sont ignorés de personne. Aussi croyons-nous superflu d'insister sur l'intérêt qui s'attache à la publication de ses « Souvenirs ». Le livre est d'ailleurs d'une lecture très attrayante, et plein de renseignements curieux à tous les points de vue. Il est édité avec luxe et forme un magnifique volume.

Further India, par Hugh CLIFFORD C. M. G. — Un vol. in-8° de 378 pages avec 40 illustrations et deux cartes. — Londres. Lawrence and Bullen, 1904.

Ce volume fait partie de la série : *The Story of Explora —*

tion, éditée par les soins de M. J. Scott Keltie. On y trouve le résumé méthodique et complet des explorations géographiques des différents pays de l'Indo-Chine. C'est une publication bien comprise et bien présentée. Les cartes en couleurs, par M. J. G. Bartholomew, méritent une mention spéciale.

Note sur le développement commercial de l'Indo-Chine *de 1897 à 1901, comparé avec la période quinquennale 1892-1896*, par H. Brenier. — In 4° de 62 pages. — Hanoï, impr. J. H. Schneider, 1904.

Cette monographie officielle, œuvre du sous-directeur de l'agriculture et du commerce, donne des renseignements substantiels sur le commerce extérieur des possessions indochinoises de la France, ainsi que sur le commerce intérieur et le cabotage de ces colonies. L'ensemble de ces statistiques dénote un progrès fort sensible.

Note sur les progrès de l'agriculture et de la colonisation française en Indo-Chine *de 1897 à 1901*, par S. Capus. — In-4° de 42 pages. — Hanoï, impr. J. H. Schneider, 1902.

Le directeur de l'agriculture de l'Indo-Chine française expose dans cette notice les mesures prises pour favoriser le développement de la culture coloniale, et les résultats obtenus en ce qui concerne l'extension des exploitations européennes. Ce travail est intéressant à consulter.

Au Laos, *par deux Missionnaires*. — Un grand vol. in-8 carré de 189 pages avec plusieurs illustrations. — Alf. Mame et fils, 1904.

Ce volume appartient à la catégorie bien connue des récits de missionnaires. Celui-ci est assez intéressant. Outre la narration du séjour des deux auteurs, modestement anonymes, chez les populations laotiennes, il contient celle d'un voyage fait du Thibet en Chine, et vice-versa.

The Burma Route Book. *(Part I, Routes in Northern Burma, 1903)*, par le capitaine M. C. Nanole. — In-4 de 205 pages, avec une carte. — Calcutta, Government-Printing, 1904.

Travail d'état-major fort détaillé. Les routes de la Birmanie septentrionale y sont énumérées avec des notes étendues sur leur état de viabilité.

The Northern Tribes of Central Australia par Balduri Spencer, professeur l'Université de Melbourne, et F. J. Gillen, magistrat spécial pour la protection des borigènes. — Un vol in-8° de 784 pages axec 315 illustrations, deux planches en couleurs et une carte. — Londres, Macmillan and C° 1904. (Prix : 21 sh.)

Un haut intérêt s'attache, au point de vue de la science ethnographique, aux études de M. Baldwin Spencer sur les aborigènes australiens. Le présent volume contient les observations de l'auteur sur une vingtaine de tribus qui s'étendent au centre du continent australien, du lac Eyre à la côte ouest du golfe de Carpentarie. Ces populations absolument primitives, et isolées du reste de l'humanité, ont développé une stupéfiante abondance de traditions et de rites bizarres, relatifs, principalement, aux cérémonies d'initiation. Les traditions « totemiques » ont reçu chez ces sauvages un développement tout particulier. M. Spencer donne sur ces cérémonies et sur les croyances qui s'y rattachent les renseignements les plus détaillés, ainsi que sur les diverses faces de la vie sociale des indigènes, notamment sur leurs systèmes de parenté, étrangement compliqués.

L'illustration, qui joue un grand rôle dans les ouvrages de ce genre, est extrémement abondante et admirablement soignée.

Das Festland am Südpol. — *Die Expedition zum Südpolarland in den Jahre 1898—1900,* par Carsten Borschorevinck. — Un vol. gr. in-8° de 609 pages, avec 321 illustrations, 5 planches en couleurs et 6 cartes. — Breslau, S. Schottlaender 1905. (Prix : 15. M.)

L'auteur de ce remarquable ouvrage, déjà connu dans le monde géographique par la part qu'il avait prise à l'expédition de l'*Antarctic* en 1895, a acquis de nouveaux titres scientifiques par l'organisation du voyage de la *Southern Cross* (1898-1900). Cette expédition, où dominait l'élément norvégien a produit des travaux de sérieuse valeur, principalement au point de vue zoologique. Les spécialistes en trouveront le résumé dans les appendices de ce livre.

Le grand public y verra un récit fort intéressant, illustré d'une manière remarquable par MM. Otto Linding et E. Ditleusen, d'après les desseins de l'auteur et d'après des photographies originales.

Au Pôle Antarctique, par le d^r Otto Nordenskjöld. Traduction de Ch. Rabot.— Un vol in-8 de 403 pages, orné de 105 illustrations et cartes. — Paris, Ern. Flammarion, 1904. (Prix : 10 frs. broch., 15 frs. rel.)

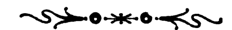
Ce n'est pas comme un recueil d'observations scientifiques qu'il convient d'apprécier cet ouvrage, mais comme un livre destiné à intéresser le commun des lecteurs aux efforts et aux périls des explorations polaires. L'éxpédition suédoise de 1901-1903 fut mémorable en ce genre ; le récit intéressant et souvent dramatique de ces péripéties sera certainement goûté du public, d'autant plus que l'illustration est abondante et remarquable de tout point ; le photogravure rend particulièrement bien le caractère spécial des paysages glacés.





12e Année No 2 Février 1905.

Protectorats Anglais du Niger



(NIGERIA) *(Suite)*

COMMUNICATIONS

Télégraphes. *Nigéria Septentrionale.* Le siège du Gouvernement se trouve en communication télégraphique avec l'Angleterre via Jebba, Ilorin, Ibadan, Abeokuta et Lagos.

En dehors des lignes de Jebba à Lokodja et Pataji-Zungeru, qui existent déjà depuis quelque temps, un grand nombre d'autres sont actuellement en voie de construction et, parmi celles-ci, il y a lieu de citer :

1° La ligne de Lokodja à Yola via Ibi, Loko et Keffi, arrivée en mai 1903 à Lafia (140 « miles »).

2° Celle de Zungeru à Zaria (170 « miles ») et Kano, avec un embranchement de Kagera à Kantagora, qui avait atteint à cette époque la ville de Wusheba (42 « miles »).

La longueur totale du réseau, en mai 1903, pouvait être évaluée à 657 « miles » environ et elle a fortement augmenté depuis lors.

Nigéria Méridionale. Burutu est depuis peu en communication par voie de terre avec Lagos et les télégrammes expédiés de Zungeru en destination de ce port doivent être transmis via Ilorin et Lagos.

Il est question d'étendre cette ligne jusqu'à Old Calabar, qui est aujourd'hui relié directement à l'Angleterre au moyen

d'un câble sous-marin. Depuis quelques mois Bonny peut correspondre télégraphiquement via Opobo avec Old Calabar au moyen d'une ligne en partie aérienne et en partie sous-marine (117 « miles »).

Les ports de Brass et Bonny sont en communication l'un avec l'autre par un câble sous-marin, qui se prolonge jusqu'à Lagos.

Quant aux autres grands centres du delta, ils seront bientôt reliés entre eux par le télégraphe. Une mission vient en effet de quitter Liverpool pour exécuter ce travail, qui prendra probablement une année entière avant l'achèvement complet. On estime à 400 « miles » environ le développement total des lignes projetées, qui relieront aussi Old Calabar à Lagos, indépendamment du câble sous-marin existant déjà. La ligne s'embranchera sur le fil établi entre Old Calabar et Bonny pour prendre la direction d'Onitska, d'où elle rejoindra Bénin, Warri et Lagos, où elle se reliera à la ligne de Kano et Sokoto.

Deux câbles sous-marins relient Bonny à l'île do Principe et au Cameroun.

Le tarif actuel pour les échanges télégraphiques entre Brass, Bonny et l'Angleterre est de 5/- par mot. Pour les centres de l'intérieur de la Nigéria Septentrionale, le prix est de 5/2 par mot. Les communications sont transmises via Lagos.

Postes. La Nigéria Méridionale fait partie de l'Union Postal Universelle depuis le 1er octobre 1903.

Un service postal est organisé entre les villes de la côte et les grands centres de l'intérieur, en correspondance avec les « mails » de et vers l'Europe.

Dans la Nigéria Septentrionale, un courrier part régulièrement tous les quinze jours vers les diverses stations postales installées dans tout le protectorat.

L'office central se trouve à Lokodja et un bureau est établi à Zungeru ainsi qu'à Jebba.

Dans les chefs-lieux de province, le service postal est assumé par les Résidents.

Compagnies de Navigation. Les ports de la côte, notamment Bénin, Bonny, Brass, Akassa, Old Calabar, Opobo

Burutu et New Calabar sont desservis régulièrement par trois Compagnies de Navigation : la « African Steamship Company », la « British and African Steam Navigation Company (1900), Limited » et la « Woermann Linie ».

Cette dernière, de nationalité allemande, n'exploite le service de la côte du Niger que depuis 1902. Quant aux deux autres compagnies, elles sont anglaises et desservent depuis bon nombre d'années déjà la Côte Occidentale.

De temps à autre, les ports de la côte nigérienne sont visités par des navires d'autre nationalité que les précitées, mais le cas est assez rare et cette éventualité ne se produit que très irrégulièrement.

Fret. Les Compagnies anglaises ont conclu avec la Woermann Linie un accord en vertu duquel les tarifs de fret appliqués sont absolument identiques pour les 3 lignes, tant à l'importation qu'à l'exportation.

Le taux exorbitant des frets est dû uniquement à l'absence complète de la moindre concurrence dans les transports.

Passages. Les prix des passages en 1re et 2de classe de Liverpool à Bénin, Bonny, Akassa, Brass, Opobo, New Calabar et Old Calabar sont respectivement de £ 30-0-0 et de £ 22-10-0.

Navigation intérieure. *Niger.* Le réseau des voies navigables est excessivement étendu et appartient presque uniquement au bassin du Niger.

Ce fleuve, dont le cours mesure approximativement 4000 klm, compte parmi les plus grands et les plus importants du Continent Africain.

Le Niger, qui porte le nom de « Djolibah » chez les Mandingues, « Eghirroï » chez les Touaregs, « Mayo-Balleo » chez les Foulanis et « Kwarra » chez les Haoussahs, prend sa source à Timbi-Kounda, dans le massif du Fouta-Djallon, et pénètre dans la Nigéria Septentrionale, un peu au N.-O. du poste d'Ilo. Coulant d'abord vers le N.-E. pendant près de la moitié de son cours, il se dirige ensuite vers le S.-E., pour atteindre l'Océan Atlantique dans la Baie de Bénin, entre la Côte des Esclaves et le Cameroun.

A une distance d'environ 90 « miles » de la côte, il se divise en une multitude de bras et forme un vaste delta limité à l'Est par la Bonny R. et à l'Ouest par la Benin R.

Le Niger compte 16 embouchures, dont la principale est le Noun, aboutissant au Cap Formose, par 4° 20' de latitude N. et 6° 4' de longitude E.

Il se divise en plusieurs biefs presque tous navigables et séparés par une série de rapides.

De Timbi-Kounda à Koulikourou (Niger français), son lit est rocailleux ; à partir de Koulikourou, il est de nature sablo-limoneuse ou argileuse et présente des pentes inégales, qui s'accentuent brusquement depuis Sakassi, c'est-à-dire, à l'endroit où se rencontrent les premiers rapides. Le fond du fleuve redevient alors rocailleux, ses rives basses et argileuses, marécageuses, incultes et bordées de hautes herbes à son entrée dans le protectorat, s'élèvent graduellement en se resserrant davantage à mesure que l'on approche de la région des rapides Le Niger, encaissé entre des rochers couverts d'une végétation abondante, devient plus sinueux et forme de nombreux méandres enserrant dans leurs ondes écumeuses des massifs de rocs boisés aux parois érodées par l'impétuosité des flots ; le courant se précipite davantage et la présence d'une série de rapides rend la navigation aussi pénible que dangereuse. C'est dans cette partie de son cours que la vue du fleuve est la plus imposante et la plus pittoresque.

La région des rapides commence, ainsi que je viens de le dire, à Sakassi, à une trentaine de kilomètres au N. du poste de Yeluwa, et s'étend jusqu'à Jebba. Les plus importants sont surtout ceux de Kpatashi, de Wuru et de Garafieri.

Des trois, celui de Garafieri est le plus dangereux et le fleuve offre en cet endroit un coup d'œil à la fois grandiose et pittoresque, qui produit sur l'esprit une sensation inoubliable. Le Niger s'y subdivise en une foule de ramifications parsemées de roches granitiques et coupées çà et là d'une succession de chutes et de cascades pour la plupart infranchissables. C'est au travers de ce dédale compliqué de canaux et par une sorte d'étranglement excessivement dangereux, d'une largeur mesurant tout au plus une vingtaine de mètres et encaissé entre les roches aux formes émoussées par les vagues, au milieu d'un vacarme indescriptible et des tourbillons d'écumes blanchissant les eaux projetées impétueusement en volutes, que les pirogues, emportées avec une vitesse vertigineuse, doivent se frayer le passage.

A Kpatashi, le fleuve se divise en trois branches et la descente s'effectue par celle du centre. Ce bras, qui mesure près de 3 klm. de long, est parsemé de blocs rocheux entre lesquels les pirogues serpentent, sursautent et fuient comme l'éclair, entraînées par le courant.

L'embranchement de droite, d'une longueur équivalente au double environ de celle du précédent, est absolument impraticable et présente une série de chutes par lesquelles l'eau déferle en écumant et avec un fracas formidable.

Quand à la ramification de gauche, beaucoup moins longue que les deux autres, elle n'est pas moins dangereuse et se trouve barrée également par une suite de cascades sur lesquelles les ondes étincellantes roulant des volutes énormes, se précipitent et rebondissent en bouillonnant pour venir se heurter furieusement à la masse rugissante et houleuse déversée par les autres issues.

D'après le capitaine Lenfant, la vitesse moyenne du courant serait de 36 klm. dans le bras central et de 50 klm. au moins dans le dernier.

A Wuru, le Niger se partage en deux branches de longueur inégale. La principale, qui mesure environ 2 klm. est barrée par une succession de chutes et de cascades qui la rendent inaccessible.

Celle de droite, longue d'environ 1 1/2 klm, présente vers son point de jonction avec la première un resserrement rocheux large d'une dizaine de mètres et livrant passage aux embarcations. Le courant atteint en cet endroit une vitesse de 26 à 30 klm.

Le capitaine Lenfant estime que les dénivellations de Garafieri. Kpatashi et Wuru sont respectivement de 24, 9 et 12 mètres.

En ce qui concerne les rapides de Boussa, ils sont en réalité beaucoup moins dangereux qu'ils n'en ont la réputation. La meilleure preuve en est que plusieurs convois de ravitaillement français les ont franchis sans encombre dans les deux sens.

Au-delà de la chaîne rocheuse, le fleuve redevient calme et retrouve ses rives basses où l'argile alterne avec le sable.

En aval de Raba, le Niger est obstrué par une quantité de hauts-fonds et de bancs de sable où se tiennent de préférence les crocodiles, dont le fleuve est infesté. Une partie de

ces bancs ne se découvre qu'à l'étiage et forme de la sorte une foule d'îlots verdoyants que baignent les eaux claires et azurées du fleuve, dans lesquelles s'ébattent de nombreux troupeaux d'hippopotames.

Plus loin, les rives deviennent de moins en moins accidentées et descendent encore davantage. Aussi sont-elles submergées pendant la majeure partie de l'année dans la région du delta et rien de plus étrange que le spectacle de ces bandes de forêts sombres, ourlées d'une épaisse végétation de palétuviers, surgissant des eaux et s'avançant jusque bien loin dans la mer.

Le régime du Niger est caractérisé par deux crues en amont de la région du delta. La première commence à fin juin pour finir en septembre. Les eaux baissent alors jusqu'en novembre, remontent ensuite insensiblement jusqu'en mars et reviennent à l'étiage d'avril à juin.

Dans le delta même, les crues subissent certaines modifications par suite de la fréquence des pluies et, dans le Noun, par exemple, les eaux atteignent leur plus haut niveau de la mi-août vers la mi-octobre.

En amont des rapides, les crues donnent lieu à de grandes inondations ravageant les quelques rares cultures, que les indigènes se sont hasardés à établir sur les bords du fleuve, formant ainsi. sur la rive gauche, de multiples marigots, qui portent la largeur du Niger parfois à plusieurs kilomètres.

Le fleuve est navigable jusqu'à Jebba pour les sternwheelers, pendant au moins 9 mois, de fin juillet à avril suivant, et toute l'année jusqu'à Lokodja. En outre, la plupart de ses embouchures peuvent recevoir les grands steamers de mer. Il est aussi accessible aux launches en amont de Sakassi, sur toute la partie de son cours compris dans les limites de la Nigéria Septentrionale.

Malgré les multiples dangers qu'offre la navigation dans la région des rapides, le Niger est cependant praticable dans cette partie pour les chalands et les pirogues à fond plat. Les trois convois de ravitaillement organisés dans ces dernières années par les officiers français sur le Bas-Niger sont du reste parvenus à les franchir sans qu'un colis se soit perdu.

D'après les estimations du capitaine Lenfant, le prix de transport par le fleuve d'une tonne de marchandises jusqu'à Ilo

monterait de 680 à 700 frs, soit environ 20/21 frs la charge de 30 kgs, alors qu'en partant de Lagos, par exemple, en empruntant la route terrestre la plus courte et en n'employant que des porteurs engagés à la côte le prix atteindrait 1100 frs la tonne, soit de 36 à 37 frs la charge de 30 kgs. Dans ce chiffre ne seraient pas compris les jours de repos et ceux employés pour le retour, qui souvent se paient aussi au même taux que ceux de portage.

La Bénoué ou Tchadda est accessible jusqu'à Yola pour les steamlaunches déplaçant de 250 à 300 tonnes. Le dernier voyage accompli par le capitaine Lenfant, commandant de la flotille française du Bas-Niger, a démontré que non seulement cet affluent met le Tchad en communication avec l'Atlantique, mais encore que l'on peut atteindre ce lac en chaland avec un jour de portage, de Binndérè-Mondang à Sulkano (30 klm), pour franchir l'espace impraticable compris entre le Mayo-Kabi et le Toubouri.

La Bénoué, suivant cet officier, serait accessible pour les bateaux à vapeur d'un tonnage sérieux, de juillet à mi-octobre jusqu'à Biparé et il n'existe, paraît-il, aucune difficulté pour la navigation jusqu'à Lata, à 2200 klm. de l'Océan.

La communication entre le Toubouri et le Logone est praticable de la mi-juillet à la mi-octobre pour des chalands calant 2 pieds. De Sulkano, la navigation est possible avec des embarcations jaugeant de 15 à 20 tonnes.

Grâce à la découverte de cette nouvelle voie, on peut aujourd'hui se rendre de Bordeaux au Tchad en 70 jours et le prix de transport est évalué à 500 frs la tonne, avec 1 à 2 % de déchet, tandis que par le Congo et l'Oubanghi le voyage dure en moyenne 5 mois et exige 16 transbordements. Il en résulte que le transport d'une tonne de marchandises coûte en chiffres ronds 2000 frs, en laissant un déchet de 50 à 60 %.

Le Gulbi N'Kebbi, qui est l'affluent le plus septentrional du Niger dans les limites du protectorat, est également navigable sur une bonne partie de son cours pour les lanches de faible tirant d'eau.

Quant à la Cross River, elle est barrée par plusieurs rapides et n'est praticable que dans la région inférieure de son cours.

Le Niger et la Bénoué sont accessibles à la navigation internationale, en vertu des dispositions de l'Acte de Berlin, en date du 21 février 1885, reconnu par la Proclamation n° 18, de 1902.

L'Acte en question prescrit entre autres que les canaux latéraux, les routes et les chemins de fer établis pour suppléer aux parties innavigables ou dangereuses du Niger et de ses tributaires seront considérés comme appartenant au réseau fluvial et, pour cette raison, ouverts aux marines marchandes dans des conditions d'égalité parfaite.

Le Gouvernement de la Nigéria Septentrionale a organisé depuis quelque temps un service régulier de navigation sur la partie du fleuve en aval de Jebba.

Indépendamment des services institués par l'administration locale des deux protectorats, il circule encore sur le cours inférieur du Niger et sur les divers embranchements du delta un certain nombre de launches et de sternwheelers appartenant à la Compagnie du Niger.

Comme il n'existe pas encore d'embarcations à vapeur en amont des rapides, les transports par eau s'effectuent au moyen de pirogues indigènes, parmi lesquelles on en trouve déjà de grande capacité.

Elles sont ordinairement construites d'une manière très rudimentaire et en bois d'acajou, que les natifs tirent, paraît-il, des forêts couvrant les régions situées au Sud de Bajibo. Elles se composent généralement de deux parties juxtaposées vers le milieu de la longueur et fixées l'une à l'autre au moyen de tresses de paille, ce qui ne les empêche cependant pas d'offrir une certaine solidité. Les trous et ouvertures sont bouchés à l'aide de planchettes d'acajou maintenues par des crampons en fer de fabrication indigène et les interstices ou fissures sont remplis avec de la paille ou des chiffons.

C'est dans ces pirogues garnies d'un abri en chaume que les Européens doivent remonter ou descendre le fleuve et franchir les rapides. Aussi, point n'est besoin, je crois, d'insister sur les dangers que présente la navigation sur cette partie du Niger dans de semblables conditions.

Le courant étant assez fort, la descente s'effectue par conséquent en un espace de temps relativement court; par contre, il va de soi que pour remonter le fleuve il faut un

laps de temps beaucoup plus long et des efforts plus considérables.

Le service de navigation organisé par la Nigéria Septentrionale sur le Niger s'étend également à la Bénoué et les tarifs actuellement en vigueur sont établis comme suit :

Passagers :	1re classe	2de classe	3me classe
De Forcados à Lokodja	4 £	2 £	1 £
» » à Jebba	6 »	3 »	1 1/2 »
» » à Ibi	8 »	4 »	2 »
» » à Yola	12 »	6 »	3 »

Nourriture non comprise.

Marchandises :	Saison des Pluies	Saison des Sèches
De Forcados à Lokodja, la Tonne	£ 1-10- 0	£ 3-0-0
» » à Jebba	» 3- 0- 0	» 4-0-0
» » à Ibi	» 3-10- 0	—
» » à Yola	» 5- 0- 0	—

Dans la Nigéria Méridionale, fonctionne, depuis le 1er mai 1904, un service mensuel de sternwheelers entre Warri et Ida et les prix de passage sont les suivants :

Passagers :	1re classe	2de classe	3me classe
De Warri à Ganagana	£ -10- 0	£ - 5- 0	2/-
» » à Asaba	» 2- 0- 0	» 1- 0- 0	7/6
» » à Illah	» 2- 5- 0	» 1- 2- 6	8/6
» » à Ida	» 3- 0- 0	» 1-10- 0	12/

Le prix pour la nourriture, obligatoire pour les passagers de 1re classe, est de 5/-, par jour, 3/6 pour ceux de seconde classe.

Routes. Hormis les quelques rares tronçons de voies aboutissant aux chefs-lieux de province ou autres centres administratifs, en fait de routes, il n'existe guère encore que des sentiers.

En considération de l'importance du trafic des caravanes, la construction de grandes routes d'accès et de communication entre les nombreux marchés de la rive gauche du Niger est une des premières nécessités pour assurer le développe-

ment rapide et l'extension du commerce avec les régions du Nord.

Chemins de Fer. A l'heure actuelle, il n'existe pas à proprement parler de chemins de fer, tant dans le protectorat du Nord que dans celui du Sud.

La ligne ferrée, qui relie Zungeru, le siège du gouvernement, à Bari-Juko, c'est-à-dire, au point où la Kaduna devient impraticable, n'est à vrai dire qu'un tramway à section étroite. Elle est en exploitation depuis 1902 et sa longueur est d'environ 20 klm, mais il est question de la prolonger jusqu'à Baro, sur le Niger, à quelques miles en aval d'Egga. La construction de ce tronçon offrirait un réel avantage pour la rapidité et la facilité des communications, en ce sens que les navires calant de 6 à 7 pieds peuvent remonter de la côte jusqu'à ce dernier point, accessible de la mi-août à la mi-octobre pour les vapeurs d'un tirant d'eau de 10 pieds.

Le gouvernement s'est également préoccupé du prolongement de la ligne de Zungeru jusqu'à Zaria et Kano, distants respectivement de 153 « miles » et 82 « miles ». Les études préliminaires de ces nouveaux tracés ont déjà été faites.

En ce qui concerne le chemin de fer de Lagos-Ibadan, il est probable qu'il sera poussé jusqu'au Niger (150 « miles »). mais, en 1902, aucune étude n'avait encore été entreprise pour l'extension de la ligne dans les limites du protectorat septentrional. Cependant, le Secrétaire d'Etat a approuvé le projet de prolonger le tronçon actuel jusqu'à Oshogbo (Protectorat de Lagos) et éventuellement jusqu'à Illorin, d'où il pourrait plus tard rejoindre le Niger, en un point qui reste encore à déterminer. Il avait été question primitivement de faire aboutir la ligne à Jebba ou à Raba et, en tout dernier lieu, à Egbaji, mais rien encore n'est définitivement arrêté à ce propos, car cette question dépendra surtout de l'extension du réseau ferré sur la rive gauche du Niger.

Il a été question en outre d'étendre la ligne de Lagos-Niger via Ibadan jusqu'à Zaria, ce qui nécessiterait la construction d'un pont sur le fleuve et, en prenant comme base le prix de 6000 £ par « mile » établi suivant les dernières estimations, la nouvelle ligne entraînerait une dépense de 3.000.000 de £ environ, non compris le coût du pont. L'avenir dira s'il y a lieu ou non de prolonger ce chemin de fer jusqu'à Kano et Katséna.

Quant aux profits que l'on pourra retirer de ce chemin de fer, ils sont très problématiques, car il est fort douteux que l'indigène renonce à la voie fluviale du Niger pour emprunter la ligne ferrée, même si le gouvernement devait abaisser considérablement le taux de ses prix de transport (1). Il est du reste facile à comprendre qu'une telle concurrence soit très discutable en considération surtout de l'abondance de la main-d'œuvre et du bas prix de celle-ci. D'autre part, les avantages stratégiques sont considérables et ce point est certes de ceux dont le Gouvernement Colonial doit aussi se préoccuper, en présence surtout des progrès réalisés par les Français dans l'arrière-pays.

Le Haut-Commissaire a également envisagé l'utilité d'une ligne ferrée secondaire reliant Ibadan à Sapele, port intérieur situé sur l'un des bras du Niger, le Bénin. Cette idée a été suggérée en raison des difficultés et des dangers qu'éprouve la navigation à la traversée de la barre de Lagos, dont les travaux d'amélioration sont estimés grosso-modo à la somme de 1.000.000 de £.

Enfin, la construction d'un chemin de fer mettant le Tchad en communication avec Old Calabar a aussi attiré sérieusement l'attention du gouvernement.

La Section africaine de la Chambre de Commerce de Liverpool a même été sollicitée déjà pour donner son appui à la création de cette nouvelle voie. A la rigueur celle-ci partirait du point où la Bénoué n'est plus navigable. Le récent voyage accompli par le capitaine Lenfant ayant démontré que cet affluent, accessible jusqu'à Yola pour les launches de 250 à 300 tonnes, est également praticable au-delà de ce point et sur toute la partie de son cours comprise dans la sphère d'influence britannique pour des vapeurs de 50 à 60 tonnes. il est à présumer qu'en présence de cette importante découverte, le projet de construction du chemin de fer reliant Old Calabar au Tchad subira de profondes modifications.

RÉGIME FONCIER

Dans la partie traitant de l'organisation administrative indigène des Etats du Nord, j'ai donné un aperçu général du

(1) Il est d'ailleurs peu probable qu'il songe à les diminuer, car tout récemment les tarifs ont subi une augmentation de 10 %, sauf pour quelques articles.

régime institué par les Foulbés ; il ne me reste donc que quelques mots à ajouter concernant plus spécialement le régime foncier, sur lequel cependant les renseignements font encore défaut.

L'Emir exerçait le droit de suzeraineté sur toutes les terres comprises dans les Etats Haoussahs et à ce titre touchait un certain tribut des chefs vassaux qui s'élevait à un dixième pour ceux de race foulah.

Dans le cas où le possesseur du fief appartenait à la classe asservie, cette redevance variait dans des proportions sensiblement plus fortes.

Suivant Ch. H. Robinson, les Sultans jouissaient encore de certains droits à la succession des biens de leurs vassaux défunts. A Kano, par exemple, les propriétés de ces derniers étaient divisées en deux parts par les soins de l'Agent du Trésor, qui s'appropriait ensuite la meilleure au nom du Sultan et l'on comprend aisément les abus auxquels donnaient généralement lieu semblables coutumes.

Tel qu'il est dit déjà, les droits de suzeraineté sur les Etats haoussahs ont été transmis au Gouvernement Anglais de la même façon que l'Emir les a lui-même acquis, c'est-à-dire, par voie de conquête. Cette suzeraineté investit le Gouvernement Britannique du droit de disposer comme il l'entend de tous les territoires compris dans les limites prescrites par les traités conclus avec les puissances voisines.

Les richesses minérales du pays appartiennent à la Couronne et les indigènes ne sont autorisés à les extraire ou à les utiliser qu'en se conformant aux conditions prescrites par les autorités coloniales.

La « Minerals Proclamation », de 1902, édicte les dispositions légales relatives à l'exploitation des mines. Le gouvernement a institué en outre, la même année, deux autres lois, les « Lands Proclamation Amendment » et « Crown Lands Proclamation », concernant les droits fonciers et les terres cédées par la R. N. C°. Quant à la Proclamation n° 10, elle édicte les prescriptions relatives à l'enregistrement des terres acquises dans le protectorat.

En ce qui concerne la Nigéria Méridionale, la « Mining Regulation Proclamation », de 1902, et la loi n° 7, de la même année, stipulent les conditions pour l'obtention des licences de prospection et d'exploitation minières.

Ces licences sont générales ou exclusives et peuvent être livrées par les chefs indigènes avec l'assentiment du Haut-ommissaire.

Les premières ne sont valables que pour un an et ne sont as transmissibles. Elles donnent droit de prospecter dans outes les contrées du protectorat méridional accessibles aux orteurs de ces sortes de licences, dont le prix est fixé à £ pour chaque terme d'un an.

Les licences exclusives, au contraire, confèrent, ainsi que l'indique leur nom, le pouvoir exclusif de prospecter sur une étendue limitée et pour des minéraux dont l'espèce est désignée dans le permis. Elles ne peuvent être accordées qu'avec le consentement écrit du Haut-Commissaire et pour une durée maximum de 3 ans. La taxe en question se paie 50 £ par an et pour chaque « square mile » de superficie sur lequel le concessionnaire a le droit de prospecter.

Les licences peuvent être obtenues par toute personne individuellement ou par des compagnies commerciales, à la condition pour ces dernières de joindre leurs statuts à leur requête.

Dans le cas où le porteur d'une licence désire obtenir la ocation d'une parcelle de terre, celui-ci devra, conformément à la loi, en marquer les limites en coupant ses initiales dans l'écorce des arbres situés sur le fonds et à des intervalles ne dépassant pas 400 yards (1). Toutefois, la concession ne pourra excéder un « square mile » en superficie, si le terrain qu'il désire louer est sis à une distance de 10 « miles » d'un ndroit où des minéraux auront été découverts et 5 « miles » ans les autres cas.

Comme prix de location, le concessionnaire versera 10 % es bénéfices nets réalisés chaque année sur l'exploitation et tablis de bonne foi. Le montant de ces bénéfices est à évaluer par le Haut-Commissaire et comprendra le produit brut iminué des frais actuels d'exploitation et de l'intérêt calculé u taux de 10 % sur le capital déboursé pour l'établissement et l'entretien des mines. De plus, le concessionnaire st tenu de payer une taxe fixe de 50 £ pour chaque « square mile » (2) compris dans la licence.

---

(1) 1 Yard = M. 0,9144.

(2) 1 Square Mile = M^2 2589894,50.

Pour ce qui concerne l'acquisition des terres dans l'étendue du protectorat de la Nigéria Méridionale, ce droit peut être exercé directement ou indirectement par les non indigènes, sans le consentement du Haut-Commissaire, conformément aux dispositions de la Proclamation n° 1 promulguée en 1900.

AGRICULTURE.

Les remarques que j'ai consignées dans mon rapport traitant des Possessions de Lagos relativement à l'agriculture, s'appliquent aussi aux Protectorats anglais du Niger.

Très rares à la côte, les cultures indigènes deviennent de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur du pays et notamment au-delà du Niger. Malheureusement, les troubles fréquents qui ont ensanglanté ces contrées, les guerres intestines entre les Foulbés et les habitants du Kebbi, du Kurfay, de l'Adar, du Gober, du Damerghou, etc., les raids et les razzias, qui pendant longtemps ont agité le pays, ont beaucoup entravé l'agriculture indigène, qui pourtant est restée florissante.

Dans le Bornou oriental, la traite a dépeuplé des districts entiers et le manque de bras, comme d'ailleurs l'insécurité continuelle dans laquelle vivaient les habitants, expliquent l'état inculte d'un grand nombre de plantations établies dans la contrée et abandonnées depuis des années. Ce pays a énormément souffert des incursions fréquentes des hordes rabhistes, mais aujourd'hui que ces territoires sont entièrement pacifiés, ils ne tarderont pas à se repeupler et l'agriculture, disposant désormais d'une main-d'œuvre suffisante, prendra promptement un nouvel essor, grâce à l'activité soutenue de l'habitant.

Les cultures indigènes du Nord sont assez variées et c'est surtout celle du mil qui occupe le plus d'espace. Ce produit est même exporté vers les pays limitrophes par les agriculteurs haoussahs. Viennent ensuite le riz, le maïs, la patate douce, la canne à sucre, l'oignon, l'igname, l'indigo, l'arachide et aussi le tabac, sur la rive droite.

Quant aux plantations établies par les Européens, il n'y a guère que celles d'Abutshi et d'Onitscha, qui ont été transférées au gouvernement par la R. N. C°. On y cultive principale-

ment les caféiers de Libéria, d'Arabie et de Rio Pongo ainsi que le cacaoyer. En considération de l'état défavorable du marché des cafés, ces plantations n'ont donné, comme d'ailleurs dans les autres colonies de la côte, que des résultats très médiocres, bien que la qualité des produits soit bonne.

Ces plantations comptaient, en 1900, environ 140.000 caféiers appartenant aux espèces précitées et dont 23.000 à peu près se trouvaient en pépinière. Pour ce qui regarde les cacaoyers, il n'y avait qu'un bon millier de plants sur pied et un peu plus de 600 en pépinière.

Le Jardin botanique installé à Old Calabar fournit aux indigènes des jeunes plants de caféiers et de cacaoyers, dans l'intention de les intéresser à cette culture. En outre, une vingtaine de pépinières pour caoutchoutiers ont été établies, il y a quatre ans, dans le district de Bénin. Les jeunes pieds ont été transplantés dans la brousse. à proximité des villages, et des inspecteurs forestiers sont chargés d'en prendre soin.

Le Gouvernement de la Nigéria Méridionale a également introduit quelques manguiers importés de la Trinité avec l'intention d'en propager la culture.

Dans ce même but, la firme Elder, Dempster & C°., de Liverpool, a expédié une forte quantité de graines de cotonnier pour les distribuer aux chefs indigènes et amener ces derniers à encourager leur gens dans la culture de cet arbuste. Récemment la « British Cotton Growing Association » a envoyé un agent sur place afin d'initier les indigènes à la culture et à la préparation du coton

Des essais avaient été faits auparavant avec des semences de provenance américaine et les résultats furent, paraît-il, concluants, mais il serait peut-être préférable que les efforts des planteurs se bornassent simplement à améliorer autant que possible la qualité indigène, qui semble être bonne.

Les premières plantations de coton, qui furent établies par la R. N. Cie., datent déjà de 1888, mais elles durent être abandonnées, en raison des difficultés que présentait le recrutement de la main-d'œuvre.

Aujourd'hui, la situation a complètement changé et, de l'avis de certains « coloniaux », la culture du cotonnier indigène pourrait prendre une grande extension : le coton est, paraît-il, un produit de réel avenir pour les possessions



UNE FEMME HAOUSSAH.

qui nous occupent et principalement pour le Protectorat Septentrional.

INDUSTRIE

Nigéria Septentrionale. Si l'industrie est presque nulle à la côte, elle a au contraire atteint un grand développement dans le Nord et notamment chez le peuple haoussah.

Indigo. La principale industrie consiste dans les teintureries d'indigo et chaque village, si petit qu'il soit, possède ses fosses à teinture. Celles-ci sont creusées dans le sol, à une profondeur qui varie de 2 à 3 m., et les parois sont garnies d'un enduit d'une étanchéité parfaite obtenu par le mélange de l'argile soigneusement pulvérisée et d'herbes grasses. Les tissus y séjournent plusieurs jours sous l'action de l'indigo, auquel se trouve mélangée une certaine quantité de potasse agissant comme mordant, de bouse de vache et de gomme arabique.

Cuir. Les Haoussahs excellent aussi dans la préparation et le travail du cuir. Cette industrie figure parmi les plus importantes et les peaux maroquinées font l'objet d'un grand commerce.

Elles sont teintes généralement en rouge, jaune et vert et servent à la confection d'une foule d'objets variés tels que sacoches, besaces, sandales, mules, bottes, selles et autres articles de harnachement faits ordinairement avec beaucoup de goût, de soin et d'originalité, tout en étant d'une solidité remarquable.

Tissus. La fabrication des tissus se fait dans presque toutes les grandes localités du Nord, mais le centre principal est Kano, que l'on a surnommé le « Manchester Soudanais », tant cette industrie y a acquis de l'importance.

Les métiers sont encore très primitifs, quoique cependant les tissus soient d'une rare solidité. Ils se reconnaissent facilement de ceux de fabrication européenne par leur aspect rude dû à la grosseur du fil employé et aussi à cette particularité qu'ils sont composés de plusieurs bandes cousues ensemble. La largeur de ces bandes est d'environ une quinzaine de centimètres et presque toutes les étoffes tissées par les indigènes sont faites de la même façon.

Le fil employé est obtenu du coton cultivé et récolté dans le pays et passé ensuite au bleu d'indigo. Les tisserands indigènes ne se servent jamais de coton importé, mais ils emploient quelquefois la laine.

Les tissus fabriqués dans les villes du Nord alimentent surtout la consommation locale et sont aussi exportés vers les régions voisines, même à la côte, où ils sont d'autant plus recherchés qu'ils sont rares.

La confection d'effets d'habillement occupe également un bon nombre de bras dans l'Hinterland et la plupart des costumes haoussahs sont brodés de fils de différentes couleurs, souvent même de cuivre doré imitant fort bien le brocart d'or.

Nattes, Chapeaux, Paniers. Les Haoussahs sont très habiles dans le tressage de la paille et du raphia. Ils parviennent ainsi à confectionner toute une série d'objets des plus variés et entre autres des paniers, des nattes, des chapeaux, etc., admirablement bien tressés et teints en diverses couleurs ordinairement noire, jaune et rouge, mélangées avec beaucoup de goût.

Fer & Cuivre. Les habitants du Nord, et notamment ceux du district de Bida, travaillent le fer et le cuivre. Les objets, ustensiles et armes fabriqués dans le pays dénotent chez les forgerons des aptitudes industrielles et artistiques vraiment étonnantes. Leurs sabres avec fourreau en cuir garni de fer, leurs flèches barbelées et leurs lances de fer incrustées de laiton, leurs bracelets ciselés, leurs vases et plats en cuivre repoussé sont superbement travaillés et prouvent un degré de civilisation très avancée.

Etain. L'étain que l'on trouve dans le pays leur sert à la fabrication d'une quantité d'objets de parure et notamment de bracelets ouvrés.

Instruments de Musique. Construits avec beaucoup d'habileté, ils montrent chez l'indigène haoussah l'existence d'un goût musical étonnant.

Outre les tam-tam (« gangas ») faits de peaux de bêtes, ils confectionnent encore une série d'instruments, et entre autres, des trompes en cuivre semblables aux trompettes thébaines, des musettes, des ocarinas faits de cornes de

bélier, des « molos ». ou sorte de mandoline à 2 et 3 cordes, des « gogués » ou violons, etc.

Plumes d'Autruches. A côté des industries que je viens de citer et qui alimentent principalement la consommation locale, il en existe encore quelques autres qui offrent un certain intérêt au point de vue commercial, c'est-à-dire, de l'exportation.

L'autruche est communément répandue dans les régions avoisinant les contrées désertiques du Nord et du N.-O. Les Haoussahs les chassent et exportent les plumes, quelquefois les dépouilles, vers les marchés de la côte méditerranéenne, mais cette industrie est loin de ce qu'elle pourrait être.

Arachides, Gomme Arabique, Shea Butter. Ces produits, qui se récoltent un peu partout, prennent de préférence la route du Sud et sont vendus aux factoreries de l'intérieur.

Potasse & Sel. Il en est de même de la potasse et du sel, que les indigènes extraient du pays, notamment des environ de Kouka et Kano, du Goummel et du Dallol Fogha, et qui donnent lieu à un commerce assez considérable.

Elevage. Enfin vient l'élevage, qui constitue la principale et en quelque sorte l'unique industrie foulani. Les Foulbés représentent l'élément pastoral par excellence et ils possèdent toutes les aptitudes nécessaires pour l'élevage tant du bétail que des chevaux et des autres animaux domestiques tels que l'âne, le chameau et le mouton.

L'élevage a acquis chez eux un développement extraordinaire, qui prendra bientôt un essor plus considérable encore après la pacification complète du pays.

Les Foulanis connaissent la fabrication du beurre, de même qu'ils élèvent l'abeille pour son miel et sa cire.

Nigéria Méridionale. Les indigènes des régions de la côte ne sont guère aussi industrieux que leurs congénères du Nord. Leurs occupations se bornent à la confection d'une foule d'objets divers devant satisfaire leurs propres besoins et l'importation leur procure en outre une masse d'articles de pacotille de fabrication européenne nécessaires à leur ménage.

En dehors de cela, ils ne s'intéressent qu'à la pêche et à la chasse, sauf quelques industries signalées ci-après.

Huile & Noix de Palme. L'industrie principale consiste dans l'extraction de l'huile et des noix de palme, et se trouve concentrée surtout dans les villages riverains des criques et cours d'eau du delta.

Bien que l'exportation de ces produits soit déjà considérable, elle prendrait des proportions plus vastes encore, si l'indigène était plus actif. Cependant, on doit constater que la production de l'huile a déjà gagné en intensité dans ces dernières années, tout comme celle des kernels, et on peut immédiatement s'en rendre compte par la valeur des exportations indiquées ci-dessous :

	HUILE DE PALME	NOIX DE PALME
1897-1898	£ 410.133	£ 295.544
1898-1899	397.868	305.791
1899-1900	420.680	340.218
1900	491.130	430.016
1901	606.011	437.092
1902	625,151	453.084

Les procédés très rudimentaires employés pour l'extraction de l'huile sont les mêmes que ceux en usage chez les nègres de Lagos : il est donc superflu que j'y revienne ici. Quant à l'amande, dans certaines factoreries, elle est enlevée mécaniquement et ce système semble avoir donné jusqu'ici de bons résultats.

Caoutchouc. La production du caoutchouc n'a qu'une faible importance comparativement à celle des autres colonies de la Côte Occidentale et le trafic de ce produit est soumis à certaines restrictions énoncées dans la « Forestry Proclamation (Order n° 10, de 1901) », instituée dans le but de conserver les espèces.

L'exploitation des caoutchoucs, qui, depuis 1898-1899, avait montré une grande tendance à s'accroître, a de ce fait perdu beaucoup de son importance ainsi que l'indiquent les chiffres ci-après extraits des statistiques à l'exportation :

1897-1898	£ 32.959
1898-1899	60.607
1899-1900	105.116
1900	137.289
1901	106.924
1902	46.945

Bois d'Exportation. L'exploitation des bois, et notamment de l'acajou, n'a commencé que depuis cinq ans et semble vouloir prendre de l'extension. Elle est également régie par l'ordonnance précitée et se pratique principalement dans les districts forestiers de l'Ouest. Quelques licences ont été accordées à cet effet.

L'exploitation du bois d'ébène, par contre, est en décroissance, quoique cependant les mesures restrictives édictées dans les « Forestry Ordinances » ne s'appliquent pas à cette essence.

Les chiffres ci-après indiquent la valeur des exportations de l'ébène :

1897-1898	£ 2.291
1898-1899	739
1899-1900	229
1900	1.665
1901	6.009
1902	3.527

Autre Produits. Indépendamment des produits déjà cités, les indigènes de la côte s'occupent encore de l'exploitation de quelques autres produits tels que les fibres, les arachides, les gommes, etc., dont l'exportation n'est pourtant pas bien importante.

Travaux Publics. L'étude et l'exécution des travaux d'utilité publique ordonnés par le gouvernement dans les deux protectorats incombent au Département des Travaux Publics.

Dans ces dernières années, un grand nombre de constructions ont été érigées dans les principaux centres où résident les Européens. Outre les hôpitaux, les offices des postes, les casernes, les bâtiments de la douane, les habitations pour le personnel civil et militaire, ce Département a entrepris la construction de wharfs et de ponts, la pose du télégraphe, l'établissement du chemin de fer et les études préliminaires des nouveaux tracés ainsi qu'une foule d'autres travaux décrétés par les deux gouvernements.

Dans la Nigéria Méridionale, les « Publics Works » ont installé une scierie mécanique à Nkissi, sur le Niger.

Le Gouvernement de la Nigéria Septentrionale possède des ateliers de construction, qui, installés primitivement à Lokodja,

ont été transférés récemment à Quendon, à environ 25 « miles » en aval de cette dernière localité. Il a également une briqueterie mécanique capable de fournir une forte quantité de briques par jour, au prix de 12/- à 14/- le 1000.

Industrie Minière. Bien qu'un grand nombre de licences aient été accordées dans ces dernières années pour les travaux de prospection, l'industrie minière est restée pour ainsi dire nulle. Elle se borne encore aujourd'hui aux exploitations de fer, d'étain, de sel et de potasse auxquelles se livrent les indigènes haoussahs pour l'alimentation de la consommation locale. Les commissions d'explorations scientifiques envoyées à la fin de l'année dernière dans les Nigérias par « l'Imperial Institute » ont déjà expédié à Londres une foule de minerais divers pour être soumis à l'examen des géologues. Leurs recherches dans le protectorat méridional ont amené la découverte de sable de *mozanite* semblable à ceux trouvés au Brésil et employés dans l'industrie pour la fabrication des manchons destinés à l'éclairage par incandescence.

En ce qui concerne l'étain, toutefois, il est probable que les essais et les études faites par la R. N. C°. permettent l'exploitation méthodique de ce métal, mais celle-ci ne sera possible que lorsque les centres de production seront reliés au Niger par un chemin de fer ou toute autre voie d'accès facile et économique.

MAIN-D'ŒUVRE

En dépit de la traite et des guerres fréquentes, la population est restée en moyenne relativement dense dans les contrées du Nord et la main-d'œuvre est aujourd'hui abondante, plus que suffisante pour assurer le nombre de bras nécessaires aux besoins de toutes les entreprises.

Les Haoussahs appartenant à une race sédentaire, cette main-d'œuvre ne fera que s'accroître maintenant que le pays jouit de la paix et de la tranquillité.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler, les Haoussahs sont d'excellents agriculteurs et des industriels habiles. Actifs et intelligents, ils constituent donc un élément de travail de premier ordre, qui est pour le pays la meilleure garantie d'une prospérité future.

Les Foulanis diffèrent sensiblement des premiers sous ce rapport, mais ils possèdent par contre de grandes qualités

administratives, que le gouvernement se dispose à mettre à profit dans la mesure la plus large possible.

Les peuplades païennes de la rive droite du Niger, bien que ne pouvant être comparées avec les précédentes sous le rapport des aptitudes intellectuelles, sont cependant très actives et s'occupent surtout d'agriculture.

Quant aux indigènes riverains du Niger, ils sont renommés comme piroguiers hors ligne.

Dans le protectorat du Sud, le nègre est peu disposé au travail et passe presque tout son temps dans l'oisiveté. Les factoreries ont pour cette raison le plus souvent recours à la main-d'œuvre importée et principalement aux Krooboys.

En ce qui concerne le prix de la main-d'œuvre, il est relativement élevé à la côte, mais diminue dans de fortes proportions à mesure que l'on s'avance dans l'intérieur. Sur le Haut-Niger, le travail ne se paie que 3^d par jour pour les hommes et les femmes adultes et, à ce prix, on peut se procurer des porteurs à profusion.

Depuis quelque temps cependant, le gouvernement a mis certaines restrictions quant à l'engagement des porteurs, pour lesquels il touche une capitation de 5/- par homme embauché.

Il y a quelque temps, l' « African World », sous la rubrique « Labour difficulties in West Africa », a relaté l'interview d'un négociant de Liverpool, M. J. Holt, par un représentant de l'Agence Reuter, au sujet des difficultés qu'éprouvent les commerçants européens pour le recrutement des porteurs dans la Nigéria Septentrionale. Voici d'ailleurs un extrait de cet article :

« M. J. Holt expliqua que dans le Nigéria Septentrionale
» les négociants ne peuvent engager des indigènes et les
» envoyer à des distances excédant 100 « miles » dans n'importe
» quelle direction, dans la même colonie, sans obtenir
» d'abord le consentement des autorités de l'endroit et en
» contractant ensuite un engagement écrit en présence d'un
» de leurs agents. De plus, ils ont à verser entre les mains de
» celui-ci une capitation fixée à 5/- par homme et à rame-
» ner les indigènes engagés.

» Après chaque parcours de 100 « miles », une nouvelle équipe
» doit être embauchée aux mêmes conditions et moyennant
» paiement de la même taxe. »

Pour démontrer l'absurdité de l'ordonnance en question, M. Holt cite le cas suivant : Ayant expédié un certain nombre de pirogues de Lokodja par le Niger à Onitsha, pour y prendre du sel, et ayant payé aux indigènes le prix qu'ils avaient réclamé, l'agent de M. Holt s'est vu infliger une amende de 50 £, ou subsidiairement un emprisonnement d'un an, pour avoir envoyé les piroguiers à une distance dépassant 100 « miles », avoir négligé de conclure un arrangement avec les autorités locales et ne pas avoir acquitté la capitation prévue.

Cependant, lorsque M. Holt fit ressortir l'absurdité de cette pratique au Colonial Office, l'amende fut remise, mais l'ordonnance vexatoire demeure toujours en vigueur dans la Nigéria Septentrionale.

La loi à laquelle M. Holt se réfère est celle qui fait l'objet de la Proclamation N° 22 instituée en 1902 et intitulée « Master and Servant » (Regulating the relations between employer and employed, and engagement of Labour for service in or beyond the Protectorate).

Appliquée dans le sens indiqué plus haut, elle constitue une grave entrave à la liberté du commerce et au développement économique du protectorat. La suppression d'une telle réglementation s'impose et il est à espérer que cette fameuse proclamation aura bientôt vécu.

Il est à remarquer en outre que, si le Gouvernement continue à payer aux indigènes des salaires plus forts que ceux qu'ils lui réclament — cela se pratiquait lors de mon passage à Ilo — il arrivera dans un avenir très proche que les nègres ne voudront plus travailler pour les anciens prix et l'on verra se renouveler ici les difficultés existant actuellement au Lagos.

Le Gouvernement a évidemment pour devoir de protéger les indigènes, mais cela ne signifie nullement qu'il puisse le faire au détriment de la généralité ou léser par des ordonnances draconiennes soit le commerce soit l'industrie, ou encore porter atteinte à la liberté individuelle de ses sujets nègres.

En ce qui regarde l'*immigration* de la main-d'œuvre, c'est surtout à la côte qu'elle se pratique. En dehors d'une foule d'artisans, d'employés et d'autres venus des colonies limitrophes à la recherche d'une occupation dans les établissements commerciaux de la côte, on rencontre beaucoup de

Krooboys, dont le travail est très apprécié par les factoreries.

Les premiers ont immigré en assez grand nombre dans ces derniers temps, en raison de la forte demande d'artisans et d'employés indigènes par le Gouvernement de la Nigéria Septentrionale, pour l'exécution des travaux de toutes espèces entrepris par le Département des Travaux Publics et aussi pour le service administratif de ce protectorat. Ces éléments font défaut dans le pays par suite de l'absence d'établissements d'instruction et d'enseignement professionnel. Cette lacune est aujourd'hui en partie comblée et le protectorat produira bientôt les artisans dont il aura besoin pour ses travaux et les employés pour son administration.

Les Krooboys représentent l'élément actif et laborieux par excellence parmi la population ouvrière de la côte. Les équipes se succèdent en se renouvelant constamment et chaque « gang », qui rentre au pays natal, est immédiatement remplacé par un autre.

Les Européens se sont aussi fortement accrus en nombre depuis que le commerce est libre sur le Niger et davantage encore depuis la prise en possession des contrées du Nord, où la population blanche avait toujours été excessivement restreinte avant la révocation de la charte octroyée à la R. N C°.

L'ouverture de ces pays au commerce européen amènera forcément une augmentation plus forte encore dans l'immigration européenne.

D'autre part, le trafic avec les régions du Nord occasionne aussi un grand déplacement d'individus, mais ce mouvement était bien plus considérable il y a quelques années qu'il ne l'est maintenant à cause de la traite. Les esclaves affluaient de tous les coins du Soudan sur les marchés haoussahs et chaque année le Sultan de Sokoto en recevait pour sa part une assez forte quantité sous forme de tribut.

Quant à *l'émigration*, elle est d'une importance insignifiante à la côte comparativement à l'intensité avec laquelle elle se produit dans le Nord. Les caravanes drainent annuellement vers la côte une foule de gens de toute condition et de tout âge, mais cet exode n'est que momentané, car sitôt les produits vendus et les achats terminés, les groupes se reforment pour reprendre la route du pays. Il y là un va et vient ininterrompu, qui ira probablement grandissant avec

l'intensité et l'augmentation du trafic entre les pays producteurs du Nord et les marchés de la côte.

Les populations du Sud étant plutôt sédentaires, l'émigration doit s'en ressentir énormément. L'indigène du delta, très paresseux de nature, ne tient pas à s'expatrier pour aller chercher du travail ailleurs. Cela n'empêche pourtant pas que le gouvernement ait cru devoir édicter des mesures restrictives pour prévenir éventuellement l'émigration de la main-d'œuvre indigène. Il a imité en cela l'exemple donné par d'autres colonies de la côte occidentale, où la pénurie de bras cause les plus graves préjudices au développement économique du pays. On peut même dire que ces mesures restreignent jusqu'à un certain point la liberté individuelle des natifs.

COMMERCE

Ports. La Nigéria Méridionale possède plusieurs ports à savoir : Akassa (Noun), Bénin, Bonny, Brass, Old Calabar, New Calabar, Opobo et l'embouchure du Forcados.

Akassa est situé sur le Noun, la principale embouchure du Niger. La profondeur d'eau à la barre est de 10 pieds à marée basse et l'amplitude est généralement de 6 pieds. Cependant, les navires de 17 pieds ont franchi la barre dans les deux sens, mais elle n'est praticable avec sûreté que pour ceux calant tout au plus 14 1/2 pieds (1).

Ce port, qui se trouve à environ 1 « mile » dans l'intérieur, sur la rive gauche du fleuve, est pourvu d'un wharf et l'eau y mesure de 14 à 15 pieds de profondeur. Les navires mettent à l'ancre en rade de la ville, dans 7 fathoms (2) de fond.

Le Noun est navigable jusqu'au delà d'Egga et les vapeurs calant de 6 à 7 pieds peuvent atteindre cette dernière localité, située à environ 340 « miles » (3) de la côte.

Les navires d'un tirant susceptible de leur permettre le passage de la barre peuvent atteindre Akassa sans difficultés et, de la mi-août à la mi-octobre, ce bras du Niger est accessible jusqu'à Egga pour les steamers calant 10 pieds.

A quelques milles au Nord d'Akassa, à Egberi, le Noun est

(1) 1 Pied = M. 0,3048.
(2) 1 Fathom = M. 1,829.
(3) 1 Mile = 1606,315.

barré et tous les vapeurs excédant 6 à 7 pieds de tirant remontent le fleuve par le Forcados, via Warri.

Bénin. Ce port est situé sur le bras de même nom. Le chenal n'a que 9 pieds, mais au-delà de la barre, c'est-à-dire, vers l'intérieur, la profondeur varie de 12 à 16 pieds, à marée basse et à marée haute.

Les navires d'un tirant de 11 à 12 pieds, peuvent passer la barre aux hautes eaux, mais les gros vapeurs de mer restent à l'ancre à 3 « miles » de la barre, dans la baie.

Bonny se trouve sur l'embouchure de même nom. A marée basse, il y a 19 pieds d'eau contre 25 à marée haute, en rivière, et l'amplitude varie généralement de 5 à 6 pieds à la barre.

Les navires de 12 à 18 pieds peuvent remonter le fleuve pendant le flot et y mouiller dans 10 fathoms.

Il n'y a pas de droits de port et les frais de pilotage se traitent à forfait.

Brass, port situé sur le Brass. La profondeur aux hautes et aux basses eaux varie de 16 à 18 pieds et le fleuve est accessible aux steamers calant 12 pieds. Les gros navires mouillent ordinairement à 4 1/2 « miles » de l'embouchure, dans 6 fathoms.

Les droits de pilotage sont de 10 £, quelle que soit la dimension du navire, à l'entrée ou à la sortie.

Old Calabar est situé à l'embouchure de la Cross River, navigable à la suite des récents travaux hydrographiques pour les vapeurs de 21 pieds de tirant d'eau jusqu'à Duketown, à 25 « miles » environ, dans l'intérieur, à marée haute.

Les navires prennent leur pilote à Fernando Po et acquittent un droit de 18 £ par 150 tonnes, lorsqu'ils entrent sur ballast, frais d'allège et de main-d'œuvre compris.

Pour ceux de 374 T. R., calant 14 1/2 pieds et chargés de « general cargo », à l'entrée, et d'huile de palme, à la sortie, les droits de pilotage sont fixés à 10 £, soit donc 20 £ dans les deux sens.

New Calabar offre moins de sécurité que les autres ports de la côte nigérienne et est même réputé assez dangereux. Les steamers de 11 à 12 pieds de tirant d'eau peuvent attein-

dre la ville. A marée basse, il n'y a guère que 10 pieds de profondeur en rivière.

Opobo, situé sur le bras de même nom. L'amplitude des marées varie de 5 1/2 à 7 pieds.

La profondeur de l'eau à la barre est de 9 pieds et de 10 à 12 pieds en rivière. Elle livre passage en tout temps aux navires calant 12 pieds. Le mouillage se fait en rade, dans 8 fathoms de profondeur.

Forcados R. L'embouchure de ce bras du Niger constitue un des meilleurs endroits de toute la côte occidentale pour le mouillage des navires de mer. C'est là qu'ils viennent transborder leur cargaison en destination de Lagos ou venant de ce port.

La profondeur à la barre est de 16 pieds à marée basse et l'amplitude des marées est généralement de 5 pieds à l'intérieur, où il y a habituellement de 2 1/2 à 4 fathoms d'eau.

Le centre de **Warri** est situé plus à l'intérieur et est accessible aux vapeurs de 13 pieds de tirant.

Burutu est un des rares endroits habitables de l'embouchure du Forcados et se trouve situé à environ 2 « miles » du point d'ancrage des gros steamers venant de l'Océan. La poste et les douanes sont installées sur de vieilles coques de navire ancrées dans le fleuve, en face de Burutu, qui est occupé pour ainsi dire exclusivement par les établissements de la Niger Company, Ltd. Celle-ci y a fait construire un quai pour l'accostage de ses vapeurs.

Contrairement à ce qui est le cas dans les autres colonies de la côte occidentale, le littoral de la Nigéria Méridionale est facilement abordable pour les grands navires de mer et leur évite conséquemment les inconvénients du transbordement en rade, c'est-à-dire, dans le golfe.

Presque tous les ports du delta leur sont aujourd'hui accessibles, quoique quelques-uns de ceux-ci nécessitent pourtant un balisage soigné aux endroits plus ou moins dangereux.

De même, l'enlèvement des hauts-fonds en certaines passes et le balisage en d'autres permettraient la navigation sur le fleuve pour des navires de fort tonnage sur toute la partie inférieure de son cours, pendant l'année entière. Tel est, par



INDIGÈNES DU BAS-NIGER (OIL RIVERS).

exemple, le cas pour le banc d'Egberi, qui obstrue le Noun et oblige les vapeurs calant plus de 6 à 7 pieds de prendre la route de Warri pour remonter jusqu'à Egga, alors que ce bras est navigable pendant une certaine époque de l'année jusqu'à ce point pour des navires de 10 pieds, de tirant d'eau.

En général, tous les ports du Niger sont excessivement malsains, à cause de l'existence d'un grand nombre de marécages et les navires mouillent ordinairement dans un fond composé d'une vase boueuse et infecte répandant une odeur pestilentielle insupportable. Le séjour dans ces endroits offre donc un certain danger pour les équipages et oblige les capitaines à prendre des précautions spéciales à cet égard.

Mouvement maritime. Le mouvement maritime de la Nigéria Méridionale est relativement considérable et s'est encore accru dans ces dernières années, c'est-à-dire, depuis que les steamers de la « Woermann Linie » y font escale. Ceux-ci ne visitent la côte nigérienne que depuis 1902, bien que cependant cette Compagnie exploite le service du littoral de l'Afrique occidentale depuis de nombreuses années.

L'intensité du mouvement dans les ports du delta est dû non seulement à l'importance du trafic commercial avec les protectorats du Niger, mais aussi au fait que les grands vapeurs vont y transborder les marchandises destinées aux possessions de Lagos où y charger les produits naturels qu'y amènent de ces contrées les « branch boats » de la « British & African Steam Navigation C° » et de la « African Steamship C° ».

Le tableau (p. 125) indique le mouvement des steamers dans les différents ports réunis, pendant les années 1900 à 1902.

Les statistiques renseignées à la page 125 donnent le nombre de navires, ainsi que leur tonnage, entrés et sortis pendant les années 1899-1900 à 1901-1902, les Lagos Branch Boats non compris.

Les voiliers ne font que de très rares escales dans les ports de la Nigéria et les statistiques n'indiquent que 4 entrées et 2 sorties, en 1900, et 1 sortie pour 1 entrée, en 1901.

Le trafic se fait principalement avec l'Angleterre et l'Allemagne.

STEAMERS DE MER ET « BRANCH BOATS »	ANGLAIS			ETRANGERS			TOTAUX		
	1900	1901	1902	1900	1901	1902	1900	1901	1902
Entrés avec cargaison	221	203	244	13	28	39	234	231	283
Id. Branch Boats de Lagos .	106	81	110	—	—	—	106	81	110
Id. sur Ballast.	12	23	16	—	—	7	12	23	16
Id. Branch Boats de Lagos .	8	12	14	—	—	—	8	12	14
Total. . .	233	226	260	13	28	46	246	254	306
Total B. B. de Lagos. . .	**114**	**93**	**124**	—	—	—	**114**	**93**	**124**
Sortis avec cargaison	205	192	205	12	30	41	217	222	246
» Branch Boats de Lagos . .	96	70	79	—	—	—	96	70	79
» sur Ballast	22	26	48	1	—	4	23	26	52
» Branch Boats de Lagos . .	19	19	42	—	—	—	19	19	42
Total. . .	227	218	253	13	30	45	240	248	298
Total B. B. de Lagos. . .	115	89	121	—	—	—	115	89	121

Pavillons	1899-1900				1900-1901				1901-1902			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Nomb.	Ton.	Nomb.	Ton.	Nomb.	Ton.	Nomb.	Ton.	Nomb.	Ton.	Nomb.	Ton.
Anglais	140	199,640	140	199,848	249	256,916	241	254,489	220	251,370	210	245,389
Etrang^{ers}	13	15,918	13	15,918	17	19,942	16	19,334	35	41.924	36	45,935
Totaux.	153	215,558	153	215,766	266	276,858	257	273,823	255	293,294	246	291,324

De temps à autre, les statistiques renseignent des vapeurs venant d'autres ports européens que ceux situés dans les pays précités ou s'y rendant, mais ces cas ne se présentent pas fréquemment.

Il existe un certain trafic avec les autres colonies de la Côte africaine et spécialement avec les Possessions de Lagos. Le service est assuré par des « Branch Boats » calant au maximum de 10 à 11 pieds pour leur permettre le passage de la barre de Lagos.

Le mouvement entre les ports du Cameroun et de la Nigéria a augmenté dans des proportions sensibles depuis que la « Woermann Linie » dessert le delta.

En ce qui regarde notre pays, à part quelques rares vapeurs, qui par hasard font escale au Niger, on peut dire que le trafic est nul. Les statistiques de 1900 renseignent 2 vapeurs venant de Belgique, à l'entrée.

Douanes. *Nigéria Méridionale.* Les droits de douanes sont perçus conformément aux dispositions de la Proclamation n° 28, en date du 8 décembre 1900, en vigueur depuis le 1er janvier suivant.

Les droits spécifiques et *ad valorem*, appliqués aux marchandises à l'importation, sont identiquement les mêmes que ceux prélevés à l'entrée des Possessions de Lagos. Les droits *ad valorem*, qui étaient d'abord de 5 %, ont été portés ensuite à 10 %, d'après les dispositions de la Proclamation du 30 mars 1901.

Dans une de ses récentes assemblées, la Chambre de Commerce de Liverpool a décidé de solliciter auprès du gouvernement l'abolition des droits perçus à l'importation du sel, dans les Possessions Anglaises de l'Afrique Occidentale et d'imposer par contre l'entrée du « gin » d'un droit additionnel de 6 d. par gallon. Le surplus du revenu ainsi obtenu serait employé à l'amélioration et à l'extension des moyens de transport dans les Colonies Africaines.

Le tarif douanier étant renseigné en détail dans mon rapport précédent, il est donc superflu d'y revenir ici. Il suffit simplement de noter que les dispositions prises à l'égard des Possessions adjacentes de Lagos et de la Nigéria sont basées sur le même principe de réciprocité que celui indiqué dans le règlement des douanes de la Colonie et du Protec-

torat de Lagos et, en ce qui concerne les prescriptions relatives aux marchandises exportées ou importées du Niger au Cameroun. elles sont les mêmes que celles appliquées par le Gouvernement de Lagos aux importations ou exportations du et vers le Dahomey. Toutefois, indépendamment des restrictions imposées au paragraphe 21, quant au drawback sur les marchandises exportées du Niger vers le Cameroun, le paragraphe 22 de la première partie stipule que tous les produits du sol importés dans la Nigéria Méridionale par la navigation intérieure ou par voie de terre, en vue de l'exportation, de localités autres que celles situées dans la Nigéria Septentrionale ainsi que dans la Colonie et le Protectorat de Lagos acquitteront sur la valeur de ces produits dans le lieu d'exportation un droit *ad valorum* de 2 %.

De plus, à la série des articles importés en franchise de droits s'ajoutent tous les produits comestibles importés par les Cantines du Gouvernement de la Nigéria Septentrionale.

La Proclamation n° 6, du 21 février 1901, entrée en vigueur dès le 1er avril suivant, interdit l'importation et la vente des boissons alcooliques dans les régions intérieures du protectorat de la Nigéria Méridionale, c'est-à-dire, dans les localités situées au Sud du confluent du Niger et de l'Amambara, qui relevaient précédemment de l'autorité de la R. N. C°

L'Art. V autorise néanmoins les non indigènes à importer des quantités raisonnables de ces boissons, pour autant qu'elles soient destinées à leur propre usage ou à celui de leurs agents, compagnons et subordonnés non indigènes et qu'ils en fassent la déclaration régulière devant les officiers de la douane dans les ports désignés à cet effet, contre remise d'un certificat d'approbation en bonne et due forme.

L'Art. VII prescrit que quiconque, en vertu d'un permis délivré par le Secrétaire Colonial de la Nigéria Septentrionale, aura été autorisé à importer dans le dit protectorat des vins et des boissons alcooliques pour sa propre consommation ou pour la vente, moyennant patente, à des tiers non indigènes, pourra importer dans les régions intérieures en transit vers la Nigéria Septentrionale des vins et des boissons alcooliques (excepté les boissons dites « de traite »), pourvu qu'il soit constaté par la production du permis que la vente est autorisée moyennant la patente du Haut-Commissaire de la Nigéria Septentrionale.

Nigéria Septentrionale. Le régime en vigueur dans l'étendue du Protectorat de la Nigéria Septentrionale est identique à celui appliqué dans les possessions du Sud.

Le « Customs Tariff », de 1902, et la « Customs Tariff (Amendment) Proclamation », de 1903, règlementent et établissent les droits de douanes applicables aux marchandises importées du protectorat septentrional.

Ceux-ci sont les mêmes que pour le protectorat du Sud, sauf certaines restrictions, qui font l'objet de la Proclamation n° 13, en vigueur depuis le 12 avril 1900, et frappant l'importation et la vente des boissons alcooliques par les non indigènes. Entre autres, l'Art. 7 stipule que les personnes non indigènes qui voudraient importer dans le protectorat des boissons alcooliques, soit qu'elles les destinent à leur propre usage, soit qu'elles se proposent de les vendre à des non indigènes moyennant patente, devront obtenir un permis du Secrétaire Colonial portant l'indication de la quantité de boissons qu'elles se proposent d'importer ainsi que de l'usage auquel elles sont destinées. Toutefois, le Secrétaire Colonial aura toujours la faculté, après en avoir référé au Haut-Commissaire, de refuser l'octroi de ce permis.

En outre, aux termes de l'Art. 8, toute personne non indigène, qui importe des boissons alcooliques conformément au permis prévu dans l'article précédent, sera tenue de produire le permis avant de pouvoir prendre livraison de boissons alcooliques importées et elle devra l'exhiber en tout temps, à toute réquisition d'un fonctionnaire du gouvernement.

Cette proclamation a été amendée en 1902 par la « Liquor Prohibition Proclamation n°1 », sans cependant en changer le principe. Le trafic des alcools de traite est interdit dans toute l'étendue des territoires de la Nigéria Septentrionale et, dans le but de rendre la prohibition plus efficace, le Gouvernement de la Nigéria Méridionale défend la vente des boissons dans les localités frontières du Nord. Il est question en outre de prendre des dispositions analogues pour les centres voisins des limites des Possessions de Lagos, comme Ogbomosho, Kishi, Akure, etc., afin que ceux-ci ne deviennent des dépôts où les indigènes du protectorat viendraient s'approvisionner.

Le « Customs Tariff, 1902 » et la Customs Tariff (Amendement) Proclamation, 1903 » sont abrogés, depuis le 15

septembre dernier, par la « Customs Tariff Proclamation », de 1904, qui prescrit entre autres la réimposition des articles réimportés dans la Nigéria Méridionale. Le sel est passible d'un droit de 1 fr. par Cwt, s'il est importé des Territoires de Lagos ou de la Nigéria Méridionale, et 2 fr. par Cwt, s'il vient d'une autre contrée.

COMMERCE GÉNÉRAL

Statistiques

Le tableau ci-après indique le total des importations et des exportations pour les deux Protectorats, pendant les années 1900 à 1902, non compris les espèces monétaires.

	Nigéria Septentrionale.			Nigéria Méridionale.		
Années	Import.	Export.	Totaux	Import.	Export.	Totaux.
1900	—	£ 58,799	—	£ 980 274	£ 1,133,584	£ 2 113,858
1901	£ 112,405	73 273	£ 185.678	1.087,294	1,220,745	2,308.039
1902	81,684	68,442	149 126	1,082,393	1,252,696	2,335.089

En ce qui concerne la Nigéria Septentrionale, les statistiques renseignées ci-contre représentent les chiffres des importations et exportations de la Niger Company, qui, en réalité, était seule alors établie dans le Protectorat du Nord.

Le trafic avec les deux protectorats, tant à l'entrée qu'à la sortie, s'effectuant en presque totalité par les ports de la Nigéria Méridionale, les statistiques de ce pays peuvent seules donner une idée exacte du commerce général des possessions, qui nous occupent, et le tableau suivant renseigne la valeur des importations et des exportations de et vers l'Angleterre en comparaison avec les autres contrées, pendant la période de 1900 à 1902, non compris les espèces monétaires.

Par les chiffres qui précèdent, on constate à première vue une disproportion extraordinaire dans l'importance du trafic entre les deux protectorats, si l'on tient compte surtout de ce que la Nigéria Septentrionale occupe une étendue de territoires équivalant environ cinq fois celle des possessions du Sud. Le peu d'extension acquise par le commerce dans le protectorat septentrional est dû non seulement au fait que les régions du Nord sont demeurées fermées jusqu'en 1901 au commerce

Contrées	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	1902	1900	1901	1902
Angleterre	£ 797,055	£ 867,740	£ 847,183	£ 672,880	£ 773,092	£ 818,057
Colonies Anglaises.	1,857	2,008	2 132	215	127	146
Afrique	1,125	7,488	8,344	518	408	3,126
Etats-Unis	6,053	4,663	3,986	—	—	—
Belgique	14	—	—	—	—	—
France	—	2,351	—	74.156	43,505	22 556
Allemagne	87.489	102,108	111.798	385.806	392.795	404.637
Hollande	83,378	29,565	105.239	8	10,817	4,173
Colonies Portug.	88	163	106	—	—	—
Colonies Espagn.	3,214	3.027	3,604	—	—	—
Totaux.	£ 980,274	£1,087,294	£1.082,393	£1,133.584	£1 220,745	£1,252,696
Lagos.	£ 830,470	£ 737,285	£ 940,745	£ 885,112	£ 909,232	£1.337.865

européen, mais encore aux troubles, qui, dans ce dernier siècle, ont ensanglanté le pays ainsi qu'au brigandage, qui y a toujours sévi avec une rare intensité, et aussi aux multiples difficultés suscitées aux caravanes par l'administration foulbé.

Maintenant que le commerce est libre de toutes ses anciennes entraves, que le pays est organisé administrativement et judiciairement, que les routes sont débarrassées des hordes de pillards, que la traite est abolie et que l'ère des guerres intestines est close, il est certain que le développement économique de la Nigéria Septentrionale entrera bientôt dans une phase nouvelle. Grâce à l'activité des habitants, l'industrie et l'agriculture prendront un essor considérable et, avec les richesses naturelles dont dispose le pays, le commerce gagnera en intensité à mesure que les grands

centres de l'Hinterland se repeupleront et se relèveront de leurs ruines.

Les statistiques de la Nigéria Septentrionale, ou plutôt de la Niger Compagny, Ltd., ne peuvent d'ailleurs être prises comme base de comparaison, attendu que le trafic entre les marchés haoussahs de la rive gauche et la côte se fait presque totalement par l'intermédiaire des caravanes et échappe à tout contrôle. Tout au plus donnent-elles une idée de l'importance du transit entre les ports du Delta et les régions proches de la frontière Nord de la Nigéria Méridionale.

Ces chiffres ne renseignent donc pas les exportations vers les territoires limitrophes appartenant à la France, ni les importations venant des autres ports de l'Atlantique et de la côte méditerranéenne. Ce commerce a une importance tout aussi considérable, si pas davantage, que celui qui se pratique avec le protectorat méridional et les autorités françaises mettent tout en œuvre pour faire dévier le trafic des caravanes vers leurs possessions et surtout à l'Ouest, afin d'en faire profiter aussi largement que possible le chemin de fer du Dahomey, dont le point d'aboutissement au Niger sera probablement Say ou Gaya, localités situées l'une et l'autre sur le fleuve, à proximité de la frontière anglaise.

D'un autre côté, les Allemands, qui ont fermé leurs frontières du Cameroun à l'exportation vers les Etats de la Nigéria pour certains produits, font également de grands efforts pour attirer vers leurs possessions les caravanes venant des pays haoussahs.

Les Anglais ne l'ignorent pas et, pour cette raison, font ce qu'ils peuvent pour améliorer les communications avec le Sud. Malheureusement, les ressources budgétaires encore très restreintes ne leur permettent pas de faire tout le nécessaire et ils devront attendre pour cela que le pays soit d'abord organisé complètement sous le rapport administratif pour procéder à la perception des taxes projetées par le Gouvernement local.

Des statistiques renseignées à la page 130, on doit conclure que la majeure partie du commerce général des protectorats se fait actuellement avec l'Angleterre. Viennent ensuite l'Allemagne, la Hollande et la France. Pour ce qui est des deux derniers pays, on constate chez le premier que l'exportation est insignifiante comparativement à l'importation tan-

dis que chez le second, c'est le contraire qui se produit. Ce fait est dû à cette circonstance que les steamers de la côte africaine ont aujourd'hui plus de facilité pour charger à Rotterdam qu'à Hambourg et il est suffisamment notoire que Rotterdam cherche à accaparer par tous les moyens possibles les exportations de l'Europe N. O. en destination des pays d'outremer, au détriment de Hambourg et d'Anvers. C'est la raison pour laquelle une grande partie des marchandises de traite fabriquées en Allemagne sont dirigées sur Rotterdam et embarquées dans ce port. Elles pénètrent ainsi dans la Nigéria comme articles importés des Pays-Bas.

Quant à la France, ses exportations vers cette partie de la côte africaine sont presque nulles, pour le motif que la plupart des articles de traite qu'elle destine à ses propres colonies sont d'origine anglaise.

Les exportations de la Nigéria vers la France consistent presque uniquement en huile de palme.

Les Etats-Unis, qui figurent également dans les importations, ne fournissent que du pétrole et des salaisons.

Enfin, pour ce qui regarde la Belgique, le commerce avec les protectorats du Niger est actuellement nul.

USAGES COMMERCIAUX

L'insécurité des régions s'étendant sur les deux rives du Bas-Niger, et particulièrement de celles occupant la partie orientale du protectorat, a limité le commerce européen aux bords mêmes du fleuve.

Toutes les transactions entre les factoreries de la côte et les indigènes de l'intérieur se sont donc toujours faites jusqu'à présent par l'intermédiaire de courtiers noirs auxquels les Anglais ont donné le nom de « middlemen » et dont le rôle ne saurait être mieux comparé qu'à celui que remplissent les « compradores » en Chine. Ils sont généralement attachés aux maisons européennes en qualité d'employés, avec cette différence cependant qu'il leur est ordinairement alloué une commission sur le chiffre d'affaires traitées par leur entremise. Ils sont d'habitude très actifs et, à ce titre, ils rendent incontestablement de grands services au commerce.

Cependant, avec les progrès de la civilisation et les efforts incessants des autorités pour ouvrir ces nouvelles régions au

trafic, les « middlemen » tendent à disparaître. Les factoreries élargissant leur rayon d'action en pénétrant plus avant dans l'Hinterland et établissent de la sorte des rapports plus directs avec l'indigène producteur. Celui-ci doit y gagner considérablement, car le « middleman » n'emploie pas toujours à son égard des procédés irréprochables et lui achète ses produits à des conditions moins favorables que l'Européen. Il ne se contente pas en effet de la commission que lui alloue la factorerie et bien souvent, presque toujours même, en exige une seconde de l'indigène. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des « middlemen » amasser des fortunes en un laps de temps très court, ce qui démontre clairement que leurs profits sont autrement élevés que ceux réalisés par les Européens.

Dans les régions s'étendant au-delà du Niger, le blanc recourt également à l'entremise d'un intermédiaire dans ses rapports avec les marchands indigènes, mais le rôle de celui-ci se borne uniquement à amener les traitants à la factorerie. Les Haoussahs préfèrent négocier directement avec l'Européen et cette pratique offre de réels avantages pour l'une comme pour l'autre des parties, mais elle exige de la part du blanc une certaine connaissance de la langue haoussah.

En général, les affaires se traitent par voie de troc, quoique cependant, dans le Nord comme dans le Sud, les indigènes se servent de certains intermédiaires d'échange.

Avant l'occupation des pays haoussahs par les forces britanniques et l'abolition de la traite, les esclaves constituaient souvent dans ces contrées la véritable monnaie courante : beaucoup de marchandises s'achetaient contre des esclaves.

D'après les observations de Ch. H. Robinson, la valeur approximative des esclaves variait de 3 à 9 £ à Zaria; à Kano, une jeune fille de 14 ans se payait de 7 à 10 £, un jeune homme de 18 ans atteignait le prix de 6 £ et un adulte d'une trentaine d'années ne valait que 4 £.

Les indigènes de la rive gauche se servaient aussi de l'ancien Thaler de Marie-Thérèse, au millésime de 1780, ainsi que de cauries et, dans certaines régions, du sel, de la noix de kola et de tissus indigènes.

Dans les parties voisines de la côte, les natifs recourent à l'usage des fils de laiton ou de cuivre et des « manillas », bien que l'emploi de la monnaie d'argent anglaise y soit déjà entré depuis quelque temps dans les mœurs.

Malgré que son usage tende à se généraliser de plus en plus, les indigènes troquent encore leurs produits contre les articles de traite importés par les factoreries et qui consistent surtout en genièvre, rhum, sel, tissus, cotonnades, tabac, perles, poudre à fusil, plombs de chasse. fusils à pierre et une foule d'autres objets de pacotille sans grande valeur.

Pour ce qui est de la façon de traiter, elle est indentiquement la même que celle suivie habituellement à Lagos, qui se trouve exposée en détails dans mon rapport sur ces possessions.

Monnaies-Change. En dehors des monnaies anglaises, qui toutes ont cours légal dans les deux protectorats, le Gouvernement de la Nigéria Méridionale accepte également les « Brass Rods », les « Manillas » et les « Copper Wires » ou « Cheethams », au change respectif de 3^d, $^3/_4{}^d$ et $^1/_7{}^d$, en vertu de la « Native Currency Proclamation » n° 14, de 1902.

Aux termes de celle-ci, les « brass rods » ont cours sur tous les marchés et localités indigènes où ils étaient en usage avant la promulgation de la dite loi. Leur valeur légale est de 4 pour 1/-.

Les « manillas » ne sont acceptées que sur les marchés indigènes précités et suivant les prescriptions de la Proclamation et l'Ordre n° 6, de 1902, qui établissent leur valeur de 4 à 24 pour 1/-.

En outre, en vertu de l'Art. IX de la Loi n° 2, de 1901, les amendes ou les frais de justice à payer aux cours indigènes peuvent être soldés en « rods », « manillas », tissus et autres articles de commerce, sauf le genièvre, dans les districts où le natif ne peut se libérer par des versements en espèces monétaires.

Le thaler est inconnu sur la rive droite du fleuve, sauf sur le Haut-Niger.

Dans la Nigéria Septentrionale, la valeur des cauries par rapport au shilling est approximativement comme suit :

Illorin	4000	Kano	1200
Bida	3000	Katséna	1200
Lokodja	2500	Sokoto	1200
Kantagora	2500	Yola	1200
Nassarawa	2400	Ilo	1800
Zaria	2000	Yéga	600

Les tableaux ci-après indiquent les quantités d'espèces monétaires importées dans les deux protectorats, dans ces dernières années :

NIGÉRIA MÉRIDIONALE

1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902
29,202	29,290	36 372	182,386	182,266

NIGÉRIA SEPTENTRIONALE

MONNAIES	1901	1902
Or	3,000-0-0	—
Argent	» 90,000-0-0	147,000-0-0
Bronze	» 350-0-0	—
Total :	93,350-0-0	147.000-0-0
De la Niger Company, Ltd	2.109-19-4	11.425-16-0

NIGÉRIA MÉRIDIONALE

Importations

Les marchandises généralement importées dans la Nigéria Méridionale sont les suivantes :

Eaux minérales et gazeuses, bières, sacs, perles et amulettes, viandes salées, matériaux de construction, chaloupes et canots, cognac, pain, biscuits, produits chimiques et pharmaceutiques, charbon, matériaux pour tonnellerie, cotonnades, fusils à pierre, poudre à fusil, faïence, ameublements, gin, genièvre, rhum, mercerie, quincaillerie, coutellerie, pétrole, liqueurs, parfumeries, pipes, conserves, riz, sel, soieries, savons, sucre, tabac manufacturé et non manufacturé, parapluies et ombrelles, vêtements, whisky, vins et articles de laine.

De ces marchandises, les plus importantes sont les tissus, qui figurent en premier lieu, et ensuite les alcools.

Alcools. Au point de vue de la valeur, les alcools occupent le second rang parmi les articles de traite. Suivant les statistiques, ils proviennent principalement de la Hollande et de l'Allemagne, l'Angleterre n'en fabriquant que très peu.

Les boissons alcooliques de traite comprennent le Genièvre et le Rhum, qui se débitent respectivement en caisses de 12 flacons et en Dames-Jeannes de contenance variable.

Comme au Lagos, le commerce des alcools est d'une importance considérable comparativement à celui des autres marchandises de provenance européenne. La consommation atteint dans la Nigéria Méridionale des proportions plus colossales encore, ainsi que le démontrent les chiffres indiqués ci-après :

ANNÉES	LAGOS	NIGÉRIA MÉRIDIONALE
1900	456,516 3/4 Gals	913,409 Gals
1901	458,994 1/2 »	1,332,408 »
1902	632,423 »	1,542,134 »

Il est à noter que dans ces statistiques ne figurent pas les quantités de Rhum, qui sont moindres qu'au Lagos, le genièvre lui étant préféré par les indigènes à cause de la différence de prix.

Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre la valeur totale des importations du protectorat méridional et celle des principaux articles de traite.

ARTICLES	1900	1901	1902
Cotonnades	273,989	263,093	244.023
Alcools (Genièvre et Rhum) .	111.718	125,168	147,959
Tabac	67.637	62,062	77,880
Sel	34.115	26 320	31,806
Autres Articles	492,815	610,651	580,725
Total : . .	980,274	1,087,294	1,082,393

Eu égard à leur forte consommation et aux droits élevés qui les frappent à leur entrée dans le pays, l'importation des alcools rapporte annuellement des sommes considérables au trésor et la majeure partie des recettes de la douane est prélevée sur cet article. En effet, sur un total de £ 363.295-18-8 perçu à l'importation, en 1900-1901, les droits sur les alcools entrent pour une somme de £ 254-382-13-6, ce qui représente environ 70 °/₀.

La concurrence acharnée que se font entre elles les factoreries de la côte les force à vendre le genièvre à des prix dérisoires et l'indigène profite naturellement de cette circonstance. Plus l'alcool est à bon marché et plus il en consomme. On en trouve la preuve dans le fait que chaque fois que les droits sur cet article ont été augmentés l'importation a baissé dans le cours de l'année. Cette diminution ne persistait malheureusement pas longtemps, car sitôt les anciens stocks épuisés, l'importation se relèvait rapidement pour reprendre l'année suivante sa marche ascendante. L'indigène ne restreint sa consommation que dans le début et dès qu'il a pu rassembler la quantité de produits naturels nécessaire pour obtenir du genièvre, il ne manquera pas d'en acheter, que celui-ci soit alors plus cher qu'auparavant ou non.

Ce fait prouve aussi combien est invétéré chez les bushmen de la côte l'usage des boissons alcooliques et que celui-ci loin de se restreindre, ne fait qu'augmenter chaque jour.

L'importation de l'alcool de traite étant interdite dans les territoires de la Nigéria Septentrionale, toute la quantité de genièvre ou de rhum qui pénètre par les ports de la côte est conséquement consommée dans le protectorat méridional.

L'alcool tel qu'il est livré aux nègres titre environ une quarantaine de degrés, mais il en compte 60, 70, 90 et même 95° à son entrée dans le protectorat. Son prix moyen peut varier de £ 26-10-0 à 27 £ la barrique de 400 à 450 L.

Exportation

Le total des exportations donne pour la Nigéria Méridionale, pendant l'année 1902, un excédant de £ 170.303.- sur les importations.

La variété des produits naturels exportés de ce protectorat est relativement restreinte comparativement à la grande fertilité du sol. L'huile de palme et les noix palmistes représentent à elles seules plus de 90 °/o de la valeur des exportations au total.

Huile de Palme. Le palmier constitue la vraie richesse de la Nigéria Méridionale et l'importance acquise par le commerce de l'huile et des noix de palme a valu aux embouchures du Niger le surnom de « OIL RIVERS ».

La production de l'huile est en effet considérable et beaucoup plus forte qu'au Lagos, ainsi qu'on peut en juger par les statistiques renseignées ci-dessous :

Années	NIGÉRIA MÉRIDIONALE		LAGOS	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
1900	G 9,763,659	491,130	G. 2,977,926	190,165
1901	12.590.349	» 606,011	» 3,304,055	» 207.467
1902	12.726 720	» 625,151	» 5,240,137	» 332,486

Si considérable qu'il soit aujourd'hui, ce commerce gagnera encore énormément en importance à mesure que les régions du Sud s'ouvriront aux progrès de la civilisation.

Le palmier y est en excessive abondance et, ainsi que je l'ai déjà signalé, l'exploitation prise dans son ensemble est actuellement insignifiante en comparaison de ce qu'elle pourrait être ou de ce qu'elle devrait être.

Cet arbre ne croissant pas au-delà de la zône forestière, sinon ça et là, dans les ravins humides bordant les cours d'eau, l'industrie du palmier est concentrée dans les régions du Sud. Les statistiques de la Nigéra Septentrionale ne renseignent pas pour ce motif l'huile de palme à l'exportation.

L'huile du protectorat du Niger a toujours été considérée avec celle de Lagos comme étant de qualité supérieure, bien que les indigènes et surtout les « middlemen » n'aient jamais négligé de la falsifier, par l'addition de certaines matières lourdes telles que la farine de manioc, l'eau, etc., etc. Il est donc très rare qu'on la rencontre pure et sa qualité dif-

ère aussi suivant le soin que les nègres ont apporté à sa préparation, la qualité de l'eau qu'ils ont employée et le temps qu'a duré la décantation.

L'huile de palme s'expédie en fûts ou barriques de dimensions variables. Les factoreries emploient indifféremment les « Liverpool Casks » de 38 et 40" contenant de 200 à 220 Gals (1) et de 185 à 195 Gals ou des poinçons pouvant renfermer de 105 à 120 Gals, mais ces derniers sont d'un usage moins fréquent que les précédents.

Les prix de l'huile de palme ne diffèrent que très peu de ceux de Lagos et subissent les fluctuations du marché de Liverpool.

Le trafic de ce produit se fait principalement avec l'Angleterre et aussi avec l'Allemagne et la France.

Noix palmistes. Les « Kernels » occupent le second rang parmi les exportations de la Nigéria Méridionale et, au point de vue de la valeur, ce produit atteint une importance sensiblement équivalente à celle de l'huile de palme.

A part les quelques centaines de tonnes venant des régions méridionales de la Nigéria du Nord, toutes les amandes de palme expédiées vers les marchés d'Europe proviennent du protectorat du Sud.

Pour se convaincre de l'importance du commerce auquel donnent lieu les kernels, il suffira de jeter un coup d'œil sur les chiffres ci-après :

Années	NIGÉRIA MÉRIDIONALE		LAGOS	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
1900	T. 37.110	£ 430,016	T. 48 514	£ 403,614
1901	» 56.871	» 437.092	» 57.175	» 510,918
1902	» 57.140	» 453,084	» 75.416	» 821.403

Alors que l'huile est exporté en quantité beaucoup plus considérable qu'au Lagos, on constate par contre dans les statistiques précédentes une diminution dans le trafic des kernels,

(1) 1 Gallon = 4,543 Litres.

qui, en 1902, se chiffrait même par une différence relativement forte en faveur de celui de l'huile.

En comparant ces quantités exportées de l'une et de l'autre de ces deux contrées avec les valeurs correspondantes, on doit en conclure que les kernels ont été payés cette annéelà, à un meilleur prix au Lagos qu'au Niger. Celui-ci varie d'ailleurs constamment suivant la demande sur les places européennes, tout comme pour les huiles.

Les valeurs renseignées par la douane ne sauraient non plus servir de base pour émettre une appréciation tout à fait exacte, attendu que les factoreries achètent habituellement leurs produits par voie d'échange et que dans ce cas elles ne fournissent à la douane que des chiffres approximatifs. En outre, les prix varient aussi suivant que les produits ont été achetés contre espèces sonnantes ou contre des articles de traite.

Elles ont plus de bénéfices à procéder par voie d'échange et au Niger cette façon de traiter est très courante tandis qu'au Lagos la plupart des marchands indigènes veulent être payés en monnaie. Ils savent qu'ils peuvent tirer un meilleur parti de la vente de leurs produits en exigeant de l'argent, car s'ils désirent acheter ensuite des tissus, par exemple, ils n'auront qu'à attendre le moment de pouvoir mettre la main sur un vieux stock et ces occasions sont fréquentes à Lagos, où tout article qui reste un peu trop longtemps en magasin est vendu publiquement à des prix ridiculement bas.

Au Niger, la concurrence est moins vive entre les factoreries et conséquemment on achète à meilleur compte, même si on ne peut troquer.

Les exportations de Kernels sont dirigées surtout vers l'Allemagne et les quantités expédiées en Angleterre ne sont guère importantes.

Les envois se font ordinairement en sacs d'environ 1 Cwt.

Caoutchoucs. L'exportation des caoutchoucs vient en troisième ligne. Ce trafic, qui de 1897 à 1900 avait pris un développement rapide, n'a cependant jamais acquis une intensité bien considérable. La production est arrivée à son maximum en 1900 et, depuis lors, l'importance de ce commerce est en décroissance. En 1902, il est descendu à moins de la



UN GUERRIER MAHOMÉTAN (HAUT-NIGER)

moitié du chiffre atteint l'année précédente, comme le prouvent les données suivantes :

1900	Lbs	2.251.315	£	137.289
1901	«	1.740.156	»	106.924
1902	«	865.834	»	46.045

Cette diminution est due principalement à l'application de l'Ordre n° 10, édicté en 1901, et interdisant la vente et l'exportation du caoutchouc tous les ans, respectivement du 15 février au 31 mai et du 1er mars au 31 mai.

Il est possible qu'après la pacification complète des centres éloignés de l'intérieur la production reprenne en intensité.

Le caoutchouc des régions du Niger est généralement de qualité inférieure et contient beaucoup d'impuretés à cause du peu de soins que les indigènes apportent dans sa récolte et sa préparation. Souvent aussi, la présence de ces matières étrangères est due à des falsifications et certains de ces produits donnent jusqu'à 40 et même 50 °/₀ de déchets.

On rencontre le caoutchouc du Niger sous forme de « lumps » ou de « niggers » et on le désigne sur le marché de Liverpool sous le nom de « Calabar lumps » ou « niggers » et « Benin lumps » ou « niggers ». Ces produits, qui, en 1899-1900, se cotaient sur cette place de 2/5 à 2/6 la Lb, réalisaient à peine de 1/3 1/2 à 1/7 pour les « fair lumps », à fin 1902.

La presque totalité des exportations est dirigée sur le marché de Liverpool et quelques petites quantités seulement sont expédiées vers l'Allemagne.

Bois. Le commerce des bois n'a encore qu'une minime importance pour le moment, mais il est à présumer qu'il ne tardera pas à prendre de l'extension, grâce à la richesse des forêts de la côte et au grand nombre de voies navigables qui sillonnent les régions méridionales et qui en facilitent l'exploitation.

Déjà les statistiques accusent une augmentation constante et, de 1900 à 1902, l'exportation a presque doublé. On a expédié dans les trois premières années de l'exploitation 3 000 billes d'acajou représentant une valeur d'environ 90.000 £. Ces bois provenaient du District Occidental, où cette essence croît de préférence.

L'Acajou du Niger est identique comme qualité à celui de Lagos, conséquemment inférieur aussi aux espèces originai-

res de l'Amérique centrale et principalement du Honduras. Cependant, la facilité avec laquelle il se travaille et se laisse polir, ainsi que la différence de prix le font préférer aux essences américaines pour certains usages. La demande pour l'acajou africain a été très soutenue dans ces derniers temps sur le marché de Liverpool, au détriment des espèces américaines. Les prix s'en sont ressentis et ont pour cette raison subi une certaine hausse, qui semble vouloir se maintenir.

De toutes façons, le commerce de cette essence paraît avoir de l'avenir et il est à espérer que les prescriptions édictées par les autorités locales sauront prévenir les procédés destructifs des natifs et préserver ainsi les forêts d'une exploitation trop intensive, comme le cas s'est malheureusement présenté au Lagos.

Par contre, l'exportation de l'Ebène, qui, en 1901, s'était brusquement accrue dans des proportions extraordinaires comparativement aux années précédentes. a subi une forte diminution, en 1902, bien que les prix aient été assez soutenus au cours de cette même année sur le marché de Liverpool. La qualité Old Calabar était cotée à raison de 6 £ à £ 6-10-0 la tonne anglaise contre 6 à 7 £, en 1901. La vente a été plus favorable encore en 1899 et en décembre de cette année-là le Old Calabar a atteint 10 et 13 £ la tonne.

Les prix réalisés par ce bois sur les lieux de production ont donné, en 1902, des écarts assez significatifs et la moyenne s'est cotée entre 3 £ et £ 3-17-0, la tonne anglaise.

Cette diminution dans les exportations de l'ébène est probablement due à l'attention des indigènes pour l'exploitation de l'acajou. La production, néanmoins, n'a jamais été régulière et a varié sensiblement d'une année à l'autre.

Ivoire. Le trafic de ce produit est en décroissance, bien que cependant les exportations pour l'année 1902 donnent un excédent assez important sur celles de 1899-1900, comme les chiffres ci-après permettent d'en juger :

1897-1898	£ 2.530	1900	£ 13.794
1098-1899	« 2.589	1901	» 10.995
1899-1900	« 3.326	1902	» 9.629

L'ivoire provient principalement des régions du Tchad et de l'Adamawa, où l'éléphant se rencontre encore en bandes nombreuses.

L'insécurité des routes a longtemps paralysé le trafic de l'ivoire et l'augmentation de ces dernières années est due dans une large mesure à l'activité du gouvernement pour occuper les territoires demeurés insoumis à son contrôle.

Ce produit constituant la principale richesse de l'arrière-pays de la Colonie du Cameroun, les Allemands, pour s'en assurer en quelque sorte le monopole commercial, ont interdit l'exportation de l'ivoire vers les territoires de la Nigéria Septentrionale. C'est donc très probablement à cette mesure que l'on doit attribuer la diminution dans l'exportation au cours de 1902.

En présence de la chasse continuelle que lui font les indigènes, l'éléphant disparaît petit à petit et, pour ce motif, il est à présager que le commerce de l'ivoire perdra sensiblement de son importance, dès que les stocks accumulés par les trafiquants indigènes seront complètement épuisés.

Les autres produits exportés sont : le cacao, le café, les fibres, les arachides, la gomme copal, et quelques autres encore de très minime importance tels que les sésames, les fèves de Calabar, le poivre, les peaux, etc.

NIGÉRIA SEPTENTRIONALE

Importations

Les importations en destination de la Nigéria Septentrionale sont encore très restreintes en comparaison de celles de la Nigéria Méridionale et donnent pour l'année 1902 un excédent de 13.242 £ sur le total des exportations.

Les articles importés par la R. N. C°, consistaient principalement en *cotonnades*, *quincaillerie*, *objets émaillés*, *perles*, *amulettes*, *poudre à fusil*, *fusils de traite* et *sel*.

Exportations

La Nigéria Septentrionale exporte une foule de produits variés, parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns qui sont susceptibles de prendre une grande extension dans un avenir plus ou moins proche. Tel est le cas pour le beurre et les amandes de karité, les caoutchoucs, les arachides, le wood oil, l'ivoire, la gomme arabique, les sésames, le coton, la cire d'abeilles, le poivre, la gomme copal, l'élémi, l'étain, etc.

Coton. Bien que le coton soit abondant dans le pays et que sa culture soit pratiquée assez régulièrement par les indigènes, les exportations de ce produit sont restées nulles jusque dans ces dernières années. Les quantités de coton produites actuellement par les planteurs haoussahs servent uniquement à l'alimentation de l'industrie indigène et sont conséquemment consommées dans le pays même. Toutefois la culture de cet arbuste fait l'objet depuis quelque temps d'études sérieuses dans la Nigéria Septentrionale et le Gouvernement Britannique, dans le but d'encourager la louable initiative de la « British Cotton Growing Association », a promis de prêter son concours financier pour les premiers essais. Tout récemment, un accord est intervenu entre cette Association et le Ministère des Colonies, en vertu duquel la première s'engage à débourser annuellement une somme de 30.000 £ pour les possessions de Lagos, Sierra Leone et la Nigéria, qui, de leur côté, verseront un subside de 6.500 £.

Messieurs Elder, Dempster & Co., qui exploitent le service entre l'Angleterre et la Côte occidentale d'Afrique, se sont engagés aussi, dans cette même intention, à transporter gratuitement à bord de leurs vapeurs les premières quantités de coton récoltées dans les possessions anglaises.

Déjà des envois ont été dirigés vers le marché de Liverpool et les produits ayant été reconnus de bonne qualité ont réalisé des prix exceptionnellement élevés. Aux dires de certains experts, le coton de la côte africaine peut rivaliser avantageusement avec les bonnes espèces d'Egypte et d'Amérique, s'il est récolté et traité avec soin. Les expériences faites sur des échantillons envoyés en Angleterre ont donné des résultats encourageants, tant pour les cotons obtenus au moyen de semences tirées d'autres pays, que pour ceux de provenance indigène.

Le sol et le climat des Nigérias conviennent admirablement bien pour la culture de se produit, qui gagnera encore énormément en qualité à mesure que les indigènes s'approprieront les procédés nouveaux en pratique de nos jours.

Les premières exportations de coton indigène datent de 1888 : les quantités furent minimes, mais la culture de cet arbuste n'en était alors qu'à ses débuts. Peu après, les exportations cessèrent pour ne reprendre que dans ces derniers

temps et il est à souhaiter que cette fois la production entre définitivement dans la voie du progrès.

CARAVANES ET COMMERCE LOCAL

Les habitants de la rive gauche du Niger ne sont pas seulement de bons agriculteurs, des industriels habiles ou des éleveurs émérites, mais aussi des commerçants actifs et rusés. Les marchés des pays haoussahs ont la réputation d'être toujours extraordinairement animés et passent à juste titre pour être les plus importants du Continent africain.

Le trafic des caravanes a augmenté rapidement et cette accroissement est dû notamment aux efforts déployés par les autorités pour mettre un terme au brigandage, dont le pays a si longtemps souffert. Il est même curieux qu'en dépit de toutes les entraves et de tous les dangers auxquels il était exposé dans les derniers temps de la domination foulah, ce commerce soit resté aussi florissant dans ces contrées. Cette prospérité ira sans cesse grandissant maintenant qu'il ne trouvera plus sur sa route les obstacles de jadis.

Pendant presque toute l'année, les contrées haoussahs sont sillonnées dans tous les sens par une multitude de caravanes, qui vont alimenter les grands marchés des côtes de la Méditerranée et de l'Atlantique et approvisionner ceux de la rive gauche du Niger, à leur retour.

Elles peuvent se diviser en deux grandes catégories : les caravanes d'exportation et celles d'importation.

Les premières sont les plus importantes et aussi les plus nombreuses. Elles se forment toutes dans les pays haoussahs, sur la rive gauche, et suivent deux grandes routes, dont Yéga est le point de jonction.

D'après les renseignements communiqués à la Société Anglo-Belge par MM. Buret et Desamblanc, leurs itinéraires peuvent se décrire comme suit :

« La première traverse le Bornou, le Gober et passe par Sokoto, Gando et Yéga.

La seconde suit la route de Kano, traverse le Zamphara et vient se joindre à la première, à Yéga.

De ce dernier point, les caravanes se dirigent sur Daki N'Gari, où elles se divisent en deux branches, l'une prenant

la route de Bakindi, Gomba et Kawoge, l'autre, qui est généralement la plus forte, celle d'Ilo. En cet endroit, elles se subdivisent de nouveau en deux tronçons, dont le plus important prend la direction de Kandi (Dahomey) et l'autre celle de Kawoge, pour rejoindre les caravanes venues de Daki N'Gari via Bakindi et Gomba. De Kandi, elles se rendent à Kuandé, en suivant deux itinéraires différents, l'un passant par Boyay, Nikki et Djougou et l'autre par Banikuara, Kuandé et Djougou.

Arrivées dans cette dernière localité, les caravanes se subdivisent encore en petits groupes et vont vendre leurs produits sur les marchés de Séméré-Bafilo et Kontoum, d'où les commerçants se rendent à Salaga et Krakjé via Sogoday, Fassougou ou Bassari-Yendi.

D'autres prennent aussi la route de Kuandé à Sansanné-Mango, Salaga ou Krakjé par Yendi, en traversant le pays Kafiri de l'Est à l'Ouest.

A Salaga ou à Krakjé, les caravanes sont complètement disloquées et, delà, les commerçants se dirigent individuellement soit vers les ports de la côte de l'Atlantique, soit vers les marchés de noix de kola.

Les caravanes passant par Kawoge vont sur Bassaro, où elles se divisent en deux branches, dont l'une prend la route d'Illorin, tandis que l'autre se rend directement à Lagos via Iseyin ».

Quant à celles qui vont écouler leurs produits à la côte méditerranéenne, elles suivent généralement les deux routes que voici :

1° Kano, Zinder, Agadès, Asben, Ghat, Gadamès ou Mourzouk et Tripoli ;

2° Kouka, Barroua, Bilma, Tummo, Mourzouk, Sokna ou Misda et Tripoli.

La durée du voyage au travers du Sahara varie de 3 à 11 mois, c'est selon l'époque et l'importance de la caravane.

Pour celles allant au Sud, le transport se fait à dos d'ânes généralement tandis que les caravanes se dirigeant vers le Nord emploient de préférence des chameaux, ces animaux étant du reste les seuls qui puissent convenir pour la traversée du Grand Désert.

En ce qui concerne les caravanes d'importation, elles sont moins nombreuses que les autres et elles viennent habituellement de la côte méditerranéenne.

Celles originaires du Sud sont formées des débris des caravanes d'exportation et voyagent d'ordinaire par petits groupes. Les bêtes ayant été vendues sur les marchés de la côte, le portage est effectué habituellement par des Gambaris.

Si les caravanes se rendant à la côte méditerranéenne sont inférieures en nombre à celles prenant la direction de l'Atlantique (Baie de Bénin), elles sont au contraire plus fortes et l'insécurité comme la longueur de la route au travers du Sahara les obligent à se grouper, afin de pouvoir mieux s'entr'aider au besoin. Les voies du Nord sont loin d'offrir les avantages que présentent celles du Sud et le jour où la France sera parvenue à purger le désert des hordes de Touaregs pillards qui y pullulent encore maintenant, le commerce avec les marchés de la côte septentrionale deviendra peut-être aussi prospère que celui qui s'est établi depuis longtemps déjà avec les centres du littoral méridional. Le fait que, depuis l'occupation des territoires français, situés au Nord des limites de la sphère d'influence anglaise, le trafic avec les ports de la Méditerranée a considérablement augmenté est la meilleure garantie et l'indice que ces prévisions peuvent se réaliser.

La France n'épargne du reste aucun sacrifice pour attirer vers ses possessions les caravanes venant des pays haoussahs ; alors qu'en territoire anglais elles sont astreintes au paiement d'un droit d'octroi équivalant à 5 °/ₒ de la valeur des marchandises pour chaque province traversée, sans que celui-ci puisse excéder un maximum de 15 °/ₒ, les caravanes ne sont passibles d'aucune taxe dans les contrées limitrophes soumises au protectorat français.

La seule formalité exigée par ce Gouvernement consiste en une déclaration sans frais pour l'établissement des statistiques.

Il reste pourtant à voir quels effets exerceront sur le trafic des caravanes la création dans l'intérieur du pays de factoreries européennes et la construction des nombreuses voies ferrées aujourd'hui encore à l'état de projet. Il est très probable que les indigènes, plutôt que de courir les risques d'un voyage aussi pénible que long, préfèreront ap-

porter leurs produits à ces comptoirs, où ils auront toutes les facilités de les écouler et de les échanger contre des articles de fabrication européenne. L'avenir seul pourra nous le dire.

Dans tous les cas, à l'heure actuelle, le trafic avec la côte est d'une importance considérable et, pour s'en rendre compte, il suffit de remonter une des routes suivies par les caravanes descendant des contrées haoussahs. La vûe d'une seule de ces dernières permet de se faire rapidement une idée de la quantité énorme de produits déversés annuellement sur les grands marchés du littoral par l'industrie du Nord.

A certaines époques et principalement vers la fin de la saison des pluies, elles se mettent en marche et c'est alors par les étroits sentiers qui mènent aux ports de la côte une succession presque ininterrompue de bœufs, de chevaux, d'ânes et de Gambaris lourdement chargés, pliant et suant sous le poids d'énormes fardeaux de marchandises diverses. Auparavant, elles étaient toujours escortées d'un certain nombre de cavaliers et de fantassins armés jusqu'aux dents pour les garantir de l'attaque des brigands.

De village en village, ou le plus souvent dans le voisinage des mares et des rares cours d'eau, sont établis des relais, où hommes et bêtes se reposent, se restaurent. Autour des petites huttes coniques faites de chaume, où l'on n'entre qu'en rampant, sont installés des kraals pour les bestiaux. La nuit, chacun à tour de rôle, monte la garde pendant que les autres dorment profondément, encaqués dans ces huttes peu spacieuses, ou bien jasent tranquillement, accroupis autour d'un grand feu, le pagne jeté audessus de la tête pour se garantir du souffle glacial de l'harmattan.

La mortalité parmi les bêtes est souvent grande à cause du manque de nourriture et d'eau ou encore de l'excès de fatigue. Les étapes sont nombreuses, parfois très pénibles et longues, et ce n'est généralement qu'exténués, harassés, complètement à bout de forces que les malheureux arrivent au terme de leur voyage.

Quoique les caravanes aient parfois l'occasion de vendre tout leur chargement en cours de route, il est assez curieux que les conducteurs ne s'empressent jamais d'accepter les

offres qui leur sont faites et qu'ils préfèrent écouler leurs produits à la côte. Ce fait est dû à cette circonstance que l'indigène avant son départ des lieux de production établit à l'avance son bénéfice et qu'il répartit celui-ci sur les différents achats qu'il fera à la côte. Pour lui, le temps n'a pas de valeur : il lui suffit de savoir qu'il emporte pour autant de produits et qu'il doit revenir avec autant de pièces de telle étoffe, avec autant de fils de telles perles, autant de couteaux de tel modèle, autant de noix de kola, etc., etc., et peu lui importe s'il sera de retour à telle ou telle époque, cela lui est parfaitement indifférent, pourvu que son marché ait été favorable.

Le réel bénéfice pour le commerçant consiste donc à s'établir sur les grands marchés mêmes, c'est-à-dire, dans les pays de production, où il aura toutes les facilités pour échanger ses articles d'importation contre les produits naturels ou ceux fabriqués par l'industrie indigène.

La question dont il aura à se préoccuper sera évidemment le transport, mais il n'aura sous ce rapport que l'embarras du choix. En effet, les porteurs sont excessivement abondants et la main-d'œuvre à bon compte. S'il veut faire plus de bénéfices encore, au lieu de recourir à l'emploi de porteurs, il se servira de bestiaux, qui conviennent fort bien à cet usage. Le bœuf, l'âne et le cheval représentent une grande valeur par eux-mêmes et sont en outre d'excellents éléments de transport, si l'on sait les ménager et choisir l'époque et la route convenables pour les descendre à la côte. Le transport à dos de bêtes est beaucoup moins coûteux, conséquemment plus avantageux que celui par chemin de fer. Le seul moyen concurrent est la voie fluviale, mais il faudrait alors disposer d'une grande quantité de pirogues et l'on courrait toujours le risque d'avoir les marchandises avariées par l'eau, ou même de les perdre, dans le passage des rapides.

D'un autre côté, en combinant le trafic du bétail avec celui des autres produits indigènes, on épargne les frais du portage, qui constituent inévitablement une perte, tandis que le bœuf ou le cheval, par exemple, qui au-delà du Niger s'achètent à des prix dérisoires, atteignent une très grande valeur à la côte. L'un et l'autre de ces animaux sont excessivement abondants dans le Nord et font presque totalement défaut dans les localités du littoral, où le premier constitue un aliment sain et fortifiant, dont

l'Européen a grand besoin, alors que l'autre est un objet de luxe ou d'utilité, que le blanc se paie très volontiers. Si l'on fait un choix judicieux de l'époque et de la route, on assurera aux bestiaux des pâturages en abondance et de l'eau en suffisance. En outre, en les ménageant, on diminuera le taux de la mortalité due uniquement au peu de soins dont les bêtes sont l'objet de la part des indigènes, car la mouche tsé-tsé n'est signalée ni sur le Niger ni dans l'hinterland des régions de la côte.

En fait de conducteurs, on ne saurait mieux trouver que les Foulanis, peuple pastoral par excellence et cavaliers hors ligne. Un seul d'entre eux est suffisant pour la garde de 100 bœufs, et en le payant de 1 1/2 £ à 2 £ par voyage, on est certain d'en avoir un bon, si toutefois l'on parvient à lui inspirer confiance, car c'est là le grand point.

Le climat des contrées de la rive gauche convenant admirablement bien pour l'élevage, les factoreries pourraient par conséquent s'occuper elles-mêmes de la reproduction du bétail. Les pâturages ne manquent pas et les frais seraient donc minimes. Les espèces sont de toute beauté et d'une robustesse remarquable. On peut les employer pour cette raison à la traction, d'autant plus que le pays n'offre presque pas d'accidents de terrain de nature à empêcher l'usage de chariots, que les routes seraient faciles à établir, grâce à ce fait que la brousse est très clairsemée et qu'il serait aisé de les entretenir, eu égard à la courte durée de la saison pluvieuse et à la présence à portée de matériaux en suffisance pour les empierrer.

La navigation sur le Niger est également peu coûteuse et l'on a de plus la ressource de trouver dans les localités riveraines des piroguiers hors ligne, connaissant le fleuve dans ses moindres sinuosités, affrontant les rapides avec un calme surprenant et une sûreté étonnante.

Ce qui laisse malheureusement à désirer ce sont leurs pirogues, qui ne sont pas seulement trop lourdes, mais encore construites d'une façon trop rudimentaire, conséquemment peu appropriées pour le transport de marchandises de valeur pouvant facilement s'avarier par l'eau. On pourrait cependant remédier à cet inconvénient en employant des chalands pontés à haut bord, d'un faible tirant d'eau et offrant toute la solidité et la sécurité voulues. Le type à préconiser se-

rait le même que celui employé par les missions de ravitaillement françaises. Ces chalands remplissent toutes les conditions désirées pour le passage des rapides. Outre qu'ils sont légers, ils sont pontés et peuvent contenir une grande quantité de marchandises tout en n'ayant qu'un tirant relativement minime.

Le Niger est navigable toute l'année pour de semblables embarcations, qui, grâce à la force du courant, n'exigeraient l'assistance d'un remorqueur qu'à la remonte.

Quant à la navigation à vapeur, elle pourrait devenir possible sur le cours inférieur pendant l'étiage, à la condition que l'on fasse procéder à un balisage convenable du fleuve et à l'enlèvement par la drague des hauts-fonds, qui le barrent et qui constituent les seuls obstacles vraiment sérieux au passage des navires à vapeur durant l'époque des basses eaux.

La question de la navigabilité du Niger est de la plus haute importance pour le trafic des régions du Nord avec la côte et il est grandement à souhaiter qu'elle soit l'objet d'une attention des plus sérieuse de la part des autorités gouvernementales.

On objectera peut-être que le chemin de fer du Niger à Lagos assure une communication plus facile et plus rapide avec la côte. Cela est parfaitement vrai, mais là où le rail doit concourir avec la voie fluviale naturelle, la lutte devient en quelque sorte impossible pour le premier.

Le chemin de fer de Lagos n'enlèvera jamais au Niger son ancien trafic, à cause des prix de transport exorbitants dont les marchandises sont grevées en empruntant cette voie. Le Gouvernement pourra évidemment les diminuer à mesure que le trafic augmentera en intensité, mais les tarifs seront toujours limités par les frais énormes qu'exigent l'entretien du matériel tant fixe que roulant.

Le commerce n'aura recours à son intermédiaire que là où les voies navigables feront totalement défaut, comme c'est, par exemple, le cas pour la ville d'Ibadan, dans l'intérieur de Lagos. Aucune rivière ne passe par cette localité, qui n'est reliée à la côte que par quelques misérables sentiers absolument impraticables pendant la saison des pluies. Là, le chemin de fer est d'une réelle utilité, mais serait-ce encore le cas pour Illorin, qui n'est distant que de quelques

jours de marche du Niger, en aval des rapides ? Evidemment non, et, comme je l'ai déjà fait ressortir, en raison des difficultés d'accès à la côte et de l'existence de la voie fluviale du Niger, le chemin de fer de Lagos n'aura jamais à vrai dire qu'une importance stratégique, car il permettra aux autorités d'amener en deux ou trois jours des contingents de forces militaires relativement considérables en plein cœur des possessions. Quant au commerçant, il ne s'en servira que quand il ne pourra faire autrement.

Il reste maintenant à examiner les différents produits et marchandises qui font l'objet du commerce local et ceux exportés ou importés par les caravanes.

Bestiaux. En tout premier lieu figure le bétail, notamment les bœufs, qui représentent la principale ressource des pays haoussahs. Chaque année, les caravanes en expédient d'innombrables troupeaux vers les centres de la côte, où ils sont destinés surtout à l'alimentation.

Outre les bœufs, elles amènent encore des moutons, des chevaux et beaucoup d'ânes, qui leur servent principalement pour le transport.

Ces animaux, qui s'achètent dans ces contrées à des prix modiques, se vendent excessivement cher à la côte. Un zébu jeune, mais en pleine croissance, se paie habituellement 3 £ au maximum sur les marchés de Yéga et d'Argoungou : à Ilo, le prix varie de £ 1-8-0 à 3 £ , selon la taille et l'âge. Ces mêmes bœufs sont vendus sur le marché de Lagos au minimum de 8 à 10 £, lorsqu'ils sont de taille moyenne, les plus petits à raison de 4 £.

Le prix des chevaux oscille entre 4 et 7 £, pour atteindre jusqu'à 25 £ à Lagos.

Celui des ânes varie de 1 £ à 1 1/2 £ et se cote en moyenne 3 à 4 £ à la côte.

Quant aux moutons, ils sont exceptionnellement bon marché et peuvent s'acheter à profusion, à des prix allant de 3/6 à 10/- par tête, alors qu'à Lagos il est souvent difficile de les obtenir a moins de 1 £ et même davantage.

Si l'on compte que les frais d'entretien en cours de route sont nuls, sauf le salaire des conducteurs, que ces bêtes peuvent servir pour le bât durant leur voyage des pays de production à la côte, que leur élevage se pratique avec une rare intensité et que la demande sur les marchés du littoral

est constante. on peut en conclure que le commerce des bestiaux est de ceux que l'on peut hardiment tenter avec toutes les chances de réussite.

A part les animaux que je viens de citer, les indigènes s'occupent aussi de l'élevage du chameau, qui leur rend des services inappréciables pour le transport entre les marchés du Nord et la côte méditerranéenne. Son prix à Ilo est de 10 £, mais plus avant dans l'intérieur, il diminue encore et se cote en moyenne de 4 à 8 £.

Cuirs maroquinés. L'exportation des maroquins par les caravanes est extraordinairement importante. Le nombre de ces peaux passant annuellement par Yéga est évalué au bas mot à 400,000 pièces environ et le Consul Anglais à Tripoli renseigna, en 1903, qu'une seule caravane en avait apporté sur cette place 1,000 charges représentant une valeur de 24,000 £ environ.

Le maroquin vendu sur les côtes de la Tripolitaine provient en presque totalité des pays haoussahs et le trafic de cet article est aussi intense avec les régions du Sud qu'avec celles du Nord.

Les cuirs rouges, dont le prix à Yéga est de 3^d la pièce, se cotent de 2/- à 2/3 sur le marché de Lagos.

Ces peaux sont de toute première qualité, fort bien préparées et convenablement teintes. Elles sont généralement jaunes, vertes ou rouges et ces dernières sont les plus communément demandées.

En dehors des peaux, les caravanes exportent aussi des articles manufacturés en cuir maroquiné, tels que sandales, bottes, gris-gris, objets de harnachement, pochettes, etc, etc.

Dépouilles et Plumes d'Autruches. Le commerce des plumes et dépouilles d'autruches n'est encore que peu développé et les indigènes des régions voisines de la frontière septentrionale se livrent seuls a cette industrie. Les exportations se font habituellement vers les ports de la Méditerranée et il est rare que ces produits prennent la route du Sud.

La caravane signalée plus haut, outre des cuirs maroquinés et de l'ivoire, avait encore apporté 200 charges de plumes estimées à 16,000 £.

Il y a trois ans, la plupart des indigènes ignoraient encore la valeur exacte et l'utilité des plumes qu'ils vont vendre à



FARANNA, LE GRAND CHEF DU PAYS VASSA. (AFRIQUE OCCIDENTALE ANGLAISE).

Tripoli ou que les Arabes de cette ville viennent acheter chez eux. L'ouverture du pays au commerce européen aura sans doute pour conséquence d'encourager les habitants du Nord de la Nigéria à s'occuper sérieusement de l'élevage de l'autruche, qui est très abondante dans les régions limitrophes du désert. Il est probable aussi qu'une partie du trafic des plumes prenne la direction du Sud au détriment de celui du Nord.

Avant l'occupation anglaise, les dépouilles se vendaient de 12/- à 1 £ la pièce, suivant la longueur, la couleur et la beauté des plumes. Les grises sont les moins recherchées et s'achètent conséquemment à meilleur prix. A cette époque, l'autruche vivante, de taille moyenne, pouvait s'acheter dans le N.-O. à raison de 1 £.

Ivoire. Ce produit n'est exporté qu'en petite quantité et provient tantôt des régions du Tchad, tantôt du Dendi et du Gourma. Dans le pays même, la valeur n'en est que très peu connue des indigènes et son prix atteint environ 1/- la Lb, à Ilo.

Etoffes indigènes. Les étoffes de fabrication indigène représentent également un grand article d'exportation, aussi bien pour les caravanes du Nord que pour celles allant au Sud Ces étoffes viennent principalement de la ville de Kano, qui en a la spécialité de fabrication, mais habituellement celles de bonne qualité et les pièces brodées sont seules exportées

Souvent aussi, les caravanes emportent des vêtements confectionnés consistant notamment en costumes arabes (gandourahs).

Les tissus indigènes sont toujours vendus très cher et les pièces, dont les dimensions n'excèdent pas celles d'un pagne ordinaire, se paient de 12 à 15/-, souvent davantage.

Tels sont les principaux produits généralement exportés par les caravanes.

Quant aux articles importés, ils sont plus variés et consistent notamment en noix de kola, sel, potasse, étoffes, papier, poudre à fusil, aiguilles, fil, allumettes, pipes, couteaux, chéchias, fusils, sabres, perles, rods, glaces de pacotille, parfumeries, sucreries, etc., etc.

Noix de Kola. Parmi ces articles, la noix de kola est le plus important et pénètre annuellement en quantités consi-

dérables dans les pays haoussahs. C'est un produit de grande valeur pour ces contrées et aussi un objet d'échange des plus recherché.

Le commerce de la noix de kola se pratique exclusivement avec la côte de l'Atlantique et plus particulièrement avec le marché de Salaga (côte d'Or). Des caravanes partent de cette dernière localité via Ilo, Changakoy et Sokoto, en destination de Kano, où elles vont échanger leurs noix contre des articles de fabrication haoussah, notamment des tissus, des peaux maroquinées et aussi du sel, de la potasse et des bestiaux.

Les caravanes revenant de Lagos importent également de fortes quantités de kola, mais ces noix proviennent en majeure partie de la Côte d'Or, la production yarouba étant insuffisante pour alimenter la consommation locale et le trafic de ce produit avec les régions du Nord.

Les noix sont d'ordinaire emballées par quantités de 2 à 3000 dans des nattes solidement tressées et garnies intérieurement de feuilles vertes, afin de maintenir le produit plus ou moins frais. Ces feuilles sont renouvelées souvent en cours de route et les marchands prennent toutes les précautions nécessaires pour que les noix se dessèchent le moins possible et conservent ainsi leur valeur.

Le transport de la kola se fait habituellement à dos d'ânes et la charge moyenne par bête est évaluée de 5 à 6000 noix.

Il existe deux variétés de noix de kola se distinguant aisément l'une de l'autre par leur couleur d'un blanc-crême ou d'un rose-violacé. Cette dernière est généralement la plus recherchée. parce qu'elle se conserve mieux que la première, qui est cependant meilleure.

Les noix. qui se vendent déjà relativement cher à la côte, atteignent des prix excessivement élevés dans l'hinterland et le commerce en est des plus lucratif, grâce surtout à l'énorme consommation qu'en font les indigènes de la rive gauche du Niger.

Celles que l'on achète à Lagos à raison de 1/3 à 1/6 le cent se vendent couramment 6/6 à Kano. Sur le marché d'Ilo, elles peuvent s'acheter au détail au prix de 2 à 3^{d} pièce.

Sel et Potasse. Le sel et la potasse sont aussi deux produits de grande valeur pour le commerce avec les régions du Moyen-Niger.

Le sel importé provient du Dallol Fogha principalement et la potasse est originaire des régions de Minau et du N.-O. du lac Tchad.

Le sel est de qualité très inférieure et contient une forte quantité d'impuretés. On le rencontre ordinairement sur les marchés en petits paquets cylindriques, appelés « lingués », longs d'environ 30 à 40 cm sur 10 cm de diamètre et enveloppés dans une natte à grosses lanières. Il y a des paquets de dimensions plus restreintes ou plus fortes et leur poids peut varier de 700 grs à 15 kgs. Le prix du sel varie de 5^d à 1/3 la Lb, selon le degré de pureté. Les « lingués » de 700 grs se paient d'ordinaire 3^d.

Quant à la potasse, elle est débitée en blocs, en tranches ou égrugée et se cote à Kano environ £ 18-13-0 la tonne angl., en blocs, ou £ 4-16-0 à £ 6-14-0, en menus morceaux ou pulvérulente.

A Zaria, elle se paie 24 £ contre 42 £ à Bida et Lokodja. Une grande quantité de potasse passe en transit par les Nigérias et arrive sur les marchés de la côte du Bénin, où elle est très recherchée par les natifs. Il y a quelque temps, elle se vendait à Lagos jusqu'à 50 et 60 £ la tonne angl., mais aujourd'hui ce prix est descendu à 40 £ environ.

Tissus. L'article qui convient le mieux pour les marchés haoussahs est le coton écru désigné communément sous le nom anglais de « baft », se vendant dans les factoreries de Lagos au prix de 4/6 à 5/ la pièce de 12 Yds, pour la qualité moyenne, dont le prix se cote à Ilo de 1 £ à 1 1/4 £.

Les cotonnades rayées de bleu sont également demandées de même que le les brocarts, les soieries et les velours. On trouve aussi en vente sur les marchés de la rive gauche une grande variété d'autres tissus, parmi lesquels dominent surtout les cotonnades, mais tous ces articles sont d'un usage moins courant que les précédents.

Fil. Le fil importé par les caravanes revenant de la côte est ordinairement assez grossier, écru ou blanchi et se débite en écheveaux ou en pelotes, à raison de 6 à 7^d.

Aiguilles. L'article principalement demandé est l'aiguille à coudre ordinaire, de grosseur et longueur moyennes. Son prix est de $1/2^d$ la pièce.

Chéchias. Les chéchias sont d'un usage assez répandu. Celles de couleur rouge trouvent seules leur placement sur les marchés haoussahs. Elles se paient communément 5/- la pièce.

Papier. La qualité préférée est à grain assez gros. Les caravanes l'achètent d'habitude à la côte méditerranéenne, où elle est importée, par l'Italie. Les marchands haoussahs reconnaissent facilement ce papier aux 3 lunes qu'il porte en filigrane et ils se décident difficilement à acheter une autre qualité.

Il se vend en feuilles du format in-quarto, à raison de 2 à 3^d la pièce.

Allumettes. Les allumettes chimiques dites « suédoises » sont le plus en vogue. Les factoreries de Lagos les livrent au détail en paquets de 10 boîtes, au prix de 2 à 3^d, alors qu'à Ilo une seule boîte se vend déjà 1 1/2 à 2^d.

Couteaux. Les couteaux importés sont de différents modèles et réalisent dans le Nord des prix relativement élevés.

Les couteaux pliants se paient de 2 à 2/6 la pièce et les droits de 1/- à 1/3.

Les « matchets », qui à la côte ne valent guère plus de 9^d à 1/- au détail, se rencontrent sur le marché d'Ilo aux prix de 2 à 2/6 la pièce.

Sabres. Cet article est très recherché et surtout les anciens yatagans ou sabres-baïonnettes de l'armée.

Fusils. L'importation n'est autorisée que pour les fusils à pierre dits de traite, mais avant l'occupation britannique un grand nombre d'armes à feu perfectionnées pénétraient par le Nord.

Le prix des fusils de traite, qui n'est que de 10 à 15/- à Lagos, atteint de 30/- à 35/- à Ilo. Ceux dont la crosse est ornée de clous à tête de cuivre se paient beaucoup plus cher encore.

Poudre à fusil. Elle est de qualité très ordinaire et vaut environ 12 à 15/- la lb, dans le Nord.

Perles. La demande pour les perles est toujours constante sur les marchés haoussahs et, de tous les articles importés,

elles laissent le plus de bénéfices. Leur valeur augment généralement de 4 à 500 % dans l'hinterland.

Les caravanes du Nord importent principalement des perl et objets de parure en corail.

Pipes. Les pipes en terre vernies sont les seules que l'c trouve en vente sur les marchés de Moyen-Niger. Le com merce de ces articles est également très rémunérateur et leu prix est en moyenne de 6^{d} la pièce.

Cuivre. Les « brass rods » sont beaucoup demandés pa l'industrie haoussah. Leurs dimensions sont ordinairement d 1 M. de long sur 4 à 5 m/m. de diamètre et une telle tig est vendue environ 10/-.

Sucre. Le sucre vient principalement du Nord et notam ment de l'Egypte et de la Tripolitaine. Il est de qualité mé diocre et se paie en moyenne 1/- la Lb.

Parfumeries. Les parfumeries viennent généralement auss de la côte méditerranéenne et la plupart sont originaire des contrées de l'Orient. Comme qualité, elles valent souven mieux que celles provenant des marchés du Sud et se ven dent à des prix plus élevés.

Autres Articles. Les autres articles importés par les cara vanes, tels que les glaces de pacotille, les chapelets de Ma hométans, les amulettes, les objets de parure, les épices, etc. que l'on trouve sur les marchés haoussahs, sont de moindre importance et n'offrent rien de particulier.

Le marché d'Ilo étant le seul qu'il m'ait été possible de visiter en détail, les prix renseignés ci-dessus sont ceux de mandés sur cette place, mais il va sans dire que ceux cotés par les marchands de la rive gauche sont plus élevés encore en ce qui concerne les marchandises d'importation.

D'autre part, les prix des produits d'exportation suivent une marche inverse et diminuent dans certaines proportions en variant souvent beaucoup d'une localité à l'autre.

Néanmoins, ils permettront aux intéressés de se faire une idée approximative de la valeur des diverses marchandi- ses tant d'exportation que d'importation que l'on rencontre sur les marchés des pays haoussahs, en tenant compte tou- tefois de ce fait que, lors de mon passage au Niger, ces contrées n'étaient pas encore ouvertes au commerce euro-

péen. Il se peut donc que les prix aient changé quelque peu dans l'intervalle.

CONCLUSION

Les Protectorats de la Nigéria peuvent encore se ranger au nombre des rares contrées nouvelles, où l'Europe à quelque chance de trouver des débouchés sérieux pour son commerce. La révocation de la Charte octroyée en 1885, à la « Royal Niger Company » a supprimé le monopole dont cette Compagnie à joui pendant une quinzaine d'années et a ouvert au trafic international dans des conditions d'égalité absolue ces vastes contrées demeurées inexplorées jusqu'en 1902.

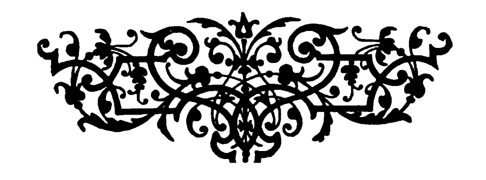
Elles sont aujourd'hui très peu exploitées et le commerce s'est limité dans le Sud, jusque dans ces derniers temps, aux rives du Niger et de ses affluents. En 1901, la factorerie la plus septentrionale établie par la R. N. C° était située à Léaba, au seuil des rapides de Wuru, et, quant aux régions du Moyen-Niger, la Société Anglo-Belge d'Exploitations Commerciales et Agricoles au Lagos est la seule Compagnie Commerciale qui y ait pénétré, avant cette époque, dans l'intention de nouer des relations avec les indigènes et d'y installer des comptoirs d'échange.

Cette entreprise, qui promettait les plus brillants résultats, a été abandonnée à la suite d'un concours de circonstances aussi malheureuses qu'imprévues.

Notre commerce avec l'État Indépendant du Congo a fait naître en Belgique quelques industries nouvelles capables de livrer au commerce colonial des produits pouvant hardiment lutter avec ceux que l'Angleterre, l'Allemagne et la France destinent à leurs possessions. Cependant, la part que prend notre pays au trafic avec les autres contrées du Continent Africain est nulle et cette circonstance est due notamment au manque d'initiative autant de l'industriel que du commerçant. Il est en effet inadmissible qu'un pays comme le nôtre, qui regorge de capitaux, qui possède des industries aussi variées que florissantes et où la main-d'œuvre est à la fois surabondante et d'un bon marché exceptionnel, ne puisse concourir avantageusement avec les grandes puissances sur le terrain colonial.

La pacification et l'occupation des Protectorats du Niger viennent d'ouvrir à l'activité européenne un vaste champ d'exploitation dont les Belges auraient le plus grand tort de se désintéresser, vu les facilités que leur donnent les communications avec ces contrées, que pourrait aisément desservir la ligne établie entre Anvers et le Congo.

C. DE CEULENER.
L. S. C.





Un nouveau cas de Trypanosomiasis chez l'Européen (*)

J. X., Norwégien, âgé de 32 ans, agent de l'État du Congo, 1er terme, est arrivé au Congo le 4 novembre 1903. Il a séjourné constamment au district de l'Equateur, et plus particulièrement à Irebu.

Il arrive à Léopoldville le 8 décembre 1904, renvoyé du Haut-Congo, avec un certificat médical disant: « malade » anémié depuis longue date; ayant eu quelques fortes » fièvres. Faiblesse physique et morale ».

A Léopoldville, le Dr Hollebeke, médecin de l'Etat, ayant trouvé l'état de J. suspect, nous pria de faire l'examen du sang du malade. Dès le premier examen microscopique, nous pûmes constater la présence de nombreux trypanosomes dans le sang.

J. arrivé au Congo en novembre 1903 et dirigé immédiatement sur Irebu, y a eu, en décembre de cette année, une première fois « la fièvre », qui a été traitée à la quinine. Il s'est porté relativement bien pendant la première moitié de 1904.

Vers le mois de juin 1904, J. a commencé à souffrir de céphalalgie, qui, d'après le malade, ne l'aurait plus guère

(*) Voir nos communications antérieures dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, Bruxelles, les nos d'avril 1903, — de février 1904, — de novembre 1904, — janvier 1905.

quitté. Sur le conseil du médecin, le malade aurait alors, pendant un certain temps, pris journellement un peu de quinine. Cette médication n'a pas amélioré son état.

Dans le courant de novembre 1904, J. a souffert de violentes fièvres à Irebu et de céphalée plus intense qu'auparavant.

Malgré un interrogatoire minutieux, le malade n'a pas pu nous dire s'il avait eu fréquemment la fièvre ; il ne se souvient que des accès fébriles violents qui l'ont forcé de garder le lit pendant plusieurs jours. Il n'a pas pu nous dire non plus, s'il y avait une certaine périodicité dans le retour des exacerbations thermiques. Ce qui constitue pour J. la caractéristique de la maladie, c'est le mal de tête continu, dont il souffre depuis plusieurs mois.

Comme on le voit, ces quelques renseignements vagues ne font connaître ni le début de l'affection du malade, ni les symptômes cliniques qu'il a pu présenter.

Examen du malade, 9, XII, 04.

J. est un homme régulièrement bâti, de taille moyenne, d'une ossature forte, présentant une bonne musculature et une nutrition générale assez bien conservée. Le teint est pâle, les muqueuses sont un peu anémiées. La fosse nasale droite est déformée par la présence d'un gros polype.

J. assure avoir beaucoup maigri dans les dernières semaines, se plaint de céphalée continue et de fréquentes insomnies.

Poumons : le sommet remonte à trois travers de doigt audessus de la clavicule ; le bord inférieur atteint, dans la ligne mamillaire, le bord supérieur de la 6me côte, — dans la ligne axillaire moyenne, la 8me côte : en arrière, l'apophyse épineuse de la 11me vertèbre dorsale. — A la percussion, la sonorité est pulmonaire ; à l'auscultation, la respiration est vésiculaire, l'expiration n'est pas prolongée, il n'y a pas de râles.

Cœur : la zône de matité remonte le long de la ligne parasternale gauche, jusque sur la 4me côte : la pointe bat dans le 5me espace, à deux travers de doigt en dedans de la ligne mamillaire. Les battements se perçoivent dans le 5me espace, sur une largeur de 7 à 8 centimètres ; ils se perçoivent faiblement dans le 4me espace, pas dans le 6me espace. Il n'y a

pas de matité à gauche du sternum. — A l'auscultation, les tons du cœur sont bien frappés ; à aucun des foyers, il n'y a de bruits anormaux.

Le *pouls* est assez petit, de tension moyenne, régulier, un peu accéléré ; les parois de l'artère sont normales.

Abdomen : à la palpation présente une tension moyenne pas trop forte ; il n'y a pas de résistances anormales. Le colon descendant est palpable : la région du colon ascendant est un peu douloureuse à la pression profonde.

Foie, n'est pas augmenté : la palpation profonde n'est pas douloureuse.

Rate, dans la ligne axillaire moyenne remonte jusqu'à la huitième côte : à la percussion, ni à la palpation, elle ne dépasse le rebord costal.

Les fonctions *stomacales* et *intestinales* sont régulières.

Système lymphatique : dans le cou, il y a de chaque côté, deux ganglions cervicaux palpables mais ils sont très petits ; — dans l'aisselle et dans l'aîne, les ganglions sont palpables mais peu développés. — Nous n'avons pas constaté de ganglions palpables en d'autres parties du corps.

Réflexes : ni les réflexes cutanés ni les réflexes sous-cutanés ne présentent d'altérations.

Sensibilité : au tact, à la douleur, à la température, est bien conservée.

Mouvements des membres, tant actifs que passifs, se font facilement, sans raideur. La force musculaire bien conservée.

Urines : ne renferment ni sucre ni albumine.

En aucun endroit du corps, nous n'avons pu remarquer chez le malade, des plaques ou taches d'érythème ; J. ne se souvient pas d'en avoir eu. Il assure n'avoir jamais présenté d'œdème aux pieds ou aux paupières, lésion signalée chez certains malades infectés de trypanosomiasis.

Sang : le premier examen microscopique du sang fut fait le 9, XII, 04, au matin. Dans une préparation de sang frais, deckglass 20 mm², à couche relativement mince, nous avons pu compter ce jour 57 trypanosomes.

Le 10, XII, 04, dans une préparation identique, nous avons compté 20 trypanosomes.

Les examens du sang pratiqués les jours suivants jusqu'
15, XII, 04 inclusivement, furent tous négatifs.

Les trypanosomes dans le sang de J. présentaient caractères morphologiques du *Tr. gambiense.*

Dosage de l'Hémoglobine (Gowers) : 67 °/o.

Température (Voir le tracé ci-contre).

décembre 1904

Dates	8		9		10		11		12		13		14		15	
P 1/4 T.	m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
			ex. posit : 57 Tr.		ex. posit : 20 Tr.		ex. négatif		" négatif		" négatif		" négatif		" négatif	

P 1/4 : 50, 45, 40, 35, 30, 25, 20

T. : 43°, 42°, 41°, 40°, 39°, 38°, 37°, 36°

Le soir de son arrivée à Léopoldville, J. avait une ascension fébrile, à 38°2.

Le lendemain 10, XII, 04, le maximum de température fut 37°7; les jours suivants, la température fut normale.

A notre grand regret, nous n'avons pu garder le malade plus longtemps en observation. Le 16, XII, 04, J. dut descendre à Boma pour être rapatrié.

Léopoldville, le 4 janvier 1905.

L. BRODEN.





Afrique

Une plante de gutta-percha à Madagascar. — On aurait découvert, semble-t-il, dans les environs de Tamatave une liane dont le latex, coagulé par un procédé resté secret, donnerait un produit analogue à la gutta. Une firme d'Antananarive s'est procuré un lot de 2000 kilos de cette substance dans le but de faire des expériences en grand. Cette liane ne serait, semble-t-il, pas rare sur la côte ouest de Madagascar où on la rencontre dans la forêt. Si les résultats des expériences en cours à Antananarive sont concluants on verra d'ici peu ce produit en quantité sur le marché.

É. D. W.

Nègres à peau claire. — Dans un article paru dans l'*American Anthropologist*, M. S. P. Verner donne d'intéressants détails sur un type de nègre à peau claire que l'on rencontre parmi les populations bantoues. Ces Africains se distinguent du nègre typique, non seulement par la couleur de la peau qui est légèrement cuivrée comme celle des Indiens de l'Amérique du Nord, mais aussi par leur apparence. Ils forment des tribus disséminées parmi les Bantous. L'aire géographique de ces nègres s'étend du Soudan jusqu'à la colonie du Cap : d'après M. Verner, ils comprendraient 15 p. c. de la population de l'Afrique centrale. La proportion des nègres à teint clair est plus grande parmi les populations des régions élevées. Ils ne semblent nullement constituer une classe sociale distincte, bien qu'ils soient physiquement et intellectuellement mieux développés que leurs compagnons à peau noire.

L'Africain à peau claire est de taille élevée, il est élancé et a des yeux brun-clair ; son nez, dont l'arrête est souvent bien marquée, n'est jamais aussi plat que celui des autres nègres. Ses mains et ses pieds sont relativement petits. Il existe aussi entre lui et le nègre à peau noire des différences crâniennes. Il est, en général, dolichocéphale ; le nombre des individus brachycéphales est cependant grand. Tout l'extérieur du nègre à peau claire rappelle la race sémitique, bien qu'il y ait des différences considérables entre lui et les Sémites. Au point de vue de la culture, les membres de cette race claire se trouvent à un degré plus élevé que les nègres à peau foncée. Les mariages entre les deux races sont rares ; la tendance au maintien du type clair par sélection naturelle est fort marquée.

Le problème de l'origine de cette race à peau claire est un des plus difficiles que présente l'anthropologie de l'Afrique. Il n'est pas vraisemblable que les différences existantes soient le résultat de l'évolution spontanée ou de variations locales. L'hypothèse de la pénétration d'éléments du nord de l'Afrique ou des bords de la Méditerranée doit aussi, d'après M. Verner, être rejetée. Il croit plutôt qu'ils sont les restes d'une immigration asiatique qui a eu lieu plusieurs siècles après l'arrivée des peuples bantous dans leur habitat actuel. Malgré la supériorité de leur nombre, les nègres à peau foncée n'ont pas réussi à assimiler complètement, au cours des siècles, les nouveaux arrivés, ce qui s'explique par la supériorité physique et intellectuelle de ces derniers.

Afrique allemande Sud-Occidentale. Population. — Une lettre, parue dans la *Kölnische Zeitung*, donne des détails sur la population de l'Afrique Sud-Occidentale allemande. Il n'est guère possible, y lit-on, de parler d'indigènes dans cette colonie. La plupart des tribus, notamment les Hereros, ont immigré et il ne peut être question, chez ces nomades, d'attachement au sol. Il faudrait pour cela, comme on l'a fait d'ailleurs, forcer le sens des faits. Les Hereros sont arrivés en repoussant ou en réduisant en esclavage la population existante, les Damaras, qui vivent dans la montagne et que le gouvernement allemand s'est fait un devoir de délivrer du joug des Hereros. Ceux-ci regardent les Damaras comme des serfs. Le gouvernement veut rendre la liberté à

ces populations plus faciles à conduire, comme il l'a prouvé en créant à Okombahe, à l'ouest d'Omaruru, des réserves qui leur sont destinées. Il a aussi refusé de reconnaître tout droit de suzeraineté aux Hereros sur les Damaras. Le succès de cette politique est établi par le fait que les Damaras sont restés fidèles au gouvernement. Ce n'est que là où ils se trouvent dans la dépendance immédiate des Hereros, qu'un certain nombre d'entre eux ont suivi leurs suzerains, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les Damaras sont une race plus forte que les Hereros, mais comme il leur manque la forte organisation qui distingue les Hereros et que ceux-ci ont conservée malgré leurs mœurs nomades, ils ont été subjugués par ces derniers. C'est une race puissante qui a vu le profit qu'elle pouvait retirer de la crise actuelle et avec laquelle on devr compter dans la suite comme étant une race susceptible d culture.

La politique d'affranchissement pratiquée par le gouvernement allemand à l'égard des Damaras ne pouvait pas plai davantage aux Hereros que la suppression des guerres intes tines, grâce auxquelles ils espéraient acquérir une prédom nance complète. Ils se sont sentis profondément déçus da leur ambition.

Amérique

Le développement économique de l'Amazonie. — A moment où toutes les questions coloniales, sont si viveme portées à l'ordre du jour, il n'est, semble-t-il, pas mauva d'attirer l'attention sur un intéressant article de M. P. L Cointe, publié dans le *Bulletin de la Société de Géograph Commerciale de Paris*. Comme le dit très justement M. P. L Cointe, le commerce actuel de l'Amazonie, bien que tr considérable, n'est rien auprès de ce qu'il devrait être quar l'on songe à la grandeur de ce champ et la facilité avec l quelle il peut être exploité tant grâce aux conditions climatér ques que par les voies de communications relativement aisée Mais deux raisons s'opposent à l'essor de ce pays : le manq de bras et l'engouement irréfléchi des habitants pour l'extra tion des produits naturels du sol, engouement qui empêcl l'industrie de se développer et fait de plus en plus abandonn l'agriculture.

Quand donc, s'écrie l'auteur, pourra-t-on persuader l'Amazonien qu'il ne peut y avoir de richesse stable dans un pays où l'agriculture est négligée ? Est-ce à l'Amazonien seul qu'il faudrait arriver à faire comprendre cette grande vérité ? Il serait bien utile de la faire comprendre chez nous à beaucoup de ceux qui désirent se lancer dans des entreprises coloniales.

Ce n'est pas seulement, nous dit M. Le Cointe, le manque de bras qu'il faut accuser de l'insuffisance de la production des denrées alimentaires qui rend parfois la vie très difficile dans cette vaste terre, mais surtout le mépris de plus en plus accentué de la population de l'intérieur pour tout travail manuel.

Comme le disait déjà M. Coudréau, le célèbre explorateur Français, mort au Brésil, laissant à sa femme énergique, le soin de continuer son œuvre commencée : « Nul n'a souci de produire, chacun à la rage de trafiquer. Dès que le dernier des pauvres diables arrive à se faire ouvrir quelque misérable crédit, c'en est fait, il ne plantera plus ni une patate ni un grain de maïs ». La farine de manioc qui est une des bases de la nourriture, n'est plus produite par l'Amazonien, elle vient des Etats voisins et se paie à prix d'or, et cependant que de ressources agricoles dans ce pays où l'on peut entreprendre presque toutes les cultures et se livrer avec une certitude de succès à un élevage rémunérateur !

A propos de la question de la main-d'œuvre, qui intéresse actuellement de nombreux économistes et fait couler des flots d'encre dans les affaires africaines, il n'est pas sans intérêt de citer les appréciations de notre auteur.

L'abolition de l'esclavage et la proclamation de l'égalité absolue du nègre et du blanc a arrêté, dit-il, le développement naissant de l'agriculture et a atteint un résultat opposé à celui que l'on cherchait. En donnant au nègre le droit de voter et de ne rien faire, au lieu de l'élever on l'a laissé sans appui contre ses deux vices principaux et incurables : *paresse* et *vanité*. « Dés qu'un nègre sait lire et mettre des souliers, disait M. Coudreau, il n'a qu'un rêve : être avocat ! »

Qu'il nous soit permis d'insister encore sur quelques phrases de cet exposé intéressant. L'abolition de l'esclavage est certes une belle chose, mais elle est surtout belle en théorie, car c'est un thème qui permet aux philanthropes en chambre de développer des idées touchantes sur la fraternité uni-

verselle. Mais on ferait certainement plus pour la civilisation en général et celle du noir en particulier en obligeant le nègre à travailler au lieu de l'abandonner à ses vices. Certes il fallait lutter et il faudra lutter contre des abus qui peuvent se produire en tous temps, mais il ne fallait pas émanciper en une fois le nègre ; il fallait l'amener à ce stade petit à petit.

Ce sera le seul moyen pour faire du noir un auxiliaire de la civilisation et l'amener à s'attacher à la terre, il comprendra alors que l'agriculture est la vraie source de richesse pour un pays. É. D. W.

Etats-Unis. Coton. — Les Etats-Unis, qui produisent les deux tiers du coton dont disposent les marchés du monde, sont menacés de l'invasion d'un insecte qui s'attaque à cet arbuste. Cet insecte que l'on a appelé le *Boll Weevill* est venu du Mexique ; il a traversé le Rio Grande et a causé de grands dégâts dans les plantations du Texas. Tout le Sud des Etats-Unis s'est ému du danger auquel le principal produit de cette contrée est exposé. Le mal s'est étendu graduellement et on rencontre à présent cet insecte dans la partie occidentale de la Louisiane. Malgré les efforts du département de l'Agriculture et des particuliers, on n'a guère obtenu de résultats jusqu'à ce moment. On avait importé une fourmi du Guatemala, dans l'espoir qu'elle détruirait ces insectes, mais cette tentative n'a guère réussi. On n'a pas été plus heureux en détruisant les tiges de l'arbre aussitôt que le coton était enlevé.

La question du *Boll Weevill* a fait récemment l'objet des discussions d'un congrès spécialement convoqué à Shreveport, en Louisiane, pour examiner la question et rechercher les remèdes à appliquer. Au cours de celui-ci, un orateur a prétendu qu'il fallait considérer l'invasion du *Boll Weevill* comme un bienfait déguisé. En effet, dit-il, il a été prouvé théoriquement, et certains planteurs du Texas l'ont établi pratiquement, que l'influence malfaisante de cet insecte pouvait être entièrement annihilée par une culture intelligente. Il faut renoncer aux méthodes négligentes et barbares de l'esclavage qui sont restées en vigueur ! Il faut aider le sol intelligemment et prévenir son épuisement en y appliquant la rotation des cultures. On peut planter des plantes légu-

mineuses, du trèfle, etc., en alternance avec du froment et du coton. Il faudrait aussi encourager la formation d'une race de moutons, qui puisse se nourrir des détritus des cotonniers. De cette manière, on doublerait la production des terres plantées de coton, sans compter que l'on disposerait de la tonte et de la viande des moutons. L'orateur se félicitait aussi de l'extention qu'allait prendre la culture du coton dans les colonies des pays d'Europe, car cette concurrence ne pourrait exercer que d'heureux résultats sur les méthodes de culture en Amérique.

Au même congrès, un autre orateur s'est occupé du moyen de combattre la spéculation dont le coton est l'objet. Celle-ci est possible grâce à l'inégalité des récoltes. A une récolte excessive peut en succéder une qui est fort pauvre, et le spéculateur a alors beau jeu. Si, pendant dix années, on avait une récolte moyenne, il y aurait un prix moyen. Il s'agit donc de chercher un système permettant de créer artificiellement un prix moyen. A cet effet, il faudrait établir des dépôts qui délivreraient des reçus de chaque balle de coton qu'ils reçoivent en la classant dans la catégorie à laquelle elle appartient, étant donnée la qualité de la matière qu'elle contient. La compagnie qui exploiterait le dépôt serait responsable des indications portées aux certificats. Des certificats, ainsi gagés par des compagnies solvables, seraient acceptés par les établissements financiers, et pourraient donc servir de placements. Dans les années où la récolte serait abondante, les banques n'hésiteraient pas à en acheter et à les mettre de côté pour les revendre dans les années de récolte insuffisante.

Costa-Rica. Ile des Cocos. Trésor enfoui par des corsaires. — Il y a quelques semaines, un télégramme envoyé de Panama à Londres, annonçait que le vapeur *Véronique* venait d'échouer. Certaines gens se rappelèrent alors que la *Véronique* était un bâtiment débaptisé, qui avait été acheté par un jeune pair de grande fortune, Lord Fitzwilliam, et armé en vue d'une croisière qui avait prétendûment pour but de découvrir des dépôts de charbon sur les côtes ou les îles du Pacifique. Lord Fitzwilliam était accompagné de plusieurs personnes, parmi lesquelles figurait l'amiral Palliser. La présence de celui-ci donna à réfléchir à différentes personnes,

qui avaient conservé le souvenir de faits anciens, et il s'
trouva plus d'une pour parier que l'amiral n'était nulleme
allé à la recherche de charbon, mais bien à la découver
des trésors enfouis par des corsaires dans l'île des Coco
Cette île se trouve à environ 500 milles marins au su
ouest de Panama.

Voici l'histoire de ce trésor : En 1821, un vaisseau angla
qui, pendant longtemps, avait exercé la course avec succ
enfouit momentanément une grande partie de son butin da
l'île des Cocos. Des lingots d'or et de la monnaie représ
tant plusieurs centaines de mille livres sterling, des amas
pierres précieuses et d'objets de prix, ainsi que 273 sab
ornés de poignées d'or garnies de pierreries se trouve
selon les bruits qui courent le long de la côte de l'Ar
rique centrale et parmi les matelots de toutes les natio
cachés dans une caverne creusée dans le roc. Peu de ten
après avoir effectué ce dépôt les corsaires furent surp
Les chefs de la bande, qui seuls possédaient une conn
sance parfaite des lieux, furent tués au cours de l'échauffou
ou pendus à leurs propres mâts. Le reste de l'équipage
condamné à de longues années d'emprisonnement. Les s
vivants racontèrent plus tard l'histoire de leur trésor, m
ils ne possédaient pas de cartes et ne savaient d'ailleurs
au juste où les richesses dont ils parlaient, avaient
cachées. On a souvent fouillé et creusé le sol pour les
couvrir, mais, pour autant que l'on sache, on n'a jamais r
trouvé. Les traditions qui se rapportent à ces faits comm
cent du reste à se perdre et n'offrent plus aucun point
repère sérieux.

L'île des Cocos semble prédestinée à être l'île des trés
Vers 1825, à une époque où la ville de Callao était mena
de sédition et de pillage, le gouverneur de cette place
transporter à bord d'un navire anglais qui venait d'arri
dans le port, le trésor de l'Etat ainsi que celui de l'Egli
vases sacrés en or et en argent, chasubles ornées de pi
reries, lingots d'or et d'argent. Cet amoncellement de riches
fit tourner la tête à quelques hommes de l'équipage.
s'emparèrent du navire et gagnèrent le large. Les Péruvi
se mirent à leur poursuite, mais comme le navire ang
était rapide, les matelots parvinrent à s'échapper et à gag
l'île des Cocos. Onze barques remplies de richesses fur

déchargées dans l'île et leur contenu fut enfoui dans le sol, sur quoi l'équipage voulut rentrer en Angleterre, en effectuant des détours. Mais le malheur voulut qu'une tempête survint, et qu'ils fussent rejetés sur la côte péruvienne. Ils y furent reconnus, jugés et exécutés. Deux d'entre eux furent toutefois épargnés : ils avaient promis aux Péruviens de les mener à l'endroit où le trésor était enterré. L'un d'eux mourut avant qu'ils pussent se mettre en route ; l'autre trouva moyen de s'échapper. Celui-ci, qui s'appelait Keating, fut longtemps sans avoir les moyens de mettre à profit son secret. De nombreuses années s'étant écoulées, il finit par se confier à un capitaine du nom de Bogue, et se rendit avec celui-ci à l'île des Cocos. Ils y trouvèrent le trésor intact, et n'en emportèrent que juste ce qu'il fallait pour ne pas donner l'éveil. Comme ils retournaient vers leur navire, une querelle s'éleva entre eux. Celle-ci dégénéra bientôt en rixe et Bogue tomba par dessus bord et se noya. Keating fut sauvé par l'équipage et regagna son pays. Il fut surpris par la mort avant d'avoir pu faire un deuxième voyage vers l'île. Avant de mourir, il communiqua son secret au capitaine George Hackett. Mais celui-ci aussi fut surpris par la mort avant d'avoir pu songer à tirer parti de la révélation. Sur son lit de mort, il confia toutefois son secret à l'amiral Palliser.

On ne sait si Hackett a mal renseigné l'amiral ou si d'autres ont déjà visité l'île avant lui. Toujours est-il qu'antérieurement à la présente expédition, l'amiral a déjà deux fois parcouru l'île sans succès. La première fois, il s'y rendit avec le croiseur *Impérieuse*. Le frère du capitaine Hackett l'accompagnait à bord d'un vapeur. Ils passèrent plusieurs semaines en vaines recherches. En 1903, l'amiral y retourna, muni cette fois, d'une autorisation de la république de Costa-Rica à laquelle l'île appartient. M. de Montmorency a écrit l'histoire de cette expédition dans un livre intitulé : *The Track of the Treasure*. L'amiral Palliser avait fait avec la république de Costa-Rica un traité aux termes duquel personne d'autre que lui n'avait le droit, pendant le délai d'un an, de faire des recherches dans l'île. En cas de découverte le produit devait être partagé par moitié entre l'inventeur et la république.

Outre ces deux expéditions, une ou deux autres ont encore été entreprises par des Américains, mais sans plus de succès.

Asie

Chine. Chemin de fer de Hankow-Péking. — La ville de Hankow se développe d'année en année. Les concessions étrangères ont déjà fort bonne apparence, vues du fleuve. A côté de la concession anglaise qui était autrefois la seule existante. on trouve maintenant celles de l'Allemagne, de la France. de la Russie et du Japon. La large voie qui longe le fleuve sur une étendue de plusieurs kilomètres est presque entièrement garnie de grandes constructions. Les concessions étrangères ont. à Hankow comme ailleurs, attiré un grand nombre de Chinois qui y obtiennent des salaires plus élevés qu'ailleurs. L'activité qui règne dans les rues de Hankow, prouve que la ville se développe rapidement. Les statistiques des douanes maritimes le prouvent d'ailleurs aussi. Il résulte de celles-ci que le commerce extérieur a atteint. en 1903, le chiffre de 90 millions de taels, en 1902, celui de 74 millions, et. en 1901, celui de 62 millions.

Le chemin de fer Péking-Hankow a naturellement contribué pour une grande part à ce succès. On parle déjà de Hankow comme d'un « Chicago chinois ». La construction de la ligne, qui fut commencée aux deux bouts à la fois en 1899, fut suspendue pendant le soulèvement des Boxers ; la voie fut même partiellement détruite par ces derniers. Les travaux ont été depuis poussés avec beaucoup de vigueur et l'on estime que. dans le courant de l'année, la ligne pourra être livrée à l'exploitation. L'affluence des Chinois est fort grande sur la partie de la voie qui est déjà ouverte au trafic. Le transport des personnes est tout aussi intense que celui des marchandises. Il est intéressant de constater comme la population s'est vite accoutumée à ce nouveau moyen de transport. Elle s'en sert comme si elle n'avait jamais fait autrement.

La ligne suit le Yang-tzé sur une courte distance, puis. elle traverse la plaine de la province de Hupei et atteint, dans les environs de Kuangchui, à 153 kilomètres de Hankow. un joli pays montagneux, qui, grâce à ses collines couvertes de verdure et à ses riantes vallées bien arrosées, peut soutenir la comparaison avec les paysages tant vantés du Japon. Avant d'atteindre la frontière du Hunan, on passe par un

tunnel de 378 mètres de longueur. Après Hsinyangschou, qui est situé encore dans la province de Hunan, la ligne traverse de nouveau une plaine attrayante. Peu avant d'atteindre la rive sud du Hoang-Ho, il se dresse une colline de loess de plusieurs centaines de pieds de hauteur; elle constitue la pointe orientale d'une chaîne de montagnes. Cette colline qui présente tous les caractères du loess, c'est-à-dire des terrasses en gradins, de profondes crevasses et gorges ainsi que des cavernes servant à l'habitation des hommes, porte à son sommet un temple dédié à Lung-wang, le dragon du torrent, la divinité du Hoang-Ho. Comme un tunnel, débouchant devant le pont du Hoangho, a été creusé à travers cette colline, les Chinois superstitieux croient que le dragon a été provoqué. Il ne souffrira en aucun cas, disent-ils, que le pont du Hoang-Ho, qui est achevé pour les trois quarts, soit jamais termine. Le 16 octobre 1904, c'est-à-dire le neuvième jour du neuvième mois d'après le calendrier chinois, était l'époque annoncée pour la destruction du pont et le massacre des Européens par la divinité irritée. Rien cependant n'est venu troubler les travaux. La construction du pont en fer, qui aura 2800 mètres de longueur, se poursuit sans encombre.

D'après la croyance chinoise, le dieu se présente sous l'apparence d'un serpent A Kaifengfu, on conserve dans un temple un serpent de sept pouces de longueur environ et tout resplendissant d'or. Deux fois par an, le gouverneur vient prier devant cette idole. Même des fonctionnaires ayant fait leurs études à l'étranger croient à la divinité de ce serpent. Ils fondent leur opinion sur ce qu'il porte sur le front la lettre E (wang), qui veut dire Roi.

Le chemin de fer exercera une heureuse influence au point de vue de la civilisation, car, à mesure que les chinois apprécient les avantages que leur procure l'industrie européenne, leurs préventions contre l'étranger diminuent. Ils ne considéreront bientôt plus ces innovations qui leur sont utiles comme des inventions du diable.

Chine. Péril jaune. — Le baron Suyematsu a présenté le mois dernier à la *Central Asian Society*, à Londres, une communication sur l'expansion de la Chine et l'avenir de l'Extrême-Orient. Au cours de son mémoire, dont lecture a été

donnée à l'assemblée, l'auteur déclare que la Chine n'a jamai imposé sa civilisation par des moyens agressifs. Elle n'aurai pas demandé mieux que de limiter sa domination, au Nord à la grande muraille, mais les peuples étrangers ne le lu ont pas permis. Les grands domaines de Mongolie et d Mandchourie, qui lui appartiennent actuellement ainsi qu la grande partie de la Sibérie qui lui a été enlevée récem ment, lui ont été apportées par ceux qui l'ont conquise mais qui n'ont toutefois pas pu la convertir à leurs idées leurs coutumes et leurs institutions. Les vainqueurs ont, a contraire, été conquis par la nation qu'ils avaient soumise e à laquelle ils ont servi de moyen pour répandre sa civilisa tion. Quoique la Chine se soit étendue dans une vaste pro portion, les limites de son territoire ont été atteintes long temps avant qu'elle fût entrée en contact avec la civilisatio occidentale.

Les indigènes de la Mongolie, de la Mandchourie et d l'Asie centrale ne sont plus ceux d'autrefois. Ils n'ont plus l moindre étincelle d'énergie. Ils sont constamment entravé par les influences superstitieuses qui leur ont été imposées e qui sont entretenues par le lamaïsme. Du côté occidenta l'influence de la Chine est arrêtée par le Thibet, où celle d l'Inde est prépondérante. Plus au Sud, elle se trouve égalemen entravée.

La civilisation intérieure de la Chine a atteint un état d complète stagnation, depuis plusieurs siècles. La plupart de Chinois ne sont pas patriotes dans le sens pratique du mo On peut comparer la nation chinoise à un amas de coto brut. Comme celle-ci, elle manque de solidité, mais ses diffé rentes parties ont un pouvoir de cohésion qui leur permet de for mer ensemble une substance plus ou moins compacte, quoiqu incapable d'exercer un effet dommageable sur une autr substance à cause précisément de sa mollesse et de son man que de résistance. Le mieux, c'est de laisser la Chin compacte comme elle est. Un diplomate chinois écrivai récemment dans une revue américaine : « Votre devise est Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'o vous fît, tandis que notre devise est : Agissez envers le autres comme vous voudriez que les autres agissent enver vous; c'est pourquoi vous obligez souvent les autres à fair ce que vous auriez fait vous-mêmes sans vous demander s

ces autres y tiennent ou non. » On peut dire que c'est là une description exacte de l'état d'âme de la Chine à l'égard du reste du monde. La Chine a ses propres notions morales, et elles ne manquent pas de raffinement. Traités avec considération et respect, les Chinois se montreront toujours gens avec lesquels il est possible de maintenir des rapports pacifiques et profitables.

On a beaucoup parlé dans les derniers temps du péril jaune, ou de la possibilité d'un mouvement pan-asiatique. Comment la Chine pourrait-elle se lever seule et devenir une source de péril pour le reste du monde! Cet évènement est fort peu vraisemblable. Il vaudrait mieux laisser la masse de coton chinoise tranquille. Les Japonais ont deux proverbes : « Les petits insectes aussi ont une âme. » et « Un rat aux abois peut mordre un chat. » Il ne faut donc pas persécuter trop fort les faibles. On ne pourrait dire que cette nature pacifique ne puisse éprouver de colère, si elle se trouvait réduite à la situation du rat. Et, à ce sujet, on ne pourrait considérer les Européens comme entièrement indemnes en ce qui concerne les troubles qui ont abouti au soulèvement des Boxers.

Pour ce qui regarde l'intention prêtée au Japon de vouloir se faire l'organisateur de ce péril jaune, il y a lieu de remarquer que le caractère, les idées et les sentiments des Japonais sont si différents de ceux des Chinois qu'il n'est pas possible qu'il s'établisse une fusion entre eux pour une cause commune. Le Japon aspire à atteindre le même niveau de civilisation que les peuples occidentaux. Et peut-on s'imaginer un instant que les nations de l'orient, qui sont si différentes au point de vue de la civilisation et des intérêts, et si divisées par d'anciennes querelles,puissent se ranger sous une seule bannière contre l'Occident? Même si cela était possible, croit-on que le Japon serait assez Don Quichotte pour se placer à la tête d'une bande aussi difficile à mener? A la première attaque d'une armée occidentale, ces masses indisciplinées prendraient la fuite et le Japon resterait tout seul pour supporter les conséquences de sa folie. Les Occidentaux ne doivent pas supposer que le Japon aimerait de voir se constituer une forte nation continentale en Asie, à proximité de ses côtes. Le Japon a pris les armes dans la présente guerre uniquement, et personne ne peut en douter, pour défendre ses propres intérêts. Lorsque la lutte sera terminée, il cherchera

à établir la paix sur une base sûre et solide. L'auteur peut certifier que lorsque les hostilités auront pris fin, le Japon poursuivra honnêtement et fidèlement une politique paisible.

Mandchourie. Les Choungouses. — La *Novoe Vremia*, donne au sujet des Choungouses dont il a été fréquemment question au cours de la guerre actuelle, les renseignements suivants : Autrefois, quand le Gouvernement chinois commença à coloniser le nord de la Mandchourie, les Choungouses n'apparaissaient que rarement sur nos frontières, bien qu'on les ait déjà rencontrés dans cette région vers la fin du XVIII[e] siècle. Depuis cette époque, leur nombre a augmenté rapidement, et à présent les Choungouses sont devenus une classe particulière dans le genre des cosaques, que sont venus renforcer une foule de gens hardis où indisciplinés. Il est à remarquer que la plupart des Choungouses sont d'origine chinoise et qu'ils viennent surtout de la province de Shantung. On rencontre souvent des bandes qui comptent plusieurs centaines d'individus.

Dans quelques régions, comme, par exemple, dans les montagnes de Zfapitschou de la province de Kerin, ils se sont fixés à demeure et ont fondé de petites républiques ; dans d'autres, comme, par exemple, dans la vallée fertile du Sungari central, les riches propriétaires fonciers et marchands prennent à leur service des bandes de Choungouses, qui sont chargées de les défendre contre leurs congénères.

Comme les troupes russes n'ont occupé jusqu'à présent que la ligne du chemin de fer et quelques points de la Mandchourie, tandis que l'administration du pays est aux mains des Chinois, il est fort difficile d'entreprendre une lutte contre les Choungouses. Il n'est guère aisé pour les Russes de se rendre compte de l'organisation de ces peuplades, où la population dépend des mandarins, qui sont pleins d'inimitié à l'égard des Russes. La Chine qui envoie, chaque année, plusieurs milliers d'émigrants dans la Mandchourie, peut facilement inonder ce pays d'une populace armée, qui pourrait causer aux Russes de grands embarras.

Mandchourie. Chinoises emmurées. — Au cours de son séjour sur le théâtre de la guerre, le correspondant militaire russe Nemirovitch Dantschenko avait remarqué que, dans les

villages chinois de la Mandchourie, les filles et les femmes avaient disparu sans laisser de traces. Quand il s'informait auprès des habitants au sujet de l'absence complète de femmes dans les villages, ils lui répondaient qu'ils avaient envoyé leurs filles et leurs femmes dans les villes avant le commencement de la guerre. Dans la suite, le correspondant constata qu'on l'avait trompé. Les femmes n'avaient nullement quitté leurs localités mais s'étaient laissées emmurer par leur maris et leurs pères. Un matin, écrit M. Nemirovitch Dantschenko, où je m'éveillai à moitié mort de froid, dans une *fansa* chinoise, j'entendis un bruit singulier qui semblait sortir du mur. Je me demandai ce que cela pouvait être. Les spirites ne fréquentent pas les fansas chinoises, et, d'autre part, des esprits bien élevés ne se montrent généralement pas à la clarté du jour. Je tendis l'oreille et crus discerner des voix féminines. J'appelai aussitôt le fermier et lui demandai de m'expliquer ces sons étranges. Il se montra fort embarassé et commença par ne pas vouloir répondre. A la fin, il avoua qu'il avait emmuré sa femme et ses filles. Nous exigeâmes énergiquement qu'il remît ces malheureuses en liberté. Quand il l'eut fait, nous vîmes que le long du mur principal, il y avait à environ trois pieds de distance, une deuxième paroi, et que, dans cet étroit et obscur intervalle, se tenaient quatre femmes. Notre hôte nous déclara que la plupart de ses compatriotes cachaient leurs femmes et leurs filles de cette manière, aussitôt que l'approche des Russes ou des Japonais étaient signalée.

Les Chinois sont passés maîtres dans l'art de se cacher. On peut apercevoir, sur toutes les fermes situées dans le champ des opérations militaires, de grandes fosses, dont l'intérieur est revêtu de *Kaoljan* et dont le toit se compose de poutres et de joncs, couverts d'une épaisse couche de terre. Les Chinois transportent dans cette habitation souterraine un tas de provisions, et vont s'y refugier, aussitôt que le combat commence. Des Chinois seuls peuvent passer des jours et des mois dans ces lieux obscurs. Ces refuges offrent une protection complète contre les shrapnells, mais elles ne résistent pas aux grenades. A Siaoho, une famille composée de 17 personnes se cacha de cette façon. Mais une grenade ayant percé le toit, les 17 personnes furent tuées. Comme les Chinois savent mourir sans sourciller, ce n'est

pas dans la crainte de la mort qu'il faut chercher le motif qui les pousse à se refugier dans ces trous. Ils regarderaient la mort en face, mais ils ne savent résister à l'énervement que leur cause le craquement et le sifflement des grenades.

« Ce bruit infernal doit tuer les braves gens, disent-ils : il n'y a que les brigands mandchous et autre canaille de cette espèce qui puissent le supporter ».

Chine. Race de Cerfs disparue. — Dans notre numéro de novembre dernier (p. 757), nous avons parlé d'une race particulière de cerfs, (*Elaphurus Davidianus*), conservée longtemps dans un parc de l'Empereur de Chine, et que l'on avait des raisons de croire éteinte. D'après des renseignements que Mme la duchesse de Bedford a bien voulu nous communiquer, un troupeau de cette rare espèce a été reconstitué dans son parc de Woburn. Ces animaux descendent des derniers individus existant au Jardin d'Acclimatation de Paris, qui avaient été vendus au duc de Bedford.

Le troupeau de Woburn est fort prospère ; il compte actuellement 32 têtes ; huit faons sont nés l'année dernière et se développent fort bien. En dehors de ce groupe, il n'existe en Europe que deux individus de l'espèce, tous les deux âgés, l'un au Jardin Zoologique de Berlin, l'autre à celui d'Amsterdam.

Ceylan. Situation générale. — Ceylan, qui se trouve dans une situation prospère, a fait de grands progrès depuis une quarantaine d'années. En 1860, cette île ne possédait pas un mille de chemin de fer et la plupart des grandes rivières n'étaient pas même traversées par un pont. La population a augmenté, en cinquante ans, de 1.700.000 à 3.700.000 âmes ; le commerce annuel a vu son chiffre s'accroître de 2 1/2 à 8 millions de roupies. Les progrès en matière de bien-être de la population et d'instruction publique, bien qu'il reste beaucoup à faire encore, ont cependant été sensibles.

Un chapitre de recettes a diminué, c'est celui qui est relatif au produit du monopole de l'alcool (*arrak*). Ce recul, dont on ne peut que se réjouir est dû à la propagande anti-alcoolique, qui s'est surtout manifestée parmi les Cinghalais bouddhistes. Le mouvement a pris naissance dans les provinces du sud d'où il s'est étendu aux districts cinghalais et même tamils.

Le grand évènement qui s'est produit récemment, consiste dans l'ouverture du chemin de fer qui conduit à Anuradhapura, l'ancienne capitale des rois cinghalais, ville qui est restée enfouie pendant plusieurs siècles, mais qui vient d'être en grande partie remise au jour. Elle possède d'admirables dagobas, des ruines, de palais, de temples, de monastères. C'est une forêt de pierres monolithes, parmi lesquelles on trouve de gigantesques bouddhas de pierre, cachés sous la jungle tropicale. Les visiteurs qui arrivent à Colombo par steamer peuvent atteindre cet endroit intéressant en 7 ou 8 heures Ils peuvent employer l'après-dînée et le lendemain matin à parcourir les ruines et rentrer ensuite à Colombo. Ce chemin de fer a aussi ouvert à l'exploitation de grandes étendues de terres qui conviennent à la culture du coton. Le gouvernement est disposé à louer celles-ci à raison de 50 cents de roupie — c'est-à-dire, 8 pence, par acre et par année. ou 3£ 4p., l'acre, si les terres sont arrosées à l'aide d'un tank appartenant au gouvernement.

Océanie

Un ver à soie de Java. — M. P. Jem a publié dans le *Bulletin de la Société Nationale d'Agriculture de France* des renseignements intéressants sur une chenille séricigène des Indes Néerlandaises et a envoyé à Paris, pour la galerie d'entomologie appliquée du Muséum, des échantillons de l'insecte sous ses divers états. La chenille du *Cricula Trifenestrata Helfer*, s'attaque á de nombreuses espèces végétales des tropiques et parmi celles-ci se rencontrent beaucoup d'espèces cultivées telles : *Canarium commune, Persea gratissima*, ***Mangifera indica**, **Thea,*** etc. Il constitue même parfois pour les plantes au détriment desquelles il se développe un véritable fléau. Les cocons de ce *Cricula* ne sont pas très riches en soie, mais vu leur abondance il est possible d'en tirer parti industriellement. Le dévidage n'est pas faisable, mais on en obtient une bonne soie en les peignant et cette matière est paraît-il très employée en Angleterre dans la filature de la Schappe. Le duvet occasionne, lorsqu'on l'applique sur la peau, une démangeaison assez vive, mais cette propriété disparait dans la préparation que l'industrie fait subir à cette soie.

Ce *Cricula* existe non seulement à Java, mais encore dans plusieurs régions des Indes continentales, peut-être sa disper-

sion est-elle plus vaste encore ; en tous cas dans l'Inde continentale l'industrie pourrait peut-être tirer parti de cette soie non encore exploitée.

É. D. W.

Sumatra. Atjeh. Richesses naturelles. — Les dernières luttes que les Hollandais ont soutenues contre les Gajos et les Allas, ont eu pour résultat de mieux faire connaître le royaume d'Atjeh, et les ressouces naturelles qu'il possède.

On y rencontre, en grandes quantités, de l'or, du cuivre et du pétrole. Les districts de Tamiang, de Pereula et autres fournissent de nombreux exemples de la richesse du pays qui vient d'être ouvert. Il faut s'attendre à rencontrer des difficultés dans l'exploration d'un pays qui n'a pas encore été relevé et qui est inconnu au point de vue géologique La recherche des sources pétrolifères cause beaucoup de tracas. On constate souvent que la surface de petits cours d'eau est entièrement recouverte de pétrole ; on peut observer ce phénomène partout à Sumatra. C'est là également un moyen pour déterminer l'origine du pétrole. Les crevasses dans le roc ou le sol, qui ont été causées par les inondations ou les éruptions volcaniques, indiquent souvent le chemin vers les dépôts d'or et de cuivre ou les sources de pétrole.

La côte orientale de l'Atjeh a été bientôt occupée par des compagnies hollandaises. Au nombre de celles-ci, la Koninklijke Petroleum Maatschappij, s'y est solidement établie depuis plusieurs années déjà. Plus récemment, la Société Holland-Penreula a obtenu du Gouvernement des concessions de terres. Les établissements principaux se trouvent sur la rivière Tamiang ; on y a entrepris le raffinage du pétrole. Le transport du pétrole se fait même sur de grandes distances, non à l'aide de moyens de transport, mais au moyen de canalisations. Celles-ci coûtent fort cher, mais, tout bien considéré, le transport du pétrole est à meilleur marché de cette manière. Il existe actuellement une canalisation de 150 kilomètres de longueur. Les puits de Rantau-Pandjung expédient, en moyenne, 18 à 19 millions de litres de pétrole brut par mois. Le puits de Paja-Bili, qui a été foré récemment, produit déjà 500 à 600,000 litres. On paie, chaque mois, aux chefs indigènes, à titre de « hacil » (sorte d'impôt pour l'usage du sol) une somme de 4,000 florins. Il n'est donc pas sur-

prenant que les chefs, qui sont encore hostiles, fassent successivement leur soumission, car, par suite des longues guerres, leurs coffres sont vides.

La culture du poivre doit également être signalée. Elle est estimée par certains comme ayant atteint le même développement que sur les plantations les mieux organisées de Java. D'autres prétendent qu'elle manque encore de méthodes scientifiques ; quoi qu'il en soit, il est à noter que, malgré la sècheresse, il a été récolté 27,090 piculs de poivre en 1902 et 18,870 piculs en 1903. On peut craindre, en présence de l'ignorance où l'on se trouve de la géologie du pays, que les sources de pétrole ne viennent à se tarir subitement. En Hollande, il y a un proverbe qui dit que lorsque l'agriculture marche, tout marche. Il est donc du devoir du Gouvernement d'encourager la culture du poivre autant que possible. Jusqu'à présent, cette culture a rapporté à l'Atjeh, 579,175 florins en 1902, et 452,715 florins en 1903. L'établissement de diverses nouvelles sociétés commerciales et de filiales de la Nederlandsche-Handelsgezelschap, montre que les milieux commerciaux entrevoient aussi un avenir prospère.

Nouvelle-Poméranie. Colonisation. — La question de la colonisation de la Nouvelle-Poméranie par des fermiers allemands de l'Australie vient de faire un grand pas. Depuis longtemps, un allemand du Queensland, où vivent 26.000 allemands, avait attiré l'attention de ses concitoyens sur les colonies allemandes situées dans le voisinage. A l'époque de la sécheresse au Queensland, quand les troupeaux se trouvèrent réduits au quart de leur effectif, un certain nombre de ces Allemands se dirigèrent vers la Nouvelle-Poméranie. Des mesures viennent d'être prises pour organiser l'établissement de petits fermiers dans cette colonie. A cet effet, un Allemand de Brisbane s'est rendu récemment en Nouvelle-Poméranie, afin d'y étudier les ressources du pays. Le gouverneur lui fit fort bon accueil et lui facilita sa mission. Le gouvernement a décidé de mettre à la disposition des colons, 52.000 hectares dans le district de Baininger, aux conditions les plus avantageuses. On donnera toutefois la préférence aux fermiers jeunes et mariés.

Il sera mis, à la disposition de chaque colon, 150 hectares de terres qu'il pourra cultiver gratuitement. Si, après un

certain délai, il se décide à rester, il recevra un titre de propriété relatif à ces terres. Il lui sera donné, en outre, à titre gratuit, une charrette, deux vaches, un taureau, six chèvres, les outils, des armes et des munitions, ainsi que des vivres pour un an. Le colon n'a donc, pendant cette année d'épreuve, à faire face à d'autres frais que son habillement. Il pourra se procurer celui-ci moins cher à Herbertshöhe qu'à Brisbane Si, au bout d'un an, le colon prefère rompre le contrat, il est rapatrié en Australie aux frais du gouvernement. Il existe déjà, dans la colonie, une série de routes qui sont entretenues par les indigènes. Dans les localités où des blancs s'établissent, on crée immédiatement des routes, principalement dans la direction des stations de police. Le gouvernement a, depuis longtemps, importé d'Australie des races de chevaux et de bêtes à cornes résistantes ; il a aussi établi des stations d'élevage.





BIBLIOGRAPHIE

yage au Pays des Senoussia, *à travers la Tripolitaine et les Pays Touareg*, ır le Cheik MOHAMMED BEN OTSMANE EL-HACHAICHI, traduit par V. SERRES. ›ntrôleur civil et LASRAM, directeur des forêts en Tunisie. — Un vol. in-18 › 316 pages avec un portrait. — Paris, Challamel, 1903.

.'ouvrage dont MM. Serres et Lasram ont donné la tra- :tion au public français, mérite de fixer l'attention à plus n titre, et tout d'abord par la personnalité de son auteur, .sulman érudit, esprit distingué et ouvert à la culture 'opéenne. Conservateur à la bibliothèque de la Grande squée de Tunis, le cheikh Mohammed el Hachaïchi a vaillé avec succès à réconcilier ses coreligionnaires avec fluence française. Le voyage qu'il entreprit en 1896-97 ıs le Sahara tripolitain se rattachait à la même politique. catastrophe du marquis de Morès a nui à sa réussite ; il u toutefois pour résultat de procurer d'utiles renseigne- nts sur une région fermée aux Européens ; on remarquera amment les détails concernant la confrérie des Senoussia les tribus Touareg.

Tunisie au début du XX° siècle. — Un vol. gr. in-8° de IX-378 pages, 'ec 118 illustrations et une planche hors texte. — Paris, F. R. de Rude- ıl, 1904. (Prix 15 frs.)

Cet ouvrage est conçu sur le même plan que la mono- ıphie de Madagascar, publiée par la librairie de Rudeval,

et dont nous avons rendu compte antérieurement. Il est dû à la collaboration de plusieurs spécialistes distingués. M. Marcel Dubois a été chargé de l'introduction géographique, M. L. Pervinquière de la géologie, MM. H. Hux et Aug. Chevalier de la partie botanique et agricole, MM. Raph. Blanchard et L. S. Seurat de la zoologie, M. E. R. Hamy a tracé l'esquisse anthropologique de la Régence de Tunis, MM. Maurice Besnier, Jules Toutain, R. Cagnat et H. Froidevaux ont traité des différentes périodes de l'histoire Tunisienne, M. Caudel a fait un tableau fort bien étudié de la société indigène. M. E. Fallot, enfin, a exposé le fonctionnement du protectorat tunisien. L'ensemble de ces travaux forme un excellent livre de vulgarisation, qui donne de la Tunisie une idée très complète et, ajoutons-le, très favorable.

Grammaire et Vocabulaire du Lingala, *ou langue du Haut-Congo*, par R. P. De Boeck, de la Congrégation de Scheut. — Un petit vol. de 163 pages. Bruxelles, Polleunis et Ceuterick. 1904.

Le petit traité du R. P. De Boeck, fruit de ses travau de missionnaire à Nouvelle-Anvers, constitue une contributio très utile à la conaissance des idiômes du Congo. Le langag des Bangalas est en effet devenu la langue commerciale e l'idiôme de communication courante sur tout le Haut-Fleuve

Manuel de la Conversation Français-Anglais-Malgache, par A. Durand, professeur à l'Ecole des langues orientales. — Petit vol. de 285 pages. — Paris. Lasnier frères, 1904.

Ce petit manuel est composé sur le plan bien connu des guides polyglottes de la même série : un vocabulaire systématique suivi de dialogues familiers. Il est précédé d'un court aperçu de la langue, qu'on souhaiterait plus développé.

Pionniers parmi les Ma-Rotse, par Adolphe et Emma Jella. — Un vol in-8° de 359 pages avec 2 illustrations et une carte. — Florence, Imprimerie Claudienne, 1904. — (Prix : broch. 3.50 fr., rel. 5,00 fr.)

Ce volume contient les souvenirs d'un couple de missionnaires dans la région du Zambèze supérieur. Il est écrit à un point de vue personnel qui lui donne peu d'intérêt sous le rapport scientifique. Les appendices contiennent toutefois des renseignements ethnographiques d'une certaine valeur.

Die Mission in Deutsch-Südwest Afrika, par P. Carl Paul. Un vol. in-18 de 167 pages avec illustrations et une carte. — Dresde et Leipzig, C. Ludwig Ungelenk, 1905.

Dans ce petit volume on trouvera des renseignements intéressants sur l'histoire et les travaux des missions évangéliques dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest. Le récit est poussé jusque aux évènements contemporains et contient de curieux détails sur l'insurrection des Herreros. L'auteur s'est efforcé de disculper les missionnaires des attaques dont ils ont été l'objet à cette occasion.

Africa. Vol. II. South Africa. par M. A. H. Keane, 2e édition). Un vol. in-18 de 672 pages illustré. avec 11 cartes. — Londres, Stanford, 1904.

Ce traité comprend la moitié du continent africain, y compris le bassin du Congo. C'est une publication très-soignée ; les cartes surtout sont remarquables. On regrette que l'auteur ait manqué de critique, et admis des pamphlets comme sources d'informations.

Actual India. *An Outline for the général reader,* par Arth. Sawtell. — Un vol. in 18 de 120 pages et une carte. — Londres, Elliot Stock, 1904. (Prix : 3, 6 sh.)

L'auteur s'est proposé d'écrire à l'usage du grand public un manuel concis, mais absolument á la hauteur des informations les plus récentes. Son ouvrage paraît bien compris en ce sens, il présente le tableau, complet dans ses grandes 'ignes de la situation politique, militaire et économique de l'Inde britannique.

India, par le colonel Sir Thomas Hungerfokd-Holdich. — Un volume in 8° de 375 pages avec 106 cartes et diagrammes dans le texte et 8 cartes hors texte. — Londres, Henry Frowde, 1904. (Prix : 7, 6 sh.)

Ce livre constitue une étude de premier ordre sur la péninsule indienne et ses dépendances, au point de vue de la géographie physique, politique et économique. Rédigé d'après les plus récents des nombreux auteurs qui ont publié en Angleterre leurs observations sur l'Hindoustan, il présente tous les caractères d'un excellent ouvrage scientifique, et se distingue surtout par l'abondance de l'illustration cartographique. Il fait partie de la série « *The Regions of the World* » éditée par M. H. J. Mackinder sous le patronage de l'Université d'Oxford, et se distingue, comme tous les ouvrages de la même collection, par les soins apportés à sa publication ; les cartes en couleurs sont notamment fort remarquables.

Japan in the Beginning of the XXth Century. Publiée par la Commi sion impériale japonaise a l'Exposition de St-Louis. — Un vol. in-8° d 828 pages. — Tokio, imprimerie du « Jupan Times », 1904.

Bien que cette remarquable publication ait gardé rigou reusement le caractère un peu aride d'un ouvrage de pur statistique, on la lira avec beaucoup d'intérêt, à raison de renseignements nombreux, de source officielle, qu'elle four nit sur toutes les faces de l'organisation du Japon et sur le ressources économiques de ce pays. Plusieurs chapitres ren ferment des notions fort étendues sur diverses questions encor peu connues, notamment celles des forêts et de la pêche Le volume est complété par une notice sur Formose, éga lement intéressante.

Per la Manciuria a Pekino (octobre 1903), por Salvatore Minacchi. — Un vo in 18 de 360 pages illustré de 58 phototypies. — Florence, Bern. Seeber, 190 (Prix : 4 lire).

Cet élégant petit volume renferme le récit d'un voyag fait tout récemment dans la Mandchourie et le Nord de l Chine. Les nombreuses conversations de l'auteur contiennen des informations intéressantes au point de vue de la politiqu contemporaine.

Canada. — Rapport Annuel du Ministère de l'Intérieur pour l'anné 1902-1903. — Imprimé par ordre du Parlement. — Un vol. gran in-8° illustré et 4 cartes annexées. — Ottawa. S.-E. Dawson. 1904.

Les rapports publiés par le ministère canadien sur l mise en valeur des terres fédérales, l'immigration et le questions connexes et dont la réunion constitue le présen volume, sont, dans leur ensemble, une des sources de ren seignements les plus riches et les plus authentiques sur l colonisation contemporaine, ses méthodes et ses résultats.

Around the Caribbean and across Panama, par Francis C. Nicolas. - Un vol. in-18 de 377 pages illustrées. — Roston and New-York. H. M. Cad well C° 1904.

Ce livre est le récit d'un voyage de l'auteur dans l'Amé rique centrale et principalement dans l'isthme de Panama C'est un ouvrage assez intéressant, surtout au point de vu anecdotique; l'auteur vante fort la richesse et l'avenir com mercial de ces régions, mais sans donner beaucoup d renseignements positifs à cet égard. L'illustration et surtou la couverture sont originales sinon artistiques.

L'Asie. — *Choix de lectures de géographie* par L. Lanier. — Deux vol. in-18° de 618 et 889 pages illustrées, avec cartes. — Paris, Eug. Belin 1904.

S'il est beaucoup de livres qui ne tiennent guère les promesses de leur titre, celui-ci a plus de valeur que ne le ferait croire son intitulé. Ce n'est pas une simple compilation de morceaux détachés, mais un traité complet, et parfaitement méthodique, de géographie physique, historique et même politique. Les extraits nombreux, empruntés aux meilleurs écrivains, français et étrangers, sont reliés par un texte qui donne, sans confusion ni aridité, les renseignements les plus abondants dans un ordre rigoureux. Plusieurs sociétés d'enseignement ont couronné ce vaste travail qui réalise l'idéal du livre d'études, rigoureusement scientifique et précis dans ses développements tout en restant toujours d'une lecture facile et intéressante.

The Native Tribes of Central Australia, par MM. Baldwin Spencer, professeur à l'Université de Melbourne, et F. Gillen, *sub-protector of the aborigenes.* — Un vol. in-8° de 671 pages avec 133 planches et illustrations et deux cartes. — Londres, Macmillan and C° 1899.

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro d'un autre ouvrage des mêmes auteurs, et nous avons signalé la haute valeur scientifique de ces recherches faites sur la vie et les croyances des primitifs australiens. Le présent volume, plus ancien de quelques années, est entièrement conçu sur le même plan, et n'est pas moins remarquable pour le fond, comme pour la beauté de l'édition. Il se rapporte à un groupe de tribus occupant le centre du continent ; on ne saurait trop louer le zèle des auteurs dans l'observation des usages indigènes et l'interprétation rationnelle qu'ils ont su donner à ces coutumes.

The Native Tribes of South-East Australia, par A. W. Howitt D. Sc. — Un vol. in-8° de 819 pages avec 58 illustrations et 9 cartes. — Londres, Macmillan and C°, 1904. (Prix : 21 sh.)

L'ouvrage de M. Howitt se rattache au même ensemble d'études ethnographiques que ceux de M. Baldwin Spencer. Il contient l'exposé des mœurs, des traditions et des cérémonies en vigueur chez les indigènes de la partie orientale de l'Australie. Les recherches de l'auteur remontent à 1873 ; depuis cette date déjà éloignée, de longs séjours chez les naturels et le concours de divers correspondants lui ont per-

mis de réunir la plus riche collection de renseignements sur de nombreuses tribus, dont beaucoup sont aujourd'hui éteintes ou transformées. Ce grand ouvrage a été coordonné avec beaucoup de talent et développe sur plusieurs points des théories personnelles fort intéressantes. Moins abondamment illustré que les livres de M. Baldwin Spencer, il est d'ailleurs édité avec le même soin.

Das Deutsche Schutzgebiet Samoa. *Algemeine Auskunft und Adressbuch.* — Nouvelle édition. Broch. de 84 pages in-18. — Apia, E. Lubke, 1905.

Publiée sous les auspices du gouvernement colonial, cette brochure donne quelques renseignements généraux et commerciaux, le tableau de l'administration et des établissements européens, ainsi que la liste générale des adresses de la population étrangère.

Food for the Tropics, par T. M. Macknight. — Un vol. in-18 de 116 pages. — Londres, W. Thacker and C°, 1904. (Prix : 3, 6 sh).

Ayant exercé le commerce des produits tropicaux, l'auteur avait constaté qu'il n'existait aucun ouvrage d'ensemble sur les ressources alimentaires des pays chauds. Son livre, qui contient des notices plus ou moins développées sur plus de cent trente espèces de végétaux alimentaires, comble utilement cette lacune.

Principes de Colonisation et de Législation coloniale, par Arth. Girault. (Seconde édition). Tome II. — Un vol in-18 de 775 pages. — Paris, Larose, 1904. (Prix : 6 francs).

Nous avons déjà signalé le tome 1er de la réédition de l'utile ouvrage de M. Girault. Le tome II contient les derniers chapitres de la deuxième partie, traitant des colons et des qualités qui leur sont nécessaires, du régime des terres, de la main-d'œuvre, du crédit, du régime commercial, des travaux publics, et de la colonisation pénale.

Il renferme en outre une troisième partie de l'ouvrage, qui est toute entière consacrée à une étude très-développée de l'Algérie et de la Tunisie, avec un court chapitre final sur le Maroc. Entièrement mis au courant de la situation contemporaine, le répertoire de M. Girault constitue l'un des meilleurs ouvrages que l'on puisse consulter sur la colonisation française.

Manuel des Arts Industriels. — (Préparation. — Spécialisation. — Expatriation) rédigé par un comité de techniciens spécialistes sous la direction de P. BLANCARNOUX, avec préface de M. G. HANOTAUX. — Un vol in-8° de 313 pages. — Paris, Vve Ch. Dunod, 1905.

Le Manuel de M Blancarnoux est un guide à l'usage de ceux qui doivent se choisir une carrière dans les professions industrielles. L'utilité d'un pareil ouvrage est incontestable ; il nous paraît d'ailleurs bien fait, bien que la dernière partie, la plus intéressante à notre point de vue, soit malheureusement la moins développée.

Les Bizarreries des Races humaines, par Henri COUPIN — Un volume in 4° de 285 pages avec 214 illustrations. — Paris, Vuibert et Nony 1905.

Ce livre n'a rien de didactique ; ce n'est même pas à proprement parler un ouvrages de vulgarisation, mais un recueil des étrangetés nombreuses qu'a révelées la science ethnographique. Ecrit à l'usage des gens du monde et surtout de la jeunesse, il leur plaira par son caractère amusant. Il convient d'ajouter que tous les détails sont rigoureusement puisés à des sources authentiques.

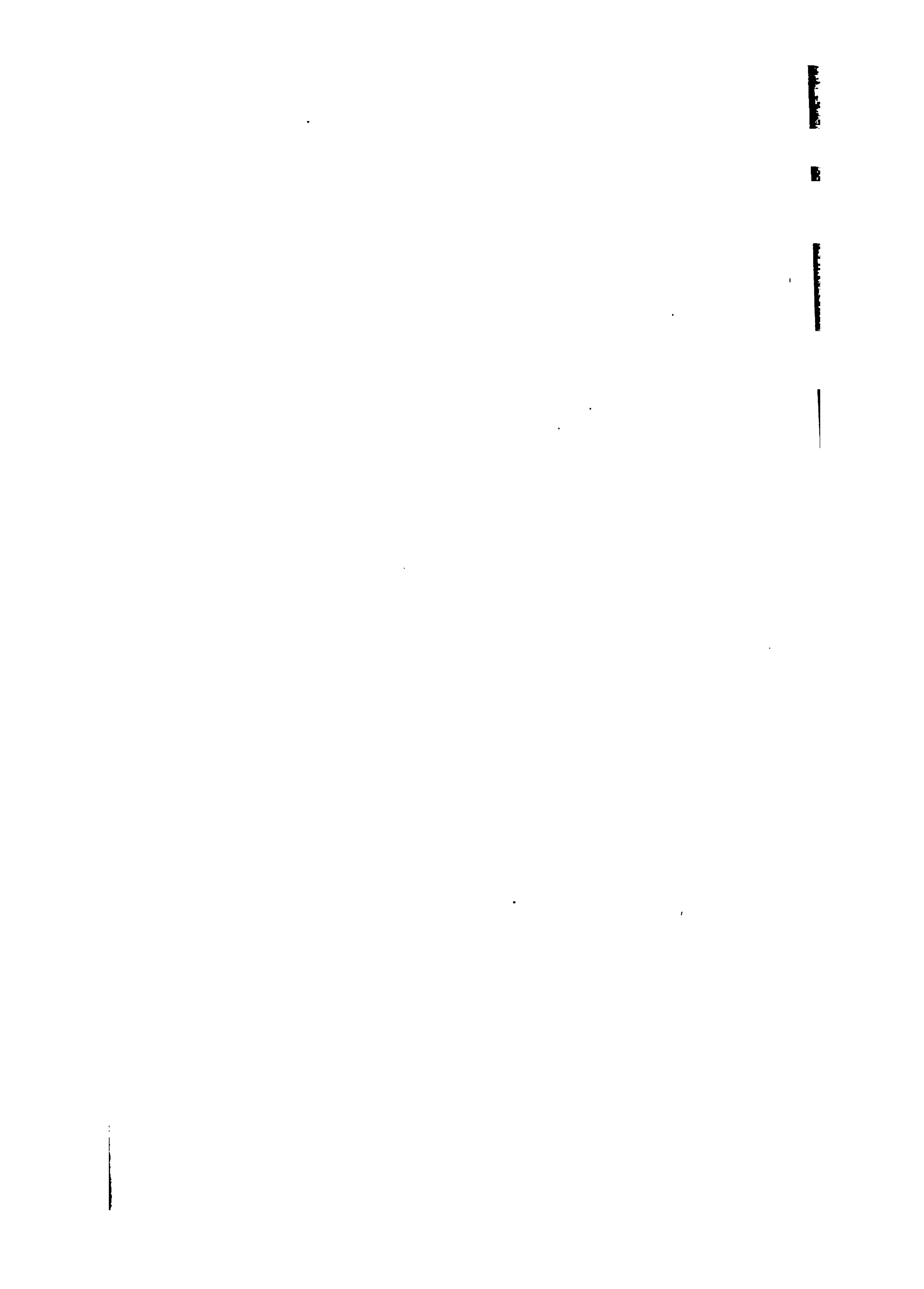
The Survey Gazetteer of the British Isles, publié par J. S. BARTHOLOMEW. — Un vol. in 4° de 928 pages avec 64 cartes. — Londres, George Newnes, 1904 (Prix : 17, 6 sh.)

Dans cet excellent ouvrage, on trouvera les renseignements les plus complets sur le Royaume-Uni au point de vue topographique, statistique et commercial. Il est conçu en forme de dictionnaire géographique, complèté par une série d'appendices synoptiques, et par un grand nombre de cartes et de plans d'une belle exécution. Le prix de ce volume est peu élevé, eu égard à son importance et à la valeur de la publication.

De Bestuurstelsels der Hedendaagsche Kolonien, par H. VAN KOL. — Un vol. in-8° de 217 pages avec une carte — Leiden, A. W. Sigthoff. 1905.

Nous avons plus d'une fois attiré l'attention de nos lecteurs sur les remarquables ouvrages de M. Van Kol. Son dernier livre offre l'exposé complet des idées de l'auteur relativement à la politique coloniale. Il est intéressant à ce titre, quoi que l'on puisse penser d'ailleurs des opinions qui y sont exprimées. On les trouvera généralement trop pessimistes, notamment en ce qui concerne l'activité coloniale des Pays-Bas.





Le Baron LAMBERMONT

Au moment où la Belgique vient d'honorer par des funérailles nationales un de ses plus utiles serviteurs, il appartient plus spécialement à tous ceux qu'intéressent le mouvement colonial et l'expansion économique de notre pays, de rendre un solennel hommage à la mémoire du baron Lambermont.

Le secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères a eu la plus grande part aux négociations souvent délicates poursuivies pendant cinquante années, en vue d'assurer des débouchés à notre commerce extérieur. Son nom restera attaché aux événements les plus marquants de notre histoire contemporaine, à la libération de l'Escaut et à la constitution de l'État indépendant du Congo. On sait quel rôle il joua à la Conférence de Berlin, où la haute estime qu'il s'était acquise de longue date auprès de la diplomatie européenne lui permit de rendre à nos intérêts les plus signalés services.

L'histoire dira, qu'après le Roi Souverain, nul n'eut plus que le baron Lambermont de titres à la gloire d'avoir fondé l'empire du centre africain.

LE BARON LAMBERMONT



12e Année — N° 3 — Mars 1905.

La guerre au Commerce belge

AUTREFOIS — AUJOURD'HUI

LA CAMPAGNE ANTI-CONGOLAISE

Voici près de deux ans que la campagne entreprise par des commerçants anglais et par un certain nombre de missionnaires protestants contre l'administration de l'Etat Indépendant du Congo a reçu une sorte de consécration officielle par le vote de la Chambre des Communes du 20 mai 1903.

Depuis lors, la lumière a été faite sur bien des points. Aux griefs intéressés et complaisamment développés des uns, il a été facile d'opposer des témoignages probants, spontanés et nombreux. La cause des accusateurs semble avoir perdu plus de terrain qu'elle n'en n'a gagné et cependant la campagne continue aussi âpre et aussi acharnée qu'au premier jour.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de cet acharnement. les mobiles qui font agir les accusateurs sont de nature à les faire composer facilement avec la Vérité ou la Justice.

« J'ai trouvé amusante — disait en 1904 à la Chambre des Communes, M. John Campbell, député pour South Armagh » — l'ardeur avec laquelle d'honorables membres ont cherché à établir que leurs seuls mobiles sont les mobi-

les les plus purs et les plus nobles. L'intérêt de l'humanité, voila leur mot d'ordre. Il est vrai que l'or de cette belle phrase s'est trouvé allié à d'autres arguments. On a fait valoir aussi des considérations commerciales. Certains orateurs ont commencé en parlant d'humanité et ont fini par le commerce. D'autres ont commencé par le commerce et ont fini par l'humanité. L'un des honorables membres a, avec une grande audace, jeté par dessus bord le thème humanitaire et a platement parlé affaires. Mais, malgré tout l'ornement des fleurs de la philantropie, le fond de tous ces discours a été : le commerce. Messieurs, le motif véritable qui provoque la campagne anti-congolaise menée avec tant de vigueur dans le pays et dans cette enceinte, feu Sir Henry M. Stanley l'a dévoilé en trois mots : « Le sentiment qui dicte les accusations portées contre le Congo est la jalousie. Le Congo réussit mieux que n'importe quelle autre Puissance en Afrique ». C'est une chose digne de remarque que le progrès de cette conspiration pour discréditer le Congo est parallèle à l'accroissement du budget congolais. Les exportations du Congo n'étaient en 1895 que de 10 millions. Rien d'étonnant à ce que l'eau vienne à la bouche de l'Anglerre, à la vue des chiffres cités par l'honorable député de la division de Cleveland (M. Herbert Samuel). Aussi, lorsque j'entends repousser tout soupçon de mobiles intéressés, lorsque j'entends affirmer qu'il s'agit uniquement des intérêts de l'humanité, je souris et je répète, en moi-même, la fameuse déclaration d'un ex-premier ministre : « Nous ne voulons » pas de mines d'or, nous ne voulons pas de territoire. » Il est inutile de rappeler ce qui a suivi cette parole historique ; on le voit sur la carte de l'Afrique australe ».

« En parlant des mobiles de la campagne actuelle, on a fait allusion à *l'odium theologicum*. Eh bien, j'ai de la répugnance à soulever une question de secte dans l'arène politique ; mais j'estime qu'il est de mon devoir d'affirmer en termes catégoriques qu'à mon sens la question religieuse joue un rôle dans le débat actuel. La Belgique est un pays catholique et les témoignages au sujet des prétendues atrocités sont principalement ceux de missionnaires baptistes, hommes et femmes. Je citerai assurément certains de ces missionnaires pour réfuter les accusations portées par leurs collègues, mais, dans l'ensemble, il est permis de dire que

la plupart des accusations, si grossières et si vagues qu'elles soient, reposent sur les récits de missionnaires baptistes. Voyez par exemple le Dr Grattan Guiness, qui semble être le protagoniste dans la campagne. Songez à sa brochure qui porte ce titre impressionnant : *L'Esclavage congolais* (Congo Slavery). Nous n'y trouvons, d'un bout à l'autre, que ses chers baptistes, et rien qu'eux. Nous y chercherions en vain le nom d'un des soldats de cette noble armée, les missionnaires catholiques. Cependant, si toutes ces horreurs se commettaient, à coup sûr ils en auraient vu quelque chose. Ou bien nos contradicteurs insinueront-ils que les catholiques font cause commune avec les cannibales ? »

Mais à côté de la cupidité insatiable et de la jalousie confessionnelle, il y a encore un autre facteur. La Belgique est une nation relativement petite et faible et le grand Empire britannique se conduit régulièrement suivant un principe qui est juste l'inverse du fier dicton de l'ancienne Rome : *Parcere subjectis et debellare superbos*. L'Empire britannique invariablement fait la cour aux puissants et brutalise les petits et les faibles ».

***

Il n'était pas besoin, je pense, de citer tout au long le témoignage d'un anglais, pour convaincre nos compatriotes que l'intérêt commercial et la haine, ou la concurrence religieuse étaient les vrais motifs de la levée de boucliers. Mais j'ai tenu à le faire parce que cet aveu d'un anglais, permet, à nous Belges, d'aller plus loin et de croire, si des indices ou des faits nous l'indiquent, qu'on ne s'en prend à notre colonie d'Afrique que pour atteindre le promoteur de notre essor commercial à l'étranger, le provocateur qui, ranimant toutes nos énergies, a su, en quelques années nous faire un nom sur tous les marchés exotiques, dans tous les centres d'activité lointains : qu'au fond l'Etat Indépendant n'est que le prétexte et que l'ennemi visé est le commerce belge.

Pour moi, je suis convaincu qu'il en est ainsi, et ma conviction je voudrais la faire partager par tous mes concitoyens en leur montrant qu'il y a deux siècles, quand de

1715 à 1731, nos ancêtres voulurent établir leur commerce aux Indes, les mêmes mobiles ont fait éclore une même campagne et qu'alors comme aujourd'hui des commerçants intéressés ont employé tous les moyens pous entrainer le gouvernement Anglais dans une campagne impitoyable. Je voudrais que de l'étude du passé puissent surgir pour nous des enseignements, que l'examen des causes de nos désastres d'alors nous apprenne à nous garer des périls de demain.

⁂

Je ne chercherai pas à refaire l'histoire des débuts de nos deux entreprises coloniales, celle du 18e et celle du 19e siècle. Ce n'est pas là que nous devons chercher les analogies, car si, dans le premier cas, les origines sont obscures et discutées, si le mérite de l'initiative est réclamé de divers côtés, il n'est pas de même dans le second. Mais ce n'est pas ici que nous avons à montrer ce qu'il a fallu d'habileté géniale et de persévérance au plus Grand des citoyens belges pour arriver au résultat que des envieux nous disputent aujourd'hui.

Je dois cependant rencontrer tout de suite une objection qui ne manquera pas de se produire. Si l'essor de notre commerce extérieur en entier, me dira-t-on, se trouve en cause, comment se fait il que des concurrents ayant fait preuve, depuis longtemps et dans toutes les parties du monde, d'une prévoyance toujours en éveil, ont pu laisser la Belgique, ou plutôt son Roi, se tailler en Afrique un admirable empire ?

C'est qu'au moment même où les différentes puissances, parmi lesquelles notre adversaire actuel, reconnaissaient le nouvel Etat et applaudissaient à son avènement, l'entreprise, au point de vue économique, devait paraître bien précaire, si pas purement utopique.

De Bruxelles était partie, pendant le dernier quart du XIXe siècle, l'impulsion donnée aux explorations africaines, à la recherche des solutions de deux importantes questions : l'abolition de la traite et l'ouverture du centre du Continent à la civilisation et au commerce européen. Tout naturellement une large part revenait donc à l'Association Interna-

tionale Africaine lors du partage des terres noires. Voyons ce qu'on laissa au fondateur de l'Association de tout ce que celle-ci avait occupé ou reconnu.

La Belgique avait laissé échapper, en 1882, l'occasion de se subsituer aux premiers pionniers et d'obtenir une large bande côtière correspondant à l'importance de l'hinterland congolais : elle manquait encore de hardiesse et d'esprit d'entreprise. Aussi, en 1885, si les Anglais, les Allemands, les Portugais parvinrent à se réserver une longueur de rive océanique proportionnelle aux terres qui devenaient leur lot, l'Etat Indépendant fut traité d'une manière moins avantageuse. Il lui restait bien une sortie sur la mer, mais cette sortie était en quelque sorte internationalisée. Immédiatement après cet étroit débouché on ne lui donnait, pour pénétrer à l'intérieur, que la région des cataractes où les obstacles semblaient être accumulés à plaisir pour interdire l'accès du bassin central qui formait à lui seul presque la totalité du nouvel Etat.

Sans même examiner si, à cette époque, l'attention des commerçants anglais et de leur Gouvernement n'était pas absorbée par d'autres questions mondiales, ou si l'on nous considéra alors comme des intermédiaires, bons tout au plus à barrer la route à de plus puissants et qu'on chasserait en temps voulu, (1) il faut bien constater que la configuration géographique de l'Etat, dans son ensemble, ne pouvait faire présager un essor bien rapide ni bien heureux.

On remarquera de plus, que si on connaissait, ou à peu près, les ressources ou les richesses des bandes côtières, on ignorait pour ainsi dire celles du bassin central. Enfin, à cette époque, notre commerce lointain était si faible, au moins celui qui se faisait sans intermédiaire et sous pavillon belge, qu'il était naturel de conclure que la curée, si curée il devait y avoir, aurait lieu au profit des Puissances coloniales et non au profit de la Belgique.

La construction d'un chemin de fer fut décidée, mais on ne crut pas devoir y prêter grande attention, l'entreprise semblait puérile et mort-née : on comptait sans la volonté

(1) Ce qui se passe à propos du Bahr-el-Ghazal, tend en effet à faire croire qu'on a voulu vulgairement nous » faire tirer les marrons du feu ».

tenace du Souverain, sans l'énergie de Thys et de ses collaborateurs.

Dès 1896 le succès est certain : au lieu des prévisions pessimistes du grand nombre, ce sont les espoirs du Fondateur qui se vérifient. En quelques années tout se transforme. L'utopie du chemin de fer est réalisée, la communication s'établit entre le mystérieux continent et la civilisation : tous les rouages du Gouvernement s'organisent : armée, justice, administration ; la traite est abolie, les moyens de communication se multiplient, toute une flotille sillonne le fleuve. En même temps les plus entreprenants, les plus hardis recueillent le fruit de leur audace. Les grandes réserves d'ivoire et la récolte du caoutchouc viennent alimenter nos marchés d'Europe, pendant que des mesures sont prises pour assurer le développement de plantations et d'industries diverses.

Cependant les colonies africaines nées à la même époque que l'Etat ou plus anciennes que lui et qui semblaient avoir plus de chances de prospérité, végètent encore et, loin de subvenir à elles-mêmes, coûtent gros aux Gouvernements métropolitains.

Logiquement, le commerce belge est en droit de profiter tout le premier de cet essor magnifique, peut-être unique dans l'histoire.

Telle n'est pas l'opinion des marchands des bords de la Mersey. Le commerce anglais, loin d'avoir la prépondérance, ne bénéficie que d'une minime partie du mouvement créé sur le nouveau marché, c'est *Anvers* et non *Liverpool* qui devient le grand entrepôt de l'ivoire et du caoutchouc, comme elle menace d'accaparer d'autres trafics. Situation intolérable qui doit disparaître au plus tôt, prospérité insolente qui doit être abattue. Il faut donc trouver des motifs d'attaque, s'il ne s'en trouve pas, les forger de toutes pièces et on ne se fait pas faute d'agir ainsi (1).

*
* *

Et voici que les analogies se font jour entre les deux époques. Lorsqu'en 1715 le « *St-Charles* » et le « *St-Mathieu* »

(1) On se sert de la jalousie entre confessions religieuses pour surprendre la bonne foi de beaucoup d'Anglais dont le zèle religieux sincère est mis à profit pour le plus grand bien des marchands intéressés.

mirent à la voile d'Ostende pour la Chine et pour Surate, le « *Prince Eugène* » pour le Bengale, les Hollandais, les Anglais, les Français et les Espagnols avaient leurs comptoirs établis aux Indes Orientales et nous devons penser que les emplacements occupés avaient été choisis parmi ceux considérés comme les meilleurs. Or la Compagnie Hollandaise des Indes n'était pas dans une situation prospère, la Compagnie française était obérée de dix millions et ne payait plus que demi solde à ses fonctionnaires, la « *Vieille Dame de Londres* » la Compagnie Anglaise, n'était guère en meilleure posture, toutes étaient directement ou indirectement soutenues par leur métropole. Elles se liguèrent dès le début pour susciter mille entraves et toutes espèces de chicanes à nos commerçants, soit aux Indes, soit en cours de route, et cependant nos tentatives furent couronnées d'un tel succès que les retours successifs de nos navires firent réaliser aux intéressés jusqu'à 100 °/₀ de bénéfice. Jadis comme aujourd'hui, *là où d'autres périclitaient ou végétaient péniblement notre réussite était complète.*

Comme à l'époque actuelle encore, puisque nous n'avions plus ni marine, ni matelots, nos premiers bâtiments furent conduits par des marins étrangers, la direction des opérations et le commerce seuls étaient entre les mains de nos compatriotes (2).

⁂

De 1715 à 1722 la gestation devant aboutir à la Constitution de la Compagnie d'Ostende, se poursuivait au milieu de bien des vicissitudes et de difficultés dues aux vexations étrangères, à la politique étroite et aux compétitions mesquines de nos propres provinces. Malgré mille entraves, souvent renversées et toujours renaissantes, de Neny parvint à rédiger un modèle de Charte. Tout ce que l'expérience des autres avait enseigné fut mis à profit : le

---

(2) J'emprunte tous les éléments historiques concernant la Compagnie d'Ostende, à l'admirable ouvrage : « La Belgique Commerciale sous l'empereur Charles VI, La Compagnie d'Ostende » de M. Michel Huisman, docteur en droit, docteur en philosophie et lettres. Bruxelles H. Lamertin et Paris, Picard et fils, 1902.

meilleur gage de prospérité de la nouvelle compagnie fı *son indépendance proclamée tant dans le domaine politique q dans le domaine commercial.*

* * *

De 1876 à 1885. dans un cadre plus élargi et les questio étant traitées avec toute l'envergure que sut leur donner grand Roi, les difficultés à vaincre, les luttes à soutenir furent pas moindres et souvent furent de même genı résistances ou hésitations nationales, compétitions et reve dications étrangères.

Les enseignements de l'histoire ne furent pas néglig non plus, les causes de prospérité ou de décadence c diverses colonies furent scrutées soigneusement, les char des Compagnies privilégiées étudiées de très près.

Tous ces efforts devaient aboutir à la constitution d' vaste Empire, Etat modèle qui trouvait dans *son indép dance vis-à-vis de toute métropole, dans le génie et l'habil de son premier pilote les meilleures garanties d'un brill avenir.*

* * *

Au début du XVIIIe siècle, l'initiative des créateurs de Compagnie d'Ostende eut pour effet de secouer nos po lations depuis longtemps détournées des grandes concepti économiques. Elle fut le signal d'un renouveau d'activ dans toutes les branches. Des manufactures et des fabriqı nouvelles furent édifiées, *on s'occupa de réorganiser no marine, de former des officiers et des matelots, d'amélio notre port d'Ostende*, de creuser des canaux d'Ostende à Anve *d'Anvers à Bruxelles* et même à Namur, de multiplier r voies de communication, d'unifier ou de simplifier le régiı des péages ou des tonlieux, d'établir des chambres Commerce et d'*Assurances*, de créer des établissements p manents sur certains points d'Asie et d'Afrique, de fonc de véritables colonies, de nouer des relations avec le Nouve Monde et *avec la Chine.*

Au bout de quelques années, *Ostende* menaçait de deve le grand *entrepôt et le marché principal* des épices et denr exotiques.

A la fin du XIXe siècle et sous l'impulsion donnée par notre Roi, ne voit-on pas se produire un réveil analogue, éclore, après quelques hésitations, les mêmes activités, les mêmes entreprises, dans les proportions que permettent de leur donner notre population et nos richesses. Alors que l'on cessait de connaître nos couleurs et notre nom dans les pays d'Outremer, voici que nous apparaissons partout comme des concurrents peu négligeables : au Chili, en Perse, au Siam, *en Chine*. Qu'importent les millions engloutis dans la République Argentine ou en Russie : nous sommes assez riches pour supporter quelques défaites et nous commençons à voir Grand et Loin parce que le Premier d'entre nous sait voir plus grand et plus loin encore. En même temps que nous nous répandons enfin de par la Terre, nous songeons à nous organiser au dedans en vue de l'avenir qui nous est assigné comme but. Tandis que des industries nouvelles voient le jour, c'est *Bruges dont on refait un grand port ;* c'est *le canal d'Anvers à Bruxelles* qu'on achève et qui permettra aux navires d'arriver au cœur du pays sans « rompre charge » comme nos ancêtres le demandaient il y a deux siècles : c'est Bruxelles et Anvers que nous voulons souder par des communications telles que les deux villes ne feront plus qu'une seule et vaste métropole outillée et placée pour faire concurrence à n'importe quelle autre au monde ; *c'est notre marine qu'on s'occupe activement de réorganiser, des officiers et des matelots qu'on veut former ; l'assurance* maritime qu'on établit ; ce sont de grandes compagnies belges (ou en partie belges du moins) qui osent entreprendre au loin dans les deux hémisphères d'immenses travaux ou d'importantes exploitations, c'est *notre arrivée en Chine*, le vaste empire du milieu ; enfin, c'est Anvers qui devient le *grand entrepôt et le marché principal* du caoutchouc et de l'ivoire.

La juxtaposition des deux tableaux n'est-elle pas suggestive, et faut-il encore s'étonner de ce que les attaques soient aussi vives, l'opposition aussi intéressée maintenant que dans le passé ? Devons-nous croire que les envieux s'attaquent au Congo pour lui-même ou n'est-il pris à partie que *parce qu'il nous a placés partout ou presque partout où nous sommes ?*

Le chauvinisme vous égare, nous dira-t-on, vous voyez

à travers des verres bien grossissants l'avenir de votre petit pays, à peine une tache en europe. un point sur la carte du globe. Non. mille fois non. L'histoire est là pour répondre.

Alors qu'Ypres, Gand, Bruges et Anvers étaient les reines de l'Occident. que notre pays était le centre non seulement du commerce européen, mais aussi le centre du mouvement intellectuel, scientifique et artistique, la Flandre et le Brabant étaient-ils plus étendus que notre Belgique actuelle, leur population plus importante, leur richesse plus solide?

Était-elle mieux dotée que nous. la petite République Batave, alors qu'elle dictait ses lois ou faisait prévaloir ses avis dans le concert des Puissances?

Pour régir le monde civilisé a-t-il fallu de grands territoires et des peuples nombreux à Athènes, à Carthage, à Rome, à Venise?

Mais notre ambition ne va pas jusqu'à prétendre à l'hégémonie, ce que nous revendiquons. ce que nous pouvons et devons revendiquer vis-à-vis de tous, c'est le droit commun le droit de nous faire en Afrique et partout notre place parmi les concurrents *sans avoir à subir des lois d'exception une tutelle particulière*: et c'est pourtant ce que visent les attaques dont nous sommes l'objet.

* * *

Dès que les succès de nos commerçants et de nos navigateurs s'affirmèrent là où les leurs n'avaient plus, pour ainsi dire, que des échecs à enregistrer, dès que la prospérité de nos armateurs d'abord, de la Compagnie d'Ostende enfin constituée ensuite, se confirma d'année en année, les attaques des marchands d'Amsterdam bientôt appuyés par ceux de Londres devinrent de plus en plus pressantes et se précisèrent (1).

---

(1) Des actes d'intimidation ou des agressions violentes avaient été exercés contre nos trafiquants A nos marins en détresse sur les côtes lointaines, on refusait — ce qu'on ne faisait pas même aux Barbaresques — un peu d'eau fraiche, du bois à brûler, un morceau de pain Nos vaisseaux étaient repoussés des rives à coups de canon, d'autres étaient capturés et les équipages fait prisonniers.

Le « *Marquis de Prié* » fut ainsi pris à 40 lieues de Saint-Antoine

Ce sont les articles V et VI du traité de Munster de 1648 que nos adversaires prétendaient invoquer pour nous interdire le droit de *commercer avec les peuples libres des Indes Orientales.*

Ces articles étaient ainsi conçus :

Art. V. La navigation et le trafic des Indes Orientales et Occidentales, seront maintenus en conformité des octrois sur ce donnés ou à donner ci-après. Les Espagnols retiendront leur navigation en telle manière qu'ils la tiennent pour le présent ès Indes Orientales, sans se pouvoir étendre plus avant ; comme aussi les habitants de ces Pays-Bas s'abstiendront de la fréquentation des places des Castillans dans les mêmes contrées.

Et un chacun, scavoir, les susdits Seigneurs Roy et Estats respectivement demeureront en possession et jouiront de telles Seigneuries, Villes, Chasteaux, Forteresses, Commerce et Pays ès Indes Orientales et Occidentales, comme aussi Brésil et sur les costes d'Asie, Afrique et Amérique respectivement, que les dits Seigneurs Roy et Estats respectivement tiennent et possédent.

Art. VI. Et quant aux Indes Occidentales, les Sujets et Habitants des Royaumes, Provinces et Terres des dits Seigneurs Roy et Estats respectivement s'abstiendront de naviguer et trafiquer en tous Hâvres, Lieux et Places garnies de Forts, Loges, ou Chateaux et toutes autres *possédées* par l'une ou l'autre partie ; sçavoir les Sujets du dit Seigneur Roy en celles tenues par les dits Seigneurs Etats, ny les Sujets des dits Seigneurs Estats en celles tenus par le dit Seigneur Roy et entre les places tenues par les dits Seigneurs Etats seront comprises les places que les Portugais depuis l'an 1641 ont occupé dans le Brésil sur les dits Seigneurs Etats. comme aussi toutes autres Places qu'ils possèdent à présent tandis qu'elles demeureront aux dits Portugais.

---

d'Axim et l'équipage forcé de demeurer en Guinée. Le capitaine ostendais de Winter, ayant obtenu de rentrer en Europe, équipa un autre vaisseau, courut sus à ses adversaires et s'empara dans la Manche de leur yacht le « Commany ».

Ces justes répresailles provoquèrent de longs débats qui font naturellement penser aux procès que firent surgir les mesures répressives exercées par les nôtres sur des étrangers qui, dans le territoire de l'Etat, fortifiaient de leur présence, les Arabes ou nos tribus révoltées et vendaient à nos ennemis des armes et des munitions.

Ces stipulations étaient, disait-on, d'une part, renforcées par l'Acte de cession des Pays-Bas aux Archiducs Albert et Isabelle « lequel interdisait à nos ancètres d'envoyer des navires aux Colonies sous les peines les plus sévères — d'autre part confirmées par la « Paix d'Utrecht » stipulant que les Provinces-Unies conserveraient tous les avantages et utilités de commerce et de navigation portés par le traité de Munster « et par l'article XXVI du « Traité de la Barrière » portant que « Le Commerce et tout ce qui en dépend demeurera entre les sujets de S. M. Impériale et Catholique dans les Pays-Bas Autrichiens et ceux des Provinces-Unies sur le pied établi en 1640 ».

Telles étaient les bases pseudo-juridiques sur lesquelles essayait de s'appuyer l'argumentation de nos concurrents Anglais et Hollandais. Ils y ajoutaient des considérations de faits : le droit au trafic colonial ne pouvait appartenir aux Belges « en vertu d'une prescription de non usage ».

Enfin, ils allaient jusqu'à invoquer, eux protestants hollandais et anglais, les bulles du pape Alexandre VI, de 1493 fixant la ligne de démarcation entre les « Espagnols et les Portugais ? »

A premier examen, ou plutôt à un examen tout superficiel, cette thèse pouvait paraître assez sérieuse à la condition de faire abstraction du droit des gens et du droit naturel. Point n'est besoin d'ajouter que tout ce raisonnement spécial s'écroulait dès qu'on scrutait le sens vrai des traités invoqués, leur signification réelle.

Tout d'abord les stipulations de l'Acte de Cession de 1598 à Albert et Isabelle étaient inopérantes en l'espèce. Elles étaient non seulement contraires au Droit des gens, mais dénuées de toute justice : les Pays-Bas n'ayant jamais été une dépendance de la couronne d'Espagne, le Roi n'avait aucun pouvoir pour édicter pareilles interdictions. D'ailleurs, quelles que fussent les conditions imposées par Philippe II, elles ne pouvaient engager que vis à vis de l'Espagne et ne pouvaient créer des droits au profits d'étrangers n'intervenant pas au contrat. De plus, du jour où nos provinces faisaient retour à l'Espagne, tous les effets de l'acte de cession étaient annulés de plein droit, nul ne pouvait soutenir que les choses ne reprenaient pas la situation qu'elles avaient avant le contrat.

Jusqu'au traité de Munster, le monarque espagnol avait considéré les Provinces-Unies comme sujets en état de rébellion et par conséquent leur avait contesté la possession de n'importe quelle colonie et le droit de trafiquer aux Indes. En 1648 le Roi Catholique cédait enfin, il reconnaissait les Pays-Bas Unis, comme libres et souverains (art. I), ainsi que leurs droits acquis aux colonies (art. III).

Quand l'article V stipulait « les Espagnols retiendront leur naviguation dans l'état où elle se trouve sans pouvoir s'étendre plus avant « il s'agissait bien des sujets de Castille et de Léon, puisque les sujets de nos provinces, les sujets de « par deça » n'y avaient aucune navigation ni trafic, Philippe IV, intervenant au traité comme Roi d'Espagne et non pas comme Duc de Brabant ou Comte de Flandre. Comment aurait-il *conservé* aux habitants des Pays-Bas catholiques un bien qu'ils ne possédaient pas.

Les instructions remises aux Ambassadeurs des Etats à Munster ne mentionnent d'ailleurs que les « Castillans ».

C'était bien là l'interprétation exacte des stipulations du Traité de Munster. L'interdiction du commerce des Indes Espagnoles aux Provinces du Sud ne regardait que le monarque espagnol seul. Celui-ci pouvait lever l'interdiction, il le fit en maintes circonstances avant le traité de Munster, il le fit encore plus tard sans contrevenir à ses engagements, lorsqu'il contresigna en 1698, les lettres patentes de la compagnie alors projetée.

Etendre les droits *enfin reconnus* des Hollandais au pays où ceux-ci n'avaient aucun établissement ou forteresse eût été contraire au Droit des gens, l'illustre hollandais Grotius lui-même l'avait proclamé. « *S'étendre plus avant* » devait s'entendre sous le rapport de conquête et de domination, le texte flamand était formel à cet égard. En vertu de quel droit, d'ailleurs, l'Espagne et les Seigneurs Etats, auraient-ils pu restreindre la souveraineté des monarques indépendants de l'Orient et stipuler que le Roi de Perse, le grand Mongol, les Empereurs de Chine et du Japon, ne pouvaient commercer avec telle ou telle nation.

L'Empereur d'Autriche avait reçu nos provinces à titre non pas de successeur universel de Charles II, mais comme son successeur particulier dans les Pays-Bas catholiques. Le duc d'Anjou en recevant l'Espagne et les Indes pouvait être

lié en ce qui concernait les possesseurs de la Péninsule des Indes, mais aucun traité n'avait pu *limiter* les pos sions ou le commerce de Charles VI aux Indes, puisq n'y avait jamais eu ni commerce ni possessions.

On pourrait ajouter encore que, depuis le traité d'Augsbou le Cercle de Bourgogne n'avait cessé d'être associé à l'I pire et que l'article IV du traité de Munster du 24 octobre 1 avait stipulé qu'il demeurait membre de l'Empire : ce der était-il aussi, par extension, exclu du commerce transocéaniq

Les choses étaient si bien entendues comme nous envisageons, jusqu'au moment où nos succès en Orien notre relèvement à l'intérieur allumèrent les convoitise excitèrent la jalousie des Puissances maritimes,que l'article X du Pacte de la barrière dont on dénaturait le sens ratil non pas l'ensemble du traité de Munster, mais réglait quement le négoce entre les *Provinces des Etats Génér et les Pays-Bas dits Autrichiens*. Cet article ne pouvait s'ap quer au commerce des INDES, il n'en était pas ques pour la bonne raison qu'on ne peut régler ce qui n'e: pas.

En 1715, lors des négociations d'Anvers, en 1718 pen celles de La Haye, les Représentants de la Républiqu parlent pas d'exclure les habitants de nos Provinces du c merce lointain et cependant, à ces dates, tout le monde sa que plusieurs de nos vaisseaux avaient visité l'Hindousta en étaient revenus.

C'est l'éclatant succès de nos entreprises qui fait éclore l'argumentation.

* * *

Les choses se sont-elles passées autrement de nos jo

Tant que la tentative de notre Roi peut être traité généreuse mais de chimérique utopie, tant que l'Etat Indé dant se débat au milieu de difficultés financières de tous or tant qu'il cherche avec peine les ressources qui lui indispensables pour sa mission humanitaire et civilisat les attaques sont isolées, ou ne sont que de puériles tions qui semblent résulter de l'exaltation de l'orgueil n nal chez quelques citoyens d'une grande nation, exagér les incitant à se croire les seuls arbitres des destinée

toutes les races. Mais arrivent les années 1896-1897, *c'est-à-dire le moment où le succès s'affirme*, les animosités prennent corps, les efforts se groupent et aboutissent à une guerre ouverte et officielle.

Par analogie on tente de trouver les bases juridiques de la campagne dans un traité important, et, par une coïncidence bizarre, comme on nous disait il y près de deux cents ans : les articles V et VI du Traité de Munster vous interdisent le trafic des INDES, on nous dit aujourd'hui : les articles V et VI de l'Acte Général de Berlin vous condamnent.

Pour renforcer l'appui que l'on cherchait dans le traité de Munster on prétendait faire remonter notre constitution à l'acte de cession de 1598 et nous en imposer l'onéreuse tutelle. Pour renforcer l'argumentation qu'on cherche à tirer de l'Acte général de Berlin, on prétend ne dater notre existence que de la signature de cet Acte général : l'Etat du Congo, en tant que Puissance aurait été créé par lui, et resterait sous sa tutelle spéciale. On veut oublier que le 23 février 1885, le Fondateur de l'Association faisait part aux Puissances représentées à Berlin de la reconnaissance par elles toutes (moins une) de son pavillon comme celui d'un Etat ami, que l'acte général est du 26 février et l'*adhésion* de l'Association du 26 également.

J'ai été obligé de donner un rapide aperçu des arguments employés contre nous au XVIII[e] siècle et des réponses péremptoires que nous leur opposâmes ; je n'ai pas l'intention de discuter le fond des arguties de nos adversaires d'aujourd'hui : la chose a été faite et bien faite.

Je serai donc très bref en ce qui les concerne, cela suffira cependant pour établir amplement le bien fondé de la comparaison.

Pour rendre le parallèle plus complet, il manque aux commerçants de Liverpool de dire : vous n'aviez pas ou vous aviez peu de commerce colonial jusqu'aujourd'hui. *il vous est interdit de vous étendre plus avant.*

L'article V de l'Acte Général est celui par lequel les Puissances signataires s'interdisent de concéder des monopoles ou des privilèges en *matière commerciale.*

L'Etat Indépendant a prouvé d'une manière irréfutable qu'il n'a jamais enfreint les obligations *librement consenties* à cet égard et que sa conduite était conforme à celle des autres signataires.

L'article VI est relatif à la protection des indigènes, des missionnaires, des voyageurs, ainsi qu'à la liberté religieuse.

Les discours de nos ministres à la Chambre des Représentants ont, dans un langage élevé, avec une éloquence remarquable, prouvé que les Belges peuvent être fiers de l'œuvre accomplie en Afrique aussi bien que l'Etat Indépendant peut revendiquer hautement et dans tous les domaines la première place parmi les nations qui ont entrepris le relèvement des populations du vaste continent. La Note de l'Eta Indépendant, avec une modération, un tact n'excluant ni l: précision, ni la netteté, ni la force de l'argumentation a fai amplement raison des attaques ou des calomnies dirigée contre l'administration de l'Etat et contre son Chef suprême

Ces réfutations et ces exposés ont démontré que *nu parmi les Etats signataires à Berlin, n'avait plus fait pou l'abolition de l'esclavage, la pacification intérieure, la propa gation de la civilisation chrétienne, l'établissement des centre d'éducation et d'instruction, l'étude scientifique et économiqu du pays.*

* * *

Mais la vérité n'est pas faite pour arrêter nos détracteurs ils rééditent pour la centième fois des accusations de férc cité et de sauvagerie à charge des fonctionnaires, des agent ou des officiers de l'Etat.

On pourrait croire que ces procédés diffèrent enfin de ceu employés contre nos ancêtres : on risquerait de se trompe

* * *

Certes, il n'était guère possible au début du XVIIIe siècle de chercher à apitoyer l'Europe sur le sort des nègres o des jaunes ; les idées d'alors étaient loin d'être celles d' présent dès qu'il s'agissait de races non chrétiennes ; la sol darité humaine était encore un vain mot, Les sujets de grands Etats asiatiques n'avaient nul besoin de la protectio anglaise et en ce qui concerne les populations africaines, n'était pas question de l'abolition de la traite mais bien d maintien, entre les mains de nos concurrents, du monopo de cette même traite.

Mais si l'accusation de cruauté ne pouvait être portée pr

des Cours européennes, elle ne fut pas moins exprimée devant les Monarques orientaux. En 1719 alors de l'arrivée à Tranquebar du chevalier De la Merveille au service de nos armateurs, les agents des factoreries européennes établies sur la côte, défendirent à leurs sujets tout commerce direct ou indirect, même par correspondance, avec La Merveille et son équipage ; de plus ils envoyèrent une députation au Nabab Sadatla Khan, Gouverneur du Karnatique, de Gingy et de Golconde. pour lui représenter *Charles VI comme l'ennemi juré des convictions religieuses du pays et le commandant La Merveille comme un homme sans aveu, vivant de rapines, venu en Orient pour piller les magasins des naturels et prendre leurs vaisseaux.*

N'a-t-on pas dit de notre Roi, que *Léopold II n'était qu'un condottiere de haut vol et ses officiers des vautours rapaces et sans conscience ?*

En 1726, les Anglais firent venir de Calcutta un détachement de soldats déguisés en matelots et munis d'un pavillon Impérial. Il brûlèrent un village Bengalien en deça de l'endroit où se trouvait ancré un vaisseau Ostendais, criant : Vive l'Empereur ? nous sommes Allemands ? (et cela en langue flamande). Les habitants se plaignirent au Phousdar d'Hougly et lui *apportèrent un pavillon Impérial qu'ils dirent avoir trouvé par terre* (1).

Si la cinématographie avait existé de ce temps, nous aurions eu la reproduction de la scène :

« *Les Belges incendiant les villages d'habitants paisibles* » et on la rééditerait en 1904.

J'espère qu'au point où je suis arrivé le lecteur s'est laissé convaincre de la similitude des procédés, de la parfaite concordance dans le bien fondé des attaques ou des argumentations.

*
* *

Les points de comparaison ne s'arrêtent pas encore là cependant.

A la Chambre des Communes, en mai 1903, il a bien fallu. dans la chaleur de la discussion, qu'une partie de la

---

(1) Hume aux Directeurs, Danemarnagor, 27 février 1727. — A. A. *fonds de la Compagnie d'Ostende* reg. N. n° 10. — Cité par Huisman p. 366.

vérité se fasse jour, que se dévoile un des motifs réels de la campagne anti-congolaise ou plutôt anti-belge : *la faible part accaparée par le commerce britannique comparée à la place prise par le commerce belge sur le marché congolais* Le cynisme des revendications se faisait jour malgré tout

* * *

Les mêmes aveux n'ont pas manqué jadis. Alors qu'en 1719 l'ambassadeur anglais de Pesmes de St. Saphorin représentant Georges 1er à Vienne, disait dans un mémoir remis à l'Empereur : « Le Roy mon maître connaît tro bien le Droit des Souverains et souhaite avec trop de pas sion que S. M. I. puisse jouir tranquillement de tous ceu qui lui appartiennent pour vouloir lui contester qu'*Elle soit dans celui de donner à ses sujets des patentes pou commercer partout* », en mai 1723 il contestera ce droit e se basant cyniquement sur « les préjudices que la concu rence de *notre trafic extérieur* causait aux compagnies de Indes Anglaise et Hollandaise ». A la même époque la Cham bre des Communes votait la proposition d'un nommé Gou déclarant que « c'est un haut-crime à aucun sujet du Royaum Uni de s'intéresser dans aucune souscription qui tende faire réussir la compagnie des Indes qui s'établit aux Pay Bas Autrichiens. »

* * *

Depuis un certain temps, nous assistons à une campagn de presse conduite avec acharnement et soutenue très lib ralement par la caisse de Liverpool. Les intéressés se so donnés pour but de soulever contre nous l'opinion publiq anglaise d'abord, celle de toute l'EUROPE et même l'AMÉRIQUE ensuite, par une série ininterrompue de lib lés et de pamphlets et pour cette œuvre de haine et d'e vie les fonds ne leur manquent pas (1).

(1) Cette circonstance très particulière de voir des commerçants — cœur combien tendre et sensible — faire pendant des années des sacrifi d'argent et d'hommes pour envoyer des émissaires au loin et mener cam gne en Europe, sous le fallacieux prétexte de protéger les nègres du Congo à la vérité pour combattre un concurrent dangereux de Liverpool — dev

* * *

La tactique est encore renouvelée de l'ancienne lutte.

« Aussitôt que la Compagnie d'Ostende avait été officiellement constituée et reconnue, dit M. Huisman (auquel, ainsi que je l'ai déclaré en débutant, j'emprunte presque tous les matériaux historiques), les notes diplomatiques, les consultations des jurisconsultes ne suffirent plus, on recourut aux brochures, aux pamphlets, aux factums. La Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales voulut agir sur l'opinion publique et sur ceux qui dans chaque Etat constituaient la classe directrice et influente. Les sept mémoires qu'elle avait présentés aux Etats Généraux contre le commerce maritime des Pays-Bas Autrichiens, parurent dans la « Gazette d'Amsterdam » et dans les « Nouvelles d'Utrecht et de Leyde ». A la même époque, Abraham Westerveen lança sa première dissertation.

Le fiscal Neny y répondit par une « Réfutation des arguments avancés par les Directeurs des Compagnies d'Orient et d'Occident des Provinces-Unies ».

Cette publication fut le point de départ d'une production ininterrompue de mémoires, de libellés *rédigés dans toutes les langues*, le signal d'une véritable campagne de livres.

« Cette lutte de plume, qui a sa place dans l'histoire littéraire de notre droit international, continue M. Huisman, présente un double intérêt. En soutenant la légitimité de leur Compagnie de navigation, *les Belges défendaient la cause de tous les peuples indépendants ; ils plaidaient la thèse de la liberté du commerce et de la liberté des mers.*

Parmi les noms qui prirent part à la controverse figurent plusieurs jurisconsultes illustres : Pattyn, Neny, Du Mont.

---

suffire pour nous éclairer complètement et surtout devrait être pour nous un avertissement sérieux et une leçon bien comprise.

Nos adversaires ont montré en bien des circonstances leur expérience, leur savoir faire et leur succès en pareille matière. Ils ont prouvé que ces sacrifices à longue échéance sont rarement perdus. Pourquoi ne pas imiter leur tactique et ne pas faire, *à temps*, des sacrifices analogues pour parer au danger, défendre notre cause qui est celle de la *vérité et du droit*, éviter la ruine, conquérir la priorité d'Anvers et la *prospérité de tout le Pays*.

Ajoutons à cela que les émissaires des Compagnies (Londres et d'Amsterdam avaient distribué à Anvers, p milliers d'exemplaires, au moment de l'ouverture des regi tres de souscription. un manifeste annonçant que leurs pr miers bateaux en partance porteraient les « ordres les pl convenables pour étouffer les commencements et tous les pr grès de l'entreprise de ceux des Pays-Bas autrichiens ».

Si nous pouvions joindre à cette nomenclature d'écrits qu ques documents dus à la photographie — cette arme à de tranchants à laquelle on peut faire dire tout ce qu'on veut n'aurions-nous pas la reproduction exacte de ce qui se pa: aujourd'hui ? (1)

Ainsi donc, depuis le début des récriminations jusqu'à phase à laquelle nous sommes parvenus dans la lutte actuel il y a parité complète *quant au but à atteindre, aux moy employés, à la tactique suivie.*

Il est temps que la similitude prenne fin. A nous Belges d'aujo d'hui de vouloir que les opérations futures ne puissent nous couv d'opprobre et pousser jusqu'au bout le parallèle que j'ai te d'esquisser.

Voudrons-nous être rendus responsables de notre rui définitive alors que maîtres de nos destinées, notre éner et notre patriotisme peuvent suffire non seulement à nc sauver, mais à nous ouvrir les horizons les plus larges les plus séduisants ?

*
* *

Je dois au lecteur de relater succintement l'agonie de Compagnie d'Ostende, je dois surtout attirer l'attention s les *causes* qui ont amené sa perte.

---

(1) Voici entre autres des titres de libellés qui en disent long sur le motif de la campagne et sur le but poursuivi : « Lettre de M. Forma M. Guillaume Pulteney, dans laquelle on démontre que la compagnie in riale établie depuis peu dans les Pays-Bas Autrichiens *doit être pernicieu la Grande Bretagne et* aux Provinces-Unies (1785).

Traité dans lequel on approfondit : Les funestes suites que les Anglai les Hollandais ont à craindre de la Compagnie d'Ostende. II, on y pro démonstrativement, que si on laisse subsister cette compagnie, *elle rui non seulement le commerce de la Grande Bretagne et celui de la Hollande, qu'elle mettra aussi la maison d'Autriche en état de se rendre tôt ou tard mait des mers Britanniques, etc... (1726).*

Dans leur lutte deux fois séculaire, nos ancêtres ont succombé victimes des intérêts, d'ailleurs mal compris, d'un trône pour lequel leurs terres ne constituaient qu'une province quelque peu dédaignée.

Nos ennemis étaient parvenus à faire de la Compagnie d'Ostende le pivot de la politique européenne, de sa suppression ou de son maintien, une question de paix ou de guerre.

Pour faire la guerre, il fallait à Charles VI de l'argent et des troupes, au moins lui fallait-il des alliés sûrs et fidèles. *Mais pourquoi les alliances iraient-elles aux faibles?* Or, dans notre pays la détresse financière retardait les préparatifs militaires, et l'Empereur, toujours menacé du péril turc, se sentait peu capable de résister à la coalition de nos ennemis. La diète était hésitante et le parti de l'abstention y semblait prépondérant : en vain, le prince de Furstenberg l'avait exhortée à « faire sienne » l'affaire de la Compagnie d'Ostende.

Les « préliminaires » du 31 mai 1727 par lesquels Charles VI « voyant que le commerce d'Ostende avait causé des inquiétudes et des ombrages, consentait pour le bien être de l'Europe, à ce que l'Octroi de la Compagnie des Pays-Bas fut suspendu pendant l'espace de sept ans » sonnèrent le glas des espérances de nos Provinces.

Et cependant la Compagnie ne désespéra pas encore de l'avenir. Avec une énergie et une ténacité admirables, ses directeurs, et surtout son « comité secret » firent tous leurs efforts pour conjurer la ruine finale.

Un premier projet d'une sorte de fusion avec la Compagnie danoise n'aboutit point, mais on parvint à envoyer quelques vaisseaux d'abord sous pavillon polonais, ensuite sous pavillon prussien.

Pendant cinq ans, nos compatriotes eurent recours à tous les moyens pour éclairer Charles VI sur ses véritables intérêts, pour l'entrainer à une conduite plus digne d'un grand monarque, pour démontrer à la France et même aux Provinces-Unies qu'il était désirable pour Elles de ne pas laisser l'Angleterre prendre une trop grande prépondérance dans le commerce maritime, pour arriver à conserver aux Pays-Bas ne fût-ce qu'un commerce très limité avec les Indes ou avec la Chine.

En ces années de lutte, le Sénat de Hambourg seul sut

prendre une attitude digne et énergique, sut tenir tête à no
ennemis. On réclamait la séquestration de l' « Apollon
affrêté sous pavillon prussien et rentré au port de Hambour
Le Sénat refusa catégoriquement, il invoquait la *liberté* et
neutralité du trafic de la ville « qui n'ont jamais été mis
en dispute depuis tant de siècles ».

Mais le sort en était jeté. L'Acte de Concurrence « (
1732, » faisait *cesser entièrement et à perpétuité* tout commer
direct ou indirect des Pays-Bas autrichiens vers les Ind
Orientales et des Indes Orientales vers les Pays-Bas autrichie

*
* *

La conduite héroïque des directeurs, officiers et agents
nos factoreries et comptoirs lointains ne fut pas moi
admirable que la ténacité de leurs défenseurs en Euro
que l'habileté et le courage de nos marins.

Pour ainsi dire sans ressources et réduits à une poign
d'hommes, ils surent résister longtemps aux mille tracas
ries, aux vexations et aux attaques des Anglais et des H
landais. Les établissements ayant été cédés par la Com
gnie à Charles VI lui-même, l'Ostendais François de Scho
mille et ses employés reçurent en dépôt le pavillon autrich
remplaçant le pavillon de Bourgogne et prêtèrent serm
de fidélité.

En 1744, douze ans après la mort de la compagnie, n'ay
reçu qu'à deux reprises seulement de misérables subsides de
mère-patrie, ils tenaient encore à Banki-Bazar, lorsque, sur
instigations des Hollandais, ils furent attaqués par le phous
d'Hougly et une armée de dix mille hommes. Schonam
parvint à s'échapper et à franchir le Gange, mais il ton
dans une embuscade avec presque tous les siens,

Il y a là une superbe page d'histoire à *enseigner à
enfants, à mettre en belle place dans les annales dont n
devons doter les cours coloniaux et nos navires-écoles.*

*
* *

Résumons-nous. Au début du 18e siècle, après avoir, pend
le moyen-âge, connu une période de prospérité et de puissa
dont aucune autre société ne pourrait se prévaloir en Eurc

après avoir occupé le premier rang, au 14e, puis au 16e siècle et avoir été le centre du mouvement scientifique, intellectuel et artistique, nos provinces semblaient épuisées, appauvries de tout ce que le génie belge avait donné à la civilisation générale. Après un siècle de guerres et de fluctuations politiques, la Belgique, réduite à ce qui restait de ses provinces du Sud, privée de son grand fleuve, pressurée de toute manière, venait de passer au rang de terre conquise et subissait la dégradation et la honte de voir ses forteresses occupées par des garnisons étrangères, sauvegarde d'intérêts également étrangers.

Il se trouva cependant quelques hommes d'initiative qui tentèrent de relever le pays de son état de détresse. Ils tournèrent leurs regards vers des rives lointaines et organisèrent le trafic des Indes Orientales. Les premières expéditions ayant répondu aux espérances qu'elles avaient fait naître, la « Compagnie d'Ostende » fut fondée, des comptoirs établis, des colonies acquises. La Compagnie à Charte Belge sut éviter les écueils où sombraient les sociétés similaires. Son organisation peut être donnée comme un modèle pour l'époque.

Le secret de ses succès aussi rapides qu'étonnants, de l'aveu même de ses adversaires, devait se chercher dans la *liberté d'action qui lui était laissée, dans sa complète indépendance vis-à-vis du gouvernement* pour la Direction de son commerce, l'Administration de ses affaires sur terre et sur mer, l'organisation de son personnel, la direction de sa politique vis-à-vis des princes indiens, comme aussi dans *l'habileté et l'intégrité* de ses directeurs.

En quelques années, ses bénéfices se chiffraient par *millions de florins*, (1) son crédit s'affirma au Bengale et en Chine, *ses marins purent rivaliser d'audace et de science avec ceux de n'importe quelle nation*.

En même temps nos pays connurent un renouveau de prospérité : Ostende vit sa population doubler, son port s'encombrer de navires ; les anciennes manufactures se relevèrent de leurs ruines, on vit s'établir de nouvelles fabriques

(1) En 1903 la Belgique a fait avec le Congo pour plus de 100 millions d'affaires.

et toutes les branches de l'activité industrielle et commerciale en reçurent comme un nouveau souffle de vie.

Mais nous n'étions pas tellement éloignés de l'hégémonie commerciale de nos grandes cités flamandes et brabançonnes que le souvenir de leur splendeur ne vint donner des crain tes à d'autres peuples.

La lutte fut longue et ne s'arrêta même pas à la dissolutio de la Compagnie.

Abattre nos provinces de telle manière que de longtemp que pour toujours nous ne puissions reprendre la place pr pondérante que nous avions occupée, *qu'on nous savait cap bles d'occuper dans l'ordre économique* était le résultat fin vers lequel tendait la croisade entreprise : des obligations des tarifs draconiens nous furent imposés.

La longue campagne commença par les récriminations c quelques marchands d'Amsterdam, ils entraînèrent dans lutte les négociants britanniques puis le Gouvernement de Grande Bretagne. Les alliés surent ensuite réunir contre no la plupart des Puissances Européennes et associer à le cause la *France elle même laquelle cependant, avait été obi géc d'abord de reconnaître la justice et le bien fondé de n droits.*

Toutes les armes furent trouvées bonnes pour nous cor battre. On *tortura le texte des traités, on eut recours à calomnie*, on agita le spectre de la guerre. On marchanda Charles VI la reconnaissance de sa « Pragmatique Sanction

L'Empereur hésita longtemps avant de sacrifier l'une d dernières venues de ses provinces, mais il lui manquait deu choses pour résister seul ou pour entraîner de son côté ce dont les intérêts n'étaient pas directement en jeu : *une for militaire imposante, les moyens financiers.*

De concession en concession, il en vint à suspendre l'Octr pour une période de sept ans et finit par ordonner la diss lution de la Compagnie.

Les successeurs de Charles VI ne bénéficièrent même pa on le sait, des sacrifices consentis par lui pour assurer reconnaissance de la « Pragmatique Sanction » — « Cent mil baïonnettes eussent mieux valu pour sa garantie que ce mille signatures » avait dit le Prince Eugène. Dans la lut des intérêts des sociétés humaines, le bon droit n'existe ne triomphe qu'autant qu'il ait la force pour corollaire.

Cette force ayant manqué à nos monarques d'alors, l'occasion de reprendre en Europe la place que nous avions occupée nous échappait pour longtemps.

Malgré un relèvement éphémère, et d'ordre tout intérieur, résultat de la sagesse du gouvernement de Marie-Thérèse et de Charles de Lorraine, on peut dire qu'il a fallu un siècle et demi à la Belgique pour voir luire l'aurore de temps meilleurs.

Elle n'avait pas su sacrifier hommes et choses dans la lutte contre l'Espagne, elle avait connu une détresse extrême, elle n'avait pas su se relever au XVIII[e] siècle parce qu'elle manquait des moyens de lutte ; elle finit par perdre le droit de s'appartenir, elle connut la domination française, puis, simple objet d'échange, il fallut qu'elle servit d'accroissement de territoire à la Hollande, pour qu'elle retrouve enfin l'énergie de secouer le joug étranger et de redevenir une nation indépendante.

* * *

1830 marque le début d'une phase de régénération. Puis, sous l'égide de deux grands Princes, la Patrie connaît plus d'un demi-siècle de tranquilité, de prospérité et de richesse. Mais sa population a plus que doublé, la concurrence commerciale devient de plus en plus âpre sur les marchés voisins, une nécessité inéluctable se présente : la conquête de débouchés lointains, l'organisation de moyens de transport nationaux entre le pays et les marchés éloignés, la protection de ces moyens de transport (1).

Un véritable génie tutélaire, un grand Conducteur de Peuple, son Roi, a depuis longtemps prévu les besoins de la Patrie.

Sans lui demander de grands sacrifices — à peine quelques-uns de ses plus généreux enfants — il la dote de toute une vaste colonie et prépare son arrivée sur tous les mar-

---

(1) « Nous n'avons que 123 navires battant pavillon belge ». Ils ne jaugent que 154300 tonnes, quand le mouvement total de nos ports dépasse annuellement 16 000.000 de tonnes. Qu'adviendrait-il de notre commerce extérieur si la politique de M. Chamberlain triomphait en Angleterre.... (Chambre des Représentants, 10 mars 1904, rapport du Budget des chemins de fer).

chés exotiques, il la pousse et l'aide à réorganiser sa marine, il entreprend lui-même ou fait entreprendre tous les grands travaux intérieurs qui doivent la mettre à même de concevoir et d'atteindre la brillante destinée qui lui est réservée.

Alors qu'elle-même hésite encore, à peine consciente du rôle qu'elle peut jouer, qu'elle est appelée à jouer, *déjà l'Etranger sachant quelle force latente gît en elle, dresse ses batteries et essaie d'enrayer son essor.*

Notre pays arrive fatalement à un tournant de son histoire A lui de dire s'il veut laisser échapper l'occasion de maintenir, d'affermir et d'augmenter sa prospérité — il faut de siècles, nous l'avons vu, pour que pareille occasion se représente — ou s'il veut au contraire se montrer digne de espoirs qu'on a mis en lui.

* * *

J'ai montré que la même cause « la liberté » présidait nos succès coloniaux d'aujourd'hui et à ceux de jadis : gardons-nous bien d'y toucher pour l'instant et sans nécessit absolue.

J'ai montré aussi que les procédés employés contre nou étaient renouvelés d'antan, que les phases de la lutte se répétaient fidèlement, se succédaient rigoureusement dans le mêm ordre.

Jusqu'au point où nous en sommes arrivés, le parallèle es saisissant et complet.

Devons-nous croire qu'à ce jour, la justice et le bon dro trouveront en eux-mêmes plus de force qu'autrefois, qu'i ont acquis la vertu de prévaloir sur l'égoïsme, qu'ils seroı maître des champions par leur seul pouvoir de persuasioı qu'ils nous vaudront des alliés puissants ? L'histoire du de nier siècle et des dernières années a-t-elle prouvé que l'équit a voix prépondérante, qu'elle fait taire les convoitises hab lement suscitées, provoquées ou entretenues ?

* * *

Ne nous berçons pas d'illusions, je veux encore montr que nos ancêtres ont pu croire à plusieurs reprises — comm nous pourrions le faire — que leur bon droit serait ass

puissant pour rallier des étrangers à leur cause ou tout au moins suffisant pour assurer leur neutralité.

L'Ambassadeur anglais de St-Saphorin n'avait-il pas proclamé le droit pour l'Empereur de « permettre à ses sujets de commercer partout » et cependant l'Angleterre ne fut-elle pas notre plus redoutable ennemie ?

Le Ministre français Dubois et, après lui, le duc d'Orléans, le duc de Richelieu ambassadeur de Louis XV à Vienne montrèrent à différentes reprises certains scrupules en face de « l'injustice de la guerre faite à notre négoce » et avouèrent que « les sujets de l'Empereur n'avaient pas tous les torts » — On pouvait espérer aussi que la France s'apercevrait qu'elle avait intérêt à empêcher l'hégémonie anglaise de s'affermir sur toutes les mers, et cependant le duc de Bourbon et après lui, le cardinal Fleury se rangèrent dans le parti de nos adversaires.

Le traité de Vienne de 1725 nous assura un instant l'appui de l'Espagne et étendit considérablement nos droits : deux ans après le même pays s'acharnait à notre perte de concert avec les autres.

La Suède et la Prusse changèrent une neutralité plutôt bienveillante en une désapprobation qui vint aider nos adversaires.

La Diète de Ratisbonne ne voulut pas « faire sienne » l'affaire des Pays-Bas *parce que nos subsides et nos forces militaires n'ayant pas la valeur voulue et n'ayant pas servi leurs intérêts*, la solidarité eut été onéreuse à ses membres.

Les mêmes changements ne peuvent-ils se reproduire (1) ?

La bienveillance peut devenir de l'indifférence voire de l'hostilité selon les intérêts du moment.

Même en ne faisant à aucune Puissance l'injure de la croire assez servile pour emboiter le pas à nos détracteurs, en ayant la ferme conviction qu'au XXme siècle, la justice et le droit ont acquis un pouvoir qu'ils n'avaient pas jadis, encore est-il certain que les alliances et les amitiés vont naturellement aux forts, que la seule Pitié est un ressort bien mince, que

(1) Et devons-nous oublier ce symptôme, singulièrement significatif, qu'il nous fut interdit, il n'y a pas bien longtemps, de paraitre en Chine comme puissance militaire et qu'on nous dénia le droit d'y défendre nos intérêts et nos compatriotes les armes à la main et à l'ombre de notre drapeau.

la Justice est bien plus certaine de l'emporter quand, de son côté, se trouvent aussi l'intérêt et l'avantage. Il y a deux cents ans les Puissances continentales restèrent sourdes quand nous tentâmes de leur démontrer qu'elles s'abusaient sur leurs véritables intérêts en laissant une puissance maritime prendre sans conteste l'hégémonie sur toutes les mers. Plus d'un de nos voisins a subi les tristes conséquences de son aveuglement et des fautes de sa politique. Seront-ils plus prévoyants aujourd'hui, et verront-ils que leur propre avantage est de ne pas laisser écraser un des plus faibles membres de la famille européenne en dépit de toute justice et de tout droit ? Qu'au fond, leur cause est solidaire de la nôtre ?

N'oublions pas non plus qu'au 18e siècle la lutte fut lon gue et se termina par une guerre de tarifs à outrance e que de nos jours nous voyons poindre des symptôme analogues.

Ne perdons pas de vue que le « Congo » n'est pour ain dire que le prétexte, qu'on cherche à atteindre la *pépiniè de nos coloniaux*, cause première de la réorganisation d notre marine, que sa perte entraînerait la nôtre, que l situation qu'on veut nous faire, la guerre qui nous es déclarée *sont dues surtout à notre situation en Europe, à no conditions générales d'existence et non pas à notre entrepri coloniale en elle-même.*

« Veut-on recommencer une lamentable expérience, disa il y a quelques années un de nos éminents hommes d'Ét dans une sorte de testament politique, qu'on ne présum pas trop du changement apparent des circonstances. L situation européenne de la Belgique ne s'est pas substantie lement modifiée, les *mêmes antagonismes de races et d'intérê subsistent; ils peuvent soulever les mêmes problèmes dans d conditions autrement redoutables qu'autrefois* ».

Un de ces problèmes est soulevé ; je voudrais en convai cre mes compatriotes.

Si nous comparons encore une fois la situation actuel et celle d'il y a deux siècles, la Russie ayant toutes s vues absorbées par l'Asie et la Turquie, nous ne voyons e Europe qu'un seul facteur important nouveau en ce q nous concerne : l'existence de notre nationalité propre d'une dynastie vraiment belge.

Au delà des mers seulement nous pouvons réelleme

espérer en un ami impartial ; la grande République américaine

C'est bien sur le terrain de la concurrence économique n'est-ce pas, que le débat doit se placer, plus n'est besoin d'affirmer que les questions de traités et les principes humanitaires ne sont que des motifs spéciaux invoqués pour les besoins d'une cause purement mercantile.

Eh bien, sur ce terrain, les Américains n'ont pas intérêt, au contraire, à désirer qu'une nation européenne accapare, plus qu'une autre, l'hégémonie commerciale. C'est à toute l'Europe qu'ils font concurrence, ils doivent désirer qu'on laisse un petit pays comme le nôtre avoir sa place au soleil.

Ce sont les Américains qui, les premiers, ont reconnu notre drapeau colonial, nous avons avec eux un traité de réciprocité complet, ils savent et nous devons leur prouver que jamais nous n'avons transgressé les promesses jurées à Berlin : nous devons aller à eux.

Mais nous devons surtout compter sur nous et sur nous seuls.

Notre antagoniste, un grand peuple, nous donne aujourd'hui comme souvent déjà une leçon de patriotisme et de solidarité. Il a suffi du cri de quelques commerçants pour que la représentation nationale s'émeuve. Pour une cause plus juste, pour notre prospérité et notre avenir menacés, sachons tous nous solidariser avec nos coloniaux, justifions notre devise : « L'Union fait la Force ».

Sans provocation et sans jactance d'aucune sorte, persuadons l'étranger que si les circonstances l'ordonnent, on trouvera la Belgique prête à jeter son épée dans la balance.

* * *

Trop faible poids, me dira-t-on.

Moins faible que pourraient le croire des esprits timorés.

Depuis 30 ans nous sommes entrés, les grandes Puissances surtout sont entrées, dans une période de décadence militaire pareille à celles qu'on rencontre plusieurs fois dans l'histoire. Cette décadence se caractérise par deux symptômes qui ne peuvent tromper : *la folie du nombre, l'introduction dans les armées, en quantité excessive, de machines de tout genre.*

Pendant les périodes de déclin de l'art militaire, touj
ces deux défauts ont apparu : 1° la disproportion entr
nombre — seul dieu du moment — et la qualité des sold
2° l'encombrement des engins de guerre délicats et compliq

Toujours aussi, le réveil s'est marqué par les victoires d
troupe moins nombreuse mais mieux équilibrée en ses
teurs, sur les multitudes ou les cohues armées. Il serait
facile de multiplier les exemples, nos classiques en
pleins (1).

Et nous ne devons donc pas nous figurer que les sac
ces à faire soient hors de proportions avec nos ressour
pour mettre notre appareil militaire en état de figurer h
rablement et glorieusement dans n'importe quelle circ
tance, sur n'importe quel champ d'action, au momen
n'importe quelles complications. Ces sacrifices peuvent re
fort au dessous relativement à notre population ou à n
territoire, de ceux que s'imposent les grandes nations
entretenir leurs immenses effectifs (2).

Formons surtout le cœur de nos soldats, qu'ils soient
solides que nombreux. Pour atteindre ce résultat il s
d'avoir le *temps* — facteur indispensable — de parfaire
éducation. « Tremper l'âme du soldat, tel doit être le
principal — dit le général français Langlois — il passe a
tout le reste, avant ce qu'on appelle l'instruction militai

---

(1) En 1900, dans son « Mémoire sur la question des effectifs sur le
de guerre » le colonel Ducarne, aujourd'hui général, prouve, par de
breux exemples tirés des guerres modernes, le bien fondé de ce pri
déjà formulé par Jomini « qu'une armée de 130 à 140 milles hommes
facilement résister à une force plus considérable ».

(2) Dans un travail publié en 1904 dans la « Revue de l'Armée be
— « Du Développement de l'Esprit militaire en Belgique » — travail a
nous avons emprunté déjà la citation précédente, le major d'état-
Bansart, établit d'une façon péremptoire, que sous le rapport des fa
matériels : *nombre, armement, instruction technique*, l'armée belge peut riv
sans désavantage avec les armées des grands peuples voisins.

Quant à ce qui est des facteurs moraux, il montre que le soldat belge
toujours à défendre une cause pour laquelle il doit être *enthousiaste* :
tence et la prospérité du foyer, il prouve que rien n'indique que la *co*
dans le commandement doive être moins grande en Belgique que p
ailleurs, et qu'il suffirait à la nation et à ses troupes d'*avoir confiance* en
force.

« Pour l'atteindre, il faut non seulement la bonne volonté, ardeur, le tact, l'intelligence, mais aussi le *temps*, ce qui nplique une limite à la réduction du terme de service »,

Voilà le seul sacrifice auquel nous devons nous résoudre. .es époques brillantes du 14e et du 16e siècle, comme celle lu moyen-âge, époques auxquelles j'ai fait allusion déjà, sont ıussi celles, ne le perdons pas de vue, où nous avions de vraies troupes à opposer aux contingents moins bien formés des autres nations.

La période d'éclat d'un peuple ou d'une race, même dans le seul domaine économique, a toujours accompagné ou suivi immédiatement la période où son état militaire était le plus parfait :

Sachons vouloir vaincre et nous vaincrons.

Soyons forts et les alliés viendront naturellement à nous.

Soyons forts en Europe et on ne lèsera nos intérêts sur aucun point du globe (1).

En 1727, si Charles VI s'était senti assez fort militairement parlant, c'est en Europe que se serait résolue la question

N'oublions pas qu'une fois déjà, depuis la proclamation de notre liberté, nous avons subi l'affront d'un envahissement et un démembrement de territoire par l'unique raison que nous n'avions pas su mettre à temps notre armée en état de soutenir la lutte. Sans les désastres d'août 1831 — un peu de prévoyance et quelques sacrifices auraient pu les éviter — la Belgique n'aurait pas été obligée d'accepter les « 24 Articles » et nous n'aurions pas perdu le Limbourg et le Luxembourg (2).

La diplomatie la plus éclairée, la politique la plus habile ne triomphent sûrement que si elles ont une force respectable comme appui et comme aide.

Il me reste à faire allusion à un dernier point, à notre neutralité, que les timorés invoquent à tout propos.

---

(1) « On brutalise les petits et les faibles » disait M. Campbell à la Chambre des Communes (déjà cité).

(2) « *Mais cet échec militaire* » dit *M. de Loménie* en parlant de nos défaites l'août 1831, « *porta un rude coup à la diplomatie belge.* » La plupart des espérances contenues dans les dispositions préliminaires » des DIX-HUIT ARTICLES évanouirent ; *une agression déloyale, mais heureuse, fit de nouveau pencher la balance en faveur de la Hollamde.* »

Nous empêche-t-elle de nous préparer à la lutte ? Nous sera-t-elle un sûr garant à elle seule ? Etre fort, n'est-ce pas le meilleur moyen d'être respecté et d'éviter les calamités. Représenter en Europe une force militaire correspondant à notre population, à notre territoire et surtout proportionnelle à notre importance au point de vue économique, est-ce porter atteinte à la tranquilité intérieure et extérieure des autres Etats ? On n'est pas agressif parce qu'on se met à même de se défendre, d'où que vienne l'attaque (2).

« Si la neutralité perpétuelle avait un sens dans l'ordre international, dit le testament politique déjà cité, il faudrait plaindre les peuples nés sous cette constellation : ils auraient trouvé dans leur berceau leur acte authentique de décès ».

Est-ce le prestige de notre neutralité qui nous a sauvés de l'invasion en septembre 1870 ou bien plutôt la présence d'une armée de 80.000 hommes prête à entrer en lice, armée qu'un aide de camp de l'Empereur avait étudiée et très élogieusement appréciée quelques mois auparavant ?

Tous les traités ont toujours été jurés solennellement et sont perpétuels : combien pourtant furent déchirés quelques jours après leur signature ? de quel poids fut « La Pragmatique Sanction » à la mort de Charles VI ?

*
* *

Deux princes glorieux ont amené la Belgique au seuil d'un avenir brillant, leurs sacrifices et leurs efforts auront-ils été vains, ont-ils travaillé un sol ingrat ?

« Un peuple aussi hautement doué que le nôtre, disait Léopold II, le 7 juillet 1888, placé au point de convergence de trois foyers de lumière et de science, en contact avec l'Océan, cette grand'route des nations entreprenantes que nos ancêtres ont, quatre siècles durant, couverte de leurs voiles, un tel peuple n'est pas condamné aux rôles secondaires.

Serons-nous indignes d'un tel langage ?

Une nation de plus de sept millions d'âmes, riche et pros-

---

(1) Ayons plutôt la crainte que notre soi-disant faiblesse ne puisse être invoquée par d'autres pour justifier une intervention trop intéressée et qui nous coûterait plus que les sacrifices préliminaires évités.

père, pourvue de toutes les ressources d'une civilisation avancée ne peut être réduite à vivre par la seule grâce d'autrui,

« Si un État ne sauve pas toujours son existence en sauvant son honneur, il ne la sauve jamais en le perdant.

Et nous perdrions l'une et l'autre si, au moment voulu, nous n'étions pas prêts à nous défendre.

Alors que la crainte d'une conflagration générale en Europe est le seul frein retenant les appétits, on tente, comme il y a deux siècles, de faire du commerce extérieur belge, un des « pivots » de la politique européenne, comme il y a deux siècles, on nous appelle à la barre des nations.

Soit. Pourquoi le tour de la Belgique ne serait-il pas arrivé ?

Rendons vraies ces paroles prophétiques prononcées par le Roi le 1er janvier 1905 :

« A toute époque de l'histoire, il s'est rencontré des nations, » des villes même, qui se sont illustrées et ont conquis dans » le monde une place éminente. Pourquoi le tour de la » Belgique ne serait-il pas arrivé ? Ne possède-t-elle pas tous » les éléments voulus pour jouer ce rôle ? N'est-elle pas dans » le plein épanouissement de son adolescence ? Si elle ne » peut être la capitale d'un vaste empire, elle doit être la » capitale d'un grand mouvement, littéraire, scientifique, artis- » tique. commercial et industriel.

» Préparons ainsi l'avenir de notre patrie, que tous, nous » voulons voir toujours plus prospère. J'espère que d'accord » avec mon gouvernement. les Chambres pourront tracer » un vaste programme de choses utiles à réaliser pendant » les vingt-cinq années qui nous séparent encore du centième » anniversaire de notre indépendance. Sans doute, la géné- » ration actuelle ne verra pas le plein épanouissement de » tout ce programme, mais pourquoi n'en serait-elle pas l'ini- » tiatrice et ne pourrait-elle en saluer l'aurore ? ».

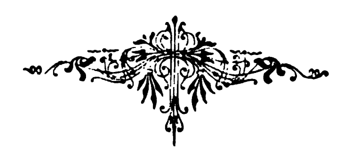
Groupons-nous derrière notre Grand Roi ; suivons-le en ne lui ménageant pas notre concours. Un grand mouvement patriotique est éclos de la campagne anglaise, ne laissons pas refroidir l'enthousiasme ; que la Fédération créée pour la défense des intérêts Belges à l'Étranger se mette à l'œuvre : il faut résoudre la question de la défensive coloniale belge.

Les sympathies et les concours ne doivent plus se borner aux discours. aux adresses, aux livres : il faut payer de nos personnes, de nos biens.

Ne ménageons à notre chef ni « les subsides » ni « les hommes ». eux seuls ont manqué à Charles VI.

Convainquons tous les nôtres, et surtout nos écoliers — la lutte peut être longue et n'être à son point culminant que lorsqu'ils seront hommes — convainquons-les que les sacrifices d'argent ne sont, dans ce domaine, que des placements à longue échéance mais à gros intérêts — que ce mot « sacrifices » est mauvais et ne doit plus être prononcé quand c'est l'avenir du Pays qui est en jeu — que les générations qui savent donner de leur sang pour la Patrie ne font que remplir un devoir strict envers les générations futures — que l'action est toujours glorieuse, qu'elle devient facile quand on est persuadé qu'on sème pour les siens et qu'on leur prépare des récoltes abondantes.

UN PATRIOTE.







Race de cerfs chinoise. *Elaphurus Davidianus.* La photogravure que nous reproduisons ci-contre représente le troupeau de cerfs chinois de Woburn-Abbey (Bedfordshire). Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, ce troupeau est le dernier reste, conservé par les soins du duc de Bedford, d'une race fort curieuse qui subsista longtemps dans les parcs de chasse de l'Empereur de Chine. Nous devons la communication de cet intéressant document zoologique à l'obligeance de M[me] la duchesse de Bedford, à qui nous exprimons nos sincères remerciements.

Rhodésia. Ruines de Zimbabwe et autres. Nous avons déjà eu l'occasion de parler précédemment des explorations faites par M. Hall aux ruines de la Rhodésia. Dans une conférence donnée récemment à la société de Géographie de Londres, M. Hall a donné de nouveaux détails sur les ruines de Zimbabwe et autres de la Rhodésie.

M. Hall s'est exprimé avec de grands éloges au sujet des travaux de feu M. Théodore Bent aux ruines de Zimbabwe. Les recherches récentes ont confirmé les conclusions de ce dernier, qui avait démontré que les parties les plus anciennes des ruines de Zimbabwe ainsi qu'un certain nombre de constructions en ruines dans d'autres endroits établissaient que le sud de la Rhodésia était autrefois une colonie de l'ancien empire de Saba, situé dans le sud de l'Arabie. La Rhodésie

renferme des centaines de ruines, et l'on ne pourrait dire qu'une seule d'entre elles ait été plus que partiellement explorée. Un grand nombre de ruines d'importance capitale. n'ont été aperçues jusqu'à présent que par des voyageurs occasionnels, et cependant la mise à jour d'une partie seulement des ruines du grand Zimbabwe exigerait toute une vie d'homme.

M. Hall, dit que des gens lui ont déclaré qu'en Egypte la difficulté consiste non à trouver de l'argent mais à obtenir des endroits pour faire des fouilles. En Rhodésia, dit-il, c'est le contraire : les occasions abondent, mais l'argent fait défaut. Les travaux de la Rhodésia ont toujours été effectués par des particuliers ; de là, leur caractère spasmodique et irrégulier. La compagnie de la Rhodésie a fait preuve de sollicitude pour la conservation du Grand Zimbabwe, mais on doit regretter que tant de ruines importantes, éparses à travers le pays, soient exposées à la destruction. Cette question doit préoccuper les archéologues de tous les pays ; elle réclame une prompte solution.

Depuis 1892, des progrès marquants ont été faits dans l'examen des anciens monuments. tant au Grand Zimbabwe qu'ailleurs. M. Hall a donné un aperçu des travaux effectués pendant les trois dernières années. On a procédé, entre autres. à une nouvelle étude du Grand Zimbabwe ; on a examiné à nouveau d'autres ruines en s'aidant des constatations faites à Zimbabwe ; on a examiné de nouvelles ruines ; M. Hall a étudié, pour compte de la compagnie de la Rhodésia, la région de Myanga ; M. Franklin White a préparé le plan de certaines ruines du Matabeleland et relevé le plan du temple elliptique ; on a inspecté et fait rapport sur les ruines d'une vingtaine de villages bâtis en pierre et de remparts situés sur les collines du Makalanga et du Barokie ; on a retrouvé la ligne de plusieurs chaînes de forts, enfin, on a établi l'emplacement exact, dans un grand nombre de ruines. d'environ 200 reliques ou trouvailles se rapportant à des périodes qui s'étendent depuis les temps préhistoriques jusqu'à il y a quelques vingtaines d'années.

Mais tandis que ces recherches avaient lieu dans les ruines, d'autres travaux étaient poursuivis dans différentes directions qui ont jeté un nouveau jour sur l'origine des monuments de la Rhodésia. Les résultats obtenus permettent de se pro-

noncer sur le type des monuments qui se trouvent dans cette colonie. On peut considérer comme une estimation fort peu exagérée qu'il a été découvert dans cette région, au moins 300 ruines ou groupes de ruines. Toutes ces ruines ou tout au moins les premières qui furent découvertes, ont été considérées comme « anciennes ». Or, ce terme a été appliqué à des ruines qui ne remontent qu'au moyen-âge ou même moins haut. Il serait plus correct de dire que le terme « ancien », si on le réserve aux monuments de l'époque sabéenne, n'est applicable qu'à quelques parties des 300 ruines découvertes. Des investigations ultérieures permettront peut être d'y comprendre encore d'autres ruines.

Parmi les ruines antiques, les parties les plus anciennes, du temple elliptique et de l'Acropole, ainsi que certaines murailles de la Vallée des ruines peuvent être considérées comme des exemplaires du type d'architecture le plus ancien que l'on puisse trouver en Rhodesia. Il y a ensuite un autre type de ruines, que l'on a considérées comme anciennes mais qui ne le sont que dans un sens relatif. Il y a enfin un troisième type de constructions qui ont été élevées à une époque plus rapprochée encore et qui ne remontent probablement qu'aux 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ siècles de notre ère. C'est à ces deux derniers types que se rattache la grande masse des ruines de la Rhodésia. On trouve aussi des ruines de constructions qui sont l'œuvre d'un peuple indigène, qui sont plus récentes et dans lesquelles on ne retrouve aucune trace de l'influence d'une race étrangère.

Les auteurs distinguent, dans les anciennes ruines de la Rhodésie, deux catégories connues sous les noms de première et de deuxième période de construction. C'est de l'observation de la première catégorie que l'on peut conclure que le type d'architecture qu'elles représentent n'a pas pu se développer en Rhodésia, mais a été directement importé de l'Orient.

Dans le Grand Zimbabwe, les vestiges d'ancienne civilisation sont nombreux, On en trouve des preuves nombreuses dans les murs, dans les ruines découvertes aux étages inférieurs, dans les trouvailles d'or remontant à la première période et dans le caractère de la religion qui obligea les anciens à consacrer tant de travail et de patience et une habileté si grande dans l'élaboration du plan, dans la cons-

truction et dans la décoration de leurs temples. Le temple de Zimbabwe est considéré comme étant, à l'heure actuelle, le modèle le plus parfait que l'on connaisse de temple consacré au culte de la nature. M. Hall a fait remarquer que les anciens, qui avaient construit et occupé les ruines de la première période, avaient atteint un haut degré de civilisation, avaient des connaissances de géométrie et d'astronomie, et il n'est pas douteux que celles-ci, même, si elles n'ont été que rudimentaires, ont été importées de l'Orient.

Rhodésia. Colonisation, Agriculture. — Sir William Milton, administrateur de la Rhodésia a, au cours d'une interwiew, donné quelques renseignements sur les projets de colonisation ainsi que sur la situation de l'agriculture dans cette région. Sir W. Milton a déclaré qu'il y avait dans la Rhodésia, de vastes étendues de terres convenant à l'établissement de colons blancs. Le plan de colonisation conçu par la compagnie sera certainement un succès, s'il se présente de bons éleveurs pourvus de ressources suffisantes.

Sir W. Milton ne possédait pas de renseignements au sujet des alluvions d'or récemment découvertes. On attend encore le rapport des ingénieurs. Il faudra qu'on se livre à des travaux de prospection assez étendus avant de pouvoir se prononcer. Toute l'étendue des alluvions est réservée à présent aux particuliers : les syndicats n'ont pas pu obtenir plus d'un claim. La ligne de conduite que la Compagnie suivra dans l'avenir à l'égard des claims dépendra du rapport des ingénieurs. Les claims ont actuellement une superficie de 200 pieds. Bien que celle-ci soit grande par rapport aux claims d'autres régions, il ne faut pas oublier que la valeur des terrains dépend surtout de la profondeur des dépôts. Le *Banket reef* n'a pas encore fait l'objet d'un rapport de la part de l'ingénieur de la Compagnie. On continue à explorer le pays, mais il ne serait pas possible de dire, en ce moment, si les nouvelles découvertes seront exploitables au point de vue commercial.

En ce qui concerne l'industrie minière, Sir W. Milton déclare qu'elle ne s'est jamais trouvée dans d'aussi bonnes conditions qu'à présent. Tout fait présager un développement continu. La question de la main-d'œuvre n'est pas encore entièrement résolue. Toutefois, au cours de l'hiver dernier,

les ouvriers se sont présentés en nombre croissant et les principales mines ont été à même d'assurer aux bocards des quantités de quartz suffisantes pour l'été, époque à laquelle la main-d'œuvre se fait plus rare, On n'a pas encore trouvé moyen de se procurer un afflux de main-d'œuvre régulier et permanent. L'introduction des Chinois en Rhodésia a fait l'objet d'une requète adressée au secrétaire d'Etat. Il faudra néanmoins plusieurs mois encore avant qu'une solution intervienne. On ne peut contester que la question de la main-d'œuvre ne devienne, chaque année, plus sérieuse et plus urgente. Autant qu'on puisse en juger, l'emploi de la main-d'œuvre chinoise sur le Rand a été un succès. Tous ceux que Sir W. Milton a rencontrés en parlent avec de grands éloges.

En terminant, Sir W. Milton a déclaré que l'agriculture se développe fortement en Rhodésia. On fait cette année un nouvel essai de culture du coton. S'il réussit, on étendra cette culture sur une vaste échelle. On se propose de faire de grands efforts pour encourager les indigènes à s'occuper de la culture du coton. Le tabac récolté l'année dernière, a fait l'objet d'avis favorables à Londres. Si l'on pouvait prendre des mesures pour soumettre ces feuilles à un traitement scientifique, ce que des planteurs isolés ne peuvent faire, il n'est pas douteux que ce produit ne soit classé parmi les bonnes sortes.

Afrique anglaise orientale. Situation générale. — Le rapport sur le protectorat de l'Afrique anglaise orientale pour l'exercice 1903-1904 vient d'être publié par M. Hobley, le commissaire-adjoint de la colonie. Il en résulte que le revenu total du protectorat a été de 108,857 £ tandis que les dépenses se sont élevées à 418,877 £. Les importations ont diminué de 96.293 £, mais cette somme considérable est due, en grande partie, à la restriction des importations pour compte du gouvernement. Les exportations ont augmenté de 12.000 £.

A ce sujet, M. Hobley écrit : Cet accroissement est d'autant plus satisfaisant que nous avons eu à subir une diminution dans l'exportation de l'ivoire, évaluée à 8,000 £. c'est-à-dire, à peu près le tiers de la valeur exportée: depuis un certain temps, des lois en vue de la protection des éléphants sont en vigueur. Le premier effet de cette situation a été de faire

sortir de leurs cachettes les réserves d'ivoire que possèdent les indigènes et dont ils se servent à peu près comme d'argent. Actuellement, ces réserves sont pour ainsi dire épuisées, et comme, d'autre part, la destruction des éléphants est empêchée par la loi, il doit nécessairement se produire une réaction dans les exportations de cette matière. Cette diminution a toutefois été plus que contrebalancée par l'augmentation des exportations d'ivoire et de caoutchouc, des pommes de terre, des peaux et de copra, auxquels il est à espérer que l'on pourra bientôt ajouter le coton, les fibres. les arachides et autres produits.

Au point de vue de la navigation, M[r] Hobley dit que la position du commerce maritime anglais ne peut être considérée comme satisfaisante. Le trafic des passagers augmente considérablement le long de la côte mais il est presque entièrement entre les mains des Allemands et des Autrichiens. Le Lloyd autrichien a organisé un service vers le sud de l'Afrique et on peut dire que c'est actuellement la ligne préférée. Elle reçoit du gouvernement autrichien un subside de 4,000 £. par voyage. La ligne allemande de l'Afrique orientale reçoit un subside de 85,000 £ par an. A présent, on peut envoyer des marchandises d'Angleterre vers l'est de l'Afrique moins cher *via* Hambourg que directement de Londres. Les industriels allemands n'ont pas seulement l'avantage de frêts et de droits de dock moins élevés pour les marchandises expédiés par bateaux allemands, mais ils jouissent encore d'un rabais sur les produits qu'ils envoient par chemin de fer du sud de l'Allemagne vers les ports d'embarquement. Les navires de la *Britisch India Steam navigation Company* — les seuls navires de marchandises qui visitent le protectorat — ont pendant un certain temps suivi la route du Cap, ce qui allongeait leur voyage et diminuait considérablement leur utilité comme moyen de communication entre la colonie et l'Angleterre. Le résultat de cette situation a été qu'en 1903, la ligne anglaise et la ligne allemande se sont partagé le trafic par moitié. La première, bien que directe, n'a qu'un service mensuel, tandis que l'autre a un service bi-mensuel et accorde, en outre, des réductions à ceux qui lui confient leurs expéditions. Depuis le commencement de 1904, les navires de la British India ont adopté la route du Cap. Dès ce moment, la lutte n'était plus égale, et la majorité des transports s'est

irigée vers les bateaux allemands. Il serait fort désirable
ue l'on mette à exécution le projet d'établir une ligne subidiée, rapide et directe, entre l'Angleterre et la colonie.

Afrique occidentale allemande. — Mines de cuivre. —
l résulte des nouvelles reçues récemment qu'une société anglo-allemande vient de se constituer pour l'exploitation des mines de cuivre à Gorob, dans l'Afrique occidentale allemande. Ces mines se trouvent situées dans le domaine de la Société coloniale allemande. Le droit de les exploiter a été concédé par celle-ci, pour le terme de plusieurs années, moyennant le paiement d'une redevance. Les mines, qui s'étendent à 60 kilomètres environ de la côte, à l'est du port de Walfisch, sont considérées comme fort riches. On croit que les filons de cuivre s'étendent vers le nord jusqu'au Schwakop. On n'a, jusqu'à présent, étudié les mines que superficiellement. Le minerai qu'on y a découvert est très riche. Les experts en estiment la valeur à plusieurs millions de marcs. L'exploitation rencontrera cependant des difficultés, car il n'y a dans le voisinage ni eau ni bois. Il faudra aussi construire un chemin de fer des mines jusqu'à la station la plus proche de la ligne Schwakopmund-Windhoek. Il est probable que Schwakopmund sera choisi comme port de sortie pour le minerai des mines de Gorob. Il ne pourra être question de Walfischba parce que entre celle-ci et les mines, s'étend une région sablonneuse où il serait fort malaisé d'établirun chemin de fer pour l'exportation du cuivre et pour l'amènement d'eau.

La colonie possède encore des dépôts de cuivre à Otavi, à Otjozonjate et à Gorob, qui pourront être bientôt exploités. On peut donc espérer que l'exploitation minière sur une vaste échelle ainsi que les cultures et l'élevage du bétail qu'elle favorisera nécessairement, permettront à la colonie de dédommager les Allemands des grands sacrifices qu'ils ont faits pour elle.

Amérique

Amérique du Sud. Chutes de l'Yguassu. — On a découvert récemment dans l'Amérique du Sud, des chutes qui, s'il faut en croire M. Horaccio Anasagasti, commissaire de la République Argentine, dépasseraient en grandeur et en beauté celles du Niagara et du Zambèze. Il s'agit des chutes de

l'Yguassu, dont il a été question au Congrès de Géographie de St-Louis. Si elles n'ont pas été connues plus tôt, c'est à cause de leur difficultés d'accès. Elles se trouvent dans une forêt impraticable, à environ 1500 kilomètres de la ville la plus proche, et cette distance doit être parcourue en bateau. Voici ce qu'a déclaré, à ce sujet, M. H. Anasagasti au congrès de St-Louis :

« Je puis assurer, pour l'avoir vu, que les chutes de l'Yguassu présentent un coup d'œil admirable. Je les ai mesurées. J'ai aussi visité et étudié les chutes du Niagara et du Zambèze, et je puis certifier que celles de l'Yguassu sont les plus grandes du monde et qu'elles éclipsent toutes les autres. Je m'attends à ce que mon assertion soit mise en doute, mais je suis convaincu qu'il ne s'écoulera pas un an avant que ces chutes soient reconnues comme étant la plus grande merveille de la nature. L'Yguassu constitue sur les 100 derniers kilomètres de son cours, la frontière entre le Brésil et la République Argentine. Il serpente à travers un pays montagneux et rempli de gorges. A environ 18 kilomètres avant de se jeter dans le Parana, il coule extrêmement vite, et tourne vers la droite ; c'est à cet endroit que se trouvent les chutes. Le gouffre dans lequel la rivière se précipite a 210 pieds de profondeur ; celui du Niagara n'en a que 167. La largeur des chutes de l'Yguassu est de 13.123 pieds, elle représente donc 2 1/2 fois celle du Niagara. On évalue à 100,000,000 de tonnes, la quantité d'eau qui passe. par heure, par les chutes du Niagara. Le volume d'eau de l'Yguassu est, pendant le même temps, de 140.000.000 de tonnes. Les chutes de l'Yguassu sont à toute époque de l'année, les plus considérables du monde. C'est toutefois pendant la saison des pluies, qu'elles offrent le spectacle le plus impressionnant. A cette époque, la rivière monte, en amont des chutes, de 6 à 10 pieds et s'étend sur une largeur de 30.000 pieds. Les îles qui parsèment son lit sont alors submergées et les chutes acquièrent une grandeur indescriptible.

Groenland. Importation de rennes domestiqués. — On s'occupe sérieusement au Danemark de l'importation de rennes domestiqués au Groenland. On pense que l'on pourra fournir de cette manière aux habitants des régions polaires, un excellent moyen pour s'aider dans la lutte pour l'existence

Les Groenlandais sont un peuple de chasseurs et de pêcheurs émérites. Leur principale industrie est la chasse aux phoques. Celle-ci est malheureusement très incertaine, et, comme les Groenlandais ne sont pas des gens extrêmement prévoyants. ils sont souvent exposés à une grande misère, quand la chasse est mauvaise. Il faut encore tenir compte de la concurrence que leur font les Américains et les Européens qui se livrent de plus en plus à l'exploitation rationnelle des pêcheries du Groenland, et contre lesquels les habitants du pays, armés d'instruments primitifs, ne peuvent songer à lutter. La situation des Groenlandais est rendue plus précaire encore par le fait que le nombre des rennes sauvages est presque réduit à zéro. Vers le milieu du siècle dernier, les Groenlandais abattaient encore 25,000 rennes; à présent, cette chasse n'a plus aucune importance. On a donc émis l'idée d'introduire des rennes domestiqués au Groenland, et de transformer insensiblement les habitants en éleveurs de rennes. Cette industrie leur permettrait de se créer une source de subsistance suffisante. C'est le cas des nomades du nord de l'Europe et de l'Asie, auxquels ces animaux fournissent tout ce qui est nécessaire à l'existence. Il est vrai que dans le nord de la Suède, le nombre des Lapons nomades diminue rapidement, mais la cause s'en trouve dans les progrès de la colonisation qui prive les nomades des étendues qui leur sont indispensables. L'expérience d'acclimatation des rennes dans l'Alaska, commencée il y a douze ans, a rencontré un succès complet. Les habitants de cette région se trouvaient dans la même situation que les Groenlandais de nos jours. Le gouvernement américain envoya, en 1892, 1.000 rennes de Laponie dans l'Alaska et engagea en même temps des Lapons pour initier les indigènes à l'élevage des rennes. Ces animaux se sont multipliés rapidement et ont rendu les plus grands services a la population. Les Américains eux-mêmes en font usage. Ils les emploient au service des postes et des transports. Ils constituent en effet d'excellents animaux de trait. Une couple de rennes peut traîner une charge de 400 kilogr. environ et parcourir une soixantaine de kilomètres par jour. C'est grâce à ces animaux qu'une expédition a réussi à sauver, il y a quelques années, l'équipage de huit baleiniers, qui se trouvait emprisonné dans les glaces près du cap Barrow.

Les rennes offrent plus d'avantages dans les régions

polaires que les chiens. On doit, en général, emporter la nourriture nécessaire à ceux-ci, tandis que les rennes trouvent eux-mêmes, en creusant la neige avec leurs sabots, la mousse dont ils se repaissent. Le Groenland présente des conditions au moins aussi favorables à l'élève des rennes que l'Alaska. Le principal élément de leur nourriture, la mousse, s'y rencontre en abondance. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on établisse des troupeaux de rennes tout le long de la partie de la côte du Groenland qui est libre de glaces : ils fourniront aux habitants du lait frais, ce que ceux-ci ne connaissent pas encore. La femelle du renne donne 1/4 à 1/2 litre de lait par jour, mais ce produit est si épais qu'on peut le délayer dans une quantité d'eau quatre fois supérieure. Comme les Groenlandais sont des buveurs de café passionnés, ils auront ainsi à leur disposition un accessoire tout indiqué.

L'industrie des bananes aux Barbades. — Parmi les questions intéressant vivement les coloniaux, figure au premier plan celle de la banane, qui est de plus en plus consommée en Europe. Le fait que de nombreux chargement des bananes sont arrivés en Angleterre de la Jamaïque et de Costa-Rica a attiré l'attention de bien des commerçants sur la possibilité d'introduire cette industrie dans beaucoup d'autres régions coloniales.

Il n'est pas sans intérêt pensons-nous de faire ressortir ici. comme l'a fait un journal anglais « Manuel of the Society of Arts », l'extension qu'a prise cette industrie aux Barbades qui exportent déjà une belle qualité de ce fruit. Il y a quelques années, le principal produit de cette île était le sucre, mais la culture de la canne fut pendant quelques années peu rénumératrice et l'on chercha une culture plus riche. En 1902 on essaya l'exportation de patates douces, mais, malgré les soins que l'on apporta dans cette exportation, et les efforts que l'on fit pour faire apprécier ce nouveau légume par le public, on ne parvint pas à le faire goûter ; en même temps que cet envoi de patates, on avait mis sur le bateau quelques régimes de bananes, qui furent reconnues de première qualité, mais arrivèrent en mauvais état, par suite des conditions défectueuses d'emballage. De nouveaux essais furent tentés et amenèrent sur le marché de Londres des bananes en

parfait état Les chargements furent alors augmentés, mais les résultats ne furent pas favorables, car autre chose est de pouvoir transporter dans de bonnes conditions une petite quantité de bananes ou un fort chargement qui doit être laissé dans les cales, dont la température élevée amène rapidement la pourriture des fruits. Aussi ces chargements arrivèrent-ils avec 90 p. cent. de déchet. On installa alors une ventilation spéciale à bord des navires et actuellement le déchet est de 1 p. c. et c'est encore généralement le résultat de l'inexpérience dans le chargement.

L'industrie de la banane à la Jamaïque n'est pas destinée à concurrencer celle des Barbades, la banane de la Jamaïque est une grande variété dénommée « gros Miche », elle est produite par des plantes de 14 à 15 pieds de haut et peut-être maniée sans trop de soins. La banane des Barbades est de même variété que celle cultivée aux Canaries et à Madère, c'est-à-dire une variété naine, dite « banane de Chine » ; cette plante ne dépasse pas 10 à 12 pieds de haut et les régimes se développent vigoureusement et donnent un fruit de belle grandeur ; la saveur du fruit des Barbades est supérieure à celle des bananes des Canaries et de Madère, ce qui est dû probablement à la richesse du sol des Barbades. La propagation de la plante se fait par des rejets, mis en terre à une distance de dix pieds. On doit leur donner une bonne dose d'engrais si l'on veut obtenir de beaux régimes et la plante exige aussi une assez forte quantité d'eau. Pendant la jeunesse les régimes sont dressés, mais lors de la maturité, le poids des bananes fait recourber le pédoncule commun.

Le régime de bananes est prêt à être coupé environ 7 mois après la plantation ; l'expérience seule peut apprendre le moment exact de la récolte. La banane de la Jamaïque peut être expédiée sans emballage et arriver à Londres en bon état, mais la banane de Barbados ne peut arriver en parfait état que si elle a été bien emballée. L'emballage est souvent fait dans la plantation, mais souvent aussi au centre de l'exportation ; la banane est toujours maniée avec soin, aussi les fruits de cette provenance arrivent-ils en Angleterre en meilleur état que les autres variétés, la plupart des régimes étant garnis de fruits qui arrivent sans la moindre tache. La méthode d'emballage est très simple, mais l'ouvrier qui est chargé de le faire doit avoir l'expérience de la chose. Le

régime est d'abord emballé dans une feuille de coton (ouate ce qui préserve le fruit des chocs et absorbe l'humidité. On l'enveloppe ensuite dans une feuille de papier mince destinée à tenir le coton en place, Le régime ainsi emballé est alors entouré de feuilles de bananier sèches qui portent le nom de « trash ». On place les régimes dans une caisse à claire-voie qui est clouée et sur laquelle on marque les renseignements relatifs à la grandeur des régimes, au nombre de fruits et la marque de l'expéditeur.

Dans les Canaries, le fruit est généralement expédié par des marchands, mais aux Barbades les expéditions sont faites par le chef du Département de l'agriculture, M. J. R. Bovell, chacun des propriétaires ayant une marque spéciale pour empêcher la confusion dans les envois. Tout le chargement est envoyé à une seule firme qui remet directement les bananes aux détaillants, supprimant ainsi les intermédiaires. De cette façon le producteur est, peut-on dire, en rapport direct avec le consommateur ; il obtient un meilleur prix de ses fruits qu'il peut vendre à meilleur compte que ne peuvent le faire les producteurs des Canaries qui voient leurs fruits passe par de très nombreuses mains. Afin de faire connaître cett marchandise sur le marché, on lui a donné la marque com merciale « Dagger brand » qui a été déposée et qui est inscri sur toutes les caisses renfermant uniquement des frui triés.

La plus grande partie des fruits est expédiée sur Plymout et les steamers chargés de ce produit sont annoncés dè leur passage au Lizard. Le déchargement se fait avec soir et les fruits sont transportés aux magasins où chaque caiss est examinée de façon à permettre la détermination de l'éta de la maturité. Dans ces magasins il y a plusieurs compar timents qui peuvent être portés à des températures différentes ces magasins sont fort probablement les plus considérable de la région ; ils occupent une surface d'environ 1/4 d'acı La demande pour ce fruit est actuellement si considérabl qu'il est vendu très rapidement et que les environs d Plymouth consomment dans les conditions présentes presqu tout le chargement. Les importations ont augmenté forte ment, un millier de ces caisses sont arrivées dans ces dernier temps par un des steamers de service ; tous les régimes sor arrivés en splendide état ce qui est dû naturellement e

grande partie au bon emballage, mais aussi à ce que Barbados est la plus rapprochée de l'Angleterre des Indes Occidentales.

Cette industrie nouvelle est certainement le résultat des efforts de Sir Daniel Morris et des autres chefs du Département de l'Agriculture, mais ces efforts n'auraient pas été couronnés de succès si la « Royal Mail Steampacket C° » ne les avait aidés en modifiant la type des bateaux et en faisant les premières expériences gratis, Il est à remarquer encore que pendant tout le trajet les officiers, qui ont pris à cœur l'intérêt de cette industrie, surveillent la température toutes les 6 heures pendant le voyage, la maintenant au même degré,

E. D. W.

Asie

Perse. Vie de harem. — Il paraît que, parmi les excentricités auxquelles se livrent les Américaines, il y en a une qui consiste à s'enrôler librement dans les harems. Il faut penser, à en croire les communications faites par l'une d'elles à une revue des États-Unis, qu'elles s'en trouvent fort bien. Nous ne savons jusqu'à quel point on peut ajouter foi au riant tableau que notre héroïne fait de son existence. Nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons publié sur le même sujet dans notre numéro du mois de décembre dernier (1). Pour le surplus, nous engageons celles de nos compatriotes qui se sentiraient disposées à prêter une oreille complaisante au récit qu'on va lire, à prendre de très sérieuses informations avant de se décider.

L'Américaine en question est actuellement princesse Masrullah-Khan. Elle est née à Boston et s'appelait miss Mary Diston. A l'âge de dix-huit ans, elle épousa un missionnaire méthodiste, du nom de Perkins. Celui-ci l'emmena en Perse, mais y mourut six mois après son arrivée, Sa veuve, résolue de transférer sa dépouille aux États-Unis, présenta au gouvernement une requête à cet effet. Un fonctionnaire, qui se rendit à la mortuaire à cette occasion, s'éprit follement de la jolie veuve et ne tarda pas à obtenir sa main. Mais lui aussi tré-

(1) V. bulletin, 1904, p. 835.

passa après quelques semaines de bonheur. C'est alors que le prince Masrullah-Khan, qui avait entendu vanter la beauté de la dame, s'intéressa à elle, et bientôt celle-ci put célébrer ses troisièmes noces. Aujourd'hui, l'habitante de Boston est, à ce qu'il parait, une des personnalités les plus importantes des cercles aristocratiques persans. Elle se trouve à la tête du harem de son mari, et est si enchantée de son sort qu'elle confie ce qui suit à ses compatriotes :

« Je puis assurer à mes sœurs d'Amérique qu'il n'est pas de plus grand bonheur que de vivre dans le harem d'un Oriental riche et bien élevé. La vie passe au harem comme un rêve doux et paisible au sein d'un jardin de roses. Chaque habitante a ses servantes, et l'on n'a pas à se tracasser à leur sujet. Une foule d'esclaves se tiennent à notre portée, prêtes à obéir au moindre de nos signes. Elles ne peuvent quitter notre service et, à la moindre négligence, il nous suffit de donner un ordre et on les décapite ou les fustige. La générosité de l'Oriental et particulièrement de l'époux persan à l'égard de la femme qu'il aime, ne connaît pas de bornes. Il lui offrira d'inestimables colliers de perles, des rubis, des diamants, des bijoux de tout genre, des vêtements d'une richesse incomparable, garnis de broderies, d'or et d'argent ornés de pierres précieuses et tels que des millionnaires des Etats-Unis ne s'en pourraient procurer à aucun prix.

« Au harem, on ne connaît ni le désespoir, ni la misère ni les luttes que l'on rencontre si fréquemment dans les pays de culture occidentale. L'époux est inaltérablement bienveillant envers ses femmes et ses enfants. Il aime à jouer avec eux et leur fait volontiers des présents. Il ne se casse pas la tête à songer aux affaires et ne boit pas. Il ne reste pas au club jusqu'à des heures avancées. Il a le droit de divorcer, mais en fait rarement usage. Le seul devoir de la femme persane et l'obéissance absolue vis-à-vis de son mari. Ceci est fort difficile à accepter pour une Américaine mais dès qu'elle s'y est faite, elle en éprouve le plus grand bonheur. »

Notre héroïne termine cette charmante description par l'invitation suivante : « Je suis sûre que, parmi les Persans les plus recommandables, tant nobles qu'autres, il y en a beaucoup qui seraient fort heureux de prendre des Américaines pour femmes. Je considère simplement comme mon

devoir de leur dépeindre la vie de harem telle qu'elle est ».

Telle est l'opinion de la princesse Nasrulla Khan, née Diston. on pourrait en citer d'autres *qui sont loin* de se réjouir, comme elle, de l'existence au harem. Tel est le cas de Mariet Baddington, une Anglaise, qui a vécu au harem d'un prince persan, cousin du Shah. Elle réussit à s'échapper de ce paradis qu'elle n'hésite pas à qualifier d'enfer. Il y en a, par contre, qui se trouvent aussi heureuses de leur sort que l'ancienne miss Diston. Une Américaine, miss Murray, a suivi le directeur de la section turque à l'Exposition de Paris, à Constantinople, où elle a épousé un jeune turc de distinction. Elle vit actuellement dans un harem, où elle mène apparemment, couverte de vêtements de soie et de bijoux, une vie fort agréable. Une troisième Américaine, miss Grace Wilkins, de New-York, a épousé le turc Hasiz-Ussein. Son mari est intelligent et possède deux autres femmes. Comme elle est la plus jeune, elle a l'espoir de rester la favorite, à moins que Hasiz, ramené aux Etats-Unis par son commerce de tapis, n'y fasse la connaissance d'une Américaine plus jeune encore....

Chine. Légende relative au mariage. — On sait que, dans les mariages chinois, les cordons rouges jouent un grand rôle. Les intermédiaires, sans lesquels il ne se fait pas un mariage dans l'Empire du Milieu, portent toujours sur eux des cartes. sur lesquelles sont tracés les huit signes relatifs à la naissance, à la fortune et à la destinée de leurs clients. Aux extrémités de ces cartes sont attachés des rubans de soie rouge. Quand les fiançailles ont lieu. on lie ensemble plusieurs de ces rubans. Cela signifie que les choses se sont passées régulièrement et que la cérémonie est définitive.

Une antique légende, qui remonte à l'époque de la dynastie des Thang, nous apprend comment cette coutume est née. Un soir que l'Empereur séjournait dans une ville des provinces du sud, il rencontra. dans les jardins du palais. un homme qui lisait dans un livre à la clarté de la lune. L'inconnu lui dit : « Ce livre est le registre des fiançailles pour toutes les contrées de la terre, et, dans ma poche, j'ai des rubans rouges à l'aide desquels je lie ensemble les pieds des hommes et des femmes qui sont destinés à devenir conjoints. Dès que les rubans sont noués, le destin est arrêté ;

rien ne peut prévaloir contre lui : ni animosités de famill
ni différence de nationalité, ni dissimilitude de religion
L'épouse que le sort te réserve est l'enfant de la vieill
femme, qui vend des oignons sur les marches du pont

Quand l'Empereur eut entendu ces mots il fit venir cett
femme mais l'enfant qu'elle tenait à la main était d'un
laideur si repoussante que, dans son désespoir, il ordonn
aussitôt de les mettre tous les deux à mort. Longtemp
après, l'Empereur épousa la fille d'un prince puissant. C'étai
une belle dame, qui portait sur le front, une fleur artifi
cielle. L'Empereur s'informa de l'origine de cette mode. e
la dame répondit : « Je ne suis pas la fille du prince, mais cell
de son frère. Mon père mourut quand je n'étais encore qu'u
petit enfant, et je restai sous la garde de ma vieille nou
rice, qui vendait des fruits dans la ville. Un jour, un homm
brutal nous attaqua. Il tua ma mère nourricière et me bles
si cruellement que je restai étendue comme morte sur
sol. J'en ai conservé jusqu'aujourd'hui une horrible cicatri
au front. Voilà pourquoi je porte cette fleur. » L'Empere
reconnut alors l'immuabilité du destin, et, depuis lors, l
déclarations de mariage sont ornées de rubans de so
rouge en Chine.

L'âme japonaise. — M. Y. Okakusa, de l'Université imp
riale de Tokio, a donné récemment à l'Ecole d'Econom
politique de Londres, trois conférences sur l'âme japonais
Les Japonais, a-t-il dit au cours de sa première causeri
sont un peuple dont le développement diffère de celui
toutes les races occidentales, et qui se trouve gouverné, depu
un temps immémorial, par les descendants de la déesse Solei
Le système secret du Japon est basé sur la piété filiale, q
est le résultat du culte des ancêtres. Différents systèm
religieux ont contribué à former le culte national. Le co
fucianisme, le taotisme et le bouddhisme ont été confond
pendant des siècles dans l'esprit des japonais et a fini p
constituer le Japon. La plus grande difficulté que rencontre
les occidentaux, lorsqu'ils veulent se rendre compte du Japo
se trouve dans la constitution de la famille, qui est, po
eux, une chose de complexion nouvelle.

Au point de vue ethnologique, il est difficile de classer l
Japonais. Il y a, au Japon, deux races distinctes, l'une, abo

gène les Ainos, que l'on ne rencontre que dans le Yezo, et qui ont presque disparu, de nos jours, l'autre les Yamato, la race conquérante, qui s'établit au Japon, il y a plus de 2000 ans. Parmi les Yamato ou Japonais proprement dits, on distingue deux familles. L'une est bien et délicatement bâtie, tandis que l'autre, plus robuste, a le visage large, le nez plat et les yeux horizontaux. Les représentants de la première se rencontrent parmi les classes élevées de la partie méridionale du Japon qui constituent le type dominant dans le nord du pays. Ces distinctions de type sont particulièrement prononcées parmi les femmes. On attribue ces différences à deux flots d'émigration successifs, venus de la Mongolie.

La mythologie du Japon, qui relate l'origine céleste des ancêtres du premier empereur de ce pays, a été influencée par les mythes qui dominent en Chine et dans l'Inde. Il est dit, dans cette mythologie, que la grande mère-déesse mourut en donnant le jour au dieu du Feu ; que son époux descendit ensuite vers le royaume des ténèbres pour la retrouver, mais qu'il ne put la délivrer parce qu'il rompit sa promesse de ne pas lever le regard vers elle. A son retour, il fit ses ablutions pour se purifier du contact de l'Enfer. De l'eau avec laquelle il se lava les yeux, naquirent la déesse Soleil et la déesse Lune. La première envoya son fils sur la Terre pour gouverner le Japon. L'arrière petit-fils de cette divinité fut l'empereur Jimmu, le fondateur de la dynastie qui règne sur le Japon depuis 2500 ans. L'empereur actuel est le 121e anneau de cette chaîne ininterrompue. C'est ce qui explique la vénération des Japonais à l'égard de leurs empereurs.

Le culte des ancêtres a été la première forme religieuse au Japon. Le culte national a été le résultat de la tradition en vertu de laquelle toutes les familles se sont réunies autour de la plus illustre d'entre elles, celle du chef. La nation entière est unie par les liens d'une croyance et d'une pensée communes. Il y a une grande différence entre le culte chinois du fatalisme et le culte du Japon, si on les compare au point de vue des forces morales. Le trône a toujours été sacré. Aucune tentative n'a jamais été faite par les Shoguns, autrefois tout-puissants, pour l'occuper. Ils savaient combien il aurait été dangereux de toucher au grand principe sur lequel l'esprit religieux de la nation était concentré.

Les affinités de la langue japonaise sont assez obscures.

Elle fait partie du groupe des langues parlées par la race mongole, mais elle n'a pas de connexité fondamentale avec la langue monosyllabique de la Chine. Les Japonais n'ont, en général, pas beaucoup de dispositions pour la haute métaphysique. Ils ne sont pas une race à produire un Schopenhauer. Ils sont belliqueux et ils ont toujours eu la simplicité du soldat et les sentiments libres de l'homme d'action. Ils ont traduit les principes fondamentaux du confucianisme en principes d'action et en maximes d'application immédiate. Jusque tout récemment, ils avaient tiré leurs idées philosophiques de la Chine et de l'Inde ; à présent, ils tournent leurs yeux vers l'Europe et l'Amérique. L'un de ces jours, ils auront une philosophie basée sur l'usage des automobiles et des téléphones et appliquée à la vie journalière. Les Japonais n'ont pas produit de penseurs originaux. Ils sont le peuple de l'actuel et du tangible, de la lumière et de la netteté. La tendance de l'esprit japonais est vers la décision et l'action.

Au cours de sa deuxième conférence, M. Okakusa s'est occupé des doctrines religieuses qui ont contribué à former l'esprit japonais. Le confucianisme a été introduit dans la maison impériale, sous le règne du 15e empereur, en l'an 284 avant notre ère. Longtemps avant cette date, l'influence du Céleste Empire s'était fait sentir parmi le peuple du Japon, grâce aux nombreux émigrants chinois. Le confucianisme pur et simple n'est rien d'autre qu'un recueil d'idées morales considérées dans leur application à la vie journalière. Le grand philosophe n'a jamais permis qu'on le considérât comme le propagateur d'idées religieuses ou métaphysiques. Le rayonnement abstrait n'avait guère d'attrait pour Confucius. Le respect filial était la marque caractéristique de son enseignement, et, par ce fait, il était éminemment conforme au tempérament japonais. Ce n'est cependant qu'après que le Bouddhisme eut été importé de Corée, en l'an 552 avant notre ère, que le confucianisme s'enracina profondément au Japon. Il peut paraître paradoxal, mais il n'en est pas moins vrai, que c'est grâce à l'influence du Bouddhisme que l'enseignement du sage chinois devint le facteur dominant de la société japonaise. L'évangile de Bouddha n'était accessible que dans les traductions chinoises et l'étude de celle-ci exigeait une connaissance préalable de la langue écrite de l'Empire

du Milieu, dont la littérature était saturée de l'enseignement de Confucius.

Les ancêtres guerriers du Japon moderne n'avaient pas de littérature en ce temps-là. Ils ne possédaient que des légendes. et le système perfectionné des Chinois fit une grande impression sur leurs esprits neufs. Le Bouddhisme ne trouva rien qui fût contraire à sa propre doctrine dans l'enseignement de Confucius, qui contenait, sous une forme légèrement modifiée, les cinq commandements de Bouddha. La première effervescence de la civilisation japonaise eut lieu au Xme siècle de notre ère. A cette époque le livre de la piété filiale était dans toutes les mains.

Le Taoisme ou plus exactement le Laoisme, fut formulé en l'an 604 de notre ère. Laotze était tout l'opposé de Confucius. Il enseignait que le salut de l'humanité résidait dans l'abandon de tout ce qui est artificiel et dans le retour à la nature, dans le sacrifice de la volonté individuelle et la suppression du moi. « Renoncez, disait-il, à la prétendue sainteté et à la prétendue sagesse ; renoncez à la prétendue pitié et à la justice ; et le peuple retournera à la dévotion et à l'amour filial ». Cette doctrine n'a plus rien de commun avec le taoisme que l'on rencontre de nos jours chez les Chinois, et dans lequel on a donné aux expressions métaphoriques du maître, une signification que celui-ci n'a jamais voulu leur donner.

La ressemblance entre le Laoisme pur et les formes les plus élevées du Bouddhisme était frappante. Le Japon avait adopté à la fois la forme la plus élevée et la forme la plus vulgaire du Bouddhisme : la forme philosophique appartenant aux classes supérieures, tandis que le peuple s'appropriait l'autre. Ces doctrines furent enseignées par une foule de sectes, parmi lesquelles, la secte *Zen* a exercé le plus d'influence sur l'esprit japonais. *Zen* signifie abstraction, ce qui était un des moyens d'atteindre au Nirvana. Comment se fait-il qu'un système qui recommandait la pure contemplation ait pu prendre si profondément racine au Japon, dont la caractéristique est la promptitude dans l'action ? A l'époque où le Japon était déchiré par des guerres intestines. il était nécessaire d'avoir une religion qui enseignât à chacun, homme ou femme, à passer en souriant de l'éclat de la vie à l'horreur de la mort, et à faire face au sort le plus dur avec un courage stoïque.

Au commencement du XVII• siècle, le Japon sortit en: de la période des agitations intérieures, et, à cette époqu l'école contemplative avait eu suffisamment d'occasions d'a firmer ses mérites.

La seule invasion extérieure dont le Japon ait jamais é menacé est celle de Khublaï Khan. Celui-ci réunit ur grande flotte en vue de tenter la conquête des îles jap naises. Mais quand les préparatifs furent achevés, il s'éle un formidable typhon, que les Japonais connaissent sous nom de « tempête divine » et qui détruisit la flotte c l'envahisseur.

Ce qui a fait le succès du Bouddhisme au Japon, ce n'e pas la promesse du Nirvana, mais sa vertu de fortifier cœur et de rendre l'homme capable de se soumettre instai tanément à toute épreuve. Il possédait encore un aut: charme pour le moyen-âge illettré, car il négligeait con plètement la connaissance des livres. Tous les traits c caractère japonais actuel sont le résultat de l'influenc directe ou indirecte de la doctrine bouddhiste, telle qu'el est enseignée par les prêtres *Zen*. Sous l'influence de cet secte, l'amour de la nature et le sentiment de la pure prirent un nouvel essor chez les Japonais et ils manife teront, dans leur art, une aversion marquée pour tout qui est exagéré dans la couleur ou dans la forme, et u grande prédilection pour la simplicité sous laquelle se cache de profondes significations.

Dans sa troisième conférence, M. Okakusa s'est princi| lement attaché au côté religieux de la civilisation Japonai *Shinto* ou le sentier des dieux, était, comme nous l'appre le conférencier, le nom sous lequel on distinguait le cu national du Bouddhisme et des autres formes de croyai populaire. Le Shintoisme se composait, au début, de quelq rites simples, qui n'avaient ni la profondeur, ni le forı lisme subtil du Bouddhisme. Il fut ensuite éclipsé, pend onze siècles, par la religion rivale, mais sans jamais av été réellement supplanté par cette dernière. La relig japonaise resta, sous des formes différentes, un véritable *Shi*

Le *Shintoïsme* suppose que les âmes des morts mènent delà de la mort, la même vie que sur terre, et, aujourd' encore, les Japonais ne voient pas pourquoi les morts seraient pas considérés comme des membres de la fami

Le Bouddhisme est resté depuis son introduction au Japon, au sixième siècle de notre ère, la religion des ténèbres et de la mort lugubre. Le Shinioisme, au contraire, était la culte de la lumière et de la vie dans la mort. La coutume de déifier les ancêtres n'a pas disparu même à l'époque des ballons dirigeables et des sous-marins. Les temples élevés à la mémoire des héros disparus servent à transmettre le souvenir de leurs actions aux générations futures. A côté de ces temples, les enfants japonais se livrent à leurs ébats depuis des dizaines de siècles. Le caractère grave du Bouddhisme n'a jamais été en communauté avec le tempérament enjoué des Japonais. Jusqu'au moment où il se trouve face à face avec la mort, le Japonais ne se soucie pas d'être religieux dans le sens ordinaire de ce mot. La prétendue mort n'est pour lui qu'une vie nouvelle passée dans une région supranaturelle.

Quand un père de famille se met en voyage, un coin de sa chambre est réservé à sa mémoire et considéré comme sacré, et on lui adresse des offrandes rituelles. Parmi les familles qui ont un des leurs sur le théâtre de la guerre, il n'y en a pas une où la mère, la femme ou la sœur ne pratique le rituel en l'honneur de l'absent. Et si l'absent vient à mourir, l'attitude des parents ne se modifie pas. Le défunt est considéré comme étant présent, et des offrandes journalières lui sont adressées. Dans le tempérament agnotique des Japonais, une place est toujours réservée à ce sentiment. Si l'on demandait à un Japonais s'il croit en Dieu dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire comme une divinité régnant sur l'univers, il répondrait sans hésiter : non.

L'instruction donnée à l'école est dégagée de tout enseignement de doctrine. Les Japonais ne comprennent pas pourquoi la morale serait basée sur l'enseignement d'une doctrine déterminée. Les Japonais croient que l'on peut être sincère et courageux sans l'aide d'un dieu ou d'une religion. La forme inférieure du Bouddhisme a toujours été regardée comme un simple appui pour les faibles. La loyauté, la piété filiale et l'honnêteté ont été les seuls dieux vers lesquels les Japonais ont levé les yeux.

Le code des guerriers a formulé les principes de *Bushido*, c'est-à-dire du « sentier de Samurai ». Devenir un Samurai, est la plus haute ambition des Japonais. Cette expression

comprend tout ce que l'on entend par le mot *gentleman*, considéré dans la meilleure acception du terme, en y impliquant quelque chose des qualités du soldat. Autrefois, on n'attachait pas beaucoup de prix à la lecture des livres: toutefois, dans le cours du temps, la littérature et la musique ont atténué les lignes trop brusques du caractère Samurai. Le trait essentiel du *Bushido* reste toujours le sentiment incompressible de l'honneur. Le Samurai est si soucieux de son honneur qu'il préfère une mort instantanée à une tache à sa réputation. La pratique de *Harra Kirri* est la conséquence de ce sentiment si impressionnable. *Harra*, qui veut dire ventre, est considéré comme le siège des idées. L'acte de s'ouvrir le ventre est la démonstration symbolique de ce que le Samurai ne nourrit aucune idée indigne de lui. Sans cet esprit *Bushido* qui a permis au Japon de tout braver, ce pays n'aurait pas pu réaliser les énormes progrès qu'il a effectués pendant les quarante dernières années. C'est ce même esprit qui continuera à pousser le Japon dans la voie du bien, du vrai et du beau.

Certaines gens ont attribué au Christianisme, tout le mérite du succès que les armes japonaises ont remporté dans la guerre actuelle. Si, par cet enseignement religieux, on entend le message de vérité et d'amour que le Japon a connu sous les formes antérieures du Bushido et du Confucianisme, M. Okakura se rallie à cette opinion. Mais il ne pourrait admettre que le Japon doive au Christianisme une croyance fixe. Le Christianisme occupe au Japon une situation fausse, entre le culte des ancêtres et le monisme scientifique. Les Catholiques Romains se sont autrefois rendus coupables de graves outrages à l'égard de la foi simple des Japonais et ils avaient par là attiré un grand discrédit sur le Christianisme. Depuis que la prohibition dont cette religion était frappée a été levée. certains missionnaires se sont montrés trop préoccupés « du plat dans lequel leur religion devait être servi » La substance de l'évangile chrétien a trop souvent été traduite en expressions de pur formalisme. S'il en avait été autrement, le Christianisme aurait aidé davantage les Japonais dans leur marche vers l'émancipation.

Le cerisier en fleurs est l'emblême de l'esprit national, dit M. Okakura, en parlant de l'influence du milieu physique sur le tempérament. les coutumes et la poésie des

Japonais. En passant à la description d'un thé japonais, il a fait remarquer que la manière dont les Européens disposent leurs salons de réception est incompatible avec les idées japonaises. Il s'est souvent senti plus à l'aise dans un musée ou un bazar que dans un salon occidental. Les Européens s'y connaissent pour faire étalage, mais non pour dissimuler aux regards, et l'exposition n'est après tout qu'une pauvre manière de faire montre. Le goût japonais est caractérisé par l'aversion pour tout ce qui est criard et par l'amour du symbolisme et de la beauté des lignes. Les artistes du Japon cherchent plutôt à suggérer qu'à exprimer. On a reproché aux Japonais d'être précoces, de manquer de sens pratique et d'être inconstants. Ces reproches sont basés sur des phénomènes produits par une période de transition. Si les Japonais ont toujours beaucoup emprunté à leurs voisins, c'est parce que ceux-ci avaient une forte avance sur eux dans l'arène de la civilisation S'ils se sont montrés grands dans de petites choses, et petits dans de grandes choses, la cause en est imputable à la situation financière du pays, et non au caractère impersonnel de la culture nationale.

Chine. Réorganisation de la marine. — On annonce de Pékin que la flotte chinoise va être réorganisée sous les auspices du Japon. Le promoteur de l'entreprise est le prince Pulun. qui a représenté la Chine à l'Exposition de St-Louis. Des fonctionnaires supérieurs y ont collaboré, et la question financière est réglée. Le prince étudie actuellement les détails du projet avec les membres de la commission chargée de la réorganisation de l'armée.

Les lignes principales du plan de réorganisation de la marine sont les suivantes : Création d'un ministère de la marine dont l'organisation, la terminologie, etc., seraient conformes à celles des institutions japonaises. Un fonctionnaire se rendra au Japon en mission spéciale et sera chargé d'y faire les études nécessaires et d'y engager un officier supérieur de la marine japonaise en qualité de conseiller. Le centre de l'administration sera à Tientsin. Des stations secondaires seront établies à Shanghaï. Tchifu. Nankin. l'archipel Tshusan et Tapenghai (baie de Mirski. vers laquelle l'Angleterre a fréquemment dirigé ses regards). Les stations navales de Peiyang à Tientsin et de Nanyang à Nankin sont supprimées

et se confondent dans le nouveau plan. Une école de navigation sera créée dans chaque station navale et des officiers de marine étrangers y seront chargés des cours. La nouvelle marine comprendra une division active et une division de réserve.

D'autre part, le mandarin Tuan-Fang, qui a rempli précédemment les fonctions de général gouverneur de Nankin et qui est actuellement gouverneur du Hunan, a déjà pris les devants dans la réorganisation de la flotte. Il a pris six des meilleurs élèves de l'école de navigation de Nankin et les a envoyés comme cadets à bord des vaisseaux anglais de l'escadre de l'Extrême-Orient, Leur stage durera deux ans. après quoi, ils recevront un certificat de capacité. Ils subiront ensuite un second examen devant la commission pour la réorganisation de l'armée. En cas de succès, ils seront recommandés à l'Empereur en vue d'obtenir de l'avancement. Dans le cas contraire, ils seront renvoyés à bord pour continuer leur apprentissage. L'administration provinciale paie annuellement au commandant de l'escadre anglaise, par cadet, 100 £ pour la pension, outre 65 £ pour habillement et armes, et donne 15 taels d'argent de poche à chaque élève.

Formose. Tribus sauvages. — Dans une conférence faite récemment à Shanghaï, M. Davidson, consul des Etats-Unis, qui a résidé pendant six ans à Formose et qui a écrit un livre intéressant sur cette île, a donné de curieux détails sur la situation faite aux Japonais par les tribus sauvages de l'intérieur de celle-ci. Lors de la prise de possession de l'île, les Japonais s'étaient flattés qu'ils se tireraient mieux d'affaire que les Chinois vis-à-vis des indigènes. M. Davidson, qui se montre cependant fort sympathique aux Japonais, a déclaré à ce sujet : « Je ne crois pas être injuste en disant que les nouveaux arrivés n'ont en aucune façon résolu ce problème. Sous le régime chinois, la guerre contre les tribus rebelles de l'intérieur n'a jamais été suspendue, et, chaque année, elle a coûté un grand nombre de têtes. Les Japonais ont essayé de mettre fin à cette situation en recourant à diverses méthodes, mais sans succès, car, chaque année, les sauvages tuent plusieurs centaines d'hommes. En ce moment, les autorités militaires ne savent plus quel moyen appliquer. Dans le nord de Bornéo, les Anglais ont eu affaire à une

race dout les chefs avaient une grande influence, et qui, le jour où ils ont fait leur soumission, ont amené tous leurs sujets avec eux. A Formose, il n'y a que des chefs de village dont l'autorité est fort restreinte et qui ne commandent qu'à quelques familles. Aux Etats-Unis, les sauvages qui parcouraient les plaines ne pouvaient pas à la longue résister à nos troupes. Aux Philippines, les habitants des montagnes vivent dans des grands villages, ce qui les rend vulnérables. Les chasseurs de têtes de Formose habitent, au contraire, dans des jungles épaisses, sur la pente des montagnes. Leurs villages se composent d'une demi-douzaine de huttes misérables, qu'il ne coûte rien à rétablir, après qu'elles ont été détruites. Ils n'ont pas de chefs de tribus. Une expédition militaire peut traverser le pays d'un bout à l'autre sans apercevoir un être humain, et cependant, celui qui aurait le malheur de rester une centaine de mètres en arrière de la troupe courrait grand risque d'être surpris et décapité. Les jungles sont si épaisses et les indigènes s'y faufilent avec tant de souplesse que leur trace a entièrement disparu quand les soldats arrivent pour secourir leur camarade. On pourrait percer des routes à travers la jungle, mais les montagnes sont si roides et les précipices si profonds que les frais de leur construction feraient reculer le gouvernement. On pourrait aussi mettre le feu à la jungle, mais on détruirait alors les camphriers, qui sont une source de revenus si importante pour le gouvernement.





BIBLIOGRAPHIE

The Cultivation and Preparation of Para Rubber, par W.-J. JOHNSON. directeur de l'agriculture de la Côte d'Or. — Un vol, in 8° de XII-99 pages avec 6 illustrations hors texte. — Lendres, Crosby Lockwood and Son 1904. (Prix : sh. 7.6.)

L'ouvrage de M. Johnson est d'un grand intérêt en ce qu'il nous met au courant des essais les plus récents de culture de l'*Hevéa* hors de son pays natal. question dont il serait superflu de signaler l'importance.

L'auteur a examiné avec soin les plantations de Ceylan, où il était chargé d'une mission officielle. en vue de l'introduction de cette culture dans les territoires africains ; il a également recueilli d'excellents renseignements sur les plantations des *Straits Settlements*, Son attention s'est portée spécialement sur la récolte et la coagulation du latex, opérations pour lesquelles il propose des méthodes nouvelles. Un chapitre spécial est consacré à l'utilisation des graines de l'*Hevéa*, dont la forte teneur oléagineuse a été mise en lumière par de récentes expériences.

The Problem of the Immigrant, par James DAVENPORT WHELPLEY. Un vol de 295 pages in-8°. — Londres, Chapman and Hall, 1905. (Prix : 10,6sh).

La législation des Etats-Unis ainsi que celle des différentes nations d'Europe sur l'immigration, l'émigration, ou le

transit d'émigrants étrangers se trouvent reproduites dans ce volume, avec de judicieuses considérations sur les phénomènes sociaux qui ont motivé ces lois. C'est un travail important et d'une incontestable utilité.

Essai historique sur l'État indépendant du Congo. — *Préliminaires. Fondation de l'État indépendant du Congo* par Louis NAVEZ. — In 8° de 102 pages. — Bruxelles, Lebègue & Cie, 1905.

Le fascicule que nous avons sous les yeux ne contient que les préliminaires de l'étude historique qu'annonce le titre de l'ouvrage. On y trouve un exposé, largement présenté, des conditions économiques de la Belgique et des premières tentatives d'expansion outre-mer, suivi de l'historique de l'Association internationale africaine, jusque au moment où l'État indépendant du Congo fut définitivement fondé et reconnu. Tout ce travail est fait d'après d'excellentes sources d'informations.

Colonies and colonial Federations, par E.-J. PAYNE. Un vol. in-12 de 265 pages avec quatre cartes. — Londres, Macmillan and C°, 1904.

Les quatre chapitres qui composent cet ouvrage retracent à grands traits le tableau de l'Empire britannique, au point de vue géographique, historique, économique et politique. Il est écrit tout spécialement à l'usage du public anglais (faisant partie d'une collection intitulée *The British Citizen)*, et contient plus d'une thèse difficilement admissible pour les étrangers. Par son esprit, c'est un manuel de l'impérialisme, avec des tendances au système protectionniste.

In the Days of the Red River Rebellion, par John Mac. DOUGALL. — Un vol in-18 de 303 pages, avec illustrations par J. E. LANGKLIN et portraits. — Toronto, William Briggs, 1903.

Le récit, passablement romanesque, de M. Mac Dougall fait revivre des évènements déjà relativement anciens. (1868-1872). L'auteur, qui est un spécialiste de ce genre d'ouvrages, y relate ses aventures au milieu des tribus indigènes du Canada central, fort agitées à cet époque.

Ranching with. Lords and Commons, *or twenty years in the Range,* par John R. CRAIG. — Un vol in-18 de 293 pages illustré. — Toronto, William BRIGGS, 1903.

Dans ce livre, fait de souvenirs personnels et qui n'a pas la prétention de passer pour un ouvrage scientifique, on trou-

vera dès notions assez intéressantes sur l'industrie du bétail dans les territoires du Nord-Ouest canadien et sur la vie mouvementée des éleveurs. L'auteur s'est attaché surtout à raconter la formation et le fonctionnement de la grande compagnie d'élevage (*Oxley Ranch Co*) à laquelle il a été attaché.

L'Histoire du Canada en 200 leçons, par le Père Ph F. BOURGEOIS, de la congrégation de Ste-Croix. — Vol in-18 de 440 pages illustré. — Montréal, librairie Beauchemin, 1904.

Petite histoire du Canada, à l'usage des écoles primaires, bien faite d'ailleurs, et relatant tous les événements de quelque importance avec méthode et clarté.

How Georges Rogers Clark won the Northwest, *and ather Essays* [...] *western History*, par Reuben GOLD THWAITES. Un vol in-18 de 378 pag[es] illustré. Chicago, A. C. Mac Clurg and Co 1908.

Ce volume se compose de sept ou huit fragments distincts se rattachant tous à l'occupation, opérée à la fin du XVIII[e] e[t] au commencement du XIX[e] siècle, des territoires que l'o[n] appelait alors le Nord-Ouest et qui forment aujourd'hui le centre des Etats-Unis. C'est une page de l'histoire de l'Amérique qui ne manque ni d'importance ni d'intérêt.

Südamerikanishe Streitfragen. *Zu Ende des XIX und Beginn des XX Jahrhunderts*, par le prof. Ernest RÖTLLISBERGER. Broch. de 53 pages in-18. — Berne, Büchler und C°, 1904.

On trouvera dans cette brochure l'exposé clair et précis des différends internationaux qui divisent les états sud-américains : la question de l'Orénoque, celle de l'Oyapoc, les querelles du Chili avec ses voisins, enfin, la question de Panama. L'étude de M. le professeur Röthlisberger sera utile au public, qui n'a qu'une connaissance assez vague de ces points, assez importants, de la politique contemporaine.

The Persian Gulf and South Sea Isles, par Sir EDGARD COLLINS BOEHM, BART. — Un vol in-8° de XIII-180 pages avec 15 illustrations hors texte. — Londres, Horace Cox, 1704.

Joli volume formé des récits de deux voyages consécutifs, mais tout-à-fait distincts, d'un touriste, d'abord dans la région de l'Euphrate et du Golfe Persique, ensuite dans quelques archipels de la Polynésie. Les illustrations sont intéressantes et bien exécutées ; on y remarque avec étonnement des

scènes de cannibalisme aux îles Fidji, qui semblent prises sur nature. Faut-il en conclure que ces « *atrocités* » se passent actuellement sous le protectorat britannique, ou bien que la photographie n'est pas un moyen infaillible d'information ?

Tales from Old Fiji par Lorimer Fison. Un vol. gr. in 8° de XII, 175 pages, avec une carte et 23 illustrations hors texte. — Londres, Alexander Moring Ltd. 1904. (Prix : 7 60 sh)

Ce livre, qui s'annonce comme ayant peu de prétentions scientifiques, est formé de la collection d'une douzaine de contes recueillis par l'auteur de la bouche des indigènes des îles Fidji. Quelques notes explicatives forment un appendice. L'ouvrage n'est pas sans valeur comme recueil de documents ethnographiques. Les illustrations se composent de belles phototypies d'après les clichés du Rév. D. Brown, et de reproductions d'anciennes gravures.

A New Discovery of a vast country in América, *by Father Louis Hennepin*, réédition par Reuben Gold Thwaites. — Deux Vol. in-8° illustrés. — Chicago, A. C. Mac Clurg and C°. 1903.

Réimpression d'après la seconde édition de Londres de 1698, de la traduction anglaise d'un récit d'exploration intéressant à plusieurs titres, et notamment par la nationalité du voyageur. Les deux volumes reproduisent aussi exactement que possible les deux tomes de l'ancienne édition ; les planches et même les caractères étant scrupuleusement conformes à leurs modèles. Le texte ancien est précédé d'une introduction et d'une notice bibliographique (par V. H. Paltsits), et suivi d'un index alphabétique.

In den Vulcangebieten Mittelamerikans und Westindiens. *Reises schilderungen and Studien*, par le Dr Karl Sapper, professeur de géographie à l'Université de Tubingue. — Un vol. in-8° de 334 pages avec 6 illustrations et 33 planches hors texte. — Stuttgart, E. Nägele. — 1905.

Ce volume est, à plus d'un point de vue, d'une haute valeur. A la suite des violentes manifestations volcaniques qui se produisirent dans les Antilles et dans l'Amérique centrale au commencement de l'année 1902, et dont la catastrophe de la Martinique a été le plus frappant exemple. l'auteur entreprit de faire sur les lieux l'étude de ces phénomènes. Son livre se divise en quatre parties : le récit du voyage proprement dit (août 1902 à avril 1903) ; l'étude de l'explosion volcanique de Santa-Maria (Amé-

rique centrale) et de ses effets ; l'examen très détaillé des éruptions du Mont-Pelé et des phénomènes analogues constatés dans les îles voisines, avec une étude d'ensemble sur la constitution géologique des Petites Antilles ; enfin, ce qui élargit considérablement l'intérêt de cet ouvrage, de bons chapitres sur la population des Antilles, leur situation économique et les contrecoups des catastrophes sur la vie sociale de ces îles. Les illustrations qui accompagnent le texte sont des plus remarquables ; elles reproduisent pour la plupart des photographies prises par divers observateurs, extrêmement intéressantes.

The Book of Trinidad, publié par T. B. Jackson. — Un vol. in-8° de 254 pages avec une vue panoramique et de nombreuses illustrations. — Trinidad, Marshall and C°, 1904. (Prix : 2,6 sh.).

Cette publication appartient au genre, fort en faveur, des monographies publiées en vue de faire valoir une colonie. Celle-ci est très bien réussie, avec de charmantes illustrations. Plusieurs auteurs, notamment M. le prof. Carmody, ont collaboré à ses différents chapitres. A remarquer une curieuse étude sur le folklore, par M. L. O. Inniss.

China's Past and Future, par Hon. Chester-Holcombe. — In-12 de 278 p. illustré. — Londres, Morgan and Scott, 1904. (Prix : 1 sh.).

Cet ouvrage est une réédition, faite par les soins de M. B. Broomhall, d'un livre de M. Holcombe, paru d'abord sous ce titre : « *The real Chinese Question.* » Écrit par un missionnaire protestant qui a fait un long séjour dans l'Empire du Milieu, il se distingue des nombreux écrits analogues, en ce qu'il tend à défendre les Chinois contre les procédés, souvent critiquables, dont les étrangers ont usé envers eux. C'est ainsi qu'il insiste fortement sur l'iniquité et les effets désastreux de l'importation d'opium imposée par le gouvernement britannique. M. Broomhall a ajouté un chapitre sur le même sujet, avec ce titre significatif : « *Britain's sin and folly* ». Nous en recommandons la lecture aux philanthropes de Liverpool.

Wanderings in the great Forests of Borneo, traduction de l'ouvrage italien d'Od. Beccari, par le Dr Enrico Biglioli, professeur à l'Université de Florence et F. H. Buillemard, de l'Université de Cambridge. — Un vol. in-8° de 424 pages avec illustrations. — Londres, Archibald Constable and C°, 1904.

Traduction, un peu abrégée, du bel ouvrage « *Nelle foreste di Bornéo* », dont nous avons rendu compte dans ce *Bulletin* (1902.

page 171). Ce remarquable récit de voyage méritait d'être vulgarisé. La traduction paraît bien faite, et l'édition en est fort belle.

The Early History of India, *from 600 B. C. to the Mahammadan Conquest.* par Vincent. A. SMITH M. A. Un vol in-8° de 389 pages avec 9 illustrations et 6 cartes et plans hors texte. — Oxford, Clarendon Press. 1904.

L'histoire antique de l'Inde, dans la mesure où l'absence ou l'imprécision des documents permettent de la reconstituer, est retracée dans cet ouvrage d'une haute érudition. Le récit de l'expédition d'Alexandre forme la partie la plus détaillée et la plus intéressante. Nous ne saurions entrer ici dans l'examen critique de ce savant travail ; faisons seulement remarquer sa tendance à restreindre l'influence exercée par la civilisation grecque sur le développement de la société hindoue.

En Asie Centrale. *Turkestan, Thibet, Cachemire (1903),* par le capitaine ANGINIEUR. — In-18 de 121 pages. — Paris, Ern. Leroux, 1904. (Prix : fr. 2,50).

Le capitaine Anginieur a retracé un peu sommairement dans ce petit livre les péripéties de son voyage, orné de jolies illustrations. D'après l'auteur lui-même, les résultats de ce voyage se bornent à la reconnaissance géographique de la région déserte d'Aksai-Tchin. Un chapitre complémentaire contient des considérations politiques sur l'Angleterre et la Russie en Asie centrale.

Report upon the Basin of the Upper Nile with proposals for the improvement of that river. par Sir William GARSTIN S. C. M. G — In-folio de 196-42 pages, 46 planches et 38 cartes et plans. — Le Caire, Imprimerie Nationale. 1904.

Le sous-secrétaire d'Etat pour les travaux publics en Egypte a publié dans ce volume le résultat de cinq années d'exploration du bassin du Haut-Nil jusqu'aux grands lacs africains, avec les propositions suggérées par ces recherches pour l'amélioration du régime fluvial Il serait superflu d'insister sur l'importance de cette publication, enrichie de nombreux documents graphiques, vues, plans et coupes des cours d'eau. Ce vaste ensemble d'études fait le plus grand honneur à l'administration qui l'a mené à bonne fin. Un rapport sur le lac Tsana et les rivières du Soudan oriental par M. C. Dupuis, du service des irrigations égyptiennes, a été publié séparément, en appendice, avec plusieurs cartes ; c'est également un travail de grande valeur.

Situation internationale des Pays tributaires du Bassin du Congo. — *Leur partage.* — Thèse pour le doctorat par Gust. Fraisse, avocat à la cour d'appel de Montpellier. — 349 pages gr. in-8°. — Carcassonne, impr. Gabelle. 1904.

La thèse de M. Fraisse constitue un excellent résumé des questions de droit public relatives au bassin du Congo. L'auteur, qui possède parfaitement la vaste littérature de son sujet, expose avec une grande clarté la constitution de l'État du Congo et fait ressortir l'inanité des attaques dirigées contre sa politique économique.

Essai sur le peuple et la langue Banda. *(Région du Tchad)*, par Georges Taoné, administrateur-adjoint des colonies. — In-18 de 132 pages avec photogravures. — Paris, J. André, 1905.

La notoriété regrettable acquise récemment par son auteur vaudra sans doute un succès de curiosité à ce petit livre. C'est, en réalité, une monographie ethnologique et linguistique, qui paraît assez bien faite, sans avoir beaucoup d'importance. La partie relative à l'étude de la langue est la plus développée.

Der Suez-Canal, *seine Geschichte, seine Bau- und Verkehrs- Verhältnisse und seine militärische Bedeutung*, par Albert Ungard edler von Othalom, capitaine au 14° bataillon de pionniers imp. et royal. — Un vol. in 8° de 104 pages avec six cartes. — Vienne et Leipzig, A. Hartleben, 1905. — (Prix 4 M.).

Cet ouvrage remarquable renferme une étude approfondie de son sujet sous toutes ses faces. On y trouvera, après un chapitre fort érudit sur les anciens canaux du Nil à la Mer Rouge, l'historique détaillé de la construction du canal de Lesseps, des difficultés rencontrées à cette époque et l'étude complète des conditions actuelles de la navigation, avec les dispositions règlementaires auxquelles elle est soumise. Deux chapitres méritent une attention particulière : ils exposent l'importance du canal au point de vue militaire et les questions fort délicates de droit international auxquelles donne lieu sa neutralité.



RAPPORT ANNUEL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

Année 1903-1904.





Conformément à l'article 35 des statuts, le Comité a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale son rapport annuel sur la situation et les travaux de la Société.

Administration. — Le Comité de Tirlemont a perdu son président, Monsieur Bauduin, qui fut un de nos collaborateurs de la première heure et dont le concours nous fut des plus précieux.

Nous rendons à la mémoire de M. Bauduin l'hommage de notre reconnaissance et de nos profonds regrets.

Membres. — La Société compte 930 membres et abonnés, dont 6 membres protecteurs.

Situation financière. — Notre budget se présente comme suit :

Cotisations des membres.	fr.	9,700
Abonnements au bulletin	»	400
Vente de publications, subsides	»	2,500
Ressources totales	»	12,600

Les dépenses arrêtées au 1er mars s'élèvent à 1,123 francs.

La comptabilité du Laboratoire de Léopoldville reste complètement indépendante de celle de la Société.

Conférences. — Les conférences données à Bruxelles attirant un public de p'us en plus nombreux, la salle de l'hôtel Ravenstein était devenue trop exigüe. Un contrat passé avec la Société de la

Grande Harmonie nous assure, pour dix conférences par an, jouissance de la grande salle de cette Société.

Les conférences suivantes ont été données à Bruxelles et, po[illegible] la plupart, répétées en province :

MM. PAUL BURE : Un voyage au Japon en 1903;
JEAN CAPART : L'Art Égyptien ;
AL. HALOT : L'Art Japonais;
GISBERT COMBAZ : L'Art Hindou ;
HENRI CARTON : Un voyage interparlementaire aux États-Unis ;
R. PÈRE DIERCKX : Les Hollandais à Java ;
LIOU-SY-TCHANG : La vallée du Fleuve Bleu;
PIERRE GRAUX : La neutralité de la Belgique et l'annexion du Congo ;
J. MASSART : Les animaux dans la Forêt vierge ;
GISBERT COMBAZ : L'Architecture chinoise;
LÉON RYCX : Que ferons-nous de nos fils ?
AL. HALOT : Le Japon ancien et moderne ;
VICTOR JOTTRAND : Des Andes au Para ;
Dr JACQUES : Les nains du Congo ;
T. GOLLIER : Un peuple qui se meurt.
DOLLO : Quelques animaux curieux du Congo ;
E. JOTTRAND : Au Siam.

Plusieurs de ces conférences semblent n'avoir qu'une liaison bien indirecte avec les travaux de la Société. Mais il est à remarquer que nos études coloniales, qui paraissent dans le bulletin, ne sont que rarement de nature à être produites dans les conférences : celles-ci remplissent leur but si elles intéressent le public aux choses coloniales et aux pays étrangers, si elles donnent à quelques-uns des auditeurs l'idée de voyager au loin, de faire carrière en dehors de nos frontières.

Nous remercions cordialement tous les conférenciers qui nous ont donné leur précieux concours.

Publications. — Le « Manuel du voyageur et du résident au Congo » poursuit le cours de son légitime succès. Il forme le complément pratique indispensable des cours coloniaux.

Les « Communications du docteur Broden » directeur du Laboratoire de Léopoldville, ont fait l'objet de tirés à part qui ont été répandus dans tous les milieux scientifiques médicaux, tant en Belgique qu'à l'étranger. Elles apportent une contribution des

plus importante à l'étude de la maladie du sommeil, étude dont l'urgente nécessité n'est que trop évidente.

Les travaux de M. O. Collet sur les plantations caoutchoutières ont été réunis en volume. Malgré le caractère technique de cette publication, l'accueil que lui a fait le public a été tel qu'une deuxième édition en est devenue nécessaire et se trouve déjà épuisée.

Bulletin. — Parmi les articles parus, nous appelons l'attention sur les communications du docteur Broden, dont nous venons de vous entretenir et sur le beau travail de M. De Ceuleneer relatif à la colonie de Lagos. Nous citerons encore l'article de M. le lieutenant Sillye sur la remonte au Congo, celui de M. Gollier sur la rénovation japonaise et enfin le Rapport si intéressant relatif au Katanga, que nous devons au capitaine Tonneau.

Bibliographie. — Grâce à Messieurs Masure et Pourbaix, les travaux de notre bibliographie coloniale se poursuivent avec activité. Plusieurs milliers de fiches sont classées et facilitent beaucoup les recherches des lecteurs de la bibliothèque.

Bibliothèque. — Plusieurs centaines de livres nouveaux sont entrés cette année ; ils ont été signalés dans le bulletin.

Nous publions, comme annexe de ce rapport, la liste des périodiques échangés contre le bulletin, que ne mentionnait pas encore le Catalogue publié en 1902.

Nous rappelons à nos membres que la bibliothèque, installée dans une salle très confortable de l'hôtel Ravenstein, leur est ouverte tous les jours non fériés de 10 à 22 heures.

Laboratoire de bactériologie de Léopoldville. — Si le laboratoire a pu continuer à fonctionner malgré l'épuisement de sa réserve, nous le devons à de généreuses interventions auxquelles nous demandons à l'assemblée de donner un témoignage public de reconnaissance.

Elle acclamera certainement avec nous :

L'Etat Indépendant du Congo, qui nous continue son précieux concours ;

L'Etat Belge, qui a créé au Laboratoire une table de travail subsidiée :

La Compagnie du Kasaï, qui a fait à l'œuvre une allocation de 5.000 frs.

Votre Président, Monsieur le Ministre Beernaert, qui lui a fait un don de 3.000 fr ;

Madame E. Pirmez qui lui a donné 1.000 fr.

Et enfin, Monsieur le docteur Broden, Directeur de l'Établissement qui, depuis près de deux ans, lui abandonne la moitié de son traitement.

La maladie du sommeil étend journellement ses ravages au Congo; en beaucoup d'endroits elle a dépeuplé les villages; elle décime les noirs et elle n'épargne plus les blancs.

On croit connaître aujourd'hui les causes de la maladie, mais on ne lui a trouvé aucun remède : tous les êtres humains qu'elle atteint, sont voués à la mort.

Il y a donc un véritable intérêt national à continuer la lutte contre cette affection néfaste. Aussi faisons nous, cette année encore, un pressant appel à la générosité de tous en faveur du Laboratoire de Léopoldville : cette œuvre humanitaire et scientifique *doit* continuer à subsister !

Le docteur Broden, dont le dévoûment persévérant et désintéressé mérite les plus grands éloges, prolonge encore son séjour en Afrique. Nous lui envoyons nos vœux les plus chaleureux pour le succès de ses travaux.

MESSIEURS,

Dix ans se sont écoulés depuis la fondation de la Société d'Etudes Coloniales.

Nous croyons pouvoir dire, avec quelque fierté, qu'Elle a rendu au pays, pendant cette période, des services importants.

Nos *conférences* ont répandu le goût des voyages et fait naître dans bien des esprits l'idée de créer un établissement à l'étranger.

Notre *bulletin* a attiré l'attention sur toutes les questions coloniales; plusieurs de ces articles ont été grandement utiles à ceux de nos compatriotes qui se rendaient à l'étranger ou qui y possédaient des intérêts.

Notre *bibliothèque* et notre *collection bibliographique* sont aujourd'hui, en matière coloniale, les plus importantes du pays. Elles ont permis à ceux qui se mêlaient activement aux choses coloniales de se documenter aussi complètement que possible.

Plusieurs de nos *publications* ont servi de guide dans bien des travaux. Nous ne pouvons les citer toutes, mais une mention spéciale revient certainement au « Manuel du voyageur et du résident du Congo ». Si l'on considère que les nombreux collaborateurs du

Manuel avaient ensemble près de cent cinquante années d'expérience africaine, on comprendra qu'il soit devenu le livre de chevet de tous ceux qui se rendent au Congo.

Nous citerons encore les ouvrages de M. Octave Collet, qui constituent un inestimable vade mecum pour les employés et les directeurs des plantations exotiques.

Enfin, la traduction du livre de M. le docteur Hinde, sur « la guerre contre les arabes du Congo » restera comme un témoignage des actions d'éclat de ceux de nos compatriotes qui ont pris part à cette mémorable campagne.

Notre Société a encore marqué par d'autres faits les deux premiers lustres de son existence.

A l'époque, qui semble déja lointaine, où la question de faire intervenir la Belgique dans la grande œuvre africaine de son Souverain passionnait tous les esprits, la Société d'Etudes Coloniales organisa cette *campagne de meetings* destinés à éclairer l'opinion publique et qui eut un si grand retentissement. Nous réussîmes alors à grouper et à armer pour la lutte un grand nombre de jeunes conférenciers dont la parole ardente et convaincue eut certes une grande influence sur le revirement favorable qui se produisit dans le Pays.

Peu après, nous fondions un *cours colonial* qui a fourni à notre colonie africaine près de trente auxiliaires instruits et compétents. Des circonstances qui vous sont connues nous ont obligés à suspendre ces cours, mais leur utilité s'était si clairement affirmée que l'État du Congo vient de les reprendre en les développant encore.

Rappelons encore que la Société *a exposé à Tervueren une remarquable réunion de spécimens des poissons du Congo*, qui est devenue la base des collections ichtiologiques de l'État indépendant et qu'elle prépare pour l'exposition de cette année, à Liége, un planisphère indiquant *tous les établissements belges à l'étranger*. La liste de ceux-ci sera certainement consultée avec fruit par beaucoup de nos compatriotes désireux de faire carrière en dehors de nos frontières.

Enfin nous sommes heureux d'avoir pris sous notre patronage *le laboratoire de bactériologie de Léopoldville*, créé avec de généreux concours sur l'initiative de votre vice-président, le lieutenant-général Donny, et qui a déjà rendu à l'étude des maladies tropicales et de leur traitement des services éminents.

Nous ne pouvons citer ici tous ceux qui ont collaboré à tant de

travaux : mais leurs noms restent présents à notre mémoire. les félicitons et les remercions bien sincèrement ! — Leur pa tisme complètement désintéressé aura trouvé dans le sentime devoir accompli la meilleure des récompenses.

Il est toutefois un de ces noms que nous vous demandons d'a mer particulièrement : ce nom, nous le voyons sur toutes les l et mieux encore, nous le sentons dans tous les cœurs : c'est de notre secrétaire général, M. Victor Pourbaix Ce nom s' tifie avec celui de la Société. A toutes les branches de notre acti M. Victor Pourbaix apporte sa collaboration active et inlass son esprit d'organisation, son sens pratique si developpé : reçoive ici l'expression chaleureuse de notre profonde recon sance.

MESSIEURS,

S'il est légitime de se féliciter du travail accompli, il convie ne le faire qu'en prenant l'engagement de redoubler de zèle. voulons tous une plus grande Belgique : continuons à uni efforts dans ce but patriotique.

LE COMITÉ.

PÉRIODIQUES

Echanges nouveaux depuis 1904

Recueil usuel de la législation du Congo . .	Bruxelles
Le Messager du St-Esprit	Lierre
Le Moniteur du Caoutchouc	Bruxelles
Le Congo	Bruxelles
La Tribune congolaise	Bruxelles
La Chronique industrielle, maritime et coloniale	Bruxelles
Le Mercure de Belgique.	Bruxelles
Bydragen tot de Taal, Land en Volkenkunde van Nederlandsch-Indie (1)	La Haye
Tydschrift voor Indische Taal, Land en Volkenkunde de Bataviaasche Genootschap. .	Batavia et La]

(1) Collection complète depuis 1853.

L'Agriculture pratique des pays chauds. (Bulletin du jardin colonial) . . . . Paris
Les Annales diplomatiques et consulaires . . Paris
Revue commerciale et vinicole de . . . . Bordeaux
Comité de l'Asie française (Bulletin mensuel du) Paris
Bulletin de la Direction de l'Agriculture , . Tunis
Bulletin économique de l'Indo-Chine . . . Hanoï
Deutsches Kolonial Blatt (et annexes) . . . Berlin
Petermans Mittheilungen . . . . Gotha
Ost-Asien. . . . . Berlin
Die Deutschen Kolonien (Aùs fernen Landen) Berlin
Berichte über Land and Forstwirtschaft in Deutsch Ost-Afrika. . . . . Heidelberg
The African World . . . . Londres
West Africa . . . . Londres
The West Atrican Mail . . . . Liverpool
Man . . . . Londres
Agricultural News. . . . . Barbados.
West-Indian Bulletin. . . . . Barbados and London
Agricultural Bulletin of the Straits and federated Malay States. . . . . Syngapore
Bulletino officiale della colonia Eritrea
Bulletino agricola et commerziale della colonia Eritrea.
Union Ibero-Americana . . . . Madrid
Boletin della Camaras de Comercio . . . . Madrid
El Financiero Hispano-Americano . . . . Madrid
Revista de Manica Sofala . . . . Lisbonne
Dun's Review . . . . New-York
Monthly Bulletin of the International
Bureau of the South American Republics . . Washington
Jornal dos Agricultores . . . . Rio de Janeiro
Revista do Centro de Sciencias, Letras cartes de Campinas . . . . S.-Paulo
Boletin della secretaria de Agricultura . . . Bahia
Revista do Instituto archeologico e geographico Pernambuco
Revista de Agronomia . . . . Ascension (Parag.)
Buletin del Ministerio de Fomento . . . . Licoud
Boletin de la Sciendad geografica de . . . La Paz (Bolivie)
Boletin de Agricultura y Ganaderia . . . . Buenos-Aires
Revista mensual de la Camara mercantil . . Buenos-Aires

12e Année N° 4 Avril 1905.

Des Andes au Para



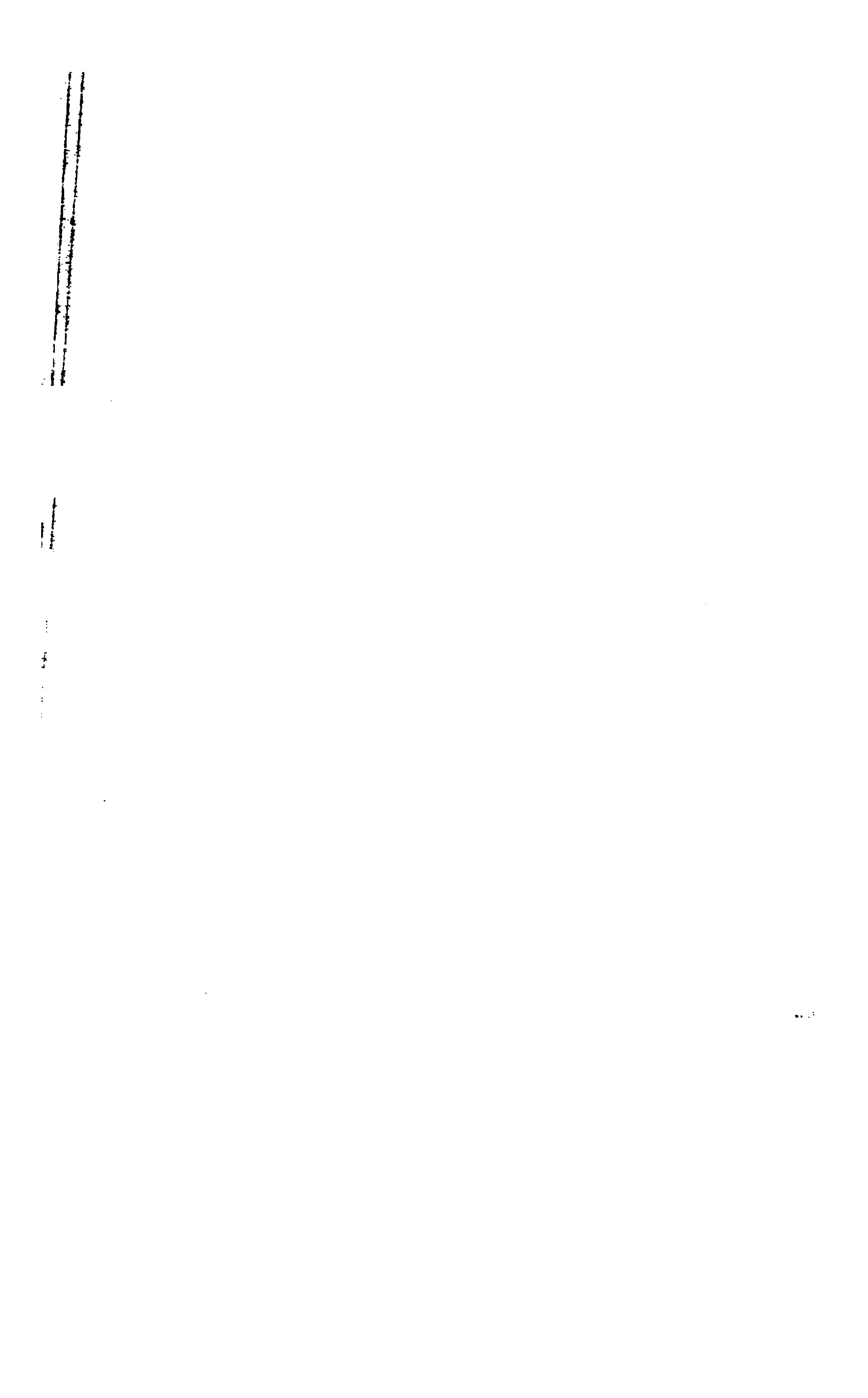
La production du caoutchouc est l'un des problèmes qui préoccupent le plus ceux qui par métier, par intérêt ou par goût étudient les questions coloniales.

L'emploi de plus en plus considérable que cette matière première trouve dans notre industrie, maintient son prix à un taux si élevé que son exploitation semble devoir être toujours productrice de gros bénéfices.

Dans ces toutes dernières années, la production mondiale a augmenté dans de notables proportions, mais sans atteindre la limite que peut consommer l'industrie et, chacun sait, que cette augmentation de production n'est malheureusement due qu'à la mise en exploitation de territoires nouveaux et qu'elle n'est pas le résultat d'un développement de la culture.

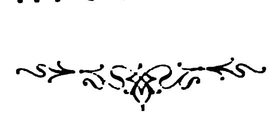
Des cultures rationelles de plantes à latex ont été tentées, sur plusieurs points du globe, mais aucune d'elles n'est encore entrée dans la période de grand rendement industriel.

Un problème inquiétant se pose donc. N'épuisons-nous pas la source de la production de cette richesse ? Les cultures essayées donneront-elles les résultats que nous en espérons ? La production d'un latex abondant est-elle une conséquence certaine de la croissance de l'arbre à caoutchouc, des lois naturelles que nous n'avons pas encore pu pénétrer n'influent-elles pas sur cette production et l'arbre peut-il être transplanté, séparé de ses voisins de forêt, et conserver son même rendement industriel ou tout au moins un rendement suffisant pour renter le capital mis dans la plantation ?



Année | N° 4 | Avril 1905.

Des Andes au Para



La production du caoutchouc est l'un des problemes qui préoccupent le plus ceux qui par métier, par intérêt ou par goût étudient les questions coloniales.

L'emploi de plus en plus considérable que cette matiere première trouve dans notre industrie, maintient son prix à un taux si élevé que son exploitation semble devoir être toujours productrice de gros bénéfices.

Dans ces toutes dernières années, la production mondiale a augmenté dans de notables proportions, mais sans atteindre la limite que peut consommer l'industrie et, chacun sait, que cette augmentation de production n'est malheureusement due qu'à la mise en exploitation de territoires nouveaux et qu'elle n'est pas le résultat d'un développement de la culture.

Des cultures rationelles de plantes à latex ont été tentées, sur plusieurs points du globe, mais aucune d'elles n'est encore entrée dans la période de grand rendement industriel.

Un problème inquiétant se pose donc. N'épuisons-nous pas la source de la production de cette richesse? Les cultures essayées donneront-elles les résultats que nous en espérons? La production d'un latex abondant est-elle une conséquence certaine de la croissance de l'arbre à caoutchouc. Des lois naturelles que nous n'avons pas encore pu pénétrer n'influent-elles pas sur cette production et l'arbre peut-il être transplanté, séparé de ses voisins de forêt, et conserver son même rendement industriel ou tout au moins un rendement suffisant pour renter le capital mis dans la plantation?

Quel sera le coin du monde propice à cette culture? Une question de main-d'œuvre et de transport intervient ici. Les produits de la culture du quinquina dans son pays d'origine (les hauts affluents de l'Amazone) n'ont pas pu lutter, sur le marché mondial, contre les produits obtenus aux Indes. Culture et exploitation forestière sont actuellement délaissées en Bolivie, comme au Pérou, bien que cette industrie ait connu une ère de grande prospérité.

Sans culture, la forêt reconstituera-t-elle d'elle-même, par un repos plus ou moins long, la richesse qu'on lui a saignée? Pendant combien de temps l'arbre à caoutchouc résistera-t-il au régime en somme fort peu reconstituant auquel le soumet notre industrie?

La recherche de la solution de ce problème transporte tout naturellement la pensée vers la grande forêt Amazonienne, qui nous révéla, la première, le précieux produit, et qui continue à le fournir au monde en quantité et en qualité jusqu'ici insurpassées.

L'étude de l'Hevea (l'arbre à caoutchouc amazonien) chez lui, dans son habitat naturel serait des plus intéressante et à mieux le connaître nous gagnerions certes de précieuses indications pour nos essais de culture.

Tel n'est pourtant pas le programme de cette courte étude au cours de laquelle nous ne ferons qu'effleurer cette question, n'ayant pas l'autorité suffisante pour en parler avec toute la science que nécessiterait un pareil travail.

Notre programme est plus modeste, notre but est uniquement de faire connaître la région amazonienne, sa vie commerciale et économique, en parcourant, des Andes au Para, ces vastes solitudes qui, selon Humbold, seraient appelées à devenir un jour, l'un des principaux foyers de l'activité humaine.

En constatant le désordre et le gâchis de son exploitation comme de son administration, on en arrive à cette conclusion apparemment paradoxale : l'Amazonie meurt de l'excès même des richesses que la nature y a accumulées, parce qu'un peuple indolent et vain n'a pas su exploiter ces richesses sans les détruire. Son agonie est intéressante pour nous par ses enseignements, elle démontre que, même dans la forêt vierge, il faut semer pour récolter et si encore en 1903 l'Amazonie est intervenue pour 52 % dans la production

mondiale, sa concurrence ne peut être opposée comme un obstacle à la production du caoutchouc par culture.

C'est aux glaciers des Andes que l'Amazone et ses affluents vont chercher leurs sources. Il nous a donc paru intéressant de parler ici de la haute région Andine comme de dire aussi quelques mots de la côte du Pacifique, d'où sont partis les premiers explorateurs du Roi des Fleuves.

Ces régions sont étroitement unies d'intérêts, bien que leurs richesses soient si différentes, le même mal les étreint dans l'aride désert minier comme dans la luxuriante forêt amazonienne, au pays des métaux précieux comme au pays du caoutchouc, tout le long de ce long chemin que nous allons parcourir à travers tout un continent : le manque absolu de main-d'œuvre indigène.

Le désert de Tarapaca. — Les Hauts Plateaux boliviens

Parler du désert, le décrire, faire saisir le charme et le mystère de cette nature aride n'est pas chose aisée. M. Gaston Bonnet, le correspondant que le journal « le Temps » a chargé d'une mission d'étude dans l'Amérique Latine y parvient pourtant.

Il écrit d'Antofagasta, au grand journal français, une lettre pleine d'humour dans un style que nous ne saurions égaler. Nous lui cèdons, en pillant sa correspondance, le soin de présenter le Désert aux lecteurs de cette revue.

« En quittant Valparaiso, la température est, paraît-il, cons-
» tamment délicieuse. Il faut expliquer ce fait physique, qui
» semble anormal ici, à deux pas du Capricorne, par une
» petite leçon.

» C'est un immense fleuve d'eau froide, le courant de Hum-
» boldt, qui vient frapper l'archipel Magellanique. Et ce fleuve
» se divise en deux nappes : l'une pénétrant dans l'Atlanti-
» que, à l'est des îles Falkland, et servant à combler cet im-
» mense fossé qui sépare l'Afrique du Brésil ; l'autre montant
» directement au nord en longeant les côtes de la Patagonie.

» Cette masse, qui n'a pas moins de 1,250 mètres de pr
» fondeur, donne à la végétation chilienne une analogie av
» celle de l'île Sainte-Hélène que baigne, à plus de 7,0
» kilomètres de distance, un autre embranchement du coura
» antarctique.

» La formidable vague monte toujours ; elle vient mainte
» nant souffler le froid sur le Pérou. Au large du Calla
» c'est-à-dire en l'un des climats que les salamandres, q
» aiment la chaleur, estimeraient le mieux, le thermomètr
» accuse 16 degrés centigrades, alors que, passé cette zone
» il grimpe immédiatement à douze degrès de plus. Le cora
» ne peut pas s'accrocher aux écueils qui trempent dans cett
» Sibérie liquide. Il suffit de quelques degrès pour renverse
» les lois de la géographie physique : flore, faune, tout es
» changé. Le Pérou, situé entre le tropique et l'équateur,
» le Pérou, sur lequel il ne pleut jamais, devrait être un
» étouffoir : il se contente, grâce à ce sorbet qui coule au
» large de son rivage, de n'être qu'une moitié d'étouffoir.

» Nous sommes très bien sur notre bateau allemand, le
» *Neko*. Deux ou trois passagers, pas davantage. C'est une
» petite Thébaïde. On ne se parle que toutes les trois heures :
» un mot sur l'état de la mer, sur le soleil qui se cache ou
» ne se cache pas, sur une baleine que l'on croit avoir aper-
» çue. Et l'on se retrouve à table, une très abondante
» table dont il faudrait complimenter le chef, si ce chef
» n'avait la déplorable manie d'abuser des pruneaux. Pourquoi
» mange-t-on tant de pruneaux dans la cuisine allemande ?

» On voit la côte, on s'en éloigne, on s'en rapproche Ce
» sont des escarpements de calcaire marneux, des blocs de
» craie à pic ; ce sont les contreforts des Andes qui bordent
» l'océan.

» Dans cette longue muraille, Antofagasta a creusé son
» trou. Représentez-vous une ville toute jaune, poussière
» jaune, maisons jaunes, rues larges, parallèles, grimpant droit
» à la montagne — la montagne jaune, fauve, pelée, coutu-
» rée, crevassée comme une planche de cuivre — et la mer
» qui vient se briser en écume sur une barre de roches
» pointues, tumultes d'eaux que des bandes de canards sau-
» vages, de pingouins, de frégates, de pélicans et de phoques
» doivent considérer comme leur propriété puisqu'il est in-
» terdit, sous peine d'amende, de les chasser à coups de fusil.

» Cette ménagerie fait la joie d'Antofogasta, la seule joie » d'Antofogasta ; les phoques lui donnent, chaque jour, une » séance d'acrobatie.

» Pas un arbre, rien qui pousse, rien qui mette la petite » tache verte dans cette solitude jaune. Pourtant si : on » compte un arbre, deux arbres, trois arbres sur la place » Colon ; mais quels arbres ! lymphatiques, rachitiques, per- » dant leurs feuilles et leur écorce... La montagne, ici, est » tout, prend tout, ne veut d'autre beauté que la sienne. Elle » a des oppositions de couleurs à désespérer le peintre im-



PLACE COLON A ANTOFAGASTA.

» pressionniste le plus échevelé : elle terrorise, tant elle est » dure, métallique, froide sous ses tons chauds. On dirait une » nécropole élargie, le sépulcre même de la terre.

» Et dans ce pays créé pour le suicide, la vie déborde, des » fortunes s'échafaudent, dégringolent Anglais, Allemands, » Chiliens se sont incrustés dans ce trou et bouleversent le » sol, fiévreusement, pour en tirer le salpêtre.

» C'est le salpêtre qui a été la première cause de la guerre » du Pacifique. On avait installé à Antofogasta une usine chi- » lienne pour exploiter les dépôts de nitrate de soude trouvés » à une vingtaine de lieues du rivage dans le désert d'Ataca-

» ma. Mais on l'avait installée si belle, cette usine, si grande,
» si monumentale, qu'en trois années, la gigantesque méca-
» nique épuisait tous les gisements. Fort à propos, de nou-
» velles réserves furent découvertes qui sauvèrent les action-
» naires de la ruine.

» Cette moitié de succès mit les chercheurs de salpêtre en
» goût. Les Boliviens voulaient du salpêtre ; les Péruviens vou-
» laient du salpêtre ; les Chiliens voulaient du salpêtre. Tous
» se disputaient l'Atacama et le Tarapaca.

Les Boliviens, possesseurs de l'Atacama, disaient :

« Nous sommes des imbéciles ! Nous avons là une grosse
» fortune dont nous ne savons pas tirer parti tout seuls. Si
» nous flanquions les étrangers à la porte ? »

Les Péruviens, possesseurs du Tarapaca, disaient :

« Nous sommes des imbéciles ! Nous avons une grosse
» fortune dont nous devrions tirer parti tout seuls. Si l'État
» la prenait à sa charge et flanquait les étrangers à la porte ? »

Et les Chiliens disaient de leur côté :

« Nous sommes des imbéciles. Nous n'avons ni l'Atacama.
» ni le Tarapaca, et nous voudrions bien avoir les deux. Si
» nous flanquions Boliviens et Péruviens à la porte ? »

» Il fallait un honnête prétexte. Boliviens et Péruviens font
» des bêtises. Boliviens et Péruviens se liguent pour ennuyer
» les Chiliens. Un beau jour, la Compagnie d'Antofagasta se
» réveille sous la menace d'un décret de confiscation ; ses
» titres de propriété sont anéantis. Voilà ce que demandaient
» les Chiliens. Immédiatement deux de leurs navires partent de
» Valparaiso avec cinq cents hommes de troupes et les débar-
» quent à Antofogasta, qui est pris aussitôt. D'Antofogasta ils
» vont à Iquique. Ils bloquent Iquique, remontent au nord, dans
» l'intérieur, avec 10.000 soldats, entrent à Lima. La lutte dure
» deux ans. Un traité est signé en avril 1884, entre la Bolivie
» et le Chili, qui s'empare du territoire donnant au gouverne-
» ment de la Paz accès sur la mer, entre le Chili et le Pérou qui
» abandonne aux vainqueurs les provinces de Tacna et de
» Tarapaca.

» Mais les véritables vainqueurs, ce ne sont pas les Chi-
» liens ; ce sont, comme toujours, les Anglais. Les Chiliens,
» épuisés par cette longue guerre, n'ont plus d'argent. Les
» Anglais leur en apportent et exigent, en retour, de bonnes
» concessions en bons terrains abondamment nitreux.

» Aujourd'hui, les Anglais ont la mainmise sur toute la
» région.

» Nous quittons Antofagasta, accompagnés jusqu'au large
» par plusieurs familles de phoques. Longtemps nous marchons
» près de la côte invraisemblablement rocheuse et nue. Tous
» ces rameaux des Cordillières sont coupés, taillés, écorchés
» d'inimitable façon. Il semble que toutes les palettes du mon-
» de ont versé là leurs couleurs. Il en est qui ressemblent à
» de vieilles poteries flammées par Carriès ; d'autres que l'on
» dirait sculptées dans le bois, pleines d'aspérités, avec des
» tons splendides de vieilles écorces ; d'autres d'un rouge de
» forge ; d'autres blêmes, exsangues... La mer se bat contre
» elles.

» On ne saurait définir l'impression que marque ce terrible
» paysage où le squelette de la terre apparaît. On voudrait
» s'immobiliser dans cette pierre, se coucher dans ce néant.

» Et voici qu'après ces roches dures, des grèves molles ap-
» paraissent, des grèves molles qu'un rideau de collines, plates
» commes des terrasses, domine. Et le ciel s'abat là-dessus,
» un ciel bleu, d'un bleu léger de peintre italien. Les lon-
» gues grèves brûlent, doucement, au soleil.

» J'ai, à côté de moi, des idiots qui plaisantent cette ab-
» sence de végétation : « Beaucoup d'herbe, monsieur, n'est-
» ce pas ? Oh ! regardez-donc les grands cocotiers ! » Ces
» animaux sont incapables d'admirer autre chose qu'un square !

» Et maintenant, de nouvelles roches piquées de paillettes
» grises qui sont des tâches de craie, des roches qui pren-
» nent l'aspect fantastique de villes détruites, de tours fantô-
» mes. Et ces roches, dans les nuages, apparaissent roses
» comme des soies, et les nuages les écharpent de blanc. Et
» c'est très beau, dans ce ciel éteint.

» Arrivée à Iquique, le 28 novembre. Iquique encore plus
» désolé, encore plus anhydre, encore plus hydrophobe qu'An-
» tofogasta. C'est toujours la montagne pelée, fauve, qui
» dégringole à pic vers la mer. Au pied de cette montagne,
» les mêmes cases de bois, les mêmes avenues droites qui se
» perdent dans les sables. Des hangars, d'interminables entre-
» pôts, et la poussière jaune, cette atroce poussière jaune, qui
» se pose partout. Partout, partout, cette poussière : sur le
» port encombré de sacs de salpêtre que les voiliers viennent
» charger, à la gare encombrée de sacs de salpêtre. Du sal-

» pètre, du salpêtre, rien que du salpêtre ! Au bout d'ur
» demi-heure de marche, votre faux-col est au salpêtre, voti
» gosier au salpêtre réclame impérieusement plusieurs verr
» d'un liquide quelconque. Où faut-il donc aller pour échaj
» per à ce salpêtre ? On suit la rive du Pacifique, durant ur
» lieue ; on va à Cavancha gratter son salpêtre dans un ét
» blissement de bains, et l'on regagne de nuit la ville salp
» treuse. Les maisons sont déjà closes, mais les clubs, ma
» les bars flamboient.

» On m'a reproché souvent de ne mettre dans ces articl
» que beuveries, exercices d'ivrognes. Que voulez-vous don
» que j'y mette ? Pouvez-vous imaginer un Anglais sans so
» whisky, un Allemand sans sa chope ? Pouvez-vous imagine
» là-bas une autre distraction que celle d'accumuler des so
» coupes sur un comptoir de café ? Le café, là-bas, c'est l
» lien social, c'est toute la vie sociale. On ne se rencont
» qu'au café, au club. Les avocats donnent au club leurs co
» sultations : les représentants de commerce reçoivent au clu
» leurs commandes ; les marchands de salpêtre inscrivent a
» club leurs expéditions. Tout cela s'arrose de whisky et d
» bière. Et quand tout cela est achevé, on roule sous la tabl
» Si vous saviez comme les Anglo-Saxons savent bien roul
» sous une table !

» Je vous dirai, dans ma prochaine lettre, comment ils s
» prennent pour s'enivrer et faire fortune en même temp
» Mais rassurez-vous : je n'en tirerai aucune morale. »

*
* *

En attendant que M. Gaston Bonnet nous initie aux my
tères de la vie commerciale anglaise, il est une chose qu'
n'a pas dite, c'est comment dans ce coin de terre où rie
pousse, dans ce pays créé pour le suicide, la vie puis
déborder. Le salpêtre fait ce miracle, miracle puremei
industriel, mais qui explique comment la vie matériel
est possible, dans l'aridité de cette immense région.

Des Compagnies de navigation régulière assurent le servi
des côtes en envoyant des navires touchant, même plusieu
fois la semaine, aux ports importants.

Ces navires emportent, en outre des marchandises de ca

provenant de la métropole chilienne, de nombreux bœufs installés dans des écuries d'entrepont et, sur le pont supérieur, tout un marché aux légumes des mieux assorti. L'itinéraire du navire est règlé de telle façon, qu'à peu d'exceptions près, le vapeur naviguant, de nuit, touche dès le lever du soleil à un port où la journée s'achève en chargement et déchargement des marchandises de cale et en transactions entre les marchands de bœufs et de légumes installés à bord, et leurs clients du port.

La chaleur humide du climat n'est guère favorable à la conservation des légumes. Les feuilles extérieures pourrissent vite et il faut les enlever. Le roulis du navire, assez vif pendant tout le voyage à cause du ressac produit par le voisinage constant des côtes, provoque chez beaucoup un mal de mer assez obstiné dont les bœufs pas plus que les hommes ne sont exempts. Et le voyage se continuant les bœufs vont perdant de leur poids et les légumes de leur volume, mais les uns et les autres augmentant néanmoins de valeur avec une progression rapide et continue. Les cours du marché aux légumes sont surtout intéressants à suivre, tel chou qui gros comme la tête d'un homme n'a pas trouvé à Coquimbo acheteur pour o £ 20, est payé sans discussion 1 piastre à Antofagasta, alors qu'il est devenu gros comme le poing d'un enfant.

La population des ports se procure l'eau potable par distillation de l'eau de mer, à moins que, comme à Antofagasta, elle n'aille la chercher par une conduite à des distances fantastiques (1).

Les mineurs, installés dans le désert, la viennent prendre à la côte ou se la procurent dans les glaciers des Andes.

La viande et les légumes frais sont le luxe des ports. Il est aisé de comprendre qu'ils ne peuvent être transportés loin à l'intérieur.

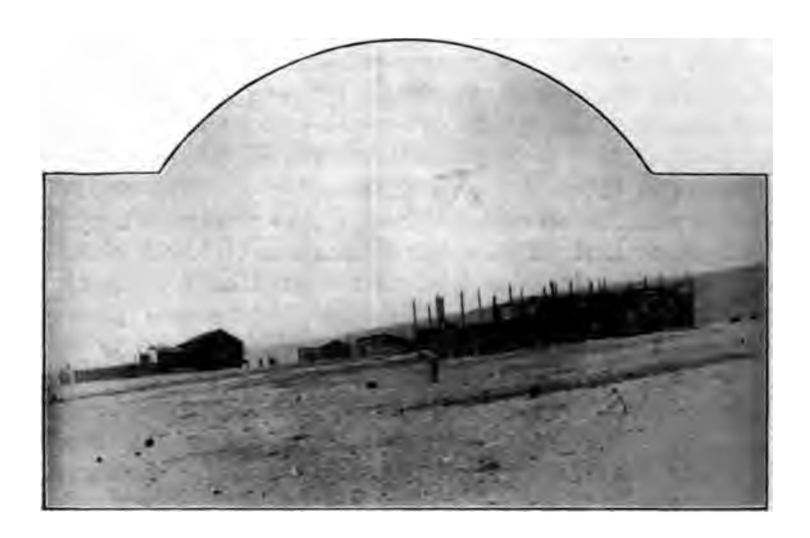
L'ordinaire du mineur est donc forcément des plus frugal. Il choisit les vivres les plus aisément transportables et dont

(1) Cette conduite d'eau amène à Antofagasta les sources du Loa, prises au Volcan de San Pedro. Elle a 330 kilomètres de longueur et comme les sources sont à une altitude de 2,200 m., il a fallu pourvoir la distribution de nombreux interrupteurs de pression.

la conservation est assurée. Son menu, le plus souvent, ne se compose que de quelques haricots cuits avec du « Charqui (1) » dans la graisse.

Il peut se procurer un peu plus de confort le long de la ligne de chemin de fer de pénétration en Bolivie. L'administration y fait circuler chaque semaine un train de subsistance pour les besoins des ouvriers de la ligne et ou les mineurs peuvent aller se ravitailler.

A cause de la douceur du climat et de sa sécheresse absolue, un abri n'est pas absolument indispensable au voyageur qui traverse le désert, une nuit à la belle étoile n'y ayant rien



CAMPEMENT DE MINEUR DANS LE DÉSERT D'ANTOFAGASTA.

de désagréable. Pour le mineur qui y fait une longue station le campement y devient néanmoins utile, ne fut-ce que pour abriter ses vivres de la poussière. Il trouve les matériaux nécessaires à la construction de « son home » dans les débris même de ses emballages, jusqu'au jour où la mine lui donnera des ressources suffisantes pour qu'il puisse s'offrir le suprême confort d'un « rancho » construit en dur.

(1) Viande de bœuf boucanée.

u'on atteint les altitudes de 2.000 m. environ, l'aspect
ontrée change notablement.
;égétation rabougrie apparaît et avec elle, la nature
le. Quelques ruisselets descendent des montagnes pour
perdre bientôt dans les sables du désert encore proche.
gers oiseaux traversent l'espace dans les lointains;
s et craintives, les vigognes paturent une herbe
ée et rare; le vol lourd du condor interrompt de
ı autre le silence de la nature. De loin en loin on
des troupeaux de lamas que conduisent des Indiens
ıs.



UNE TROUPE DE LAMAS DE CHARGE.

arrivons dans l'altiplanitic bolivienne, sur ce grand
qu'un mouvement sismique a porté à 4.000 m. d'altitude
plateau ne constitue en réalité que le fond d'une vaste
dont les bords sont formés à l'Est par les hautes cîmes de

col d'Ascotan, par lequel le chemin de fer d'Antofagasta pénètre
:e région est exactement à 3956 m. d'altitude (niveau du rail)
e Titi-Kaca qui se trouve situé à l'extrémité nord du plateau
04 m.

la Cordillère Royale, à l'ouest par les montagnes moins élevées de la Cordillère de la côte.

La cuvette avait emprisonné un lac d'eau salée qu'un dessèchement lent à réduit sensiblement. Les eaux ont laissé partout des traces perceptibles de leur marche.

A Ascotan le dessèchement a produit, au pied du volcan Ollaguë, un dépôt considérable de borax dans une vallée si bien abritée des vents, que jamais la poussière n'en est venue ternir l'éclatante blancheur, jetant ainsi un immuable paysage d'hiver dans cette région tropicale.

A Uyuni un immense dépôt de sel marin, d'une superficie de près de 2,000 kilomètres carrés, pourvoit aux nécessités culinaires des maîtres queux boliviens et y pourvoira de longs siècles encore à moins que l'industrie, qui ne respecte rien, ne vienne leur enlever cette richesse.

Du lac primitif immense, il ne subsiste plus aujourd'hui que deux lacs, distants l'un de l'autre de plus de 400 kilomètres et unis par une importante rivière, le « Rio Desaguadero. »

Le lac du Nord, le plus important des deux, est le Titi Kaka, son niveau actuel paraît se modifier peu, ses eaux n'ont conservé qu'un léger goût salin, leur désalage s'est opéré par les torrents d'eaux douces qu'y déversent les glaciers des Andes. Le débit de ces sources paraît compensé par le débit du « Rio Desaguadero ».

Le Titi-Kaka est mi-partie Bolivien, mi-partie Péruvien. Sa rive occidentale est unie à la côte par une ligne de chemin de fer à voie normale qui, passant par la ville d'Arequipa aboutit au port de Mollendo (1).

La « Peruvian Corporation » a établi un service de Navigation à vapeur sur le Titi-Kaka. Trois vapeurs à fond plat d'un tonnage de 300 à 400 tonnes, font un service régulier de la rive péruvienne à la rive bolivienne.

Des « Sternwheels » descendent le « Rio Desaguadero » jusqu'à quelques lieues d'Oruro.

Sur son parcours le « Desaguadero » reçoit de nombreux torrents et leurs eaux accumulées ne paraissent pas devoir être suffisantes pour satisfaire les besoins immodérés du lac

---

(1) Le point culminant de cette ligne est à 4,500 m. à Crucero Alto.

de Poopo', qui est un *buveur* effrayant, car toutes les eaux qu'il reçoit sont consommées sans qu'on sache où elles passent, aucune rivière, visible du moins, ne l'unissant à l'Océan.

Le niveau des eaux de ce lac baisse sensiblement. Il y a trois siècles, la ville de Poopo' se trouvait, d'après les chroniques, sur les bords mêmes du lac auquel elle a donné son nom : elle est aujourd'hui à 5 kilomètres de ses rives.

Le climat s'est modifié par l'altitude et bien que cette région Andine soit dans la zône inter-tropicale, il y règne un froid parfois intense. La température varie notablement suivant les lieux. A Uzuni, village situé sans abri au milieu de la pampa,



UN PORTEUR DE PAIN A LA PAZ. — TYPE DE FEMME METIS (CHOLA) PANODERO.

au bord de ce lac de sel, dont j'ai parlé tantôt, j'ai souvent constaté des froids de — 28° centigrades. En moyenne il faut y compter — 20° pendant toute la saison hivernale. A Oruro, ville abritée par un petit groupe de collines qui paraissent avoir poussé dans la plaine comme d'immenses champignons, on note un froid moyen de — 10°, tandis que les habitants de La Paz n'ont jamais eu l'occasion de constater des froids réels : dans leur ville le thermomètre ne fluctue jamais, hiver comme été, qu'entre + 4° et + 25° cen-

tigrades. Ces 3 localités sont pourtant situées à des altitudes identiques (3700 m. environ), mais La Paz est bâtie au fond d'un ravin étroit, dont les parois taillées à pic, dominent la cité d'une altitude d'environ 400 m.

Vue des hauteurs environnantes, la ville parait avoir été posée, par le caprice d'un géant, dans le fond du cratère d'un volcan éteint.

Bien que la terre y soit arable, la région des Hauts-Plateaux se prête mal à l'agriculture à cause de son climat extrême.

L'orge est la céréale qu'on y cultive le plus, mais seulement pour la paille qui sert de fourrage, le grain n'y venant pas à maturité. On y cultive aussi une espèce de pomme de terre amère inmangeable à son état naturel et que l'indien fait geler d'abord puis sècher ensuite au soleil. Ainsi préparée elle peut se conserver indéfiniment, elle constitue l'aliment national Bolivien : cuite à l'eau elle a une saveur douçâtre, assez désagréable au premier abord, mais auquel l'étranger même finit par prendre goût.

La patience de l'Indien parvient aussi à faire produire à ce sol ingrat quelques légumineuses, la Quinoa et la Fève de marais.

Le long des torrents, dans les terres que leurs alluvions déposent sur leurs berges. croissent des graminées aux longs panaches et des cactus aux fleurs de couleur ardente qui donnent parfois à ces sauvages contrées un aspect d'incomparable beauté.

Dans une telle nature, l'industrie pastorale est des plus rudimentaire. Le mouton seul croit et se développe à ces altitudes il se nourrit d'une herbe sylvestre de la montagne.

Les bœufs peuvent y vivre, mais ils sont importés des vallées chaudes : les poules et en général tous les oiseaux de basse cour ne supportent pas ce climat d'altitude.

Les flancs de la Cordillère récèlent d'inappréciables trésors miniers : cette région andine est celle que les anciens dénommaient le « Haut Pérou ». C'est à elle que l'Espagne de Philippe II a du sa si colossale fortune, c'est de son roc qu'elle a tiré ses galions de métaux précieux.

C'est actuellement encore le pays qui vient en 3me ligne dans le monde, comme producteur d'argent (1).

(1) Les Etats-Unis, le Mexique, puis la Bolivie.

A l'époque Espagnole l'argent se rencontrait à l'état natif. Maintenant il se présente en affleurements sous forme de chlorures ; à 80 ou 100 m. sous forme de sulfures, combinés au zinc, au cuivre, au plomb et à l'antimoine.

Le rendement du « cerro de Potosi » est connu jusqu'à l'époque de la Révolution (commencement du XIXme siècle). C'est sur une valeur d'argent en lingots, estimée à plus de dix milliards que fut payé le denier au Roi.

La mine de Huanchaca avait produit en 1893, pour une valeur de 30 millions d'argent.



UN JEUNE COMPATRIOTE EN VOYAGE DANS LES HAUTS-PLATEAUX.

Les mines de Son Jose et d'Atoche ont donné une quarantaine de millions à leurs propriétaires.

L'argent ne fait pas seul la richesse du sol Bolivien. Dans la région d'Oruro les minerais argentifères contiennent de 15 à 20 °/₀ d'étain. Le minerai d'étain pur est abondant dans la vallée de Huanuni.

On peut aisément par calcination et par lavages successifs l'enrichir jusqu'à 65 °/₀.

Ses mines de tungstène, d'antimoine, de cuivre et de bismuth sont aussi exploitées avec profit.

C'est qu'ici, exceptionnellement, l'industrie peut compter sur un noyau de main d'œuvre et ces hauts-plateaux sont le berceau de la dynastie des Incas, qui règnaient sur les races Indiennes Quichoas et Aïmaras.

Définitivement vaincue par les Espagnols vers le milieu du XVIme siècle, la race fut dominée par les « Conquistadores » et asservie par eux au travail forcé des mines.

Quichoas et Aïmaras. — A la manière dont se vêt et se nourrit l'Indien, à l'architecture étudiée de sa maison, à ses méthodes de culture, à la langue qu'il parle, à sa religion et à ses rites, tout indique en lui une civilisation antérieure avancée.

Son vêtement n'est pas un pagne jeté à même sur le corps, c'est un vêtement confectionné habilement, élégamment même, d'un tissu solide et bon. La maison n'est pas une hutte, elle est construite suivant des formes toujours les mêmes mais étudiées ; elle est faite de matériaux choisis, elle comporte porte, fenêtres et toitures et n'a donc rien de la paillotte ou de l'ajupa indienne. La culture dans un milieu aride ou rien ne croît, a dû être raisonnée et les plantes qu'il cultive ont été importées ; sa langue obéit à des règles fixes, on en a pu rétablir la grammaire. Sa religion ne fut pas celle des Idoles et des Fétiches : avant qu'il n'embrassât le catholicisme il adorait le Soleil, la Terre et la Lune ; il éleva des temples à ces dieux et, devenu chrétien, il les respecte encore.

Brutalement cette civilisation s'est arrêtée et les ténèbres de la nuit semblent avoir envahi pour jamais son intelligence.

La cause vient-elle de la dispersion par les armées espagnoles de cette dynastie d'Incas sous l'autorité de laquelle il vécut pendant tant de siècles. — N'a-t-il pu supporter l'éclat, pourtant bien faible, de notre civilisation du XVIme siècle ? A-t-il compris que sa conception de la vie ne sera jamais la nôtre ? — Mystère de sa race !

S'est-il soumis, pour l'éternité, sans murmurer ? Non ! — Il s'est soumis, mais il n'a rien oublié !

Son visage paraît de marbre, tant ses traits sont impassibles. Il nait avec le facies hilariant, sérieux ou stupide, il conserve ce masque toute sa vie, quelles que soient les impressions qui passent en lui.

Sa soumission, son humilité sont parfois révoltantes. Il accepte tout, la corvée comme les coups.

Mais il n'oublie pas ! Qu'une tourmente révolutionnaire passe sur le pays, il guette où porter ses coups. Sa vengeance s'exerce avec une cruauté raffinée. Toute la race ennemie paie pour ses souffrance passées.

Sa vengeance n'est pourtant pas aveugle, elle épargne ceux, trop rares hélas, qui furent pour lui bons et justes.

Mais ces tourmentes qui relâchent les liens par lesquels l'administration gouvernementale les tient, sont rares. Sous la domination de cette administration, il fournit à l'industrie naissante de son pays, un remarquable noyau de main d'œuvre.

Il subit la domination du clergé catholique mais il n'oublie pas ses dieux anciens. Respectant les rites Incas, jamais il ne portera une boisson à ses lèvres, sans en avoir épandu quelques gouttes sur le sol ; dans ses longs voyages, jamais il ne passera le point culminant de la montée, sans y avoir déposé une pierre ramassée à cette intention, au bas de la côte.

Avant qu'il ne consente à descendre dans une mine, celle-ci doit avoir reçu, dans une cérémonie curieuse, le pain et la boisson.

Il n'est pas jusqu'à ses anciens pélérinages dont il n'ait pas gardé l'accoutumance.

C'est dans les îles du Titi-Kaka que s'élevaient les fastueux temples de la Lune et du Soleil. Les conquistadores les ont réduits en cendres après la célèbre bataille d'Ayacucho, et pourtant, depuis des siècles, d'innombrables files d'indiens, viennent de tous côtés, sur les rives du lac Sacré, aux époques des anciennes fêtes. Les Incas sont dispersés, leurs autels en ruine et pour donner un but à ce pélerinage, le clergé catholique a érigé une chapelle dans un site voisin des temples détruits. L'indien vient y prier, y laisse de riches ex-votos, mais ses pensers semblent être pour au-delà du présent, dans le passé.

Le siége principal de la dynastie des Incas était à « Cuzco », dans la haute cordillière Péruvienne.

Des palais et des temples érigés par Manco-Capac et ses descendants, il ne reste que des pierres éparses.

Ces ruines de tant de siècles de travail et de grandeur nous laissent rêveurs sur les destinées des races.

Ces Indiens, sous la domination des Incas, furent des guerriers héroïques ; les rêves de conquêtes et de gloire sont aujourd'hui évanouis en eux.

Ils sont devenus d'humbles agriculteurs cherchant leur pain quotidien dans le travail obstiné d'un sol ingrat.

Quelle force mystérieuse les a massés dans cette région inhospitalière, si voisine de vallées tempérées où la nature est prodigue de ses richesses ? Comment, dans le cours des siècles, n'y a-t-il pas eu un exode de la race vers des régions plus clémentes ?

L'Indien Quichoa tient obstinément au sol où il est né ; toutes les tentatives faites pour l'en déplacer ont échoué. Son concours ne peut être recherché que pour le travail des mines des hauts plateaux ; il serait imprudent d'escompter l'aide de sa main-d'œuvre pour l'exploitation de la forêt caoutchoutière amazonienne, qui étend pourtant ses limites jusqu'à quelques kilomètres de La Paz.



TYPE D'INDIEN AÏMARA

Le Bassin de l'Amazone

Vers l'Amazonie. — Le glacier du Huayna-Potosi est la dernière étape dans les hautes Andes. Quelques kilomètres de route le long de son torrent, une longue journée de marche dans un sentier abrupt et rocailleux, puis, de vallées en vallées. étagées comme par gradins, on traverse la région tempérée des terres de moyenne altitude.

A Zongo, la dernière bourgade, l'on abandonne les mules, tant le chemin devient étroit et le fourré épais : c'est le

nachete à la main qu'on se fraie un passage dans la forêt, forcé parfois d'y ramper, tant la voûte de verdure s'abaisse. D'heure en heure, la température devient plus moite et plus accablante, de la forêt se dégage une odeur indéfinissable et suffoquante. La nuit vient sans secousses, on la distingue à peine du jour, tant le jour est obscur sous la feuillée que le soleil ne parvient pas à pénétrer.

Les bagages de route sont réduits à la plus simple expression. Un hamac, sa moustiquaire, un « pijama » de rechange, le tout roulé dans une toile-abri, avec quelques vivres de conserves : voilà tout ! et c'est tout ce qu'il faut dans le climat si égal de l'Amazonie.

Six ou sept étapes suffisent pour gagner les rives du « Miquilla » où il faudra attendre patiemment à « Espia », le bon



NAIEN « GUAMARIS »

vouloir d'indiens « Mossetenes » pour construire la « Balsa » (1), sur laquelle il va falloir affronter les flots aventureux du torrent.

Ce qui émeut plus que l'insécurité de cette navigation primitive, c'est la pesante solitude de la forêt. Ce qui émeut plus encore que la solitude, c'est la rencontre d'une hutte, au hasard du chemin. Non pas de la hutte de l'Indien sauvage, l'Indien est rare dans la contrée, il est craintif et vit loin

(1) Radeau.

des rives, mais la hutte, abri du « Cauchero » (1), qui lui voit un rival et un ennemi dans chaque nouveau venu.

Bandits par tempéramment, assassins par occasion, ils son là quelques centaines semés sur la route. Trafiquants éhontés leurs marchandises n'ont aucun cours, ils supputent vo ressources et vos besoins avant de vous en fixer le prix, que que soit votre dénuement. S'informent-ils avec obséquiosité de privations endurées au cours du voyage, c'est dans l'espoir d vous céder, à poids d'or, quelques mauvais vivres de conserv

Leur regard cherche-t-il votre regard, c'est la fièvre qu'i espèrent trouver dans vos yeux; leur main se tend-elle à vôtre, ce sont les pulsations de votre sang qu'ils cherche à compter pour tarifer les spécifiques qu'ils vendron Exploités eux-mêmes par plus gros qu'eux, ils cherche qui exploiter à leur tour, prêts à tout, au vol comme a crime, car ils savent que la forêt impénétrable gardera secret de leurs forfaits. Nulle part au monde la lutte pou le lucre n'est si âpre et si criminelle que dans les régions o l'inclémence du climat peut expliquer toutes les disparition

Le paysage est d'une étrange monotomie, les rives n'appa raissent que comme deux bandeaux d'une verdure si touffu qu'il faut un œil exercé pour distinguer les essences d'arbre qui la composent. De temps à autre un rapide vient inte rompre, par ses heurts et ses cahots, le calme tranquille d la navigation. La « Balsa » le franchit dans une embardé souvent vertigineuse. Peu à peu le courant de l'eau s'amolli de flottable qu'était la rivière elle devient navigable, de plantations de canne à sucre, de café, de quinquina appa raissent encadrant de leur verdure les premières « Barracas » (dont les toits, de tôle ondulée, étincellent violemment sou les rayons du soleil équatorial. C'est la région exploitab de l'Amazonie qui commence.

En Amazonie.—C'est Orellana, vers le milieu du XVI[e] siècl qui fut le premier explorateur du cours de l'Amazone. Il part des plateaux de Quito et descendit le Napo, à la tête de l'avan garde d'une petite armée de 1.300 hommes, que commanda Gonzalo Pizarro, le frère du Conquistador du Pérou.

(1) Factoreries.

(2) Homme exploitant le Caucho (caoutchouc).

Ils vont, ces aventuriers, à la recherche du fameux « el Dorado », le roi doré (1), et de cette fabuleuse Manoa, la ville des somptueux palais aux toits d'or et d'argent, dont la légende se retrouve parmi toutes les peuplades de l'Amérique latine, de la pointe de l'Araucanie aux plateaux du Mexique.

L'expédition eut son historiographe qui nous a laissé un récit détaillé de ses aventures, le père Gaspar. Il conte, entre autres choses, qu'ils eurent à lutter contre une tribu indienne ne se composant que de femmes à la taille élancée, aux membres herculéens, au teint moins foncé que les autres races voisines, n'ayant pour tout costume que quelques atours en plumes, et pour toute arme, que l'arc, qu'elles manient avec une remarquable dextérité. Malgré tant de traits communs avec leurs sœurs de l'antiquité, le père Gaspar ne signale aucune dissymétrie dans les charmes de ces modernes Amazones.

Pour que cette légende eût créance, il fallait qu'elle expliquât comment, dans cette peuplade unisexuelle, la race pouvait se perpétuer. Le père Gaspar n'est pas embarrassé pour si peu ; il nous dit que ces indiennes recevaient périodiquement la visite d'indiens « Guaranis » voisins, et que tous les enfants mâles, nés de leurs amours passagères, étaient impitoyablement mis à mort.

C'est cette légende du XVIe siècle qui fut la marraine du fleuve.

Depuis Orellano et Pizarro, de nombreux explorateurs parcoururent la région amazonienne : « Conquistadores » poursuivant le rêve de la légende, « Cateadores » à la recherche de l'or dans le lit des fleuves et le flanc des montagnes, et, de nos jours, « Caucheros » et « Seringueros » récoltant le précieux latex. Aventuriers, géographes et savants ont exploré le bassin du fleuve en tous sens, et il serait malaisé de trouver, dans ce vaste réseau hydrographique, une rivière, un ruisseau même qui soit resté vierge du contact de notre civilisation.

Ces multiples explorations ont signalé au monde des sources de richesses colossales. Un peuple d'aventuriers de toutes races et de toutes nations est occupé à les détruire.

---

(1) Dont le corps, dit la légende, était enduit d'essences précieuses et saupoudré d'or tous les matins.

Le gouvernement n'a pas su grouper et coordonner les résultats d'explorations seientifiques, faites parfois en vue d'intérêts particuliers, mais dont les résultats furent connus. Une faune mal déterminée, une flore mal étudiée, des cartes inexactes dont de fréquentes rééditions répètent les erreurs avec une constance déconcertante : voilà le bien maigre résultat d'un effort pourtant considérable.

Pendant une période de près de deux siècles, de 1670 à 1820, l'œuvre de la « Propaganda Fide », patronnée et soutenue par la vice-royauté de Lima, établit des missions sur le versant oriental de la Cordillère, dans la plaine du Sacramento et sur le Haut-Huallaga. Ces missions parvinrent, au prix de constants efforts, et non sans avoir vu plusieurs d'entre elles sombrer dans les drames sanglants des révoltes indiennes, à grouper de nombreux néophytes et à gagner la confiance des races autochtones.

Vers 1820, les luttes politiques dont l'Amérique espagnole fut le théâtre, amenèrent leur dispersion.

Quelques-unes pourtant subsistèrent un petit nombre d'années encore, mais isolées les unes des autres, sans rapport aucun avec les Maisons-Mères, elles devinrent forcément, peu à peu, de véritables centres de trafic, trouvant les ressources nécessaires à leur existence dans le commerce des salaisons, de la salsepareille et du cacao. Puis vint la navigation à vapeur, qui favorisa l'exploitation du Moyen et du Bas-Amazone, et avec elle disparurent les derniers de ces missionnaires, que les nécessités de la vie avaient rendus de moins en moins moines et de plus en plus trafiquants.

Il reste pourtant de leurs efforts un résultat durable. Dans le rayon de leur influence, le niveau de la civilisation s'est élevé, l'Indien s'est humanisé. Il a appris d'eux les éléments de l'agriculture, et la seule région de l'Amazonie où l'on rencontre un peu de bien-être, résultant du défrichement de la forêt, c'est celle où ces missionnaires, la sainte parole aux lèvres et la... trique à la main, ont su inspirer aux indigènes le goût du travail.

L'immense réseau fluvial Amazonien a deux issues naturelles à l'Océan.

D'abord son estuaire qui s'étend sur 250 kilomètres de son cours et qui disperse ses eaux dans l'Atlantique par une multitude de bras. Le bras principal est dangereux

même pour les navires de fort tonnage, car le choc de ses eaux avec celles de l'Océan produit une barre, dont la vague fut souvent funeste aux navigateurs assez hardis pour l'affronter. Ce phénomène de Mascaret colossal, est appelé dans le pays « Pororoca ». En mer, à 200 kilomètres de la côte, on voit encore les eaux tourbeuses du géant des fleuves. luttant avec les eaux de l'océan.

Sa deuxième issue est le « Rio Orénoque », avec lequel il communique par un canal naturel, le « Cassiquari ». La navigation du Cassiquari n'est pas aisée, elle n'est possible qu'à l'époque des hautes eaux à cause des nombreux rapides qui interrompent son cours, mais tel qu'il est, ce canal sera un facteur puissant pour le développement économique des contrées qu'il unit.

Une troisième issue à l'Atlantique peut être assez aisément obtenue par la création d'une route ou d'un chemin de fer reliant le Rio « Tocantins » au « Paraguay ». — Quelque intérêt que puisse présenter la création de cette ligne, ce n'est pas d'elle que se préoccupent le plus les personnes soucieuses des intérêts du Bassin Amazonien.

Les Rios « Guapore », « Mamore », « Beni », « Orton », « Madre de dios » (1), éventaillent leurs ramifications, depuis le Matto-Groso Brésilien jusqu'aux contreforts Orientaux de la Cordillère Royale. Tous ces rios sont navigables jusque très près de leurs sources. Il se réunissent pour former le « Rio Madeira », à Villa-Bella.

De Villa-Bella à San Antonio, le « rio Madeira » descend un vaste escalier naturel d'une vingtaine de chutes, espacées sur un parcours d'environ 300 kilomètres. Ces rapides franchis par un chemin de fer, c'est l'Océan mis à 12 jours d'une vaste contrée non seulement riche pour ses produits

---

(1) Le Rio « Mamore »	est navigable sur un parcours de	650	kilomètres,
» « Guapore »	» »	410	»
» « Beni »	» »	460	»
» « Madre de dios »	» »	610	»
Les Rios « Orton » et « Abuna » sont navigables	»	420	»

C'est donc un total de 2.550 kilomètres de voies navigables que, par un seul transbordement, ce chemin de fer mettrait en communication avec l'océan Atlantique, en ne tenant pas compte de sous-affluents également navigables.

naturels, mais riche aussi surtout par la fertilité des plaines du « Mojos », c'est l'alimentation de toute la Région Amazonienne, de Para à Iquitos, assurée dans d'excellentes conditions économiques (1) C'est là l'effort héroïque à tenter pour sauver l'Amazonie de la plus misérable des ruines.

La forêt amazonienne du moyen et du bas fleuve, ne produit rien qui puisse servir à l'alimentation humaine. La crue du fleuve inonde périodiquement tout un continent, (2) n'épargnant que de rares coins de terres. C'est précisément dans les régions sujettes aux inondations que les Hévéas sont les plus producteurs de latex.

La chasse est impraticable dans l'impénétrable forêt, la pêche est difficile, tant la rivière charie d'arbres déracinés. L'exploitant est donc à la merci d'un ravitaillement, que doit soigner son correspondant de la métropole.

Isolé dans la forêt, sans communications régulières avec les centres commerciaux, il ignore tout des transactions et des cours qui règlent le marché. Il ne peut accumuler, au début de la campagne, tous les vivres nécessaires aux besoins de son exploitation, le capital nécessaire serait trop fort pour ses faibles moyens et les risques d'avaries seraient trop considérables. Livré donc à la rapacité de son correspondant, il est toujours sa victime.

En Amazonie *le trafiquant toujours gagne, l'exploitant toujours perd.* Il ne faut pas être grand prophète pour prévoir la fin d'un pareil état de choses.

*
* *

La navigation, sur l'Amazone n'est contrariée par aucun rapide et la sécurité est telle que les navires de haute mer

(1) Cette ligne de chemin de fer qui doit avoir un si heureux résultat pour l'Industrie amazonienne n'a pas seulement été mise à l'étude, elle a été concédée, il y a quelque 30 ans, à un syndicat Nord-Américain et 12 kilom. en ont même été construits.

Des travaux mal conduits, une rivalité d'intérêts, une mortalité excessive dans le personnel, mortalité qui eût pu être aisément évitée, provoquèrent l'abandon des travaux. Trois locomotives furent perdues dans la brousse et les rails ont servi de matériaux de construction aux habitants de San Antonio Le Brésil a souscrit l'engagement d'achever cette ligne dans son traité récent avec la Bolivie en règlement de la question de l'Acre.

(2) Cette crue est de 18 mètres à Manàos.

emontent le fleuve jusqu'à Iquitos. La plupart de ses afflu-
nts laissent pénétrer jusqu'à plusieurs milliers de kilomè-
res de leur confluent des navires de 300 à 400 tonnes.

Il existe une puissante compagnie possédant environ 80 navires de plus de 300 tonnes.

Une quarantaine de ces navires sont employées ou service. de ses lignes dites *régulières,* les autres sont ou frètés par elle à des négociants ou employés en navigation extraordinaire



HABITATION SUR PILOTIS DU MOYEN AMAZONE.

A cette flotille commerciale déjà respectable vient s'ajou-
er une flotille d'environ 150 navires de mêmes tonnage noyen, qui sont la propriété de Compagnies moins importantes, le négociants et d'exploitants. D'innombrables chaloupes à vapeur lesservent les exploitations et les rios, dans les biefs supé-
ieurs aux rapides, que la navigation régulière ne peut franchir.

Le rôle économique de cette flotte est de mettre en com-

munication les centres d'exploitation avec les centres commerciaux de Para, Manaos et Iquitos qui eux ont leurs relations directes avec l'Europe. Les navires de haute mer effectuant donc une grande partie du transport fluvial, le commerce se trouve remarquablement outillé, comme moyens de transports et une parfaite régularité pourrait être obtenue dans la navigation. ce qui compenserait quelque peu les inconvénients de l'isolement et de l'espacement des exploitations.

Mais que nous sommes loin de cette régularité !

La grande compagnie, que nous ne citons pas pour ne pas lui faire de réclame, publie soigneusement le tableau de ses départs. De mémoire d'Amazonien, il n'en est pas un qui se soit effectué dans la huitaine ! (1)

Les navires de ses lignes régulières sont aménagés pour 25 à 30 passagers, elle en accepte 3 ou 400. De couchette il ne peut en être question, accrochez votre hamac où bon vous semble, sur le pont, 3 ou 4 dormeurs viendront se superposer à vous, tant l'espace y est devenu restreint.

Théoriquement la compagnie vous nourrit, c'est compris dans le prix de passage, mais dans la pratique non seulement vous vous nourissez vous-même, mais vous nourissez encore l'équipage.

L'abus est venu de ce que la C[ie] a fait un forfait avec le capitaine pour la nourriture, tant des passagers que des hommes de bord. Le capitaine eut tôt fait de démontrer à ses passagers qu'il valait mieux pour eux de recourir à leurs provisions de route qu'à sa cuisine. Comme au fond le capitaine est généralement un brave homme, ayant le respect de toute vie humaine. surtout de la sienne, il renonce de lui-même à son pot au feu et il s'invite au vôtre. Mais il ne peut pas être de toutes les tables. il choisit les plus cossues et délègue ses officiers pour le représenter aux moins favorisées.

Il y a à bord un cuisinier appointé par la compagnie, ce cuisinier cuisinait pour tout le monde les vivres qu'on lui confiait mais il est arrivé des accidents, des rôtis de tortues et des bisques de crocodiles ont été ou brulés ou mal cuits, ce qui a donné lieu à de véhémentes protestations. Depuis, pour le bon ordre et la bonne tenue du navire, le cuisinier ne cuisine plus, c'est à votre

(1) Amazon Steam Ship navigation Co Limited.

Mozo » (1) de préparer vos aliments sur les fourneaux qu'il daigne vous prêter — Le cuisinier est, depuis lors, devenu lui même le commensal des passagers.

Ce désordre n'est pas localisé aux seuls rapports du capitaine et des passagers, le plus ou moins de confort du voyage n'a qu'une importance relative, mais ce qui est grave, c'est l'irrégularité de la navigation. Le navire vogue au gré des caprices de son capitaine et son itinéraire n'a d'autres règles que les nécessités de ses négoces particuliers, les aléas de la navigation excuseront, au retour, tous les retards.

La compagnie sait tout cela, elle a essayé de réagir, mais elle a été vaincue.

C'est qu'il y a au Brésil une loi règlant la navigation fluviale, elle n'octroie la patente de navigation que pour autant que le propriétaire, le capitaine, le mécanicien et les 2/3 de l'équipage du navire soient de nationalité Brésilienne — Cette loi est copiée sur la loi française (2) son principe peut être défendu en France où les capitaux nationaux sont abondants, elle est ridicule au Brésil qui recherche les capitaux de l'étranger auquel il refusera le droit de propriété.

Forcée de recruter son personnel dans l'élément local, la Cie n'a pas grand choix et il lui est souvent matériellement impossible de se montrer sévère — Comme toujours les abus, timides dans le principe, sont vite devenus la règle et ils constituent aujourd'hui un apanage des fonctions.

* * *

Les terres hautes de l'Amazonie (3) sont propices aux cultures coloniales, l'agriculture connut même il y a quelque cinquante ans une période de prospérité. Aujourd'hui elle est ruinée par l'exploitation outrancière du caoutchouc, qui accapare tous les bras pour les disperser dans un continent trop vaste.

---

(1) Domestique.

(2) Il s'agit ici de la loi française sur le cabotage que le Brésil applique à la navigation fluviale, c'est toujours ces mauvaises copies de lois européennes qui sont l'origine des principaux abus dans les Républiques de l'Amérique latine.

(3) On appelle terres hautes dans le bas et le moyen fleuve celles que quelques mètres d'altitudes mettent à l'abri des inondations.

Voici ce que la production agricole de l'Amazonie est aujourd'hui. comparée à ce qu'elle était dans le passé :

La production de café en 1830 était de 91 tonnes, néant aujourd'hui.

La production de tabac en 1830 était de 82 tonnes, 172 kilos aujourd'hui.

La production du sucre en 1836 était de 206 tonnes, néant à partir de 1903.

La production de riz en 1836 était de 2532 tonnes, 700 tonnes en 1903.

La culture du *coton* qui est aujourd'hui totalement abandonnée a donné une moyenne de 76 tonnes par an de 1836 à 1852 et est tombée à une moyenne de 39 tonnes de 1853 à 1862.

La culture du *maïs* et celle du *manioc*, ne suffisent pas de loin aux besoins de la contrée, en 1902 Manàos a importé 20500 sacs de maïs.

Seul le *cacao* est en progrès, sa production aurait, paraît-il. doublé dans ces dernières années : les chiffres exacts nous manquent encore. Cet arbre est surtout cultivé dans les îles de Para et sa culture parait en faveur depuis que ces îles ont cessé d'être productives de caoutchouc, par suite de l'épuisement de la forêt.

Voyons maintenant ce que donne le caoutchouc et sa progression de 10 en 10 ans :

En	1840	l'exportation	était	de	380 t.
»	1850	»	»	»	1000 t.
»	1860	»	»	»	2500 t.
»	1870	»	»	»	5000 t.
»	1880	»	»	»	10000 t.
»	1890	»	»	»	15000 t.
»	1900	»	»	»	30000 t.

pour arriver à 33000 t. en 1904.

Ce caoutchouc est encaissé pour son expédition en Europe Le bois nécessaire à cet emballage est importé. Para, Manáos et Iquitos le reçoivent de l'Amérique du Nord ! Dans toute cette luxuriante forêt. il n'est pas un bûcheron et pourtant. citons ici Paul Lecointe : « Les richesses forestières de la vallée » Amazonienne sont incomparables, comme bois de construc- » tions civiles et navales, bois de menuiserie. bois d'ébénis- » terie et de teinture. Il n'y a peut-être pas au monde une

UN COIN DE MANAOS.

» région qui puisse présenter une collection aussi nombreuse,
» aussi variée et aussi riche. L'indigo y pousse comme la
» mauvaise herbe ».

Trois scieries rudimentaires sont établies à Para; elles ne travaillent que les bois flottés et ne suffisent pas aux besoins de la consommation locale.

∴

Mais, objectera-t-on, ces richesses inexploitées sont toujours là, le caoutchouc s'épuise, mais l'ensemble des autres richesses n'est-il pas suffisant pour que l'Amazonie puisse retrouver un jour un ère d'activité féconde.

Peut-être, mais il sera bien tard si l'effort en est tenté au déclin de la prospérité de son industrie caoutchoutière. Aucun lien d'intérêt ne retiendra sur son sol une main d'œuvre nomade, que la seule perspective d'un travail facile y avait amenée Petit à petit sa flotille marchande disparaîtra aussi fatalement, et toutes les industries de culture, qui auraient si bien pu prospérer par le soutien de la grande exploitatio forestière, péricliteront peu à peu. Il ne restera, là auss que les ruines des cités somptueuses que des gouverneu imprévoyants ont dotées de palais et de théâtres (1), là où fallait des ports et des entrepôts (2).

Un gouvernement éclairé eût pu éviter ces désastres : n' t-il pas eu même la voie à suivre toute indiquée par prospérité de notre Congo?

Que n'a-t-il pris de l'admirable organisation de cet État qui, chez lui, était applicable!

Que n'a-t-il compris qu'il fallait grouper tous les élémen

---

(1) Le théâtre de Manaos, qui ouvre ses portes environ cinq à six semair tous les deux ou trois ans, a coûté 15 millions de francs.

Il en est de même du théâtre de Para.

Un gouverneur a jeté à Manaos la fondation d'un palais de gouvernement aurait englouti des sommes fantastiques, si le bon sens de l'un de ses successe n'avait arrêté ces travaux.

(2) Les travaux de port sont commencés, et tout fait prévoir qu'ils serc terminés vers 1908. Le fait d'avoir bâti des théâtres avant les ports, confir notre critique.

de richesse dont la nature avait si largement doté la contrée, qu'il fallait ne les concéder que contre des charges d'utilité publique, qu'il était plus profitable de créer des chemins de fer dans la forêt que des lignes de tramways dans des rues désertes ; que n'a-t-il cherché, enfin, à lier ses intérêts à ceux de ses administrés, en s'associant à leurs travaux de façon à rendre le but commun et à unir tous les efforts dans la commune pensée d'assurer le présent, tout en travaillant pour l'avenir.

A contempler tout ce désarroi, toutes ces ruines prochaines, tout ce semblant de civilisation, nous sentons croître en nous un sentiment d'orgueil et de fierté en pensant à cette autre contrée du centre de l'Afrique, où la nature fut moins généreuse de ses dons, où le climat est encore moins salubre, mais qui grandit et prospère, sous l'impulsion de notre Roi, par l'énergie de nos compatriotes.

VICTOR JOTTRAND.





Afrique orientale allemande. — Commissariat du trava
Il a été créé, à la date du 1er février, un commissari travail à Dar-es-Salaam. Ce bureau aura pour objet pri de recruter des ouvriers pour les entreprises en cou pour les travaux qui s'exécuteront dans la suite dans le tricts de Mrogoro et de Dar-es-Salaam. Le commissari droit de conclure des contrats au nom de l'administrati district et de légaliser les contrats courants. Les diffé qui s'élèveraient entre les parties seront soumis au missariat, qui en connaîtra à titre de juridiction arbi Il ne sera fait appel aux tribunaux que si l'interventi commissariat reste infructueuse. Le commissariat a au droit d'exercer un contrôle sur les prestations et la dur travail à fournir par les ouvriers, leur traitement, nourritur — et de connaître des réclamations qui lui parviendrai ce sujet. Il a aussi le droit de se faire rembourser les réellement encourus dans le recrutement des travaille d'exiger une taxe de 0.25 roupie par ouvrier fourni.

La question de la main-d'œuvre n'est pas encore brû à Dar-es-Salaam, car le nombre d'entreprises européen est toujours restreint. La construction de la ligne Dar-es-Sa Mrogoro exigera toutefois bientôt de grandes masses d vailleurs. Dans les districts septentrionaux de Tanga et Will thal, où la plupart des plantations sont réunies, la questi la main-d'œuvre a, depuis plusieurs années, acquis grande importance. Au début, Bagamoyo fournissait beau

d'ouvriers, recrutés dans les caravanes de Wanyamwesi. Encore aujourd'hui, cette ville rend de grand services. Dans la suite, des entrepreneurs recrutèrent des travailleurs pour les plantations directement dans l'Unyam-wesi et l'Usukuma. L'administration du district de Tanga a aussi fourni de nombreux ouvriers et elle s'est occupée avec beaucoup de soin de la solution de cette difficile question, dans les dernières années ; les habitants des districts de Tanga et de Wilhemsthal ne suffisent pas pour couvrir la demande toujours croissante des plantations européennes, si l'on ne veut pas exposer le sort des cultures indigènes. C'est pourquoi on s'est appliqué, avec succès du reste, à augmenter la population en colonisant à l'aide de Wanyam-wesi de l'intérieur. Il s'est, en outre, établi une sorte d'émigration de ces indigènes vers la côte. Les planteurs de l'Usambara craignent cependant que, par suite de l'inauguration de la construction de la ligne à Dar-es-Salaam, la main-d'œuvre ne leur fasse défaut, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pour empêcher que les entrepreneurs ne provoquent une hausse des salaires et que, d'autre part, il favorise l'émigration de l'intérieur. Il paraîtrait que déjà la pénurie de travailleurs se fait sentir sur les plantations de Sisal à la côte.

La ligne anglaise de Mombasa au lac Victoria a causé beaucoup de tort à la colonie allemande. Autrefois, les tribus du sud du lac, notamment les Wasukuma, venaient chercher du travail à la côte. Maintenant, il s'est développé un commerce d'exportation fort important dans le nord-ouest de la colonie allemande, dont la ligne anglaise constitue l'issue et qui occupe les indigènes au point qu'ils renoncent de plus en plus aux voyages vers la côte. Le chemin de fer anglais entre donc pour une bonne part dans la pénurie de main-d'œuvre dont souffre la colonie.

Un grand nombre d'entreprises, comme, par exemple, les plantations de café n'exigent pas de grands effectifs pendant toute l'année. L'établissement d'un chemin de fer permettrait de régulariser l'emploi de la main-d'œuvre en transportant rapidement les ouvriers en d'autres endroits lorsqu'ils ne seraient plus nécessaires sur les plantations. C'est une des raisons pour lesquelles on devrait encourager et soutenir l'établissement de voies ferrées dans la colonie.

Soudan. Laboratoire. — Le gouvernement anglais a créé, il y a une couple d'années au Soudan, à l'aide de fonds mis à sa disposition par M Wellcome, un laboratoire pour l'étude des maladies tropicales. Cette fondation, établie à Khartoum, fait partie du collège créé à la mémoire de Gordon (*Gordon Memorial College*). Le but principal de cet établissement est l'étude bactériologique et physiologique des maladies qui règnent sous les tropiques et particulièrement au Soudan et qui sont de nature contagieuse ou épidémique. Il s'occupe ensuite de l'étude des parasites animaux et végétaux qui jouent un rôle dans la déclaration et la propagation des maladies, en y comprenant les poisons employés par les indigènes. Enfin, il traite toutes les questions concernant la cause, la diffusion et la suppression des maladies tropicales ainsi que l'hygiène des tropiques.

Le personnel scientifique de l'établissement se compose du directeur Newlove et d'un assistant. L'institut possède une salle spéciale pour la bactériologie et les recherches chimiques, un musée, une chambre frigorifique, une collection de préparations. Un jardin a été établi pour la culture des plantes médicinales et vénéneuses. Dans le rapport qui vient de paraître, on voit que l'établissement s'est occupé principalement de l'étude des moustiques comme agents de propagation des maladies, notamment du rôle qu'ils jouent dans l'éléphantiasis, maladie qui n'est pas rare au Soudan. Le laboratoire est en rapport avec les écoles de médecine tropicales de Londres et de Liverpool. Une de ses missions est de fournir à celles-ci des matériaux destinés à l'enseignement et aux recherches. Le rapport dit qu'il serait désirable de posséder un nouvel agent qui serait particulièrement chargé de parcourir le pays et de réunir des matériaux de ce genre.

Amérique

Etats-Unis. Indiens Pima. — Les Indiens Pima, dont une branche est venue s'établir, il y a plusieurs siècles, sur les bords de la rivière Gila, où elle s'adonne à l'agriculture, se trouvent actuellement dans une situation des plus critique. Ils sont au nombre d'environ 4,000 dans une réserve située au sud de la ville de Phœnix. La vallée du Gila est considérée

comme fertile, mais l'eau y est rare, et, depuis qu'en 1890 les grands travaux d'irrigation ont été entrepris par les blancs près de Fleronce, en amont des terres des Indiens, les cultures de ceux-ci ont manqué d'eau, et la superficie de leurs champs est tombée de 6,000 à 3,000 hectares. Le gouvernement doit leur fournir des subsistances, d'autant plus que la dernière année a été mauvaise. Il a été établi une station d'arrosage près de Sacaton qui permet d'employer l'eau du sous-sol à l'irrigation des champs. Il faut espérer aussi que les grands travaux hydrauliques que l'on propose d'entreprendre dans l'Arizona profiteront également à la réserve des Indiens.

Les missionnaires presbytériens répandent le bruit que les Indiens Pima meurent de faim. Il y a là certes de l'exagération. Leur sort n'est cependant pas enviable. Le traitement dont ils sont l'objet n'est pas non plus à l'honneur des Américains, car les Indiens fournissent un nouvel exemple de la manière dont les tribus pacifiques sont exploitées par les blancs. Les Pima ont toujours assisté les blancs dans leurs luttes contre les Indiens Apaches, et, malgré cela, ces derniers, qui ont sû inspirer du respect aux blancs, sont mieux traités que les Pima

Quand le besoin les talonne trop, les Pima s'engagent comme ouvriers pour la construction de lignes de chemin de fer ou de digues. Quand, il y a trois ans, les Indiens de la réserve San Carlos, qui se trouve également dans l'Arizona, s'engagèrent comme terrassiers pour l'établissement d'une ligne de chemins de fer, une trade-union demanda leur renvoi ; elle renonça toutefois à sa prétention quand elle vit que le gouvernement était décidé à protéger les Indiens. Si l'Arizona devient un Etat de l'Union, l'autorité du gouvernement fédéral sera restreinte à la réserve, et il est à craindre que la situation ne devienne plus mauvaise alors pour les Pima et les autres tribus d'Indiens.

Océanie

Indes Néerlandaises. Production de la quinine. — Un planteur des Indes Néerlandaises fournit les renseignements suivants sur la production de la quinine dans cette colonie. Je plante principalement, dit-il, des quinquinas de l'écorce

desquels s'obtient la quinine. Nous achetons des graines à une plantation spéciale qui ne possède que des arbres destinés à fournir des graines et qui ne récolte pas d'écorces. Les arbres ont été produits et améliorés par des soins et une patience infinie. Grâce à des croisements répétés, on est parvenu à obtenir certains exemplaires dont l'écorce contient 20 p. c. de quinine au lieu de 2 p. c. comme c'était le cas auparavant. Nous achetons les graines au prix de 6 à 50 mark le gramme. Un petit plant sélectionné à grande contenance de quinine coûte 17 mark. On améliore les arbres non seulement par le transport du pollen. mais aussi par le greffage. Un gramme de graines contient environ 2,500 petites semences, qui sont si légères qu'elles s'envolent au moindre souffle.

On construit alors une hutte basse et longue, ouverte d'un côté. On y apporte la meilleure terre que l'on puisse trouver et que l'on a fait bouillir au préalable afin de détruire les insectes et les mauvaises herbes. Les graines sont déposées dans cette terre. Au bout de 40 jours, on voit apparaître une nuance verdâtre sur la couche, preuve que les graines sont en train de germer. Quand les jeunes plantes ont atteint une hauteur de trois doigts, on les place en ligne dans de grands parterres. Au bout d'un an, elles ont 30 centimètres de hauteur et peuvent être transportées dans les jardins. Dans l'entretemps, on a creusé dans ceux-ci des trous de 1m20 carré l'un à côté de l'autre. Peu de temps avant de procéder à la plantation, ces trous sont remplis à nouveau ; puis, des femmes procèdent au placement des arbustes. De six heures du matin à trois heures de l'après-midi, elles en plantent chacune 200. Il faut, à partir de ce moment, s'occuper d'autres soins. Les jardins doivent être tenus dans un état de propreté absolue et le sol doit être ameubli. Il faut attraper certains moustiques, qui se nourrissent de la matière humide des feuilles, les coléoptères qui se forent des trous dans les arbres et les font mourir ainsi que les chenilles et les papillons. Tous ces insectes me sont apportés, comptés et leur nombre sert de base à la rétribution des ouvriers. Dans la troisième année, les arbres sont émondés. Ils ont alors atteint trois mètres de hauteur. On leur coupe les branches inférieures. Des femmes enlèvent l'écorce de celles-ci en les frappant à l'aide de maillets. Les écorces

sont transportées à la fabrique où on les sèche soit au soleil soit dans des fours. Elles perdent le tiers de leur poids par cette opération. Quand elles sont devenues aussi sèches que du liège, on les dirige vers le moulin où elles sont à peu près réduites en poudre. Cette poudre est emballée dans des sacs de 80 à 100 kilogr et embarquée pour l'Europe, où l'on procède à l'extraction de la quinine. On continue à récolter de la sorte pendant douze ans. Dans la douzième année, on arrache l'arbre avec ses racines dont on enlève aussi les écorces. Les grandes plantations recueillent chaque année environ deux millions de livres d'écorces séchées représentant une valeur de 25 à 80 cents par livre.

Un nouveau caoutchoutier des herbes. — Il est question dans plusieurs publications spéciales de la découverte faite au Colorado, d'une petite plante de la famille des composées, l'*Actinella Richardsanii*, qui renfermerait dans ses racines une notable proportion d'un caoutchouc, qui, bien purifié, serait équivalant au bon caoutchouc de Para.

La découverte de la valeur caoutchoutifère de cette plante a été faite dans les conditions suivantes. On avait remarqué qu'au début de la saison les moutons paissant dans certaines prairies et broutant certaines herbes dépérissaient assez rapidement. On fit l'autopsie de l'un de ces animaux et l'on découvrit dans l'estomac de larges plaques d'une matière noire qui à l'analyse se montra être du caoutchouc. De grandes fabriques paraissent être déjà montées en Amérique pour exploiter ce caoutchoutier. On doit cependant faire encore des réserves sur cette découverte : il serait utile de prendre des renseignements plus documentés.

E. D W.

Comment on prend le maté au Paraguay. — Le maté est, comme on sait, fourni par les feuilles de certaines espèces du genre *Ilex* et en particulier par celles de l'*Ilex paraguayensis*, le Caa des Indiens guaranis, appelé encore Yerba maté, c'est-à-dire herbe prise dans le maté ou récipient, qui en Amérique, sert à boire du thé. Cette plante renferme de 0.35 a 1.85 p. c., de caféïne. tandis que le café en renferme de 1.0 à 1.3 p. c,, le thé du *Thea viridis* de 1.0 à 4,67 p. c., et le guarana jusqu'à 5 p. c. Ce thé se prend

chez les créoles le matin au saut du lit ou au milieu du jour entre les repas. Le thé fait à l'aide du maté n'est pas un apéritif, au contraire, il émousse l'appétit et pendant les voyages il est employé avec le plus grand succès pour tromper la faim. M. le Dr F. Machou, qui fut adjoint dans les hôpitaux de Rosario, décrit comme suit la façon dont se consomme le thé du Paraguay. Les objets nécessaires à la préparation de ce breuvage sont le récipient, souvent une calebasse, la *lombilla* ou sorte de chalumeau en argent dont l'extrémité renflée est percée de trous, puis le sucre et l'herbe pulvérisés ; suivant les conditions, le récipient est plus ou moins orné, cerclé d'argent ou même monté sur pied. Dans le récipient on place d'abord la lombilla, puis autour d'elle des fragments de thé, puis de la poudre, environ une cuillerée, ensuite le sucre et enfin on verse sur le tout de l'eau bouillante. Il y a quelques années, des amateurs préféraient le *maté cimanon* c'est-à-dire sans sucre, mais cette mode se perd ; par contre, on y ajoute souvent du caramel, du jus d'orange et de citron et même du lait.

C'est le domestique qui doit essayer le fonctionnement de la lombilla et il doit aspirer la première gorgée qui est amère. La liqueur préparée est offerte d'abord à l'invité, puis le même récipient rempli à nouveau est présenté au maître de la maison ; il retourne entre chaque présentation à la cuisine pour renouveler thé ou sucre si c'est nécessaire et la lombilla passe de bouche en bouche, par rang d'importance. Cette promiscuité de la lombilla est répugnante, mais on ne peut être servi à part car ce serait considéré comme une grave offense vis à vis du maître de céans ; M. le dr F. Machou a observé la transmission de certaines maladies contagieuses par cette manière de servir le maté, et si ces cas de transmission ne sont pas plus nombreux, c'est, dit l'auteur, grâce à la température très élevée acquise par la lombilla et à ce que le chalumeau est en argent, un métal relativement bactéricide.

La lombilla est si chaude que les personnes non averties se brûlent régulièrement ; il faut apprendre la manière de boire.

Le soldat argentin, qui pour rien au monde n'abandonnerait son maté, est capable avec ce breuvage de passer une journée en selle sans manger : aussi se passe-t-il plus aisément de viande que du précieux breuvage.

i en Europe on n'a pas réussi, malgré de nombreux
ıis, à introduire sur une large échelle l'usage du maté,
s l'Amérique du Sud, son emploi prend de plus en plus
l'importance et grâce à la culture qui a pu être faite régu-
ement, ce produit sera encore pendant longtemps une
nde source de richesse pour le Paraguay.

E. D. W

ıes Maladies du Cacao à Surinam. — Les plantations de
ıo à Surinam se trouvent dans une situation déplorable.
dépérissement des plantes qui amène une diminution
s le produit des récoltes est dû à deux maladies : le
ırulloten » et la pétrification des fruits. Ces deux mala-
ı sont très peu connues et, jusqu'à présent, on ne
a guère observées qu'à Surinam et seulement durant les
ıières années. L'étude est loin encore d'être achevée. Le
fesseur T. A. F. C. Went, durant un voyage dans cette
ınie, en a fait un examen consciencieux quoique incom-
ainsi que lui-même l'affirme, mais, ce qui a son prix,
les lieux mêmes et non d'après des spécimens conservés.
ːlon ses observations, la maladie dite « krulloten » se
ıentait depuis assez longtemps déjà dans les plantations
s toujours à l'état sporadique : ce n'est guère que depuis
dizaine d'années que la maladie a revêtu un caractère
lémique.

a maladie se manifeste par des symptômes qui pourraient
comparés aux excroissances de nos arbres d'Europe et
le vulgaire appelle ici « balais de sorcière » avec cette
ːrence que ces derniers ont une durée de plusieurs
ées, tandis que les krulloten n'ont qu'une durée éphé-
e ; de plus, ces excroissances ne portent ni fleurs, ni
ts, tandis qu'il en croit sur les krulloten (cela tient pro-
lement à ce que les cacaoyers sont cauliflores).

ette maladie, dont le nom exprime très exactement la
se (pousse frisée), fait que les jeunes pousses, par suite
ı développement maladif, se reroquevillent, que les
s ont une grosseur anormale, que les fruits ne parvien-
t pas à une pleine maturité et sont portés par des tiges
ıe longueur démesurée. Cette maladie atteint les cacao-
ı à tout âge. De quelle nature sont les ravages causés ?
cacaoyers n'en meurent point, quoi qu'en dise le « vox

populi » ; ce qui est certain, c'est que les krulloten affaiblissent les cacaoyers, retardent la croissance des pousses normales, occasionnent une diminution dans la production, parce que les jeunes pousses transformées en krulloten auraient donné sinon des fleurs et des fruits, enfin ce qui est plus grave, cette maladie marche de pair avec la pétrification des fruits.

Cette pétrification des fruits qu'on ne rencontre qu'à Surinam, est confondue le plus souvent avec une maladie que l'on trouve à Trinidad, à Grenade, à Ceylan, maladie qui noircit les fruits Les fruits pétrifiés sont durs et noircissent également.

D'après l'examen du professeur Went, le germe pathogène de ces deux maladies serait une seule et même moisissure et selon lui, la différence des symptômes ne tient qu'au degré de développement des organes atteints par la moisissure.

Il y a deux moyens d'enrayer le mal : le premier, c'est d'augmenter la force de résistance des cacaoyers, afin de les mettre à même de réagir contre les attaques des parasites ; le second, c'est de s'en prendre directement à la moisissure ; mais ici, on se trouve devant des énigmes, devant des hypothèses.

Il faudrait connaître avant tout la vie de cette moisissure, la manière dont elle se reproduit, dont l'infection se propage.

Pour le moment, on se contente d'enlever les parties malades et de les brûler.

Cette façon de procéder n'a point donné de résultats satisfaisants. Les plantations travaillent avec un petit capital et manquent de bras. On emploie les ouvriers à exterminer les krulloten, d'autres travaux sont négligés et l'état général des plantations en pâtit.

Il faudrait également brûler les fruits pétrifiés, ce qu'on a omis jusqu'à présent. Mais on ne trouvera de remède rationnel a ces maladies que lorsqu'on connaîtra parfaitement le développement de la moisissure qui en est cause.

Quelques anciens planteurs ont pris l'heureuse initiative d'établir dans les serres du jardin zoologique à La Haye, une pépinière de jeunes cacaoyers. On a fait venir les semences de Trinidad, et on les sèmera en avril ; on compte alors exporter les jeunes pousses aux colonies au mois

d'octobre, dans de petits bacs en carton avec la terre dans laquelle elles ont crû. Les pousses développées dans toutes les conditions désirables, indemnes de tout contact, fût-ce par atavisme, avec la moisissure causant la maladie, pourront offrir au moins une plus grande résistance aux attaques du parasite et, plus fortes, sortiront victorieuses de la lutte.

Espérons que cette tentative sera couronnée de succès.

GEORGES VAN REYDEN.

Asie

Thibet. Mission de sir Frank Younghusband. — Le colonel sir Frank Younghusband a fait, dernièrement, à la Société de Géographie de Londres, une conférence sur les « résultats géographiques de la mission du Thibet ».

Le conférencier a rappelé que, si ses compagnons et lui ont été les premiers Européens qui aient eu l'occasion de pénétrer dans Lhassa, depuis de nombreuses années, ils n'ont cependant pas été les premiers qui l'aient jamais visitée. Tout ce qu'ils ont donc pu faire, c'est de confirmer et de compléter les travaux des voyageurs qui les ont précédés On a l'impression, en Europe, dit sir F. Younghusband, que le Thibet est une région misérable et inhospitalière. Cette idée n'est cependant pas conforme à ce que le petit nombre de voyageurs européens et indiens, qui ont été précédemment à Lhassa, ont déclaré; au surplus, elle n'est pas conforme aux faits. Considéré dans son ensemble et abstraction faite du désert, le Thibet est au moins aussi riche que le Kashmir ou le Népal. Les vallées dans lesquelles se trouvent situées Lhassa, Guyantse et Shigatse, ainsi que la vallée du Brahmapoutre, ne sont ni des régions dénudées, ni des gorges en forme de V. Ce sont des vallées plates de quatre à dix milles de largeur, couvertes d'un sol de bonne qualité, bien irriguées et soigneusement cultivées. Ce fait, qui a déjà été constaté par des voyageurs précédents, est le plus important au point de vue géographique que la mission ait pu confirmer et rappeler. Le conférencier ne connaît pas de régions réunissant autant de beautés naturelles que le Sikhim et le Thibet. On rencontre dans peu d'autres pays une si grande variété de

papillons, tant d'orchidées différentes et une telle profusion d'arbres et de fleurs que dans le Sikhim. Il suffit de traverser une passe pour que le spectacle change entièrement. De l'autre côté de la passe de Kongra-Lama, on ne rencontre plus la moindre trace d'arbre. Au lieu des vallées profondes du Sikhim, on découvre de vastes plaines de dix à douze milles de largeur.

Après avoir décrit la marche de l'expédition jusqu'à Guyantse, sir F. Younghunsband a dit qu'il traversa la passe de Karo-la, et qu'il déboucha le lendemain en face du lac le plus charmant qu'il ait jamais vu, et qui porte le nom de Yamdok Tso. Sa forme est à peu près celle d'un cercle et la teinte de ses eaux présente toute la gamme du violet et du bleu turquoise. Personne ne peut dire quelle est la cause de cette coloration merveilleuse. Il ne semble cependant pas douteux que le ciel du Thibet y soit pour beaucoup. La limpidité de l'air y est telle que le ciel de la Grèce ou de l'Italie paraîtrait pâle à côté de celui du Thibet. La mission longea ce beau lac pendant trois jours, puis fit l'ascension de sa dernière passe, d'où elle put jeter un regard sur le Brahmapoutre et presque sur Lhassa. Le conférencier poursuivit dans les termes suivants :

« Je fus alors rejoint par une série de députations : elles croissaient en importance et devenaient de plus en plus pressantes à me demander de ne pas me rendre à Lhassa. Même le Dalai-Lama m'écrivit : acte de condescendance sans précédent. Il m'envoya son grand chambellan pour me dire que si nous entrions à Lhassa, sa religion serait profanée et qu'il ne lui resterait plus qu'à mourir. Je lui répondis en lui faisant remarquer dans quelle position difficile et délicate je me trouvais, car, d'une part, si j'allais à Lhassa, je causerais la mort de Sa Sainteté, et, d'autre part, en restant où j'étais, je mourrais moi-même, car j'aurais infailliblement la tête coupée, si je manquais d'obéir aux ordres que j'avais reçus, et de négocier le traité à Lhassa. Bien que je regrettasse beaucoup de causer la mort du Dalai-Lama, j'informai le grand chambellan qu'il ne me restait d'autre alternative que de marcher sur Lhassa. Nous gravissions avec ardeur colline après colline, dans l'espoir de saisir le premier coup d'œil de la Ville Sainte, et les éclaireurs étaient interrogés avec anxiété. Enfin, le deux août, nous entrâmes

ans le dernier chemin et nous vîmes briller au loin les
)its dorés du Potala. Le jour suivant, nous campions au
ied des murs de la Ville Sainte. C'est à cet endroit, dans
ne vallée charmante, parsemée d'arbres et soigneusement
ıltivée, sur les rives d'une rivière aussi large que la Tamise
Westminster, cachée çà et là par des montagnes de neige
:ernelle que se trouvait la ville défendue, qu'aucun Euro-
šen actuellement vivant n'avait aperçue avant nous. Sa vue
oit être une désillusion pour ceux qui se l'étaient repré-
:ntée comme une sorte de pays des rêves, car après tout,
le a été bâtie par des hommes et non par des fées. Ses
ıes n'étaient pas pavées d'or et ses portes n'étaient pas cou-
:rtes de perles. Les rues étaient, en réalité, horriblement
)ueuses, et les habitants ressemblaient moins à des fées,
ıe qui que ce soit. Le Potala, le palais du Grand Lama,
t toutefois une construction de grande allure, solidement
.tie en maçonnerie et pittoresquement perchée au sommet
un roc d'où elle domine la contrée et la ville qui s'étend
ses pieds. La ville contient un grand nombre de maisons,
lidement construites et entourées de jardins ombragés. Le
lais, situé sur une éminence, et la ville étrange, qui s'étale
sa base, forment un tableau qui frapperait le spectateur
tout endroit. Mais ici, au milieu d'une belle vallée, au
:ur même des montagnes, l'ensemble prenait une significa-
n toute particulière et exerçait une impression à laquelle
rsonne ne pouvait se soustraire.

ı J'eus des entrevues avec tous les hommes considérables
Lhassa, tant civils qu'ecclésiastiques. Les pourparlers
rèrent des semaines et des semaines. Ils étaient d'une igno-
ıce incroyable et d'un manque de sens pratique inconce-
ble. Les principales autorités formaient un conseil, mais
es ne pouvaient rien faire sans le consentement de l'assem-
:e nationale, et celle-ci, sans fonctionnaire pour la pré-
er et sans aucune responsabilité, se contentait de censurer
lieu d'approuver ce que le conseil exécutif avait décidé.
ıdis que ce dernier n'était pas autorisé à se présenter
vant elle pour justifier ses résolutions. On imaginerait
ficilement une machine plus impropre à négocier avec des
'angers. Si ces gens sont ignorants, bigots et difficiles à
:ttre en mouvement, ils ont cependant des qualités Ils
nt d'une politesse invariable et toujours aimables. La moin-

dre plaisanterie suffisait pour les faire éclater de rire et je ne me souviens pas d'être sorti d'une des nombreuses entrevues que j'ai eues avec eux à Lhassa, en éprouvant un sentiment de mauvaise humeur. Je dois avouer que parfois je me sentais exaspéré en songeant que ma convention aurait dû être signée en un délai fort court, et que les jours se passaient sans qu'aucune éclaircie n'apparût dans l'obstruction qu'ils y opposaient. Mais je ne puis en vouloir à ces braves gens : ils essayaient, après tout, de tirer de moi le plus d'avantages possibles. La besogne était rude. Ils venaient huit ou dix à la fois. J'écoutais chacun d'eux avec patience, et puis je leur répondais. Comme, chaque jour, il en venait d'autres. j'eus l'occasion de pratiquer tous les hommes en vue de Lhassa.

« Tout bien considéré, je n'ai qu'une faible idée de leur intelligence. On ne peut guère les considérer que comme des enfants. Dans les conversations que j'eus avec eux, je ne parlais pas seulement de l'objet des négociations. mais je m'entretenais des affaires en général et des questions religieuses. Le Ti Rimpochi, à qui le Dalai-Lama avait confié son sceau lors de sa fuite de Lhassa, quelques jours avant notre arrivée. occupait la chaire de théologie au monastère de Gaden et était généralement considéré comme le chef à Lhassa. Il remplissait les fonctions de régent, et c'était principalement avec lui que je menais les négociations. C'était un homme aimable et poli. mais il ne signifiait pas grand chose au point de vue de l'intelligence. Il était fort inférieur à la moyenne des brahmes de l'Inde. Il tenait à ses petites plaisanteries et nous vivions dans les meilleurs termes. Il était absolument convaincu que la terre est triangulaire. Ses connaissances ne dépassaient guère son talent de savoir par cœur des quantités prodigieuses de vers tirés des livres sacrés. Toute discussion sur la raison d'être des choses finissait toujours par de puériles citations des Écritures et sa religion consistait surtout en formules. La généralité des abbés des monastères et des principaux lamas étaient encore plus arriérés. Un des monastères de Lhassa comptait 10.000 moines. un autre 7,000. Il suffisait de les voir pour constater immédiatement combien ils étaient dégradés, malpropres et sensuels. C'est une erreur de croire qu'il soit possible de trouver au Thibet une forme pure et élevée du bouddhisme. Il est certain que le bouddhisme et la civilisation chinoise ont porté

les tribus grossières qui habitaient le Thibet, il y a six ou sept siècles, à un degré beaucoup plus élevé que celui qu'elles occupaient, mais la vie intellectuelle a été étouffée par la rigidité des règles monastiques. Jusqu'à présent, les idées des pays étrangers et l'originalité individuelle ont été foulées aux pieds. Le résultat en a été de former un peuple d'une rigidité inflexible, totalement inapte à se faire à de nouvelles conditions et dépourvu de toute force ou initiative intellectuelles. Nous avons vainement cherché à rencontrer les admirables Mahatmas, qui devaient nous mener vers des cîmes de lumière et de sagesse dont nous n'avions aucune notion. Tout en ne niant pas que le Bouddhisme ait largement contribué à civiliser et à dompter une race barbare qui vivait dans l'admiration des démons, il y a cependant lieu de conseiller à ceux qui croiraient pouvoir diriger leurs regards vers Lhassa, dans l'espoir d'y trouver une règle supérieure de sagesse et d'intelligence, de chercher à la découvrir moins loin de chez eux. La religion des Thibétains est grotesque; c'est la forme la plus dégradée et non la plus pure du Bouddhisme.

« Nous fûmes cependant assez heureux pour pouvoir surmonter le sentiment d'hostilité des chefs de l'église thibétaine à notre entrée dans leurs temples. Nous finîmes même par entrer et sortir de leurs lieux saints aussi aisément que de Saint-Paul. J'insistai pour que la convention fût signée au Potala. Quand les lamas eurent constaté que nous les traitions toujours avec considération et qu'ils n'avaient rien à craindre, ils ne firent plus aucune objection. Lorsque, avant de quitter Lhassa, je fis une visite de cérémonie au temple de To-Khang, je fus surpris de voir que les prêtres insistaient pour me voir pénétrer dans l'intérieur de l'enceinte et me promener tout autour de la magnifique statue du Bouddha. Même dans l'Inde, je n'ai jamais joui de pareille faveur.

« Les monastères thibétains ont une apparence massive et résistante. A l'intérieur, ils sont bizarres et quelquefois grotesques. Je vois encore leurs immenses et impassibles figures de Bouddha, aux regards éternellement baissés dans le calme et la tranquillité, leurs murs couverts de démons et de dragons grotesques, leurs colonnes de bois et leurs toits brillamment décorés, leur saleté et leur tristesse générale et leurs innombrables vases de beurre, brûlant nuit et jour, comme dans les églises catholiques, des cierges devant les images des saints.

« La convention fut signée plus tôt que je n'avais espéré, et nous nous préparâmes à reprendre le chemin de l'Inde. Dès que l'affaire fut en ordre, les Thibétains se sentirent les gens les plus heureux du monde. Personne n'était responsable. Chacun avait eu son mot à dire, et si un blâme devait être infligé, il devait tomber sur tous également. Mais au fond, ils savaient bien qu'ils s'en étaient tirés à bon compte, et ils avaient le bon goût de le reconnaître.

« Le matin de notre départ, le régent vint dans notre camp et nous offrit des images de Bouddha. Il nous remercia d'avoir épargné les monastères et les peuples Il dit en me présentant une image de Bouddha : « Quand les Bouddhistes contemplent cette image, ils oublient toute idée de lutte et ne songent qu'à la paix ; j'espère que lorsque vous la regarderez, vous penserez avec bonté au Thibet ». Et certes, je quittai Lhassa rempli de sympathie.

« C'était par une journée d'automne ; le soleil était brillant et chaud. La vallée était ravissante dans son feuillage jaunissant. Le Conseil tout entier, accompagné de ses secrétaires, était venu avec nous jusqu'à un mille de la ville, afin de nous offrir une tasse de thé et de nous souhaiter bon voyage. Leurs derniers mots furent qu'ils entendaient observer le traité et rester nos amis. Les mesures prises depuis lors par le conseil confirment les assurances qu'ils nous ont données. Le conseil a autorisé un groupe d'officiers à remonter le Brahmapoutre jusqu'à Gartok, dans le Thibet occidental, et de rentrer dans l'Inde par Simla. Cette importante expédition a été dirigée par le commandant Rawling qui, il y a deux ans, a fait un voyage fructueux dans la même région. Ces officiers n'étaient accompagnés que de leurs ordonnances. Ils ont parcouru une distance de plus de mille milles dans le Thibet et ont été bien reçus partout. L'un d'eux, le capitaine Ryder, a relevé une superficie de 40,000 milles carrés, comprenant le cours entier du Brahmapoutre, de Shigassi jusqu'à sa source, le Mansorawar et les lacs adjacents, ainsi que les sources de l'Indus et du Sutlej. Il a établi aussi qu'il n'y a pas de montagne plus élevée que le pic Everest, au nord des Himalayas. Ces officiers ont eu terriblement à souffrir du froid. Le thermomètre descendit jusqu'à 24 degrés Fahr. au dessous de zéro. Ils ont traversé une passe située à 18,000 pieds de hauteur, au mois de décembre, et sont arrivés sains et saufs dans l'Inde. La mission du Thibet n'a donc pas été inutile au point de vue de la géographie ».



BIBLIOGRAPHIE

The true History of the American Revolution, par Sidney Georges FISHER. — 2e édition. — Un volume de 437 pages in-18 avec 24 illustrations et cartes. — Philadelphie et Londres, J.-B. Linpicott Co, 1903.

Beaucoup de pages de l'histoire contemporaine n'ont guère été traitées que par des plumes officieuses ou partiales, de sorte que la version généralement acceptée diffère sensiblement de celle qu'un historien consciencieux peut rétablir en remontant aux sources contemporaines. En refaisant avec talent et érudition, l'histoire des événements qui amenèrent l'indépendance des Etats-Unis, M. S. G. Fisher est arrivé à modifier notablement l'opinion que l'on doit se faire de leurs causes et de leur signification politique. La Révolution, dit-il, fut une bien plus vilaine et déplaisante affaire que beaucoup de gens ne se l'imaginent. Conclusion applicable à la plupart des révolutions. — Le livre est fort bien édité, suivant l'usage américain ; ses illustrations reproduisent des gravures du temps, curieuses à titre de documents.

The Land and Sea Mammals of Middle America and the West-Indies, par Daniel GIRAUD-ELIOTT. — Un volume grand in-8o de 450 pages avec nombreuses planches et illustrations. — Chicago, 1904.

Ce remarquable volume fait partie des publications du Field Columbian Museum, de Chicago. Il forme le IVe vol ,

II[e] partie, de la série zoologique. C'est un travail d'un caractère rigoureusement scientifique, et dont la valeur sera hautement appréciée par les spécialistes. Les nombreuses planches dont il est illustré sont de la plus parfaite exécution.

I Communi rurali emiliani e l'Emigrazione agricola alla Republica argentina, par le cav. Giuseppe ROMEI. — Broch. in-4° de 75 pages. — Bologne, Andreoli, 1905.

L'auteur continue la série de ses publications relatives à l'émigration italienne, sujet qu'il traite avec une compétence toute particulière, en sa qualité de consul de la République argentine à Bologne. Sa dernière brochure s'adresse principalement aux travailleurs agricoles du voisinage de cette ville.

L'Extrême-Orient. — *Etudes d'hier. — Evénements d'aujourd'hui*, par Alexandre HALOT, consul impérial du Japon, avec une préface de M. Michel REVON. Un vol. in-18 de 275 pages avec une carte. — Bruxelles, Falk fils, 1905.

L'auteur de cet intéressant ouvrage, particulièrement versé dans les questions qui touchent à la politique contemporaine d'Extrême-Orient, a réuni en un volume une série d'études publiées par lui dans la *Revue d'histoire diplomatique*, dans la *Revue des Questions diplomatiques et coloniales*, et dans la *Revue de droit international et de législation comparée*. Il y a joint un épilogue qui, sous le titre un peu ironique de « Péril Jaune » constitue un éloquent appel en faveur de la paix. Son livre, qui touche aux questions de la plus brûlante actualité, sera consulté avec le plus grand intérêt.

Les origines du conflit Russo-Japonais, par Cl. E. MAITRE, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient. — In-4° de 15 pages. — Hanoï, F. H. Schneider, 1904.

Cette excellente étude d'histoire contemporaine a paru dans le *Bulletin de l'Ecole française* d'Extrême-Orient, à laquelle elle fait beaucoup d'honneur. M. Maître a traité son sujet, complexe et délicat, avec une profonde connaissance de la politique russe et japonaise, une clarté et une impartialité qui font de son travail une source d'information d'une valeur exceptionnelle.

Journal d'un correspondant de guerre en Extrême Orient. — *Japon, Mandchourie, Corée*, par Réginald KAHN. — Un vol. in-18 de 374 pages illustré avec une carte. — Paris, Calmann-Lévy, 1905.

L'auteur de cet ouvrage avait accompagné l'armée japonaise jusqu'au mois de septembre 1904. Il n'a pu recueil

énormément de détails sur les opérations militaires, qu'on a mis peu d'empressement à lui laisser voir. Mais il fournit beaucoup de renseignements précieux sur l'état d'esprit du peuple japonais et sur la constitution de son armée. Ces observations, faites avec intelligence et sans parti pris, sont des plus instructives.

Imperial Japon. — *The Country and its people*, par George William KNOX. — Un vol. in-8° de 294 pages avec une carte. — Londres, Georges Newnes, 1905.

Nombreux ont été les livres sur le Japon, publiés en Angleterre dans ces dernières années. La plupart, destinés à satisfaire la curiosité un peu superficielle du public, étaient surtout remarquables par la beauté de l'édition. Celui de M. Knox, qui ne se présente pas moins bien comme apparence extérieure, est pour le fond, d'une bien plus grande portée. Les influences philosophiques et sociales qui ont agi sur la formation du vieux Japon, et celles qui président actuellement à sa formation y sont étudiées avec beaucoup de talent.

Au Siam. *Journal de voyage de M. et Mme Émile* JOTTRAND. — Un vol. in-16 de pages. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905 (Prix : 4 frs.)

Ce livre, qui se donne modestement pour un simple journal de voyage, est non seulement d'une lecture intéressante, mais plein de pages profondément instructives. M. Émile Jottrand, ayant rempli pendant près de quatre années les fonctions de conseiller juridique du gouvernement siamois, a été dans une situation particulièrement favorable pour observer les lois, les mœurs et l'esprit du peuple siamois. Plusieurs chapitres renferment à ce point de vue des considérations tout à fait remarquables. C'est avec satisfaction que nous pouvons signaler le livre de nos compatriotes comme un des meilleurs parmi les récits de voyages, si nombreux, parus dans ces derniers temps.

Annuaire de l'État indépendant du Congo pour 1905 — Un petit vol. de 408 pages publié, avec l'autorisation de l'État, par la maison L. S. Laurent, Bruxelles, 1905.

Cet annuaire, parvenu à sa troisième année, est fort complet sous un petit format. Il présente, d'après les sources les plus authentiques, tous les renseignements désirables sur le Congo, au point de vue colonial, administratif, commercial, industriel et agricole.

Les Origines de l'Œuvre congolaise, par Charles SAROLEA. — Broch. de 39 pages. — Publication de la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger. — Gand, A. Vandeweghe, 1905.

L'auteur de cette brochure s'est fait connaître par le zèle courageux avec lequel il a soutenu, en face des préventions du public britannique, la lutte contre les détracteurs de ses compatriotes. Il examine, dans ces pages, les circonstances de la formation de l'État du Congo, et, plus particulièrement, le rôle personnel du Roi-Souverain. Les considérations politiques qu'il émet ne manquent pas de hardiesse.

Manuel diplomatique et consulaire, publié par le ministère des Affaires étrangères de Belgique. — Deux vol. in-18 de 400 et de 338 pages. — Bruxelles, Schepens et Cie.

Les deux volumes dont se compose ce manuel ont paru en 1901 et en 1905 ; ils contiennent tous les documents officiels intéressant les services qui dépendent des ministères. On y trouve notamment la nomenclature des traités et conventions conclus entre la Belgique et les puissances étrangères.

Annuaire astronomique pour 1906, publié par l'Observatoire royal de Belgique. — Un vol. in-18 de 388 pages. — Bruxelles, Hayez, 1905.

La dernière réédition de l'annuaire de l'Observatoire, publiée par les soins de M. S. Lecointe, a paru sous la forme d'un élégant petit volume. Outre les tables et les renseignements scientifiques, qui forment la partie essentielle de ce genre de publication, on y trouve une notice, par M. Stroobant, sur la théorie des marées, exposée avec beaucoup de clarté.

Les grandes Cultures du Monde *Leur histoire, leur exploitation, leurs différents usages.* — Publié sous la direction de M. le Dr E J. VAN SOMEREN-BRAND. — Douze fascicules in-4°, avec illustrations et planches coloriées. — Paris Ern. Flammarion, 1905 (Prix : 0.75 frs. le fascicule).

Cette encyclopédie des grandes cultures, en voie d publication, sera, à en juger par ses premiers fascicules extrêmement intéressante et utile. Les monographies qui l composent, dues à des auteurs de diverses nationalités, sont fo bien conçues en vue de la vulgarisation des notions relatives au produits de grande culture.

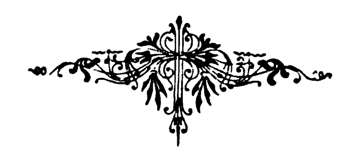
L'ouvrage est d'ailleurs rendu attrayant par la beauté c l'édition et le grand nombre des illustrations (700 phot gravures obtenues grâce à l'appui du gouvernement néerlanda

et de diverses institutions). Il réunit toutes les qualités d'un livre de science populaire, y compris le prix relativement peu élevé.

Tours in the West Indies, publié par la *Royal Mail Steam Packet Co*. — In-8°, album de 118 pages, avec nombreuses illustrations. — Londres, 1904.

Ce guide du touriste aux Indes occidentales est un excellent spécimen d'un genre de publication fort en vogue chez les grandes Compagnies de navigation. Les nombreuses vues qu'il contient représentent le voyage des Antilles sous l'aspect le plus attrayant.

Erratum. — Dans la livraison du mois de mars, page 268, le nom de l'auteur de l'*Essai sur le peuple et la langue Banda*, doit être lu TOCQUÉ, au lieu de TAGNÉ.



Le Général-Major Baron WAHIS



: général baron Wahis qui vient de quitter notre pays
· reprendre au Congo les fonctions de Gouverneur général,
rtient à l'armée belge depuis 1860. Sorti de l'Ecole Militaire
862, il s'enrôla avec le grade de lieutenant dans la légion
: du Mexique, avec laquelle il fit toute la campagne, de
à 1867. Rentré en Belgique, il passa au régiment des
adiers, qu'il n'a quitté que lors de sa promotion au généralat.
ıvait le grade de major lorsque, en 1891, le Roi lui confia
ınctions de Gouverneur général du Congo. Il remplit cette
: mission pendant plusieurs années, revenant de temps en
s en Belgique pour s'y reposer de ses fatigues. Nommé
:al-major en 1901, il reprit le commandement de la 8e bri-
d'infanterie qu'il conserva jusqu'au moment où le Roi fit
ouveau appel à son dévouement.

général Wahis, connu pour sa rare énergie, est entouré
: grande considération parmi ses camarades de l'armée et ses
borateurs au Congo : il est président d'honneur du Cercle
ain.

Le Colonel LANTONNOIS



-e Colonel-adjoint d'état major Lantonnois, qui vient d'ac-
mpagner le général Wahis en qualité de vice-gouverneur
néral, est un nouveau venu dans la carrière coloniale, mais
a derrière lui un beau passé militaire. Engagé volontaire
'âge de seize ans, il entra à l'Ecole Militaire et en sortit
ıx ans après avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie.
Breveté d'état-major en 1877, il fut nommé lieutenant aux
nadiers l'année suivante, puis devint successivement capi-
ıe en 1886, major au 14ᵉ de ligne en 1897, puis aux
nadiers en 1899, lieutenant-colonel au 13ᵉ de ligne en 1901,
enfin colonel du 8ᵉ de ligne en 1903. Il venait de recevoir,
26 mars 1905, le commandement du régiment des grena-
rs, lorsque la confiance du Roi l'appella au poste élevé
il va occuper dans le gouvernement du Congo.

Un "Buêt Nak"

Depuis près d'un an, j'avais à mon service, en qualité de boy, n gaillard bien découplé appartenant à la race Mohne ou 'égouane. Les tribus Mohnes, qui ont leur principal habitat ans les plaines du delta de la Mènam à l'ouest de Bangkok, onstituent avec les Cambodgiens, les Kouis, les Kâs, etc., les erniers représentants des anciens habitants du Siam avant invasion des Siamois où Thaïs. Quoiqu'ils aient conservé leur ingue, le mohne, qui présente beaucoup d'analogie avec le cam-odgien, la plupart cependant connaissent le siamois. La race end à disparaître par suite des nombreuses alliances, avec les hinois pour les femmes mohnes, et avec les siamoises pour les 'égouans.

Vers la fin de juin 1903, je fus très étonné lorsque mon boy n'annonça qu'il allait me quitter au début de juillet. Je me serais ongtemps creusé la cervelle avant de découvrir le motif de cette ésertion. Il m'évita fort heureusement cette fatigue intellec-uelle, préjudiciable à la santé sous ces latitudes, en me disant u'il allait entrer au « *wat* » (temple,) et recevoir la prêtrise ouddhiste (« *buêt nak* ».)

Je lui demandai pour quelle cause il n'attendait pas l'époque e mon départ pour l'Europe, éloignée de quelques mois seule-nent, avant d'entrer dans les ordres. Il me répondit que son père tant très vieux pouvait mourir avant que lui, son fils, eut pris e saint habit et accumulé, par cet acte et les mortifications de état, suffisamment de mérites applicables à son père, pour que elui-ci, à sa prochaine naissance, s'élevât de beaucoup dans échelle des êtres. Devant de telles raisons, je ne pus que n'incliner ; car effectivement le père paraissait très vieux, très aduc, et.... la piété filiale, le devoir avant tout.

La nécessité d'entrer dans les ordres, pour une période plus ou

moins longue, constitue pour les Siamois une obligation aussi mondaine que religieuse, car nul n'est regardé comme bon gentilhomme s'il n'a été « *Phra* » (moine bouddhiste) au moins pendant quelques mois. Cependant la considération des mérites acquis par cet acte entre pour beaucoup dans la fréquence des ordinations des membres de la confrérie de la robe jaune.

La participation des parents aux mérites acquis par les enfants, grâce à leur initiation à la prêtrise et à la sainteté de cet état, est même la raison dominante du désir immodéré de toute Siamoise d'avoir un fils. En effet, la femme, occupant un rang inférieur à



LE BÔT, SANCTUAIRE OU SE FAIT L'INITIATION

celui de l'homme, dans la gradation des êtres de la philosophie bouddhiste, ne peut pas, par elle-même, acquérir des mérites équivalents à ceux de l'homme, car l'action la plus méritoire indiquée par Çakya Mouni, la prêtrise, lui est interdite. Mais l'entrée au cloître de son fils lui en donne suffisamment pour lui assurer à sa mort une transmigration favorable.

On s'abuserait étrangement si l'on voulait comparer la prêtrise dans la religion catholique à l'ordination des moines bouddhistes. En effet dans les cultes européens, le prêtre est l'intermédiaire

entre Dieu et le simple fidèle, le pasteur et le gardien du troupeau, le seul apte à présenter des sacrifices à la divinité et à présider les cérémonies rituelles. Ici, rien de pareil, le phra bouddhiste est un fidèle qui revêt la livrée de son maître et se retire du monde pour le servir plus à son aise et à son bénéfice personnel. Les ermites de l'église primitive sont les seuls auxquels on puisse comparer les religieux siamois. Ceux-ci ne font que des vœux à temps et après les trois mois, minimum fixé par leurs théologiens, la plupart des phras quittent le saint habit et rentrent dans la vie privée. Il en est cependant quelques uns qui persistent et restent toute leur vie au « *wat* » ; ils y étudient le « Pali », langue sacrée de la religion de Bouddha, et deviennent ordinairement abbé d'un monastère (*Chao wat.*)

Dès qu'un jeune homme a atteint sa vingtième année, il doit donc entrer en religion. Quoique cette coutume soit aujourd'hui un peu tombée en désuétude, au moins dans la capitale, la famille royale et la noblesse s'y soumettent très régulièrement.

Le roi actuel, Chulalongkorn, a passé, lui aussi, quelques jours dans la pagode royale du palais, revêtu de la toge jaune des disciples de Bouddha ; mais, le premier, il a refusé de se laisser raser les sourcils et les cheveux. ... Il était déjà roi à cette époque et ne pouvait guère quitter complèment la direction du royaume pendant plusieurs mois. Cependant tous ses fils, de par sa volonté, ont revêtu la jaune livrée des anachorètes bouddhistes, et cette année même le prince Maha Wajirawudt, l'héritier du trône, se retirera du monde et entrera dans un cloître pour y faire ses trois mois de prêtrise.

Lorsqu'un jeune Siamois est décidé à entrer en religion, il fait d'abord choix du temple dans lequel il veut servir et s'assure du consentement du chef de la communauté. Il fait ensuite visite aux membres de sa famille afin de leur annoncer sa résolution, puis il met ordre à ses affaires, paie ses dettes et invite un « phra » à lui apprendre les formules nécessaires pour la cérémonie de son ordination. Lorsqu'il est bien instruit, on fixe le jour de la fête et on organise un cortège pour conduire le postulant (*nak*) au temple qu'il a choisi. Il passe en prières avec quelques prêtres la nuit qui précède sa prise d'habit.

La procession qui conduit le novice au temple est précédée d'un cavalier chargé de l'éventail et du bol de fer battu qui doit servir au nouveau prêtre pour aller chaque matin demander l'aumône ; vient ensuite un jeune homme qui porte, sur une

grande coupe en laque noire incrustée de nacre, l'habit jaune du néophyte (*Pha sabong*); enfin, celui-ci s'avance à son tour, cheveux et sourcils rasés, tout de blanc habillé. Ses mains, surchargées de bagues, sont jointes sur sa poitrine et soutiennent du bout des doigts la fleur de lotus symbolique ; un serviteur conduit son cheval par la bride. Parfois un autre domestique tient ouvert au-dessus de la tête du jeune lévite un grand parasol en soie jaune ; derrière lui viennent les membres de sa famille portant des pièces d'étoffe jaune empilées sur des plateaux de bois laqué ou de cuivre martelé ; suivent, ses amis chargés de cadeaux, lampes, parasols, réveille-matin, tapis, sandales, et autres objets nécessaires au nouveau religieux. Arrivé au temple, le « *nak* » descend de cheval et va s'accroupir sous le péristyle de l'un des temples secondaires, où il médite sur la fragilité des choses humaines en attendant l'heure de la cérémonie.

L'ordination (« *buêt* ») de Oun, mon ex-domestique, devait avoir lieu le huit juillet. La veille au soir je le vis arriver à la maison, porteur d'un plateau en argent doré et émaillé sur lequel étaient disposées une douzaine de chandelles en cire jaune, autant de bâtons d'encens de la grosseur du petit doigt, le tout surmonté d'une petite soucoupe en feuilles de bananier remplie de fleurs de jasmin double (« *dok mali* ») recouverte d'un cornet également en feuilles de bananier. Il venait m'inviter à assister à son initiation, fixée au lendemain à trois heures de l'après-midi.

Evidemment j'étais obligé, pour me conformer aux usages siamois, de lui faire un cadeau proportionné à mon rang et à ma fortune présumée. Je satisfis donc à ce devoir en lui donnant quelques pièces d'argent. Plaçant alors son plateau à mes pieds, il s'agenouilla et, joignant les mains à la hauteur du front, il s'inclina par trois fois jusqu'à terre en murmurant des prières de bénédiction et des remercîments. Je dois à la vérité de dire, que cette forme siamoise de politesse, reste de l'époque d'esclavage, me gène quelque peu, et j'ai toujours honte pour ces hommes, de ce qui parait, dans nos conceptions européennes, une marque de servilisme. Cependant, pour les orientaux, cela est tout naturel et je paraîtrais ignorer les convenances si je ne m'y soumettais pas. Enfin tous ces salamalecs terminés, je promis à mon ex-boy d'assister avec un ami à son ordination et de prendre quelques photographies de la fête.

Le lendemain, nous arrivâmes vers 2 h. 1/2 au « Wat-Rangsi » (temple de la gloire). Le père du néophyte vint nous rece-

ir et nous présenta au chef de la famille, homme d'une quaran-
ne d'années, vêtu comme un Siamois aisé. Pour autant que je
ıs saisir les explications du père de Oun, dont la parole était
nbarrassée par une énorme chique de betel, ce personnage
ait mandarin au département de l'intérieur.

Le « *nak* » accroupi sur un tapis devant la porte d'un temple
:cessoire, récitait les prières imposées par les rites. Il était vêtu
un magnifique « *sarong* » (jupe) de soie rouge tissée d'or, d'une
ıemisette en coton blanc et d'une superbe lévite en tulle brodé
argent au collet, sur les manches et sur tous les bords, et de-ci



LA CLOCHE DU MONASTÈRE ET DEUX DES PHRACHEDIS

:-là, des fleurs de lotus sont brodées en argent sur la légère
toffe.

Ses oraisons terminées, Oun vient nous saluer et mon ami en
ırofite pour le photographier dans ce riche costume. Il retourne
nsuite sous le péristyle du temple pour y continuer ses invoca-
ions. En attendant le début de la cérémonie, nous nous entrete-
ıons avec les parents, tout en dégustant de petites tasses d'un thé
:hinois exquis. Sur le guéridon placé devant nous se trouvent
les cigarettes indigènes, roulées dans des pétales de fleurs de lotus

violets, rouges et blancs; ce sont les plus chères et les plus prisée au Siam, réservées spécialement pour les jours de grande festivités.

A trois heures, un vieux « *phra* » vint frapper la cloche c monastère à coups redoublés, à l'aide d'une racine de bambo pour appeler les moines à la prière qui doit précéder l'ordin tion. Les prêtres arrivent lentement les uns après les autres, pu s'accroupissent deux par deux dans les galeries extérieures c sanctuaire (« *bôt* ») où ils récitent les formules pali, se réponda l'un l'autre. Cette invocation commence ainsi : « *Satou, sato satou.* »

Vers 3 h. 1/4, l'un des parents du candidat, l'oncle je cro étend un tapis devant la « *sema* », pierre affectant la forme de fleur de lotus hiératique, qui se trouve vers le milieu de la faça du temple, à quatre ou cinq mètres des murailles de celui-ci. Il a huit « *sema* » autour du temple : une à chaque coin et une milieu de chaque face. Ces bornes délimitent la partie du mona tère où se trouve la statue de Bouddha, le saint des saints quelque sorte.

Le néophyte fait alors processionnellement le tour du sar tuaire, les mains jointes sur la poitrine, soutenant un petit cier en cire jaune et trois minces bâtonnets d'encens. Voici à peu pı l'ordre du cortège : quatre jeunes gens, cousins du postulaı marchent en avant à la file indienne, portant des plateaux verre sur lesquels sont empilés des cierges et des bâtons d'e cens, surmontés de fleurs « *mali* » dans un cornet de feu les de bananier : puis l'oncle portant une vaste coupe de b laqué et incrusté de nacre contenant la robe jaune ; vient ensu le candidat que suit son père et quelques parents, parmi lesqu se trouvent deux femmes.

Après avoir fait trois fois le tour du « *bôt* », le « *nak* » se pro terne trois fois devant la « *sema* » tandis que son oncle, qui sert en quelque sorte d'initiateur, allume à l'aide d'une allume le petit cierge qu'il lui remet, au moyen duquel, le récipienda met le feu aux trois bâtonnets d'encens qu'il tient à la main. Pu il fixe bougie et bâtons sur le socle de la « sema » et se prostern de nouveau par trois fois le front sur le tapis. Il récite alors ui formule en pali, aidé par son parent quand la mémoire l manque, enfin après trois nouvelles prosternations, il se relève joignant les mains sur la poitrine, il monte lentement l'escalier gauche de la « *sema* ». Invités par les parents, nous tenons e

mains l'un des coins de la riche lévite brodée d'argent, et les parents et amis soulèvent également un pli de ce vêtement pendant que Oun gravit les degrès et pénètre dans le sanctuaire. C'est probablement là une attention délicate à notre égard et une façon sûre d'acquérir des mérites pour la vie future.

Deux chaises ont été disposées pour nous au fond de la pagode, deux tapis sur les bas côtés sont réservés aux parents et amis du sexe fort, car les dames ne peuvent entrer dans le « *wat* » pendant l'ordination d'un prêtre. Elles se pressent aux portes et aux fenêtres afin d'assister de loin à la fête. A côté des places destinées aux indigènes, on a placé toute une collection de crachoirs, car les Siamois mâchent leur betel et fument à l'intérieur des temples.

Le « *bôt* » est une vaste place rectangulaire de quinze mètres de long sur six de large et huit de hauteur ; les murs nus sont crépis en rouge sombre ; le plafond aux poutres saillantes est en bois, peint de la même couleur et parsemé de fleurs de lotus dorées. Une porte s'ouvre sur chacune des petites faces, une autre au milieu des grands côtés qui présentent en outre quatre fenêtres, deux à gauche et deux à droite de la porte.

Portes et fenêtres sont simplement de vastes baies qui se ferment au moyen de volets et de lourds battants en bois plein, doré à l'aide de feuilles d'or à l'extérieur et peint en rouge à l'intérieur avec, en guise d'ornements, des fleurs de lotus et de mali dorées.

Au fond du sanctuaire vers l'occident se trouve une statue de *Bouddha assis*, de 2 à 3 m. de hauteur à peu près, reposant sur un socle cubique de 1 m. et demi de côté, entièrement doré ainsi que l'idole. Du plafond descendent quatre ou cinq lampes-veilleuses de grandes dimensions, en verre de Venise ancien, un magnifique lustre en vieux cuivre et trois lampes à pétrole formant une girandole d'un style déplorable.

L'assemblée monacale, comptant vingt-cinq « *phras* » y compris l'abbé (« *chav wat* ») qui la préside, est disposée en fer à cheval allongé devant l'image de Çakya Mouni Le chef du monastère assis sur une natte aux pieds de Bouddha, est au milieu du cercle ayant onze prêtres à sa gauche et treize à sa droite accroupis sur deux rangs. Parmi eux il y a quelques vieux bonzes à têtes d'ascètes, mais la plupart sont des jeunes gens de vingt à trente ans, gras et bien portants. Tous ont à côté d'eux une théïère tenue au chaud dans un panier rembourré, une tasse

pour boire, une boîte contenant leur provision de betel et de cigarettes, et l'indispensable crachoir. Ils parlent, rient, fument, chiquent et boivent sans le moindre respect pour la sainteté du



PHRA OUN SUR SA VÉRANDAH A GAUCHE, SA CELLULE

lieu, imités consciencieusement d'ailleurs par les assistants. Lorsque le néophyte fait son entrée dans la pagode, deux musi-

ciens, armés de longues trompettes analogues aux trompettes thébaines, sonnent une fanfare particulière. Ces artistes placés derrière les prêtres, à la gauche du Bouddha, avaient déjà fait entendre trois fois cette sonnerie à chaque passage du candidat au chevet du temple pendant sa triple promenade autour du « *wat* ». Dès qu'il a pénétré dans le sanctuaire, le postulant se prosterne sur un tapis placé à quelques pas devant nous, puis, toujours guidé par son oncle, il s'en va, courbé en deux, le long du mur de gauche en dehors du cercle des saints frères, jusqu'auprès du Bouddha devant lequel il s'incline trois fois et auquel il offre des bâtonnets d'encens et des bougies tout en récitant une formule en pali. Cela fait, il revient à son tapis du même pas humble, s'y accroupit et attend. Alors l'un des « *phras* » de l'assemblée qui a le titre de lecteur dit à haute voix à l'abbé : « Je vous présente cet homme qui demande à entrer dans les saints ordres. »

Puis le récipiendaire après avoir incliné le front jusqu'à terre s'avance en rampant sur les genoux jusqu'auprès du chef du monastère, au milieu du cercle des talapoins. Son oncle, qui le suit de la même façon, porte des plateaux surchargés d'offrandes que Oun prend de ses mains et remet à l'abbé. Cela fait, il s'incline trois fois et demande au chef du monastère la grâce d'être admis à la dignité de « *phra.* » Ayez pitié de moi, dit-il, tirez-moi du vulgaire et admettez-moi à la condition parfaite de « *phra.* » Il répète trois fois cette formule en se prosternant à chaque fois puis il dit au chef des prêtres : « Homme vénérable, je vous reconnais pour mon « *Upacha* » (maître, celui qui ordonne,) puis il s'incline de nouveau devant l'abbé et revient ensuite s'agenouiller sur le tapis disposé au fond du temple.

Le « *Chao wat* » lui demande alors à haute voix : « N'as-tu pas la lèpre ? N'es-tu pas fou ? Les sorciers n'ont-ils point jeté un sort sur toi ? N'es-tu pas esclave ? Es-tu du sexe mâle ? As-tu le consentement de tes parents ? As-tu vingt ans accomplis ? As-tu la robe jaune, le manteau et le bol à aumônes ?

A chacune de ces questions, le récipiendaire répond : « *Phanté* » oui ou non selon les cas. Ensuite, il s'incline, récite quelques versets « pali » et s'approche du grand-prêtre en se trainant sur les genoux, portant la robe jaune sur les avant-bras étendus à angle droit avec la poitrine.

Tandis que le néophyte se prosterne devant lui, le chef du temple demande à haute voix s'il se trouve quelqu'un dans

l'assistance qui ait des raisons sérieuses de s'opposer à l'admission du postulant : personne ne répondant l'ordination commence.

Après avoir récité à voix basse les formules consacrées, le candidat ôte son habit brodé d'argent et sa chemisette et reste



HABITATIONS DES BONZES DU WAT RANGSI — TROIS JEUNES DISCIPLES

agenouillé, le torse nu. L'abbé lui impose alors l'écharpe jaune sur l'épaule gauche en récitant les versets prescrits par les rites bouddhistes. On inscrit ensuite le nom du nouveau prêtre sur un

registre réservé à cet usage avec l'indication du jour et de l'année de l'initiation.

Le nouveau disciple de Çakya Mouni retourne sur son tapis, passe sa robe jaune et enlève son riche « *Sarong* » de soie et d'or. Voici le détail des sept pièces que comprend la robe jaune : 1° Une pièce d'étoffe de soie ou de coton dans laquelle le « *phra* » s'enroule et qui va de la taille jusqu'aux pieds ; les deux bouts plissés sont ramenés sur le ventre et le tout est maintenu en place par 2°) une étroite ceinture jaune ; 3°) l'écharpe en sautoir sur l'épaule gauche ; 4°) une pièce d'étoffe jaune de 1m50 de côté environ, disposée sur la moitié de sa largeur en plis larges de 15 centimètres ; on la passe sous le bras droit et les deux bouts viennent se placer l'un sur l'autre sur l'épaule gauche ; 5°) une autre pièce d'étoffe, de la même dimension à peu près que la précédente complètement plissée longitudinalement de façon à former une longue bande épaisse de plusieurs doubles de la largeur de la main que l'on jette négligemment sur l'épaule gauche; 6°) une ceinture orange avec laquelle on lie le tout à la taille; et enfin 7°) une petite pièce de soie jaune, où se trouve brodé le monogramme de Bouddha, constitue une sorte d'étole que le « *phra* » porte ordinairement sur l'épaule gauche ou sur l'avant-bras.

Le « *Nak* », ayant revêtu la livrée des fils de Çakya Mouni, fait trois génuflexions et retourne, toujours sur les genoux, auprès du chef des prêtres portant à la main son bol à aumônes placé dans le filet bleu qui sert à le suspendre à l'épaule et surmonté de son étole. Il s'incline trois fois devant son nouveau maître qui lui impose le bol à aumônes en lui passant en sautoir le ruban de soie jaune qui s'attache au filet, puis il bénit son étole.

Le nouveau « *phra* » se prosterne trois fois, les mains appuyées sur l'étole étendue par terre devant lui et le bol à aumônes au dos. Ensuite, il récite une formule pali que lui souffle le bonze faisant office de lecteur et retourne s'accroupir sur son tapis. Alors, l'abbé et ses deux vicaires lisent toute une série de textes pali. Le père et l'oncle du récipiendaire étendent la natte qui doit servir de lit au nouvel initié, dans le bas du temple et près de laquelle Oun vient se placer debout les mains jointes sur la poitrine. Les deux assesseurs du grand-prêtre viennent alors se placer face à face devant le néophyte auquel ils indiquent en pali les devoirs d'un talapoin : « Aller chaque jour demander l'aumône, porter la robe jaune, habiter le « *wat* », s'abstenir des

plaisirs charnels, du mensonge, du vol, du meurtre des hommes et des animaux et de boire de l'alcool. Le candidat répond de temps en temps : « *Ana phanté* » ou « *Athit phanté* » ou encore « *Anima phanté* ». Les deux vicaires retournent ensuite auprès de l'abbé pendant que le novice fait trois génuflexions sur son tapis. Le « *Chao wat* » remet alors à l'un de ses assesseurs un éventail en soie verte, sur lequel est brodé en or le monogramme de Bouddha, et celui-ci, portant l'emblème sacré, va s'accroupir à gauche et en dehors du cercle des moines, tenant devant sa figure le saint insigne devant lequel Oun vient s'agenouiller. Après avoir fait trois « *Khorabs* » (génuflexions) le recipiendaire agenouillé, joint les mains et reste immobile. L'initiateur récite alors mot par mot des formules pali que le jeune «phra» répète après lui : « *Ataranam*, *atahami*, etc. » Il recommence ensuite par deux mots puis il finit par la répétition de la phrase entière. Ce rite terminé, le vicaire et le nouveau prêtre après lui retournent auprès du chef du monastère dont les deux assesseurs psalmodient un hymne pali : lorsque celui-ci est terminé, les talapoins referment leur cercle et récitent en chœur des versets pali pendant une bonne demi-heure.

Le cercle se rouvre ensuite et le nouveau « *phra* » vient s'asseoir sur le tapis qui est au fond du sanctuaire pour recevoir les hommages et les offrande de ses proches et de ses amis. Son bol à aumônes à sa droite et son étole étendue par terre devant lui il reste immobile les mains jointes sur la poitrine. Les femmes qui n'ont pu entrer dans le temple pendant l'ordination à cause de l'indignité de leur sexe, viennent se prosterner devant le nouveau moine, lui offrant des coupes remplies de choses utiles : bétel, cigares, thé, sucre, fleurs etc., etc. Des parents riches lui remettent de l'argent qu'il va donner à l'abbé. Les hommages rendus au nouveau bonze, une fois terminés, les trompettes sonnent leur fanfare, les prêtres quittent le « *bôt* » et « *phra* » Oun va prendre possession de sa cellule après une courte prière devant l'image de Çakya Mouni ; à sa sortie de la pagode, une femme lui remet une besace en étoffe rouge tissée de soie et d'argent.

Son père distribue ensuite aux parents et amis les racines feuilles, bois de senteur, fleurs, etc. renfermés dans le bol à aumônes pendant l'ordination et qui ont de ce fait acquis des vertus spéciales.

Après avoir reçu de vifs remercîments du père de Oun et du

ef de la famille pour avoir bien voulu assister à la cérémonie.
ous nous rendons à la cellule du jeune talapoin pour le féli-
ter et lui dire au revoir. Mon ami, dont l'appareil photogra-
iique a refusé de marcher après deux instantanés, lui promet
.r mon intermédiaire de revenir dans quelques jours pour le
iotographier dans son nouveau costume.

Après avoir décrit la cérémonie de l'entrée dans les ordres
un religieux boudhiste, quelques renseignements sur les occu-
itions d'un « *phra* » ne seront pas inutiles, afin de bien com-



MAISON DE PHIA OUN, VUE DE L'EXTÉRIEUR — A DROITE, PONT COUVERT SUR UN HLONG (CANAL)

endre les différences profondes qui existent entre la prêtise
imoise et le sacerdoce des religions européennes. Voici en
néral le programme de la journée d'un bonze. Levé à 4 1/2
ures, il prie dans sa chambre avec son compagnon, car ces
›ines occupent souvent à deux la même cellule ; puis à 6
ures, il sort du monastère pour aller demander l'aumône. En
.lité, les talapoins ne mendient pas, puisqu'ils s'arrêtent sim-
ment devant les maisons, passant sans rien demander si on ne



les appelle pas. En général, dans chaque demeure, un bol de 1
est préparé chaque matin pour les prêtres et quand passe
théorie des révérends frères, on appelle leurs disciples (« *nèn*
porteurs des bols à aumônes, dans lesquels les maîtres ou ma
tresses de maison déposent leurs offrandes : riz, poissons sec
légumes, fruits, etc.

Çakya Mouni a fait défense à ses fidèles de se nourrir d
dépouilles de n'importe quel animal et en général de tou
choses ayant vie. Mais les règles monastiques actuelle des fidè
serviteurs de Bouddha restreignent considérablement les préc
tes du maître et, aujourd'hui, les bonzes ne se font nul scrup
de manger de tous les poissons et de la viande de tous les a
maux, excepté du serpent, du tigre, de l'éléphant, du chien,
l'ours, du « *rachasi* » (lion fabuleux) et de l'homme.

A 6 1/2 heures, les talapoins rentrent au monastère et chac
mange dans sa cellule avec son collègue. Après ce repas, il réc
une courte prière, toujours dans sa chambre et en duo avec s
compagnon, puis il lit et écrit, ou instruit son disciple. Vers 11 1
heures, il prend un second repas sans prier ni avant ni après,
doit ensuite jeûner jusqu'à l'aube du lendemain. Vers midi,
sort de l'enceinte du «*wat*» pour aller s'amuser en ville, ou il
et écrit dans sa cellule, Mais en général, bien peu restent a
cloître et l'après-midi se passe à faire des visites aux amis
connaissances et à rire et se réjouir.

A 6 heures du soir, tous les moines doivent rentrer à la pago
et participer aux prières qui se font en commun dans une sal
spéciale ou, si la communauté est trop pauvre pour avoir un
telle construction, dans une «*salah*» (abri pour les pélerins); apr
une heure d'oraison, les prêtres se retirent dans leur chamb
pour y continuer leurs dévotions jusqu'à 10 heures, momen
du coucher.

Tous ces exercices religieux se font à haute voix, en psalmo
diant les versets pali que la plupart des «*phras*» ne comprennen
absolument pas

Le «*wan phra*» (jour du Seigneur) seulement, les prêtre
entrent dans le « *bôt* » pour prier devant la statue de Bouddh
Ces prières commencent à 3 1/2 heures pour finir à 6 heures d
soir.

Il est a noter que le programme que nous venons de dévelop
per n'est rempli que dans les pagodes où règne une sévère disc
pline. Dans la plupart des bonzeries, on n'accomplit que peu c

point ces prescriptions et il est très commun de rencontrer dans les rues ou au théâtre, en dehors des heures règlementaires, des moines bouddhistes en rupture de cellule.

Ajoutons que pendant le temps du carême religieux (*«wasah»*) qui commence à la fête du *«Khao-wasah»*, pour se terminer le



TÊTE DE PHRA
(Reproduction d'une peinture indigène de la collection de l'auteur)

jour du « *Ok-wasah* », les talapoins sont obligés par la règle, de demeurer dans leur couvent respectif. En 1903, cette époque de retraite allait du 9 juillet au 6 octobre. Comme on le voit, c'est l'époque de la saison des pluies, ce qui facilite aux prêtres leur

réclusion forcée. Le reste de l'année, les «*phras*» sont libres d'aller habiter d'autres «*wats*», la maison de leurs parents, de voyager à travers le pays ou d'aller en pélèrinage aux sanctuaires renommés de la contrée et la plupart ne s'en font pa faute.

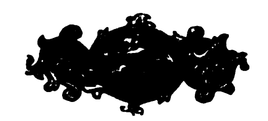
Les prêtres de Çakya Mouni n'interviennent guère qu'accidentellement dans la vie des Siamois. On les invite parfois à ven réciter quelques versets de leurs livres saints à l'incinération d corps d'un grand personnage, à un mariage ou à la tonte d toupet d'un enfant. Mais leur présence n'y est nullement indispensable et ils ne sont là que pour augmenter le faste de la cérémonie. On les paie d'ailleurs généreusement pour leurs oraison et, au festin qui clôture toute festivité siamoise, ils sont sûrs d ne pas être oubliés.

Parfois, aux grandes fêtes surtout, ils débitent dans les pagode des sermons dans lesquels ils retracent presque toujours la vi de leur maître et énumèrent le nombre de ses vertus et la grandeur de ses perfections.

Au point de vue pratique, la seule utilité des bonzes es d'instruire leurs disciples (*nèns*), c'est-à-dire de leur apprendr par cœur quelques formules pali qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes, et de leur enseigner tant bien que mal à lire et à écrir le siamois. Malheureusement, les résultats ainsi obtenus ne son guère brillants, car les trois quarts de ces jeunes garçons aprè avoir passé deux ou trois ans au service des prêtres, sont incapables d'écrire correctement leur langue.

Malgré ce peu d'utilité des moines bouddhistes pour leurs compatriotes, ils sont comblés d'honneurs et de respects par le populations, car la foi est très vivace au Siam, surtout chez le femmes qui y mêlent une foule de pratiques superstitieuse réprouvées par les docteurs éclairés du bouddhisme.

ALP. POSKIN.
Licencié du degré supérieur en sciences commerci
et consulaires.



AU KATANGA

Il résulte de l'ensemble des documents que vient de publier la *Tanganyika Concessions C°*, et que nous résumons, que la plus grande activité ne cesse de régner dans la région méridionale du Katanga qui a été concédée à cette société, région que les découvertes qui s'y succèdent rendent de plus en plus intéressante.

Pendant les campagnes 1903 et 1904, quatorze prospecteurs ont étudié les concessions de cette compagnie, dans l'Etat du Congo. Les découvertes les plus importantes sont celles de la mine aurifère de Ruwe et la mine d'étain de Busanga.

Ajoutons que durant ces deux années les agents de la compagnie ont parcouru des régions dont les habitants sont très sauvages ; ils n'ont été cependant l'objet d'aucun acte de malveillance ou d'hostilité et ils ont contribué à faire naître dans ces régions une confiance plus grande à l'égard des blancs.

Le cuivre et l'or. — Le rapport général de M. Farrell constate que les explorations faites depuis une couple d'années et les travaux exécutés en divers points à une profondeur moyenne de 100 pieds environ n'ont fait que confirmer les constatations suivantes formulées par lui après sa première visite (1902) des propriétés minières de la *Tanganyika Concessions L^{d}* :

1° Que, dans le district du Katanga (Etat Indépendant du Congo), la compagnie possède dans une contrée bien boisée, bien arrosée, salubre et sablonneuse, au nord du Congo et du Zambèse supérieurs, un bassin minier qui peut être considéré comme l'un des plus vastes du monde entier ;

2° Que sur une distance nord-ouest et sud-est d'environ 175 milles, plusieurs aires minières ont été délimitées contenant des lingots de minerai de cuivre à un haut degré d'oxydation et de dimensions extraordinaires, voire inconnues jusqu'ici :

3° Que les gisements de minerais de cuivre sont si riches

qu'ils peuvent suffire amplement à tous les besoins de la compagnie ;

4° Que, pendant des années, ces minerais peuvent être extraits à un coût très bas par tonne ;

5° Que tout le minerai est oxydé (surtout la malachite), et qu'il est très siliceux ; mais qu'il existe des dépôts abondants de pierres calcaires et de fer pour la fonte ;

6° Que certaines quantités d'or brut (provenant vraisemblablement de la mine de Kambove) ont été trouvées et qu'il y lieu de présumer l'existence de gisements plus importants.

Toute différente est la découverte du minerai d'or a Ruw Hill. Cette mine est située à 11 milles à l'ouest du Lualaba, entr les sources du Lufapa et le Lualaba, et à 8 milles au nord d dépôt de cuivre susdit, à 4.900 pieds d'altitude, à 10°40'30" d latitude Sud et 25°25'45" de longitude Est. Il y a là un importan gisement d'or pour ainsi dire à la surface.

Du mois d'avril 1904 (commencement du lavage) au mois d septembre de la même année, on y a recueilli 2,361 onces d'o pour une valeur de 8,263 livres sterling. Or, à ces travaux n'on été employés que 2 blancs et 146 gamins indigènes, ayant coût en moyenne chacun 9 shellings par mois. Le rendement ser plus considérable lorsque le premier lavage pourra avoir lie dans des conditions plus parfaites ; il y a eu inévitablemen dans ces recherches premières, véritables essais, une déperditio assez notable, d'autant plus que le minerai est fortement charg de matières étrangères.

L'aire aurifère de Ruwe Hill n'a pu être encore exactemen délimitée ; elle s'étend vraisemblablement plus loin. A la fin d janvier dernier, la quantité d'or recueillie était de 4,036 onces.

On se préoccupe principalement des amenées d'eau de dra nage ou de lavage. encore insuffisantes, et l'on préconise à c effet la percée de tunnels et de taillis : le niveau primitif de l mine est plus élevé de 30 pieds que la source d'eau actuelle. est certain qu'en ce qui concerne cette branche d'activité no velle, qui n'en est qu'à ses débuts dans l'Afrique centrale, d grands progrès doivent encore être réalisés. Les travaux de fo cement et de creusement sont poursuivis activement, notam ment dans les mines de Kambove et Ruwe.

Ajoutons que dans certains minerais de Ruwe Hill, l'or et l platine se trouvent combinés. D'où des difficultés qui font l'obj d'études et d'expériences constantes.

Mentionnons comme un fait peu ordinaire que l'on peut obtenir de l'or dans toute terrine de poussière recueillie n'importe où le long du bord sud-est de Ruwe, dans la direction de la crique de Kulimaziwa, dont le lit rocheux sera prospecté quelque jour.

Quant aux mines de cuivre, la conclusion qui se dégage invariablement de tous les rapports parvenus à la compagnie est que, dès que les moyens de transport se seront développés et complétés, elles pourront être exploitées dans des conditions très rémunératrices. Les lingots des mines sises à l'ouest du district du Lualaba, et que l'on a dénommé *an ideal group*, donnent une proportion moyenne de 15 p. c. de cuivre, pour Kolwezi ; de 11 p. c. pour Dikurwe et de 11.5 p. c. pour Musonoi (rapport de M. Adams). Les travaux de fonte ont commencé vers la mi-février.

L'étain. — Du minerai d'étain d'excellente qualité à été découvert en plusieurs endroits, par M. Robins, dans la région du Kazembe Ntomba, près du confluent du Lufupa dans le Lualaba-Zilo.

Les échantillons obtenus par les essais et envoyés à Londres montrent l'existence d'un très riche gisement d'étain dans cette contrée. Les recherches n'ont pas encore, à cet égard, été poussées à fond.

On a trouvé aussi de l'étain dans la rivière Mutendele.

La zone de l'étain s'étend dans la direction nord-nord-est de Busanga, sur une cinquantaine de milles.

La houille. - Le même explorateur a découvert, dans la région précitée, à fleur de terre, des traces de houille de nature schisteuse (feuilles ou lames). Il a pratiqué des sondages à quelques pieds seulement et a recueilli ainsi d'intéressants échantillons de houille. Ses observations et études le portent à croire, tout au moins à tenir pour très vraisemblable, que des travaux peu considérables de sondage et de creusement mettraient à nu une veine exploitable avec fruit.

La région charbonnière en question est plate; elle constitue un bassin régulier entouré d'élévations. Elle est couverte d'épaisses broussailles, ce qui rend son exploration minutieuse assez malaisée. C'est principalement dans les lits des rivières qu'ont été observées, de-ci de-là, des traces de veines minces de charbon.

Les ingénieurs s'occupent particulièrement, depuis les

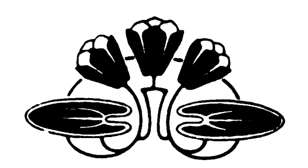
constatations faites par M. Robins, de l'étude du bassin houiller sur lequel il n'est pas encore possible de donner ni indications ni appréciations quelque peu précises.

La mine de Kansanski apparait également pour la compagnie comme une propriété d'avenir Elle est située dans le nord-ouest de la Rhodesia. 50.000 tonnes de minerai y ont été mis à jour. d'une richesse moyenne de 17 p.c. de cuivre (mélangé d'un peu d'or). Le travail continue dans cette importante mine.

Main d'œuvre. — D'octobre 1903 à octobre 1904, la compagnie a employé 2,988 indigènes dans ses travaux d'exploration et d'exploitation minières dans l'Etat du Congo, et 2,684 indigènes ont été utilisés pour les transports. Sur ce total, 1,235 sont nés dans l'Etat du Congo ; les autres ont été recrutés dans les territoires anglais voisins.

Le siège de la compagnie dans l'Etat du Congo est actuellement à Kambove, près de Tenke. Il est question de le transférer à Ruwe, rive gauche du Lualaba-Zilo, dès que des communications sûres avec l'Occident seront établies. Les transports de Londres ont lieu *viâ* Chinde, Karonga et Chinama. La compagie a réalisé une économie sérieuse depuis deux ans en se servant pour ses transports jusqu'a Karonga de la *Flotilla Company* et en organisant elle-même ses transports de Karonga à Chinama

Extrait du *Mouvement géographique.*



CHRONIQUE

Généralités

zônes de culture du Monde. — Dans un très intéressant ge paru l'année dernière et consacré par M. le prof. Eckert ›ographie commerciale (1), un chapitre est dévolu à l'étude ıes de cultures du monde. Nous croyons qu'il ne sera pas ntérêt d'attirer l'attention des lecteurs sur cet ouvrage ›r quelques chiffres qui donnent une idée de la répartition le monde de zones consacrées à divers genres de culture. ›rès les données de M. Eckert c'est l'Asie qui est le continent ; riches en prairies et champs cultivés, environ 10.000.000 omètres carrés, un peu moins du quart de la surface du ıent, puis vient l'Afrique avec 6.000.000 soit 1/5 du continent rique du Nord avec 5.000.000 soit 1/5, l'Europe avec 000 ou 1/2, l'Amérique du sud avec la même surface équi- : seulement au quart de la surface du continent enfin ralie et l'Océanie 1.000.000 soit 1/9. Quant aux forêts, elles ent dans les continents les surfaces suivantes :

Asie	13.000.000	kil. c.	soit	1/3
Amérique du Nord	9.000.000	—	—	1/3
Amérique du Sud	8.500.000	—	—	1/2
Afrique	7.000.000	—	—	1/4
Europe	3.000.000	—	—	1/3
Australie et Océan	1.500.000	—	—	1/6

›te alors une assez notable surface en steppes ou en terres ›ductives. Pour la surface totale de la terre, de 114.000.000 lom. carrés 31.000.000 sont consacrés à la culture, soit ps soit prairies, 42.000.000 en forêts ; au total 73.000.000 . en culture, 71.000.000 sans culture.

n que les données relatives à la distribution des champs. es. forêts et terres incultivés dans les différents pays de

---

›rundriss der Handels geographie B. I. Allgemeine Wirtschafts-und Ver- geographik. Leipzig G. I. Goschen, 1904. p. pr. et suiv. Un second volume tulé Wirtschafts und Verkehrs geographie der einselne Erdteile und Lände.

l'Europe seraient utiles à donner ici, nous reculons devant le manque de place. Il ne nous est pas non plus possible de donner le tableau pour 1900 de la répartition des principales cultures de céréales et de pommes de terres de par le monde.

Nous ne pouvons donc assez conseiller à tous ceux qui s'occupent d'agronomie soit dans les régions tempérées, subtropicales ou tropicales, de jeter un doup d'œil sur les deux volumes du Prof. Eckert : la lecture de ce traité qui fourmille de documents intéressants leur permettra de mieux juger de l'agriculture générale et de son utilité pour le développement de l'économie des nations.

É. D. W.

Afrique

Afrique orientale allemande. — Colonisation Boer. — Les renseignements que l'on communique de l'Afrique orientale allemande au sujet des çolons Boers qui se sont établis dans cette colonie, sont fort dissemblables. On dit, d'un côté, que quinze familles Boers se sont fixées dans un cercle de dix lieues autour d'Aruscha et qu'elles s'y plaisent beaucoup. Elles y ont trouvé d'amples prairies où elles pratiquent l'élevage et se procurent leurs subsistances par achat ou échange auprès des indigènes. Ces Boers ont commencé à construire des maisons et ils ont même écrit à leurs parents au Transvaal pour les engager à venir les rejoindre.

D'autre part, la *Deutsch Ostafrikanische-Zeitung* du 28 janvier dernier, s'exprime en termes peu favorables au sujet d'un autre établissement de Boers. Le 1er décembre dernier, dit ce journal. est arrivée à Taga une troupe de boers composée de six familles, comptant ensemble 28 individus. On ne sait encore s'ils sont décidés a se fixer en cet endroit. Un Allemand rencontra dernièment un de ces Boers sur la route Ce dernier lui dit qu'il cherchait de l'ouvrage. L'Allemand le prit chez lui, mais fit une mauvaise acquisition. Cet homme ne s'intéressait à rien et était d'une paresse excessive. Quant aux autres membres de la bande, ils se contentaient de chasser. Ils abattaient beaucoup d'animaux afin de ne jamais manquer de viande, dont ils absorbent de grandes quantités. Les femmes faisaient le ménage. Ils mènent une véritable vie de tsiganes.

Le Boer recueilli par l'Allemand lui dit que l'argent de ses

compagnons serait bientôt épuisé, mais il ne savait pas ce qu'ils feraient après cela. Cette manière d'agir amène l'Allemand à penser que le gouvernement ferait bien en ne permettant qu'à des Boers disposant de ressources suffisantes d'entrer dans la colonie ou en exigeant tout au moins d'eux qu'ils s'établissent dans les deux mois de leur arrivée. Des boers indigents rôdant de village en village en mendiant ne sont pas faits pour relever le prestige des blancs.

Un autre Allemand donne aussi des renseignements sur la même troupe de boers. Après avoir hésité pendant des semaines, deux familles restèrent. Elles avaient encore quelque argent. Les autres, qui n'avaient plus rien, se dirigèrent vers Kondsa-Isangi, dans l'intention d'atteindre Uhehe. Ces boers ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent. Ils vagabonderont aussi longtemps qu'il leur restera de l'argent ou des animaux à vendre, après quoi, ils tomberont à charge du gouvernement Ce correspondant ajoute qu'il a observé les Boers pendant plusieurs semaines et qu'il est sûr que l'administration aura des difficultés avec eux.

Ruines de Zimbabye. Exploration de Karl Mauch. — A propos du livre récemment paru de l'explorateur anglais Hall sur les ruines de Zimbabye, les journaux allemands appellent l'attention sur les droits de priorité d'un de leurs compatriotes, Karl Mauch. Celui-ci a exploré les ruines de Zimbabye en 1871 et 72. Il les a décrites dans les *Petermann's Mitteilungen* sommairement en 1872, puis longuement en 1874. On fit le silence sur les travaux de Mauch en Angleterre, tandis qu'en Allemagne, on les mettait en doute. Cependant tout ce qu'il a écrit sur ses voyages le long du Zambèze ainsi que dans le Mashonaland et le Matabeleland a été reconnu comme véridique dans la suite. Il en est notamment ainsi de son affirmation qu'il existait des champs d'or au Transvaal et dans le Mashonaland. Il est aussi le premier à défendre la thèse que cette région était le royaume d'Ophir, la patrie de la reine de Saba, dont il est question au livre II des *Rois*. Cette opinion qu'il a défendue contre les critiques du public allemand est adoptée par Hall. Karl Mauch, qui était originaire de la Souabe, est mort jeune encore, en 1875.

Afrique orientale anglaise et Uganda. Situation générale. — Un rapport vient de paraître sur le protectorat anglais de

l'Afrique orientale. En ce qui concerne l'Afrique orientale anglaise, il constate qu'une solution satisfaisante a été donnée à la question des terres du Massai. Le résultat des entrevues que les fonctionnaires anglais ont eues avec les chefs Massai, a été de faire attribuer des étendues spéciales à la tribu des Massai. La Rifl Valley sera évacuée. Les Massai se retireront aussitôt que les préparatifs pour leur nouvel établissement seront achevés. Les européens pourront alors prendre possession des vastes pâturages qu'ils auront quittés.

Le chemin de fer de l'Uganda a répondu aux plus brillantes espérances qu'on avait fondées sur lui. La paix et la tranquillité ont règné dans l'Uganda. En dépit de l'extension de la maladie du sommeil, la prospérité du protectorat a augmenté, et les recettes ont bénéficié d'une plus-value satisfaisante.

Le rapport conclut en disant qu'un des faits les plus dignes d'être notés, c'est l'abolition complète du commerce des esclaves. Il en résulte une économie sérieuse puisque le gouvernement n'a plus à supporter la forte dépense causée par l'entretien d'une flotille dans le voisinage de la côte africaine.

Sahara. Houille. — M. de Lapparent a exposé récemment à l'Académie des Sciences, à Paris, que M. Nang, le savant professeur de Géologie de la Sorbonne, a soumis à une étude détaillée les fossiles carbonifères recueillis par l'explorateur Foureau au cours de ses voyages dans l'*erg* d'Issaouan (Sahara algérien).

Il ressort de cet examen que les grès et les calcaires renfermant ces fossiles appartiennent non pas au carbonifère inférieur, comme on le croyait, mais au moyen et supérieur. Ils font partie d'une zone de terrains anciens non plissés qui semble s'étendre depuis le Sahara marocain jusqu'en Egypte et dans laquelle on n'a jamais trouvé de houille.

Il est malheureusement à peu près certain que le Sahara algérien n'est pas mieux partagé, puisque les terrains qui, en France, renferment de la houille, sont, ici, à l'état de calcaires. Il n'est plus guère permis de garder d'illusions au sujet de la possibilité de découvertes futures justifiant la construction d'un chemin de fer transsaharien à travers le Grand Erg.

Afrique orientale anglaise. Colonie Sioniste. — Le major Gibbons, qui a fait partie de la commission envoyée en Afrique pour examiner la région de l'Afrique orientale anglaise offert

r le gouvernement pour servir de colonie sioniste, vient de ntrer en Angleterre, après une absence de trois mois. Il a onné, au sujet de son voyage, les renseignements suivants :

La commission, a-t-il dit, se composait du professeur Kaiser, u docteur Wilbusch et de moi-même. Nous arrivâmes à Mombasa, le 12 janvier dernier, et nous nous rendîmes, dès le lendemain à Noirobi par le chemin de fer de l'Uganda. J'avais emmené e Mombasa un capita et une petite partie de la caravane. Je omplétai notre équipement à Nairobi, et deux jours après, je ontinuai mon voyage, par chemin de fer, jusqu'à Nakuru, la tation la plus avantageuse pour atteindre la réserve sioniste. a partie la plus rapprochée de celle-ci se trouve à quatre ournées de marche de cette station.

En pénétrant dans cette région, nous eûmes à traverser 'abord une ceinture de forêts vierges. Le sol se releva rapidement et nous nous trouvâmes bientôt dans un pays ondulé, ouvert de vallées herbeuses et semé çà et là, de petites forêts, ituées à une altitude de 7000 à 8000 pieds. A dix jours de marche de Nakuru, j'établis un camp provisoire, d'où nous envoyâmes la moitié de la caravane en quête de provisions. Nous poursuivîmes nos investigations dans différentes directions e qui nous imposa des voyages fatigants à travers le territoire sionniste. Nous y restâmes environ sept semaines. L'objet de notre inspection était de faire rapport sur les ressources qu'offrait a région pour l'établissement d'une colonie agricole de race blanche et de projeter une délimitation fixe et pratique. La éserve se compose du plateau de Gues-N-Guishu, et a une surace de 95 milles de longueur sur 55 de largeur, dont environ 5 milles se trouvent à une distance de 20 à 40 milles du chemin e fer de l'Uganda.

Il n'existe pas de population indigène fixe sur le plateau, qui, l y a vingt-cinq ans était occupé par une tribu de Massai. La seule population blanche qu'on y rencontre se compose de trois afrikaanders. L'Afrique ne possède pas d'endroit plus sain que le site offert par le gouvernement aux Sionistes. Il semble presque mpossible d'y être malade. C'est une région idéale pour l'établissement des blancs. Les enfants peuvent y être élevés en parfaite sécurité. Il n'y existe pas de moustiques, et d'excellents pâturages y sont en abondance. On peut dire, d'une manière générale, que cette région est plutôt pastorale qu'agricole. Je ne puis naturellement entrer dans tous les détails. Je dois réserver tous ces

points pour mon rapport. J'ai beaucoup à faire encore, car je dois préparer les cartes, et mettre en ordre les notes que j'ai recueillies. Les arguments pour et contre la colonisation doivent également être réservés pour plus tard.

Le major Gibbons n'avait jamais rencontré de difficultés de la part des indigènes, au cours de ses précédents voyages. Cette fois, cependant sa caravane a été attaquée par les Wa-Nandi.

« De petits groupes de chasseurs, originaires de la vallée voisine située au-delà du camp d'Elgeyu, visitent parfois le plateau où se trouve la réserve : d'autre part, les Nandi, dont le pays se trouve sur la frontière sud, profitent de toutes les occasions pour voler et piller. Peu de temps avant notre arrivée, ils avaient attaqué la petite colonie boer dont j'ai parlé plus haut et durant le séjour de la commission, ils se jetèrent deux fois sur les fermes, en s'échappant ensuite dans une forêt épaisse. Comme l'arrière garde de ma caravane sortait d'une forêt ombreuse, une bande de Nandi armés se lança sur elle. Les porteurs furent frappés de terreur et prirent la fuite en abandonnant leurs charges. Le capita, qui avait servi sous Stanley et Emin tint bon. Il fut grave ment blessé à la tète mais réussit à abattre son antagoniste. D secours lui vint, après un certain temps, et les brigands se retir rent dans la forêt en emportant une quantité de marchandises une grande partie de nos propres bagages. Je me trouvais l'avant-garde pendant l'attaque. Grâce à la proximité de la forê ces Nandi peuvent attendre jusqu'à ce que les blancs soient ho de vue et se précipiter ensuite sur la caravane sans défense. Si c les laisse continuer. d'autres indigènes suivront leur exemple les biens des colons ne seront plus en sûreté. Il est certain qu'ur expédition devrait être envoyée pour mettre ces gens à la raison

Le Dr Wilbusch s'est rendu en Palestine, tandis que le profe seur Kaiser est retourné dans son pays, en Suisse.

Mozambique. Ecorces de manguier. — Une dépêche envoy par le consul d'Angleterre à Beira attire l'attention sur l'impo tance qu'acquiert le commerce des écorces de manguier rou destinées à la tannerie, dans le nord de la province de Mozamb que Les précieuses qualités astringentes de ce produit ont atti l'attention aussi bien en Amérique qu'en Europe. De grand quantités d'écorces ont déjà été expédiées vers ces contrées et est probable que ce commerce prendra plus d'extension enco dans l'avenir.

On trouve de grandes étendues de forêts de manguiers dans toutes les baies, estuaires et embouchures des fleuves de l'Afrique Orientale, où ces arbres forment des taillis perpétuellement verts. Dans certains endroits, on les trouve mêlés à des plantes que l'on désigne inexactement peut-être sous le nom de « manguiers blancs ». Ces arbres croissent en abondance le long de la côte à tous les points accessibles aux influences de la marée et se propagent avec une rapidité étonnante. A certains endroits, ils forment un fouillis si épais qu'il est presque impossible de s'y frayer un chemin. Le bois de manguier rouge est dur et résistant ; il est beaucoup employé dans les constructions et on dit qu'il n'est pas sensible aux attaques des fourmis blanches et autres agents de destruction. Il a été exporté, l'année dernière, 12.105 tonnes d'écorces du Mozambique.

La manière, dont on enlève et récolte les écorces est très simple. La cueillette se poursuit pendant toute l'année, et le chiffre en dépend de la quantité de main-d'œuvre dont on peut disposer. Les arbres qui se trouvent à quelque distance en amont des fleuves et dont les troncs sont journellement baignés par le flux fournissent, à ce que l'on dit, la meilleure proportion de principes astringents. On prétend que si l'enlèvement de l'écorce se fait avec précautions et que l'on recommande aux indigènes de ne pas dépouiller les troncs trop bas, l'écorce se reconstitue au bout de quatre à six mois sans que la qualité de la seconde récolte soit inférieure à celle de la première. Les écorces enlevées sont mises à sècher pendant cinq à dix jours, puis on les met dans des sacs contenant environ 80 kilogrammes.

La valeur de ce produit a varié, dans les différents marchés d'Europe, à la fin de 1904, entre 4 £ 10 s et 6 £ 10 s. la tonne. Le fret jusqu'à Hambourg est de 32 s. la tonne. Les frais de cueillette et de séchage, le coût des sacs qui viennent de l'Inde, et les droits de sortie qui sont de 2 p. c. peuvent être considérés comme s'élevant en moyenne de 20 à 30 s. la tonne.

Kamerun. Employés de couleur. — L'administration du Kamerun a réparti ses employés de couleur en trois classes de traitements, afin de mettre fin à l'arbitraire qui a régné jusqu'à présent et d'encourager les indigènes à se perfectionner afin d'atteindre aux traitements supérieurs.

L'une des classes comprend le personnel dénué de connaissances spéciales, tels que les messagers, les aides-typographes,

les interprètes en langues indigènes, dont le salaire initial est de 15 mark par mois, mais est susceptible de s'élever jusqu'à 50 mark. Le maximum est atteint à la fin de la douzième année de service. Vient ensuite, la catégorie des greffiers, pilotes, instituteurs, typographes, etc. Pour entrer dans cette classe, il faut savoir lire, écrire et calculer, et connaître l'allemand. Le traitement initial est de 25 mark par mois et peut s'élever jusqu'à 100 mark. à partir de la onzième année de service. Enfin viennent ceux qui. grâce à leurs capacités spéciales, peuvent remplacer un blanc dans un travail de bureau. Le maximum de traitement de cette catégorie est fixé à 200 mark, il est atteint à partir de la quinzième année.

Rhodesia. Royaume d'Ophir. — Le Dr Passarge a fait, il y a quelque temps, une conférence sur « Ophir et la Rhodésie » à la Société de géographie commerciale de Cologne. On sait que la question de l'emplacement du royaume d'Ophir de la Bible est très controversée et qu'elle ne sera probablement jamais éclaircie. Il y en a qui croient pouvoir le placer à l'embouchure de l'Indus, d'autres le transportent vers le sud de l'Arabie. Il est, d'autre part, incontestable qu'à l'époque de la splendeur de la race sémitique, il s'est implanté une civilisation supérieure dans l'Afrique orientale : les ruines de constructions colossales que l'on y a découvertes en font foi. Le Dr Passarge a insisté sur des ruines de constructions rondes. Elles ont servi en premier lieu de temples, mais, dans la suite, elles ont aussi été utilisées comme observatoires, fait qui prouve en faveur du développement intellectuel du peuple qui occupait la région.

Quand Vasco de Gama eut doublé le cap de Bonne Espérance et découvrit chez les Arabes, un commerce d'or très florissant, il constata aussi que cet or était transporté de l'intérieur vers la côte. Des découvertes ultérieures ont confirmé ce renseignement car on a trouvé des instruments qui n'ont pu servir qu'au lavage de l'or. La production de l'or a du être énorme. Chose singulière mais bien caractéristique de la race sémitique, le silence le plus absolu a toujours été observé au sujet de cette colonie productrice d'or. Tous les trois ans, des batteurs phéniciens descendaient la côte de l'Afrique orientale et revenaient chargés d'or, d'ivoire, de paons et de singes.

Le Dr Passarge distingue trois époques dans l'histoire du pays d'Ophir. La première commence en Orient et est celle de la

:ulture la plus développée, la deuxième s'avance jusque dans le listrict de Nyassa et se trouve à un degré moins élevé, la troiième est une période d'imitation et s'étend sur tout l'Orient, la juatrième et dernière est une époque de destruction ; toute :ulture intellectuelle disparaît et les Cafres foulent le sol où florisait auparant une civilisation avancée.

L'Afrique a toujours été sujette à ces variations et le Dr Passarge pense que la civilisation que les Européens y introduisent, dans ces régions barbares, disparaîtra un jour comme celle du royaume d'Ophir. Les Cafres de l'Afrique orientale sont un peuple qui se propage avec une rapidité étonnante et qui est fort peu accessible à la culture occidentale. Le jour où l'Europe aura besoin de toutes ses forces pour elle-même et où l'émigration se ralentira, les colonies européennes succomberont sous la pression des indigènes, et quelques siècles plus tard, il ne restera plus le moindre vestige de civilisation européenne.

Deux nouvelles lianes productrices de caoutchouc au Congo. — Parmi les nombreuses plantes africaines capables de donner un latex utilisable, il faut ranger deux plantes récemment reconnues et dont l'une même parait depuis assez longtemps exploitée dans certaines régions du Congo, où elle fournit un beau caoutchouc noir. Cette dernière plante est une liane relativement réduite, dont les tiges ne dépassent guère 3 centimètres de diamètre ; c'est le *Periploca nigrescens* Afz, dont les graines serviraient au dire de certains voyageurs à empoisonner les flèches. La deuxième espèce tout aussi répandue semble-t-il, au Congo est la *Baissea gracillima*, la liane « Ete » du moyen Congo, le « Budinolu » des Balulos, l' « Olembo » des Batetelas et des Bakelas. Elle peut mesurer environ 6 centimètres de diamètre et atteindre 45 mètres de haut. Le produit serait excellent.

É. D. W.

Amérique

États-Unis. Ruines indiennes. — Le gouvernement des États-Unis a décidé de prendre des mesures en vue de la conservation des ruines indiennes que l'on trouve dans l'Arizona et les États voisins.

Le mémoire présenté au Congrès donne un aperçu des différents groupes de ruines existantes. Il en distingue deux espèces : 1° les villages situés sur les mesas ou dans les vallées ; ils comprennent

la plupart du temps des habitations communes ou pueblos, d
chaque demeure consiste en une seule pièce ; on en troı
parfois jusqu'à mille dans le même bâtiment ; les logements s
accolés l'un à l'autre à la façon de cellules et forment ı
construction qui compte jusqu'à six étages, et qui est pour
d'échelles, d'escaliers en pierre et de corridors ; ces bâtime
sont construits en granit, terre glaise ou pisé, selon les ressour
locales ; les Indiens habitent fréquemment encore des pueb
de ce genre ; 2° les habitations dans les cavernes ou sur
rochers (*cliff dwellings*), qui se trouvent placés vers le somı
des flancs des rocs. Comme les rochers sont à pic et qu
végétation est fort pauvre dans ces régions, il a pu se for
d'étranges érosions dans la roche, qui est friable ; des terra
rocheuses en surplomb sont souvent accompagnées d'e
vations, qu'il a suffi d'approfondir un peu plus pour en faire
habitations susceptibles parfois de donner asile à tout un vill

Le principe suivi dans ces dernières constructions est le m
que dans les pueblos, mais en tenant compte, naturellement
la disposition des lieux. Les *cliff dwellings* s'étendent donc pl
en longueur qu'en hauteur; elles sont aussi pourvues de moy
fort ingénieux en vue de la prévention des accidents. Au p
de vue pittoresque, elles soutiennent la comparaison avec
ruines des anciens châteaux d'Europe.

On compte cinq groupes de ruines dans le bassin du Rio Gran
Celui de Pajarito, qui est situé à trente-cinq ou quara
kilomètres au nord-ouest de Santa-Fé, et dont les ruines s
particulièrement bien conservées, sera transformé en p
national. Le deuxième groupe de cette région est celui de Pe
à trente kilomètres au sud-est de Santa-Fé ; il possède d
maisons communes fort bien conservées, et les ruines d
première église missionnaire espagnole aux États-Unis.
établissements en ruines du groupe de Gran-Quivira s
relativement peu connus au point de vue scientifique ; ce gro
se trouve à l'est des monts Manzano. Il en est de même de c
de Jemez, à quatre-vingts kilomètres à l'ouest de Santa-Fé, e
celui d'Acoma (34e degré latitude nord) ; les ruines d'églises
XVIIe siècle et les pueblos y sont également intéressants.
cinq districts se trouvent sur la rive du San-Juan, rivière
appartient à quatre États différents.

Aztec possède un groupe de grandes habitations commun
Le Chaco Canon, qui compte quatorze grands pueblos, p

revendiquer les ruines préhistoriques les mieux conservées par rapport à l'étendue. Le groupe de Mesa-Verde, dans la réserve des Ute, située dans l'angle sud-ouest du Colorado, renferme de remarquables *cliff dwellings*, au fond des gorges qui se dirigent vers le Mancos. Parmi celles-ci, on doit citer particulièrement le « palais du roc » et la « maison au balcon ». On se propose de les transformer, comme le groupe de Pajarito, en parc national.

On connaît encore le groupe du Canon de Chelly, qui se trouve dans l'Arizona, et conduit vers le San-Juan. Il a été exploré par le Bureau d'ethnologie de New-York. Le cinquième groupe, par contre, celui du sud-est de l'Utah, a été moins bien étudié jusqu'à présent.

Le troisième grand groupe, situé dans le bassin du petit Colorado, se trouve presque entièrement dans l'Arizona. On y rencontre surtout des pueblos. On y a aussi découvert de nombreuses poteries préhistoriques. Le district de Zuni, dans le nouveau Mexique, situé près des sources du Colorado, est fort riche en ruines. Celles du district de Holbrook ne méritent pas autant d'être conservées.

Le dernier grand groupe appartient à la région de la rivière Gila, et constituait un des centres les plus remarquables de la civilisation préhistorique. Les ruines du Gila supérieur et du San-Francisco, au nouveau Mexique, ont été peu explorées. Parmi celles du Rio Verde, les ruines de Honanki et de Palatki sont les plus importantes : celles du Gila central et inférieur, parmi lesquelles la *Casa Grande* est la plus célèbre, se trouvent, pour la plupart, sur un sol cultivable, et disparaissent par suite de plus en plus.

États-Unis. Péonage. — La Cour suprême des États-Unis a, nous apprend la *Kölnische Zeitung*, décidé, au mois de mars dernier, que le système du péonage, qui s'est constitué dans le sud des États-Unis, au cours des quinze ou vingt dernières années, était contraire à la constitution et aux lois du pays. De cet arrêt dépend, comme disait le procureur général Moody, « la liberté de milliers de gens, la plupart des nègres, qui sont tenus actuellement dans une servitude forcée, bien souvent pire que l'esclavage même. »

Immédiatement après la fin de la guerre civile, les États du sud s'ingénièrent à rétablir l'esclavage sous une nouvelle forme, comme, par exemple, par l'introduction d'un apprentissage de

très longue durée pour les nègres. Les tribunaux déclarèrent que ce système était contraire à la constitution, comme constituant une atteinte à la liberté personnelle. La versatilité des ouvriers agricoles et autres ouvriers de couleur rendit cependant des mesures d'exception nécessaires. Ainsi, dans l'Alabama, une loi de 1901 commine la peine de l'emprisonnement contre ceux qui rompent leur contrat de travail.

Les planteurs et les grands agriculteurs en agissent fort à l'aise vis-à-vis des nègres, et ils s'arrangent pour les maintenir perpétuellement en dettes. Le péonage — système qui fut reconnu par la loi au Mexique, jusqu'en 1873 — donne au fermier, en vertu d'un contrat, les droits du seigneur vis-à-vis du serf. Il s'est introduit dans le sud des États-Unis, grâce au système pénitentiaire qui y est en usage. Les condamnés, qui sont pour la plupart des nègres, car on se montre, en général, beaucoup plus doux à l'égard des blancs, sont loués au plus offrant. L'État s'épargne ainsi les frais d'entretien des détenus. Dans les colonies pénitentiaires où les détenus sont occupés à l'exploitation des mines ou des forêts, le fouet est plus cruellement appliqué qu'à l'époque de l'esclavage. Les nègres les craignent donc au plus haut degré. Aussi, quand un nègre est condamné à une amende, qu'il ne peut naturellemeut pas payer, ou à une peine d'emprisonnement, il préfère laisser payer l'amende par un planteur et signer un contrat de travail forcé, par lequel il reconnaît au maître le droit de le châtier, de l'incarcérer, etc. Il tombe bie souvent ainsi de Charybde en Scylla. Cette façon d'agir e devenue un système très répandu. De nombreux juges s'entende avec les planteurs et prononcent intentionnellement les pein les plus graves pour des infractions légères. Il est deve courant d'élever contre les nègres des plaintes sans fondeme et lorsque le contrat d'un nègre touche à sa fin, on trouve bie vite une nouvelle accusation à sa charge, si même on ne retient pas en service sans contrat.

L'opinion publique s'est émue pour la première fois de cet situation en 1901. A cette époque, trois des principaux planteu de l'ouest de la Caroline du sud furent traduits devant le tribun du comté d'Anderson, et condamnés à des peines minimes L'u d'eux, qui réclama un jury, fut même acquitté, pour le motif qu le système était conforme à la loi. Les juges fédéraux Speer, e Géorgie, et Jones, dans l'Alabama, prirent alors l'affaire e mains. Ils traduisirent les nouveaux esclavagistes devant le

ribunaux ; d'autre part, le gouvernement fédéral fit faire une nquête sur ces faits par des agents secrets. Il en résulta que bientôt les tribunaux de l'Alabama et de la Géorgie eurent à connaître d'une centaine de cas. Mais le président Roosevelt se laissa influencer par des gens intéressés qui lui avaient déclaré que le mal avait définitivement disparu, et il gràcia, au bout de deux mois et demi, les deux premiers prévenus, qui avaient été condamnés à un an d'emprisonnement.

L'abus n'avait malheureusement pas cessé. Dans les dernières semaines, divers exemples de péonage ont encore été signalés dans l'Alabama et le Kentucky. La décision que nous avons citée au début de cet article a donné de nouvelles armes aux autorités fédérales, et il n'est pas douteux qu'elles n'en fassent pleinement usage. On peut se demander toutefois s'il en résultera un changement dans les rapports entre les blancs et les nègres. Il est à craindre que si les blancs ne peuvent plus traiter leurs ouvriers de couleur d'après l'ancienne manière, ils ne préfèrent les remplacer par des paysans pauvres qu'ils feront venir l'Europe.

Asie

Etats Shan. — Dans une conférence donnée récemment à la ection hindoue de la Société des Arts, sir J. George Scott s'est occupé des Etats Shan. Jusqu'à présent, a-t-il dit, l'occupation nglaise n'a guère profité au commerce de l'Angleterre. La paix tait établie, le pays est plus accessible qu'auparavant, et les hefs ont amélioré les lignes de communications pour toutes les irections ; mais loin de voir plus de capitaux se diriger vers ette contrée, il semblait que plus d'argent en sortait. L'avenir l'est donc pas fort encourageant. Depuis plusieurs années, le hiffre du commerce a diminué lentement mais progressivement.

On ne peut considérer le chemin de fer de Mandalay-Lashio omme propre à ouvrir les Etats Shan. Ces derniers n'ont pas 'issue pour leur commerce, ou bien des sorties qui imposent es frais prohibitifs. Si rien de pratique n'a été fait pour relier les tats Shan à la ligne centrale Rangon-Mandalay, fort peu de hose a été réalisé pour créer des voies de sortie dans d'autres irections. Le chemin de fer Mandalay-Lashio est un exemple e timidité, et la ligne projetée de Bhamo à T' enguych est une utre preuve de faiblesse. Une voie ferrée qui quitterait la vallée

de Manting à un point peu éloigné de Shunningfu, et se dirigerait vers la vallée du Nam-Hsum serait bien préférable à celle de Bhamo à T' engyuch.

Les Etats Shan ont toujours été administrés à peu de frais, et la dépense n'est pas plus élevée maintenant qu'auparavant; toutefois, le tribut reçu ne couvre pas les frais. Il ne semble pas qu'il le fasse de sitôt à moins que l'on ne se décide à créer des voies de communication permettant de mettre en valeur les énormes richesses latentes du pays. Les besoins de la population ont augmenté considérablement depuis que les anglais ont assumé, il y a dix-huit ans, l'administration du pays. Les habitants savent aussi qu'ils obtiendraient plus de leurs pommes de terre et de leur blé s'ils pouvaient les expédier vers le Midi. Ils sont convaincus que la Birmanie est plus riche que leur pays. uniquement parce qu'elle possède des chemins de fer. Toute la population, chefs et peuple, réclame donc des voies ferrées Ils y voient le salut de la contrée. Il ne manque, du reste, pas de gens qui estiment que ce serait un grand avantage pour les anglais bien que celui-ci ne puisse pas s'exprimer en chiffres.

Etats malais fédérés. Malaria. — Dans une lettre écrite au *Times,* le major Rots attire l'attention sur le succès qui a été obtenu dans les Etats malais fédérés dans la lutte contre la malaria. Les résultats sont aussi satisfaisants que ceux qui ont couronné les efforts de la Compagnie de Suez dans l'assainissement de Ismailia.

L'expérience a été faite dans deux villes de la péninsule malaise: Klang et Port Smettenham. La première avait une population de 3,576 âmes en 1901. La deuxième, qui se trouve à cinq milles de distance de la première, à l'embouchure de la rivière Klang, renferme une population composée surtout de fonctionnaires, et est évaluée à 700 personnes. En 1900, les deux endroits étaient des foyers de malaria. Le docteur Watson, qui a présenté un rapport sur les résultats y obtenus, déclare qu'il ne pense pas que trois maisons sur les 293 que possède Klang. aient échappé à la maladie, dans le dernier trimestre de 1900. Il dit à ce sujet : « L'enquête démontra que, dans presque chaque maison, il y avait un malade. La situation devint si inquiétante que les chinois décidèrent de recourir à un « chouchou » de trois jours, au cours duquel le diable fut exorcisé et prit, à ce

que de nombreux témoins déclarèrent, la fuite sous différents déguisements ».

Port Swettenham fut ouvert en septembre 1902; deux mois après 41 et 43 établissements officiels furent infectés, et 118 employés sur 196, furent atteints du mal avant la fin de l'année. Suivant les conseils du docteur Watson, le gouvernement ordonna de procéder à d'énergiques mesures de drainage, analogues à ceux que l'Ecole de Liverpool recommande depuis si longtemps, et qui ont produit de si heureux résultats à La Havane et à Ismailia. Les marais furent asséchés, les jungles et les taillis défrichés et un fossé fut creusé autour des déclivités pour recueillir l'eau des sources.

Ces travaux et d'autres de même nature ont été poursuivis jusqu'à présent. La dépense totale s'est élevée à 26,000 dollars méxicains (1 dollar mexicain = 2 shilling) pour Klang, et à 59,000 dollars pour Port Swettenham. Cette somme relativement forte a été sacrifiée afin de rendre les travaux d'assainissement aussi permanents que possible et de fournir de bons emplacements pour bâtir.

Le docteur Watson a présenté avec beaucoup de clarté les résultats de ses observations. Les admissions à l'hôpital pour cause de maladie ont diminué dans une large mesure. Deux enfants seulement sur 260, c'est-à-dire 0.77 °/o, demeurant à Klang et à Port Swettenham renfermaient des bacilles en novembre et décembre dernier, tandis que 91 enfants sur 298, ou 34,8 p. c. résidant dans les environs étaient infectés.

Le tableau suivant indique la diminution dans le nombre des congés pour maladie qui ont dû être accordés à des officiers dans les deux villes, de 1901 à 1904, et démontre que les dépenses, pour le drainage ont produit des avantages non seulement sanitaires mais économiques :

	1901	1902	1903	1904
Nombre de certificats de maladie	236	40	23	14
Nombre de jours de congé. . .	1,026	293	73	71

Le docteur Watson ajoute que pas un seul officier n'a été malade depuis juillet 1904, c'est-à-dire pendant la plus mauvaise saison.

L'argument le plus convaincant que produit le docteur Watson et qu'il ne peut, comme il le déclare, s'empêcher de mentionner

avec tout autant de satisfaction que les autres, c'est que l(
honoraires que lui rapporte sa clientèle privée sont tombés
zéro. Il termine son rapport par les mots suivants : « De quelqu
côté qu'on envisage la question, il est évident que les deu
localités qui étaient si fortement infectées en 1901 sont maintenan
en fait, si pas d'une manière absolue, indemnes du mal, tand
que la région qui les entoure est restée, dans une large mesur
telle qu'elle était ; » — vu que les mêmes moyens n'y ont pas é
appliqués. Il constate aussi que 99 °/₀ des foyers d'anophèles o
été détruits, tout en s'abstenant prudemment de la tâche diffici
d'estimer la diminution du nombre des insectes. Il est importa
de noter qu'il n'a pas constaté, dans les parties drainées, d'imn
gration de quelque importance d'anophèles originaires des foye
environnants. La possibilité d'une immigration de ce genre
toujours été une excuse pour ne pas entreprendre des trava
d'assainissement, bien que, comme le major Rots l'a démont
mathématiquement depuis longtemps, l'immigration ne puis
pas compenser la réduction résultant du drainage.

Chine. Exploration scientifique. — Le Parlement allema
vient de voter un crédit de 16.000 marks, destiné à l'explorati
scientifique de la Chine, notamment à des travaux ethnologiqu
On se propose de faire de ce service une institution permanen
Le titulaire du nouveau poste sera le Dr Adolf Fischer, con
par ses voyages en Chine, au Japon, dans l'Inde, en Formose
en Corée. Il est l'auteur d'un livre estimé sur Formose, et d'
autre sur le Japon. Il a réuni une collection de curiosi
d'Extrême-Orient, dont il a fait don, en 1901, au musée
Berlin. M. Fischer est donc appelé à rendre des services n
seulement au point de vue scientifique, mais aussi au point
vue de l'art. Il se dispose, notamment, à étudier l'architectu
chinoise. M. Fischer est attaché à la légation allemande,
Pékin, en qualité de conseiller en matières scientifiques
artistiques.

Chine. Industrie cotonnière. — M. J. W. Jamieson, attac
commercial d'Angleterre en Chine vient de présenter un rapp
intéressant sur la situation de l'industrie cotonnière en Chine.
filature du coton se pratique, en Chine, depuis plus de mille a
principalement dans les régions avoisinant l'embouchure
Yang-tzé et sur les plateaux du Hupeh, où l'on cultive le cot

En 1891, une compagnie d'un caractère officiel, ayant à sa tête Li-Hung-Chang commença la filature d'après les méthodes modernes, et réclama l'exclusion des étrangers ne payant pas de redevance spéciale.

En 1895, le traité avec le Japon stipula le libre exercice de l'industrie dans les ports ouverts de la Chine. Bientôt après, 11 établissement furent crées. Il y a actuellement 17 filatures et tissages possédant plus de 600.000 broches et 2250 métiers. M. Jamieson décrit la situation de chacun de ces établissements. L'expérience dit-il, a démontré que, dans la majorité des cas, ils ont été loin de répondre aux attentes financières de leurs promoteurs, et il ne faut pas s'attendre à voir engager de nouveaux capitaux dans ces industries avant que l'on ait appliqué des mesures susceptibles de les rendre productifs.

L'échec des filatures en Chine est d'autant plus surprenant que le pays importe de grandes quantités de fils — dont une forte partie est filée à l'aide de matières qui sont originaires de Chine. D'autre part, le coton de Chine est excellent et le peuple chinois a des aptitudes particulières pour la filature. La cause principale de l'insuccès réside dans la difficulté d'obtenir du coton brut à des prix raisonnables et dans de bonnes conditions. Les trusts formés par les intermédiaires chinois ont fait monter insensiblement les prix et actuellement le coton brut se paie 90 p. c. plus cher que le prix qui a servi de base aux calculs lors de la création des établissements.

Quand les établissements ne peuvent pas obtenir suffisamment de coton brut, ils sont obligés d'en importer de l'Inde, et l'on y voit alors cette anomalie d'un pays cultivant le coton sur une vaste échelle, obligé d'importer du coton de l'étranger, détournant ses fabriques du but pour lequel elles avaient été fondées et abaissant la qualité des fils produits. Un autre désavantage pour ces établissements locaux est l'adultération du coton à l'aide d'eau, pratique malhonnête qu'il est fort difficile de supprimer. Enfin, il s'ajoute à tout cela, le manque d'expérience, la concurrence de l'Inde et du Japon et des difficultés financières.

Shantung. Tsingtau. — Un officier a donné dernièrement à Cologne, une conférence sur Tsingtau et le Shantung allemand. Le Shantung est la province la plus populeuse de la Chine. Il compte à peu près autant d'habitants que la France. Le port allemand de Tsingtau constitue, depuis qu'une voie ferrée de

400 kilomètres de longueur la relie à Tsinanfu, la capitale de la province de Shantung, le dépôt naturel de tout l'hinterland. Les progrès réalisés à Tsingtau sont considérables. Là où, lors de la prise de possession, le 14 novembre 1897, il n'y avait que des collines dénudées et quelques huttes de pêcheurs, s'élève maintenant, entourée de grandes étendues de forêts nouvellement plantées, et ornée de jardins, la ville européenne de Tsingtau, pourvue de toutes les commodités modernes et dotée d'un vaste réseau de rues. Le quartier des marchands chinois et des artisans se trouve au nord de celui des Européens. Il possède des rues larges et droites, bordées de maisons propres, un théâtre chinois et un marché. A l'est, se trouve le quartier des villas et la plage des bains où a été construit un hôtel qui a été visité, l'été dernier, par 500 Européens venus de tous les ports de l'Asie orientale. On peut aussi y faire une *cure* d'air dans les bâtiments élevés dans les montagnes au milieu de forêts ombreuses.

Mais plus importants que tout cela, sont les travaux que l'on a exécutés, pendant les sept dernières années, dans l'intérieur de la baie de Kiautchau. On y créa un port qui est relié au chemin de fer et qui est accessible aux plus grand navires. Il est pourvu de deux grands môles le long desquels plusieurs grands vapeurs peuvent accoster à la fois. On y a aussi établi un dock flottant qui peut recevoir les plus puissants cuirassés du monde. La colonie est visitée par un grand nombre de bâtiments. L'année dernière, malgré la guerre, le mouvement des navires à vapeur a passé de 283 à 330 ; l'importation s'est élevée de 12 1/2 à 17 1/2 millons de dollars, l'exportation, de 4 à 7 millions de dollars et le commerce de transit de 17 à 25 millions de dollars.

Tsingtau est relié par câble à Tschifu et à Shanghai ainsi qu'aux îles Carolines et aux Indes Néerlandaises, de sorte que le port est rattaché aux grandes lignes de câbles. La population de Tsingtau compte (non comprise la garnison) 1.057 Européens et 27.662 Chinois.

Perse. Médecins et remèdes. — L'art de guérir se trouve, en Perse, à ce que déclare un médecin russe qui a séjourné plusieurs mois dans ce pays, entre les mains des dalliacs (barbiers) et des prêtres. Les dalliacs ont le droit de traiter les maladies du corps tandis que le clergé a, selon la loi persane, la faculté de soigner à la fois les maux du corps et ceux de l'âme. Les moyens dont ce dernier fait usage consistent en prières adressées à Dieu, à ses

:s : Hassan, Azzat. Ali, et aux prophètes, ainsi qu'en :dictions proférées contre les mauvais esprits.

: *dalliac* recourt à des moyens physiques, tels que sangsues, ir et certaines plantes auxquelles sa fantaisie prête des vertus icinales. Il n'existe pas pour lui de différences entre les ıdies. Il traite de la même façon la coqueluche, l'angine, la ıtérie, la fièvre, l'hydropisie, le choléra et la rougeole. Le iac se contente de jeter un regard sur le malade et de déclarer l est possédé du diable. Puis, il lui applique son traitement. ıse d'abord la tête du patient, après quoi il lui trace, à l'aide son rasoir, certains signes cabalistiques dans le cuir chevelu, quoi il laisse tranquillement couler le sang qui s'échappe des sions. L'effet de ce remède est merveilleux : le patient :ombe généralement peu après, épuisé par l'hémorragie, et alliac lui ferme les yeux en disant : « Dieu l'a voulu ! » Si le ade guérit, ce qui arrive parfois, le dalliac reçoit le paiement venu d'avance.

a surdité se guérit de la manière suivante. On lance, au yen d'une énorme seringue, deux gouttes de sang de crapaud, trois gouttes de suc d'oignon dans l'oreille du malade. Si, ès cela, ce dernier n'entend pas, c'est qu'il n'existe pas de ıède pour lui.

es secrets de la médecine se transmettent de père en fils. S'il ve qu'un dalliac n'ait pas de fils, il doit adopter un jeune ;on qu'il initie à son art, et qui continuera, après lui, à tiquer sa profession.

Océanie

.ustralie occidentale. Cruautés à l'égard des indigènes. — :évélation des cruautés exercées à l'égard des indigènes dans ıstralie occidentale, fit beaucoup de bruit, il y a un an environ. rovoqua, surtout à Londres, des sentiments de réprobation vifs. Malgré les efforts du gouvernement, il ne fut pas sible d'étouffer l'affaire ; de nouveaux faits venaient constamıt s'ajouter à ceux que l'on connaissait déjà. Dans ces onstances, on se décida à élucider complètement la question chargeant le « protecteur » des indigènes du Queensland tentrional, d'une enquête. Ce dernier, le Dr Roth, est d'origine mande. Il est considéré comme une autorité dans les questions

indigènes. Il connaît la langue et les mœurs des natifs, et jouit de leur confiance. Il vient de déposer son rapport, et les faits qu'il rapporte dépassent encore en gravité tout ce qui avait été allégué.

L'Australie occidentale, qui occupe le tiers du continent australien, compte environ vingt mille habitants autochtones. Comme partout, en Australie, ils ont disparu des centres colonisés et vivent en petits groupes dans l'intérieur. Ils sont parfois occupés comme pâtres dans les entreprises d'élevage. Ils sont aussi, grâce à la finesse de leurs sens, employés par la police en qualité de limiers. Dans le nord, on les engage volontiers pour la pêche des perles. Ils reculent lentement devant la civilisation et sont appelés à disparaître. La justice est à leur égard une plaisanterie. En fait, ils sont hors la loi. Des indigènes, même ceux qui vivent dans la jungle, ne pouvant établir de moyens d'existence, sont condamnés à six mois d'emprisonnement, s'ils ne consentent pas à entrer au service d'un éleveur en qualité d'*engagés,* à raison de 2 shillings par mois.

D'après la constitution de 1889, le service de la protection des indigènes recevait chaque année 1 °/₀ des recettes totales de l'État. En 1896, la somme perçue s'élevait à 175.000 francs environ, dont une grande partie était absorbée par les frais d'administration. Les recettes devinrent bientôt si fortes qu'il fut décidé, en 1897, que ce service ne serait plus indépendant, mais qu'il constituerait un rouage administratif auquel était affecté un crédit de 125.000 francs par an Cette somme était à peine suffisante pour permettre de fournir des couvertures aux indigènes.

Dans son rapport, le Dr Roth dit que le principal méfait que l'on reproche aux indigènes, c'est de voler du bétail. Il arrive partout qu'une pièce de bétail vienne à manquer. Comme les policiers reçoivent une indemnité pour chaque témoin ou prévenu qu''ils amènent, il est de leur intérêt d'en réunir autant que possible, sans faire de distinction entre adultes, vieillards ou enfants. On attache les malheureux les uns aux autres, à l'aide de colliers en fer; on leur fait parcourir de longues distances, et on ne les débarrasse même pas de leurs chaînes en prison. Le long du chemin, ils reçoivent peu de nourriture, mais beaucoup de coups. On néglige souvent aussi de les ramener chez eux. Il arrive aussi qu'après qu'ils ont rejoint leur tribu, on les saisisse de nouveau pour aller déposer devant le tribunal du district, qui est généralement situé à une longue distance de leurs campements. Les débats devant la justice n'offrent aucune

antie aux indigènes. On les interroge en anglais, langue qu'ils comprennent pas. On les oblige souvent à plaider coupables, : pistolet sur la gorge ». Ces abus ne disparaîtront pas, aussi gtemps que le « protecteur des indigènes » ne possédera pas ıtorité suffisante pour assurer l'observation même des anodines sures de protection en faveur des indigènes, qui existent ıellement. Il y aura lieu également de reviser la législation sur ıprentissage et le contrat de travail.

les Carolines. Folklore. — Le consul général d'Allemagne à ınghaï, le Dr Knappe, a communiqué à un journal allemand détails suivants, sur une légende qui a cours dans une des îles 'olines. On pourrait l'intituler : « Dans le ventre de la baleine. » Dr Knappe en a eu connaissance au cours de ses voyages dans mers du sud. L'île de Nukuor fait partie du groupe des 'olines. Elle se distingue des îles voisines en ce que sa ɔulation n'a rien de commun avec celle de ces dernières. Les ɔitants sont des Samoyens purs, tant par la taille et la conformtion que par le langage. En 1886, le Dr Knappe faisait route s les îles Marshall. Il resta à bord du schooner qui le ısportait pendant plusieurs semaines. C'est durant ce voyage un des matelots, natif de Nukuor, l'entretint des légendes de pays. Pendant un des nombreux calmes qui immobilisèrent ıavire, Lailuk lui fit le récit suivant :

Les gens que l'on avait chassés des îles Samoa, et qui allèrent ixer à Nukuor, avaient pour chef Molitane. Parmi ceux qui ticipaient à l'exode, se trouvaient Djek, Rijak, Djogeman, budjek, Ovai et Gaiur. Ce dernier avait pour femme la fille de litane. Il ne fut possible aux émigrants de débarquer à Nukuor, après avoir soutenu un combat contre Aidjuk, l'Esprit de l'île. st Djogeman qui le vainquit. Les Samoyens purent alors cendre à terre et se fixer dans leur nouvelle contrée. Quelque ıps après, une querelle s'éleva entre Molitane et son fils aîné, emaru. Celui-ci quitta l'île et se rendit à Tahiti. Mais là, il fut ɔendu à un arbre, un feu fut allumé au pied de celui-ci, puis e fit monter et descendre constamment au-dessus des flammes.

Molitane eut du regret d'avoir laissé partir Edjemaru, et oya Gaiur à sa recherche. Celui-ci revint, apportant la velle de la mort terrible d'Edjemaru. La population tout ière décida alors de mettre à la voile, et d'aller venger le ınt ou de mourir sur les lieux où il avait péri. Le vent fut

contraire à l'embarcation. Elle fut poussée vers Woneap, une des îles Mortlock. Elle y fut cependant bien accueillie par les indigènes, qui lui fournirent des provisions. Après avoir erré encore pendant un certain temps sur les eaux, l'expédition décida de retourner à Nukuor. Mais un Esprit avait ensorcelé la barque. Sous la forme d'une anguille, il se tenait au-dessous du mât de beaupré et dirigeait invariablement le canot dans une fausse direction. Finalement, l'eau et les provisions s'épuisèrent. Molitane pria alors Gaiur de consulter l'oracle. La femme de celui-ci survint pendant qu'il s'y appliquait, et s'informa de la réponse. Mais il la repoussa en disant : « Ne parle pas si haut : » j'ai peur de le dire. » Cédant à de nouvelles instances, il finit par faire la déclaration suivante : « Si ton père meurt, nous » autres tous resterons vivre et retrouverons Nukuor ; si, au » contraire, il reste vivre, nous autres tous mourrons. » La fille communiqua au père la réponse de l'oracle. Molitane regretta de ne pas avoir connu cette décision plus tôt, et alla se coucher à l'avant du canot pour y attendre la mort. Mais ce ne fut que le lendemain matin qu'apparut une baleine. Aussitôt qu'il l'aperçut, Molitane se précipita vers elle, et la baleine l'engloutit. Peu de temps après, Nukuor fut en vue : l'expédition était sauvée.

» Quelques jours plus tard, une baleine fut poussée vers la rive. Les habitants s'en emparèrent et se mirent à la dépecer. Quand ils furent arrivés dans la région du ventre, ils entendirent une voix qui disait : « Ne coupez pas plus avant ! Je suis ici ; je sui » revenu pour vous apporter quelques recommandations » conservez toujours avec soin vos usages et votre caractère. » vous laissez pas amollir par d'autres coutumes, et vous viv » dans la prospérité. » Là-dessus, Molitane expira dans le vent de la baleine. On laissa la baleine et son contenu pourrir sur rivage, et l'on transporta plus tard les ossements dans u maison, où ils ont été conservés longtemps. En souvenir de fait, on dressa une grande pierre, haute de trois mètres enviro qui, à ce qu'il paraît, existait encore en 1886, et qui portait nom de Molitane. Le commissaire de Ponape pourrait peut-êt fournir des renseignements à ce sujet. »





BIBLIOGRAPHIE

'orld of To Day, *A Survey of the Lands and Peoples of the World as seen in ls and Commerce*, par A. R. Hope MONCRIEFF. — Premier volume In-4° de ages, avec 14 cartes, 4 planches en couleurs et environ 120 illustrations. ındres, the Gresham publishing C°, 1905 (Prix : 8 sh. le volume).

ɾolume que nous avons sous les yeux est le premier des nes qui composeront une encyclopédie géographique que ɜut, dès à présent, mettre au premier rang des publications ires de notre époque. Le premier volume comprend les ıs orientales et centrales de l'Asie : il débute par la Chine pays d'Extrême-Orient, traite ensuite de l'Asie russe et se ıe par l'étude de l'Inde britannique et de Ceylan. Le plan al est excellent : la description des différentes contrées est : de manière à présenter aux lecteurs, sous une forme claire rayante, l'ensemble le plus complet des connaissances les sur ces pays et leurs habitants.

upées à la fin du volume, des données statistiques, avec ux et diagrammes, achèvent de faire de l'ouvrage de ıpe Moncrieff une source d'informations qui ne laisse rien à r. L'excellent choix des illustrations, reproduisant les ; les plus caractéristiques de la vie des peuples, accroît ılement la valeur instructive de l'ouvrage ; leur belle tion est d'ailleurs digne d'être notée, ainsi que l'excellent

parti tiré de la chromo-lithographie ; le mérite artistique des planches n'est pas moins remarquable que la netteté et l'exactitude des cartes.

Indian Life in Town and Country, par Herbert COMPTON. — Un volume in-18 de 206 pages, avec un frontispice en couleurs et 16 illustrations hors texte. — Londres, Georges Newnes, 1905.

Cet excellent petit ouvrage a pour objet de faire connaître la vie sociale de l'Inde au public anglais. Écrit de la manière agréable et claire qui convient à ce genre de publications, il consacre douze chapitres à la vie des populations indigènes, dont il fait un tableau très curieux et vivant, et un chapitre à la vie des Anglo-Indiens, sujet peu connu en Europe et qui donne lieu à de piquantes remarques. Le livre est d'ailleurs très soigné au point de vue de l'édition, et illustré de photogravures d'une finesse exceptionnelle.

Java, Birmanie, par Mme L. QUENEDEY. — Un volume in-18 de 295 pages, avec 16 gravures hors texte. — Paris, Albin-Michel, 1905.

Joli spécimen d'un voyage de dame. Il ne s'agit pas ici d'une étude savante et approfondie, mais d'une impression d'ensemble des pays traversés, avec beaucoup de détails caractéristiques. Les descriptions dénotent un remarquable talent littéraire, et le livre a de la valeur ; il est complété par de fort jolies illustrations.

An den Grenzen von China und Tibet. Wanderungen von Omi bis Bhamo. par H. HACKMANN. — Un volume in-12 de 382 pages, avec 200 illustrations d'après les dessins à la plume d'A. WESSNER, 3 planches en couleurs et 2 cartes. — Halle-a-S., Gebauer-Schwetschke, 1905 (Prix : 8 marcs).

Ce beau livre est le fruit du voyage fait, en 1902 et 1903, dans une région encore inexplorée, mitoyenne entre la Chine et le Thibet, par un érudit qui cherchait des documents pour ses études sur l'histoire du bouddhisme. L'auteur n'a point prétendu faire un travail géographique ; aussi son livre offre-t-il surtout un intérêt descriptif et pittoresque. Il doit une grande partie de sa valeur aux abondantes illustrations de M. Wessner, empruntées avec esprit et avec goût à la nature et à l'art de l'Orient. On remarquera aussi les reproductions de superbes manuscrits bouddhiques.

The Truth about Tibet, par A. MACCALLUM-SCOTT, avec un avant-propos par Sir Robert REID. — 78 pages in-18. — Londres, Simphin, Marshall. Hamilton, Kent and Co Lt, 1905 (Prix : 6 d.).

Cette brochure, qui traite, en s'appuyant sur des textes

nbreux, de la dernière expédition britannique au Thibet, stitue un sévère réquisitoire contre la politique agressive du ıvernement anglais. L'impérialisme paraît décidément en sse.

la Protection diplomatique et consulaire des Indigènes au Maroc. — ièse pour le doctorat soutenue devant la Faculté de Poitiers, le 17 janvier 1905, r P. LE BŒUF, avocat à la Cour d'appel. — 175 pages in-8°. — Bergerac, Castenet, 1905.

'excellente thèse de M. Le Bœuf, que précède une vaste liographie de la question, expose avec clarté les origines du it de protection exercé par les puissances étrangères sur un tain nombre de sujets marocains; elle détermine, chose icile, les caractères juridiques de cet usage, énumère les ditions relatives à son exercice et se termine par des sidérations judicieuses sur la raison d'être actuelle de la tection, et l'avenir probable du régime des capitulations.

de Joanne (Algérie et Tunisie). — Un volume in-16 de LVI-447 pages. — aris, Hachette et Cie, 1905.

ous un modeste format d'ouvrage de poche, le *Guide Joanne 'Algérie et de la Tunisie* renferme, en texte serré, la description lus complète que l'on puisse souhaiter de ces pays. En outre nombreux renseignements pratiques à l'usage des touristes, y trouve des aperçus de l'histoire de la région et de l'orgaation administrative, et une foule de notices des plus éressantes aux points de vue géographique, ethnographique rchéologique. Des cartes, des plans, en grand nombre, ajoutent valeur du volume. Cette publication fait beaucoup d'honneur a collaboration de MM. G. Jacqueton, Aug. Bernard et nt-Grell, qui ont entièrement refondu l'édition précédente.

ıdicateur tunisien 1905. *Annuaire des Administrations de la Régence de Tunis*, ıblié par E. LECORE-CARPENTIER. — Un volume grand in-8° de 1.315 pages. · Tunis, S. A. de l'Imprimerie rapide, 1905 (Prix : 10 francs).

Cet annuaire administratif, favorisé de nombreuses souscripıs officielles, est conçu sur le plan de tous les ouvrages ılogues, mais il se distingue par l'abondance des renseignents généraux, qui en font une description complète de la ence au point de vue administratif, économique et même graphique. C'est un excellent travail en son genre.

ort upon the Administration of the Public Works Department in gypt for 1903, par Sir William GASTIN, sous-secrétaire d'État. — Un

volume in-4° de 430 pages, avec 6 planches. — Le Caire, Imprimerie nationale, 1904.

Le travail gigantesque de la régularisation des crues du Nil, qui a fait l'objet d'une publication déjà signalée par nous, a montré suffisamment la valeur du service des travaux publics d'Égypte sous le protectorat britannique. Le présent volume décrit un grand nombre de travaux, moins extraordinaires, mais d'une grande utilité. Il est formé de la réunion des rapports des différents chefs des services dépendant de l'administration que dirige Sir W. Gastin. On remarque une notice, en français, par M. G. Maspero, directeur général du service des antiquités.

Journal de Route d'un Caporal de Tirailleurs de la Mission saharienne, par le sergent Ch. GUILLEUX, du 1er tirailleurs algériens. — Un volume in-8° de 398 pages, avec 4 cartes. — Belfort, J.-B. Schmitt, 1905 (Prix : 4 francs).

Il existe plusieurs ouvrages spéciaux qui rendent compte, officiellement et scientifiquement, de la célèbre mission Foureau-Lamy. Le journal d'un modeste sous-officier ne prétend pas au même genre d'intérêt, mais il trouvera probablement un cercle de lecteurs plus étendu. Il est écrit avec simplicité, bonne humeur et une sincérité évidente. Le public français y trouvera l'occasion de mieux apprécier les qualités des troupes algériennes.

Abessinien and die Evangelische Kirche, par Carl PAUL, pasteur à Lorenzkirch. — In-18 de 148 pages. — Dresde et Leipzig, C. Ludwig-Ungelenke, 1905 (Prix : 1.50 m.).

M. le pasteur Paul, qui s'est fait une spécialité de l'historiographie des missions évangéliques, a remanié et complété l'ancien ouvrage de son prédécesseur, R. W. Dietel. Il donne, avec quelques notions générales sur l'Abyssinie et sur l'église indigène, l'historique des missions allemandes et suédoises dans ce pays. On remarquera également deux chapitres fort curieux sur les Juifs noirs d'Abyssinie et sur leurs relations avec leurs coreligionnaires d'Europe.

The Masai, their Language and Folklore, par A.-C. HOLLIS, avec une introduction par Sir Ch. ELIOT. — Un volume in-8° de VIII-356 pages, avec 17 planches d'illustrations et 1 carte.—Oxford, Clarendon Press, 1905 (Prix : 14 sh.).

Nous avons souvent eu l'occasion de faire l'éloge des excellentes publications de l'Université d'Oxford. L'importante monographie ethnographique et surtout linguistique des populations masai, due à M. Hollis, ne leur est pas inférieure pour la

science et l'intérêt du fond, ni pour le soin et la beauté de l'édition. La qualité officielle de l'auteur *(Chief-Secretary)* dans l'administration de l'Afrique orientale britannique, et la réputation de ses travaux antérieurs, donnent toutes garanties sur la valeur de ses observations. Son livre contient successivement une grammaire masai, fort développée ; une riche collection de contes, de proverbes et de mythes indigènes, et un long chapitre sur les mœurs et coutumes.

Méthode pratique et progressive de la Langue hova, par A. DURAND. — Deux volumes in-32 de 232 et 276 pages. — Paris, Garnier frères, 1903.

L'auteur, administrateur colonial et chargé de cours à l'École des Langues orientales vivantes, a composé ce cours pour l'usage des futurs colons. Les deux tomes correspondent à deux années d'études. Son travail paraît clair et bien compris pour le but pédagogique qu'il vise. A remarquer une carte linguistique de Madagascar.

Vocabulaire comparatif de plus de soixante Langues et Dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les Régions limitrophes, par Maurice DELAFOSSE, administrateur des colonies. — Un volume in-4° de 285 pages, et 1 carte. — Paris, Ernest Leroux, 1904.

Le titre de ce livre en indique suffisamment le sujet. En réalité, il ne contient pas seulement un vocabulaire, mais un traité complet de la structure grammaticale des idiômes parlés dans une vaste région de la côte de Guinée. Fruit de six années et demie d'études sur les lieux, il ne touche pas à moins de soixante-six dialectes, assez hétérogènes. Ce travail difficile a été conduit avec beaucoup de méthode, et la science linguistique a reçu de M. Delafosse une contribution fort notable.

L'Habitation coloniale, par le Dr E. JANSELME, professeur agrégé à la Faculte de Médecine de Paris. — Brochure de 20 pages in-8°. — Paris, F. Levé, 1904.

Bonne étude d'ensemble de l'un des chapitres les plus importants de l'hygiène coloniale. L'auteur, dont le travail a paru dans la *Gazette des Hôpitaux*, a judicieusement tiré parti des travaux existant sur la question, joints à son expérience personnelle acquise en Indo-Chine.

L'Industrie aurifère au Transvaal, *son Passé, son Avenir,* par Albert MICHAUT. — Un volume grand in-8° de 156 pages. — Paris, A. Lahure, 1904.

L'étude économique et financière de M. Michaut a pour objet de permettre aux intéressés, si nombreux, de se rendre un

compte exact de la situation complexe de l'industrie du Rand, et de la valeur réelle des titres miniers, sur lesquels la spéculation s'est jetée avec l'entrain que l'on sait. C'est un ouvrage fort bien fait, amplement documenté et écrit avec une parfaite indépendance, mérite rare en pareille matière.

Geological Survey of the Transvaal. Report on the Year 1903. — Un vol. in-4° de 48 pages et 27 planches.— Prétoria, Impr. du Gouvernement, 1904.

Ce rapport est le premier publié par le service géologique institué au Transvaal après la réorganisation administrative. C'est un travail d'une belle exécution, composé de quatre ou cinq études portant notamment sur les dépôts diamantifères.

Pioneering in Central Africa, par Samuel-P. VERNER. — Un volume in-8° de 500 pages, avec 14 illustrations et 5 cartes. — Richmond, Presbyterien Comittee of Publication, 1903 (Prix : 2 D.).

L'honorable missionnaire américain, qui a retracé dans ce volume les souvenirs d'un séjour de plusieurs années dans l'État indépendant du Congo, y a fait preuve des qualités d'un écrivain agréable et d'un observateur judicieux, un peu optimiste peut-être dans ses prévisions. Doué, d'ailleurs, d'un esprit beaucoup plus large que certains de ses confrères, il parle avec bienveillance des gouvernements coloniaux dont il a traversé les possessions, fait un éloge sincère de l'œuvre des Belges en Afrique, et l'on chercherait en vain dans son œuvre l'écho des trop fameuses attaques dirigées contre le gouvernement du Congo.

Mit Blitzlicht und Büchse, *New Reobachtungen und Erlebnisse in der Wildnis inmitten der Tierwelt von Aequatorial-Afrika*, par C.-R. SCHILLINGS (2e édition). — Un volume in-4° de 560 pages, avec 302 illustrations originales, d'après les photographies de l'auteur. — Leipzig, R. Voigtländer, 1905 (Prix : 14 M.).

Ce magnifique ouvrage fera la joie des Nemrods africains ; il mérite d'être apprécié partout, autant qu'il l'a été du public allemand, qui a épuisé en quelques semaines les huit mille exemplaires de la première édition. C'est surtout par ses superbes documents graphiques que sa valeur est grande, et qu'il tranche sur tous les travaux analogues qui l'ont précédé. M. Schillings, maniant le Kodak au moins aussi bien que le Winchester, a déployé dans ses instantanés des qualités hors ligne d'observateur et d'artiste, sans parler de la rare intrépidité qu'il faut pour photographier de près des fauves en liberté. La faune africaine y revit avec une vérité frappante. Tout particulièrement remarquables sont les grands clichés nocturnes obtenus par un procédé

ingénieux. Le texte qui accompagne ces figures est d'ailleurs fort intéressant. Il est suivi de deux notices, par les professeurs Paul Matchie et A. Reichenow, contenant l'examen scientifique des collections de mammifères et d'oiseaux rapportées par M. Schillings.

L'Amérique au Travail par J.-F. FRASER, traduction par M. SAVILLE. — Un volume in-18 de 258 pages, avec 38 planches hors texte. = Paris, J. Dumoulin, 1905.

L'importance qu'a prise le sujet de cet ouvrage dans l'histoire économique de notre temps, si elle n'était universellement reconnue, serait éloquemment démontrée par les onze éditions faites de l'original anglais en une seule année. M. Fraser s'est placé au point de vue spécial de l'industrie anglaise. mais son livre offre un égal intérêt aux lecteurs de toute nationalité. Les différentes faces de l'activité industrielle, commerciale et agricole des États-Unis y sont dépeintes sur le vif, et l'absence visible de parti-pris chez l'auteur ajoute à la valeur de ses constatations.

Los Pueblos Hispano-Americanos en el Siglo XX, par Ricardo BELTRAN Y ROZPIDE, membre de l'Académie d'Histoire et bibliothécaire de la Société royale de Géographie. — Un volume in-12 de 303 pages. — Madrid, Imprenta de Administracion militar. 1903.

En ce volume sont réunies une série d'études publiées par l'auteur, en 1901-1903, sous le titre de *Revistas Hispano-Americanas*, dans une revue de Barcelone. Elles forment une contribution importante au mouvement d'études qui eut pour point de départ le Congrès de Madrid de 1900. On y trouvera des renseignements abondants et du plus grand intérêt sur l'état actuel des peuples de l'Amérique latine, et sur leurs efforts, souvent couronnés de succès, pour prendre une part plus active aux progrès des temps modernes.

El Salto del Guayra. La Chute du Guayra. — Traduction espagnole de Serafin LIVAVICH, et traduction française de Ch. DE LA HITTE. d'après le texte croate de Mirko et Stevo SELJAN. — In-4° de 48 pages, avec illustrations, 1 carte, 1 plan et 1 panorama de la cataracte. — Buenos-Ayres, 1905.

Pour faire saisir la valeur du travail accompli par la mission scientifique croate dans l'Amérique méridionale, il suffira de faire remarquer que la cataracte du Guayra, sur le Parana, est la plus importante du monde entier par son volume, et que ce phénomène géographique était resté jusqu'à ce jour presque inconnu.

La publication du récit de MM. Seljan est fort belle, enrichie d'une planche de dimensions extraordinaires.

L'Élevage à la Nouvelle-Calédonie, par E. Sufforgue, ingénieur-agronome. — Un volume grand in-8° de 115 pages illustré. — Paris, Aug. Challamel, 1905.

Le nouveau volume que la maison Challamel vient d'ajouter à sa bibliothèque d'agriculture coloniale, est l'œuvre fort méthodique d'un spécialiste distingué. Elle comprend deux parties : la première traitant de la race bovine ; l'autre, moins développée, des moutons. La question de l'élevage y est traitée avec science et avec l'esprit pratique, indispensable aux publications de ce genre ; les débouchés et les bénéfices probables de l'élevage y sont calculés avec soin.

La main-d'œuvre dans les Guyanes, par Jean Duchesne-Fournet. — Un vol. in-8° de 200 pages avec une carte et un portrait de l'auteur. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905. (Prix : 6 fr.).

Ce volume, publié après la mort de l'auteur, prématurément emporté par la fièvre, constitue une étude remarquable d'une question d'importance vitale pour la Guyane française, dont on s'accorde à trouver la situation peu satisfaisante. L'auteur s'est placé principalement au point de vue de ses compatriotes, mais en empruntant de nombreux renseignements aux voisins anglais et surtout hollandais. Son étude est fort approfondie, comme en témoigne la bibliographie étendue qu'il y a jointe.

L'Islamisme, par le Dr Prof. Italo Pizzi, de l'Université de Turin. — Un volume de 496 pages in-32. — Milan, Ulrico Hoepli, 1903

L'objet de cet ouvrage est d'étudier, non seulement les origines historiques de la religion musulmane, mais la civilisation arabe et persane, dont le développement et les caractères distinctifs sont si étroitement liés à cette religion. C'est un ouvrage de valeur sur un sujet intéressant, qui ne sera pas l'un des moins importants de la belle collection des manuels Hoepli, arrivée à son huit centième volume.

L'Année coloniale, publié sous la direction de MM. Ch. Mourey et L. Brunel, en collaboration avec M. Chemin Dupontès. Quatrième année (1902-1905). — Un vol. in-16 de 340 pages. — Paris, Chevalier et Rivière, 1905.

Cette publication, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, continue à paraître sur le même plan. Elle donne, pour chacune des colonies françaises, les événements politiques, les faits économiques importants et les principaux actes administratifs de l'année. Rédigée par des fonctionnaires de l'Office colo-

ses sources de renseignements sont des plus sûres. Le .u du mouvement commercial des colonies françaises, qui ne le volume, dénote une situation générale fort prospère.

grandes cultures du Monde. — Histoire naturelle populaire publiée direction de M. le docteur J.-E VAN SOMEREN-BRAND — Sixième livrai- ıris, Ernest Flammarion. (Prix de la livraison : 0.75 fr.)

ıs avons signalé dans notre précédent numéro cette excel- publication Le sixième fascicule, consacré tout entier à la ·e du café, est à la hauteur des précédents ; les gravures 'enrichissent reproduisent pour la plupart des vues des ıtions de Java.

.uaire des sociétés scientifiques, artistiques et littéraires de Bel- 1904-1905, publié par l'institut International de Bibliographie. Bru- rue du Musée.

st intéressant pour celui qui veut suivre l'évolution écono- e, littéraire, scientifique et artistique de notre pays de ıître sous quelles formes multiples notre activité s'est :estée et dans quelles associations elle trouve les moyens révéler. C'est à cette pensée que répond l'annuaire que tut International vient de publier : il passe en revue toutes stallations scientifiques, littéraires, économiques et sociales :lgique.

: annuaire est, à vrai dire, un résumé substantiel et concis ıtes les indications utiles relatives aux sociétés scientifiques, ıires et artistiques de notre pays. La publication est, à ce de vue, un réel service national : on doit féliciter les :ants de l'institut International de Bibliographie, son ıé secrétaire, M. Masure en particulier, de travailler à ces :ments et à ces répertoires dont nos bibliothèques et nos nistrations pourraient tirer grand profit.

.a Pénétration du Centre Africain

3anana port maritime et tête de ligne de chemin de fer

troduction. — Nous voudrions aborder immédiatement le qui nous occupe et qui nous paraît suffisamment indiqué e titre de cet article.

›us ne nous étendrons pas sur l'importance des voies de munications à créer en pays neufs (1) et sur la nécessité lue de les relier à des ports de mer pour unir le réseau nial au réseau des communications maritimes et aux pays igine.

:pendant quelques remarques ne nous paraissent pas super- s car il s'agit de l'Afrique et même d'un sujet plus spécial ɔre. le « centre africain ».

:s contours de l'Afrique sont arrondis et le plus souvent vexes, les concavités ont de l'ampleur et ce que l'on a qua- de golfe de Guinée est une véritable mer; les liaisons des rbes présentent à peine une soudure brusque, c'est celle du Guardafui. Aussi, le développement des côtes du continent :ain est-il relativement peu considérable. Alors que l'Europe. ı découpée, a 32,000 kilomètres de côtes, l'Afrique, trois fois grande, n'en a que 28.500.

Dans son beau livre « l'Afrique nouvelle » M. le sénateur Baron AMPS DAVID dit :

l n'est plus nécessaire de démontrer combien la question des chemins de fer liée aujourd'hui à l'introduction de la civilisation dans les pays neufs et à mise en valeur des richesses que renferment les terres vierges. Il n'est pas ·antage nécessaire de rappeler combien la création d'un chemin de fer stiné à relier à la mer l'immense réseau navigable, creusé par la nature dans :entre africain, était indispensable à la prospérité de l'Etat du Congo. »

La distribution des cours d'eau et la configuration du relief contribuent également à augmenter les singularités relatives aux grandes communications. Il n'y a pas d'ossature de montagnes nettement dessinée; à très peu d'exceptions près, toutes les chaînes et les hauts sommets sont à la périphérie; il en résulte que les fleuves de l'Afrique, même les plus grands, ne sont guère navigables sur tout leur parcours. Ceux dont l'embouchure n'est pas obstruée par des bancs de sable, ou dont le delta offre des bras assez profonds, sont immanquablement coupés, à quelque distance de la côte, par des seuils rocheux, qui donnent naissance à des rapides, à des chutes ou à de véritables cataractes. En arrière de ce point le fleuve peut redevenir navigable sur un certain parcours; mais plus loin il est de nouveau interrompu par un obstacle.

On conçoit aisément que les problèmes relatifs aux voies de pénétration et d'exploitation en Afrique acquièrent donc une importance capitale et revêtent un caractère particulier.

* * *

Tracés de communications.— La première conception des tracés de communications comprenait une ceinture de ports maritimes autour de l'Afrique, des chemins de fer tournant les seuils rocheux et aboutissant à des ports fluviaux intérieurs et ceux-ci formant têtes de lignes de la batellerie des réseaux navigables, parfois même, comme au Congo, les tracés multipliaient les « chemins de fer latéraux des chutes ».

C'est à la configuration propre à l'Afrique qu'il faut attribuer ce tracé de fortune de la plupart des premières communications. Il fallait aller au plus pressé, c'est-à-dire, épouser le sol du continent noir sans trop le violenter.

Le premier effort économique s'est ainsi appliqué à créer simplement une *circulation* convenable.

Quelle est l'étape suivante qui s'imposera? C'est ce que nous nous sommes proposé de rechercher pour ce qui regarde le centre africain.

* * *

Voies fluviales et ferrées.— Ce ne sont pas les voies de communications mixtes qui peuvent satisfaire aux exigences du grand commerce. Des lenteurs, des erreurs, des avaries, des pertes, des frais de magasinage proviennent des manipulations

auxquelles les marchandises sont soumises dans de nombreux transbordements et l'économie réalisée sur les frêts ne les compense pas.

Nombrcux déjà sont les dirigeants entrés en opposition ouverte avec le système du mariage entre la voie fluviale et la voie ferrée. Dans la pratique nous constatons que les Anglais ont donné toutes leurs préférences aux lignes ferrées indépendantes et directement soudées à la mer.

On peut se convaincre par la lecture des dernières publications relatives aux chemins de fer coloniaux, qu'en France la même idée domine aujourd'hui; en Indo-Chine on n'a pas hésité à faire doubler par le rail le Mekong et le Songkoï, bien que ces cours-d'eau fussent navigables.

Il y a quelques années, l'amiral Jauréguiberry, ce marin éclairé, sceptique au sujet de la parfaite et intégrale navigabilité du Sénégal, n'avait pas hésité à demander un chemin de fer direct de Dakar à Bammakou sur le Niger (1,400 kilomètres), dont le parlement français ne voulut retenir alors que les tronçons de Dakar à St-Louis et de Medine (Kayes) à Bammakou, laissant à une section fluviale du Sénégal le soin de les relier.

On regretta bientôt cette solution.

∴

Répartition générale des richesses naturelles. — Afin de mieux généraliser ce que nous allons exposer dans la suite, traçons sur une carte de l'Afrique une ligne allant de la Benoue à l'embouchure du Nil, nous partageons ainsi l'Afrique en deux grandes sections, l'une au Nord-Ouest où les maxima de richesses se trouvent répandues à la côte et où les richesses paraissent aller en diminuant vers l'intérieur, l'autre où les richesses végétales, pastorales et minières présentent leurs maxima vers le centre du continent.

Or, les richesses végétales et minières de l'Etat du Congo occupent le milieu de cette deuxième zone de richesses.

Cependant la périphérie de cette dernière zone est de loin aussi pauvre que le centre de la première.

Il ressort clairement de cette division de l'Afrique, que les chemins de fer côtiers seront les plus nombreux dans la zone du Nord-Ouest et que les grandes voies de communications et de pénétration se rencontreront dans la deuxième zone.

De plus, par suite de ce que l'Etat du Congo se trouve au

milieu de la région des richesses naturelles maxima. il est évident que, sans préméditation hostile à son égard, les voies de pénétration tracées dans les pays limitrophes doivent converger vers les possessions de l'Etat Indépendant. comme autant de drains menaçants.

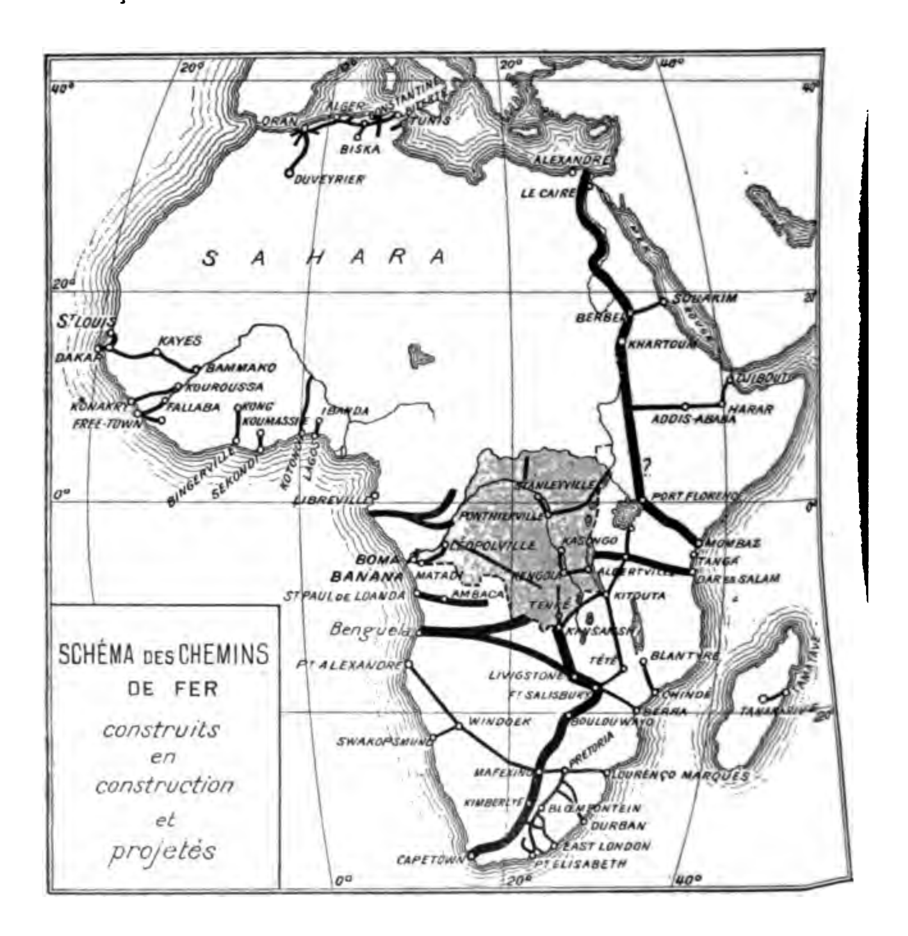


SCHÉMA DES CHEMINS DE FER construits en construction et projetés

* * *

Les communications ferrées. — A. Chemins de fer d[illegible]ts côtiers. — Il existe des chemins de fer côtiers tout autour de l'Afrique mais ils ont une importance plus grande dans la première zone.

Les chemins de fer de cette zone, sur les côtes Nord et Ouest

construits, en construction ou projetés, comprennent : le réseau ferré de l'Algérie et de la Tunisie, les chemins de fer du Sénégal, de la Guinée française, de la Guinée anglaise, de la côte d'Ivoire, du Gold-Coast, du Togo, du Dahomey, de Lagos et du Kameroun.

Parmi les chemins de fer en projet nous citons pour mémoire celui que les Portugais veulent établir entre Cabinda et le Tchiloango.

Il en est un qui mérite une plus grande attention : il se trouve dans la deuxième zone, c'est celui de Port-Alexandre, près de Mossamèdès, dans le sud de l'Angola.

La compagnie portugaise dite de Mossamèdès avait reçu l'autorisation de conduire une voie ferrée de Port-Alexandre à la frontière et avait même conclu un contrat à cette intention avec une firme anglaise. Les allemands possèdent des gisements miniers de haute valeur dans la partie septentrionale de leur possession du Sud Ouest africain et les ont concédés à une puissante compagnie anglaise. Port-Alexandre est le port le plus proche de ces mines. Les compagnies anglaises, le gouvernement allemand et la compagnie de Mossamèdès, d'accord, projetèrent de tracer un chemin de fer allant de Port-Alexandre au Cunene et de là jusqu'aux territoires miniers. *Depuis il fut convenu que cette ligne rejoindrait le réseau du Transvaal.*

Cependant des personnes bien informées prétendent aujourd'hui que *la dernière partie de ce tracé, traversant le territoire allemand, serait abandonnée et que l'on donnerait la préférence à un embranchement quittant le chemin de fer de Robert Williams à l'Est du Bihé pour rejoindre les Victoria Falls en parcourant la Rhodésie occidentale.*

Pour être complet, et étant donné le sujet qui nous occupe, signalons enfin le petit chemin de fer du Mayumbe à l'écartement de 0.60. qui relie Boma à la Lucula (environ 80 kilomètres), et que l'on projette de pousser jusqu'au Tchiloango.

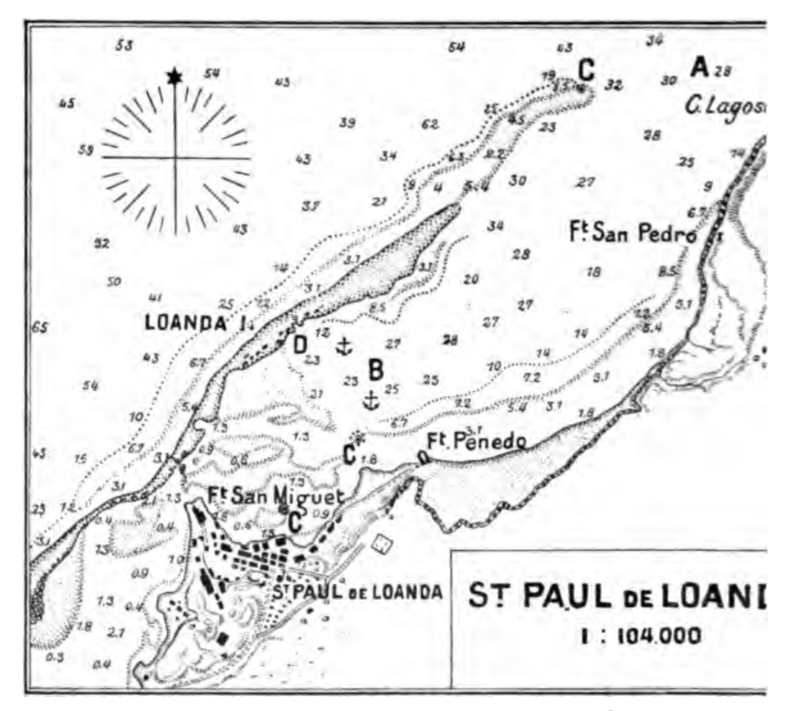
Il suffira que nous énumérions les ports de mer formant tête de ligne des chemins de fer côtiers. Passons outre pour ceux de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Nous avons ensuite Dakar, Konakry Freetown, Bingerville, Sekondi. Kotonou, Lagos, Lome (Togo), Victoria (Kameroun), l'embouchure du Gabon, Cabinda, Port-Alexandre et Swakopsmund. D'autres ports existent mais ne servent guère qu'au cabotage. Parfois leurs ancrages sont si éloignés de la barre qu'on ne doit les considérer

que comme des haltes de mer; d'autres n'ont pas encore a l'attention des gouvernements ou des particuliers pour serv point de départ à une voie ferrée.

⁂

Tous les chemins de fer côtiers sont rattachés à des port mer. Il arrive aussi qu'ils se ramifient et ils forment alors ossature économique dans les pays côtiers, facilitant le dévelo ment des entreprises dans les mailles de leur réseau.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des chemins de fer cô de l'Est africain.



A *Entrée* B *Ancrages* C *Feux* D *Dépot de la marine*

⁂

B. Chemins de fer de pénétration. — Chemin de fe St-Paul de Loanda. — La ville de St-Paul de Loanda dat 1578, elle compte actuellement plus de 40,000 habitants

environ 1,500 blancs, elle est le chef-lieu de la province d'Angola, elle est reliée télégraphiquement aux divers centres de la province.

Cette ville possède une belle gare avec marquise, couvrant plusieurs voies parallèles et de grands ateliers de réparations. La ligne est à l'écartement de 1m,05, elle traverse des centres importants, dessert un district riche en cuivre et de grandes plantations. Le maximum de pente est de 25 millimètres par mètre et le minimum des courbes est de 120 mètres. La voie a atteint Ambaca et elle est projetée jusqu'à Malange; son prolongement est à l'étude jusqu'à Kassanga. Des embranchements sont prévus de Cassaolalla à Dondo et vers les mines de cuivre.

Des essais de locomotion par automobiles ont été tentés pour relier le bout du rail à la frontière orientale.

Si ce chemin de fer s'achève à bref délai, il sera en état de drainer les produits des riches régions du Kassaï et du Kouango dont les produits s'écoulent actuellement vers le Congo.

Il existe une bonne volonté manifeste dans les centres coloniaux portugais pour trouver les ressources nécessaires afin d'atteindre avec le rail la frontière de l'Etat du Congo car les difficultés financières où se débat l'Etat du Portugal n'ont pas permis jusqu'ici de réaliser ce desideratum par la voie officielle.

Il faut cependant remarquer que les ressources d'Etat qui, auparavant, se répartissaient sur les chemins de fer de Loanda et de Benguella seront dorénavant toutes affectées à la construction du premier, depuis que la concession du second se trouve entre les mains de M. Williams.

* * *

Le port de Loanda forme une rade superbe abritée de la haute mer par une langue de sable, mais malheureusement le bras de mer se comble et les navires de fort tonnage doivent s'arrêter à un mille des installations.

* * *

Chemin de fer de Benguella au Katanga. — Le chemin de fer de Benguella à Catumbela (23 kilom.) a 1m.01 d'écartement; il avait été très mal construit et très mal entretenu.

Un concours d'adjudication fut ouvert pour construire un chemin de fer entre la côte et la frontière du Katanga. (1400 k.)

La concession fut octroyée à M. Robert Williams pour la construction et l'exploitation d'une voie ferrée entre la baie de

Lobito (près de Benguella) et la frontière Est. Le concessionnai
obtenait en même temps le droit de faire des recherch
minières pendant 10 ans dans les terrains s'étendant sur 120 k
de largeur de chaque côté de la voie ferrée et le droit d'exploit
conformément aux lois en vigueur, les dépôts miniers qui auro
été découverts.

Le 23 mai 1903, le concessionnaire constituait une société
« Companhia do Camimho de Ferro de Benguella ».

L'écartement de la voie sera celle de l'Afrique du Sud. La lon
gueur de la ligne est d'environ 1,400 kilomètres.

Nous avons sous les yeux la brochure intitulée : « Rappor
» et comptes (correspondants à l'exercice comprenant la période
» qui s'écoule, depuis la formation de la compagnie jusqu'au
» 31 décembre 1904), présentés par le conseil d'administration,
» à Lisbonne, à l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 1905, de
» la compagnie portugaise Companhia do camimho de Ferro de
» Benguella ».

Nous en extrayons et traduisons ce qui suit :

» La raison d'être du contrat passé entre le gouvernement
» portugais et M. Robert Williams, aux conditions entièrement
» avantageuses pour l'Etat qui n'*assume* aucune responsabilité
» financière et n'*aliène* aucune parcelle de terrain en faveur du
» concessionnaire —, s'explique et se justifie par l'*énorme*
» *richesse des gisements* miniers appartenant à la « Tanganika
» concessions C° », *situés au Katanga, district de l'Etat indépen-*
» *dant du Congo* contigu au territoire de l'Angola et par la
» nécessité de trouver un moyen de transport sûr et économique
» *tant pour ce qui est nécessaire à l'exploitation de ces mines*
» *que pour l'exportation des produits que l'on en extraira*...

» *Transports pour le Katanga* — Deux employés de la com-
» pagnie, MM. Cuninghame et Brown sont actuellement chargés
» d'une mission difficile mais susceptible de conduire à des
» résultats pratiques importants. Cette mission consiste dans
» l'essai d'établir un système provisoire de transports employant
» des wagons boers entre Benguella *et la région minière du*
» *Katanga*.

» M. Cuninghame, tout en conservant sa qualité d'employé
» de la compagnie du chemin de fer, a entrepris pour son compte
» de conduire, jusqu'à *Ruwe-Hill 10 tonnes de matériaux et fen*

» *ramener* du cuivre et du zinc (1) en barres, pour le prix de
» £ 70 la tonne (1,750 francs).

» M. Brown l'aide dans sa tâche et ces deux employés ont des
» instructions pour procéder à une reconnaissance minutieuse
» du terrain, afin de pouvoir indiquer quels sont les moyens de
» transport les plus adéquats à chacune des grandes zones dans
» lesquelles se divise tout naturellement cette longue route.

» Il est possible que sur des sections, par exemple entre le
» Bihe et Nana Gandundo, on puisse avantageusement employer
» des chariots automobiles; ailleurs seules conviendraient sans
» doute des voitures légères trainées par des mules, et, sur d'autres
» sections en terrain irrégulier et dépourvu d'eau, on ne trou-
» vera peut-être rien de mieux que de recourir aux antiques
» wagons boers attelés de bœufs.

» On conçoit l'intérêt qui s'attache à cette étude, soit pour la
» compagnie du chemin de fer, soit pour la Tanganika conces-
» sions, afin de préparer au chemin de fer une valeur effective et
» grandissant chaque jour *pour l'exploitation du Katanga*, bien
» avant que la construction du chemin de fer soit achevée.

» La « Tanganika concessions » a *assumé* la responsabilité de
» l'engagement de M. Cuninghame pour ce que concerne le paie-
» ment du prix de transport et la remise à destination des maté-
» riaux pris à Benguella ou à Ruwe-Hill ».

* * *

Le port de Lobito. — La baie de Lobito est certainement destinée à devenir le principal port de la province d'Angola et *peut-être de toute l'Afrique occidentale australe*. Le chemin de fer de Williams qui sera complètement achevé avant 10 ans, dessert directement une grande zone productrice de l'Afrique et deviendra la voie par où s'écouleront toutes les richesses de l'intérieur et du Sud du Katanga.

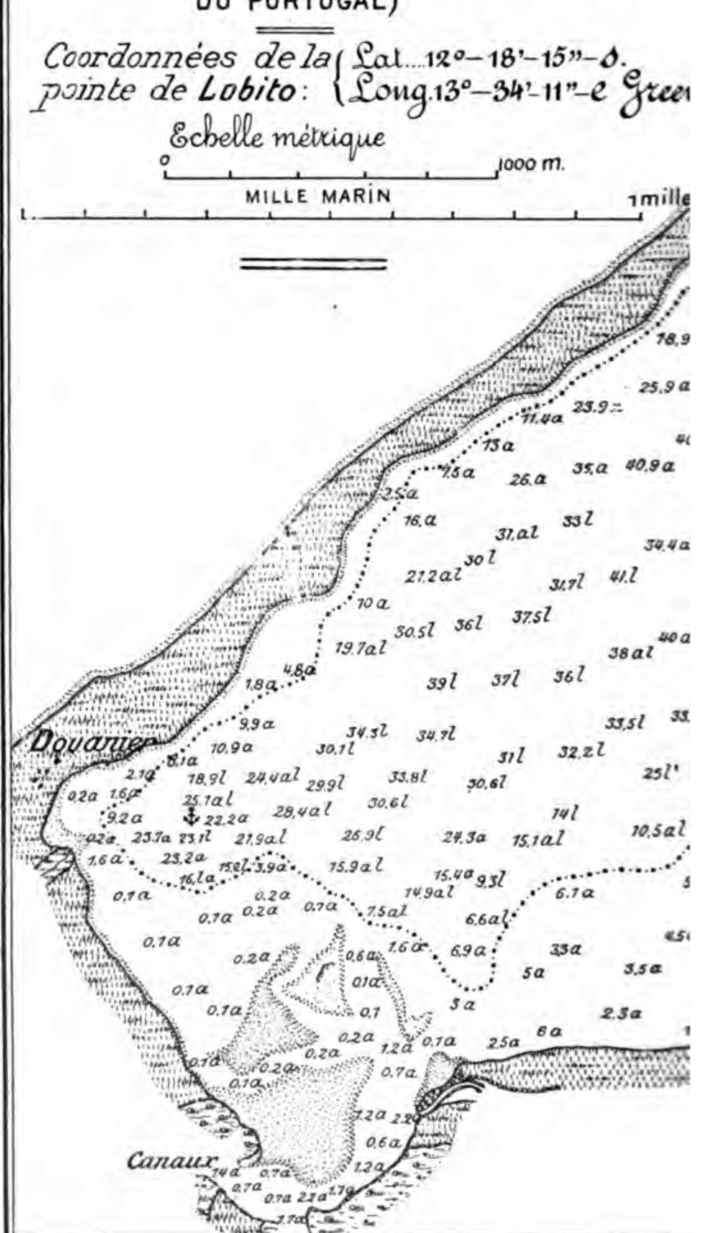
La disposition et l'orientation du port de la baie de Lobito sont analogues à celles du port de Loanda, ce port est également abrité contre la mer par une langue de dunes courant au Nord-Est.

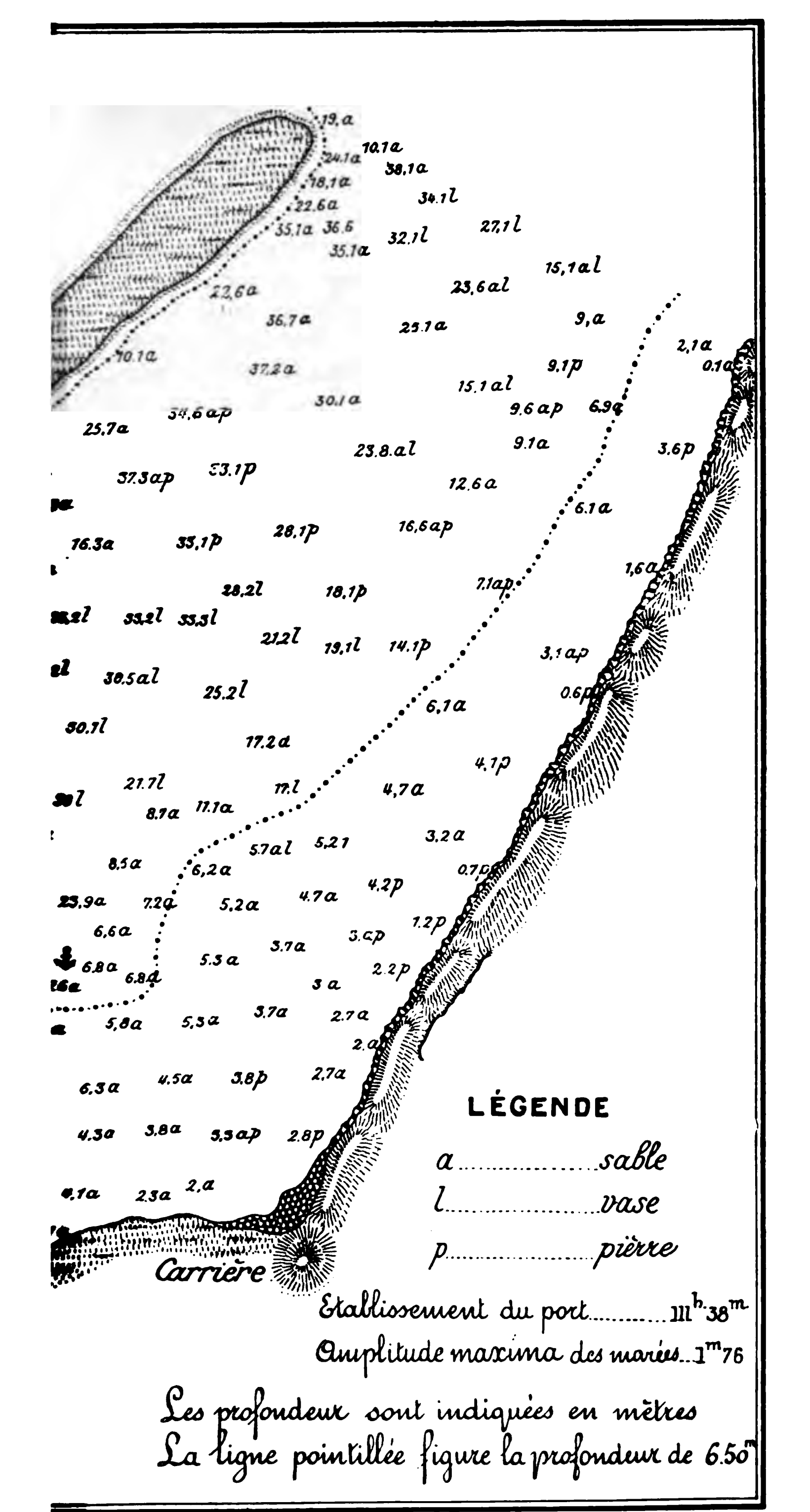
La baie de Lobito présente pour les ancrages une surface de 429 hectares, la profondeur varie entre 5 et 40 mètres, elle peut abriter 70 navires de haut-bord. Cette baie est entièrement nette,

(1) Le rapport portugais dit « zinc », nous pensons qu'il y a là une erreur et qu'il s'agit d'étain.

PLAN
DE LA
BAIE DE LOBITO

(d'après la carte de 1891 de
la commission de cartographie
DU PORTUGAL)



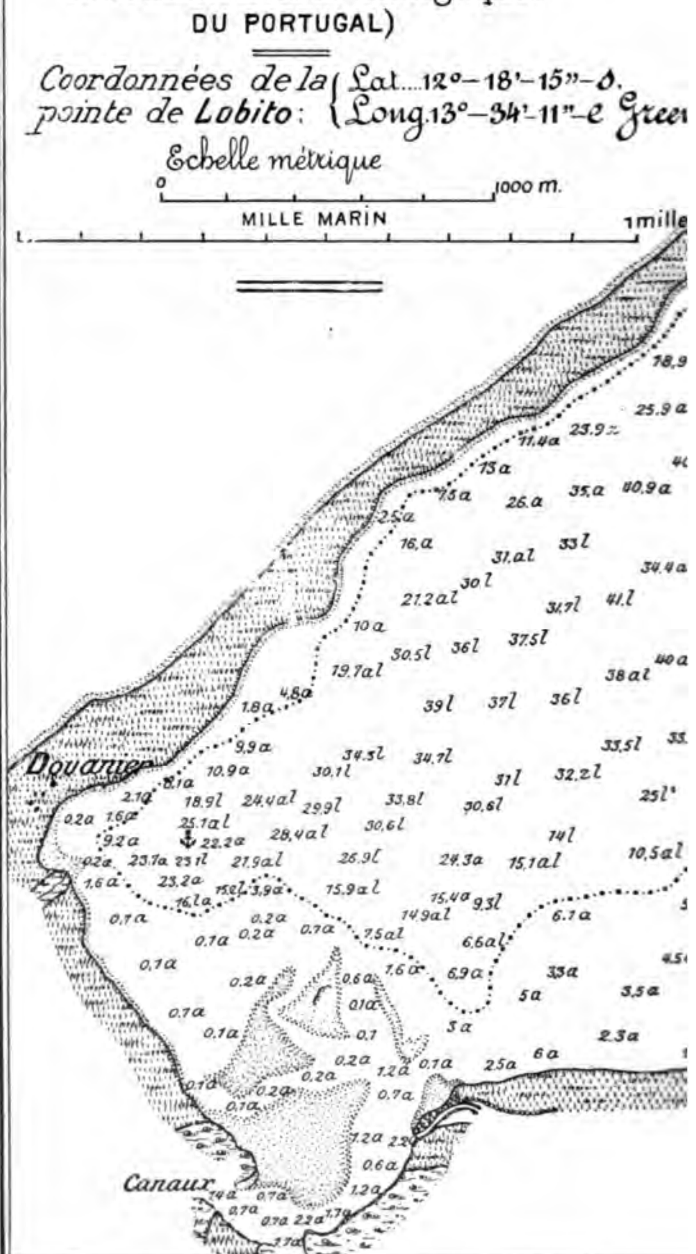


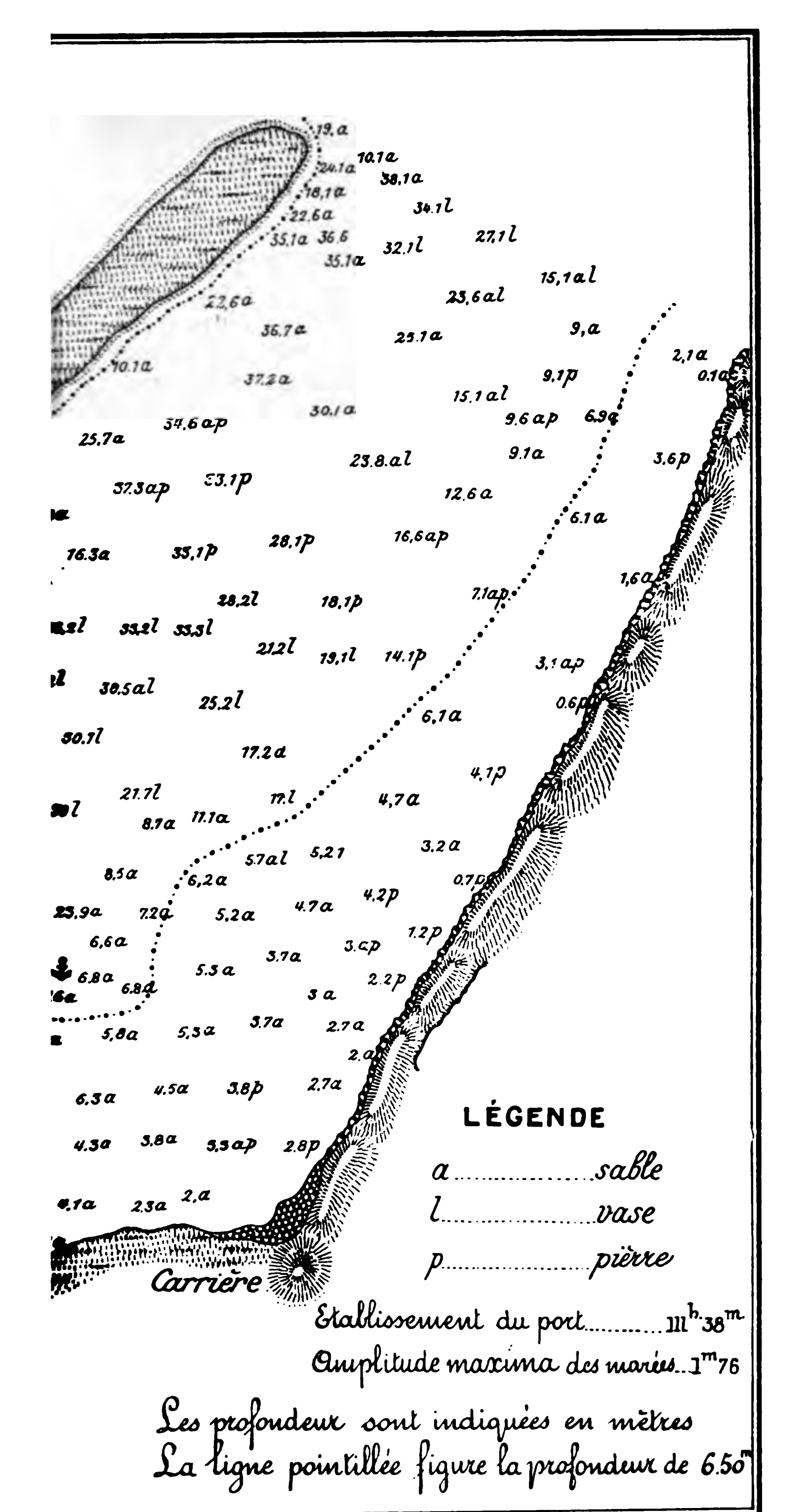
Carrière
LÉGENDE
a .... sable
l .... vase
p .... pièrre
Etablissement du port IIIh.38m
Amplitude maxima des marées .. 1m76
Les profondeur sont indiquées en mètres
La ligne pointillée figure la profondeur de 6.50m

PLAN
DE LA
BAIE DE LOBITO

(d'après la carte de 1891 de la commission de cartographie DU PORTUGAL)

Coordonnées de la pointe de Lobito: { Lat.... 12°–18'–15"–S. / Long. 13°–34'–11"–E Green[wich]





Carrière
LÉGENDE
a .... sable
l .... vase
p .... pierre
Etablissement du port .... III h. 38 m
Amplitude maxima des marées .. 1 m 76
Les profondeurs sont indiquées en mètres
La ligne pointillée figure la profondeur de 6.50 m

pour faciliter la demande d'entrée de nuit à toute heure, il a suffi de placer près de la pointe Nord du promontoire un phare pour signaler la terre et un feu en retraite au fond de la baie.

Le seul inconvénient actuel à signaler pour ce port, est le manque d'eau potable, la source que l'on y trouve est insuffisante pour fournir de l'eau à des bâtiments de mer; il faut constater que l'on n'a pas fait de recherches et que peut-être on pourrait découvrir de l'eau douce. Mais si cette eau manquait sur place, on pourrait y suppléer en canalisant de l'eau de la rivière Catumbella qui coule à 6 kilomètres au Sud.

. .
.

Le *port de Benguella,* le deuxième en importance de la province d'Angola est situé à environ 38 kilom. au Sud-Ouest de la baie de Lobito. Les eaux sont sujettes à des ressacs qui causent des ennuis au trafic et nuisent au mouvement commercial.

. .
.

Le chemin de fer du Congo français. — Libreville n'a point de port, mais une jetée seulement, à l'abri de laquelle les petites embarcations abordent sans danger. « Il est rare — dit Reclus — » que la houle du large pénètre dans la rade. Malgré la faiblesse » actuelle des transactions, on ne saurait douter que Libreville » ne devienne tôt ou tard un grand centre de commerce... Une » fois le courant commercial bien établi de l'Ouest à l'Est. à tra- » vers les possessions françaises, Libreville sera certainement un » débouché du bassin de l'Ogooué et même des régions du » Congo ».

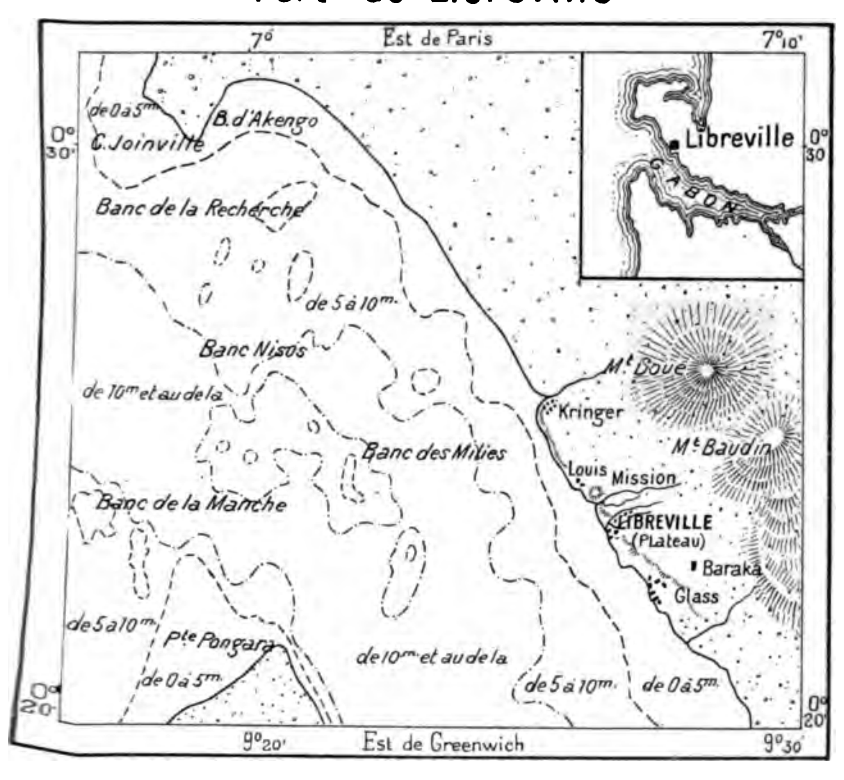
Dans son ouvrage intitulé : La mise en valeur du Congo français, M. Cuvillier Fleury dit :

« Il existe deux projets de voies, exclusivement ferrées : d'abord » le tracé Gabon-Alima, présenté par M. Bourdarie, et qui semble » réunir le plus de partisans ; puis le tracé qui atteindrait Libre- » ville-Ouesso, préconisé par M. A. Fourneau, et qui atteindrait » la Sangha, après avoir traversé le Nord du Congo Maritime.

» La ligne Gabon-Alima, partant de Libreville, passant succes- » sivement par N'Djolé, Lopé, Booué, en marche parallèle au » Moyen Ogooué, fleuve peu navigable, atteignant enfin après » avoir longé l'Alima, le Congo en un point à déterminer qui » pourrait être Bonga, permettrait de desservir, par l'aboutisse-

» ment le plus rapide à un nœud de navigation, les produits
» drainés sur la partie française du Congo et de ses affluents
» français : l'Alima, la Likouala Moseka, la Sangha navigable
» jusqu'a Ouesso, la Likouala aux herbes (rivière peu connue),
» l'*Oubangui, navigable jusqu'à Bangui et ses affluents. De la*

Port de Libreville



» *sorte, tout le trafic empruntant le chemin de fer Belge lui serait*
» *enlevé*, d'autant plus que la voie française procurerait, surtout
» pour les produits venus des affluents du Congo en amont de
» l'Alima, *une économie de quelques jours.*

» La ligne Libreville-Ouesso partirait aussi de Libreville qui
» *constitue une excellente rade, trop longtemps inutilisée, désignée*
» *comme point d'appui de la flotte* et où il serait aisé de créer un
» port de commerce accostable à toute heure aux plus grands
» bateaux ; elle atteindrait Ouesso sur la Sangha par Kandjama.

pour faciliter la demande d'entrée de nuit à toute heure, il a suffi de placer près de la pointe Nord du promontoire un phare pour signaler la terre et un feu en retraite au fond de la baie.

Le seul inconvénient actuel à signaler pour ce port, est le manque d'eau potable, la source que l'on y trouve est insuffisante pour fournir de l'eau à des bâtiments de mer; il faut constater que l'on n'a pas fait de recherches et que peut-être on pourrait découvrir de l'eau douce. Mais si cette eau manquait sur place, on pourrait y suppléer en canalisant de l'eau de la rivière Catumbella qui coule à 6 kilomètres au Sud.

⁂

Le *port de Benguella,* le deuxième en importance de la province d'Angola est situé à environ 38 kilom. au Sud-Ouest de la baie de Lobito. Les eaux sont sujettes à des ressacs qui causent des ennuis au trafic et nuisent au mouvement commercial.

⁂

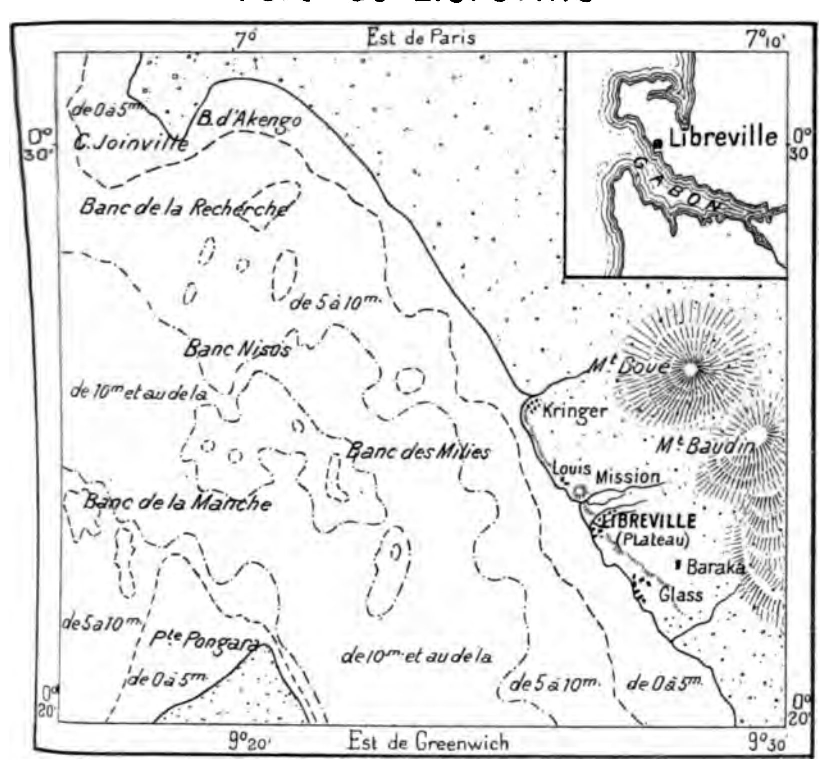
Le chemin de fer du Congo français. — Libreville n'a point de port, mais une jetée seulement, à l'abri de laquelle les petites embarcations abordent sans danger. « Il est rare — dit Reclus — » que la houle du large pénètre dans la rade. Malgré la faiblesse » actuelle des transactions, on ne saurait douter que Libreville » ne devienne tôt ou tard un grand centre de commerce... Une » fois le courant commercial bien établi de l'Ouest à l'Est, à tra- » vers les possessions françaises, Libreville sera certainement un » débouché du bassin de l'Ogooué et même des régions du » Congo ».

Dans son ouvrage intitulé : La mise en valeur du Congo français, M. Cuvillier Fleury dit :

« Il existe deux projets de voies, exclusivement ferrées : d'abord » le tracé Gabon-Alima, présenté par M. Bourdarie, et qui semble » réunir le plus de partisans ; puis le tracé qui atteindrait Libre- » ville-Ouesso, préconisé par M. A. Fourneau, et qui atteindrait » la Sangha, après avoir traversé le Nord du Congo Maritime.

» La ligne Gabon-Alima, partant de Libreville, passant succes- » sivement par N'Djolé, Lopé, Booué, en marche parallèle au » Moyen Ogooué, fleuve peu navigable, atteignant enfin après » avoir longé l'Alima, le Congo en un point à déterminer qui » pourrait être Bonga, permettrait de desservir, par l'aboutisse-

» ment le plus rapide à un nœud de navigation, les produits
» drainés sur la partie française du Congo et de ses affluents
» français : l'Alima, la Likouala Moseka, la Sangha navigable
» jusqu'a Ouesso, la Likouala aux herbes (rivière peu connue),
» l'*Oubangui, navigable jusqu'à Bangui et ses affluents. De la*



» *sorte, tout le trafic empruntant le chemin de fer Belge lui serait*
» *enlevé*, d'autant plus que la voie française procurerait, surtout
» pour les produits venus des affluents du Congo en amont de
» l'Alima, *une économie de quelques jours.*

» La ligne Libreville-Ouesso partirait aussi de Libreville qui
» *constitue une excellente rade, trop longtemps inutilisée, désignée*
» *comme point d'appui de la flotte* et où il serait aisé de créer un
» port de commerce accostable à toute heure aux plus grands
» bateaux ; elle atteindrait Ouesso sur la Sangha par Kandjama.

» Si elle ne devait pas être poussée plus avant il est évident que
» en dehors des produits recueillis le long de la voie dans ces
» pays assez riches et fertiles et qui ne manqueraient pas de se
» développer rapidement, elle aurait peu de chance d'attirer à
» elle les produits français amenés par voie fluviale et évacués
» par le chemin de fer belge. Cet inconvénient serait même peu
» atténué si on poursuivait la voie jusqu'à Bangui, comme
» M. Fourneau en entrevoit la possibilité ; tout ce qui serait en
» amont de ce centre important parviendrait difficilement
» à cause des barrages qui embarassent ce fleuve sur plus de
» 60 kilom., tout ce qui serait en aval tendrait à descendre sur
» Brazzaville plutôt qu'à remonter péniblement sur Bangui ».

* * *

L'exécution d'un chemin de fer de pénétration au Congo français semble devoir entrer prochainement dans la voie d'exécution, on annonce qu'une commission spéciale, composée d'ingénieurs et d'officiers, vient d'être nommée par le ministre des Colonies pour étudier le tracé d'un chemin de fer qui irait de Libreville à Brazzaville. La ligne aurait une longueur de 750 kilomètres.

* * *

Nous entrerons dans moins de détails en ce qui concerne les lignes convergentes dont les terminus maritimes se trouvent au loin des mers qui avoisinent l'entrée du Congo.

* * *

Chemin de fer du Nil. — Au Soudan, le chemin de fer a sui pas à pas les envahisseurs. On peut dire que les campagnes successives organisées contre la puissance du Mahdi sont en quelq sorte jalonnées par les têtes de lignes successives.

Les travaux furent poussés sur *Khartum* au moment où faisait l'expédition Kitchener. Le bout du rail sera un jour po au Sud, peut-être par le Nil bleu sur Port-Florence ou sur autre point.

Le désert de Lado, une fois dépassé ou contourné, le conta existera avec les extrémités nord-orientales de l'Etat.

Lorsque la voie sera achevée entre Assouan et Wadi-halfa, route du Caire permettra de se rendre en moins de 8 jours d'A vers à la frontière de l'Etat, et dans son état actuel la route Nil est déjà, incontestablement, plus courte et plus commo que tout autre pour se rendre dans le bassin du Haut Ouellé.

Les nécessités stratégiques n'obligent pas le Gouvernement égyptien à hâter le prolongement de la ligne vers le Sud, la situation financière du Soudan et des raisons économiques tendent même à retarder l'achèvement trop hâtif de cette voie afin d'examiner avec soin comment devra s'accomplir sa jonction avec les grande lignes du Cap et de Mombassa; c'est ce qui explique l'état stationnaire de cette importante communication mieux peut-être que les raisons politiques de frontières auxquelles on a voulu uniquement l'attribuer.

*
* *

Chemin de fer du Cap. — C'est en ce moment que la ligne du Cap de Bonne-Espérance doit franchir les chutes Victoria (1)

Quel que soit le tracé définitif qui sera adopté, le rail peut se trouver, dans deux ans, aux confins méridionaux de l'Etat et dans un égal laps de temps, à la pointe Sud du Tanganika.

Là, également, il faudra résoudre la question de souder le rail aux communications venant du Nil, de l'Est et de l'Ouest.

*
* *

Chemin de fer de Mombassa. — Le Gouvernement anglais avait concédé sa puissance souveraine dans l'Est Africain à l'Impérial British East Africa C° (1888). Bientôt le Khedive montra quelques *velléités* d'indépendance en même temps que les efforts de conquérir l'hégémonie musulmane sur le Nil rendirent le Madhisme redoutable. La Compagnie anglaise eut des embarras d'argent, l'Empire se substitua aussitôt à la compagnie privilégiée et sa première pensée fut de construire rapidement un chemin de fer, déjà étudié, de 935 kilomètres de Mombassa à Port-Florence. La ligne fut commencée en 1897 et, en décembre 1901, elle était livrée à l'exploitation (2).

*
* *

Il y a donc 4 lignes anglaises, ou à capital anglais qui, formant une véritable croix, se dirigent des quatre points cardinaux vers

(1) Pendant la construction du pont sur le Zambèze, un transporteur électrique aérien a permis de faire passer sur la rive Nord du fleuve, du matériel de chemin de fer et, au moment de l'achèvement du pont, la première locomotive pourra déjà parcourir une dizaine de lieues dans la Rhodésie du Nord.

(2) Le ticket ne coûte que 180 francs pour aller de la côte à Port-Florence.

les territoires de l'Etat du Congo et qui, toutes, présentent des communications avantageuses pour ce qui ne constitue pas le centre ou l'Ouest du Congo.

D'Europe, la voie la plus rapide pour atteindre la région de l'Ouelle est incontestablement celle du Nil et, pour atteindre le Sud du Katanga, le chemin de fer de la baie Lobito présentera des avantages marqués.

On pourrait croire que le chemin de fer du cap n'aura pas une influence économique notable, nous pensons au contraire quelle sera grande : c'est par cette voie que le monde des prospecteurs et des mineurs se répandra dans le Sud Est de l'Etat, car il ne faut pas perdre de vue qu'il y a une Afrique australe européanisée et qu'il y a là une population à demeure, qui y naît et y meurt, tout comme au Canada ou en Australie et qui déjà demande à s'épandre vers le Nord (1). Cette voie acquiert aussi une puissance chaque jour grandissante par l'afflux immense que lui apportent les chemins de fer du Chiré (2), de Beira, de Delagoa-Bay, de Durban, d'East London et de Port-Elizabeth. Tous ces ports sont desservis par les grandes lignes de navigation européennes, par les lignes des Indes et de l'Océanie ; ils sont reliés entre eux par un cabotage très actif.

La ligne de Mombassa remplira également un rôle économique car, pour peu que l'on connaisse la côte orientale d'Afrique, on sait que les industries installées aux Indes font déjà une concurrence efficace à certains produits européens notamment pour les étoffes légères dites de traite.

***

Le chemin de fer de St-Paul-de-Loanda à Ambaca converge également, mais il ne sera redoutable que quand il atteindra

---

(1) En 1893, le Sud africain venait au sixième rang des acheteurs de la Grande-Bretagne, maintenant il occupe la *seconde place*. Mais la concurrence américaine trouble le commerce anglais dans l'Afrique du Sud. Les allemands concourent également. Aussi les anglais luttent-ils en fédérant les chemins de fer afin d'être maîtres des transports comme ils le sont déjà des tarifs douaniers en vue de conserver la faveur aux produits nationaux.

Il n'est pas étonnant que dans l'Afrique du Sud on ait déjà pris des mesures pour augmenter la capacité de transport des lignes principales par le renforcement des rails, la multiplication des croisements et l'augmentation de puissance des locomotives

(2) Et du chemin de fer de fer de Quelimane projeté.

la frontière. Les autres chemins de fer de pénétration qui convergent sont à l'étude ou à l'état de projet Nous avons déjà mentionné le chemin de fer français.

∴

Citons encore, dans l'Est portugais, le chemin de fer de Pemba au Nyassa et, dans l'Est allemand, les chemins de fer de Kilvoa au Sud du Tanganika et de Dar es Salam à Ujiji. sur le Tanganika; enfin celui de Tanga au Sud du lac Victoria.

∴

Les communications de l'Etat du Congo. — Celles-ci comportent un admirable réseau fluvial *intérieur,* mais dont les ramifications ne portent pas la vie aux *extrémités de l'État.* Le premier vice en a été corrigé en reliant le réseau du Stanley-Pool au port fluvial de Matadi (1), par le chemin de fer dit du Congo au faible écartement de 75 centimètres (2).

Aux extrémités de l'Etat, la circulation sera créée par des chemins de fer à l'étude ou en construction (1 mètre d'écartement). La compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains a entrepris la construction de trois groupes de voies ferrées dont le tracé total a un développement d'environ 1,600 kilom. Ce sont les lignes des Stanley-Falls à

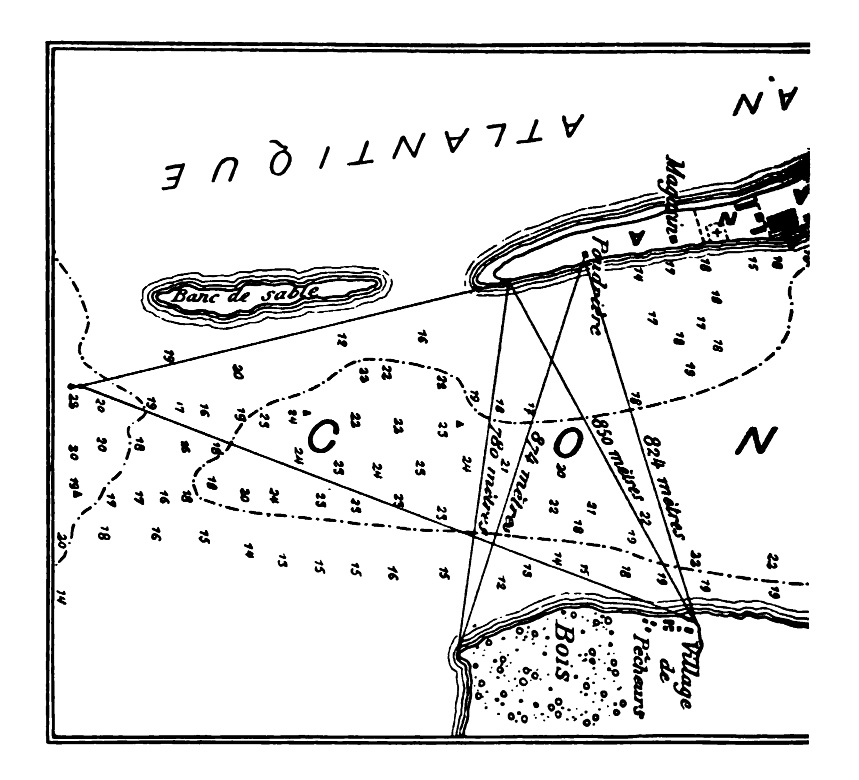
(1) Le chemin de fer qui traverse les territoires de la Compagnie du Mozambique n'est pas sans présenter quelque analogie avec le chemin de fer du Congo. En effet, en venant de la haute mer, on pénètre dans le fleuve Pungwe qui, pour les moyens tonnages et pendant une partie de l'année, peut être remonté jusqu'à Bamboo Creek (Fontesville). C'est de ce point, port pluvial intérieur comme Matadi, que le chemin de fer à voie étroite fut dirigé vers la frontière de la Rhodésie. Contre toute attente, le fleuve Pungwe s'encombra de plus en plus de bancs de sables et ne permit plus un trafic suffisant entre la mer et Bamboo Creek. Aussi, en 1895, fallut-il former une nouvelle compagnie à l'effet de construire une ligne de raccordement de 70 kilom. environ pour relier Bamboo Creek à Beivra dont la rade constitue un excellent port. La construction de cette ligne exigea le lancement d'un pont considérable sur le Pungwe pour la jonction des rails.

La connexion qui dut être établie avec les autres lignes de l'Afrique du Sud nécessita, en 1897, de porter l'écartement à 3 pieds 6 pouces, écartement existant pour toute l'Afrique du Sud. En mai 1899 la nouvelle voie fut inaugurée.

L'établissement d'un premier chemin de fer à voie étroite fut une erreur qui pèse encore lourdement sur l'actif de la compagnie.

(2) On a remédié à ce faible écartement par le placement de rails plus lourds que ceux généralement usités sur de telles lignes et on a obvié aux inconvénients des courbes à faible rayon par l'adoption des boggies.

Mahagi, traversant toute la partie septentrionale de la province de l'Est, le tronçon ou les tronçons de Stanley-Falls à Ponthierville et au Sud, dans le but de contourner les chutes du Congo, enfin la ligne de Nyangwe ou de Kassongo au Tanganika. On envisage également des lignes à tracer entre Mahagi et les pointes des lacs.



Un tracé a été étudié par les soins de la Compagnie du Katanga à l'effet de relier un point du haut Lualaba avec Tenke dans la région minière.

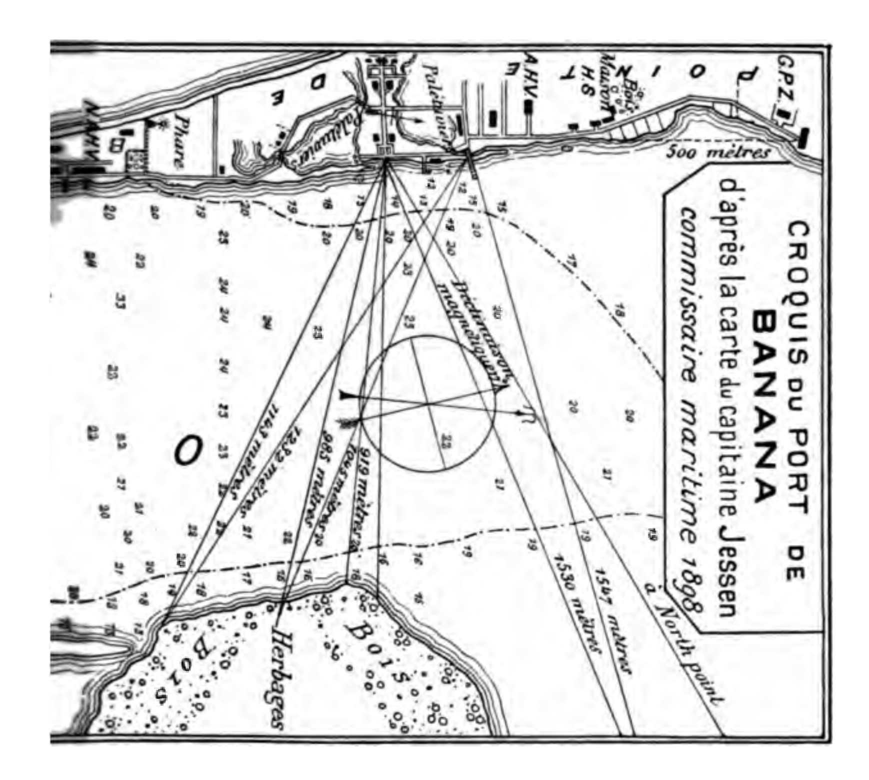
On s'occupe également de reconnaître une voie joignant un point situé près du Stanley-Pool avec le Katanga.

Enfin, un tracé est étudié à l'effet de relier le Congo avec la frontière du Nord par la vallée de l'Itimbiri.

* * *

Le *port de Matadi* se trouve situé dans le Bas-Congo, à 180 kilom. de la côte où se trouve le port de mer de Banana.

La section du fleuve comprise entre Matadi et Banana n'est pas d'une navigation toujours aisée et c'est avec grande peine que l'on entretient la passe navigable dans la partie comprise entre Banana et la mer où les bancs de sable sont nombreux et se déplacent fréquemment. Les échouages sont toujours à redouter entre la mer et le terminus du chemin de fer. Des navires jusqu'à



4257 tonnes sont venus jeter l'ancre devant Matadi où il serait malaisé de développer considérablement l'outillage nécessaire dans un grand port.

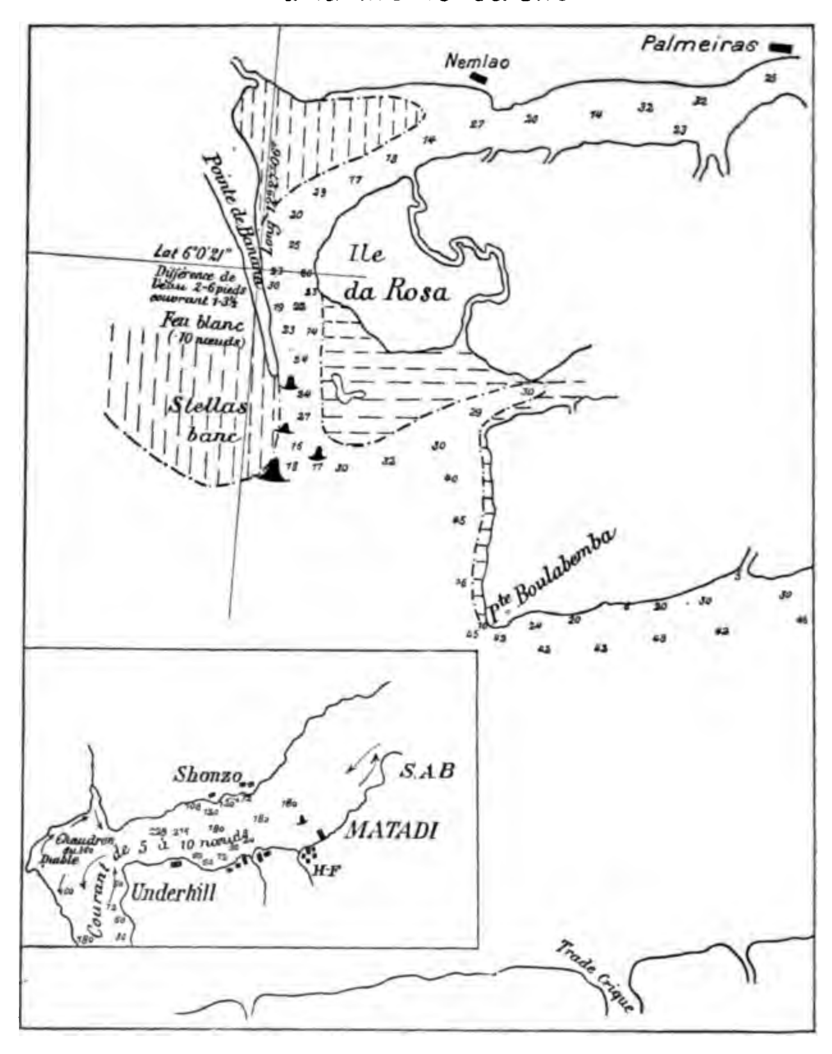
⁂

Voici la description du port de Banana telle que nous l'extrayons du consciencieux ouvrage de M. Droogmans, intitulé « Notices sur le Bas-Congo » :

« Banana est située sur la pointe de ce nom, appelée aussi » pointe française.

« La pointe de Banana est une langue de sable, basse, baignée
» à l'Ouest, par l'Océan Atlantique, à l'Est par un bras du Congo

CROQUIS DES PORTS DE MATADI ET DE BANANA
à la même échelle



» formant la crique de Banana. Elle est séparée du bras principal
» du fleuve par les grandes îles da Rosa et de Bulabembo. La
» pointe mesure environ 3 kilom. de longueur. Sa largeur varie :

» à hauteur de l'ancien cimetière (Maison hollandaise), elle a
» 70 mètres de largeur, un peu plus au Nord, 98 mètres, et à
» hauteur de l'extrémité Nord de l'Avenue des Palmiers, elle n'a
» que 52 mètres.

» Au centre de la pointe se trouvent deux marais de formation
» récente, qui indiquent clairement le sort réservé à la pointe
» dans un avenir plus ou moins rapproché. A l'époque des équi-
» noxes, les fortes marées font déborder les lagunes, au point
» qu'en cet endroit, les eaux envahissantes parviennent à opérer
» leur jonction.

» Du côté de la mer, l'abordage est impossible. Le littoral est
» défendu par un banc de sable. Il est précédé d'une magnifique
» plage de sable fin à pente douce et mesurant 200 mètres. C'est
» la Praia dos Pescadores (plage des pêcheurs).

» *Le port* est constitué par la crique de Banana, l'entrée du port
» est resserrée entre deux vastes bancs de sable, visibles à marée
» basse : le banc de Stella, défendant la pointe à l'Ouest et au
» Sud, et le banc de Dialmath, à l'Est, contre les îles qui se trou-
» vent vis-à-vis de la pointe de Banana. Les navires de mer
» trouvent en tout temps un abri dans le port de Banana.

» Le port de Banana possède un phare à feu blanc, allumé le
» 1er juillet 1893. Il a une porté de 12 milles et sa hauteur est de
» 11 mètres au-dessus de la marée haute.

» Entre l'extrémité Sud de la pointe et l'île da Rosa. il y a une
» distance de 780 mètres. Plus au Nord, le chenal s'élargit et
» atteint 919 mètres (à hauteur de la douane)

» Le long de la pointe, la profondeur varie entre 20 et 30 pieds
» (soit 3 m. 96 à 6 m. 10, en prenant le pied de 0 m. 3048), au
» milieu du chenal entre 16 et 24 pieds (4 m. 88 à 7 m. 32), et le
» long de l'Ile da Rosa, entre 16 et 24 pieds (4 m. 88 à 7 m. 32).
» La crique de Nemlao qui continue vers l'Est la crique de
» Banana a 14 à 32 pieds (4 m. 27 à 9 m. 75) de profondeur ;
» 25 pieds (7 m. 62) en face de Palmeiras (Cap Jessen).

M. J. Wauters, dans la brochure intitulée : Le chemin de fer
du Congo », décrit Banana comme suit :

« La crique de Banana constitue un port accessible aux navires
» dont le tirant d'eau ne dépasse pas 9 mètres. L'amplitude de la
» la marée est de 1m80. Les mouillages se font dans les meilleures
» conditions. Les bâteaux, les chaloupes, les allèges des factore-
» ries, ceux de l'Etat Indépendant, les navires de guerre des

» diverses escadres de l'Atlantique et des voiliers marchands y
» stationnent continuellement.

» *Moyennant certaines améliorations qu'il serait utile d'y*
» *ajouter*, tels que quelques travaux de dragage, des quais sur
» une longueur de 3 kilom., un phare, des bouées indiquant la
» passe, *il deviendrait un port de premier ordre.*

» Il présente pour l'instant le plus beau port depuis le Niger
» jusqu'au Cap ; *par sa situation à l'entrée du Congo il est appelé*
» *à un grand avenir.*

Rappelons ici, comme comparaison, que l'Escaut, devant Anvers, mesure de 335 à 550 mètres de largeur et de $4^{m}50$ à $8^{m}40$ de profondeur, suivant les endroits et l'heure de la marée.

*
* *

Les voies de pénétration tracées dans les pays limitrophes et qui paraissent assaillir les parages de l'Etat éloignés de l'embouchure du Congo, ont toutes leur terminus situé sur la mer et aucune d'elles n'emprunte des sections de voies fluviales : c'est ainsi que le Nil va bientôt être doublé d'un chemin de fer sur tout son parcours.

Dans l'Etat du Congo, le réseau que nous avons décrit subviendra largement à la circulation intérieure.

Mais, comparé aux grandes voies de pénétration africaines, ce réseau est d'une infériorité manifeste et il est superflu de s'appesantir sur ses défauts d'homogénéité.

Banana port de mer et tête de ligne de chemin de fer. — De plus, que l'on songe bien aux avantages de tout genre qui découlent de la possession d'un port maritime : commerce de charbon, fournitures d'eau, de vivres frais, de conserves, de matériaux divers pour les navires et du mouvement qui résulte dans un port de passage de la visite des voyageurs ; alors on ne pourra que regretter que Banana ne soit pas un port de mer. Tôt ou tard, cette ville le deviendra, car la navigation fluviale entre la côte et Matadi est plutôt précaire et cette localité, située dans un coin rocheux, enserrée par la frontière portugaise, ne pourra pas livrer la place nécessaire aux chantiers, aux bassins et aux installations d'un port si modeste fût-il. Jamais Matadi ne sera visité par les navires des grandes lignes de navigation, tandis qu'un port sur mer exercerait une évidente attirance.

Jetons un coup d'œil sur les lignes de navigation dont les navires fréquentent la cote occidentale, sur celles qui longent l'Afrique et examinons le tonnage de leurs unités.

La côte occidentale d'Afrique est desservie par de nombreuses lignes de bateaux à vapeur; citons parmi les lignes anglaises : la British and african Steam navigation C° ; la Bucknall Steamship lines L[t] ; la Rennie's Aberdeen Line ; The Union Castle Line ; The Houston Lines ; The Prince Line ; parmi les lignes allemandes, la Deutsch Ost Africa Linie ; la Deutsche Australische Dampfschiffs gesellchaft ; la Woerman Linie ; la ligne belge, la Compagnie Belge Maritime du Congo ; parmi les lignes françaises, la Compagnie des Chargeurs Réunis ; la Compagnie de Navigation mixte ; la Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur ; il existe également une ligne portugaise, l'Empreza Nacional de Navegacâo ; enfin, une ligne espagnole, la Compânia transatlantica.

La plupart des bateaux qui desservent ces lignes ne font escale dans aucun des ports Congolais ; seuls, les bâteaux de la ligne belge et ceux de la ligne française, les Chargeurs Réunis, abordent régulièrement au port de Matadi.

* * *

Ligne de Navigation desservant la Côte Ouest d'Afrique.

I. Lignes anglaises :

British and African Steam Navigation C°, Liverpool.

Escales : Madère, Ténériffe, Grande-Canarie, Gorée, Bathurst, Sierra-Leone, Monrovia, cap Palmas, Croo-Coast, Half-Jack, cape Coast-Castle, Accra, Quittah, Lagos, Benin, Bonny-Akassa, Brass, Opobo, New-Calabar, Fernando-Pô, Old-Calabar, Camerons, Gabon, Black-Point, Landana, Congo, Ambrizette-Kinsembo, Ambriz, Loanda.

Bucknall Steamship Lines L[t].

Escales : De Londres à Madère, Cape Town, Algoa-Bay, East-London et Natal.

Natal Line.

Londres, Las Palmas, Ténériffe, Natal, Delagoa-Bay, Beira, Chindé.

Rennie's Aberdeen Line

Londres, Natal, Delagoa-Bay, Inhambane, Beira, Chindé, Quilimane.

UNION CASTLE LINE.

De Londres et Southampton, pour Cape-Town, Algoa-Bay. Port-Élisabeth, East-London, Natal.

La Compagnie possède 50 bateaux dont le tonnage varie de 12.800 à 3.264 tonnes.

II. Lignes allemandes :

WOERMANN C°.

1) Ligne de la Gold-Coast : Brême, Rotterdam à Grand-Bassam, Gold-Coast, Togo, Dahomey.

2) Ligne du Nord : Madère, Sénégal, Casamance, Guinée portugaise et française.

3) Ligne de Lagos et de Forcados : départ de Rotterdam.

4) Ligne vers le Kamerun : Southampton, vers Monrovia, Côte-d'Or et Kamerun.

5) Ligne du Togo-Kamerun : Las Palmas, Monrovia, Togo, Whydah, Kotonou, Fernando-Pô et Kamerun.

6) Ligne de Swakopmund : Ténériffe, Las Palmas, direct vers Swakopmund.

7) Ligne de Liberia : Rotterdam, Conakry, Sierra-Leone Liberia, Côte-d'Ivoire.

8) Ligne Lagos-Nigérie : Lagos, Kotonou et Nigérie.

9) Ligne de Swakopmund : Vers l'Afrique occidentale allemande.

Le tonnage des navires de la Compagnie varie de 4.000 à 350 tonnes.

DEUTSCHE OST AFRIKA LINIE.

De Hambourg et Brême à la colonie du Cap et Delagoa-Bay.

Le tonnage des navires de la Compagnie varie de 6.000 à 250 tonnes.

DEUTSCH AUSTRALISCHE DAMPFSCHIFFS GESELLSCHAFT.

Anvers à Algoa-Bay, vers Melbourne.

III. Lignes belges :

COMPAGNIE BELGE MARITIME DU CONGO, d'Anvers au Congo.

Escales : Southampton, Santa-Cruz, Ténériffe, Sierra-Leone, Côte-d'Ivoire, Gold-Coast, cape Coast-Castle, Accra, Lagos.

Le tonnage des navires de la Compagnie est de : *Léopoldville*, 4.257 tonnes : *Philippeville*, 4.100 tonnes ; *Anversville*, 4.081 tonnes.

IV. Ligne portugaise :

EMPREZA NACIONAL DE NAVEGAÇAO.

De Lisbonne à Saint-Vincent, San-Thiago, Principe, San-Thomé, Landana, Cabinda, San-Antonio-do-Zaire, Ambrizette, Ambriz, Loanda, Rovo-Redondo, Benguela, Mossamédès, Bahia-dos-Tigres, Porte-Alexandre.

V. Lignes françaises :

COMPAGNIE DES CHARGEURS RÉUNIS.

Services du Havre et de Bordeaux-Pauillac à Ténériffe, Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Grand-Lahou, Kotonou, Libreville, cap Lopez, Sette-Cama, Mayumba, Loango, Banane, Boma, Matadi et facultativement aux autres ports de la côte occidentale d'Afrique.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE (Cie TOUACHE).

Las Palmas, Dakar (Carabane en transbordement), Conakry, Sierra-Leone, Grand-Lahou, Half-Jack, Grand-Bassam, Grand-Popo, Whidah, Kotonou.

COMPAGNIE MARSEILLAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Service de navigation à la côte occidentale d'Afrique.

VI. Ligne espagnole :

COMPANIA TRANSATLANTICA.

De Barcelone vers Fernando-Pô, avec escale à Casabianca, Lazagran et golfe de Guinée

⁂

Conclusions. — *Nous pensons que le réseau de circulation mixte du Congo doit être unifié par la création de voies ferrées de raccordement, complété par des lignes directes vers les zones les plus riches, et que le rail doit finalement aboutir à la mer, dans un grand port.*

Cependant, on peut hésiter sur l'opportunité de ces grands travaux, et il y a lieu d'examiner l'ordre dans lequel ils doivent être entrepris.

Si les Portugais veulent se mettre résolument à l'œuvre, ils peuvent atteindre la frontière de l'État, en partant de Malange, en deux ou trois ans. Le chemin de fer du Benguella est en construction, et, avant six ou huit ans, il peut atteindre le

Katanga. Dans deux ou trois ans, les autres voies de convergence peuvent atteindre les frontières du Nord-Est, de l'Est et du Sud-Est.

Si, d'autre part, on tient compte du temps qu'exigent les études d'un tracé, et du temps nécessaire à la construction, nous sommes amenés aux considérations suivantes : Les travaux à entamer dès aujourd'hui sont ceux de la soudure du chemin de fer à la mer. y compris les conséquences qui en peuvent résulter pour le chemin de fer actuellement construit entre Matadi et Léopoldville. Quant aux études à poursuivre sans désemparer, elles doivent comprendre le raccordement le plus direct entre les zones les plus riches et les communications vers la mer.

Les autres études et travaux ne peuvent être différés que dans la mesure où les efforts parallèles le sont dans les pays limitrophes, mais il y aurait avantage à les devancer.

On objectera que l'Allemagne ne semble pas se hâter davantage que le Congo dans cette lutte engagée sur le continent noir: mais à cela nous répondrons qu'en aucun point elle n'a découvert de richesses comparables à celles que renferment la grande forêt équatoriale et le Katanga, ensuite qu'elle a concentré ses efforts en Asie, où Kiao-Tchéou et sa zone d'influence sont autrement prometteuses que ses colonies noires.

On objectera encore que l'Anglais est un modèle, et qu'il se pose toujours cette question préalable : cela paiera-t-il?

Faisons justice de cet aphorisme trop souvent mal interprété.

Oui, lorsqu'en Angleterre il s'agit d'une grande dépense d'ordre économique, et qui n'intéresse que la génération présente, alors on se pose cette question. Mais lorsque des questions de vitalité nationale ou de stratégie militent en faveur d'une entreprise et dominent la question, alors on aborde hardiment le travail et le Gouvernement se jette en avant pour maintenir l'Angleterre de demain à son rang et l'élever, s'il est possible.

Ainsi, lorsque le Gouvernement anglais résolut de construire le chemin de fer de Mombassa à Port-Florence, non seulement il se substitua à *l'Imperial British East Africa C°*, qui ne ressentait pas de raisons économiques pour le construire et n'en avait pas les moyens immédiats, mais le Gouvernement savait d'ores et déjà que le capital affecté à la construction ne porterait aucun intérêt, et que, pendant des années et des années, l'exploitation

solderait annuellement par un déficit de deux millions et ıvantage.

Lord Cromer disait, il y a peu de temps, au sujet du chemin : fer du Soudan, dont les affaires ne sont guère prospères : Pour l'instant, il semble certain que le Gouvernement doit être pionnier dans les entreprises de chemins de fer. »

Et pour ceux qui ne croiraient pas aux conséquences périlleuses our le commerce belge qui peuvent résulter de la construction es grands chemins de fer extérieurs, qui frôleront bientôt les mites des territoires de l'État, nous transcrivons la manière de oir de la *Tägliche Rundchau,* qui écrivait ce qui suit, au moment ı Cecil Rhodes séjourna à Berlin pour négocier au sujet de la gne impériale du Caire au Cap :

« La mise en communication du Sud-Africain anglais avec le Soudan par un chemin de fer anglais, équivaudrait à la ruine préméditée de notre Empire colonial africain. Ce chemin de fer ne serait d'aucune utilité économique pour notre colonie : il n'aboutirait qu'à angliciser notre territoire du Protectorat, et, si ce projet pouvait être réalisé, il donnerait à l'influence anglaise un essor si extraordinaire que nous serions bientôt contraints, en Afrique, de plier bagages...

» ... Nous regretterions vivement qu'il se trouvât un groupe de capitalistes allemands disposés à appuyer, par son concours, la politique de propagande de Cecil Rhodes, alors que nul ne songe encore à construire la seule ligne qui nous serait nécessaire et vraiment utile à notre territoire du Protectorat, c'est-à-dire le chemin de fer central de l'Est-Africain, reliant l'Océan Indien à la région des grands lacs. »

Cet article, qui résumait les idées allemandes, contient un grand enseignement pour nous.

Cependant il ne nous viendra pas à l'esprit de conseiller de plier bagages.

Nous pensons que nous sommes de force à lutter.

De même qu'en art militaire, pour se bien défendre, il faut opposer des contre-approches aux cheminements de l'adversaire, il faut qu'au point de vue économique, pour être à même de lutter, on oppose des voies d'égale capacité et d'égale facilité à celle des concurrents.

Certainement, pour les vastes territoires du Congo, les distances en absolu ne sont pas à considérer pour les chemins de fer et les grandes voies fluviales ; mais il est indéniable qu'en pratique,

— pour un commerce libre, — les distances se mesureront toujours en proportion de la force d'appel, et que le mouvement suivra toujours la ligne de moindre effort.

Nous avons exposé, dans cette étude, les efforts faits par les États voisins pour créer des voies de communications directes, soudées à la mer, rapides et économiques, tracées vers le centre africain. Si l'outillage actuel créé dans l'État du Congo a rendu d'appréciables services au point de vue de la pénétration africaine, ce n'est cependant là qu'un outillage de fortune dont la valeur n'a été brillante qu'au moment où les autres n'avaient fait aucun effort.

Le Roi souverain de l'État Indépendant du Congo disait à Tervueren le 2 juillet dernier :

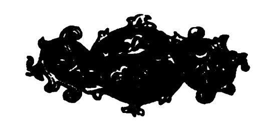
« Je ne doute pas que la Belgique, de son côté, fêtera de même » dans cinq ans le 25me anniversaire de la proclamation de l'Indé- » pendance de l'État du Congo et qu'elle multipliera de plus en » plus les liens déjà existants entre elle et le Congo. »

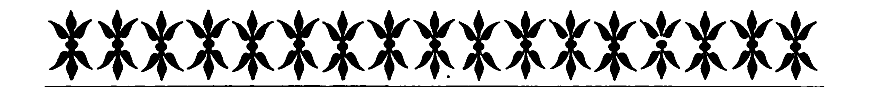
Formulons l'espoir que pour cette époque, l'État du Congo aura pu se créer les ressources nécessaires pour ces grands travaux, sans faire appel au dehors.

L. ROGET
V. POURBAIX.

OUVRAGES CONSULTÉS

As Colonias Portuguezas, E. J. de Ce Vasconcellos. — *As nossas Colonias*, Gomes dos Santos. — *Companhia do Caminho de ferro de Benguella*, Relatorio, 1905. — *Les Chemins de fer Coloniaux en Afrique*, E. de Renty. — *Le Chemin de fer du Congo*, A. J. Wauters. — *Les Chemins de fer aux Colonies françaises*, Eug. Lemaire — *Notices sur le Bas-Congo*, Hubert Droogmans — *Rapport fait an nom de la Commission des Affaires Extérieures, des Protectorats et des Colonies* (section de 1903, Chambre des députés,) Lucien Hubert. — *Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo*. — *Tanganika Concessions Ltd*. (Reports, 1905). — *Tägliche Rundschau*, 1898. — *Die Seehäfen des Welt verkehrs*, Alexandre Dorn. — *La mise en valeur du Congo Français*, H. Cuvillier-Fleury. — *Rhodes's Steam ship Guide*, 1905.





La Chine se transforme-t-elle?

Petit à petit, le cours des événements tend à produire le réveil commercial et intellectuel de la Chine. Cette évolution semble lente au point de vue occidental, mais la tâche est si énorme que la plus grande partie des progrès accomplis paraît relativement petite. Il est d'ailleurs préférable que cette marche soit lente et prudente, car il y aurait du danger à la voir précipitée et irréfléchie. Les occidentaux peuvent « ouvrir » la Chine, et trouver qu'au lieu d'une invasion d'étrangers, il pourrait bien y avoir une « sortie » de Chinois dans le monde entier. Cependant, les blancs se sont embarqués dans la politique du réveil de la Chine, et veulent en courir les risques; ils y voient un marché sans limites pour l'écoulement des produits d'une fabrication effrénée, et nos gouvernants la contraignent à nous ouvrir ses portes, avec l'intention louable de faire prévaloir, par tous les moyens, les intérêts de notre commerce, et de faire goûter quand même, à sa population arriérée, les bienfaits de l'ordre de choses industriel, politique et moral qui nous rend si heureux. Leurs efforts n'ont pas été vains, et les barrières qui interdisaient aux occidentaux l'accès de l'Extrême-Orient, n'existent plus. C'est avec une nation de plus de quatre cent millions d'habitants que nous allons nous trouver de plus en plus en contact, et les relations établies ne pourront que se développer. Le trop plein d'une population immense va se déverser peu à peu sur les pays voisins, et déjà, malgré les précautions prises par les Américains pour arrêter leur immigration, plus de cent cinquante mille Chinois sont établis, à cette heure, sur le sol des États-Unis. Ils y sont arrivés dans les conditions les plus défavorables : il y ont débuté par les métiers les plus humbles, mais ils sont actifs, industrieux et sobres, prudents et tenaces. Ils sont habiles commerçants et excellent dans l'agriculture et dans l'industrie.

La Chine est secouée de sa torpeur de différentes façons : par des bibles, par des bombes, par des chemins de fer, par des bateaux, par des journaux et propagandistes de toutes sortes, par les récits des émigrants chinois qui se rendent dans les autres pays et y font fortune, y deviennent législateurs comme à Singapore, ou millionnaires comme à Manille. Beaucoup de ces Chinois écrivent à leurs parents et amis restés au pays natal; d'autres retournent en Chine, où ils racontent ce qui se passe dans les autres pays : naturellement, ils dépeignent les pays étrangers sous différents aspects, et quelquefois bien mensongers, mais en général, ils créent une vaste propagande pour la dissémination des idées qui tendent au réveil de la Chine.

Aussi, les nations européennes suivent-elles, avec le plus vif intérêt, les effets de ces efforts de transformation, et l'on peut dire que l'Europe n'a pas été peu étonnée de voir que l'année 1904 a été particulièrement caractérisée par l'expansion de l'influence japonaise et la diffusion des idées occidentales. Au point de vue administratif, la Chine ne s'est pas encore décidée à abandonner la routine ; il n'en est pas de même dans le domaine de l'enseignement. Elle a enfin compris la nécessité de l'éducation occidentale, dont les principes sont déjà appliqués, quoique d'une façon imparfaite, sur une grande échelle. Quinze collèges provinciaux ont été créés dans les capitales de provinces, tandis que des écoles primaires et moyennes, des écoles de mécanique, des institutions agricoles, des écoles militaires surgissent sur tous les points de l'empire.

Les établissements les plus remarquables d'enseignement sont ceux de la province métropolitaine, organisés par le docteur Tenny, un Américain, sous la direction du vice-roi Yuan-Shikai. Il faut aussi signaler l'école de médecine de la province du Sze-Tchuan, dirigée par des médecins militaires français; les cours organisés à l'Université de Shou-Si, par le missionnaire anglais Duncan, et le collège provincial du Kwang-Si.

N'oublions pas seulement qu'un grand nombre de Chinois étudient nos langues, et que si tous ceux qui désirent les étudier trouvaient de l'argent pour aller dans les villes où on les enseigne, ou des écoles dans les villes où ils demeurent, leur nombre serait légion. Déjà, rien qu'au Japon, il y a actuellement trois mille jeunes gens chinois qui s'y mettent, à leurs frais, au courant des sciences et langues occidentales.

En ce moment, environ deux cents étudiants chinois étudient

Europe, aux frais des gouvernements provinciaux du Hou-Pé du Sze-Tchuan, afin de s'initier aux méthodes industrielles et mmerciales de l'Occident; le bon renom de la Belgique nous a lu l'envoi, dans notre pays, de la plus grande partie de ce ntingent de futurs ingénieurs et industriels.

La Chine est entrée dans la voie des réformes militaires en nspirant surtout des exemples et des enseignements des lemands et des Japonais. Ceux-ci, grâce à leurs récents succès, ient leur influence grandir rapidement à Pékin et dans les ovinces. C'est un conseiller japonais qui a virtuellement dirigé, epuis 1903, le Bureau du Commerce. Toutes les parties de empire, d'Urga à la frontière du Yunnan, de Kashgar au Fleuve aune, ont été visitées en 1904, par des Japonais. Les Nippons ésidant en Chine sont actuellement au nombre de plusieurs nilliers, et font une concurrence acharnée aux commerçants européens établis dans les ports à traité. Au cours de l'année écoulée, les Japonais ont établi des services téléphoniques à Canton, à Tien-Tsin et à Pékin, et ils se proposent de doter d'autres villes d'installations identiques. Ils construisent actuellement six canonnières fluviales pour le vice-roi Chang-Chih-Tung.

Les progrès de l'instruction sont attestés par la multiplicité des journaux, dont le nombre, de sept il y a quelques années, s'élève aujourd'hui à 157, les uns paraissant tous les jours, d'autres une fois par semaine et d'autres une fois par mois.

Le télégraphe y fait merveille, les bateaux à vapeur des compagnies anglaises, chinoises, japonaises et allemandes sillonnent jour et nuit, le Fleuve Bleu.

Les douanes européennes, c'est-à-dire chinoises desservies par des européens, existent dans toutes les grandes villes; la poste chinoise a vu sa tâche augmenter considérablement en 1904 et le nombre de lettres et objets qu'elle a dû transporter, s'est élevé à 72,150,000, soit 22,800,000 de plus qu'en 1903. Il existe actuellement 1,192 bureaux de postes disséminés dans toute l'étendue de l'Empire.

Le développement des voies ferrées s'est poursuivi activement pendant l'année dernière, et l'inauguration de la ligne franco-belge Pékin-Hankow longue de 1,200 kilomètres sera faite dans le courant de cet été ci, et on achève en ce moment le fameux pont de 3,200 mètres sur le Fleuve Jaune. Le chemin de fer allemand de la province du Shantung et les chemins Nord-

Chinois ont été achevés récemment et donnent de brillants résultats.

Depuis 1898 les diverses puissances se sont livrées à Pékin à une bataille incessante pour l'obtention de concessions de toutes sortes, et voici, suivant Leroy-Beaulieu, les principales concessions ayant pour objet l'établissement de chemins de fer :

Au début de 1898, on n'avait pu construire à grand peine en Chine que 500 kilomètres de chemins de fer, dans la province du Tchi-Li ; l'embryon de ce petit réseau avait été la ligne industrielle des mines de charbon de Kaï-ping — que Li-Hung-Chang faisait exploiter sous la direction d' Anglais — à la rivière Pétang située au nord du Peï-ho. On avait, peu à peu, prolongé cette ligne à ses deux extrémités, d'une part jusqu'à Chanhaï-Kouan, de l'autre jusqu'à Takou et Tientsin, et on avait enfin, en 1897, ouvert à l'exploitation la ligne de Tientsin à Pékin.

Ce n'était là, on le voit, qu'un réseau d'intérêt local, qui, bien administré sous la direction d'Anglais pour le compte du Gouvernement chinois, se mit, d'ailleurs, vite à prospérer. La véritable question des chemins de fer ne se posa qu'en 1898, lorsque les diverses puissances de l'Europe, à la suite de l'Allemagne et de la Russie, se ruèrent à une sorte de curée de la Chine, et demandèrent à l'envi pour leurs nationaux la concession de grandes lignes qui devait sillonner presque tout l'Empire.

Les concessions accordées ou formellement promises en 1898 devaient porter l'ensemble du réseau chinois à 12,000 kilomètres. Il n'est pas inutile de rappeler ici, en détail, quelles étaient ces concessions et à quelle nationalité appartenaient les groupes financiers à qui elles devaient échoir. Nous donnons, ci-dessous, ce tableau :

Lignes de chemins de fer concédées ou dont la concession a été promise par la Chine :

Compagnie de l'Est-Chinois (***Russe***) :

De la frontière mandchoue à Port-Arthur. . kil. 1,900

De Kharbine à Vladivostok. 750

Compagnie impériale de chemins de fer chinois (***Anglais***) :

Réseau du Tchi-Li et prolongement vers New-Chwang et Nien-Min-Ting 815

De Pékin à Feng-Shan 200



PONT DE 240 MÈTRES SUR LA LIGNE HANKOW-PÉKIN.

British and Chinese Corporation (Anglais) :

Shanghaï à Wou-Soung	10
Shanghaï à Nankin	290
Sou-Tchéou à Hang-Tchéou à Ningpo	320
Canton à Kowloon (Anglais)	150
Peking Syndicate (Anglais) :	
Tao-Kéou (Honan) à Tsé-Tchéou (Chan-Si)	140
Tsé-Théou à Siang-Yang	360
De la frontière birmane au Yunnan (Anglais)	1,100
De Tien-Tsin à Tching-Kiang (Anglo-Allemand)	900
Chemins de fer du Chantoung (Allemands) :	
Tsing-Tao (Kiao-Tchéou), à Tsinan-fou	400
Tsing-Tao à I-tchéou	250
Tsinan-fou à Kaï-fong	350
Pékin à Han-Kéou (Franco-Belge)	1,200
Kaï-fong à Honan-fou et Singan-fou (Franco-Belge)	550
Ching-ting à Tai-Yuen et Singan-fou (Franco-Belge-Russe)	750
Laokay à Yunnan-Sen (Français)	450
Langson à Lang-tchéou et à Nanning (Français)	250
Kouang-tchéou-wan à Kao-tchéou et prolongements (Français)	7
Canton à Han-Kéou (Belgo-Américain)	1.000
Pékin aux mines de charbon des Collines (Italien)	30

D'autres lignes encore avaient fait l'objet de projets et de négociations mais sans qu'un accord formel fût intervenu : telles étaient en ce qui concerne la France, une ligne de Pakhoï vers un point sur la rivière de l'Ouest, le prolongement de la ligne du Yunnan jusqu'au Yangtze ; nous les laissons de côté.

Les 12,000 kilomètres, dont l'exécution était décidée, devaient desservir certains des principaux courants de trafic de l'Empire du Milieu, puisqu'ils comprenaient notamment une grande artère nord-sud traversant toute la Chine, de Pékin à Canton et Hong Kong par Hankéou, et deux lignes s'enfonçant jusqu'à Singan-fou métropole des provinces du Nord Ouest, et que d'autres lignes d'un intérêt moins général, desservaient les plus riches région agricoles et minières : le bas Yang-tze, le Chantoung, le Chans le Honan, le Yunnan. Si l'on partage également, entre les part cipants, les lignes réservées à des groupes de nationalité mixt on voit que les Anglais venaient les premiers avec 4,300 kil

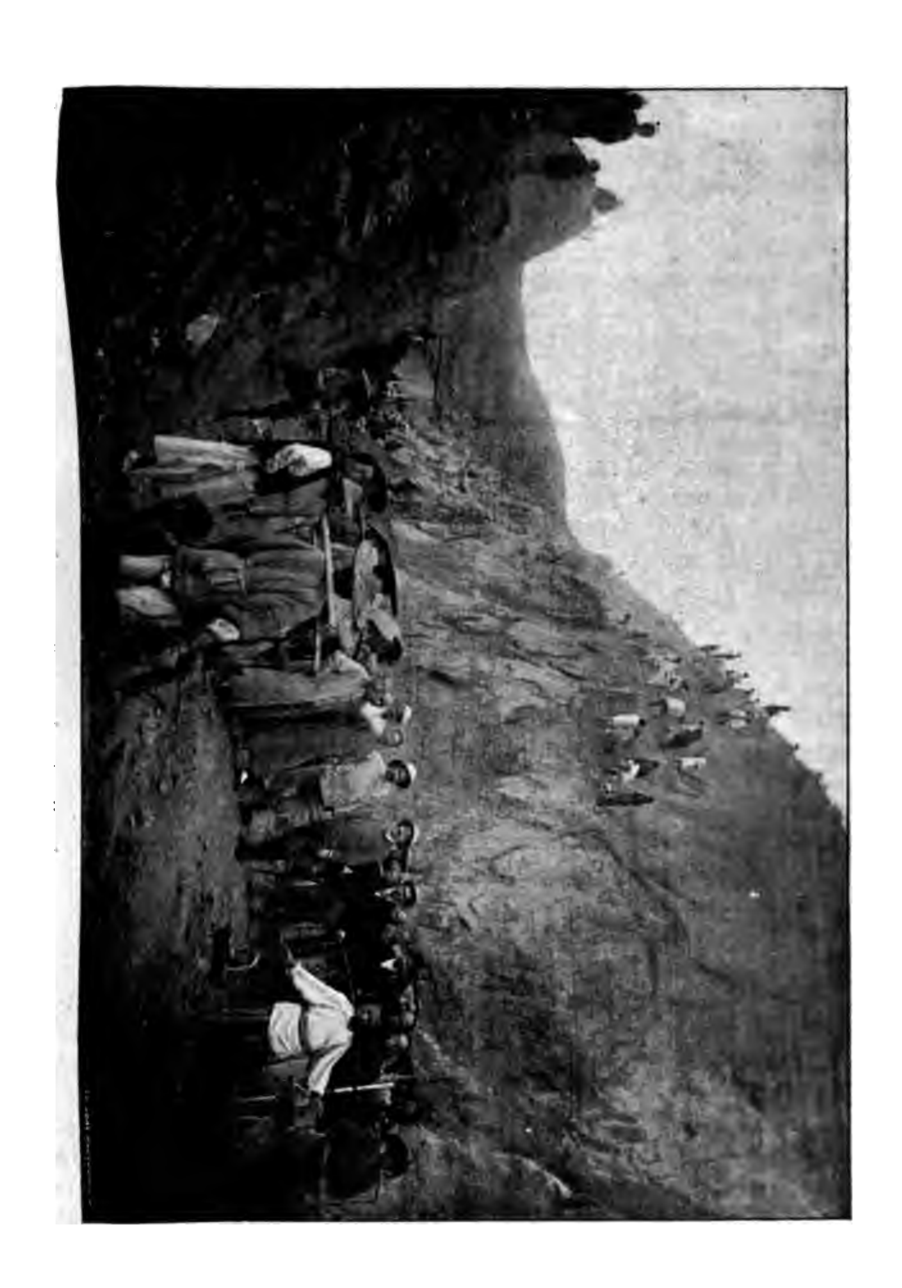
STATION DE HANKOW.

mètres, puis les Russes avec près de 3,000; la part des Français était d'environ 1,900 kilomètres, celle des Allemands de 1,450: celle des Belges de 1,100: celle des Américains de 500.

Aujourd'hui, la moitié environ de ces voies ferrées sont construites; l'œuvre accomplie se partage fort inégalement entre les diverses régions du Céleste-Empire, comme entre les nations qui ont pris à tâche de le doter de chemins de fer. Les Russes ont travaillé plus vite qu'aucun de leurs concurrents. S'ils pèchent trop souvent par une lenteur excessive, dont ils sont les premiers à porter la peine, ce n'est pas en matière de chemins de fer qu'il faut leur adresser pareil reproche. Le Transcaspien, le Transsibérien et la nouvelle ligne d'Orenbourg à Tachkent, déjà plus qu'aux trois quarts terminée, sont là pour montrer qu'ils savent construire rapidement un chemin de fer.

D'ailleurs, s'il est vrai que toutes les puissances, en faisant concéder à leurs nationaux des voies ferrées en Chine, cherchaient à servir leurs propres intérêts plus que ceux de l'Empire du Milieu, cela était plus évidemment vrai de la Russie que de toute autre. Excentriques par rapport au territoire chinois, traversant en grande partie des régions pauvres, voire quasi désertes, les chemins de fer mandchouriens étaient conçus exclusivement dans l'intérêt de l'Empire des Tsars — ceci soit dit sans aucune arrière-pensée de blâme vis-à-vis des Russes. Travaillant pour elle, ayant du reste les coudées absolument franches, grâce aux conventions qu'elle avait imposées à la Chine, qui lui reconnaissait le droit de faire protéger par ses troupes les travaux du chemin de fer, la Russie travailla vite. En cinq ans à peine, les deux lignes de Mandchourie étaient achevées.

De par la nature du pays, ces chemins de fer n'ont de trafic local de quelque importance que sur les mille kilomètres environ qui s'étendent de Kharbine à Port-Arthur et surtout sur la fraction de quelques 300 kilomètres qui s'étend dans le bassin du Leao-ho, du port de Newchwang jusqu'à une certaine distance au nord de Moukden: là seulement les lignes traversent une région à population dense. Elles sont destinées surtout — en dehors de leur but stratégique — au grand trafic international d'Europe en Extrême-Orient et de ce chef, devront, un jour, transporter de très nombreux voyageurs et une assez grande quantité de marchandises, quoique la plupart de celles-ci, les marchandises lourdes surtout, doivent continuer à préférer la voie de mer. Malheureusement, la guerre a éclaté fort peu de temps après



l'achèvement des « chemins de fer de l'Est-Chinois », en sorte qu'on n'a pas eu le loisir de juger de leur trafic.

Les Allemands aussi se sont mis énergiquement à l'œuvre dans leur sphère d'influence du Chantoung. Les 400 kilomètres de la ligne maîtresse de Tsing-tao à Tsinan-fou, capitale de la province sur le fleuve Jaune, sont terminés depuis ce printemps, et les locomotives sifflent aux portes de la ville natale de Confucius. Le Chantoung est la plus densément peuplée des dix-huit provinces de la Chine ; il contient une population égale à celle de la France, sur une étendue trois fois moindre. Son sol est, cependant, assez accidenté en maints endroits, et sa population, trop pressée, est assez pauvre ; mais son sous-sol est certainement riche et les chemins de fer allemands ne sauraient manquer de rémunérer le capital qui a été dépensé à leur établissement.

Les travaux ont marché assez rapidement aussi, sous la direction du groupe franco-belge, sur la grande artère centrale du Pékin-Hankéou. Arrêtés, en 1900, par l'insurrection des Boxers, ils ont été repris après une interruption d'un an environ et, aujourd'hui, 30 kilomètres à peine séparent les têtes des deux tronçons qui s'avancent, du côté du nord, jusqu'à 670 kilomètres de Pékin et, du côté du sud, jusqu'à 500 kilomètres d'Hankéou. Les recettes des portions ouvertes à l'exploitation régulière, qui ont été publiées à certains moments, étaient favorables, atteignant une douzaine de mille francs par kilomètre.

La commission américaine chargée d'étudier la question monétaire en Chine a voyagé, au printemps dernier, de Pékin à Hankéou, en se servant de la route de terre dans l'intervalle où le chemin de fer n'existait pas encore. Un correspondant du *North China Herald*, de Sanghaï, le plus grand journal européen d'Extrême-Orient, qui l'accompagnait, rapporte que les trains étaient bondés de voyageurs de toute catégorie et que tout fait prévoir que l'exploitation sera fructueuse, si elle ne l'est déjà. Sur l'embranchement qui se dirige vers Taï-Yuen-fou, les travaux commencent, l'emprunt qui devait procurer les fonds nécessaires ayant été souscrit à Paris.

Des diverses lignes françaises du Sud, aucune n'est ouverte, même en partie, et une seule est en cours d'exécution, celle de Laokay à Yunnan-Sen. Elle traverse un pays beaucoup plus pauvre, à population assez clairsemée et son rendement est subordonné à la richesse minière du Yunnan. Si celle-ci mérite les éloges qu'on en fait, le chemin de fer sera rémunérateur ; mais il est encore trop tôt pour se prononcer.

Des 4,300 kilomètres que se sont fait concéder ou promettre les nglais, il n'y en a que 900 en exploitation et comme près de o parmi ceux-ci, l'étaient déjà en 1898, on voit que ce sont eux ui ont agi le moins vite. En dehors de la eourte ligne de Shanaï à Wousung et des prolongements du réseau du Tchili, de han-hai-Kouan à Newchwang, avec embranchement sur Sin ien-ting, les Anglais n'ont construit encore qu'une centaine de ilomètres de chemins de fer, desservant les concessions minières u *Peking Syndicate*, dans la province de Chansi Aussi la presse ritannique a-t-elle souvent retenti de doléances où l'on accusait inertie des concessionnaires, du public et, par dessus tout, du ouvernement anglais, qui n'appuirait pas suffisamment à Pékin s intérêts de ses nationaux.

Il est incontestable que les lignes réservées aux Anglais dans région du bas Yang-tze, notamment de Sanghaï à Nankin, sont armi les meilleures qui puissent être établies en Chine, et celles u *Peking Syndicate,* outre qu'elles sont nécesaires à la mise en aleur des richesses minières que ce groupement financier doit cploiter, promettent beaucoup à tous les points de vue

Un premier pas vient d'être fait enfin vers la mise en chantier u réseau du bas Yang-tze ; la convention réglant sa construcon ayant été signée, non sans peine, avec le directeur des cheins de fer chinois, un emprunt de 2,250,000 livres sterling, oit un peu plus de 55 millions de francs, a déjà été émis à ondres.

R. GEERTS.



ENTRÉE DE L'ANCIENNE LÉGATION BELGE A PÉKIN

CHRONIQUE

Afrique

Maroc. Industrie de la pêche. — Le ministre des colonies d'Angleterre a reçu du consul anglais à Tanger, un mémoire sur les pêcheries au Maroc.

La pêche est exercée sur la côte Nord-Ouest du Maroc, principalement par des bateaux espagnols et portugais, que l'on peut classer comme suit :

D'abord, les bateaux à voiles, de 15 à 25 tonneaux, dont il en vient environ 100 du Sud du Portugal pendant l'été et qui pêchent sur une distance de 200 milles environ au Sud du Cap Spartel. Leurs pêcheries sont situées entre 5 et 10 milles de la côte. Ils pêchent les maquereaux et les bonitos. Quand leur chargement est complet, ils retournent au port. Généralement, ils ne font qu'un voyage par saison, sauf quand le poisson est en abondance ; dans ce cas, ils en font deux.

Ensuite, il y a des bateaux espagnols de 12 à 20 tonneaux, venant de Valence et d'autres ports d'Espagne. Ils visitent les mêmes eaux que les Portugais. Il y en a une centaine à présent, mais leur nombre augmente chaque année.

La compagnie « La Gaditana », de Cadix, a quatre bateaux de pêche à vapeur, qui pêchent toutes sortes de poissons à environ 10 milles de la côte. Ils transportent leurs poissons, à l'état frais au marché de Cadix.

Les villages de Tarifa et de Barbate, sur la côte espagnole du détroit, ont environ 70 bateaux, de 1 à 5 tonneaux, qui pêchent dans le détroit. Ils se rendent aussi le long de la côte marocaine où ils pêchent toutes sortes de petits poissons. Ils vendent leurs poissons frais et non salés.

Il y a environ 50 petits bateaux de Tanger, dont l'équipage se compose de 3 à 5 hommes. Ils pêchent dans leurs environs deux milles de distance en moyenne de la côte. Ils vendent leurs poissons à l'état frais sur les marchés locaux.

Uganda. Vallée du Kagera. — Le colonel Delmé-Radcliffe chargé de prendre part aux travaux de la commission anglo-allemande pour la délimitation des frontières, a fait un

conférence sur son voyage, à la Société de Géographie de Londres. Au cours de sa causerie, il a parlé de la vallée du Kagera. La vallée où coule cette rivière est appelée, dit-il, à jouer un grand rôle dans le développement du centre de l'Afrique et dans la construction du chemin de fer du Cap au Caire.

La vallée unie du Kagera se prête admirablement à la construction de routes. Depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au 30e méridien, il est possible d'établir une route qui ne présente pas de changements de niveau appréciables. A l'Ouest, des communications pourraient être établies avec l'Etat du Congo et les régions situées vers le lac Tanganyka. On pourrait naturellement aussi construire un chemin de fer dans la vallée du Kagera.

Natal. Plantations de thé. — Le rapport annuel pour l'année 1904 donne des renseignements sur les plantations de thé au Natal. L'année dernière, y dit-on, a été trop sèche, ce qui a influé défavorablement sur la production du thé. Le produit n'a guère dépassé 1 1/2 million de livres.

La demande de thé de Natal dépasse l'offre, mais, grâce à l'extension des cultures, il sera possible, si les saisons sont bonnes, de faire face aux besoins de l'Afrique du Sud. Une nouvelle fabrique, pourvue de machines perfectionnées, a été construite à Kearsney. Elle sera à même de fonctionner l'année prochaine et de recevoir les récoltes des nouvelles plantations.

On peut évaluer à 400 acres, les terres récemment plantées. La surface totale occupée par la culture du thé sera alors de 5,200 acres. Les prix se sont maintenus pendant les dernières années. Ils ont été de 1 *s* 2 1/2 *d* pour le meilleur pekoe doré, à 7 1/2 *d* pour le souchong.

Afrique Orientale. Expédition du Dr Uhlig. — Le Dr Uhlig, qui est connu par ses voyages dans la région des Monts Kilimandjaro et Meru, ainsi que dans celle du Lac Victoria, a fait une nouvelle exploration dans les mêmes territoires. Au mois de juillet 1904, il partit avec deux compagnons et poursuivit, cette fois, son expédition au-delà du Meru, dans la région du Lac Natron, situé dans la partie méridionale de la vallée rocheuse. Le Dr Uhlig a fait une deuxième ascension du cratère Kibo, du Kilimandjaro, et constaté que les glaciers avaient considérablement diminué depuis sa visite en 1901.

La route qui le conduisit de Meru à la vallée rocheuse passe par un steppe pour ainsi dire dépourvu d'eau et traverse un pays qui n'avait pas encore été visité. Au commencement de septembre dernier, M. Uhlig fit l'ascension du volcan d'Oldongo l'Engai (Donyo Ngai) qui est encore actif, et en atteignit le sommet situé à 9,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les exhalations sulfureuses du cratère étaient perceptibles à plus de 1500 pieds au-dessous du sommet. C'est un cône de tuf, reposant sur une couche remontant à peu près à la même période. Il s'élève à 6,500 pieds au-dessus de la plaine. Au nombre des phénomènes volcaniques du steppe, on trouve une série de lacs, dont les parois s'enfoncent si brusquement dans la plaine unie, qu'il est impossible de les discerner avant de s'en être approché de fort près.

L'explorateur fit, à partir de la rive Sud-Ouest du « Magad » ou Lac Natron, l'ascension de la paroi de la vallée rocheuse et, se dirigeant vers Sonyo et Engurman (Nguruman), observa la structure extraordinairement compliquée de la muraille occidentale de la vallée. Il fit l'ascension de l'ancien volcan du Sambu (7,879 pieds) d'où il jouit d'une vue superbe sur le Lac Natron. Ce volcan a été coupé en deux par la deuxième grande dislocation. Ce sort a été partagé par de nombreux volcans situés à l'Ouest de Donyo Ngai, qui ne sont pas indiqués sur la carte. Le plus élevé de ceux-ci, le Masai Elanairobi, fut l'objet d'une ascension. Sa hauteur est de 12,000 pieds. Il est donc le sommet le plus élevé à l'Ouest de la vallée rocheuse. Après avoir exécuté une série d'autres explorations, le voyageur revint au Meru, dont il fit une nouvelle ascension et constata que de la vapeur sortait du cône intérieur des cendres du cratère. On peut donc considérer le volcan comme actif. Outre les relevés et recherches géologiques, le Dr Uhlig a rassemblé une collection de plus de 500 plantes et près de 450 vues photographiques. Il a aussi porté son attention sur les avantages que peut offrir le pays au point de vue de la colonisation boer et il est arrivé à la conclusion que les steppes herbeux, à l'Ouest de la vallée rocheuse, conviennent fort bien à cet effet.

Lac Tanganika. Recherches zoologiques de M. Cunnington. — M. Cunnington, qui a été envoyé, l'année dernière, au Lac Tanganyka pour continuer les travaux scientifiques de M. Moore, vient d'envoyer un rapport s'étendant jusqu'au

29 octobre 1904. Il a réuni de bonnes collections de la petite flore et faune de la surface du Lac Nyassa L'eau, à la surface, avait rarement une température inférieure à 70 degrés, tandis qu'à 6 brasses de profondeur, elle était plus élevée de trois degrés. Au Tanganyka, il a pu obtenir un dhow avec lequel il peut circuler librement sur le lac. Il avait déjà rassemblé une jolie collection de poissons, outre un grand nombre de crustacés d'eau douce La flore semblait présenter des ressemblances marquées avec celle du Nyassa.

Amérique

République Argentine. La navigation de l'Uruguay. — Un rapport publié par le Ministère des Travaux Publics de la République Argentine donne des renseignements sur les travaux effectués par la commission chargée de relever le cours de l'Uruguay entre la rivière de la Plata et Concordia, en vue d'en améliorer la navigation. Le travail est achevé entre Concordia et Concepcion del Uruguay. Les observations faites par la commission au sujet du volume des marées ont non seulement confirmé le fait, soupçonné déjà, que certaines marées se font sentir jusqu'à Conception, mais ont déterminé les lois de leur manifestation ainsi que de leur importance. Sans parler du vent, des marées ordinaires, dues à l'attraction lunaire, s'étendent sur 182 milles jusqu'à Nueva Palmira, où elles atteignent 6 à 10 centimètres de hauteur. Des marées extraordinaires, causées par le vent, se font sentir jusqu'à Concordia, où elles atteignent un mètre de hauteur. Ce phénomène est une preuve de la faible inclinaison de l'Uruguay. La pente moyenne de la rivière à hauteur normale des eaux, est de 0 m. 06 par kilomètre entre Concordia et Nueva Escocia, et de 0 m. 015 entre Banco Grande et Fray Bentos.

La navigation maritime de l'Uruguay s'étend jusqu'en aval de San-Francisco, la navigation côtière, jusqu'à Concordia. La première se fait à l'aide de vaisseaux de 700 à 1.000 tonnes, avec un tirant de 18 pieds ; la seconde, à l'aide de steamers de rivière portant 300 passagers et 550 tonnes de marchandises et tirant 9 pieds, par des allèges halées de 300 à 600 tonnes, et par de petits côtiers transportant de 30 à 100 tonnes et tirant 5 à 8 pieds. A différents ports ou criques, les marchandises doivent être transbordées dans de petits steamers.

Le mouvement annuel des ports argentins de l'Uruguay est d'environ 350.000 tonnes. Ce volume serait augmenté si la navigation était améliorée, car beaucoup de marchandises qui sont maintenant expédiées directement de Montevideo, etc., reprendraient alors la voie du fleuve.

Asie

Thibet oriental. Expédition du capitaine C. G. Rawling. — Le *Geographical Journal* publie la description qu'a faite de son expédition au Thibet oriental, le capitaine Rawling. Il était accompagné du lieutenant Hargreaves et d'un topographe hindou expérimenté, Ram Sing. L'expédition partit de la ville de Leh, située dans le Kashmir, accompagnée de 43 poneys portant les charges et 60 à 70 yaks transportant les fourrages. Après avoir traversé la passe de Lanak à 6,000 mètres de hauteur, elle pénétra dans les régions montagneuses et sauvages du Nord-Ouest du Thibet. Après s'être séparés, les explorateurs se retrouvèrent à un endroit convenu et se dirigèrent en faisant, à 400 kilomètres à l'Est de Lanak une courbe, vers le Sud-Ouest.

Ils prirent une vue du côté Sud du Kwenlun et déterminèrent un sommet de plus de 7.000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ils ne rencontrèrent, en fait de gens, que quelques groupes de chasseurs nomades ; en fait d'animaux, ce furent surtout des antilopes, des ânes sauvages et des yaks. Le gibier d'eau était très rare sur les lacs des montagnes dont l'eau est, il est vrai, amère et salée. Près de certains d'entre eux, on ne trouvait qu'une sorte de canard. Les explorateurs rencontrèrent d'énormes troupeaux d'antilopes, à l'Est, où les vallées des montagnes s'élargissent, et se confondent avec les plaines du grand plateau central du Thibet. Les antilopes arrivaient en bandes qui émigraient. Alors que le 9 juillet 1903, ils n'avaient pas aperçu une seule antilope sur le « plateau des antilopes », ils purent, le 28 juillet suivant, y jouir d'un spectacle étonnant. « Aussi loin que le regard pouvait porter, au Nord, à l'Est et jusqu'à l'endroit où nous nous trouvions, on ne voyait que des antilopes accompagnées de leurs petits. Toutes dirigeaient la tête vers le Nord-Ouest, direction vers laquelle elles tendaient constamment. A l'aide de nos jumelles, nous découvrions sans cesse de nouvelles troupes qui s'approchaient. Beaucoup de jeunes animaux, qui n'étaient

âgés que de quelques jours, cherchaient à se reposer. Mais il ne leur était pas permis de le faire longtemps. Les mères poussaient continuellement en avant. Ces antilopes allaient au trot et au galop. D'où venaient-elles et où allaient-elles ? Elles venaient probablement d'un endroit sûr mais où la nourriture se faisait rare, et faisaient route vers les pâturages des montagnes de l'Ouest où l'herbe nouvelle pousse vite ».

Plus loin, vers le Sud-Ouest, les yaks sauvages commencèrent à prédominer. Les voyageurs rencontrèrent aussi, dans cette région, une famille de pâtres qui possédait des moutons, des chèvres et des yaks. Elle se montra sympathique aux explorateurs, comme l'avaient, du reste, été les chasseurs nomades; elle les aida même en mettant ses yaks à leur disposition. Quelques jours plus tard, ils rencontrèrent, près des premières mines d'or, un vieillard et un petit garçon de cinq ans, Ils apprirent de ceux-ci que le poste militaire de Rudok avait été envoyé à leur poursuite pour les obliger à rebrousser chemin. Mais comme ils ne les avaient pas aperçus, les soldats s'en étaient retournés en disant qu'ils avaient dû passer dans le Turkestan chinois. Ce singulier couple servit de guide aux explorateurs. La résistance du petit Thibétain était admirable. Il ne portait pour tout vêtement qu'une chemise de coton trouée, et préparait ainsi le déjeuner du vieillard par une température de 10 degrés centigrades au-dessous de zéro. Il passait tout aussi courageusement par les cours d'eau recouverts d'une légère couche de glace. Pour tout aliment, ces gens n'avaient eu, pendant six semaines, que de la viande d'âne sauvage et du thé.

Plus au Sud, l'expédition rencontra un camp de chercheurs d'or Il en travaillait cinq cents sur un seul seul champ. Ici, commencèrent les difficultés. Dès le lendemain, les voyageurs furent incommodés par une troupe criarde de gens armés. Ceux-ci devinrent de plus en plus nombreux et menaçants jusqu'à ce qu'à la fin, ils attaquèrent sur l'ordre d'un lama. Après de longs pourparlers, les Anglais purent poursuivre leur route vers l'Inde par le chemin le plus court. Ils purent aussi continuer leurs relevés, en faisant croire qu'ils accomplissaient leurs prières à l'aide de leurs instruments.

A travers une région montagneuse extrêmement sauvage, ils arrivèrent enfin dans la région du Kheo-Lungwa, un affluent de l'Indus. Là, ils virent les premiers arbres qu'ils rencontrèrent au cours de leur voyage. Il y avait, dans ce pays, énormément de

lièvres et, comme sur tous les lacs du Sud, contrairement à ceux du Nord, énormément d'oiseaux de toutes espèces. Les Thibétains devenaient plus amicaux à mesure que l'on se rapprochait de la frontière. Les vivres étaient excessivement chers. Aprés avoir traversé la passe de Kien. à 6,200 mètres de hauteur, les voyageurs se retrouvèrent dans le Kashmir. Ils avaient parcouru plus 13,000 kilomètres et relevé plus de 90,000 kilomètres carrés.

Inde anglaise. Situation économique. — Sir Edward Law, qui a rempli pendant de nombreuses années les fonctions de conseiller financier dans le Conseil du Gouverneur général et qui a, de ce chef, acquis une grande connaissance dans les affaires de l'Inde, a fait, dernièrement, une conférence sur la situation économique de ce pays, à la Chambre de commerce de Londres. Sir E. Law a déclaré que l'Inde se trouvait dans une situation extrêmement prospère, ce dont fort peu de gens, même parmi ceux qui s'occupent de cette colonie, semblent se douter. Il regrette aussi que les capitalistes anglais ne tournent pas davantage leur attention vers ce pays où ils pourraient trouver nombre d'entreprises profitables, et il a émis le vœu que cette attitude change dès que le véritable état de choses dans l'Inde sera connu.

Pendant les quinze dernières années, la dépréciation du change de la roupie et l'incertitude d'arriver à la stabilité du change ont été les causes principales du découragement des capitalistes anglais. Ce manque de confiance a exercé une fâcheuse influence sur le développement de l'Inde, en retardant les progrès économiques. Sir E. Law expliqua ensuite que le change se trouve établi maintenant sur une base solide. Passant ensuite à la situation générale, il fit remarquer qu'un bilan, établi conformément aux règles du commerce, a montré qu'au 31 décembre 1903. le total des obligations du Gouvernement, y compris les dettes consolidées des Etats, ne dépassaient que légèrement l'actif du Gouvernement.

Pendant les deux dernières années, le total de la dette flottante, soit 4.000.000 £ environ, a été remboursé et la propriété immobilière de l'Etat a été augmentée, grâce à l'extension des chemins de fer et des travaux d'irrigation. On peut admettre comme définitivement acquis que l'Inde se trouve dans la situation remarquable d'avoir un actif dépassant le total de toutes ses obligations. Il est douteux qu'il y ait un autre État qui puisse se vanter d'un état de choses aussi satisfaisant.

)epuis 1897, le public hindou a absorbé environ 8.500.000 £ en
ınnaie d'or, e'est-à-dire que les importations d'or ont dépassé
exportations à concurrence de cette somme. Depuis le 31 mars
)o, les importations nettes d'argent pour le compte des parti-
liers se sont élevées à 16.000.000 £ environ ; le Gouvernement
)lacé environ 8.000.000 £ en emprunts or en fonds de
ıerve ; la dette flottante a été amortie a concurrence de
)oo ooo £ ; de grandes sommes ont été consacrées par le gou-
rnement à des travaux publics, chemins de fer et canaux ; les
pitalistes hindous ont, pendant la même période, acheté à
ındres pour plus de 3.500.000 £ de titres émis par le Gouverne-
ənt hindou ; et, enfin, la monnaie d'argent en circulation a été
gmentée, pour répondre aux demandes, de 23.000.000 £ environ,
leur nominale, tandis que les billets de banque ont été aug-
əntés de 30 p. c. Le résultat total des chiffres précédents est
e, au cours de cette période, l'Inde, après avoir entièrement
uvert ses dépenses, satisfait à toutes ses obligations et
ıployé des sommes considérables à la construction de chemins
fer et de canaux, a pu ajouter à sa richesse accumulée, envi-
n 40.000.000 £ de métaux précieux.

Il y a lieu de se rappeler qu'au cours des dernières années, de
andes étendues du pays ont souffert de la famine et de la peste.
est grâce aux voies de communication, que l'Inde a pu pros-
rer malgré ces épreuves. On a souvent entendu des gens
sireux d'entreprendre des affaires dans l'Inde, se plaindre de la
reaucratie. On peut affirmer, sous ce rapport, que la politique
ıugurée par le Gouvernement actuel de l'Inde empêchera le
ıouvellement de pareils faits. Ce n'est que dans les dernières
nées que l'on a compris que le progrès économique rend la
écialisation aussi nécessaire dans l'Inde que dans les contrées
:identales. De nombreuses réformes ont été apportées à
lministration à cet égard. Un Ministère de l'Industrie et du
mmerce a été créé et un comité des chemins de fer a été
titué.

ɩechuan. Description générale. — Le consul général anglais
sie donne, dans son rapport sur le Sechuan, une description
nplète des ressources agricoles, animales et minérales de cette
ion. Cette province a une superficie de 167.000 milles géogra-
ques, et constitue une des parties les plus riches de l'Empire
nois. La partie occidentale en est montagneuse, peu peuplée
ɔccupée par des tribus aborigènes. Elle n'est guère cultivée,

sauf dans les vallées, où les Chinois ont pénétré. La moitié orientale constitue le « bassin rouge ». Elle est couverte d'une épaisse couche de pierres poreuses rouges, grises ou jaunes. Elle est entourée de montagnes élevées, à travers lesquelles le Yang-tzé s'est creusé un passage en formant des gorges magnifiques. A l'exception de la plaine de Chengtu qui a 90 milles de long sur 40 de large, elle renferme fort peu de terrains plats. Ses vallées s'élèvent en maints endroits jusqu'à 1.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une des principales richesses du Sechuan est le sel, que l'on trouve partout, mais princincipalement dans le « bassin rouge » où on le rencontre à des profondeurs variant de 30 à 2.000 pieds. Ce produit s'exporte en énormes quantités.

La partie la plus populeuse et le Chengtu. Elle compte dix-sept villes, mais la population est essentiellement agricole. Toute la partie orientale est parsemée de fermes, de villages, de hameaux et de villes de marché. La population de la capitale est évaluée à 500,000 habitants ; celle de tout le pays à 4 millions 500,000 âmes. Le climat du Sechuan ne connait pas les extrêmes. En été, 95 degrés Fahr. est, en moyenne, le maximum ; en hiver, la température descend rarement au-dessous de 35 degrés ; les gelées sont fort rares. Il y a de légères pluies en janvier, février, mars et avril ; des pluies plus fortes en mai, juin et juillet. On doit suppléer à la pluie par l'irrigation. La fumure est également indispensable.

Le riz est la principale récolte. Le grenier en est la plaine de Chengtu où l'eau ne manque jamais. On cultive le riz rouge dans les plaines des montagnes. Le riz glutineux, dont le prix dépasse de 11 p. c. celui du riz ordinaire, représente 20 à 30 p. c de la culture totale du riz. On s'en sert pour fabriquer du sucre et de l'alcool faible. La deuxième récolte, au point de vue de l'importance, est celle du froment. La meilleure farine se fabrique à Mien-chu-Hsien, au nord de la plaine de Chengtu. L'orge se cultive dans les régions montagneuses, plutôt pour la fabrication d'alcools, de ferments et la nourriture du bétail, que comme denrée alimentaire. Parmi les autres céréales, on peut citer le millet, le maïs, l'avoine, l'orge perlé. La plupart de ces céréales servent également à la fabrication d'alcool. Après les céréales, la principale denrée alimentaire sont les pois. La médecine du Sechuan rappelle les mélanges hétérogènes du moyen-âge.

Le principal obstacle à la prospérité du Sechuan réside dans difficulté des communications. Le service des bateaux à vape

est impossible au-delà de Schang. De cette ville à Wam-Hsien, on doit faire usage de jonques, mais le fret devient alors excessivement élevé. Ainsi,une caisse de pétrole qui se vend 3.40 doll. à Hankow, coûte 10.30 dollars à Chengtu, et une caisse de sucre qui vaut 60 cents à Shangai, se paie 3.40 dollars à Chengtu.

New-Chwang. Avenir.— Le ministre d'Angleterre à Pékin, Sir E. M. Satow, donne les renseignements suivants sur l'avenir de New-Chwang, qui est destiné à prendre un grand essor après la fin de la guerre actuelle :

« Il y a maintenant 1,400 japonais inscrits au consulat de New-Chwang, ce qui fait à peu près 300 de plus qu'à Tien-tsin On observe des signes de prospérité dans cette ville. On y construit des nouveaux magasins et des maisons modernes, de nouvelles routes y sont établies et un tramway relie la ville à Xiu-Chia-T'un (3 1/2 milles). On ne peut douter qu'après la conclusion de la paix, New-Chwang ne prenne un essor rapide et que cette ville ne devienne un des ports les plus grands et les plus actifs de la Chine, malgré la concurrence d'autres ports, tels que Dalny et Ching-Wan-Tao. On exporte à présent, beaucoup de produits indigènes de cette dernière place le chemin de fer chinois ayant des contrats pour le transport de 40,000 tonnes de tourteaux.

Siam. Eléphants et reptiles. — Le bulletin de la Société de Géographie de Vienne a publié, dernièrement, des extraits d'une lettre d'un de ses membres, l'ingénieur Lupsa, engagé par le Gouvernement siamois pour exécuter des travaux d'arpentage et de drainage.

M. Lupsa avait consacré les six mois pendant lesquels il avait déjà séjourné au Siam, à procéder à des mesurages sur la rive ouest du Menam Makon Nayok. La région se compose de plaines, coupées de marais ; elle est couverte d'herbes qui, à la suite des grandes chaleurs des mois de mars et avril, se déssèchent complètement, mais qui, grâce aux pluies abondantes qui suivent cette période, repousseni avec une nouvelle force et atteignent au bout d'une couple de mois, une hauteur de 2 à 3 mètres.

Dans toutes les régions où il avait séjourné, M. Lupsa avait rencontré de grands troupeaux d'éléphants. Ils comptaient jusqu'à 100 à 150 têtes, mais il n'a rencontré aucun animal porteur de défenses comparables à celles que l'on peut admirer au musée de Bangkog et qui ont deux mètres de longueur. Les

défenses des éléphants qu'il a abattus ne dépassaient guère vingt centimètres, bien que la plupart de ces animaux avaient atteint un âge assez avancé. L'éléphant est moins dangereux en bande qu'isolé. On ne rencontre, en général, comme solitaires, que des éléphants mâles, qui ont été chassés du troupeau. Les éléphants n'ont jamais empêché M. Lupsa de travailler sur les champs où il se trouvait Ses gens ont toujours pu les tenir à une distance de 300 mètres environ en poussant, à diverses reprises, des cris en commun. Quand ce moyen ne réussissait pas, il suffisait de tirer quelques coups de fusil pour les éloigner

Les reptiles sont beaucoup plus dangereux que les éléphants et les autres animaux sauvages (sangliers, chats sauvages). On trouve des crocodiles dans presque tous les cours d'eau et les serpents pullulent. Parmi ceux-ci, le cobra est le plus redouté. M. Lupsa vit un de ses hommes, qui étaient presque tous des indigènes (Laos), mourir à la suite d'une morsure de cobra. Un autre, qui avait été piqué par un serpent que M. Lupsa n'a toutefois pas vu lui-même, a été sauvé parce qu'on lui avait fortement lié le pied mordu, pendant trois jours, de manière à rendre la circulation du sang très difficile. Après cela, on appliqua une sangsue à l'endroit où il avait été mordu, après quoi, la blessure fut cautérisée et arrosée d'ammoniaque. Au bout de quatre semaines, l'homme était guéri, mais il souffrait encore énormément et son corps était fortement gonflé. Les sangsues sont extrêmement nombreuses, dans les champs, à l'époque des pluies, et, quand on est obligé de travailler dans l'eau pendant des heures, on est constamment mordu par elles. Elles constituent une véritable plaie.

M. Lupsa fait les observations suivantes au sujet du fleuve que l'on désigne sur les cartes sous le nom de Menam. Il estime que cette dénomination n'est pas très exacte, attendu que Menam est un surnom qui est donné à tous les grands fleuves du Siam. Ainsi, le fleuve dans les environs duquel il travaillait, s'appelait Menam Nakon Nayok. Le plus grand de tous les fleuves, que l'on désigne simplement sous le nom de Menam, s'appelle, en réalité, Menam Chao Phya, dans son cours inférieur.

Océanie

Java. Chinois. — Les Chinois sont au nombre de 26,500 dans l'île de Java, et de 22,500 dans les autres parties des Indes Néerlandaises. Chaque année, 4,000 nouveaux arrivants viennent

y ajouter. Bien que leur nombre soit dix fois aussi considérable
ue celui des Européens, il est cependant insignifiant en com-
araison des 27 millions de Javanais. Mais il ne faut pas les juger
'après leur nombre, mais d'après leurs aptitudes. Ils ne rem-
lissent aucune fonction de coolie ou de serviteur. Ils laissent
es occupations aux Javanais. Ils ont d'autres attributions. Ils
xploitent le pays dans toutes les situations qu'ils occupent,
lepuis celles de grands entrepreneurs faisant valoir des domaines
usqu'à celles de camelots qui portent toute leur pacotille dans une
aisse à cigares. Leur carrière suit un programme arrêté. Ils
rrivent sans un sou; ils trouvent un abri chez le concitoyen for-
uné qui les a fait venir en leur avançant les frais de voyage; ils
ravaillent durement pour restituer ceux-ci, puis continuent à
einer jusqu'à ce qu'ils aient amassé un petit pécule. Ils com-
nencent ensuite un commerce de bagatelles.et s'élèvent alors très
ite en montant de degré en degré. Le Chinois qui dispose de
apitaux, se fait entrepreneur de plantations, spéculateur en ter-
ains, ou exploitant de forêts. La loi javanaise défend aux Chinois
le posséder des terres, mais ils trouvent le moyen de tourner la
oi en recourant à des personnes interposées.

Autrefois, les Javanais massacraient quelques milliers de
Chinois quand la supériorité économique des Chinois leur deve-
ait trop insupportable. Aujourd'hui, ils ne songent même plus
à se défendre contre leurs empiètements. Le Chinois s'est trop
bien implanté dans le pays. La nature n'a pas permis à un Java-
nais, de conception lente, de lutter à armes égales contre le rusé
Chinois. Puis, le Chinois est toujours prêt à aider, en faisant une
avance de fonds, chose à laquelle le Javanais est fort sensible. Le
Chinois sait aussi se concilier la sympathie des gens. Il est doux,
poli, obligeant. Tout cela ne serait pas si grave, si le Chinois
dépensait dans le pays l'argent qu'il y gagne, mais il préfère
thésauriser. L'avidité et le manque de besoins de ces gens en font
une classe parasitaire. Et cependant le Chinois s'est rendu indis-
pensable à Java. Même les Européens ne peuvent se passer de
lui. Il rend des services inappréciables aux marchands occiden-
taux. Il n'a pas son pareil comme caissier ou compradore. Tout
ce qu'il entreprend, que ce soit louable ou condamnable au point
de vue de la morale occidentale, il le fait bien.

Nouvelle Guinée. Une tribu primitive. — Le rapport annuel
de cette possession pour 1902-1903 contient de curieux renseigne-
ments sur une petite tribu, les *Ugaiambo*, qui habitent dans un

ensemble de marais, non loin de la rivière Barigo, dai
sion Nord-Est. Deux de leurs villages furent aperçus et
vint à décider un homme et une femme à descendre de l
sur la terre ferme. Ils appartenaient à une tribu qui ét
fois nombreuse, mais qu'une épidémie a réduit à un
taine de personnes. Ils ne quittent jamais leurs mar
leurs pieds saignent quand ils essaient de marcher s
durci. Ils vivent dans les marais de temps immémorial.
avait une poitrine bien constituée, le cou épais et de
proportion, toutes les parties inférieures de son corp
les jambes, étaient comparativement fort petites. L
courts et larges, étaient très minces et très plats et étai
vus de doigts qui paraissaient très faibles. Chez la fe
doigts du pied, longs et minces, étaient écartés et pa
dépourvus de jointures. La peau de l'homme faisait c
plis au-dessus du genou, et les muscles, autour de ce
étaient mal développés. Les muscles du péroné étaient
mieux dessinés que ceux du mollet. Placé à côté d'un
Barugi, de même taille, l'homme avait environ trois p
moins aux hanches. Au point de vue de la démarche e
parence, l'homme rappelait énormément le singe. L
qui était de taille moyenne, était mieux faite que l'hom
ses jambes étaient également courtes en proportion de s

Les maisons du village voisin étaient construites sur
environ 12 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Une
située dans un village, à trois quarts de mille de dista
juchée trois ou quatre pieds plus haut. Leurs canots sc
allongés et étroits ; ils sont creusés jusqu'à n'être plu
simple coquille pour flotter plus aisément. Les plan
tiques empêcheraient toute embarcation de quelqu
d'avancer. Bien que les canots aient la forme arrondie
et qu'ils soient très instables, les indigènes les font m
aisément, en se tenant debout. Ces gens sont des nag
rites et se nourrissent d'oiseaux de marais, de poisson,
et de plantes de marais, ainsi que de légumes qu'ils se
chez les Barugi en échange de poisson et de sagou. I
quelques porcs sur des plates-formes construites à c
dessous de leurs maisons. Leur dialecte est le même
des Barugi.





BIBLIOGRAPHIE

A Journal of a Tour in the Congo Free State, par Marius R.-P. Dorman, M. A. — Un volume in-8° de 192 pages avec illustrations et carte. — Bruxelles, Lebègue et Cie, 1905.

L'intérêt spécial que présente ce nouveau venu de la nombreuse série des voyages au Congo, tient à ce que son auteur, arrivé d'Angleterre avec des préventions hostiles au gouvernement de l'Etat, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, a complètement modifié sa manière de voir à la suite de ses observations personnelles et termine son écrit par un éloge magnifique de l'administration congolaise. L'indépendance de l'auteur et sa compétence affirmée par plusieurs publications antérieures donnent une grande valeur à son témoignage. Sans doute son livre contribuera à ramener à de plus justes conceptions l'opinion britannique, savamment empoisonnée par la campagne de calomnies que l'on sait.

L'État indépendant du Congo, *esquisse militaire et politique,* par le lieutenant-colonel Bujac. — In-12 de 98 pages. — Paris, Charles Levauzelle, 1905. (Prix : 1.50 francs.)

Le lieutenant-colonel Bujac, écrivain militaire réputé, expose avec beaucoup de netteté, dans cet excellent travail, l'historique de la question du Congo. Il se distingue des ouvrages publiés antérieurement sur le même sujet, par une analyse méthodique

de la campagne menée en Angleterre contre l'État. L'auteur conclut, avec infiniment de raison, que cette campagne est la preuve manifeste de la valeur de l'Empire africain.

Léopold II, Roi des Belges, sa vie et son règne (1835-1905). — Un volume in-4° de 200 pages, illustré. — Bruxelles, Vanderlinden, 1905. (Prix : 2 francs).

Populaire par son prix, mais édité avec un véritable luxe, ce livre touche par quelques côtés aux matières dont nous nous occupons. Il était impossible, en effet, de retracer la vie du Roi des Belges sans rappeler les voyages du Duc de Brabant, les efforts constants de la politique royale pour ouvrir aux Belges le commerce d'outre-mer, et surtout la création de l'État indépendant du Congo. Toutes ces questions sont traitées d'un manière peu approfondie, mais suffisante pour un ouvrage de vulgarisation.

Le Maroc septentrional. Souvenirs et impressions (Été 1904), par Ch. René-Leclerc. — Un volume in-32 de XVI-380 pages, avec 21 illustrations et une carte. — Alger-Mustapha, Imprimerie algérienne, 1905.

Cet élégant petit volume contient le récit d'un voyage fait l'année dernière dans la région du Rif, par un écrivain dont les études sur les questions algériennes se sont déjà fait remarquer. L'auteur donne des aperçus intéressants sur la région et les villes où il a séjourné, et sur l'avenir probable de la pénétration européenne. C'est, bien entendu, au point de vue de la politique française qu'est conçu ce travail, d'ailleurs fort bien écrit. Une courte introduction géographique sur le Maroc septentrional précède le corps de l'ouvrage.

L'Annuaire du Maroc, *première année*, publié par F. Le Bourgeois. — Un volume grand in-8° de 184 - 54 pages et 1 carte. — Paris, 1905.

La plupart des colonies ou des pays de protectorat ont aujourd'hui leurs annuaires, destinés principalement aux commerçants. La publication d'un travail semblable pour le Maroc était peut-être un peu prématurée. Néanmoins, on y trouve un grand nombre de renseignements sur les maisons européennes établies dans les villes marocaines.

Sunny Egypt, par George Vincent. — Un volume-album in-4° de 124 pages avec nombreuses planches d'illustration. — Ipswich.

Jolie publication sans aucune prétention scientifique, où un touriste raconte son voyage, et donne un aperçu sommaire de ce qu'on voit en Egypte. L'illustration abondante et fort soignée

fait le mérite principal de cet ouvrage, qui plaira au commun des lecteurs.

The Nile Quest. A Record of the Exploration of the Nile and its Bassin, par Sir Harry JOHNSTON, président de l'*African Society*. — Un volume in-8° de 341 pages avec nombreuses illustrations et cartes, par J. G. BARTHOLOMEW. — Londres, Laurence and Bullen, 1903. (Prix : 7.6 sh.)

Ce beau et savant ouvrage renferme l'historique des recherches faites depuis l'antiquité pour déterminer les origines et le cours supérieur du Nil, problème fameux entre tous dans les annales de la géographie, et que notre époque a enfin résolu. C'est un travail de haute érudition, d'une lecture extrêmement intéressante, et qui a beaucoup contribué à la réputation de son auteur.

Along the Nile with General Grant, par Elbert. E. FARMAN, ancien consul des Etats-Unis au Caire. — Un volume in-8° de 340 pages avec 65 illustrations hors texte. — New-York, the Grafton Press, 1904.

Superbement édité, avec d'excellentes illustrations, ce voyage de touriste n'offre pas de valeur spéciale pour la science géographique. L'auteur ne s'est guère occupé que des monuments antiques de l'Egypte, et son livre intéresse surtout le public, d'ailleurs nombreux, des amateurs d'archéologie.

Il Vilayet di Tripoli de Barberia nell' anno 1902, rapport de M. le cav. A. MEDANA, consul général à Tripoli. — Extrait du *Bulletino del Ministerio degli Affare Esteri*. (Novembre 1904.)

Ce rapport, conçu sur le plan ordinaire des documents officiels de ce genre, est fort étendu et riche en renseignements de toute nature. C'est une source d'informations d'autant plus précieuse que la Tripolitaine a été peu étudiée jusqu'à présent.

Les chemins de fer coloniaux en Afrique. Troisième partie : *Chemins de fer dans les Colonies Françaises*, par le capitaine E. DE RENTY. — Un volume in-18 de 530 pages et 10 cartes. — Paris, F.-R. de Rudeval, 1905. (Prix : 5 francs.)

Nous avons eu déjà l'occasion d'apprécier les deux premières parties de l'important ouvrage de M. le capitaine de Renty. La troisième partie est la plus développée; elle donne dans son introduction une vue d'ensemble de la question des voies ferrées dans les possessions françaises d'Afrique, en dehors de l'Algérie et de la Tunisie. Des notices très détaillées sont consacrées aux réseaux de chaque colonie, ainsi qu'aux projets de chemins de fer éthiopiens, sahariens et marocains. Un tableau final présente l'état d'avancement de toutes les lignes coloniales africaines au 1er janvier 1905.

L'élevage au Soudan, par C. PIERRE, vétérinaire en premier et C. MONTEIL, ex-administrateur-adjoint des colonies au Soudan français, avec une préface de M. J. DYBOWSKI. — Un volume grand in-8o de 204 pages illustré. — Paris, Challamel, 1905.

La Société nationale d'Agriculture de France a décerné une médaille d'or au manuscrit de cet ouvrage, édité par la maison Challamel dans la série de ses excellentes publications sur l'agriculture coloniale. Le traité de MM. Pierre et Monteil est conçu méthodiquement, d'après l'expérience personnelle des auteurs. L'étude des fourrages du Soudan précède les chapitres importants consacrés à l'élève du cheval, des bêtes bovines et des ovidés. Les autres espèces animales font l'objet de notices plus sommaires. L'ouvrage est intéressant et d'une réelle valeur.

Madagascar par Provinces. *Abrégé colonial* par A. DURAND avec préface de M. François DELONCLE. — Un volume-album in-4o de 42 pages avec 8 cartes en couleurs. — Paris, Garnier frères, 1905.

Deux parties composent ce travail : la première est une géographie de Madagascar, passant en revue les différentes provinces de l'île et leur production ; la seconde enseigne « ce qu'un Français doit savoir pour coloniser ». Cet atlas illustré a de la valeur comme instrument de vulgarisation ; il a reçu l'approbation du Ministère des colonies.

Histoire de la Compagnie Royale des Indes Orientales (1664-1719), par Jules SOTTAS. — Un volume in-8o de 496 pages et une carte. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905. (Prix : 10 francs.)

L'histoire des anciennes compagnies coloniales françaises a donné lieu dans ces dernières années à de savantes publications. L'ouvrage de M. Sottas contient l'historique de la période pendant laquelle l'influence française s'est établie aux Indes orientales ; son exposé s'arrête à l'année où la fusion des anciennes compagnies dans la grande Compagnie des Indes marque le début d'une nouvelle époque. Une grande partie du livre est consacrée à la réédition abrégée de la relation d'un sieur de Challes, officier de l'escadre de Du Quesne. Un appendice très intéressant contient une notice, avec planches, sur les vaisseaux et la navigation au XVIIe siècle.

L'Inde contemporaine et le Mouvement national, par Ernest PIRIOU. — Un volume in-16 de 295 pages. — Paris, Félix Alcan, 1905. (Prix : fr. 3.50.)

L'objet de ce livre, qui fait partie de la Bibliothèque d'histoire contemporaine, est d'étudier un mouvement très digne d'attention, quel que soit d'ailleurs son avenir, qui s'est produit dans

les portions éclairées des populations indigènes de l'Inde britannique, et dont il n'est guère question dans les ouvrages dus à des plumes anglaises. L'auteur, à qui l'on ne saurait refuser de sérieuses qualités d'observateur, a examiné de près le phénomène curieux de la formation d'un esprit national supérieur aux traditionnelles divisions de races et de castes, et dû au fond à l'introduction de l'enseignement européen Il est difficile de dire si l'importance de cet état d'esprit, qui a trouvé son expression principale dans le Congrès national des Indes, n'a pas été exagérée par M. Piriou. Néanmoins, son livre sera, en tout état de cause, un utile moyen de contrôle à opposer à l'optimisme des publications officielles

Gazetteer of Naini Tal, par H.-R. NEVILL. — Un volume in-8° de 330—XXIV pages. — Allahabad, Government Press, 1904.

Cet ouvrage fait partie de la série du *District Gazetteers of the United provinces of Agra and Oudh*, dont il constitue le XXXIV[e] volume. C'est une longue monographie, très détaillée et approfondie, de l'important district de Naini Tal. Nous y avons remarqué des détails intéressants sur les religions et les castes. Le texte est suivi d'une vingtaine de tableaux statistiques.

Hong-Kong, *Le Passé et le Présent*, par Ed. CLAVERY, consul de France. = In-8° de 60 pages avec 2 cartes. — Paris, librairie de l'*Annuaire Colonial*, 1905. (Prix : fr. 1.75.)

Les descriptions de Hong-Kong, en français, se sont peu occupées des questions économiques. Le travail de M. Clavery comble très utilement cette lacune. On y retrouve les qualités des travaux bien connus de l'auteur sur les questions commerciales de l'Extrême-Orient, et, en particulier, la méthode suivie dans sa monographie des *Straits Settlements*.

Corea e Coreani, *impressioni e ricerche sull' Impero del Gran Han*, par Carlo ROSSETTI. — Deux volumes in-4° (I de 170 pages avec 200 illustrations, 1 carte et 1 plan, II de 231 pages avec 212 illustrations et 1 carte.) — Bergame, Instituto italiano d'Arti grafiche, 1905.

Le très beau livre de M. Rossetti constitue une des meilleures études publiées sur la Corée moderne : on y trouvera, outre la description générale du pays et le récit des évènements contemporains, un grand nombre de détails peu connus, concernant, par exemples, les croyances de la population, l'alphabet et le calendrier coréens. L'ouvrage doit d'ailleurs beaucoup de sa valeur à sa riche illustration, composée en partie de curieuses reproductions d'anciens dessins coréens, en partie de photo-

gravures très caractéristiques. Il convient de signaler tout particulièrement l'exécution parfaite et le cachet artistique des illustrations, qui comprennent plusieurs planches hors-texte, en partie coloriées.

Diary of a Journey through Mongolia and Thibet in 1891 and 1892, par William WOODVILLE ROCKHILL. — Un volume grand in-8o de 413 pages avec 28 planches, 18 illustrations dans le texte et 1 carte. — Washington, Smithsonian Institute, 1894.

Peu d'explorateurs avaient franchi les limites du Thibet à l'époque de ce voyage; l'itinéraire de M Woodville Rockhill différait d'ailleurs de ceux de ses prédécesseurs. Son ouvrage, qui a valu à son auteur la médaille d'or de la Société royale de Géographie de Londres, a contribué notablement à compléter les connaissances acquises sur ce pays. Ce livre remarquable, fort bien édité, peut encore, malgré les progrès de l'exploration du Thibet, être consulté avec fruit.

A Ride to Khiva. *An adventure in Russian central Asia,* par le colonel BURNABY, des *Royal Horse Guards.* — Un volume in-8o de 126 pages. — Londres, Cassell and Co. (Prix : 6 pence.)

Ce livre est une réédition populaire d'un voyage déjà assez ancien, mais auquel la politique a rendu de l'actualité. Le ton du récit est plutôt anecdotique que scientifique, ce qui n'est pas un défaut dans un ouvrage qui s'adresse au gros public.

L'Ile des Morts. *Chez les forçats de Sakhaline,* traduit du russe de V. DOROCHÉVITCH par H. CROISIER. — In-18 de 286 pages. — Paris, Ambest et Cie, 1905. (Prix : fr. 3.50.)

Il ne faut pas chercher dans ce livre une géographie de Sakhaline; ce n'est qu'une description des mœurs du bagne, appelée sans doute au succès de curiosité spéciale qui fait rarement défaut à ce genre d'études.

Canada, *its history, productions and natural ressources,* par S. JOHNSON. — Un volume in-8o de 176 pages avec illustrations et 5 cartes. — Publié par le département de l'Agriculture du Canada. Ottawa, 1904.

Edité à l'occasion de l'exposition de St-Louis, ce livre est conçu dans le même esprit et sur le même plan que les nombreux ouvrages publiés dans des circonstances analogues par divers gouvernements, et destinés à mettre en lumière les ressources du pays. Celui-ci donne de très nombreux renseignements sur les différentes sources de la prospérité canadienne; il est enrichi de nombreuses illustrations d'un assez beau caractère.

The History of the Northern Interior of British Columbia (1860-1880), par le R. P. A.-S. Morice. — Un volume in-8° de XII-248 pages avec 1 carte et 33 illustrations. — Toronto, William Briggs, 1904.

L'histoire de l'hinterland de la Colombie britannique n'est que celle de ses explorateurs et de ses missionnaires Le R. P. Morice, fort au courant de cette matière grâce à un long séjour dans la région, la traite fort en détail. Son livre est d'ailleurs fort bien édité.

Essai sur les Sources de l'Histoire des Antilles françaises (1492-1664), par Jacques DE DAMPIERRE. — Publication de la Société de l'École des Chartes. — Un volume gr in-8° de 238 pages — Paris, A. Picard et Fils, 1904. (Prix : 8.50 fr.)

Dans ce travail d'érudition, se retrouvent les grandes et sérieuses qualités qui ont illustré l'École des Chartes. Il convient de louer les patientes recherches auxquelles s'est livré l'auteur pour suppléer à la destruction des principales sources de l'histoire des Antilles, dont les dépôts d'archives n'ont pas survécu à tant de catastrophes ; ses analyses des ouvrages et documents anciens et modernes, sont d'ailleurs excellentes de tout point.

La Emigrazione italiana nella Republica Argentina, par le Dr Giovanni GRASSI. — Un volume in-8° de 192 pages, avec 1 carte. — Turin, Ditta, G. B. Paravia e comp., 1905 (Prix : 2 50 lires.)

On sait que la question de l'émigration vers la Plata a donné lieu, en Italie, à toute une littérature. L'ouvrage important de M. le Dr Grassi, qui renferme une riche bibliographie, est le résumé de tout ce qui a été écrit sur la question, complété par les statistiques les plus récentes.

Die Erdbeben Chiles, par le Dr Friedrich GOLL — In-8° de 137 pages. — Théodore Achermann, 1904. (Prix : 3.20 marks.)

Ce travail fait partie de la série des *Münchener Geographische Studien,* publiée par les soins de M. Siegmund Günther. Il contient la description scientifique des tremblements de terre et des phénomènes volcaniques observés au Chili jusqu'en 1879, suivie de considérations générales sur ces tremblements de terre.

The Purple Land, par W. H. Hudson.—Un vol. in-18 de 355 pages. Londres, Duckworth and Co. 1905. (Prix 6 sh.)

Le « Pays de Pourpre » dont il est question dans ce livre est la Banda orientale, aujourd'hui la République de l'Uruguay. L'ouvrage de M. Hudson n'est pas d'ailleurs une description

géographique, mais une sorte de roman en forme d'autobiographie, qui déroule ses péripéties au milieu des guerres civiles sud-américaines.

Problems of the Panama Canal, par le brigadier-général retraité L. ABBOT. — Un vol. in-18 de 248 pages, avec une carte et 15 figures. — New-York et Londres, Macmillan, 1905.

L'ouvrage du général Abbot, dont les documents sont en partie empruntés aux publications de la Compagnie Nouvelle du Canal de Panama dont il est ingénieur consultant, traite principalement la question de cette voie future du commerce maritime au point de vue des conditions matérielles de son exécution : constitution physique et climatérique du pays, étude hydrographique de la rivière Chagres, examen des projets proposés pour le canal, etc. C'est, sur cette question spéciale, une source d'information précieuse.

La Question Macédonienne et les Réformes en Turquie, par J F. VOÏNOV. — Un vol. in-8º de 200 pages avec deux cartes, dont une en couleur. — Paris, Soc. Française d'imprimerie et de librairie, 1905.

La question des nationalités en Madédoine est de celles que l'on pourrait difficilement traiter avec impartialité. M Voïnov s'est placé au point de vue bulgare Son ouvrage est d'ailleurs, tout esprit systématique mis à part, utile à consulter, il donne des renseignements très étendus sur les souffrances des populations chrétiennes.

Critical Times in Turkey and England's Responsability, par Georgina KING LEWIS, avec une préface du Rév. F. B. MEYER et une introduction du Rév. R. F. HORTON. — Un vol. in-8º de 310 pages. — Londres, Hodder and Stoughton, 1905.

Comme son titre l'indique, ce livre a été écrit pour attirer l[illegible] sympathie du public britannique sur les victimes des ex[illegible] commis en Macédoine. L'auteur a parcouru cette région en 1[illegible] et recueilli des témoignages émouvants. Sans présenter u[illegible] grande valeur documentaire, son livre répond parfaitement but qu'il doit atteindre.

The Imperial Drug Trade par Joshua ROWNTREE. — Un vol. in-18 306 pages. — Londres, Methuen and Cº, 1905 (Prix : 5 sh.)

C'est la question de l'opium, part trop importante de la po[illegible]tique commerciale de l'Angleterre en Asie, qui fait l'objet de livre. Bien que la question soit fort spéciale, on trouvera de l'i[illegible]

rêt dans l'histoire des efforts persévérants du gouvernement itannique pour obliger la Chine à accepter l'importation de ce neste narcotique.

Étude Critique de la Politique commerciale de l'Angleterre à l'égard de s colonies, par Pierre AUBRY, docteur en sciences politiques et économiques — 1 vol in-8o de 491 pages En vente chez l'auteur, au Havre, rue Thiers, 12, 1904.

L'important travail de M. Aubry, tout en ayant pour objet écial d'étudier le régime appliqué par l'Angleterre à ses relations mmerciales avec les colonies, embrasse en réalité toute la poliique économique de la Grande-Bretagne, et ses évolutions depuis règne d'Elisabeth. Ce vaste sujet, d'une importance si capitale, t traité avec érudition, et avec une grande élévation de vues. L'auteur défend énergiquement les principes du libre échange, qui lui vaudra les sympathies des lecteurs belges.

otices sur des Plantes utiles ou intéressantes de la Flore du Congo, par Émile DE WILDEMAN, conservateur au Jardin botanique de l'État (*Troisième partie*). — Publication de l'État indépendant du Congo. — Un volume in-8o de 266 pages, avec 4 planches. — Bruxelles, Spineux et Cie, 1905.

Le travail de M. de Wildeman, témoignage remarquable des rvices rendus à la science botanique par le Gouvernement du ongo, passe en revue les nombreux végétaux dont la culture, ır le territoire de l'État, promet de donner des résultats onomiques. Les plus importantes notices du présent fascicule ncernent l'arachide, le ricin et les *Sansevieria*.

es Grandes Cultures du Monde, *leur histoire, leur exploitation, leurs différents usages.* — Histoire naturelle populaire, publiée sous la direction de M. le Dr J.-E. VAN SOMEREN-BRAND. — VIIe, VIIIe et IXe livraisons. — Paris, Ernest Flammarion.

Les trois livraisons récemment parues de cette belle publication, nt consacrées aux cultures du café et du thé, ainsi qu'à celle du uinquina, avec une notice préliminaire sur les fièvres malariales. es livraisons ne sont pas inférieures à celles dont nous avons ējà rendu compte ; les illustrations sont aussi intéressantes u'abondantes, et d'une exécution parfaite.

a Maladie du Sommeil chez le Blanc, par le Dr Ed. WILLEMS. — Brochure de 54 pages in-8o. — Bruxelles, Hayez, 1905.

Ce travail contient l'observation de trois sujets morts à ruxelles, après avoir présenté les symptômes les plus nets de la ıaladie, contractée au Congo belge. Ces observations sont ıpprochées de celles faites sur les nègres, d'après le rapport de

la Commission portugaise de 1903. Il en résulte que l'évolution de la maladie est identique dans les deux races.

Climate and Health in hot Countries, *and the outlines of tropical climatology*, par le lieutenant-colonel G.-M. Giles, du service médical indien. — Un volume in-8° illustré de 184 + 109 pages. — Londres, John Bale, sons and Danielsson, 1904.

Ce volume contient deux parties distinctes : la première est un résumé fort développé de l'état actuel de la science, en ce qui concerne la climatologie et l'hygiène des contrées tropicales ; la seconde renferme une série de notices sur les conditions particulières de diverses régions, principalement des colonies britanniques.

Weather Influences, par Edwin-Grant Dexter, Ph. D., professeur d'éducation à l'Université d'Illinois. — Un volume in-8° de 286 pages. — New-York et Londres, Macmillan, 1904.

Cet ouvrage n'a pas un caractère spécialement colonial ; il a pour objet d'étudier les influences de la température sur l'organisme et le caractère de l'homme. Ses données sont empruntées à la statistique des États-Unis, traitées avec méthode et illustrées de nombreux diagrammes.

Rapport général du Congrès colonial français de 1904, par Francis Mury, vice-président de la VIe Section. — 113 pages in-8° — Paris, Imprimerie des Congrès coloniaux français, 1904.

Compte-rendu de la Section de Médecine et d'Hygiène coloniales, par le professeur R. Blanchard, président de la Section. — 294 pages in-8°. — Paris, F.-R de Rudeval, 1904.

Ces comptes-rendus ont été publiés par la *Bibliothèque des Congrès coloniaux français*. Ils se rapportent au Congrès qui fut tenu à Paris, du 29 mai au 5 juin 1904. Ne pouvant entrer dans l'analyse des travaux de cette assemblée, nous constaterons simplement que les questions traitées sont nombreuses et importantes.

Rhodes's Steamship Guide, édité par Thomas Rhodes. — Un volume in-18 de 299 pages, avec 14 cartes, illustrations hors texte. — Londres et Liverpool, Philip and Son, 1905.

Cette publication constitue un résumé des nombreux guides édités par les lignes de navigation à vapeur. Elle pourra rendre de grands services au public voyageur, qui y trouvera les renseignements nécessaires pour parvenir à n'importe quel port du globe, desservi par un service régulier ; l'édition en est du reste fort soignée et bien illustrée.

Early Dutch and English Voyages to Spitzbergen. *in the Seventeenth Century*, édités avec une introduction et des notes, par Sir W. Martin CONWAY, F. S. A. — Un volume in-8o de 191 pages, avec 6 planches. — Londres, édition de la *Hackluyt Society*, 1904.

Dans ce volume, dont on fera suffisamment l'éloge en disant qu'il est digne de figurer dans la belle série des publications de la *Hackluyt Society*, sont reproduites, dans le texte original ou en traduction anglaise, plusieurs anciennes relations de voyages au Spitzbergen, dont les principales sont celles de Hessel Gerritz et de Jacob Segersz van der Brugge.

Les Accords franco-anglais du 8 Avril 1904. — Un volume grand in-8o de 162 pages. — Édité par la *Revue générale de Droit international public*. — Paris, A. Pedone, 1905.

Le sens et la portée des accords conclus, l'année dernière, entre la France et l'Angleterre, constituent l'un des éléments capitaux de la situation politique contemporaine. La *Revue de Droit international* a rendu un service important au public, en demandant à des plumes compétentes le commentaire de ces actes diplomatiques. La convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique est commentée par MM. Moncharville et A. Duchêne; la déclaration concernant l'Égypte et le Maroc fait l'objet de notices de MM. N. Politis et A. de Lapradelle; la déclaration concernant le Siam, Madagascar et les Nouvelles-Hébrides, est traitée plus sommairement par MM Marcel Plaisant, A. Duchêne et N. Politis. L'introduction générale, écrite par M. Jean Darcy, expose la politique historique de l'Angleterre à l'égard de la France : il y règne un scepticisme assez accentué, que les événements récents n'ont pas démenti.

Études sur la Politique extérieure des États :

I. *L'Angleterre et son Empire*, par Élie HALÉVY.
II. *L'Impérialisme américain*, par Henri Hauser.
III. *Les Questions d'Orient*, par Georges CAULIS.
IV. *L'Extrême-Orient* (Chine, Japon, Russie), par Alb. MÉTIN.
V. *La Force allemande*, par Francis DELAISI.
VI. *La France et la Paix armée* (La Conférenée de la Haye), par Ch. GUIEYSSE.
Paris, librairie de *Pages libres*, 1905 (Prix : fr. 1.50 le volume).

Les questions internationales ont pris aujourd'hui une telle importance, qu'elles méritent, de la part de tout citoyen d'un État moderne, autant d'attention que la politique intérieure de sa patrie. La série de publications parues sous les titres ci-dessus répond à un besoin d'information d'une haute importance. On

peut en juger par la variété des sujets traités dans les volumes déjà parus, dont nous ne pouvons faire ici l'analyse détaillée, mais qui se distinguent tous par une critique informée, des opinions modérées et judicieuses

Geography of Asia, par C.-D. TENNEY, président de l'Institut impérial de Tien-Tsin — Un volume-album in-4° de 76 pages et 11 planches de cartes. — Londres, Macmillan and C°, 1904 (Prix : 2 dollars).

Cet ouvrage est destiné à l'enseignement donné en anglais à des étudiants chinois. C'est un manuel de géographie très condensé, avec de bonnes cartes, offrant comme particularité originale la transcription des noms de localité en caractères chinois.

Dodge's advanced Geography, par Richard ELWOOD DODGE, professeur de géographie à la *Columbia University* de New-York. — Un volume in-4° de 333 pages, avec 58 illustrations — Rand, Mac-Nelly and C°, Chicago, New-York et Londres, 1904.

Remarquable par l'exécution matérielle et l'abondance des illustrations, cet ouvrage est au fond assez élémentaire. La première partie, qui est un résumé des principes de la géographie physique, avec des spécimens bien choisis de paysages géologiques, ne manque pas de valeur. Mais la seconde partie, donnée comme géographie comparative des continents, est composée de notices fort sommaires et non exemptes d'erreurs.



L'altitude moyenne du territoire Niger-Tchad ne dépasse guère 350 mètres ; elle est de 200 mètres environ près du Niger, mais s'élève insensiblement en allant vers l'Est jusqu'au pays de Mouniyo, dont le point culminant, le mont Djediyo, près de Wousshek, atteindrait, d'après Barth, 950 mètres — et d'après les relevés topographiques des dernières missions françaises 660 mètres au maximum ; — à l'Est de Mouniyo, le terrain s'abaisse tout doucement jusqu'au bord du Tchad dont l'altitude est de 250 mètres environ.

L'hydrographie de ces immenses régions plates n'offre qu'un bien mince intérêt, attendu que l'on n'y rencontre pas une seule rivière, pas le plus petit ruisseau en dehors du Niger, du Komadougou et du Tchad qui leur servent de limites. Il reste cependant des traces encore nombreuses du système hydrographique que cette région possédait jadis. Ce sont de longues vallées dont quelques-unes s'ouvrent directement sur le Niger, d'autres sur le Goulbi n'Rima, affluent du Niger. Par suite de la raréfaction des pluies et sous l'influence des vents dominants du Nord et du Nord-Est qui charrient perpétuellement des sables, ces vallées ont été peu à peu asséchées et leurs lits comblés par l'ensablement ne recèlent plus aujourd'hui que quelques « flaques d'eau bourbeuse « alimentées par les rares pluies hivernales. C'est autour de ces mares d'eau stagnante que se sont réfugiés les villages noirs et les campements Touaregs, chassés des plateaux devenus dans le cours des siècles de plus en plus arides, de plus en plus stériles.

Dallols. — Ces vallées, vestiges de l'ancien système hydrographique, sont désignés par les foulbés sous le nom collectif de « dallol ».

Les dallols ont l'aspect de larges rigoles plates, taillées comme à l'emporte-pièce dans la masse écrasée des plateaux et n'ayant aucune ligne de pente qui y puisse permettre l'écoulement des eaux dans un sens ou dans l'autre.

Leur fond est sablonneux, ici crevassé, là très uni, et présente avec les plateaux environnants une dénivellation brusque qui varie entre 60 et 80 mètres de profondeur sur une largeur de 4 à 15 kilomètres, quelquefois plus. Les deux crêtes sont coupées net à angle droit ; le plan vertical descend strictement dans cette position jusqu'à 3, 5 et 10 mètres, puis s'incline jusqu'au fond du dallol selon une rampe moyenne de 45° environ. Par-

·mmc dans la région de Nassarawa, la muraille est verti-
la crête à la base et rappelle jusque dans les moindres
— excavations ogivales, cannelures, etc., — les hautes
crayeuses de la Manche, si curieusement érodées par la

sans dire que le thalweg de semblables vallécs est abso-
indéterminable.

;era peut-être surpris de la similitude extraordinaire de
lées, qui va jusqu'à permettre d'en faire une description
:e pouvant s'appliquer à l'une comme à l'autre. Mais si
léchit à l'unité de formation, de composition et de trans-
ion subie par ces terrains, cette similitude, sans être tota-
expliquée, se comprendra du moins plus aisément.

›rincipaux dallols sont, en allant de l'Ouest à l'Est : le
3osso, le dallol Fogha, le dallol Matankari-Bana, le dallol
ı et le dallol Katiatia.

ieux premiers prennent naissance dans les contre-forts
Tassili méridional.

is son lieu d'origine jusqu'à son débouché dans la vallée
er, le dallol Bosso conserve une direction presque Nord-
ı largeur moyenne est de 10 kilomètres ; il traverse sur
'cours l'Azawa, région encore inexplorée, où il renferme-
ıprès les dires des indigènes, un groupe de mares d'une
e importance : à les entendre, la mare de Manakal serait
lac dont les rives s'étendraient à perte de vue (?). Puis
il traverse le Kourfay, l'Immanan, le Teggaza et le
, parsemé dans son fond sablonneux de cuvettes argilo-
:s où dorment des mares, permanentes mais peu pro-
dont le nombre et l'étendue s'accroissent au fur et à
: que l'on descend vers le Sud. C'est surtout à partir de
ıtrée dans le Djerma que le lit du dallol devient très
: au point que le sol, bien que toujours sablonneux, s'y
re pendant une partie de l'année de fins herbages, un peu
nés, mais suffisant largement aux besoins des éleveurs
ıes. Dans cette dernière partie de son cours, il reçoit sur
che un dallol peu important qui traverse les plateaux
ıt le Teggaza de l'Aréwa.

osso se joint à la vallée du Niger un peu au Sud du coude
ni.

allol Matankari-Bana, formé par la réunion, à 20 kilo-
au Nord de Matankari, de deux dallols venus, l'un de

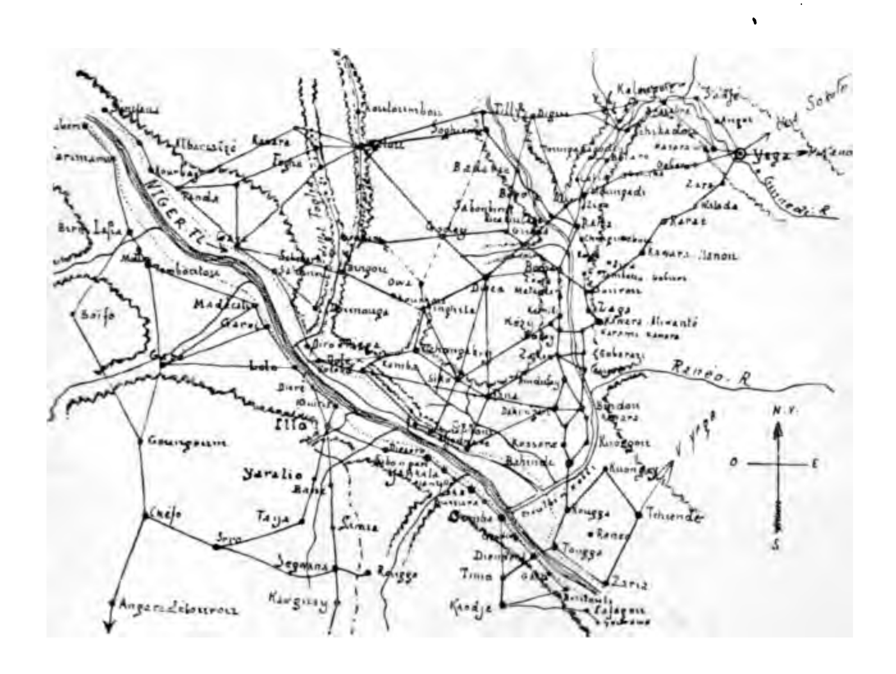
l'Azawa oriental où sa dépression, à peine prononcée et large de 1 kilomètre, forme le groupe de mares de Laham ; l'autre du pays Kel-Gress. A partir de Matankari, le dallol se dirige franchement vers le Sud, pénètre dans l'Aréwa où il est désigné par les indigènes sous le nom d' « Aréwa n'Rafi ». Dans cette région, il reçoit sur sa gauche, à 3 kilomètres au Nord de Nassarawa, un autre dallol venu de l'Adar. Puis il continue vers le Sud jusqu'aux confins du Maouri. A son entrée dans cette province, le dallol s'élargit, s'incline légèrement vers le Sud-Sud-Ouest et change son nom primitif pour celui de Bélé-Rafi, qu'il conserve jusqu'au-delà du village de Goro. Sur ce parcours, il se divise, près de Doumégа, en deux branches, pour former une sorte d'épanouissement quadrilatéral assez bizarre, connu sous le nom de Rafi n' Fala. Enfin, à partir de Goro, il reprend sa première direction Nord-Sud et descend, sous le nouveau nom de Fadama-Koutoumbou jusqu'au village de Bana, où il se joint au dallol Fogha descendu des plateaux qui séparent le Teggaza de l'Aréwa méridional. A partir de Bana, les deux dallols ne forment plus qu'une seule dépression, appelée dallol Fogha, laquelle continue vers le Sud pendant une trentaine de kilomètres, s'infléchit ensuite vers le Sud-Sud-Est, puis tourne subitement dans l'Ouest pour aller déboucher dans la vallée du Niger à Dolé.

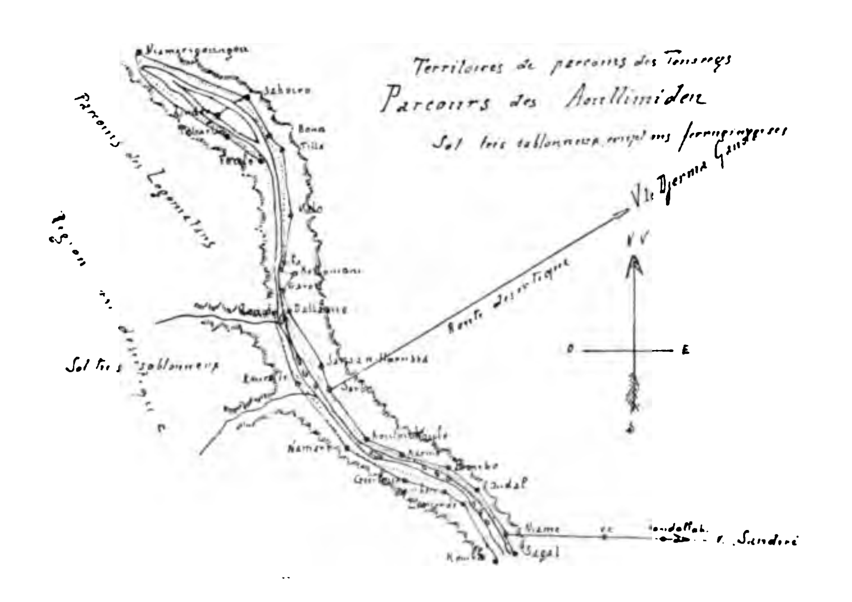
Au sujet de ces deux dallols, Fogha et Matankari-Bana, une erreur géographique s'est accréditée, laquelle, bien qu'entrevue par plusieurs voyageurs, n'en subsiste pas moins sur les cartes. Lorsque le Dr Barth accomplit son grand voyage de Sokoto à Tombouctou, il rencontra, après son départ, de Soghirma, c'est-à-dire après avoir quitté la vallée du Goulbi n'Kebbi, plusieurs dépressions coupant sa route, Est-Ouest, perpendiculairement. Il releva leur position et leur direction et les traça sur la carte de ses itinéraires avec les noms de dallol Maouri, dallol Fogha et dallol Bosso. Mais, naturellement, il ne traça que les sections qu'il avait aperçues et relevées : c'est-à-dire, pour chaque dallol une section de quelques milliers de mètres seulement. A son retour, de Tombouctou à Sokoto, il suivit les mêmes routes et ne put par conséquent relever d'autres sections de ces dallols.

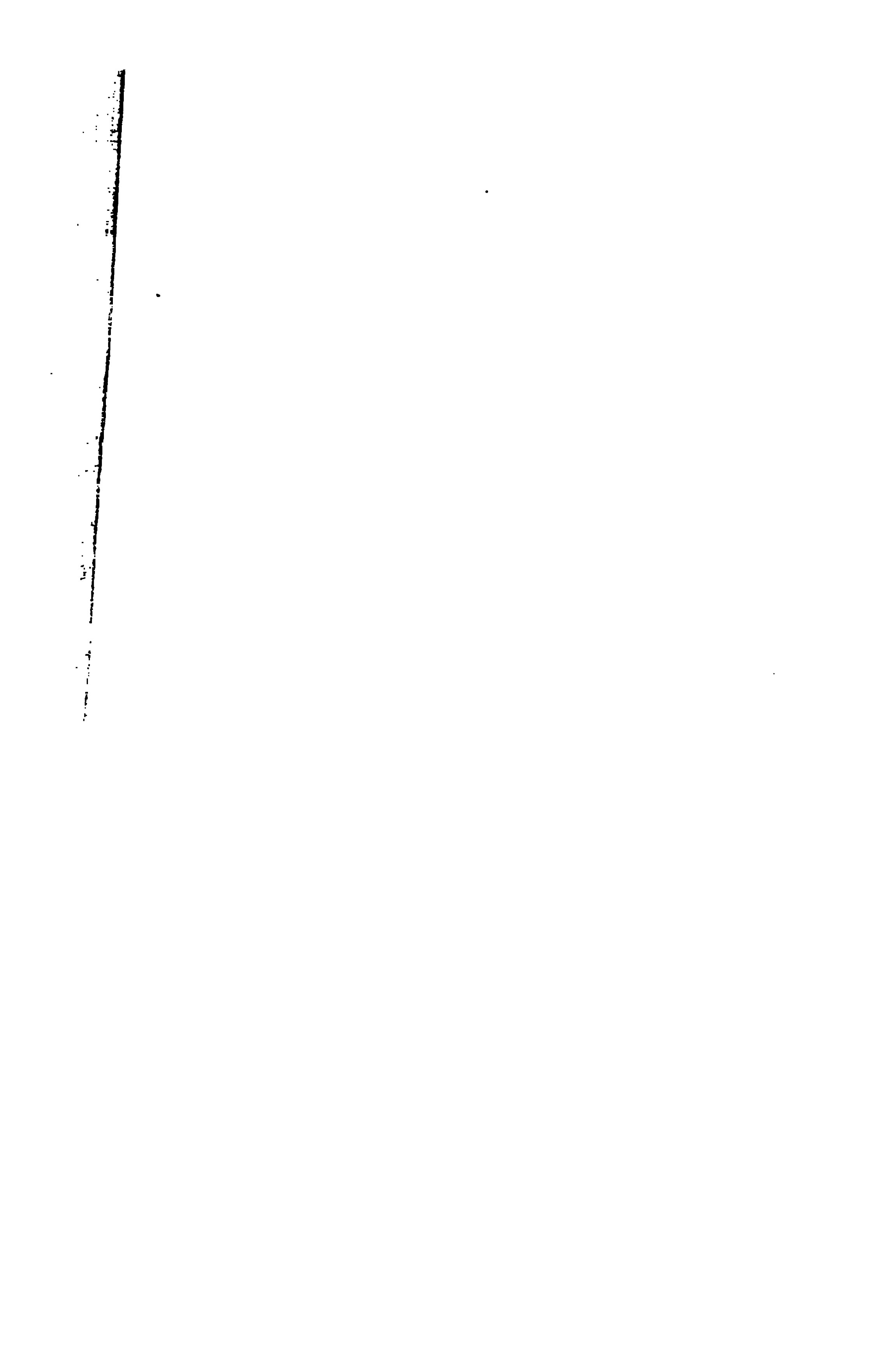
Sur ces données, un peu sommaires, les géographes conclurent qu'il y avait dans ces régions trois dallols devant se jeter dans le Niger ainsi que semblait l'indiquer leur direction.

Partant alors des tronçons relevés par Barth, ils prolongèrent ces trois dépressions jusqu'à la vallée du Niger, faisant ainsi du

VALLÉE DU NIGER







ol Fogha et du dallol Maouri deux dallols absolument dis-
:ts, débouchant tous deux à des points différents, dans la
ée du Niger. Une lecture plus attentive des œuvres de Barth
suffit cependant à éviter cette erreur. Mais il y a mieux.
.es explorations ultérieures du Niger permirent en effet de
ouvrir deux larges dépressions s'ouvrant sur la vallée du
nd fleuve et dont les positions concordaient, plus ou moins,
:c celles des confluents hypothétiques tracés par les géo-
phes.
)n rectifia et précisa alors les positions de ces dallols, à *leurs*
ouchés, en les raccordant toujours aux tronçons relevés par le
ageur allemand et on leur laissa le nom de dallol Bosso et
lol Maouri sans plus s'inquiéter si ces dénominations étaient
ictes ou bien appliquées ; enfin, chose encore plus curieuse,
missions hydrographiques maintinrent sur leurs cartes une
isième dépression qui se jetait dans le Niger, bien que leurs
olorations ne leur eussent pas permis de découvrir le débouché
cette troisième dépression : ce qui eût été bien difficile puis-
il n'y a dans cette partie du Niger que deux dallols communi-
ant directement avec lui : le Bosso et le Fogha.
Vous trouvons donc encore aujourd'hui sur les cartes de l'état-
jor deux dallols absolument distincts confluant au Niger *entre*
Bosso et le Goulbi n'Kebbi; ce qui est inexact: il n'y a, en réalité,
re ces deux dépressions qu'un seul dallol, se jetant dans le
;er : et ce dallol, c'est le Fogha. Je dis Fogha et non Matan-
i-Bana, et non Maouri : j'expliquerai pourquoi tout à l'heure.
.e dallol Fogha, qui descend des plateaux séparant le
gaza de l'Arèwa, longe parallèlement le dallol Matankari-
ia à partir de Woutchia n'Foga et le reçoit sur sa gauche en
e de Bana; puis il continue par Bingou, Tounouga et Dolé, où
e joint au Niger.
Aais il ne s'arrête pas là. Si, orographiquement, il se termine à
lé, hydrographiquement il va plus loin
A son entrée dans la vallée du Niger, il forme une sorte de
ta dont la branche principale suit parallèlement le Niger et va
nmuniquer avec le Goulbi n'Kebbi, près de Bahindi.
Cette branche qui s'ouvre deux fois sur le Niger, à Dolé et à
ennaré, a été jusqu'à présent soit confondue avec le fleuve,
t considérée comme un de ses bras latéraux. Et cette confusion
xplique assez par la nature marécageuse de cette dépression qui
rend très difficile à parcourir et à étudier. La chose est même

impossible pendant une partie de l'année : les différentes crues produites par les apports du Haut-Niger et les pluies locales rendant ses abords absolument impraticables.

A l'époque où nous avons essayé de vérifier cette continuité du Fogha jusqu'à Bahindi — qui nous avait été affirmée par les indigènes et que plusieurs observations personnelles nous fit soupçonner — à cette époque, dis-je, nous parvinmes à remonter depuis le Goulbi n'Kebbi jusqu'à Dolé en suivant l'étroite langue de terre qui sépare le Niger de cette branche du Fogha; à vrai dire, cette marche fut excessivement pénible et dangereuse; nos chevaux marchaient parfois dans la vase jusqu'au ventre, mais nous pùmes acquérir la certitude que nous étions bien en présence du Fogha et non d'un bras latéral du Niger.

Et ce qui confirme encore cette observation, c'est que sur tout son parcours, cette branche Dolé-Bahindi renferme, comme le Fogha lui-même, des terrains salifères — d'ailleurs exploités par les indigènes durant la saison sèche — alors qu'il est impossible de relever la moindre trace de sel dans les terrains qui longent les bords du Niger de Dolé à Tougga.

Il resulte donc de tout ceci que le cours du dallol Fogha devra subir sur les cartes de sérieuses rectifications et qu'au lieu de le diriger dans le Sud-Sud-Ouest à partir de Kallioul pour le faire déboucher dans le Niger, en face de Rini-Lafia, on devra le diriger sur Bana, Binzou et Tounouga pour le faire communiquer avec le Niger à Dolé ; enfin, il restera à tracer son delta ou du moins la branche principale Dolé-Bahindi avec sa bouche d'écoulement intermédiaire située près d'Aljennaré. Mais il y a autre chose encore.

A cette dépression Bana-Dolé — qui est formée à Bana par la réunion de deux autres dépressions : l'une remontant vers Matankari, l'autre vers Wouchia — les voyageurs, ou plutôt, les géographes ont donné le nom de *dallol Maouri*. On est en droit de se demander pourquoi ?

Cette dépression Bana-Dolé, ainsi que son prolongement naturel vers Wouchia et au-delà, est désignée *entièrement* par les indigènes sous le nom *unique* de « dallol Fogha ».

Or, en Afrique, l'on a pris comme habitude de respecter et de maintenir les dénominations géographiques fournies par les indigènes ; et nous ne voyons pas du tout pourquoi l'on procèderait différemment ici.

D'ailleurs, ce nom de « dallol Maouri » est totalement inconnu

; indigènes et n'est très vraisemblablement qu'une dénomina-
n abréviative adoptée par Barth pour désigner la longue
pression que nous avons appelée « Matankari-Bana », afin d'en
ir avec tous ces tracés fantaisistes et ces confusions, mais que
indigènes, eux, ne connaissent que sous les noms de Arèwa
afi, Bélé rafi, Fadama Koutoumbou qui s'appliquent à des sec-
ns déterminées de cette dépression.



FEMMES HAOUSAS DU TCHANGA

De 1898 à 1901, il était impossible d'obtenir d'un indigène de
ıgou, Dolé ou Beybé qu'il vous indiquât l'emplacement de ce
neux dallol Maouri ; et cela, même en s'adressant aux haous-
et foulbés qui avaient connu Barth et gardé le souvenir de
ı passage. Or, les trois villages de Dolé, Beybé et Bingou
ıt précisément situés dans cette dépression que Barth et les
ɔgraphes ont appelé dallol Maouri.
Plus à l'Est, les cartes géographiques portent un dallol qui,
mé par la réunion de plusieurs vallées secondaires de l'Aïr,

traverserait, sous le nom de dallol Boundi, tout le pays des Kel-Gress et l'Adar pour venir déboucher dans la vallée du Goulbi n'Kebbi au nord de Katami. Là encore, il y une inexactitude à corriger.

Le dallol Boundi est une dépression peu importante qui prend naissance dans l'Adar et se jette en effet dans le Goulbi n'Kebbi, à l'endroit indiqué par les cartes ; mais elle ne remonte pas au-delà du 14e parallèle.

Les vallées occidentales de l'Aïr (ou Asben) se réunissent bien au Sud-Ouest de cette région, mais pour former l'important Goulbi (asséché) de Tarka qui reçoit encore, sur sa gauche plusieurs vallées du Damerghou, puis va confluer au dallol Karofan près de Guida n'Badou.

Le dallol Karofan descendrait, lui, du Tassili septentrional, traverserait le sud du Hoggar, les territoires de parcours des Kel-Gress, abritant sur cette partie de son cours de nombreux campements de Touaregs, pour aller ensuite se jeter dans le Goulbi n'Rima, au nord de la province de Goundoumi.

En outre, du Goulbi n'Tarka, le Karofan recevrait encore à l'Est le dallol Katiatia, un peu en aval de Tessaoua.

Il est à peu près certain aujourd'hui que le dallol Karofan n'est autre que le fameux oued Tafasseset qui, d'après les cartes, serait formé dans le Tassili septentrional par la réunion des ouadis Tadjerir et Tin-Tarabine. Cette vallée irait ensuite, selon la carte du service géographique, se raccorder au dallol Bosso, et, selon d'autres, au dallol Boundi.

Nous avons indiqué plus haut les lieux d'origine du Bosso et du Boundi et savons, par conséquent, que ces deux dallols n'ont rien de commun avec l'oued Tafassent. Les tracés hypothétiques devront subir là, également, de profondes modifications.

A l'est de Zinder, l'on ne rencontre plus aucune dépression importante. La province accidentée de Mouniyo est sillonnée par de nombreux torrents dont les eaux s'écoulent dans le Komadougou-Wôbé, ou se perdent dans les cuvettes natronnées des pays de Goumel et de Machéna. Ces torrents, d'ailleurs, ne charrient de l'eau que pendant l'hivernage et sont généralement taris une heure ou deux après chaque tornade.

∴

En ce qui concerne l'étude géologique de cette immense contrée, tout — ou à peu près — est encore à faire. L'on sait dé-

pendant, qu'elle appartient en entier à l'époque tertiaire et que
s terrains doivent être classés dans la série éocène. L'on a
couvert, en effet, dans le nord du territoire, entre l'Aïr et le
ıwar, et au Sud, dans les dépôts calcaires de la région de
.maski, de nombreux fossiles foraminifères. ainsi qu'un fossile
tier de paléothérium.

D'autre part, en creusant un puits à Adakamou — 80 kilomètres
'ouest de Tahoua — un travailleur fut asphyxié par de soudaines
ıanations d'acide carbonique, à 50 mètres sous terre. On en
ɛusa d'autres un peu plus loin, de semblables émanations
ɔommodèrent les ouvriers qui parvinrent néanmoins à s'en
ɔdre maître et à creuser plus profondément; finalement, l'on
nba sur une couche de lignite.

Entre le Niger et la province de Zinder, le sol est essentiel-
nent sablonneux, avec des affleurements de grès et, çà et là,
elques nappes d'argile. Il est granitico-sablonneux dans la
ɔvince de Zinder, dans le Koutouss, l'Alakhos et le Damer-
ou oriental et nettement gréseux dans les pays d'Alber
.ram, au Nord-Est de Zinder. Enfin à partir de Diérawa, le
rain redevient gréso-sablonneux jusqu'au Tchad.

Telles sont les notions géologiques que nous possédons actuel-
nent sur la région comprise entre le Niger et le Tchad.

Ces notions sont encore bien rudimentaires et bien vagues,
ıis le gouvernement se décidera sans doute à envoyer sur les
ux des géologues de carrière qui pourront les contrôler et les
mpléter. Car il est évident, que ce n'est pas avec les rapports
ɔcints et parfois erronnés qui accompagnent les rares échantil-
ıs lithologiques et paléontologiques envoyés par des officiers
des voyageurs, n'ayant à mettre au service d'une telle étude
e leur bonne volonté, que nous parviendrons à une connais-
ıce géologique exacte de ces territoires. Je n'en veux pour
euve que l'erreur grossière commise par le lieutenant-colonel
roz qui, apprenant la présence à Adakamou d'une couche de
nite en inféra aussitôt l'existence de mines de houille entre
ger et Tchad et voyait déjà tranchées, en faveur de Zinder, les
scussions relatives au tracé du transsaharien futur!

Toutefois, si rudimentaires qu'elles soient, les notions géolo-
ques que nous possédons actuellement sufisent à confirmer
ɛinement l'idée que l'on s'était faite à priori de la fertilité du
ritoire Niger-Tchad. Partout, le sable prédomine dans la com-
sition du sol. Le calcaire et l'argile, indispensables à la

fécondité d'une terre arable, font complètement défaut et les eaux de pluie, déjà si rares, non retenues par ces deux éléments s'infiltrent trop rapidement et se perdent dans les profondeurs du sous-sol. Il est évidemment inutile de souligner l'absence totale de l'humus que l'on ne peut rencontrer que dans des terrains déjà capables de végétation.

* * *

Le climat du territoire Niger-Tchad est nettement saharien dans le Nord et le centre, et mi-saharien sur sa lisière Sud où les pluies hivernales apportent un peu d'humidité. Malheureusement ces pluies peu abondantes se raréfient encore d'année en année. Des mares, des sources ainsi que nombre de puits qui, il y a moins de vingt ans, fournissaient de l'eau en toute saison, sont aujourd'hui complètement taris. La grande route commerciale qui conduisait autrefois d'Agadez à Tombouctou par Kidal a du être abandonnée par suite de l'assèchement des points d'eau. Plusieurs villages situés sur les plateaux du Kourfay et de l'Aréwa et d'autres situés au Nord du Gober ont été abandonnés pour la même raison. Ces faits constatés par tous ne sont guère rassurants pour l'avenir de cette maigre contrée car ils témoignent sans erreur possible, de son acheminement progressif et rapide vers l'assèchement complet, définitif.

La saison sèche dure, dans la partie méridionale, d'octobre à mai. Et pendant ces huit mois le ciel reste immuablement bleu, d'un bleu de turquoise éteinte, sans aucune trace de vapeur; les rosées nocturnes même sont inconnues et les végétaux sont aussi desséchés le matin qu'à midi.

Dans le centre et le Nord, cette implacable séchesse se prolonge pendant neuf ou dix mois : l'on voit même souvent des années sans pluie.

Comme dans tous les pays de nature désertique, les écarts de température sont énormes. Pendant les mois de décembre et janvier, lorsque soufle l'harmattan, le thermomètre monte pendant le jour à 45° c. pour redescendre quelque fois jusqu'à +5 entre mimuit et cinq heures du matin La température reste assez fraîche jnsqu'à 11 heures du matin, puis s'élève brusquement vers midi. Brûlante entre 1 et 4 heures, elle décroit rapidement à partir de 5 heures du soir, dès que l'harmattan se remet à souffler.

Tant que dure l'harmattan et ses froids, le ciel se couvre comme d'un voile de poussière que le soleil perce difficilement et qui donne au pays un aspect bizarre, très particulier.

En février, mars et avril le vent d'Est se fait sentir ; il est xcessivement chaud et desséchant ; à cette époque, le thermoiètre monte jusqu'à 50° c. et oscille pendant la nuit entre 5 et 30.

Par suite de l'extrême sécheresse de l'atmosphère le climat est elativement sain. L'hématurie est à peu près inconnue au-delà lu 13° parallèle : les fièvres simples y sont mêmes peu fréquentes t les dysenteries causées par la mauvaise qualité des eaux ou ar les affaissements brusques de la température nocturne euvent être facilement évitées. En revanche les ophtalmies sont rès à craindre ; elles sont dues à l'intense réverbération des ables et souvent aussi à la malpropreté des eaux employées à la oilette du visage.

* * *

Naturellement avec un sol aussi incomplet et huit à neuf mois ur douze d'absolue sècheresse, il ne faut pas s'attendre à la lescription d'une flore exubérante.

Celle-ci se réduit en effet à peu de chose.

Entre le 13 et le 16 parallèle, on rencontre le talha (accacia araica) encore assez clairsemé, presque rare même ; le tounfafi sorte le lythracée à latex vésicant employé par les indigènes pour le raitement du ver de Guinée et cautériser les gerçures des pieds, ausées par les marches en plein soleil sur les cailloux brûlants ; es fleurs de tounfafi séchées et pulvérisées donnent aussi une oudre dont les indigènes se servent pour teindre en rouge leurs ongles et leurs dents ; on trouve encore le karanguia (pennise-um distichum de Barth) petite herbe fine, malheureusement rop clairsemée, mais qui fournit un bon pâturage : sa graine, nfermée dans une cosse épineuse, est comestible et les indigènes 'emploient aux époques de disette sous forme de couscous ; puis e borassus à éventail, très abondant dans le Bosso moyen et nférieur et dans le Fogha : le palmier dattier, importé par les Touaregs du Nord et les Tripolitains mais qui est demeuré resque improductif ; enfin le jujubier, le tamarinier, l'hyphène t le karité sont tellement rares entre les 13 et 16 parallèles, qu'on es considère comme des arbres de luxe plutôt que de rapport.

Au delà du 16 parallèle, c'est l'éblouissante nudité des rocailles t des sables.

Est-il bien nécessaire d'ajouter que l'aspect de cette contrée, si auvre en végétation et en eau, est profondément désolé ?

Tous ceux qui ont parcouru ces plateaux en ont gardé une impression navrante. Voici d'ailleurs l'extrait d'un carnet de route qui décrit l'aspect du plateau de l'Azawa, entre Filingué et Tahoua : on ne saurait en donner une impression plus exacte :

« Dès que l'on a quitté Filingué pour se diriger sur Tahoua et » Zinder, on marche pendant des jours et des jours vers un » horizon incertain qui fuit lentement, mais qui fuit toujours, » qui fuit sans cesse...

» Le paysage qui vous entoure ne varie jamais. C'est l'immen- » sité silencieuse d'un désert très aride, piqué d'arbustes épineux » qui tendent vers l'implacable ciel leurs silhouettes rachitiques » et tragiquement coutournées par la soif. Parfois, de ces vastes » plaines stériles surgit un morne rocheux dont l'ocreuse nudité » s'harmonise admirablement avec la pâleur du ciel et les teintes » grises des broussailles mortes. La route va droit sur lui, car » c'est un point de repère fort utile au milieu de ces plates éten- » dues. En passant, vous jetez un coup d'œil mélancolique sur » cette masse pierreuse et décrépite qui se meurt peu à peu sous » l'action érosive des pluies hivernales et des grands alizés.

» Là se bornent toutes les rencontres possibles : pas d'eau, » nulle part, et par suite, pas une habitation humaine, pas un » être vivant : les bêtes sauvages, elles-mêmes, fuient ces » parages maudits.

» Enfin, un beau matin, l'on aperçoit très loin, à l'horizon » vague et cendré, une petite masse sombre qui semble grandir.

» Sans ralentir la marche de votre monture, vous jetez un » regard sur le guide pour le consulter. Ses yeux, à lui aussi, » sont fixés avec une attention extrême sur cette petite masse » insolite, qui rompt l'uniformité du ciel.

» Intrigué, vous l'interrogez, mais vainement. Pas un mot ne » s'échappe de sa bouche entr'ouverte ; et sur son visage, subi- » tement immobilisé, plus rien ne semble vivre, que les yeux, » dont les prunelles ardentes, restent braquées sur l'horizon avec » une fixité intense.

» Soudain, la petite masse sombre se découpe en deux, puis » en trois. Aussitôt, le visage du guide reprend sa mobilité ; un » beau sourire de joie l'épanouit ; et, d'un geste sûr, vous » indiquant du bras, les trois points gris brodés sur l'horizon » bleuté :

» Tahoua! dit il gaiement, en se tournant vers vous.

» En un clin d'œil, ce nom circule de l'avant à l'arrière de la

» caravane; comme par une sorte d'incantation, tous les cœurs
» se raniment, tous les yeux resplendissent ; et au morne silence
» des jours précédents succèdent de joyeux éclats de voix mêlés
» de rires sans fins... »

Je n'ajouterai rien à cette page d'impression qui donne du territoire Niger-Tchad une idée si parfaitement saharienne.

Divisions politiques, notes ethnographiques

Peuplades soudanaises

Cette vaste contrée, dont la superficie est plus du double de celle de la France, se divise politiquement en nombreuses principautés ou tribus que nous allons examiner le plus rapidement possible en débutant par les peuplades soudanaises de la région occidentale.

Cette région se termine au Sud-Ouest par un triangle renversé ayant un côté formé par le Niger de Dounga à Dolé, un second formé par le dallol Fogha, de Dolé à Bana et par le dallol Matankari-Bana, le troisième par le parallèle 13°25' de latitude Nord.

La presque totalité de ce triangle est occupée par le Zaberma qui est une des plus importantes principautés du territoire. Elle compte, en effet, 30,000 sujets (1) environ soumis à l'autorité absolue du Zermakoy qui réside à Dosso.

Comme la plupart des royaumes soudanais, chaque village est administré par un chef dont la charge est héréditaire et qui reçoit l'investiture des mains du Zermakoy. Chaque chef de village relève directement du Zermakoy, qui peut le destituer s'il commet des fautes graves contre son roi ou contre ses propres administrés. Ses fonctions principales consistent à percevoir l'impôt dont la totalité doit être portée annuellement à Dosso; à rassembler et expédier les contingents demandés par le roi en temps de guerre.

(1) Aucun recensement n'ayant encore été effectué dans les territoires que nous étudions, nous avons dû nous contenter des chiffres de population fournis par les indigènes et les européens qui ont visité ces régions. Les chiffres que nous donnons ne sont qu'approximatifs ; toutefois, nous pensons que leur différence n'est pas très sensible avec les chiffres réels.

A la mort du Zermakoy, la transmission des pouvoirs est effectuée par les notables Ils remettent, en grande pompe, le turban-insigne de l'autorité souveraine au frère aîné du défunt; le turban passe ainsi de frère à frère jusqu'à épuisement de la série pour revenir ensuite au fils aîné de la première branche.

Naturellement, cette transmission ne s'opère pas toujours sans secousse et les rivalités fraternelles sont parfois très vives; cependant, d'une manière générale, les coutumes traditionnelles déterminant les droits de succession sont respectées et les usurpateurs sont plutôt rares.

Le Zaberma est un état vassal du Kebbi, Le Zermakoy doit aller tous les ans présenter ses hommages au sultan d'Argoungou et lui verser un important tribut se composant d'étoffes, de chevaux et bestiaux.

Qu'est-ce au juste que ce peuple Djerma et quelle est son histoire ? Est-il aborigène ou est-il immigré ? C'est une question qui a été maintes fois posée par les voyageurs et les officiers qui ont eu quelques rapports avec lui, mais aucun d'eux ne l'a résolue.

Certains le rattachent aux *Sonrhaïs* (ou Songhoys); d'autres l'apparentent aux Mandingues et, dans ces deux cas, il serait immigré; d'autres, enfin, lui dénient toute parenté avec ces deux races et prétendent qu'il forme un groupe ethnique, absolument distinct et qu'il est aborigène.

Les Djermas, eux, se prétendent immigrés.

En l'état actuel de la question, il est bien difficile de se prononcer ici avec quelque certitude.

Tout ce que nous pouvons en dire pour l'instant, c'est que le Djerma est un dialecte Songhoy et que le type physique du Djerma — grand, maigre, nerveux, visage fin et régulier, yeux brillants, bien dessinés et généralement enfoncés sous l'arcade sourcillère, dolychocéphalie du crâne peu prononcée, — rappelle davantage le Nubien que le Mandingue.

Or, le Songhoy est incontestablement originaire de la Nubie faut-il en conclure que le Djerma est un rameau Songhoy ? Non. Car il ne faut pas oublier que pendant plusieurs siècles, la domination Songhoy s'étendit sur le Moyen-Niger et que le Zaberma fut englobé dans cet empire, dont il formait une grande partie de la vice-royauté de Dandi.

Il pourrait donc fort bien se faire que la langue Djerma, influencée par celle des conquérants, se soit modifiée profondément ou même qu'elle ait été complètement supplantée par cette dernière

mme il est possible que le type primitif du Djerma ait été
›difié par des alliances entre Songhoys et Djermas. Ce qu'il y
le certain, c'est que Djermas et Songhoys répudient mutuel-
nent tout lien de parenté quand on leur pose cette question.
Leurs tatouages sont différents. Les Djermas portent sur chaque
té de la figure trois lignes brisées, en fil de scie, allant des
mpes aux maxiliaires inférieurs, tandis que les Songhoys ne
›rtent qu'une étoile sur les pommettes.



UNE CASE DE LA VALLÉE DU NIGER

Rien n'autorise donc à considérer les Djermas comme une
anche issue de la race Songhoy et moins encore, à mon avis,
s Mandingues, avec lesquels ils n'ont aucun trait commun.
J'inclinerais plutôt à croire avec le capitaine Drot que les
ermas ne sont autres que les Garamantes, peuplade mysté-
:use qui, aux époques romaine et carthaginoise, se partageait
ec les Gétules la domination de l'Afrique désertique du Nord.
Cette hypothèse peut paraître bien hasardée. Toutefois, elle n'a
:n d'invraisemblable. Je ferai d'abord observer que le vrai nom

du peuple que nous étudions n'est pas « Djerma » mais « Garma » ou « Guerma ». Ce sont les européens et les allogènes, principalement les foulbés, qui leur ont donné ces noms de Djermas, Zermas et Zabermas : or, l'on sait que les foulbés ont une tendance marquée à adoucir, à féminiser, si je puis m'exprimer ainsi, tous les mots qu'ils prononcent. Mais les Djermas eux-mêmes se donnent le nom de « Guerma » et se disent originaires du Nord-Est. Précisément, le pays des Garamantes était situé dans cette direction ; il occupait les territoires compris entre la Tripolitaine, la Lybie et le Tchad ; et sa capitale, située dans la Phazzana, portait — coïncidence curieuse — ce nom de « Guerma », qui fut sans doute le vrai nom des Garamantes : Garamante n'étant évidemment qu'une latinisation de Guerma.

Enfin, l'on peut encore ajouter que le type physique du Djerma, son accoutrement et ses mœurs correspondent d'une manière étonnante aux rares et courtes descriptions qui nous sont parvenues des Garamantes. Energiques et farouches, cruels à l'occasion, turbulents à l'excès, amoureux de la guerre et du pillage, les Djermas passent leur vie à cheval, battant les routes de caravanes et tombant à l'improviste sur les villages des pays frontières qu'ils razzient de fond en comble, emmenant hommes, femmes et troupeaux qu'ils revendent plus tard ou emploient à leurs cultures.

Le Djerma se dit musulman ; il balbutie, en effet, quelques prières et accomplit les exercices rituels ; il est circoncis et reçoit à sa naissance un prénom coranique ; mais en réalité, il pratique peu et sans ferveur : toute sa foi religieuse consiste à se couvrir d'amulettes lorsqu'il part en expédition Les foulbés les accusent de se livrer à des pratiques de sorcellerie et leur reprochent d'être fétichistes.

Foulbés. — Côte à côte avec les Djermas vit une race remarquable que l'on rencontre un peu partout en Afrique occidentale et centrale. Je veux parler de la race Foulbé. On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur cette race singulière et très intéressante à laquelle on a attribué les origines les plus diverses. L'Inde, l'Egypte, la Malaisie, la Polynésie ont été assignées pour berceau de la race poul par Bayol, d'Eichtal, de Quatrefages et plusieurs autres ethnologues distingués ; le général Faidherbe pense que les foulbés forment une race intermédiaire entre la race blanche et la race noire et qu'ils ne sont autres que les hommes rouges

couverts et signalés par Hannon. qui les rencontra près du guiet-el-Hamra, entre le Maroc et la Mauritanie actuelle. Mizon ; assimile aux Hyksos, ces anciens pasteurs, venus on ne sait)ù, qui envahirent l'Egypte sous les Pharaons de la quatorzième nastie et y régnèrent en maîtres pendant plusieurs siècles avant ètre définitivement refoulés par les anciens Pharaons réfugiés Thèbes à la suite de cette invasion.

M. Félix Dubois, se basant sur le Tarik-es-Soudan, les dit ori- aaires de l'Adrar et les considère comme un rameau de la race rbère : enfin, d'autres leur dénient toute origine étrangère et ; assimilent aux nègres.

Il est bien difficile, devant tant d'affirmations contradictoires, de prononcer pour l'une ou pour l'autre. Personnellement, j'ai cu de longues années au milieu des tribus foulbées et ai cher- é à reconstituer leur histoire jusqu'à leur premier exode; mal- ureusement, mes études ont été interrompues. Toutefois ce .e je puis affirmer, dès maintenant, c'est que, au physique, les ılbés rappellent incontestablement le type indo-européen; leur ìne n'est pas dolichocéphale, comme l'ont prétendu ceux qui ulent les rattacher à la race nègre, mais brachycéphale et thognathe ; leur nez est mince et généralement saillant, leurs ux sont fendus en amandes et non bridés ; leurs lèvres sont nces et sans prognathisme chez les pouls de race pure ; leur :nton est petit et droit, c'est-à-dire ni fuyant ni proéminent ; ırs oreilles sont petites sans exagération, leurs cheveux brillants très noirs sont légèrement crespelés et très abondants; leur ıture est d'une taille variable, mais généralement élancée, je 'ais même un peu grêle, ce qui les a fait considérer bien à :t comme une race dégénérée, alors qu'ils sont très sains, :s nerveux et très endurants à la fatigue ; leur maigreur doit 'e uniquement attribuée à leur genre de vie et de nourriture. :ur langue appartient au groupe des langues à *flexion ;* elle a e grande ressemblance phonétique avec l'italien; elle emploie :s fréquemment les *a* et les *i* et redouble presque toutes les nsonnes, ce qui la rend très chantante. La grammaire poul est cessivement compliquée mais très nette ; un même adjectif ut prendre seize formes régulièrement déterminées; les pluriels nt formés par des substitutions de lettres qui changent con- lérablement la physionomie des mots : ainsi : saourou (bâton), t au pluriel *Tiabbi;* il semblerait que ce dernier soit un mot ut à fait différent du premier. Pas du tout. Par une règle

qui ne comporte aucune exception, on substitue le *l* mouillé à l'*s* et *bbi* à *ourou*. De même pour « poullo » (poul) qui devient « foulbé » par le changement régulier du *p* en *f* et de la terminaison *o* en *bé*, etc.

La langue poul n'a absolument rien de commun avec le berbère et encore moins avec les langues nègres.

Enfin, au point de vue intellectuel et moral, le poul est très supérieur aux allogènes noirs ou berbères. Son intelligence fine et déliée en fait un maître dans l'art de tromper. Il est juste toutefois de lui reconnaître un réel talent de commandement et d'administration. Très insinuant et d'un caractère très sociable, il sait se ménager la confiance et l'amitié des gens qui l'entourent et flatter leurs passions. Il est très humain et ne se livre pas à des actes d'inutile cruauté lorsque le sort des armes lui est favorable ; d'ailleurs, il n'a pas une inclination très prononcée pour la guerre.

Le seul défaut que l'on puisse lui reprocher, c'est d'être un peu trop voluptueux ; d'aimer beaucoup les belles étoffes, les parfums, la musique ; d'abuser un peu trop des femmes de ses amis et d'utiliser parfois les charmes de ses épouses pour obtenir des avantages politiques ou commerciaux, sans toutefois que ce petit manège n'aille au-delà des limites permises, car le poul est très jaloux de ses femmes. Je dis : ses femmes, car le poul aisé en a toujours au moins quatre, sans compter les esclaves avec lesquelles le Coran autorise les relations sexuelles.

Le poul est, en effet, musulman ; mais sans fanatisme. Il pratique sa religion sans ostentation et se borne à l'observation des principaux préceptes coraniques.

L'immigration des foulbés dans le Djerma s'y effectua selon une méthode qui caractérise bien cette race. Ce fut, comme toujours et partout, une lente infiltration de pasteurs nomades en quête de pâturages et d'humeur vagabonde. Dès qu'ils avaient trouvé un lieu particulièrement propice à l'entretien de leurs nombreux troupeaux et favorable à leur occupation d'élevage, ils faisaient une halte et dressaient un campement soi disant *provisoire*, tantôt en pleine solitude, tantôt à proximité des villages habités par les aborigènes dont ils craignaient d'éveiller les méfiances. Ils fréquentaient les marchés pour y vendre leur laitage, puis, très souples, très insinuants, très caressants, ils se glissaient peu à peu dans les maisons des chefs et des notables où ils arrivaient toujours les mains pleines de petits présents,

›nsistant en lait, beurre, fromage, moutons. Au bout de quel-
ue temps ils offraient quelques esclaves pouls choisies parmi
:s plus jolies, sachant bien qu'avant peu ces jeunes filles devien-
raient les véritables maîtresses des maisons où elles étaient
ntrées comme esclaves et créeraient ainsi un parti favorable au
›ulbés. Leurs prévisions n'étaient jamais trompées et c'est
evenu un dicton que « dans toute famille nègre où une jeune fille
›oul est prise comme esclave, les femmes légitimes sont perdues
ans le cœur du maître et deviennent les propres captives de
'étrangère ». Dès qu'ils se sentaient tolérés par les chefs du
›ays, les foulbés remplaçaient leurs abris provisoires par des
:ases en paillotes plus confortables et peu à peu leur village se
onstruisait, ne prenant qu'insensiblement un caractère définitif.

S'étant maintenus en relations étroites et constantes avec leur
ribu d'origine et les villages où résidaient leurs familles, les pre-
niers immigrants engageaient leurs congénères à les imiter et à
enir s'installer auprès d'eux.

Ceux-ci, d'instinct très nomade, ne se faisaient pas prier et
e nouvelles familles arrivaient bientôt, poussant devant eux
:urs troupeaux de bœufs et de moutons.

Un beau jour, un autre campement se fixait sur un autre point
u territoire envahi ; puis, un troisième, un quatrième, et, après
ne vingtaine d'années de cette insensible mais persévérante in-
ltration, les autochtones s'apercevaient enfin, mais trop tard,
u'ils étaient inondés de foulbés, formant un puissant parti dont
s ambitions se manifestaient chaque jour plus nombreuses et
lus inquiétantes.

Dans le Djerma, ce furent d'abord les frais pâturages du dallol
osso qui attirèrent les émigrants foulbés venus du Liptako et
u Torodi.

Ils y formèrent de nombreuses et importantes colonies qui ne
essèrent de croître et de prospérer jusqu'au commencement du
ıxe siècle, époque à laquelle un événement imprévu arrêta brus-
uement leur essor.

Depuis de longues années déjà, les pasteurs foulbés s'étaient
mplantés dans le Haoussa où ils formaient un parti très puissant
›ar le nombre et l'unité d'origine de tous ses membres, ainsi que
›ar la communauté de leurs aspirations.

Celles-ci — encore informulées publiquement — consistaient
supplanter les dynasties Haoussas régnantes, au profit de la
ace foulbée qui deviendrait ainsi maîtresse de l'immense région

demandé et obtenu l'appui du Kebbi, se porta contre le pays de Say qui avait aidé les révoltés et le saccagea. A la suite du concours efficace que lui avait prêté le Serky-n'Kebbi pendant toute la durée de cette guerre, le Zermakoy lui prêta serment d'obéissance et le reconnût pour suzerain. Il voulut, à son tour, soutenir le Kebbi dans son interminable guerre contre le Sokoto ; et, dès lors, ses partis de cavaliers ne cessèrent de harceler et de ravager les villages frontières des pays foulbés, sur lesquels ils s'abattaient nuitamment, razziant tout ce qui leur tombait sous la main, détruisant ou massacrant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter: puis, ivres de sang et de butin, ils remontaient en selle avec des femmes en croupe et, fuyant à toute bride, s'évanouissaient comme des fantômes dans la rouge pénombre des incendies qu'ils avaient allumés.

Rentrés dans l'obéissance, les foulbés du Zaberma s'occupèrent à relever les ruines amoncelées par la dure répression de leur révolte malheureuse. On peut estimer aujourd'hui à 8000 le nombre des foulbés répartis sur toute la surface du pays Zaberma.

Djermos Sonrhaïs. — Dans la vallée du Niger, entre Garou et Niamey, les populations s'éloignent sensiblement de la race Djerma. Bien qu'originaires de cette race, elles se sont mélangées dans une telle proportion à l'élément Sonrhaï (Songhoy) qu'elles n'ont plus de Djerma que le nom et la langue.

Les Djermas de cette région ont des mœurs plus paisibles que leurs congénères de l'intérieur. Ils paraissent même craintifs, aveulis, ce qui s'explique aisément par l'état de servitude dans lequel ils ont vécu, d'abord sous la domination des Songhoys auxquels ils étaient étroitement soumis, puis sous la domination des Touaregs Aoullimiden. Ils sont très adonnés aux travaux de culture et d'élevage. L'importance de leur groupement n'est pas très considérable: c'est tout au plus s'il comprend 10,000 âmes

Djermas-Gandas. — A 150 kilomètres au Nord-Ouest de Dosso, les Djermas sont allés s'établir dans le pays de Ganda où ils se sont alliés aux aborigènes et ont formé une province connue sous le nom de Djerma-Ganda. Ce pays coupé par le méridien de Paris et le 14e parallèle de latitude-Nord, affecte la forme d'un carré presque régulier d'environ 40 kilomètres de côté. C'est une sorte d'ilot rocheux, dénué d'ombre, situé en plein désert et où végète misérablement une population de 3,000 âmes.

Quatre routes s'accrochant juste aux quatre angles de ce carré relient aux pays voisins; ce sont des routes désertiques, pres-ıe sans villages, sans eau et continuellement parcourues par les ouaregs Aoullimiden.

Sauf le Djerma-Ganda, toutes les peuplades situées au Nord du aberma sont nichées dans le dallol Bosso. On en compte trois rincipales : Teggaza, Immanan et Kourfay.



HAOUSSA DE LA VALLÉE DU NIGER

Teggaza. — Le Teggaza, situé entre le Djerma et l'Immanan st habité par des Touaregs métissés de Djerma et parlant indif-éremment ces deux langues. Le chiffre de population atteint ou 4,000 âmes environ, réparties entre quatre ou cinq villages ont le plus important, Sandiré, est la résidence du chef. Les ens s'occupent d'agriculture et d'élevage et ont souvent maille partir avec les Djermas.

Immanan. — L'Immanan, entre le Teggaza et le Kourfay, est ıabité par une tribu de Bellas, séparée des Alloumiden. Ces

Touaregs, dont quelques-uns sont d'une teinte assez claire, forment une population sédentaire d'agriculteurs et d'éleveurs, très paisible et travailleuse : ils réussissent, malgré l'infécondité du sol, d'assez belles cultures que les sauterelles viennent trop souvent ravager. (2,500 habitants.)

Kourfay. — Au nord de l'Immanan, le pays de Kourfay s'avance en plein désert: il est habité par une race croisée de Djermas occupant neuf villages dont les plus importants sont: Filingué, résidence du chef. Gao et Chikell. L'ensemble de la population ne dépasse pas de 3.500 à 4,000 âmes. Le pays est d'une extrême pauvreté: sans être abondante, l'eau ne fait pas défaut, mais elle est presque imbuvable.

Comme je l'ai déjà fait observer, toutes ces peuplades : Teggaza. Immanan, Kourfay, ont construit leurs villages dans le lit même du dallol Bosso. ainsi que celles de l'Aréwa et du Maouri dont toute la population est contenue dans le lit du dallol Matankari-Bana. Les plateaux qui s'étendent entre le Djerma-Ganda et le dallol Bosso, entre ce dallol et le dallol Matankari-Bana sont absolument déserts, au nord du paralèle de Sandiré, c'est-à-dire à partir de 13° 30' de latitude-nord.

Dans toute la région que nous venons d'examiner, les habitations sont, à de rares exceptions près, construites en paille. Les villages sont entourés d'une haie vive d'épines ou d'une palissade précédée d'un fossé. Plusieurs villages cependant n'ont aucune espèce de fortications.

Peuplades du Tchanga. — Le dallol Fogha et son tributaire le dallol Matankari-Bana sont peuplés par des gens de race et de langue haoussa plus ou moins pures, à l'exception des villages de Bingou et Baré-Bari qui ont ont été fondés par des tribus immigrées du Bornou.

Barè-Bari. — L'un de ces villages est situé sur le bord oriental du dallol Fogha pár 11° 52' de latitude-nord : l'autre est situé sur le bord occidental du dallol Matankari-Bana par 12° 50' de latitude.

L'histoire de la fondation de ces deux villages bornouans. isolés au milieu d'une population étrangère, à une énorme distance de leur pays d'origine, témoigne bien de l'esprit d'entreprise de cette race barè-bari qui a fait l'admiration de Barth, par son intelligence et son industrie.

Dans le courant du XVIIe siècle, des caravaniers bornouans en route pour le Gondja et traversant le dallol Fogha ne furent pas peu surpris de voir que toute la végétation y était couverte d'efflorescences grises qui étincelaient sous la lumière solaire et même la nuit sous le clair de lune. Ayant voulu se désaltérer, ils s'aperçurent que l'eau était fortement salée et imbuvable. Un prospecteur ayant découvert un riche filon d'or n'eût pas été plus heureux que ne le furent nos caravaniers.

Le sel! C'est la denrée précieuse du Soudan! Et elle était encore bien autrement précieuse. il y a vingt ans quand les oasis de Bilma et de Taodenit, seules, fournissaient tout le sel destiné à la consommation du Soudan : à cette époque, le sel atteignait sur les marchés de l'Afrique centrale des prix fabuleux et beaucoup de familles pauvres n'assaisonnaient leurs plats qu'avec de la potasse, du piment ou même des cendres végétales.

Aussi les caravaniers bornouans qui firent cette découverte ne furent pas longs à en tirer parti ; ils s'installèrent sur les bords du dallol Fogha, dans un campement provisoire, qui devint plus tard l'important village de Bingou, et ils se mirent à extraire du sel qu'ils vendaient ensuite aux aborigènes du Tchanga. Dès que la nouvelle de cette découverte fut connue dans le Bornou, de nouveaux émigrants vinrent augmenter la colonie naissante et il est fort probable que ce mouvement d'émigration se fut accentué et eût pris de plus grandes proportions si les gens du Tchanga, comprenant enfin quelle source de richesse ils avaient sous la main, ne s'y étaient formellement opposés. Les derniers émigrants Bornouans, mal reçus par les Tchangawas, remontèrent le dallol pour aller se fixer dans le Maouri où ils fondèrent le village de Barè-Bari. Dans la partie commerciale de cette étude, je reviendrai sur cette exploitation des salines du Fogha.

Tchangawas. — Le dallol Fogha, de Dolé à Bana et le dallol Bana-Matankari de Bana à Koutoumbou forment la limite occidentale du Tchanga, pays tributaire du Kebbi. Les Tchangawas qui forment la masse de la population de cette province en sont aussi les autochtônes. Ils appartiennent à la race haoussa et parlent cette langue très purement.

Leur caractère loyal, énergique et cependant très doux. les rend sympathiques : ils sont d'une intelligence moyenne et s'adonnent plus spécialement à l'agriculture, à l'exploitation du

sel, au tissage et à la teinture des étoffes; leurs champs, leurs jardins surtout sont cultivés et entretenus d'une façon remarquable.

Avant les conquêtes foulbées, la province du Tchanga comprenait tous les territoires délimités par le Niger — de Dolé à Tougga — le dallol Fogha, le Goulbi n'Kebbi et la route Koutoumbou-Soghirma. Sous la domination du Kebbi, le Tchanga formait une sorte de vice-royauté héréditaire dont les chefs recevaient l'investiture des sultans d'Argoungou qui laissaient au Serky n'Tchanga le soin d'administrer leur pays sous la surveillance d'un Ghéladima-Kabbawa, sorte de Résident portant le titre de Gouverneur et qui fixé à Tchangakoy était chargé de veiller à la stricte exécution des ordres du Sultan.

De tous les grands feudataires du Kebbi, seuls les vices-rois du Tchanga partageaient avec le Zermakoy le privilége de pouvoir se présenter devant le Sultan sans quitter leur turban.

Les conquêtes foulbées ont considérablement diminué le Tchanga; tout le pays compris entre Fana et le Fakay a été annexé à l'empire foulbé. ainsi que tous les villages situés sur la rivière de Kebbi en aval de Soghirma. Le Tchanga ne comprend plus aujourd'hui que les villages de Tchangakoy — lieu de résidence du chef — Fana, Aljennaré, Siko, Kokoba, Tounga, Dolé, Finghila, Godey, Diéza, Kamba, Bingou, Kawara-Débé, Kawara-Ghéladima et Yélou.

Le village de Yélou mérite une mention particulière. Il est situé dans le dallol Matankari-Bana, à trois cents mètres de la muraille orientale de ce dallol qui, à cet endroit, est coupée perpendiculairement par une gorge aux parois abruptes, longue d'un kilomètre environ et d'une largeur de cent cinquante mètres au plus. L'entrée Ouest de cette gorge est gardée par le village de Yélou. C'est un centre d'aspect très agréable. Très bien construit, coupé de larges avenues aboutissant à des places bien nivelées et d'une propreté rare en ces pays, avec ses maisons alignées en bordure des places et des rues, et construites dans un style qui rappelle les demeures égyptiennes de Dienné. Yélou, qui ne compte pas moins de deux mille habitants, est un des plus jolis et des plus curieux villages de l'Afrique noire. C'est aussi un point stratégique important qui surveille les routes du Sokoto et du Gando : il est d'ailleurs puissamment fortifié par un haut et épais mur d'enceinte précédé d'un fossé large et profond.

A l'extrémité orientale de la gorge dont l'ouverture donne sur
pays foulbés, un grand rocher, de nature calcaire, se dresse
mme une forteresse au milieu de l'échancrure, et il est de fait
'avec son sommet plat. ses arrêtes vives, son éblouissante
ıncheur qui se prête admirablement à tous les jeux de lumière
grand soleil soudanais, ce rocher vous donne un peu l'illusion
ıne blanche citadelle sarrazine construite juste devant cette
rge pour en interdire le passage. Les indigènes l'appellent
ıri n'Doutchi (rocher blanc). Il est connu de tous les carava-
ers du Zamphara et de l'Adar: aussi, lorsque après des jours
des mois de marches harassantes sur la route sinueuse et pou-
euse, les caravanes aperçoivent dans les lointains sa crête
anche étinceler sur l'horizon bleu, hommes et bêtes se rani-
ent, pressent le pas : heureux enfin de se sentir au terme de
urs souffrances et non moins heureux d'avoir échappé aux
mbreuses bandes de pillards qui courent la brousse entre le
ıllol et la vallée du Goulbi n'Kebbi.

Kabbawas. — Les Kabbawas appartiennent à la grande famille
aoussa: mais leur tribu n'a pas toujours occupé ces régions. A
ıe époque fort lointaine, ils envahirent les pays situés au Nord
ı Tchanga et s'emparèrent de la vallée du Goulbi n'Kebbi, de
andé à son confluent avec le Niger : ils se rendirent maîtres de
us le pays compris entre la rivière, le fleuve et le dallol Fogha :
ı Nord. leur domination s'étendit jusqu'au désert, englobant
nsi l'Aréwa et plus tard, après les guerres contre les foulbés, le
ıberma en entier. Enfin, les bandes guerrières du Kebbi pous-
rent de nombreuses pointes dans le Dendi et jusque dans le
ourma oriental où le village de Mamassi, situé à l'Ouest de
ırimama, fut saccagé par l'une d'elles, en 1890.
Chez les Kabbawas, on trouve de nombreux individus ayant
ı teint presque blanc : ce qui semblerait accuser un mélange
térieur de cette race avec les Arabes ou les Berbères : tous
rtent sur la figure neuf cicatrices linéaires partant des
npes pour se rejoindre aux commissures des lèvres. C'est un
uple intelligent et très hospitalier, mais malheureusement un
u ombrageux. On rencontre des Kabbawas dans tous les vil-
ges du Tchanga où ils forment une sorte de caste noble, mais
se sont plus particulièrement fixés dans les villages de Siko
résidence du gouverneur kabbawa du Tchanga — Dolé, Diéza,
koba et Tounga qu'ils ont eux-mêmes fondés.

La population totale du Tchanga s'élève à 20,000 âmes, au moins, Baré-Baris, Foulbés et Kabbawas compris, dont 3,000 environ relèvent des autorités françaises.

Maouri. — Au nord de la province de Yélou, on pénètre dans le pays Maouri dont la population s'élève à 10,000 âmes environ, réparties dans une trentaine de villages. Beybé est le lieu de résidence du chef du Maouri qui est, lui-même, vassal du Serky n'Kebbi. Les villages les plus importants sont : à l'Est, Bélé, Mokorwa, Doumèga: à l'Ouest, Kara-Kara, Djoundjou, Liguido, Guiwaé. Les gens du Maouri sont de race Haoussa, légèrement métissés de Djerma, et ils parlent indifféremment ces deux langues. Sur les 10,000 habitants du Maouri, deux tiers au moins tombent dans la sphère d'influence anglaise.

Aréwa. — Le Maouri est limité au Nord par l'Aréwa. C'est une petite principauté formé d'une dizaine de villages dont les plus importants sont : Matankari, Nasarawa, Dogo n'Doutchi, Angoi-Nanon, Bagazi et Kori, situés dans le lit du dallol ; Angoi-Nafadié, Kawara et Doundaé, situés sur les plateaux. La population est d'environ 5,000 âmes.

Toute cette région, qui tombait précédemment dans la sphère d'influence anglaise, a été attribuée à la France par la récente convention du 8 avril 1904.

Comme le Maouri, l'Aréwa possède, en outre, une tribu de foulbés dont la plus importante fraction est campée à Nosarawa.

Situé à l'extrême limite des pays noirs, l'Aréwa est limité au Nord par le désert, à l'Ouest par une région désertique de 100 kilomètres qui s'étend du dallol Matankari-Bana au dallol Bosso; au Nord-Est par l'Adar, dont il est séparé par une zone désertique d'environ 60 kilomètres; enfin au Sud-Est, par une marche également déserte qui confine au Kebbi. Les gens de l'Aréwa sont de race et de langue haoussa mitigée.

Adar. — L'Adar se divise en deux territoires politiquement très distincts : l'Adar méridional formé par les provinces de Godobawa et de Birni n'Konni, et l'Adar septentrional, appelé par les indigènes Kasan' Ouachar, du nom de son chef, Ouachar, qui vit dans un campement situé au Nord de Birni n'Konni.

Maï-Touraré, chef de l'Adar méridional, réside à Godobawa.

Il est le neveu du Sultan de Sokoto, Abder-Rahmani, dont il

:pend politiquement, en droit plus qu'en fait. D'ailleurs, ces :ux personnages sont fréquemment en délicatesse, et, en 1901, ; furent sur le point de recourir à « l'ultima ratio » pour régler ı différend de bien peu d'importance. Maï-Touraré serait, au re des indigènes, d'une ambition démesurée et ne rêverait rien oins qu'à échanger son turban de l'Adar pour celui de Sokoto: ≥ là ses dissentiments avec l'émir Abder-Rhamani, qui voit très air dans son jeu et ne semble aucunement disposé à favoriser ≥ tels désirs...

L'Adar septentrional forme une sorte de confédération absoluıent indépendante, placée sous le commandement de Ouachar.

Tous les villages qui en font partie et qui étaient précédemıent englobés dans l'arc de cercle de Sokoto, tombent dans la phère d'influence française depuis la convention franco-anglaise u 8 avril 1904. L'Adar septentrional, qui compte environ 2,000 habitants, entretient des relations très suivies avec les :el-Gress qui viennent y nomadiser pendant la saison sèche.

Avant de continuer l'énumération des différents groupements ·olitiques compris dans le territoire Niger-Tchad, je tiens ncore à faire observer le lien de parenté qui unit les peuplades iu Djerma-Ganda, du Kourfay, de l'Aréwa et de l'Adar.

Ces populations, aujourd'hui politiquement divisées en fracions absolument distinctes et séparées géographiquement par les marches désertes privées d'eau, ont cependant une origine :ommune et tout porte à croire qu'elles ne formaient autrefois ıu'un seul peuple et une seule nation, des confins du Niger à 'Adar oriental.

En effet, les indigènes qui peuplent ces quatre principautés ›nt d'indéniables similitudes physiques et leurs mœurs, leurs :outumes sont identiquement semblables: enfin, ce qui est plus ;ignificatif encore, tous portent le même tatouage : une cica-.rice en quartier de lune sous l'œil droit.

La ressemblance physique est plus frappante entre les gens du Djerma-Ganda et du Kourfay, d'une part, et ceux de l'Aréwa et le l'Adar, d'autre part: ce qui s'explique par ce fait que Gandawas et Kourfawas se croisèrent uniquement aux allogènes les plus voisins, c'est-à-dire les Djermas, et donnèrent conséquemment un métis unique pour ces deux peuples qui étaient de même race, pure de tout croisement: de même, les Aréwas et les Adarawas s'allièrent uniquement aux Haoussas et donnèrent un autre métis qui leur est propre et diffère légèrement du métis

des deux premiers groupes. L'on peut dire qu'il est impossible aujourd'hui de distinguer physiquement un Aréwa d'un Adarawa, et un Gandawa d'un Kourfawa et il est déjà difficile d'établir une distinction très nette entre les deux groupes.

Aussi les Haoussas et les Foulbés ne font aucune différence entre les Aréwas et les Adarawas qu'ils considèrent comme appartenant à la même race. D'ailleurs les mots « Aréwa » et « Adar » n'ont aucune signification ethnique Le premier veut dire « Nord » et peut tout aussi bien s'appliquer aux habitants de l'Adar. Cependant les Haoussas l'ont réservé plus spécialement aux habitants de l'Aréwa n'Rafi (vallée du Nord).

« Adar » est une corruption du mot berbère « Adrar », terme géographique, servant à désigner un massif montagneux et de hauts plateaux, que les Haoussas ont emprunté pour désigner les plateaux situés entre Tahoua, Guida' n'Badou et Koni. Chacun sait que les nègres ne peuvent, sans les déformer, prononcer les mots dont les voyelles sont précédées ou suivies de deux consonnes surtout lorsque l'*r* se trouve parmi ces deux consonnes. « Adrar » dut par conséquent subir la déformation habituelle et devint : Adarar; puis, par abréviation : « Adar »; « Adarar » étant encore très difficile à prononcer pour des nègres. Dans le mot « Adara-was » qui veut dire « gens de l'Adar » et qui est une formation grammaticale régulière, l'abréviation cesse en partie et l'on retrouve la trace de la modification imposée.

Les éléments me font malheureusement défaut pour étudier l'étymologie des mots « Ganda et Kourfay ». Tout ce que je puis dire encore sur cette intéressante question de parenté ethnique des populations du Djerma-Ganda, du Kourfay, de l'Aréwa et de l'Adar, c'est qu'il existe à mi-chemin de l'Aréwa et du Kourfay, en pleine solitude, une petite mosquée, simple quadrilatère tracé avec des cailloux: et qu'au nord de ce point, un peu en dehors de la route, on découvre les vestiges d'un village.

A toutes les questions posées aux gens de l'Aréwa et du Kourfay, au sujet de ce village, il me fut répondu qu'il avait été autrefois habité par leurs « ancêtres » et que depuis un temps immémorial on en avait fait un lieu de pèlerinage annuel, où Aréwas et Kourfawas se rendent processionnellement le jour de la rupture du Ramadan pour fêter ensemble et prier sur les lieux où dorment leurs pères.

Ce lieu de pèlerinage m'a paru être le trait d'union significatif

i relie fraternellement à travers les âges et les changements
litiques survenus, ces deux peuples issus d'une même race.
Maintenant quelle peut être cette race dont le prototype a
mplètement disparu, dans ces régions du moins, par suite de
oisements séculairement répétés avec les peuplades négres
us méridionales? Ne doit-on pas voir dans cette longue et
oite bande de territoire peuplée par les descendants de cette
ce encore indéterminée, un vestige de la grande émigration



UN MUR DE CASE BRULÉE PRÈS DE GAYA

nghoy signalée par M. Félix Dubois dans sa lumineuse
constitution de l'histoire du Soudan. Tout porte à croire que
On sait, d'après les minutieuses et patientes recherches de cet
plorateur, que les Songhoys (ou Sourhaïs) originaires du Haut-
l durent émigrer pour des causes et à une époque encore indé-
minées mais qui paraît coïncider avec la conquête de l'Egypte
r les Arabes et qu'ils firent leur apparition sur le Niger vers le
re ou le IXe siècle.
N'ayant pu obtenir aucun renseignement précis sur la route

suivie par les Songhoys, au cours de leur long exode de la Nubie au Niger (1). M. Félix Dubois supposait, non sans raison, qu'ils avaient dû longer la limite méridionale du Sahara où leur passage devait être facilité par le peu de densité des populations aborigènes : plus au Nord, ils n'eussent pas trouvé les ressources en approvisionnement nécessaires à tout un peuple en marche vers un but mal déterminé et auraient infailliblement péri dans les sables : plus au Sud, ils eussent été refoulés par les Haoussas ou noyés dans leur masse.

Cette route Niger-Ganda-Kourfay-Aréwa-Adar était donc bien la plus pratique et la plus sûre, vu l'importance numérique des émigrants qui leur permettait d'en imposer aux populations clairsemées de ces régions et de défier en même temps toutes les attaques des tribus sahariennes.

Or la présence, précisément en cet endroit, d'un peuple qui n'a rien de commun avec les allogènes et qui rappelle incontestablement le type physique et moral du Nubien semble bien indiquer que nous avons affaire aux Songhoys ; ce qui confirmerait les hypothèses de M. Félix Dubois sur leur émigration et la route qu'ils ont suivie : hypothèses doublement confirmées par de récentes informations qui nous signalent la présence de plusieurs groupes Songhoys dans le Damerghou, le pays d'Alakhos et de Koutouss.

Gober. — A l'Est de l'Adar, on pénètre dans le Gober dont le chef réside à Tchiberry. Ce pays est limité au Nord par le désert des Mousfous : au sud, par les provinces foulbées de Katzéna et de Zamphara : a l'Est, par le sultanat de Tessaoua. Les villages sont situés le long d'un affluent du Goulbin Rima et dans le lit du Dallol Katiatia. Les plus importants sont Tchiberry, Katiatia, El Hassane et Maradi. La population totale est de 5 à 6,000 habitants environ. Le Gober qui paraît avoir joui autrefois d'une certaine puissance est aujourd'hui bien déchu. Il eut à soutenir de longues luttes contre les Foulbés pour maintenir son indépendance. Après vingt années d'efforts incessants, les Foulbés désespérant de vaincre l'énergique résistance de ces populations païennes, changèrent de tactique et n'envoyèrent plus, dès lors, que des marabouts haoussas chargés de les convertir tout

(1) M. Félix Dubois n'avait pas exploré les territoires de la rive gauche du moyen-Niger.

ucement à la foi musulmane. Cette conversion religieuse ne ›péra pas sans peine. Aujourd'hui cependant les Goberawas amisés sont nombreux, mais les résultats politiques ne sont s ceux qu'attendaient les Lam-Dioulbés qui espéraient qu'une s convertis à l'Islam, les Musulmans du Gober reconnaîtraient utorité spirituelle, d'abord, et plus tard temporelle, du sultan Sokoto. Bien qu'en partie convertis et sincèrement convertis, Goberawas n'en ont pas moins continué, jusqu'à nos jours, à ıintenir leur indépendance tout comme le Kebbi avec lequel entretiennent de lointaines mais très amicales relations. Les ns du Gober voisinent amicalement avec les Touaregs Kel-ess et Kel-Oui qui errent en permanence dans les pâturages du ›ber-Toudon.

Tessaoua. — La principaute de Tessaoua est une fraction tachée depuis le siècle dernier de la province de Katzéna. Ce orcellement s'opéra à la suite de querelles intestines surgies ns la famille du Serky n' Katséna à propos de succession. Sa ›pulation est de 7,000 habitants au plus.

Damagherim. — A l'Est, le pays de Tessaoua confine au ltanat de Damagherim.

Ce sultanat est le plus puissant de la région Niger-Tchad, au ɔrd de la frontière franco-anglaise. Il est compris entre 6° et . 30' de longitude E. et déborde de 20' au Nord le 14e parallèle ı il est limité par le Damerghou et le pays d'Alakhos. Au Sud, frontière longe la vice-royauté de Kano, la province dissidente : Goummel, puis les provinces bornouanes de Koyam et de anga, elle remonte ensuite vers le Nord à travers les territoires : parcours des Tébous qu'elle coupe entre les 8e et 9e méridiens. La population du Damagherim est des plus disparates, surtout Zinder, où Touaregs, Haoussas, Tibous, Tripolitains, Baréıris, se coudoient journellement. Le fonds de la population du ıys se compose, en majeure partie, de gens appartenant à la ce haoussa. D'ailleurs, avant la conquête foulbée, le Damaıerim faisait partie de cette confédération ; et s'il ne laissa ıcune prise à l'invasion foulani, c'est grâce à la protection des ıeikhs du Bornou dont les sultans du Damagherim avaient connu la suzeraineté. Le Damagherim demeura vassal du Borɔu sous le règne des cheiks Mohammed Abd-El Rahmani et mar. Le démembrement du Bornou par Rabah qui le saccagea

de fond en comble rendit au Damagherim son indépendance : celui-ci, pour éviter le sort du Bornou, s'empressa de faire parvenir à l'ancien chasseur d'esclaves, devenu fondateur d'empire, des lettres de soumission accompagnées d'un important tribut en bœufs, chevaux, étoffes, etc.

Le Damagherim se divise en plusieurs provinces soumises à l'autorité du sultan qui réside à Zinder et administre directement la province de ce nom.

Les provinces de Machéna, Zourikoullo, Mounyo, Diérawa et Karagoulafia sont administrées par des Ghéladimas, sorte de gouverneurs qui reçoivent l'investiture du sultan mais dont la charge, en réalité, est héréditaire. L'autorité du sultan de Damagherim est, en général, assez bien respectée ; cependant, elle est encore souvent méconnue dans les provinces du Sud et du Sud-Est où les Foulbés ont réussi à s'infiltrer dans les villages frontières et y ont créé un parti favorable aux émirs de Sokoto et de Kano. Comme la majorité des potentats de l'Afrique noire, le sultan de Zinder jouit d'un pouvoir absolu. Il est entouré de hauts dignitaires tels que : le Kaïgama chef des armées, le Magadgi, chef de la justice : le Serky n'Nôma, chef de l'Agriculture ; le Serky n'Rouafi, chef des eaux : le Serky n'Dazy, chef des forêts : le Serky n'Kassoua, chef du commerce ; le Serky n'Tourawa, chargé des relations extérieures ; enfin l'imam, chef religieux et directeur du clergé. Il y a encore des fonctionnaires moins importants à qui incombe la police des marchés, le maintien de l'ordre, etc. ; le Kaïgama a encore sous ses ordres le Ban dawaki, chef de la cavalerie, et le Marafa, chef de l'infanterie. Les dogaris sont des fonctionnaires de la maison du sultan choisis parmi les familles nobles, riches et dévouées au chef de l'Etat : ils forment une sorte d'aristocratie militaire, turbulente, orgueilleuse et servile, facilement accessible à toutes les corruptions.

La distribution des pouvoirs que j'ai expliquée plus haut se reproduit, exactement semblable, dans les chefs-lieux de province et dans tous les villages.

Dans chaque centre de population, le chef perçoit l'impôt global fixé par le Ghéladima et le chef de la province. Ces deux personnages en prélèvent une partie pour eux, ainsi que l'a déjà fait le chef du village. Il est inutile d'ajouter que ce système de perception d'impôt, qui est une copie très approchante de celui actuellement en honneur dans l'empire chérifien, donne lieu aux mêmes abus et pèse lourdement sur le petit peuple.

t impôt sert à l'entretien de la maison du sultan et à solder
auts dignitaires. Il se collecte assez facilement quand il est
éré ; mais comme le cas contraire se produit fréquemment,
hefs et les Ghéladimas en sont réduits à envoyer des troupes
ιvaliers razzier les villages récalcitrants.
ılgré son chiffre de population assez élevé (110,000 environ,
60,000 dans la zone anglaise), le Damagherim ne
jamais à craindre. Cette population est tellement disparate
:u sédentaire qu'il serait impossible au sultan de Zinder de
per autour de lui plus de 5,000 guerriers sur la fidélité des-
; il puisse vraiment compter. Or, c'est bien peu de chose
ne horde de 5,000 hommes armés de lances, sans discipline
ns cohésion, surtout lorsque cette horde se compose d'élé-
:s aussi peu valeureux que les Damagharawa. On sait qu'il
: de quelques coups de fusil pour mettre tout un village en
et l'on se rappelle encore que Zinder fut tenue en échec par
lizaine de tirailleurs qui formaient l'escorte de la mission
majou.
i dit que le sultan de Zinder ne saurait mettre en ligne plus
000 guerriers et ce chiffre me paraît exact car il est bien
.in que les provinces du sud, Machéna, Zourikoullo, ne
draient aucune part à une lutte contre le Sokoto et le Bor-
par exemple, et encore moins contre une puissance euro-
ne ayant maille à partir avec Zinder.
Damagherim est un pays incontestablement plus fortuné —
moins pauvre — que ceux que nous avons examinés depuis
ger, à l'exception du Tchanga ; son sol est moins infertile
au y est moins rare ; du reste, nous donnerons des rensei-
ıents détaillés sur sa valeur économique dans les chapitres
ernant l'agriculture et le commerce.

Peuplades sahariennes

utes les régions que nous venons d'étudier appartiennent à la
nègre. Elles sont situées — sauf le Zaberma, le Tchanga et le
ırı — sur les confins du Soudan central, à la lisière méridio-
du Sahara, formant comme une côte profondément décou-
›ù des caps étroits, de fertilité — relative — s'avancent en
désert, entre de larges golfes sablonneux, caillouteux et
es, sans habitation humaine et sans eau.

noirs). Les Aïer-Zaggarem forment les tribus nomades ; il
en pasteurs et possèdent de nombreux troupeaux de ch
qu'ils échangent aux gens de l'Aïer et du Damerghou coı
vivres et des tissus. Les Aïer-Kawalen appartiennent à de
mi-sédentaires dont une partie s'occupe de culture, de coı
et d'élevage pendant que l'autre convoie les caravanes
taines entre le Tassili des Azdjers et le Damagherim.

Ces derniers sont les maîtres de la route commerciale
Zinder ; ils parcourent également les deux routes qui con
d'Agadès et de Tin-Telloust à l'Oasis de Bilma où ils vont
du sel, qu'ils revendent dans l'Aïr, le Damerghou et le
gherim. Leur organisation politique est un peu rudiment

Les chefs de chaque tribu qui résident habituellement
gou, faubourg de Zinder, se réunissent pour élire l'anas
sorte de chef suprême qui siége tantôt à Agadès, tantôt a
du pays de Tessaoua. Il est chargé de régler les différe
peuvent s'élever entre les tribus Kel-Ouis et d'aplanir le
cultés qui surgissent de temps à autre entre Kel-Ouis
autres confédérations sahariennes. Son autorité plutôt
n'est pas toujours très efficace, surtout dans le Damergl
les Kel-Imezoureg, les Cherifen et les Kel-Tamesguid la t
souvent en échec. En général, les Kel-Ouis, bien que
mans très fervents, ne sont pas hostiles aux Européen
naturel honnête et pacifique, ils préfèrent le commerce et
voyage aux rapines sanglantes contre les villages noirs.

Aouellimiden. — La région saharienne située dans le
latère formé par le 5ᵉ méridien Est, le 2ᵉ méridien O
les 15ᵉ et 25ᵉ parallèles Nord, est encore aujourd'hui la plus
nue, la plus mystérieuse du continent noir. Elle est occupé
grande confédération des Touaregs Aoullimiden dont le
toires de parcours confinent, au Nord, le pays des Hog
l'Est, ces territoires sont limités par la région des Kel-Ou
Sud, par les principautés nègres de l'Adar, de l'Aréwa, du K
et du Djerma-Ganda, enfin à l'Ouest, les Aouellimiden vo
avec les Kountas, Touaregs émigrés du Sud tunisien.

Les Aouellimiden sont des berbères de race pure. D'u
presque blanc, ils sont généralement bien faits, de taille
mais sans maigreur, du moins chez les nobles ; leur intel
et belle physionomie serait agréable si la courbure for
aquiline du nez, et le feu sombre qui luit au fond d

unelles ne leur donnait une expression excessive de dureté et
orgueil. Ils se divisent en deux grandes fractions : les Aouelli-
iden de l'Ouest ou Aouellimiden de Laweï et les Aouellimiden
: Mohammat. La fraction des Laweï occupe l'Adrar-el-Guebli,
Kidal, le plateau d'Adgagh, l'Azawa et domine — ou plutôt :
ominait — sur le Niger, entre Toasaye et Garou. Les Touaregs
e Mohammat nomadisent perpétuellement des plateaux nordsde



TISSERAND TCHANGA

'Adar au massif de l'Aïr, empiétant parfois sur les territoires
les Kel-Oui.

Les premiers se divisent encore en plusieurs tribus dont les
lus importantes sont les Kel-Azawa et les Kel-Ansar ; les Kel-
ress, les Kel-Arlel et les Kel-Itisan forment les principales
ibus de la seconde fraction.

Les Aouellimiden de l'Ouest et ceux de l'Est ont la même
ganisation politique. A la tête de chaque fraction se trouve un
ief suprême qui porte le titre d' « Aménokal ». Il est élu par

le conseil des nobles qui se compose des différents chefs de tribus assistés de plusieurs notables.

L'autorité de l'Aménokal est loin d'être absolue. Il tranche bien lui-même et sans appel les questions ordinaires ; mais dès qu'il s'agit d'une affaire grave telle que la paix ou la guerre, il est tenu de convoquer le conseil des nobles dont la présidence lui est réservée. Cependant, contrairement à ce qui se passe chez les Hoggars et chez les Kel-Ouis, son influence morale est très grande et le conseil se range presque toujours à son avis. Lorsqu'une tribu commet une faute en contradiction avec les ordres qu'il a donnés et qui ont été sanctionnés par le conseil, l'Amenokal brûle sa propre tente en signe de réprobation, c'est une flétrissure dont la tribu coupable reste marquée jusqu'à ce qu'elle ait reçu son châtiment ou obtenu son pardon.

L'Aménokal des Aouellimiden de l'Ouest campe dans l'Azawa, sur les bords de la grande mare de Manakal

Cette mare est située dans le lit supérieur du Dallol Bosso, à 100 kilomètres environ, au Nord de Filingué.

Dans la même région, il existe un large groupe de mares, assez importantes paraît-il et peu distantes les unes des autres ; elles sont entourées de nombreux campements de Aouellimiden qu'aucun Européen n'a encore visités.

De la mare de Manakal partent plusieurs routes se dirigeant sur le Hoggar par Kidal et vers Gao, sur le Niger : deux autres conduisent directement à Zinder (Niger) et au Djerma-Ganda : enfin une cinquième relie Manakal à Filingué. Il existait encore autrefois une route très fréquentée (?) conduisant à Agades par les territoires de parcours des Kel-Arlel et des Kel-Gress. Cette route serait aujourd'hui abandonnée des caravanes par suite du manque d'eau ; les nappes souterraines s'étant affaissées et les puits étant envahis par les sables.

Si les Aouellimiden ont dominé sur les territoires Sahariens situés à l'Est du Niger : ils n'en ont cependant pas toujours été les maitres absolus. Sous le règne de Sunni-Ali, le grand conquérant Songhoy, ils perdirent la vallée du Niger et Gao devint la capitale de l'empire Songhoy, dont l'influence s'étendit, à peu de chose près, des rives du Tchad aux bords de l'Atlantique. A la domination des Songhoys succéda encore la domination marocaine qui dura du XVIe au XVIIe siècle date de la chute définitive du pachalyk de Tombouctou qui avait été fondé sous le règne d'El-Mansour.

En dehors de ces deux périodes, les Aouellimiden sont demeurés les maîtres incontestés de la vallée du Niger de Toasaye à Niamé. Ils exercèrent leur autorité avec intelligence et souplesse, vivant en assez bons rapports avec les noirs du Djerma-Ganda et les Songhoys qui furent, tour à tour, leurs maîtres et leurs asservis.

Les Aouellimiden de l'Est, qui reconnaissent la suprématie de Laweï, bien qu'ils aient un aménokal, entretiennent des relations très suivies avec l'Adar et le Gober et plusieurs tribus de la fraction des Kel-Gress ont même établi des campements fixes sur ces territoires.

D'une bravoure incontestable, les Touaregs Aouellimiden seraient pour les Français de dangereux adversaires s'ils étaient bien dirigés et mieux armés. Mais ils ne possèdent en fait d'armement que le sabre et la lance auxquels il faut ajouter quelques fusils à pierre ou à capsules d'une portée très réduite et d'un tir assez fantaisiste.

Leur manière de combattre n'est vraiment pas banale. Montés sur des chevaux, des chameaux et même des bœufs, ils chargent leurs adversaires avec une folle impétuosité : arrivés à 20 mètres de l'ennemi, ils le criblent d'une volée de lances et se précipitent ensuite sur lui à coups de sabre. Chaque cavalier est assisté de deux fantassins, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche ; une main accrochée à l'étrivière, ces deux fantassins courent de chaque côté du cavalier, entraînés par la vitesse du cheval et participent à la charge de cette façon très originale. Il est superflu de faire observer que ce rôle de « fantassins de charge » est réservé aux esclaves et que, lorsque la cavalerie repoussée tourne bride, ce sont ceux-là surtout qui restent sur le carreau. Cependant, pour être juste, il faut reconnaître que les nobles ne se ménagent pas et donnent vaillamment de leur personne.

Les Touaregs Aouellimiden sont tous musulmans du rite Malékite ; ils observent scrupuleusement toutes les prescriptions du Coran et sont peu accueillants pour les étrangers européens ou nègres. Leur pays est demeuré fermé aux uns comme aux autres. Les marabouts jouissent chez eux d'une influence d'autant plus grande qu'ils s'écartent soigneusement de toute affaire politique et se confinent étroitement dans leur rôle religieux. Les marabouts, vraiment dignes de ce nom, sont très cultivés : ils enseignent l'arabe littéraire, le droit et la théologie musulmane à leurs jeunes talebi ; les autres, bien considérés encore

que très ignorants, fabriquent des talismans et les vendent aux fidèles qui les paient fort cher.

Les Aouellimiden sont monogames, affirme-t-on; cependant ils ne laissent pas que de profiter très largement des autorisations coraniques, qui les laissent libres d'avoir des relations avec leurs esclaves. Leurs mœurs, au dire de certains, seraient néanmoins beaucoup plus pures que celles des peuples noirs, voire même des Kel-Ouis.

Il est bien difficile de donner, même approximativement, le chiffre auquel peut s'élever actuellement la population saharienne du territoire Niger-Tchad. On ne possède aucune donnée sérieuse sur ce point. Les noirs et les Berbères qui ont été interrogés ont établi pour chaque peuplade le dénombrement suivant : Tébous, 10,000 : Kel-Ouis, 7,000 ; Aouellimiden, 8,000. Je ne puis garantir l'exactitude de ces chiffres qui me paraissent exagérés en comparaison de ceux fournis par les populations Touaregs du Nord-Saharien. On sait que les dernières explorations du Sahara ont démontré que la densité de la population, chez les Hoggars et les Azdjers était très au-dessous des renseignements fournis par les indigènes ainsi que par les explorateurs qui avaient visité le Sahara septentrional. Ces erreurs d'appréciation étaient dues sans doute à l'immensité des territoires de parcours de chaque tribu : on s'imaginait difficilement que des peuples pussent être aussi clairsemés et qu'une tribu de quelques milliers d'individus pût occuper à elle seule un territoire aussi vaste qu'un Etat de l'Europe tel que la France ou l'Espagne. Toutefois et jusqu'à meilleure information, nous considérerons comme approximativement exacts les chiffres énoncés ci-dessus.

Aïr. — Avant de terminer l'examen des peuplades sahariennes, il faut encore dire quelques mots sur l'Aïr ou Asben.

L'Aïr fut primitivement habité par les Goberawas qui, reculant sans cesse devant les incursions berbères, s'installèrent successivement dans le Tagama, le Damerghou, et de là émigrèrent encore dans la haute vallée du Goulbi n'Rima que, depuis, les indigènes ont appelé Gober. La population de l'Aïr est très mélangée : l'élément prédominant est le Touareg Kel-Oui, puis viennent les Kel-Gress, les Itisan, les Kel-Ferrouane, les Aouellimiden de Dinnik, les Kel-Azawa et les Tamesguid, les Iguadalan et les Kel-Fadé : enfin les Haoussas, les Songhoys, les Baré-Baris

vivent aussi en assez grand nombre. Toutes ces peuplades lèvent du sultan d'Agadez qui est apparenté, à un degré assez intain, il est vrai, avec le sultan de Constantinople.

L'autorité du sultan d'Agadez s'étend sur le Damerghou, peuplé ar des Touaregs Imezoureg, par des Goberawas, des Daggaras et uelques autres tribus berbères venues de l'Asben. Le pays Alakhos, habité par des Touaregs Ikeskechen, Daggaras, Kelharous, ainsi que par des rejetons des races Songhoys et Baréaris, reconnaît également l'autorité d'Agadez. Toutefois, il faut connaître que cette autorité est surtout nominale et qu'il n'est is toujours facile au sultan d'Agadez d'imposer ses volontés, ême aux gens de race nègre qui habitent continuellement Asben. Il est exact que Agadez — qui, très vraisemblablement, est autre que l'Agazymba des anciens — a eu un moment de elle splendeur, mais elle est aujourd'hui bien déchue et les vasions berbères en ont fait un misérable village où végètent ile-mêle quelques milliers de Touaregs et de nègres toujours us ou moins affamés.

En somme, de toutes les régions que nous venons d'étudier, il st assez difficile de tracer un tableau d'ensemble ethnographique politique. On se trouve en présence d'une multitude de princiautés indépendantes les unes des autres et n'ayant de point ommun que la religion, qui elle-même varie du reste : ici des idjania ; là des Kadria ; ailleurs des Senoussis : et bien que les aoussas et les Berbères constituent le fond ethnique de la opulation, on peut dire que celle-ci se compose d'un ramassis e peuplades appartenant à différentes races et disséminées sur de istes espaces où noirs et Berbères, Haoussas et Foulbés, jermas et Songhoys, nomades et sédentaires se coudoient sans gêner.

La population globale de toutes ces « terres légères » serait de o0,000 âmes environ réparties sur 1,332,000 kilomètres carrés, ésentant par conséquent un coefficient approximatif de 0,1 habitant par kilomètre carré, c'est-à-dire, très inférieur aux prévisions s plus pessimistes.

Pour bien se rendre compte du faible peuplement de ces gions, il suffit de penser que, si toutes les populations du rritoire Niger-Tchad venaient à être subitement anéanties, la ule ville de Kano — cédée à l'Angleterre en 1898 — parviendrait sément à le repeupler, selon la même densité, en y éparpillant us ses habitants...

Notes économiques.

Agriculture.

Pour se faire une idée exacte de la valeur agricole des territoires Niger-Tchad, il est indispensable d'en étudier séparément les différentes régions : car il est évident que sur d'aussi vastes espaces le degré de fertilité peut varier jusqu'à l'infini.

Il faut donc forcément distinguer les parties basses des parties élevées ; celles qui sont largement arrosées de celles qui sont totalement dépourvues d'eau. Enfin il y a encore les phénomènes météorologiques qui varient très sensiblement avec la latitude selon que celle-ci se rapproche ou s'éloigne du grand désert saharien.

En conséquence, nous diviserons l'étude agricole de ces territoires de la manière suivante :

a) Vallée du Niger ; *b*) dallols ; *c*) plateaux.

a) La vallée du Niger de Dounsou à Raba a déjà fait l'objet d'une étude par le capitaine Lenfant qui traversa une première fois ces régions, en 1899, avec la flotille du Soudan ; et une seconde fois, en 1901, avec celle du Bas-Niger.

Dans cette étude, que j'ai lue avec non moins d'intérêt que de surprise, le capitaine Lenfant coupait le Niger en deux tronçons : l'un compris entre Dounsou et Say ; l'autre entre Say et Raba (dont la majeure partie se trouve en territoire anglais). Au premier, il décernait le titre pompeux de Nil français, et qualifiait le second de « vallée inculte », « boue liquide », forêts stériles ».

Comment le capitaine Lenfant a-t-il pu décerner le titre de « Nil français » à la partie du Niger comprise entre Say et Dounsou ? Il ne s'est donc pas aperçu que les sables du désert venaient mourir sur les bords de son Nil, que parfois même ils encombrent, au point de gêner la navigation de simples pirogues. La végétation est si maigre dans cette région, que même pendant la saison des pluies elle ne parvient pas à recouvrir le sol, et l'aspect de ces maigres pâturages rappelle assez exactement celui de nos landes gasconnes, dans leurs parties les plus arides et les plus déshéritées, où le sable jaune transparaît largement sous une résille de verdure anémique.

Je veux bien admettre que les inondations annuelles fertilisent es sables en y déposant un limon nourricier. Mais à quelle istance des rives s'étendent ces inondations? Je dirais bien un hiffre ; mais l'on me taxerait d'exagération! Je préfère citer eux faits qui sont des plus concluants : à Sorbo, village situé ans un des plus larges et plus plats endroits de la vallée et par onséquent des plus favorables à l'épanchement des eaux, à orbo, dis-je, le poste militaire est placé à cent mètres de la rive auche du fleuve et n'a jamais cependant à s'inquiéter des inonations ; le poste de Niamé, à 60 kilomètres environ en aval, est tué à 20 mètres du fleuve : enfin presque tous les villages, aussi ien sur la rive droite que sur la rive gauche ont été construits ntre 50 et 300 mètres des bords du fleuve.

La situation de ces postes et de ces villages donne, je l'espère, ne idée suffisamment exacte de la superficie des terres fertilies par les crues. Et comment pourrait-il en être autrement? certains endroits, la vallée se resserre jusqu'à n'avoir plus que ois cents mètres de large, et le fleuve coule emprisonné ntre deux falaises rocheuses, presque à pic ; en d'autres, elle élargit jusqu'à 12 et 15 kilomètres, mais les berges conservent ne inclinaison assez forte pour empêcher les eaux de s'épandre u loin. D'ailleurs les crues elles-mêmes sont loin d'être aussi nportantes qu'on l'a bien voulu dire. Les apports du Hautliger s'amoindrissent considérablement pendant leur traversée es lacs et des régions marécageuses, comprises entre Bamako t Tombouctou ; les inondations des riches plaines du Macina en bsorbent encore une notable partie : enfin de Tombouctou à ounzou, les espaces sablonneux que le fleuve doit franchir, appauvrissent encore plus, et ce ne sont pas les deux ou trois mois 'hivernage, aux pluies assez rares, de cette dernière région, qui euvent compenser toutes les pertes subies.

Il n'y a, en réalité, que les îles qui soient périodiquement iondées et conséquemment fertilisées. Mais si ces îles sont nomreuses, la totalité de leurs superficies respectives est encore fort estreinte ; et bien que toutes cultivées et qu'aucune d'elles ne résente un pouce de terrain perdu, les indigènes n'arrivent pas ième à en retirer les quantités de céréales nécessaires à leur limentation.

L'enthousiasme du capitaine Lenfant m'étonne d'autant lus que nous avons suivi tous deux la même route, traersé les mêmes villages et cela à une même époque de

C'est dans les parties défrichées de ces terres admirablement arrosées que croissent à profusion : le gros mil jaune dont les épis pèsent jusqu'à cinq et six cents grammes ; puis le mil blanc, le guéro, le sorgho, le maïs, le manioc, l'igname (indice de terrains fertiles), les patates douces, les courges, les pastèques, les arachides, le riz rouge et le riz blanc, les oignons, les haricots, les pois, etc.

C'est encore dans ces forêts — soi-disant stériles — que l'on recueille en abondance le « nété », riche en sucre, le kadénia, qui fournit une matière grasse, très recherchée sur le marché de Liverpool où elle est connue sous le nom de *shea-butter*. On espère encore obtenir de cet arbre un succédané de la gutta-percha ; malheureusement, aucun essai sérieux n'a été tenté à ce sujet, bien que les analyses de divers savants (du Dr Haeckel en particulier) aient été des plus encourageantes.

Enfin, c'est aussi dans ces « forêts stériles » que l'on rencontre le palmier rhônier, le palmier à huile, le citronnier, le papayer, le jujubier, les prunelliers, les goyaviers, les figuiers, et différentes essences donnant avec abondance des gommes copal et arabique superbes.

Tous les produits que je viens de citer s'étalent tous les jours sur les marchés d'Ilo, de Tchangakoy, de Bingou et de Fana où les faméliques Djermas du « Nil français » viennent les acheter à des prix dérisoires pour les revendre à prix d'or dans leur pays. C'est là que viennent également s'approvisionner les Djermas de l'intérieur, les gens du Teggaza, du Kourfay et de l'Aréwa. Une charge de mil de 20 à 25 kilogs se paie, selon les années, entre fr. 0.30 et fr. 0.70. Les gens du Nord-Ouest et du Nord apportent en échange des chevaux, des bœufs et des ânes étiques que les riches pâturages de la vallée se remettent vite en forme et qui sont ensuite revendus dans les pays du Sud.

Quand les gens du Nord qui viennent sur ces marchés ne possèdent aucun objet d'échange, ce qui arrive le plus fréquemment, ils se louent aux gens du Tchanga qui les utilisent dans les mines de sel du Fogha : et dès qu'ils ont ramassé un certain pécule, ils font du commerce entre les pays Djermas et la vallée du Niger.

Quelquefois, aux époques de disette, provoquées par les vols de sauterelles, ou par le passage d'un vol de « sauterelles blanches » — comme en 1901, par exemple, après le passage de la colonne Péroz — les indigènes du « Nil français » et leurs

ongénères de l'intérieur apportent des captifs en échange, et ai vu, en mai 1901, des gens de l'Aréwa et du Kourfay vendre à élou leurs propres enfants pour quelques bottes de mil. C'était itié de voir ces pauvres bambins de 10 à 12 ans, rachitiques à ire peur, troqués par leur père, dont la peau du ventre était lissée par la faim, alors que sur son visage se lisait la souffrance t la honte de son abominable marché.

C'est encore dans ces vastes plaines de « boue liquide » que s indigènes cultivent avec succès des champs immenses de oton, d'indigo et de tabac. Et s'il y a vraiment au Soudan, une ontrée où la culture du coton ait quelque chance de prospérité, 'est bien dans cette partie de la vallée du Niger comprise entre ladécali et Gomba, où, actuellement déjà, elle réussit admirablement avec les seuls procédés rudimentaires employés par les ndigènes.

Enfin le chiffre de la population de ce tronçon nigérien fournit n coefficient de densité autrement supérieur à celui de la vallée u Niger entre Dounsou et Niamé. Or, il ne faut pas oublier que, ans un pays où les terres sont au choix, la densité de la population est un indice presque certain de sa richesse.

Tronçon Dounsou-Niamé. — Les productions de la vallée du liger entre Dounsou et Niamé ne seront pas longues à énumérer. Elles consistent principalement en petit mil ou sorgho (le gros mil jaune, rouge ou blanc exigeant des terrains fertiles): en maïs, n peu de manioc et de riz rouge.

Le kadénia est excessivement rare; les cultures de coton sont nsignifiantes, réussissent mal et le produit que les Djermas btiennent est de qualité inférieure.

Dans les îles, les cultures de mil et de maïs sont superbes; malheureusement, la superficie totale de ces îles ne dépasse uère 15.000 hectares et, comme je l'ai dit plus haut, bien que as un pouce de terrain n'y soit incultivé, elles ne suffisent pas, e beaucoup, aux cultures alimentaires des indigènes. On ne rouve dans cette région aucun des produits cités tout à l'heure; outefois, ils y sont importés par les trafiquants. Le capitaine Lenfant a prôné cette partie du Niger et en a parlé comme d'un utur lieu de production cotonnière. Je ne puis, à mon grand egret, partager de pareilles illusions, et cela pour les raisons uivantes :

1° Les terrains sont en grande partie des terrains pauvres,

rocailleux ou sablonneux et voués à la stérilité; la superficie des bonnes terres circonscrites dans les îles du Niger est insignifiante ; de plus les indigène en ont besoin pour assurer leur existence. Si on les exproprie, il est à peu près certain qu'ils émigreront et la main-d'œuvre, déjà très rare, disparaîtra complètement. Je sais que l'on pourrait pourvoir à leur alimentation en introduisant des denrées provenant du Sud ou de l'Europe, mais pour le moment, et pour une vingtaine d'années au moins, il est impossible d'y songer;

2° Le coton que l'on y récolte actuellement est de qualité très inférieure, à courte soie, peu résistant et peu soyeux et ne saurait rivaliser avec les cotons du Gourma, du Borgou et du Haoussa bien que l'espèce soit pourtant la même et les procédés de culture identiques : ce qui démontre péremptoirement que son infériorité tient uniquement au climat et à la pauvreté du sol;

3° Les sauterelles font de fréquentes apparitions dans ces contrées et se régalent aussi bien avec les plants de coton qu'avec les graminées ou herbacées ;

4° Enfin la région est totalement dépourvue de moyens de communication économiques et rapides avec la côte.

A mon avis, la culture du coton aura plus de chances de réussite dans le Haut-Niger entre Ségou et le lac Débo ainsi que dans la vallée du Moyen-Niger entre Kompa et Dolé. Cette dernière région devant être prochainement reliée à la côte par le chemin de fer du Dahomey, qui avance rapidement, a, de plus, l'avantage de son irrigation naturelle et de sa fertilité qui ont permis aux indigènes d'obtenir déjà de très beaux résultats.

La seule ressource pour l'avenir de la région Dounsou — Niamé : c'est l'élevage. A ce sujet j'ai lu quelque part, dans une étude publiée à Paris, que les français pourraient dans quelques années *drainer, du 2e et 3e territoires français, vers la Nigéria anglaise les bestiaux et les grains qui lui manquent*. De pareilles assertions font sourire ceux qui ont parcouru toutes ces régions. J'ai dit ce qu'il en était pour les grains : avant de songer à exporter des céréales vers la Nigéria anglaise, il faudrait en importer pour les indigènes qui meurent de faim sur les bords de leur Nil...

En ce qui concerne l'exportation du bétail, je vais citer un fait qui dissipera quelques illusions.

Tous les troupeaux réunis de la vallée du Niger entre Dounsou et Niamé ne fourniraient pas un chiffre supérieur à 30,000 têtes

bovines; or, dans la Nigéria anglaise, le village de Kawara-Aliwanté qui en compte à lui seul 6,000 n'est pas considéré par les Haoussas et les Foulbés comme un « village de bœufs » (gari n' shanu); et il faut aller *à 8 kilomètres plus loin, au village de Bakoy, qui en compte de 12 à 15,000 têtes* pour trouver ce que les indigènes de ces régions appellent un « gari n' shanu ». Il en est de même pour les moutons.

Certes, je suis convaincu que dans un avenir plus ou moins éloigné la partie du Niger français comprise entre Dounsou et Niamé deviendra un centre important d'élevage. N'est ce pas la dernière ressource des pays désertiques en Afrique conme en Asie? Mais quant à « inonder de nos bestiaux les marchés de la Nigéria », il faudra pour ce faire attendre que cette colonie ait pris un certain développement économique : c'est-à-dire, qu'une grande partie de ses terrains soit devenue nécessaire aux cultures alimentaires et industrielles et que sa population, déjà très dense, se soit encore considérablement augmentée. Alors, mais alors seulement, le tronçon Nigérien Dounsou-Niamé pourra s'élever à un certain degré de prospérité par l'élevage et le commerce de bestiaux avec les pays du Sud, voire même la Nigéria.

Je terminerai ce premier point par quelques mots sur le tronçon français *Say-Madécali* que le capitaine Lenfant, pour les besoins de sa cause, a englobé dans la partie infertile et fatalement improductive du Niger anglais.

Il est parfaitement exact que cette partie du Niger est identique à la section anglaise Ilo-Raba, moins la densité de population cependant; aussi c'est la seule partie du fleuve, appartenant au territoire Niger-Tchad qui ait une réelle valeur. La population est peu nombreuse, les villages sont pauvres et les terres incultes, mais cette situation est due à de toutes autres causes qu'à la valeur du sol. Celui-ci est riche, bien irrigué ; les claires forêts qui le recouvrent comme dans la section Madécali-Dolé renferment les mêmes essences, et les productions agricoles sont également de même nature entre Boussa et Say.

Si toute cette contrée est lamentablement pauvre, en dépit de la merveilleuse fécondité de son sol, c'est que depuis trente ans elle a supporté toutes les les catastrophes politques imaginables : Incursion des Gourmas, incursion des Djermas, incursion des Kabbavawas.

J'ai déjà parlé dans le 2[e] chap. de cette étude des razzias opérées par les Djermas sur les frontières foulbées et j'aurais pu ajouter que

les fellahnis qui en étaient victimes organisèrent des bandes chargées d'exécuter des représailles, non pas contre leurs ennemis mais contre les paisibles populations Dendi du moyen-Niger : c'était une manière facile de récupérer leurs pertes.

Enfin, en 1895, les bandes d'Ahmadou-Cheikou font irruption dans le Dendi. Ces Macinankés irréductibles, chassés du Soudan par les troupes françaises, essayent de se créer un nouvel empire sur les rives du moyen-Niger et pendant trois ans le fameux Ali-Boury-n' Diaye,ancien Comba du Djoloff et lieutenant d'Ahmadou, sillonne la contrée en tous sens répandant partout la dévastation et la mort. Aux prises de nouveau avec les troupes françaises qui s'avançaient sur Say en 1898 et battus de nouveau par elles, Ahmadou et Aly-Boury cherchent un refuge dans le pays désolé de Kourfay. C'est alors que pendant une nuit, une horde de Djermas s'abattit sur ce débris d'armée et en égorgea les deux tiers. Le reste s'enfuit au Sokoto. Le pays était à peine débarrassé de ce fléau que la mission Voulet-Chanoine fit son apparition par l'Ouest et par le Nord. Son passage sans être plus sanglant ni pire que celui des missions militaires coloniales, en général. n'en valut pas moins à son chef le terrible surnom de « Sara-Sara » qui signifie en langue Djerma : le dévastateur!

Il n'y a donc rien de surprenant qu'en dépit de l'admirable fertilité de son sol, toute cette partie du Niger ne soit plus aujourd'hui qu'un désert. Aussi suis-je persuadé qu'avant même que le rail du chemin de fer dahoméen ne l'ait atteinte, cette contrée sera redevenue, grâce à une paix durable et à la nature prolifique de la race noire, populeuse et riche, et que les capitaux français pourront s'y lancer plus tard avec sécurité et succès.

b) **Dallols.** — Au point de vue agricole, les dallols ont une certaine importance due, non pas à leur fertilité, qui est plus que médiocre, mais au rôle qu'ils jouent dans l'alimentation des peuplades, lesquelles, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ont construit presque tous leurs villages dans ces dépressions. Des quelques dallols que nous avons examinés dans la partie géographique de cette étude, il n'y a guère que le Bosso, le dallol Matankari-Bana et le dallol Katiatia qui méritent de figurer dans un aperçu agricole.

Le dallol Fogha n'est, en effet, qu'une vaste mine de sel où tous les terrains sont réservés à cette exploitation. Son lit ren-

rme cependant d'excellents herbages salés où pâturent de ɔmbreux troupeaux de bœufs et des poulinières. L'élevage du ıeval donne des résultats très beaux mais qui pourraient être ıcore meilleurs si de fréquentes maladies, dues aux piqûres es moustiques et des mouches, pouvaient être prévenues ou ıieux soignées.

Plusieurs fois par an les indigènes du Tchanga font transhumer :ur bestiaux dans les pâturages du Fogha.

Le Bosso, fertilisé dans sa partie inférieure par des mares assez ıombreuses et des nappes d'eau souterraines, produit en assez ;rande quantité le petit mil gris, appelé « guéro » par les Haous-as, et un peu de maïs. Le gros mil, l'igname et le manioc n'y :iennent pas, par suite de la nature essentiellement sablonneuse le ses terrains et il en est de même pour tous les autres produits ılimentaires que les Djermas sont obligés de se procurer dans la ʼallée du Niger, sur les marchés du Tchanga principalement.

Dans sa partie moyenne, c'est-à-dire entre Gobéri et Sandiré, es mares se raréfient et les nappes d'eau souterraines deviennent ɔlus profondes; aussi les cultures y sont-elles plus pauvres, les ʼillages moins importants et plus clairsemés.

En allant de Sandiré à Filingué, la stérilité du sol s'accentue et l devient absolument désertique et improductif au Nord de ce lernier point.

Les indigènes prétendent que le Bosso renferme dans son :ours supérieur des mares immenses entourées par des multi-udes de campements touaregs. Je n'ajoute guère foi aux récits les indigènes qui ne sont jamais allés dans ces régions et dont es descriptions embellissent généralement la réalité. La rapidité vec laquelle les Aouellimiden ont fait leur soumission du jour ıù les Français ont occupé la vallée du Niger prouve assez insuffisance de ces mares et des terres qui les avoisinent au ıoint de vue de l'alimentation, en eau et en grains; dans tous :s cas, il est avéré que les pâturages sont très en-dessous des ıesoins de leurs troupeaux qui ne sont pourtant pas nombreux.

Ce que je viens de dire pour le dallol Bosso s'applique égale-ıent au dallol Matankari-Bana.

Entre Bana et Yélou, le sol de la vallée est très inférieur aux ılateaux environnants; entre Yélou et Djoundjou, ce n'est qu'un ɔng et large ruban de sable absolument dépourvu d'eau et inha-ıité. Entre Djoundjou et Doumėga, la vallée s'élargit et les nares reparaissent. Toute cette région du Maouri est semée de

nombreux villages et très bien cultivée. Les productions sont les mêmes que dans le cours inférieur du Bosso : guéro et un peu de maïs.

De Doumégo à Matankari, l'eau devient de plus plus en rare, le sable encombre complètement le dallol dont la végétation est nettement désertique et la culture insuffisante aux besoins des populations. Pendant toute la saison sèche, l'Aréwa conserve un aspect tout à fait saharien. A dix kilomètres au nord de Mataukari, on ne rencontre plus un seul village, dût-on marcher pendant des mois. A cet endroit, les routes bifurquent vers l'Est ou vers l'Ouest, car, vers le Nord, c'est l'aridité absolue des sables et des rocailles, c'est la solitude effrayante où personne encore n'a osé s'aventurer. La seule richesse des habitants de l'Aréwa consistait en bœufs, ânes, chameaux et brebis. Je dis : consistait, car depuis le passage de la mission Voulet-Chanoine et depuis l'arrivée du corps d'occupation commandé par le lieutenant-colonel Péroz, il ne reste plus aux indigènes que quelques brebis étiques et quelques poules soigneusement dissimulées en pleine brousse, loin des routes suivies par les Européens.

Les indigènes se nourrissent d'un peu de mil gris, de baies cueillies sur une sorte d'euphorbiacées, de racines très amères, dont j'ignore la provenance et d'une petite graine peu savoureuse appelée Karengia par les Haoussas et qui n'est autre que le pennisetum distichum qui croît à l'état sauvage dans toutes les régions mi-désertiques.

La valeur agricole du le dallol Katiatia est à peu près la même que celle du dallol Mataukari-Bana.

La région de Tessaoua cependant produit, en plus, un peu de coton, du tabac et des légumes.

c) **Plateaux**. — J'aurai encore moins à m'étendre sur l'étude agricole des plateaux. Ils sont d'ailleurs, au nord du 13°, 30' de latitude, absolument inhabités et les points d'eau s'y espacent à des distances considérables.

La région de Tahoua, trait d'union des peuplades sahariennes et des peuplades sédentaires du Haoussa, doit sa médiocre aisance à sa situation géographique; quant aux cultures, elles sont encore plus pauvres que dans l'Aréwa.

La province de Zinder est un peu plus fortunée. Les terrains, moins arides, produisent du « guéro » en assez grande quantité et un peu de coton à courtes soies et peu brillant. Autour des

s, des jardins soigneusement entretenus fournissent des lé-
s indigènes. Il ne faudrait pas pour cela s'imaginer que le
de Zinder est fertile! Loin de là! Mais, au moins les indi-
peuvent y vivre à l'aise à condition de n'être pas trop
urés par l'administration militaire.
'Est de la province de Zinder, le sol redevient aussi pauvre



JEUNE FILLE TOUAREG

u aussi rare que devant ; et de Diérawa jusqu'au Tchad
e désert.
dernières explorations du Tchad nous ont appris que le
age du grand lac intérieur est loin d'être aussi fertile qu'on
n droit de le supposer et le capitaine Lenfant lui-même
ait un tableau assez sombre.
descriptions concordent avec celles de MM. Audoin et
émar qui ont récemment visité ces régions.
somme, l'on peut dire que les seules parties productives,



ou capables de production du territoire Niger-Tchad sont : la vallée du Niger (côté gauche : le côté droit appartenant au Dahomey), entre Dolé et Sorbo : le fond des dallols Bosso, Bana-Matankari et Katiatia, enfin les provinces de Zinder et de Mounyo, ce qui représente environ 21,000 kilomètres carrés de terres cultivables sur une énorme superficie de 1,332,000 kilomètres carrés. Encore est-il bon d'ajouter que sur ces 21,000 kilomètres carrés, 18,500 sont d'une très médiocre valeur agricole, sur lesquels on ne peut fonder aucune espérance ; ce qui réduit à 2,500 kilomètres carrés la superficie des terres riches, des terres d'avenir...

Je crains d'autant moins que ces chiffres, d'une si triste éloquence, ne soient contestés, qu'ils sont corroborés par des documents et des appréciations émanant du lieutenant-colonel Péroz, avec qui je me trouve, sur ce point, parfaitement d'accord.

En terminant cette revue des produits agricoles ou naturels, je signalerai encore par acquit de conscience, la présence de la gomme arabique et du karité dans certaines parties du territoire : mais en quantité si minime que leur récolte intensive ne fournirait pas annuellement 10 tonnes de transit. De plus, les frais de transport, même par chemin de fer, s'élèveraient au double de la valeur commerciale de ces produits sur les marchés d'Europe. Je pouvais donc me dispenser d'en parler.

Commerce. — Route des caravanes.

Voies de communication.

Lorsque l'on étudie la situation commerciale d'une région africaine, il importe de bien distinguer le commerce local, du commerce extérieur et surtout du commerce d'importation et d'exportation.

Le premier ne nous intéresse à aucun degré car il se fait complètement en dehors de nous et ne peut fournir la moindre ressource à l'industrie et au commerce européen, ni même au budget du protectorat. Le second, c'est-à-dire celui qui s'opère entre deux contrées placées sous deux pavillons ou simplement sous deux administrations différentes, présente un certain intérêt

car bien qu'il s'agisse encore de produits d'origine indigène destinés à la consommation indigène, il peut non seulement déterminer un accroissement de la richesse locale, mais encore fournir par des taxations modérées un aliment plus ou moins important au budget.

Nous ne nous occuperons donc, dans ce chapitre, consacré à l'étude commerciale de la région Niger-Tchad, que du commerce extérieur et du commerce d'importation et d'exportation.

C'est *le sel* qui, dans la région occidentale, donne lieu au trafic le plus important avec les pays circonvoisins. Ce produit est recueilli dans le lit du dallol Fogha où il forme, après les crues hivernales, d'abondants dépôts qui sont exploités par les indigènes durant la saison sèche, d'octobre à mai.

Tous les villages situés le long de ce dallol vivent presque exclusivement de l'exploitation de ces salines, mais les deux centres de production les plus importants sont Bingou et Yélou. C'est vers ces deux points que convergent toutes les caravanes qui viennent s'approvisionner de sel pour aller le revendre ensuite dans les provinces septentrionales et occidentales du Haoussa, ainsi que dans l'Ouest et dans le centre du territoire Niger-Tchad.

Les principales routes empruntées par ces caravanes sont :

1° La route Dosso-Djoundjou-Yélou parcourue par les Zabermas ;

2° La route Koni-Sokoto-Gando-Tilly-Yélou (avec variante par Soghirma) fréquentée par les gens de l'Adar, du Zamphara et du Gando :

3° La route Yèga-Bonza-Godey-Yèlou (ou Godey-Bingou) suivie par les marchands de Yèga qui servent d'intermédiaires aux gens de la province de Zôma et du pays de Fakaï situé à l'Est et au Sud de Yéga dont le marché se place, pour l'importance, immédiatement après celui de Kano.

Tous les caravaniers du Sokoto, de l'Adar et du Gando apportent, comme objets d'échange, sur les marchés de Bingou et de Yélou, des bestiaux, des étoffes de fabrication indigène, des peaux maroquinées, de la potasse, quelques épices et des articles de sellerie.

Ceux du Zaberma et de l'Aréwa n'apportent que des bestiaux très étiques et parfois, aux époques de disette, quelques captifs. Les marchands du Dendi et du Borgou s'arrêtent généralement

à Ilo, ils poussent parfois, cependant, jusqu'à Bingou et Yélou et viennent y écouler leur chargement de noix de kola.

Du Dendi et du Djerma, le sel du Fogha est porté par des petites caravanes sur les marchés de la région de Say et du pays de Gourma.

En dehors du trafic du sel, le Tchanga est encore un centre d'approvisionnement en grains et diverses denrées alimentaires de première nécessité. Des caravanes circulent constamment entre les marchés de Tchangokoy, Fana et les régions déshéritées du Nord-Ouest. Celles-ci expédient dans le Tchanga des bœufs maigres, des ânes et quelques rares chameaux et reçoivent en échange du mil, du riz, des haricots, du beurre de Karité, un peu de miel et des étoffes indigènes.

Les bœufs achetés à vil prix par les gens du Tchanga sont mis à l'engrais dans les pâturages de la vallée du Niger et de ses abords puis revendus aux caravaniers qui se dirigent vers les pays du Sud. Le petit nombre de captifs importés du Djerma, de l'Aréwa et du Kourfay aux époques de famine reste dans le Tchanga où l'on emploie, les uns, aux travaux de cultures, les autres, dans les salines. Bien qu'ils éprouvent parfois un réel chagrin de quitter un pays auquel ils s'étaient attachés et des êtres qu'ils aimaient, ces malheureux se font assez vite à leur nouveau genre de vie ainsi qu'à leurs nouveaux maîtres : l'existence douce et facile, la nourriture plantureuse et soignée, les beaux vêtements bigarrés et les plaisirs de toutes sortes que leur offrent ces pays riches et peuplés leur font rapidement oublier leurs misérables paillottes où ils ne connaissaient que la tristesse et la faim. On n'a jamais entendu dire qu'un captif originaire de l'Aréwa ou du Kourfay se soit enfui du Tchanga pour retourner vers ses anciens maîtres.

Parmi les marchés du Tchanga, il faut encore citer celui de Gaya qui eût son heure de prospérité. Sous l'intelligente administration des autorités du Dahomey, Gaya était parvenu en 1900 à concurrencer le marché d'Ilo. Grâce à son beau marché couvert, construit par le chef de poste français, grâce à la liberté et la sécurité dont les trafiquants jouissaient pour leurs transactions, nombre de caravanes qui se dirigent annuellement de Yéga à Salaga par Ilo se détournaient de leur route primitive et venaient effectuer leurs opérations sur le nouveau marché de la rive gauche du Niger où ils apportaient des cuirs, des plumes

e parure, des bestiaux, de la potasse et des chevaux qu'ils roquaient contre du sel et surtout de la kola.

La rattachement du cercle de Gaya au territoire Niger-Tchad .rrêta net l'essor commercial de cet important village. Exploités :t tracassés par les autorités militaires qui voulurent s'immiscer lans le détail de leurs opérations, brutalisés et souvent même lévalisés par les tirailleurs soudanais de la garnison, les cara-/aniers et les marchands sédentaires plièrent bagages, chargèrent eurs ânes et leurs zèbus, puis filèrent discrètement sur Ilo où ls furent accueillis en enfants prodigues par le résident britan-ıique. De sorte qu'à l'heure actuelle, Gaya se trouve dans une ;ituation commerciale inférieure à celle qu'il occupait avant 'arrivée des français sur la rive gauche du moyen-Niger.

Il existe encore d'autres mouvements d'échange, moins impor-ants, entre les peuplades noires du territoire Niger-Tchad et les ›rovinces septentrionales du Haoussa. Ainsi les gens de l'Adar ont en fréquents rapports commerciaux avec les natifs de Aréwa auxquels ils fournissent du sorgho, du riz, des coton-ades et certaines épices pour en obtenir du sel importé du 'ogha, des bestiaux et des chameaux. La route suivie par ces aravanes traverse les villages de Birni n' Koni (qui est leur entre de formation) — Giwana — Doundaé et aboutit à latankari.

Les mêmes rapports et le même genre de trafic ont lieu entre 'ahoua et Birni n' Koni, entre le Gober et le Zamphara, entre le ays de Tessaoua et le Katzéna. Zinder et Kano sont également n relations d'échange. Le chef-lieu du Damaghérim exporte vers :ano des chevaux, des bœufs, des chameaux et divers articles 'origine saharienne et en reçoit des cotonnades indigènes, du oton brut, des cuirs, de l'antimoine, du musc, du henné, des stensiles de cuisine en cuivre très habilement travaillés et iverses denrées alimentaires : grains dawdawa (produit obtenu vec les fruits écrasés et fermentés d'un Bassia) épices ariées, etc.

Enfin les populations sédentaires de la lisière saharienne ntretiennent encore des relations commerciales — peu impor-ıntes, mais très suivies — avec les tribus nomades du désert ui viennent dans le Sud s'approvisionner en grains et denrées limentaires de toutes sortes que le sol ingrat du Sahara ne sau-ıit leur fournir. Les nomades apportent, en échange, du sel, es couvertures en poils de chameaux, des burnous de laine con-

fectionnés par les Touaregs, des selles et des bâts de chameaux, des chameaux, des moutons et quelques rares chevaux de fort belle race (connue des haoussas sous le nom de : race de l'Asbin) mais qui vivent difficilement dans les régions du Sud, plus humides et plus fiévreuses.

Sansan-Haoussa est le principal lieu d'approvisionnement des Touaregs-Aoullimiden ; les Kel-Gress et les Aoullimiden de Mohammat (de l'Est) s'approvisionnent à Tahoua et à Tamaski, alors que les Kel-Oui tirent la presque totalité de leur subsistance du Damaghérim et du Damerghou où ils fréquentent assidûment le marché de Djadjidouna.

Les tribus Tibous achètent leurs vivres dans les villages de la rive nord du Tchad et de la vallée du Komadougou. Quelques-unes de ces tribus, cependant, s'approvisionnent dans le pays de Koutouss et dans l'Elakhos qui sont producteurs et surtout intermédiaires.

Il faut encore citer dans les régions orientales et centrales du territoire Niger-Tchad, les importantes transactions auxquelles donne lieu le commerce du sel. Ce produit, de qualité très supérieure à celui du Fogha, est recueilli dans les stériles oasis du Kaouar où il existe d'importants gisements exploités par les Tébous sédentaires.

Ce sont principalement les Kel-Ouis qui se livrent au commerce du sel. Ils suivent la route directe d'Agadès à l'oasis de Bilma et approvisionnent au retour le Damerghou, le Damaghérim et les pays plus au Sud.

Les Kel-Gress dirigent également pendant la saison des pluies des caravanes sur Bilma pour y acheter du sel qu'ils revendent ensuite dans l'Adar et le Gober ; enfin les Tébous approvisionnent plus spécialement le Bornou et les rives nord du Tchad.

Le mouvement commercial déterminé par le trafic du sel est assez important : on estime à 1,000 tonnes environ la quantité de sel importée annuellement, du Kaouar, dans les régions soudanaises ; ce qui représente, en temps normal, sur les marchés de Zinder et de Kano une valeur moyenne de un million de francs.

A part le trafic du sel entre les Kel-Ouis et le Haoussa proprement dit, le commerce qui se fait entre les régions sahariennes et les régions soudanaises, ne peut avoir à nos yeux aucune valeur économique, attendu qu'il s'effectue entre des pays placés sous la même administration, sous le même pavillon et qu'il

ɛst par conséquent susceptible d'aucune taxation. Mais j'ai nu à en parler, cependant, parce que la connaissance de ces urants commerciaux en nous faisant mieux pénétrer la vie onomique du territoire Niger-Tchad, peut avoir encore une ande importance au point de vue administratif et politique.
L'exposé que je viens d'en faire, si bref qu'il soit, ne suffit-il is, en effet, à nous expliquer la rapidité avec laquelle les gran-



GRENIER A MIL

:s fédérations touaregs du Sud ont été amenées à reconnaître domination française : en procédant à l'occupation de Sansanaoussa, Tamaski, Tessaoua et Djadjidouna, centres d'approvionnement des tribus sahariennes, n'était-ce pas, en fait, poser ıx fiers et farouches nomades du désert le suprême ultimatum : avoir à se soumettre sans délai ou de se laisser mourir de im!

Commerce d'importation et d'exportation. — L'étude des lations commerciales du territoire Niger-Tchad avec l'Europe,

ne nous fournira pas l'objet d'un chapitre bien copieux. Ces relations, en effet, sont à peu près nulles dans le Nord, l'Ouest et le Centre du territoire. C'est à peine si l'on y rencontre quelques filières de perles, quelques feuilles de papier et quelques amulettes arrivées là par échanges successifs de village à village, car il n'existe aucune route commerciale allant du Niger au Tchad ou vice-versa.

Cette absence totale de commerce s'explique aisément du reste par les déserts sans eau que les caravanes auraient à traverser pour se rendre d'un village à un autre pour venir y chercher... Quoi? Que viendraient acheter des caravaniers dans le Kourfay, par exemple, ou l'Adar septentrional? Qu'obtiendraient-ils en échange de leurs cotonnades et de leur pacotille? les aborigènes ne disposant que de maigres troupeaux de bœufs et de moutons, à peine suffisants pour assurer leur alimentation en grains, ne consentiraient pas à s'en défaire: d'autre part, les caravaniers se soucieraient fort peu de s'embarrasser de bœufs et de moutons qu'ils paieraient plus cher que partout ailleurs et dont la plus grande partie périrait dans les rocailles et les sables avant d'atteindre un point d'écoulement quelconque.

La vallée du Niger est cependant un peu plus favorisée, entre Say et Gaya, notamment, où les cotonnades européennes et la pacotille allemande et anglaise arrivent en quantités minimes, mais ascendantes par Ilo et le Noupé. Ces marchandises sont échangées contre des bestiaux, des chevaux, des plumes d'autruche, un peu d'ivoire, des peaux maroquinées, etc., qui s'écoulent dans les villes du Lagos ou dans les comptoirs de la Nigéria. La vallée du Niger, entre Say et Gaya pourra même, dans l'avenir, donner lieu à un mouvement d'échange important, mais il faudra, pour cela, attendre qu'elle se soit relevée des ruines qu'y ont accumulées les colonnes soudanaises d'Amadou-Cheikou, Aly-Boury n'Diaye, Voulet-Chanoine et Peroz.

Le seul commerce d'importations européennes qui se fait actuellement dans la vallée du Niger entre Sorbo et Bikini et dans les territoires qui s'étendent à l'Est jusqu'à la province de Tessaoua est entre les mains de quelques colporteurs sénégalais venus de Saint-Louis et de Porto-Novo, à la suite des troupes. Ces petits trafiquants opèrent contre argent et toute leur pacotille, qui se compose de glaces, allumettes, tabac, cotonnades, pipes, couteaux et ciseaux est vendu aux tirailleurs du corps d'occupation.

L'on peut estimer à une trentaine de mille francs, au maxi-
ım. le montant de ces importations.

Commerce transsaharien. — L'unique route commerciale du
·ritoire Niger-Tchad est celle de Rhât à Kano. suivie par les
ırchands tripolitains.

Tous les ans, à des dates fixes, ou à peu près, les commerçants
Ghadamès. Tripoli. Benghazi, Gotroûn, Sokna et Mourzouk se
ınissent à Rhât pour opérer leur caravane annuelle dans le
ιoussa.

En cours de route, leur caravane se grossit des Azbinawas qui
gagnent à la saison sèche les pâturages du Sud et fournissent
chameaux de rechange nécessaires.

Arrivées à Agadez, les caravanes tripolitaines se séparent de
ırs convoyeurs Eggaren et les remplacent par des Kel-Ouis:
is, après un temps de repos plus ou moins long, selon l'état de
ırs bêtes, elles reprennent la route du Haoussa. A Zinder, les
ravanes se disloquent et les trafiquants. n'ayant plus à craindre
pillards sahariens. se dirigent isolément sur Kano; quelques
lporteurs et les marchands de sel de Bilma qui se sont joints
ns l'Aïr à la caravane, se rendent les uns au Gober, d'autres
Katzèna et rayonnent dans tout le Nord-Est du Sokoto.

Les principales marchandises apportées par les caravanes
nt:

1° Des soieries, brodées d'or ou d'argent, de mauvaise qualité,
vendant très bon marché en Europe, mais qui atteignent dans
Haoussa, des prix considérables :

2° Des cotonnades blanches et de couleur. de qualités variées,
rigine anglaise pour la plupart, ainsi que des pièces de mous-
ine :

3° Des manteaux, en drap ou en velours brodé, des gilets de
ıp. des ceintures de soie, des foulards de coton, des écheveaux
soie et de laine rouge, rose, jaune ou verte, ces deux dernières
uleurs sont les plus goûtées ; des tapis de prière, des turbans,
:....:

4° Une pacotille se composant de thé. papier (marque trois
ıes, originaire d'Italie, filigrane grossier), des Korans, des
apelets musulmans, des parfums (principalement de l'essence
géranium vendue comme essence de rose d'origine levantine
allemande). des bonbons anglais. du sucre en pains. des usten-

siles de cuisine en émail et en cuivre. Les indigènes affectionnent surtout les cafetières et les théières qu'ils emploient pour leurs ablutions rituelles.

Après six mois ou un an de séjour dans le Haoussa, les caravanes quittent Kano et remontent sur Tripoli, emportant en échange des peaux maroquinées, des dépouilles et des plumes d'autruche, un peu d'ivoire, une faible quantité de musc de civette, des gommes odoriférantes, du natron et du henné.

Dans ce commerce transsaharien, Zinder ne joue qu'un rôle de gîte d'étape, et rien de plus. Elle fournit aux caravanes du mil et diverses denrées alimentaires et en reçoit des produits tripolitains, mais, à part quelques plumes d'autruche, elle ne leur offre aucun article d'exportation.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on ne voit aucune caravane s'arrêter à Zinder pour y écouler son chargement. Les gens de Zinder ont bien essayé de se poser comme intermédiaires entre Tripoli et le Haoussa. Ils voulaient, paraît-il, faire de Zinder une sorte de trait d'union entre la Tripolitaine et le Haoussa, comme le fut autrefois Agadez.

Leur tentative n'eut aucun succès et c'est assez compréhensible. Placée à mi-chemin de Rhât et de Kano, à l'intersection des routes (1) menant vers l'empire Songhoy, Agadez servit, en effet, pendant longtemps, d'entrepôt et d'intermédiaire entre l'Egypte, la Tripolitaine et le monde soudanais dont elle centralisait pour ainsi dire les relations commerciales. Elle dut de pouvoir jouer ce rôle, qui fit toute sa fortune, à sa situation géographique absolument exceptionnelle, laquelle lui permettait d'éviter, aux caravaniers du Nord comme à ceux du Sud, un minimum de 60 à 80 jours de marche.

Arrivés, après des fatigues, des pertes et des souffrances inouïes sur le marché d'Agadez, où ils trouvaient en échange de tous les produits qu'ils désiraient l'écoulement facile de leurs marchandises, les caravaniers du Nord, par exemple, se souciaient fort peu d'entreprendre un nouveau voyage aussi long, aussi pénible et aussi dangereux à travers le Sahara méridional dans l'unique espoir d'un accroissement de bénéfice que les pertes en chameaux, nombreuses dans les climats plus humides du sud, eussent réduit à peu de chose.

---

(1) Routes traversant les territoires des Kel-Arlel, des Kel-Gress et des Aouelliminden pour aboutir au Niger (voir page 508).

Agadez pouvait donc, avant sa décadence, qui date de la conête de l'Aïr par les nomades, s'imposer comme marché et ıer un grand rôle dans les relations commerciales que l'Afrique ıbe et berbère entretient avec l'Afrique soudanaise. Mais il :n est pas de même pour Zinder qui ne possède aucun produit change et dont la situation géographique n'est pas très favo›le pour un entrepôt ou un lieu de transit : son rapproche:nt excessif des marchés haoussas lui enlève toute possibilité jouer le rôle de trait d'union qu'elle rêvait: car il est évident 'une fois rendues à Zinder, les caravanes tripolitaines ont tout érêt à pousser jusqu'au lieux de production dont la proximité attire fatalement. C'est d'ailleurs ce qu'elles font. Aussi la hesse de Zinder, que l'on a du reste considérablement exa-ée, est due plutôt à ses pillages et aux taxes qu'elle perçoit les caravanes qu'à son propre commerce, lequel se borne à vente de quelques tonnes de mil et d'une cinquantaine de pouilles d'autruche.

L'origine du commerce transsaharien se perd dans les plus ıébreux lointains du passé. Certains pensent, d'après les gues indications que nous fournissent les écrivains grecs et ins, que ce courant commercial dut s'établir sous la domina-n de Carthage. C'est fort possible. Il serait même étonnant e la « formidable pieuvre phénicienne », comme l'appelait ıubert, n'eût pas tendu vers ces régions un de ses puissants ıtacules pour y pomper l'ivoire, le musc, les gommes, l'indigo, esclaves et tous les produits précieux — peut-être plus abon-nts autrefois qu'aujourd'hui — qu'elle manipulait et déversait r les peuples méditerranéens.

Mais je suis porté à croire, cependant, que les imaginations ıbes, berbères et latines ont un peu grossi l'importance de ce ›uvement commercial et que celui-ci n'a jamais atteint le gré d'intensité que l'on veut bien dire.

En 1890 — qui fut une année moyenne — le commerce trans-ıarien entre la Tripolitaine et le centre africain, s'éleva, ıprès le *Mouvement Géographique*, de Bruxelles, au chiffre de ;00.000 francs. Huit millions et demi, c'est déjà bien peu de ose pour un trafic qui a donné lieu à de si merveilleuses gendes. Mais, comme l'on doit entendre par « commerce trans-harien avec le centre africain » le commerce qui s'effectue tre la Tripolitaine d'une part, et le Haoussa, le Bornou, le ınem, le Tibesti, l'Ouadaï, le Baghirmi et le nord-Ouest du

Darfour, d'autre part, il s'ensuit que nous devons encore diviser ce chiffre de 8 1/2 millions en plusieurs fractions dont les numérateurs respectifs nous échappent, ne connaissant pas la part contributive de chacun de ces pays dans ce mouvement commercial. Toutefois, je crois qu'en réduisant à 4,000,000 pour l'année 1890, le commerce transsaharien Tripoli-Kano, via Zinder, c'est faire à ce dernier une part assez belle, car d'après les rapports de la légation britannique à Tripoli, « c'est vers l'Ouadaï que les caravanes se dirigent le plus volontiers ».

Depuis 1890, ce chiffre d'affaires a considérablement diminué par suite de la dérivation des courants commerciaux vers le Golfe de Guinée.

Autrefois, les Haoussa de Kano achetaient aux Tripolitains de grandes quantités d'articles manufacturés qu'ils trouvaient à revendre avantageusement dans les pays traversés par les caravanes entre Kano et Salaga.

L'occupation des hinterlands du Gold-Coast, du Togo et du Dahomey, qui eut pour premier résultat d'ouvrir des relations commerciales plus faciles entre les populations de l'intérieur et les factoreries de la Côte, enleva de ce fait aux caravaniers haoussas, et par suite au commerce tripolitain, tous les marchés de la boucle du Niger : pendant que, d'un autre côté, les comptoirs du Lagos et des deux Nigérias enlevaient peu à peu à la Tripolitaine les marchés même du Haoussa.

Enfin, les ravages de Rabah dans le Bornou, l'occupation du Baghimi par les Français, de la vallée du Nil et des plaines du Kordofan par les Anglais ont déterminé des fluctuations et des changements dans les courants commerciaux des pays situés à l'Est du Tchad. De sorte que le chiffre normal de huit millions et demi qui représentait en 1890 le commerce transsaharien s'est abaissé successivement de 6,700,000 francs en 1895 à 5 millions 700,000 mille francs en 1896, puis à 3,500,000 francs en 1897 pour atteindre à peine 3,000,000 en 1901.

Sur ces 3 millions l'Ouadaï figure à lui seul pour un million environ ; nous ignorons l'apport des autres régions mais l'on peut néanmoins se faire une idée exacte de la part du Haoussa dans le trafic d'ensemble en tenant compte qu'en 1890 le nombre de charges à l'importation, passant par Zinder, était de 3,000 et que ce nombre descendit à 1,000 en 1900 et à 620 en 1901. Le commerce par cette voie aurait donc subi d'après le capitaine Gaden à qui nous empruntons ces chiffres un affaissement des 4/5;

: qui. en admettant le chiffre de 4.000.000 pour 1890, réduirait 800,000 francs environ le montant des affaires Tripoli-Kano n 1901.

C'est maigre! Et nous sommes loin des descriptions de la nission Joalland-Meynier qui nous représentait Zinder comme ne sorte de Samarcande de l'Afrique centrale. L'horreur et la nisère des pays traversés depuis le Niger jusqu'au Damagherim euvent seuls faire excuser une pareille exagération. Car quelle ouvait être la part prise par Zinder sur le *passage* de ces huit :nt mille francs, que nous pourrions doubler et tripler sans stifier ces lignes suivantes du capitaine Joalland : « Pour onner une idée exacte de ce qu'est ce pays de Zinder, il me udrait évoquer des tableaux des *mille et une nuits* ».

Voies de communication. — Ces pays déjà si déshérités, ou peu fortunés, du territoire Niger-Tchad ont encore le grave convénient d'être extrêmement lointains et d'un accès difficile ir suite du manque absolu de toute voie de communication atique. Trois routes principales peuvent conduire à Zinder, ii est la capitale du territoire ; toutes trois ont été étudiées, spérimentées par le gouvernement français ; mais, soit que l'on irte de Saint-Louis, de Porto-Novo ou d'Alger il ne faut pas oins accomplir un véritable voyage d'exploration de plusieurs ois à travers d'immenses contrées, dont la triste réputation est plus à faire, pour atteindre la ville de Zinder.

Actuellement, les communications avec le territoire Niger-chad s'effectuent en partie par la route de Saint-Louis, Bamako, andiagara, Dori, Sinder-Sorbo, Filingué, Tahoua, Zinder et il ne iut pas moins de 6 mois à un officier ou un fonctionnaire pour e rendre à son poste. La route du Dahomey par Porto-Novo, 'chaourou, Nikki, Gaya, Matankari, Tahoua, Zinder est égale-ient empruntée par certains détachements. Avec les dix jours de aquebot supplémentaires de Dakar à Cotonou, le temps écessaire pour se rendre à Zinder reste encore à une centaine e jours au bas mot.

On a pensé un moment que l'on pourrait utiliser le cours du iger de Forcados à Sorbo pour abréger et faciliter les transports communications avec le territoire Niger-Tchad.

Le capitaine Lenfant — aujourd'hui commandant — fut chargé : remonter le Niger, à travers les rapides de Boussa et d'assurer

le ravitaillement du territoire de Zinder. Une flotille spéciale de chalands construits en vue de ce service fut mise à sa disposition. Le capitaine Lenfant réussit en effet, à conduire plusieurs convois jusqu'à Sorbo : il préconisa, dès lors, cette nouvelle voie de communication comme étant plus rapide, meilleur marché et la plus pratique. Le service de la flotille française du bas-Niger fut alors régulièrement organisé et fonctionna pendant quelques mois. Malheureusement, les rapports du capitaine Fourneau, qui succéda à Lenfant au commandement de la flotille, infirma la valeur des résultats obtenus par son prédécesseur. Le capitaine Fourneau démontra sincèrement que la voie du Niger n'était ni si rapide, ni si bon marché, ni si pratique que le capitaine Lenfant le prétendait, de sorte qu'il est question, à l'heure actuelle, de l'abandonner.

Quant à la voie Alger-Agadez-Zinder, personne n'a encore os[é] après le véritable tour de force accompli par Fourneau-Lam[y] en préconiser l'emploi.

Le chemin de fer Transsaharien. — Plusieurs campagn[es] cependant, ont été menées en France, en faveur de la constru[c]tion d'une voie ferrée de l'Algérie à Zinder. Les partisans [de] cette idée, fort séduisante, s'appuyaient sur deux raiso[ns] principales :

1° La nécessité d'unifier plus étroitement et plus solideme[nt] l'empire africain français et l'avantage de la possession d'un instrument stratégique qui pourrait le cas échéant, menacer sérieusement les colonies anglaises du golfe de Bénin : Sokoto et Bornou ;

2° La mise en valeur de notre domaine saharien, du bassin du Tchad et du pays de Zinder, et le détournement, à notre profit, du commerce de la Tripolitaine avec l'Afrique centrale.

C'est une pure utopie.

Je n'ai certes pas la compétence pour discuter l'utilité stratégique d'une voie ferrée, partant de l'Algérie, pour aboutir aux frontières du Sokoto et du Bornou. Mais j'ai consulté à ce sujet plusieurs coloniaux qualifiés, et entre autres un officier supérieur très distingué et bien connu de l'armée coloniale et tous m'ont démontré avec une argumentation presque identique que la seule voie ferrée stratégique rationnelle était une voie ferrée

re l'Algérie et le Sénégal, avec Dakar pour point d'aboutis-
nent.

Évidemment, un chemin de fer Alger-Zinder, par exemple,
:ttrait les Nigérias anglaises à la discrétion de la France; mais
el serait le poids de la conquête du Sokoto, auprès de la chute
Dakar, laquelle entraînerait infailliblement la perte des colo-
es françaises d'Amérique et des Antilles, et mettrait toutes les



UNE CARAVANE DANS LE TERRITOIRE NIGER-TCHAD

ıtes du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey
du Congo à la merci de l'escadre anglaise, — sans compter
ıe la perte de tout point d'appui dans l'Afrique occidentale
ovoquerait la désorganisation du plan naval élaboré pour la
:fense des colonies françaises asiatiques.

L'utilité économique d'un chemin de fer transsaharien vers
nder n'est pas moins contestable.

M. P. Leroy-Beaulieu, lui-même, qui s'est fait après Duponchel, Flatters et tant d'autres, l'apôtre du transsaharien, estime qu'il faudrait environ 200 millions pour la construction d'une voie ferrée d'Algérie au Soudan. Je voudrais savoir avec quelles ressources il espère couvrir : 1° l'intérêt de ces 200,000,000; soit 6,000,000 de francs à 3 p. c,; 2° les frais d'exploitation qui seraient d'autant plus élevés que le développement de la ligne serait plus considérable et qu'il faudrait pourvoir entièrement au ravitaillement en charbon, puisque ce combustible n'existe pas sur place.

C'est une grave erreur que d'assimiler la construction future d'un transsaharien à celle du transsibérien.

Les conditions géographiques et topographiques, les ressources naturelles et l'importance du but à atteindre, ne sont nullement comparables.

Le transsibérien était assuré de trouver, échelonnés sur sa route, des rivières abondantes, des mines de charbon, de cuivre, d'argent et, tout le long de son parcours, de riches plaines, des vallées fertiles, largement arrosées et jouissant d'un climat très sain où la colonisation européenne pouvait se développer facilement; de plus, la voie sibérienne devait aboutir au plus important marché du monde : la Chine.

A côté de cela, que peut-on espérer sur le parcours qu'aurait à suivre le transaharien ?

Trois milles kilomètres de sables stériles, de rocailles et d'épines pour aboutir à un marché commercial dont le chiffre d'affaires évolue autour de trois ou quatre millions!

Il y aurait une telle disproportion entre l'effort à produire et le résultat à atteindre que ce serait une démence de l'entreprendre.

Je sais, qu'au moment où l'on prônait le plus la construction d'une voie ferrée à travers le grand désert, beaucoup escomptaient les possibilités du sous-sol saharien, se basant, pour cela, sur de vagues similitudes de formations géologiques, avec certains déserts mexicains riches en mines d'or et en pierres précieuses : c'était, précisément, l'un des arguments de M. P. Leroy-Beaulieu, que l'on accuse d'avoir l'imagination vive et d'être un peu visionnaire.

La mission Foureau-Lamy, composée d'hommes compétents en la matière, nous a enlevé beaucoup d'illusions sur ce point; et c'est fort heureux, car ces illusions-là sont dangereuses.

Mais, ce qu'il y a de pis, c'est qu'il n'est pas du tout certain ɿ'un transsaharien d'Oran, d'Alger ou de Tunis à Zinder, ren-rait maître du marché commercial Haoussa.

Il est au contraire fort probable que la France ne pourra pas, ɿ les frais énormes que nécessiterait l'exploitation d'une ligne : 3,000 kilomètres à travers un désert improductif, amener, sur s frontières haoussas, une tonne de marchandises à un prix ıssi bas que les Anglais pourront le faire.

Déjà, à l'heure actuelle, une tonne de marchandises, passant ır la voie anglaise, coûte, de Liverpool à Kano 660 francs et en ›ûterait 810 de Liverpool à Zinder (1).

Lorsque le service fluvial sur le Niger — actuellement en voie organisation — fonctionnera normalement, et que le rail qui :lie la Kadouna à Zoungourou (nouvelle capitale de la Nigéria) ıra été poussé jusqu'à Zaria et Kano, ce prix pourra descendre .squ'à 600 francs.

Or, à ce prix, il sera matériellement impossible d'amener une ›nne de marchandises de Marseille à Zinder par le transsaha-en.

Je dois ajouter, cependant, que la construction du chemin de r dahoméen de Cotonou au Niger pourra, si elle est menée ›sez rapidement, assurer en compensation, la conquête écono-ique du Sokoto occidental. C'est par le Sud-Ouest et non par Nord, par le Dahomey et non par l'Algérie que la France doit ›sayer de disputer à l'Angleterre une place sur les marchés du aoussa.

Conclusions.

En présentant la Convention franco-anglaise du 14 juin 1898 au ›te du Parlement britannique, lord Salisbury, faisant allusion ıx immenses territoires que l'Angleterre abandonnait à la

---

(1) D'après les données du capitaine Gaden. (Notice sur la résidence de Zinder.)

France au nord de la frontière Niger-Tchad, disait avec une malicieuse ironie : *Il y a là assez de terres légères pour que le coq gaulois puisse y gratter à l'aise.*

De cette étude, un peu longue, du territoire Niger-Tchad, il ressort en effet, qu'en s'appropriant ces vastes régions, la France n'a pas fait une acquisition très brillante.

L'annexion à son empire africain du pays Djerma, du Kourfay, de l'Adar et du Damagherim, où *l'on ne trouve*, selon l'expression pittoresque d'un officier français, *que du sable, du fer et des épines*, ne constitue en fait qu'une charge de plus pour son budget colonial qui a dû, dès 1899, prévoir une somme annuelle de 1,500,000 francs pour l'occupation de ces pays stériles.

Il est vrai qu'en montant la garde, avec une vigilance de gendarme toujours en éveil, le long des interminables routes sahariennes, la France aura du moins assuré la sécurité des transactions commerciales entre la *Tripolitaine et la Nigeria* et acquis, de ce fait, des titres sérieux à la reconnaissance du Grand Turc.

Toutefois cette singulière perspective n'a pas eu l'air de séduire prodigieusement ceux qui, en France, n'aiment pas à payer pour servir; et le *Temps*, le *Temps*, lui-même, si pondéré et si... colonial, regimba très vivement contre cette occupation militaire qu'il jugeait inutile, onéreuse et grotesque. En 1902, le grand organe parisien s'oublia même jusqu'à demander l'évacuation pure et simple du territoire Niger-Tchad, estimant, sans doute, que son argent et celui des contribuables français, pouvait être mieux employé qu'à sauvegarder les intérêts du commerce anglais, allemand ou tripolitain.

Mais ce ne fut qu'un geste de passagère révolte. Comme tout le monde, le *Temps* s'inclina et l'organisation politique et administrative du territoire de Zinder est aujourd'hui un fait accompli contre lequel personne ne songe plus à protester en dépit des 1,500,000 francs qu'il coûte annuellement.

Sans aller jusqu'à demander, comme le *Temps*, l'évacuation et l'abandon — politiquement impossible — du territoire Niger-Tchad, il semble que le gouvernement français devrait étudier les moyens de réduire à leur minimum les frais de cette occupation, qui lui est malheureusement imposée par les nécessités de sa politique générale africaine.

Un bataillon de mille hommes, encadré par une trentaine

'officiers, n'est nullement indispensable au maintien de l'ordre ans l'Afrique centrale.

Je pourrais même démontrer, avec preuves à l'appui, que le avitaillement par porteurs d'une pareille force militaire constitue ne perpétuelle provocation à la révolte ou à l'émigration et présente, par suite, un véritable danger.

Le transport des 15,000 caisses nécessaires annuellement au ravitaillement du corps d'occupation représente, en effet, au bas mot, 1,500,000 journées de portage, fournies presque uniquement par les populations du Djerma, du dallol Bosso, de l'Adar septentrionnal et du pays de Tessaoua; c'est-à-dire par 80,000 indigènes environ dont il faut défalquer les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants, ce qui réduit à 30,000 au maximum le nombre d'hommes capables de transporter des caisses et porte à 50 le nombre de jours de corvée que chacun de ces hommes est obligé de fournir. En réalité, ce chiffre est dépassé et l'on peut dire sans exagération que la population mâle et valide du territoire Niger-Tchad — en dehors du Damagherim — passe son temps à porter des caisses de vivres, d'argent, de munitions d'outils et d'habillement; à construire des habitations pour les Européens, des cantonnements pour les tirailleurs; à ravitailler les postes en eau et en bois; à creuser des puits, aménager des routes; porter des courriers; à produire le mil nécessaire aux hommes et aux chevaux et qui leur sert en outre à payer l'impôt de capitation, qu'ils ne peuvent verser en argent.

Je pourrais entrer beaucoup plus avant dans le détail de l'administration; mais, le peu que je viens d'en dire suffit à démontrer que dans de telles conditions d'éloignement, l'entretien d'un bataillon de mille hommes dans une région aussi misérable et aussi peu peuplée, devient une charge écrasante pour le pays et oblige les habitants à la révolte ou à la fuite. Les indigènes du territoire de Zinder ont eu la sagesse de se rallier à ce dernier parti et beaucoup d'entre eux émigrent vers la Nigéria britannique. Il y a donc là une situation mauvaise et très inquiétante qui doit cesser immédiatement.

Personnellement, j'estime qu'une compagnie de meharistes à effectif renforcé, répartie entre l'Aréwa, l'Adar et Zinder, suffirait largement à contenir les peuplades noires ou berbères éparpillées entre le Niger et le Tchad et à écraser, le cas échéant, toute tentative de révolte de leur part. Cette compagnie de

méharistes de 200 fusils environ aurait encore, sur la lourde infanterie et même sur le peloton de spahis, l'avantage d'une plus grande mobilité, ce qui est la première des qualités requises chez une troupe appelée à opérer contre des nomades.

Certains douteront peut être que l'on puisse maintenir l'ordre et la paix sur d'aussi vastes régions avec une compagnie de 200 fusils. A ceux-là, je rappellerai que la population du territoire Niger-Tchad est fractionnée en une infinité de petites peuplades, séparées les unes des autres par des marches désertes qui forment tampon : cloison presque étanche serait plus exact, et assurent à chacune de ces minuscules principautés une vie politique propre sans aucune communauté d'intérêts qui puissent les porter à s'unir entr'elles et sans aucune rivalité économique, politique ou autre qui puisse les mettre aux prises.

Mais en admettant encore que tous ces groupements humains se réunissent en un seul faisceau pour secouer le joug français, qui pourraient contre les fusils, qui fauchent les hommes à 1,800 mètres, contre les petits canons de montagne qui incendient et pulvérisent leurs fragiles villages à 3 ou 4,000 mètres ? que pourraient, dis-je, ces bandes faméliques armées de sabres, de lances et de bâtons dont les Français occuperaient tous les centres de ravitaillement et qu'ils pourraient réduire uniquement par la faim ?

Et je ne suis pas le seul à partager cette opinion. Le capitaine Gaden qui a exercé pendant plusieurs mois les fonctions de résident de Zinder a déjà, bien avant moi, préconisé la suppression du bataillon de Zinder et son remplacement par une compagnie de meharistes appuyé d'un détachement d'infanterie, que personnellement j'estime inutile.

Est-ce qu'en 1898-1899, c'est-à-dire à une époque où noirs et berbères étaient dressés pour faire échec à la pénétration française, la France n'a pas occupé le Damagherim, le pays de Tessaoua et le Manga avec une centaine de fusils seulement commandés par un sergent européen ? Avec deux postes supplémentaires de 50 fusils chacun, placés l'un à Thaoua, l'autre à Matankari en rétrocédant Mguigi sur le Tchad au bataillon du Chari et Sorbo sur le Niger au territoire de Tombouctou, l'occupation du territoire Niger-Tchad et ses communications avec le Soudan et le Chari se trouveraient assurées.

Alors, à quoi bon ce développement de forces militaires qui écrase une population déjà si clairsemée, si misérable et coûte

nuellement un million dont un emploi plus intelligent
rmettrait, par exemple, de prolonger progressivement à travers
riches régions de la boucle du Niger, le chemin de fer de
.yes à Bammako qui s'arrête aujourd'hui sur la rive gauche du
and fleuve ?

BURET.





Afrique

Afrique orientale anglaise. Colonie Sioniste. — Un volume vient d'être publié, qui contient les rapports des trois membres de la commission envoyée dans l'Afrique orientale pour y étudier le territoire proposé pour l'établissement d'une colonie sioniste.

Le président du conseil sioniste estime qu'avant que l'offre faite par le gouvernement anglais puisse entrer dans le domaine de la pratique, il faut que quatre conditions soient réunies, à savoir : 1° que le territoire offert soit suffisamment étendu pour remédier efficacement à la situation actuelle des Juifs d'Orient ; 2° que les terres offertes soient susceptibles d'être colonisées par un peuple tel que les Juifs ; 3° que la concession soit pourvue de droits d'autonomie suffisants pour garantir le caractère juif de la colonie ; 4° que l'enthousiasme des Juifs soit suffisant pour triompher de toutes les difficultés qui, dans l'hypothèse la plus favorable, doivent nécessairement être rencontrées dans la création de la colonie.

Le territoire examiné par la commission se compose du plateau de Guas Ngishu, qui comprend environ 6,000 milles carrés, et qui est situé près de l'extrémité nord-est du Victoria-Nyanza et au sud-est du Mont Elgon. Les rapports de MM. Kaiser et Wilbush sont défavorables au projet. Celui du major Gibbons, tout en étant moins pessimiste, ne conclut pas. Si l'on tient compte du fait que la commission n'a été en route que six mois, il faut reconnaître qu'elle a réuni une somme considérable de renseignements.

que orientale allemande. Main-d'œuvre. — On sait que ıtations de la région côtière de l'Afrique orientale alle- et de l'Usambara souffrent de la rareté de la main-d'œuvre. struction du chemin de fer de Dar-es-Salaam à Mrogoro a empiré cette situation. On entend souvent dire par les ןui n'ont pas une connaissance suffisante de l'état de dans la colonie qu'il faudrait recourir au travail forcé. ınteurs, qui ne songent qu'à leurs propres intérêts, font mment des propositions dans ce sens au gouvernement. inistration s'en est laissé imposer par les instances des ırs de l'Usambara et les résultats ont été tels qu'ils pour- rvir d'avertissement pour l'avenir.

e aux efforts du chef de district de Tanga, on était par- décider 3,000 Waniamwesi à s'établir dans le voisinage du ı de fer de l'Usambara. Sans consulter ce fonctionnaire, re fut pris, obligeant ces gens à travailler pendant 90 jours s plantations. Cette mesure a été néfaste pour les tenta- e repeuplement des régions côtières que l'on fait depuis e d'années. Les 3,000 Waniamwesi qui, jusqu'à ce mo- avaient paisiblement cultivé leurs champs et acquitté ontributions, firent ce qu'il était aisé de prévoir : ils dispa- . La grande majorité de ces gens se trouve actuellement territoire anglais, où l'on a été fort heureux de recevoir ce t de travailleurs agricoles. Quelques-uns seront sans aucun retournés dans leurs villages, où le récit de leurs aven- létournera les autres de l'intention de se transporter vers

ıe devrait pas oublier, quand on examine des mesures de e, que l'Afrique orientale allemande est un pays très fertile eu peuplé et que ses habitants, qui n'occupent que de bles huttes et cultivent des plantes annuelles, et qui, part, n'ont pas à craindre, en changeant d'habitat, de r sur des peuplades hostiles et guerrières, sont extrême- mobiles. Ce fait a de tout temps pu être observé dans la e où les routes suivies par les caravanes sont désertes, les nts disparaissant sans laisser de traces aussitôt que le pas- les caravanes leur devient importun. Le même phéno- s'est produit chaque fois que des fautes étaient commises a perception des impôts, tant sur territoire anglais ou por- qu'allemand.

doit donc éviter d'une façon absolue de recourir au travail

forcé. On peut apprendre au nègre de l'Afrique orientale à fournir plus d'efforts, en lui inculquant plus de besoins et en lui imposant lentement et prudemment des contributions plus élevées. On devra veiller aussi à ce que le nègre ne reçoive pas de trop hauts salaires et que les objets qu'il doit acheter au moyen de son salaire ne lui soient pas fournis à trop bon compte (droit d'entrée, patentes, etc.), parce que l'indigène ne travaille jamais plus qu'il n'est nécessaire pour la satisfaction de ses besoins.

Il est indispensable, tant pour le succès de la ligne de l'Usambara que de celle de Mrogoro, de décider des indigènes à se fixer des deux côtés de la voie. Ils pourront, grâce aux débouchés que leur assurera le chemin de fer, récolter de la cire, du caoutchouc, des arachides, du sésame, du maïs, du coton, destinés à l'exportation. Il ne sera pas facile au début d'établir des centres de colonisation. Mais s'ils prospèrent et si l'on ne tolère pas qu'ils soient importunés par les Européens, il en viendra tout naturellement d'autres. Ces gens paieront alors volontiers leurs impôts et prendront en échange de leurs produits les articles importés par les Européens. Mais on devra bien se garder de jamais les obliger à travailler chez des particuliers. On ne devra même pas leur permettre de signer des contrats de travail sans leur avoir exposé au préalable ce qu'ils font. Une fois que les indigènes seront fixés à demeure, ils se présenteront d'eux-mêmes chez les Européens auprès desquels ils sont sûrs d'être bien traités. Tout acte inconsidéré dans l'établissement de centres de colonisation, ou dans le traitement des colons provoquera d'amères déceptions.

Afrique orientale allemande. Cultures. — La culture du sisal s'étend dans l'Afrique orientale allemande. Ce produit convient excellemment au sol et au climat de la colonie. Dans certaines exploitations, on a remplacé l'agave de l'île Maurice par l'agave sisal qui est meilleure. La qualité du sisal de l'Afrique orientale est remarquable. Des experts le déclarent même supérieur au sisal mexicain du Yucatan, qui a dominé le marché jusqu'à présent. La demande de sisal de la colonie s'est élevée au marché de Hambourg au point qu'elle n'a pas pu être satisfaite, bien que les chargements aient été vendus plusieurs mois à l'avance. En 1904, il a été envoyé à Hambourg 760 tonnes de sisal de l'Afrique orientale allemande, qui ont été vendues à des

prix variant de 33 à 37 mark les 50 kilogs. La demande reste très ferme cette année. Il faudra d'ailleurs bien du temps encore avant que la colonie puisse satisfaire aùx besoins de l'industrie allemande.

Les capitaux anglais commencent à s'intéresser à cette culture dans la colonie. Les Anglais n'ont pas risqué d'entreprises plus tôt parce qu'ils croyaient — à tort, du reste — qu'ils avaient à craindre des vexations de la part de l'administration allemande. Celle-ci y prend des mesures à l'égard des Hindous auxquels elle ne veut pas livrer le pays. mais, en cela, elle ne fait que suivre l'exemple des Anglais qui, dans leurs colonies de l'Afrique du Sud, ne leur laissent pas non plus pleine liberté et qui bien souvent mettent des bornes à leur liberté de circulation.

La participation du capital anglais aux plantations de l'Afrique orientale est un fait dont il faut se féliciter, et on peut espérer qu'il aidera les Allemands à sortir de leur torpeur et à entreprendre eux-mêmes de nouvelles plantations dans la colonie. Les terrains qui conviennent à la culture du sisal ont été affermés sur une longue distance à l'intérieur du pays à de nouvelles entreprises. On ne vend plus de terres de la Couronne. La culture du sisal restera une bonne affaire, même si les prix actuels ne se maintenaient pas.

A côté du sisal, le caoutchouc attire l'attention des capitalistes. La période des essais est terminée, tout au moins en ce qui concerne le ceara. La plantation Lewa, dans le district de Pangani, qui possède 300.000 arbres, a donné la preuve que l'on peut cultiver le ceara avec profit. Les essais faits avec d'autres espèces telles que l'hevea, le castilloa, le ficus, etc., ne sont pas encore terminés, mais aboutiront probablement aussi à un succès. Il y a toutefois lieu de remarquer que les régions qui conviennent au ceara (*Manihot Glazovii)* sont beaucoup plus étendues que celles qui se prêtent aux autres espèces. Conformément aux bons résultats obtenus depuis nombre d'années, on pratique la culture du ceara de pair avec celle du sisal, en plusieurs endroits.

Les essais de culture du coton semblent également devoir donner de bons résultats dans certaines régions. Mais en attendant que l'on soit fixé sur ce point, il vaut mieux diriger les capitaux vers la culture du sisal ou du caoutchouc.

Asie

Chine. Boycottage des marchandises américaines. — Les marchands chinois ont décidé de ne plus acheter d'articles aux Etats-Unis, pour protester contre la législation américaine sur l'immigration chinoise. Le refus de travailler et le boycottage ne sont pas des mesures inconnues en Chine. Les Chinois à qui le sentiment patriotique fait défaut, possèdent par contre un sentiment corporatif fort développé. La discipline qui règne dans les gildes est très stricte, et s'observe non seulement en Chine, mais dans les villes qui se trouvent sous une autorité étrangère, comme Hongkong, Singapore et Penang, qui possèdent une nombreuse population chinoise. Le boycottage des marchandises américaines s'est fait d'une manière très systématique et a eu pour effet que les Etats-Unis commencent à changer d'attitude.

Pendant ces dernières années, les Américains se sont appliqués avec un soin particulier à introduire leurs articles en Chine et ils ont obtenu dans bien des domaines des succès marquants. La progression des exportations américaines se trouve sérieusement menacée à présent. Comme le commerce de l'intérieur ne peut se faire que par l'intermédiaire des marchands chinois, les affaires avec les Etats-Unis cesseront complètement si les marchands s'entendent pour ne plus adresser de commandes à ce pays.

Les négociants chinois viennent de faire un pas de plus. Ils ont menacé de recourir à un boycottage plus accentué encore si, au 1er août de cette année, la législation américaine sur l'immigration chinoise n'était pas modifiée. Ils ont décidé que, dans ce cas : 1° Aucun Chinois n'achèterait plus aux Etats-Unis de marchandises, y compris les machines; 2° Les marchands chinois n'embarqueront plus de marchandises à bord des bâtiments américains; 3° Les Chinois n'enverront plus leurs enfants dans des écoles placées sous la direction d'Américains; 4° Aucun Chinois ne cherchera un emploi dans une maison américaine; 5° Il sera insisté auprès des domestiques en service dans les familles américaines pour qu'ils cherchent une place ailleurs.

Les chambres de commerce des vingt-deux ports à traités intéressés, ainsi que les gildes des dix-sept provinces chinoises se sont déclarées d'accord sur ces décisions. Celles-ci auront

pour effet, non seulement d'entraver les importations américaines, mais de rendre impossible le fonctionnement des maisons de commerce ou des lignes de navigation américaines. Les firmes européennes ne peuvent se passer d'employés chinois; les bateaux ne peuvent être ni chargés ni déchargés sans l'intervention de Chinois; bref, toute activité commerciale est condamnée à rester suspendue si les Chinois font montre de leur ténacité bien connue.

Le sentiment de solidarité étant trés développé dans les gildes, il est à penser que si ces corporations s'entendent, l'engagement sera bien observé.

Les Etats-Unis se trouvent donc en présence d'une véritable calamité qu'ils s'efforceront sans aucun doute de détourner, en cédant à la nécessité. On dit que ce mouvement est inspiré par le gouvernement et qu'il cesserait dès qu'il ne serait plus soutenu. Il est certain que le gouvernement, qui a toujours considéré la législation américaine comme une offense, n'est pas antipathique au mouvement, mais il ne faudrait cependant pas croire que son action sur les gildes soit assez forte pour leur faire admettre ou cesser un boycottage, comme il lui plaît. Toute interruption du commerce avec la Chine, profiterait naturellement aux autres nations. On ne peut cependant regarder ce mouvement avec satisfaction, car les moyens employés aujourd'hui contre les Etats-Unis, pourraient être appliqués demain à un autre pays. La situation est particulièrement difficile en ce qu'il ne s'agit pas d'une mesure prise par le gouvernement et que, par conséquent, il n'est pas possible d'agir par voie diplomatique ou autrement pour la faire changer.

Tsingtau. — Les progrès de la colonie allemande du Shangtung sont constatés par un journal anglais, le *North China Daily News*. Tsingtau, y lit-on, progresse constamment. On ne pourrait dire encore si ce port deviendra un jour aussi important que Tientsin, mais on doit cependant constater que son commerce se développe, tandis que celui de Tientsin reste stationnaire. Il n'est pas difficile d'en indiquer la raison. Les deux ports dépendent de l'intérieur, et grâce à son chemin de fer, qui atteindra bientôt Tetschou-Schié, sur le canal impérial, Tsingtau enlève successivement toutes les sources du commerce de Tientsin. Déjà maintenant, où la ligne se trouve encore à 60 kilomètres de distance du canal, de grandes quantités de marchandises se

dirigent sur Tsingtau plutôt que sur Tientsin. Le motif en est que la voie de Tsingtau est moins chère. Le canal n'a pas assez d'eau en été et est couvert de glace en hiver. Outre cela, les nombreux *likin* des environs de Tientsin, causent beaucoup de retards et de frais. Si l'on ne se décide pas à construire un chemin de fer de Tientsin à Tetschou, il faudra s'attendre à voir la première de ces villes perdre une grande partie de sa clientèle.

Il y a encore une autre raison qui fait craindre ce résultat. C'est que les Chinois préfèrent traiter avec les Allemands plutôt qu'avec les Anglo-Saxons. Un Chinois disait à ce sujet : « Nous aimons les Allemands parce qu'ils n'affectent pas d'orgueil déplacé. Quand nous désirons voir des marchandises, sans avoir l'intention de les acheter immédiatement, ils ne disent rien. Si, au contraire, nous nous rendons à une firme anglaise ou américaine pour examiner l'un ou l'autre objet, l'étranger nous abandonne bientôt à son commis parce qu'il trouve que nous avons trop peu d'importance. »

Corée et Mandchourie. — Valeur économique. — Le comte Okuma, le chef du parti progressiste au Japon expose, dans une revue japonaise, l'importance économique que la Corée et la Mandchourie ont pour le Japon. La guerre actuelle,dit-il,n'a pas eu seulement pour le Japon des conséquences financières, mais elle lui a causé un préjudice en enlevant à l'industrie des centaines de mille hommes. Il s'agit de savoir comment on compensera cette perte nationale. La population du Japon croît dans des proportions inusitées. Quand notre pays fut ouvert au commerce étranger, il comptait environ 30 millions d'habitants: aujourd'hui ce chiffre s'est élevé à 50 millions. Comme cette augmentation résulte principalement des progrès de l'hygiène, il faut s'attendre à voir la population se développer plus rapidement encore dans l'avenir. La situation économique du Japon a été complètement modifiée par ce fait. Jusqu'à l'époque de la guerre de Chine, notre pays n'a importé qu'exceptionnellement du riz ; il ne le faisait que dans les années de mauvaise récolte. Actuellement nous devons en importer, même dans les années favorables, et il est presqu'impossible que l'accroissement de la production marche de pair avec celle de la population. Comme l'agriculture ne peut plus nourrir notre peuple, nous devons diriger notre attention vers l'industrie pour lui procurer les denrées nécessaires à sa subsistance. Aucun pays ne se prête

mieux à l'exercice de notre activité sous ce rapport que la Corée et la Mandchourie, où notre influence fait de rapides progrès.

La Corée et la Mandchourie représentent ensemble une superficie trois fois aussi grande que celle du Japon, tandis que leur population n'a que la moitié de la densité de celle de notre pays. Ces pays peuvent déjà nous fournir ce qui nous est nécessaire en pois, houblon et autres produits agricoles. Leur productivité augmentera par l'importation de machines et de travailleurs japonais ainsi que par l'amélioration des moyens de communication. Nous pouvons aussi importer de ces contrées de la viande et des fruits. Il se produira donc un commerce intense dans l'Extrême-Orient, car le Japon exportera des produits industriels en échange des matières premières.

La Corée, qui est un pays de collines, ne se prête probablement pas aussi bien à l'agriculture qu'on se l'était imaginé; par contre, les plaines de la Mandchourie, le long du Lias et du Sungari sont extrêment fertiles. On dit que le froment de ces régions est de meilleure qualité que celui du Canada. Nous avons dû importer récemment une quantité de froment, de farine et de houblon d'Allemagne et d'Amérique ; dorénavant nous pourrons importer ces produits de la Mandchourie. C'est surtout la culture de la betterave qui promet de bons résultats en Mandchourie, dont le climat est semblable à celui de l'Allemagne. Actuellement le Japon consomme déjà 250,000 tonnes de sucre et ce chiffre ne fait que grandir. Si la culture de la betterave réussit en Mandchourie nous pourrons non seulement renoncer à l'importation du sucre d'Allemagne et des tropiques mais importer du sucre raffiné en Mandchourie. Les brasseries japonaises trouveront un bon débouché dans le nord de la Manchourie où les boissons alcoolisées sont recherchés. Les grandes plaines de la Mandchourie et de la Mongolie sont connues pour leur pâturages, mais les indigènes n'obtiennent pas de résultats marquants à cause de leur manque de connaissances techniques. Les Japonais y trouveront un vaste champ d'activité. A présent, nous devons importer pour dix millions de yens de bétail.

Il y a ensuite à tenir compte des forêts étendues, situées le long du Sangari et du Yalu. Pour exploiter ces richesses, il nous faudra un vaste réseau de voies ferrées que l'État devrait établir. Par contre, le commerce devra y être libre ; des entreprises y seront fondées avec ou sans le concours de capitaux étrangers. On devra maintenir le principe de la porte ouverte. La porte

ouverte et non l'acquisition de terres est l'objet de la guerre. La souveraineté de la Mandchourie doit, sous certaines conditions, faire retour à la Chine, mais seulement après que l'ordre y aura été rétabli. Dès que la paix et l'ordre seront rétablis en Mandchourie. nous pouvons nous attendre à un grand développement du commerce. Les pertes que nous avons subies par suite de la guerre seront plus que compensées par les avantages que nous donnera le développement de la Mandchourie. C'est là que gît la solution du problème de la population au Japon.





BIBLIOGRAPHIE

Baron Lambermont, Sa Vie et son Œuvre, par le comte André de ꞉OBIANO. — Un vol. in-8° de 244 pages, orné d'un portrait en phototypie. — ꞉ruxelles, Schepens et Cie. (Prix : 5 fr.)

Le public accueillera avec faveur cette biographie d'un grand oyen. L'auteur ne s'est pas borné à mettre en relief les traits incipaux de la longue et féconde carrière du Baron Lamberont ; il donne encore sur sa jeunesse des détails très curieux et it à fait inédits. Il publie notamment des notes de voyage rites par Lambermont pendant son séjour en Espagne. Ces tes sont les seuls mémoires que le Baron Lambermont ait ssés.

ssion Emile Laurent, par E. DE WILDEMAN. — Premier fascicule : 112 pages 1-4° et 18 planches. — Publication de l'État Indépendant du Congo. — ꞉ruxelles, Van Buggenhout, 1905.

Cette publication, où l'on retrouve l'excellente exécution des vaux scientifiques édités sous le patronage de l'État indépenit du Congo, contient les résultats de la dernière mission d'un 'ant regretté, qui a rendu d'inappréciables services à l'exploion botanique du Congo.

L'énumération méthodique des plantes recueillies par feu nile Laurent, avec la collaboration de M. Marcel Laurent, a rédigée avec beaucoup de compétence par M. De Wildeman.

La France en Afrique, par le commandant Edmond Ferry. — Un vol. in-18 de 302 pages. — Paris, Armand Colin, 1905. (Prix : fr. 3 50.)

Dans cet ouvrage fort bien pensé, l'auteur trace le plan de la politique à suivre par la France à l'égard des éléments musulmans de ses vastes possessions africaines, en prenant pour modèle et pour point de départ la conduite du général Bonaparte dans la célèbre expédition d'Égypte. Ce travail est très intéressant, aussi bien dans sa partie historique que dans les développements consacrés aux nécessités de la politique contemporaine.

L'auteur a joint en appendice ses notes de voyage dans le Nord du Soudan français.

Sept semaines en Tunisie et en Algérie, par Henri Richardot. — Un vol. in 18 de 314 pages. — Paris, Combet et Cie, 1905.

Ce récit de voyage est rédigé de manière à pouvoir servir de guide aux touristes. Ils y trouveront l'indication de ce que les pays de l'Atlas offrent de plus pittoresque ou de plus curieux à voir, dans un récit attrayant à la lecture, et qui n'a pas sécheresse des manuels ordinaires. Un supplément renseigne sur l'itinéraire et les frais du voyage.

Le Maroc, par Albert Cousin et Daniel Saurin. — Un vol. in-8 de 422 pages avec 70 photogravures, 2 cartes et 1 plan. — Paris, librairie du *Figaro*, 1905.

Divisé en deux parties, dont la première contient, en dix-neuf titres, la description générale du pays, et dont la seconde se compose de notices sur les villes et centres principaux, ce traité est très complet et renferme des chapitres fort intéressants, entre autres, l'exposé du droit en vigueur au Maroc.

Mission dans le Maroc occidental (*automne 1904*), par Paul Lemoine, préparateur de géologie à la Sorbonne. — Un vol. in-18 de 264 pages avec 63 illustrations. — Publication du Comité du Maroc. — Paris, 1905. (Prix : 3 fr.)

La partie du territoire marocain visitée par M. Lemoine est la plus tranquille et, vraisemblablement, l'une des plus riches de l'empire marocain. Son livre comprend, outre le récit du voyage, des notes sur l'état et la population du pays, des observations géographiques, et les observations géologiques personnelles de l'auteur. Ces dernières surtout sont très intéressantes, le Maroc étant à peu près vierge de toute exploration géologique.

Les Intérêts français et les Intérêts allemands au Maroc, par Camille Fidel. — Brochure de 43 pages in-18. — Publication du Comité du Maroc. — Paris, 1905. (Prix : 1 fr.)

Cette étude économique a été publiée à la suite du conflit diplomatique qu'a fait éclater la rivalité des intérêts français et

ands au Maroc : **c'est un** travail soigneusement fait et bon à ılter.

Guide au Maroc. — *Services de Navigation. Hôtels. Renseignements.* — Bro-e de 64 pages in-18. — Publication du Comité du Maroc. — Paris, 1905.

blication illustrée, contenant un grand nombre de rensei-ıents pratiques, et recommandable aux touristes.

m *ou la Résignation à la Sainte Volonté de Dieu,* par MOUHAMMAD ADIL ıITZ DU MOULIN.—Un vol. in-18 de 292 pages.—Paris, Gustave Ficher, 1905.

ɛ apologie de l'islamisme, écrite par un Européen converti, ıe œuvre de haute curiosité; c'est à ce titre que nous signa-ci un livre dont l'esprit et les tendances n'appartiennent pas re critique.

natika der Kinga Sprache, par R. WOLF, missionnaire à Tandala. — ·ol. in-12 de 243 pages. — Berlin, Georg Reimes, 1905.

travail forme le tome III de la collection *Archiv für das* '*um deutscher Kolonial sprachen*, publiée sous la direction de prof. Dr Edouard Suchan. Il comprend la grammaire, des s originaux et un vocabulaire de la langue kinga, parlée les monts Livingstone, territoire du Nyassa, Afrique orien-ıllemande C'est une étude fort soignée, et qui donne une lente idée de l'ensemble des travaux linguistiques auxquels e rattache.

ıtline dictionnary *intended as an aid in the study of the languages of the Bantu* *)ther uncivilized races*, par A. C. MADAN M. A. — Un vol. in-18 de 400 pages — dres, Henry Frowde, 1905.

tte publication n'est pas un livre à proprement parler, mais ıdre de vocabulaire à remplir par les explorateurs, en vue de :illir des renseignements sur les idiômes indigènes Ecrit alement pour les langues bantoues, il peut cependant être é pour d'autres langages.

rsten Baujahre in Deutsch Ost Afrika par Fréd. GURLITT, kaiserl. ierungs und Baurat. — Brochure gr. in-4 avec 35 figures et 2 planches. — in, Wilhelm Ernst und Sohn, 1905.

but de cette publication est de mettre en lumière les travaux depuis une dizaine d'années pour mettre en valeur les terri-; du protectorat allemand de l'Afrique orientale. On y rquera surtout les vues des édifices publics, qui témoignent : politique coloniale largement comprise.

Les Irrigations en Egypte, par Julien BAROIS, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des chemins de fer égyptiens. — Un vol. in-4 de 386 pages avec 17 planches.— Paris et Liége, librairie polytechnique de Ch. Béranger, 1904.

La première étude d'ensemble sur l'irrigation en Égypte a été publiée par l'auteur en 1887. Le volume actuel est beaucoup plus développé et décrit, sur un plan entièrement nouveau, les énormes progrès réalisés depuis cette époque. Il fournit, sur cette question si intéressante, une monographie complète qui n'existait pas encore en langue française. Les publications officielles et les ouvrages anglais y ont d'ailleurs été largement utilisés.

Trois mois avec Kuroki. *Notes d'un correspondant de guerre français attaché à la 1re armée japonaise,* par Ch. VICTOR-THOMAS, ancien officier de cavalerie, avec une préface de M. Henri HOUSSAYE. — Un vol. illustré de 162 pages avec une carte. — Paris, Challamel, 1905.

Les récits des témoins oculaires de la guerre en Mandchourie ne tarderont pas à se multiplier. M Victor-Thomas, ancien officier de cavalerie, qui se trouvait à Tokio au moment où les hostilités ont éclaté, a accompagné les troupes débarquées en Corée, jusqu'à la fin du mois de juin 1904. Quoiqu'il n'ait pu voir que le commencement de la campagne, sont récit très intéressant à lire, a de la valeur comme document militaire.

Hinter den Kulissen des mandschurischen Kriegstheater, par Max-Th.-S. BEHRMANN. — Un vol. in-18 de 368 pages et une carte. — Berlin, C.-A. Schwetschke, 1905. (Prix : broch. 4 M., rel. 5 M.)

Cet ouvrage, formé des notes d'un correspondant de guerre attaché à l'armée du général Kuropatkine, fait, en quelque sorte. le pendant du précédent. L'auteur, qui a fait un long séjour en Russie, juge les Russes, leurs chefs et leur organisation administrative et militaire avec une sévérité que l'on retrouve souvent sous les plumes allemandes.

The Coming Power. *A Contemporary History of the Far East* (1898-1905), par Michael J. F. MAC-CARTHY. — Un volume in-18 de 400 pages avec 22 illustrations et cartes. — Londres, Hodder and Stoughton, 1905.

Les nombreuses publications de ce genre qui ont vu le jour, particulièrement en Angleterre, depuis le début de la guerre de Mandchourie, se ressemblent nécessairement beaucoup dans tout ce qui concerne la narration et même l'appréciation des événements. La partie la plus originale de celle-ci consiste dans les considérations relatives à la politique de la Grande-Bretagne et à ses intérêts dans les questions d'Extrême-Orient C'est d'ail-

leurs, matériellement, un beau volume, d'aspect luxueux, conformément aux habitudes de la librairie anglaise.

Empire of the East, *or Japan and Russia at War 1904-1905*, par Bennet BURLEIGH. — Un volume in-18 de 458 pages avec 25 illustrations et 6 cartes. — Londres, Chapman and Hall, 1905.

Le sujet de ce livre est le même que celui du précédent, mais les événements de la guerre y sont traités plus en détail. L'auteur les a vus personnellement, ayant suivi l'armée japonaise en qualité de correspondant du *Daily Telegraph*. Ses observations sont très intéressantes et s'étendent jusqu'à la chute de Port-Arthur. L'édition de ce volume ne laisse rien à désirer.

Au Japon et en Extrême-Orient, par Félicien CHALLAYE. — Un volume in-18 de 270 pages. — Paris, Armand Collin, 1905. (Prix : fr. 3.50.)

Dans ce volume sont réunies les impressions de voyage de l'auteur dans divers pays d'Extrême-Orient ; l'ensemble est d'une lecture intéressante, on y voit percer par endroits les opinions politiques avancées de l'auteur, qui lui ont fait refuser l'entrée de Vladivostock.

Die innere Kolonisation Japans, par le Dr KUMAO TAKAOKA. — Un volume in-12 de 106 pages. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1904. (Prix : M 2.60.)

L'objet de cet ouvrage est d'exposer les mesures prises pour la mise en valeur de l'île de Yesso au moyen de la colonisation agricole. C'est un travail consciencieusement étudié, et traité selon la méthode allemande, avec d'abondants renseignements statistiques.

Ostasiatische Skizzen, par la comtesse Pauline MONTGELAS. — In-18 de 103 pages. — Munich, Th. Ackermann, 1905.

Ce petit ouvrage se compose des notes prises au cours d'un voyage en Chine et dans les pays voisins, dans les années 1901 et 1902. Ces notes sont nécessairement un peu superficielles, mais agréablement écrites et contiennent des descriptions pittoresques, notamment celle de Pékin après la guerre.

Cours de langue annamite, par A. CHÉON, administrateur de 2e classe des services civils de l'Indo-Chine. Deuxième édition. — Un volume de 659 pages in-4o. — Hanoï, F. H. Schneider, 1904.

Le volume publié par M. Chéon est le développement du cours de langue annamite, composé en 1886, à l'usage des élèves européens du Collège des interprètes de Saïgon.

Une longue pratique a permis à l'auteur de porter son travail à un haut degré de perfectionnement. Les mots annamites y sont

transcrits en caractères latins, suivant le système connu sous la dénomination de *quôc ngû*.

Gli Avvenimenti in Cina nel 1900 *e l'azione della R. Marina Italiana*, par Mario VALLI, lieutenant de vaisseau. — Un volume in-4° de 731 pages avec plusieurs cartes et plans. — Milan, Ulrico Hoepli, 1905. (Prix : 12 lires.)

L'objet essentiel de cet ouvrage est de rendre compte du rôle joué par la marine royale italienne dans les événements de Pékin en 1900. On y trouvera des renseignements fort étendus, non seulement sur ces évènements eux-mêmes, mais encore sur les circonstances historiques et politiques qui les ont amenés.

Hambourg et les exigences de la navigation moderne, par J. CHARLES, S. J., professeur à l'Institut St-Ignace. — Un vol. in-18 de 388 pages avec un plan. — Bruxelles, Buelens, 1905.

Ce volume, écrit en vue du développement de l'instruction commerciale en Belgique, ne renferme pas une simple monographie du port de Hambourg, mais une étude comparative de l'outillage et du trafic de ce port et de ses grands rivaux : Rotterdam et Anvers. On y peut trouver des notions générales fort instructives sur les besoins du commerce moderne.

Questions diplomatiques de l'année 1904, par André TARDIEU, secrétaire d'ambassade honoraire.— Un vol. in-18 de 319 pages.— Paris, Félix Alcan, 1905.

Trois grandes divisions partagent ce volume : Politique française, question d'Orient, question d'Extrême-Orient. Sur toutes les nombreuses affaires internationales groupées sous ces trois rubriques, l'auteur a rassemblé des témoignages empruntés aux hommes politiques les plus en vue dans chacun des pays intéressés. Son travail, fort bien conçu et coordonné, fournit une excellente source d'informations sur les éléments les plus importants de la politique contemporaine.

England's Foreign Trade in the nineteenth century, par Arthur L. BOWLEY, édition revisée. — Un vol. in-18 de 165 pages avec 10 diagrammes. — Londres, Swan, Sonnenschein and C°, 1905.

Cet ouvrage, dont la première édition a paru en 1904 et a fait l'objet de plusieurs revisions, contient un aperçu de la politique commerciale de l'Angleterre dans le cours du XIXe siècle. On y peut suivre la naissance et les progrès du libre-échange, que l'auteur défend par d'excellents arguments contre ses détracteurs actuels.

Technologie du thé, par H. NEUVILLE — Un vol. in-4° de 269 pages avec 30 illustrations. — Paris, Challamel, 1905.

Le volume dont M. Neuville vient d'enrichir la *Bibliothèque*

agriculture coloniale de la maison Challamel, traite de la pré-
ıration du thé du commerce (à l'exclusion de la culture pro-
·ement dite). Son premier chapitre contient l'étude de la feuille
: thé et des éléments de sa composition chimique; le second
ıapitre expose en détail les procédés perfectionnés de prépara-
ɔn en usage dans les factoreries européennes: le troisième cha-
tre donne des renseignements sur les procédés asiatiques et le
ıatrième quelques données sur les mélanges. Un index biblio-
·aphique complète ce savant et remarquable ouvrage.

ɜs grandes cultures du monde, publiée sous la direction de M le docteur J.-E. VAN SOMEREN BRAND. — Xe et XIe fasc.—Paris, Ern. Flammarion, 1905.

Les dixième et onzième fascicules de cette excellente publica-
ɔn, dont nous avons déjà signalé toute l'importance, traitent
ı tabac et du sucre. Ils sont, sous tous les rapports, aussi
commandables que les livraisons précédentes.

ınadian Life in Town and Country, par Herry J. MORGAN et Lawrence R. BUSPEE. — Un vol. in-18 de 267 pages avec 28 illustrations. — Londres, George Newnes, 1905.

Le but de ce joli volume est de fournir au public le tableau de
vie sociale dans les villes et les campagnes du Canada. Les
ınnées qu'il renferme ont été réunies avec le concours de plu-
ːurs importantes personnalités canadiennes. Cet ouvrage
ınstitue un bon livre d'information, complété par une biblio-
·aphie étendue.

lections from Prescott's History of the Conquest of Mexico, par A. S. LAMPREY, B. A. — Un vol. in-18 de 148 pages avec 18 illustrations et 2 cartes. — Londres, Horace Marshall and Son, 1805 (Prix : 1 sh. 3 d.)

Le petit livre de M. Lamprey n'est qu'un abrégé de la célèbre
stoire de la conquête du Mexique par Prescott: il est d'ailleurs
téressant et bien édité.

ıografia Argentina. *Estudio historico, fisico, politico, social e economico de la Republica Argentina*, par Carlos M. URIEN, ancien professeur d'histoire et de ;éographie, et Ezio COLOMBO, sous-bibliothécaire de la faculté des sciences de Buenos-Aires. — Un vol. in-4o de 688 pages avec deux cartes. — Buenos-Aires, 1905.

L'important et remarquable ouvrage de MM. Urien et Colombo
été entrepris à la demande du gouvernement fédéral, il sort des
·esses d'une imprimerie officielle. Le besoin d'une géographie
ːnérale de la République argentine était en effet senti depuis
ngtemps; le savant travail que nous examinons comble parfai-

tement cette lacune. Il se compose d'une introduction historique, de treize chapitres renfermant la géographie physique et politique, sous tous ses aspects, de la République argentine et la description de sa capitale, des monographies consacrées à chacune des quatorze provinces de la Fédération, et de dix chapitres décrivant les territoires nationaux. Complété par une grande carte de chemins de fer et une carte ethnologique, ce savant ouvrage est appelé à rendre de grands services.

Cuba and the Intervention, par Albert G. Robinson. — Un vol. in-8° de 357 pages.— New-York et Londres, Longmans, Green and C°. (Prix : 7,6 sh.)

Comme son titre l'indique, ce livre a pour objet d'exposer l'historique de l'intervention des États-Unis dans les affaires cubaines. L'exposé de cet épisode politique est fort détaillé et enrichi de nombreux documents.

The Maintenance of Health in the Tropics, par W.-J. Simpson, M. D., professeur d'hygiène tropicale à la *London School of Tropical Medicine.* — Un vol. in-18 de 118 pages. — Londres, John Bale, Sons and Danielsson, 1905. (Prix : 2.6 sh.)

C'est à la demande du comité de l'Ecole de Médecine tropicale de Londres qu'a été écrit ce petit manuel, appelé à rendre de sérieux services. Toutes les notions essentielles de l'hygiène coloniale, ainsi que les moyens de préservation contre les principales maladies, y sont résumés avec clarté et simplicité, comme il convient à un travail de ce genre.

Ratgeber für die Tropen, par le Dr Paul Kohlstocks, nouvelle édition remaniée par le Dr Mankiewitz, médecin d'état-major. — Un petit vol. relié de 380 pages. — Göttingen, Hermann Peters. (Prix : 7.50 M.)

Cette petite encyclopédie de la science sanitaire appliquée aux expéditions d'outre mer, est l'œuvre d'un spécialiste éminent, mort victime de son devoir professionnel, à Tientsin, en 1901. La seconde édition a été soigneusement revue et complétée par un de ses collègues. L'ouvrage comprend trois grandes parties. La première se compose de conseils généraux aux voyageurs et résidents ; elle débute par un chapitre sur la sélection des colons et les conditions physiologiques qui autorisent où déconseillent le départ. La seconde partie développe les secours en cas d'accident, et le traitement des maladies tropicales en l'absence du médecin. La troisième partie, plus technique, consiste essentiellement en une pharmacopée. Le volume est édité sous une forme très pratique, joignant la clarté au petit format.



L'Ile de Sakhaline.

Qui la connaissait avant la rapide conquête que les Japonais en firent durant la terrible guerre à laquelle le traité de Portsmouth vient de mettre fin?

L'Ile de Sakhaline est située au Nord du Japon et s'étend en une bande longue et étroite le long du littoral de la Sibérie orientale dont elle est séparée par le détroit de Tartarie ; sa longueur est d'environ 900 kilomètres, sa largeur varie entre 30 et 150 kilomètres et sa superficie est à peu près égale à celle de la Grèce. C'est un immense roc perdu dans la brume ; ses abords sont dangereux et, à marée basse, on découvre de nombreuses carcasses de navires et de jonques perdus là, les jours de brouillard.

L'île possède un grand nombre de golfes et de baies dont les plus importants sont le golfe d'Aniva à l'extrémité méridionale

et celui de Terpenié sur la côte orientale. Malheureusement, tous ces golfes ne peuvent pour ainsi dire pas servir de port car ils sont trop vastes et trop ouverts et, en cas de mauvais temps, les bateaux sont obligés d'aller se réfugier dans les baies mieux abritées de la côte sibérienne ; en outre, ils sont peu accessibles parce qu'ils sont couverts de glace pendant plus de huit mois de l'année.

Sakhaline est arrosée par un grand nombre de cours d'eau, mais ils ne jouent pas un rôle important dans la vie économique de l'île, vu qu'ils ne peuvent, à cause de leur peu de longueur, servir de voies de communication. Seul, le fleuve de Paranaï, qui se jette dans le golfe de Terpenié, est navigable pour les bâtiments de faible tirant, sur une longueur de 60 kilomètres.

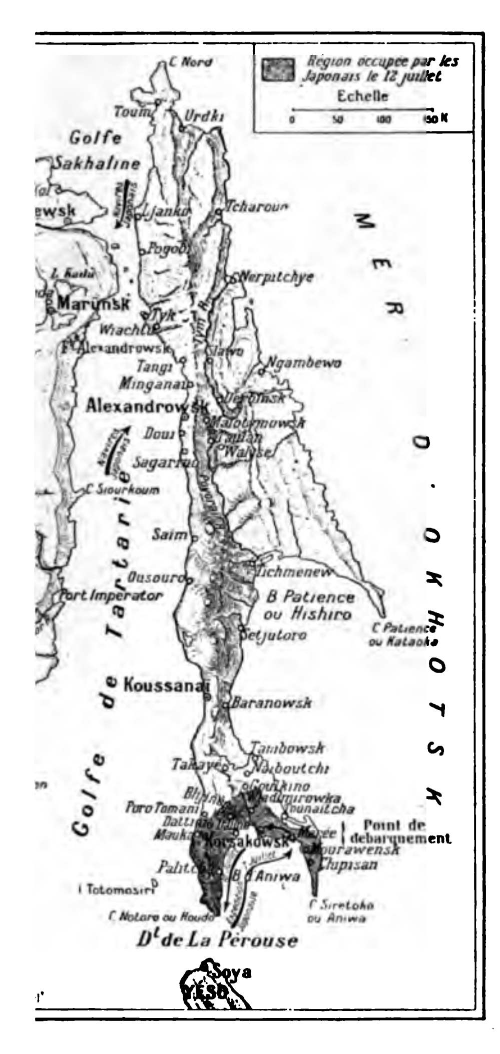
Les montagnes, qui occupent une grande partie de l'île, sont dénudées, peu élevées et les sommets de plus de 1,000 mètres sont rares.

Les vallées se présentent sous des aspects différents : tantôt c'est la *toundra* où la seule végétation est celle des herbes, des mousses et des lichens. La toundra ne se compose pas seulement de plaines basses, elle comprend aussi des régions de collines et, à maints égards, elle ressemble à la steppe quoique l'origine en soit différente : le manque d'humidité fait la steppe, le manque de chaleur fait la toundra : mais l'une et l'autre ont le même aspect et laissent dans l'esprit la même impression de tristesse : c'est le silence et la mort. Tantôt c'est l'épaisse *taïga*, c'est-à-dire la forêt morne et triste composée presque uniquement de mélèzes, et dans laquelle on ne pénètre qu'avec une sorte d'effroi.

Dans la partie méridionale, qui vient d'être cédée au Japon, se trouvent des plaines assez fertiles et couvertes d'herbes où les troupeaux de rennes sauvages viennent paître ; malgré que la saison chaude soit excessivement courte dans l'île, on est parvenu à y cultiver le froment, l'orge, l'avoine, le seigle et surtout la pomme de terre.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Sakhaline faisait partie des possessions de l'empire chinois et elle reçut son nom du mot mandchou « Saghalian-anga-hata », c'est-à-dire « roches de l'embouchure de la rivière noire », ce qui s'explique par la situation de l'île qui, dans sa partie montagneuse, se trouve en face de l'embouchure du fleuve Amour.

Au commencement du XIXe siècle, les Japonais commencèrent



à explorer toute l'île après en avoir précédemment occupé une faible partie de l'extrémité méridionale. Ce n'est qu'après avoir occupé les territoires arrosés par les cours inférieurs du fleuve Amour que les Russes songèrent à s'établir à Sakhaline et par la convention conclue le 26 janvier 1855 avec le Japon, la partie septentrionale de l'île leur fut cédée. En 1857 furent fondés les postes de Doué et de Sartounaï et l'année suivante celui de Koussonnaï. C'est de cette époque que datent les premiers efforts du gouvernement russe pour coloniser l'île en y envoyant les for-

ıfin, en 1875, en vertu d'un nouveau traité conclu avec n. toute l'île devint la propriété de la Russie et on fonda nière colonie de déportés dans le sud de Sakhaline, le e Korsakovsk, actuellement le centre de tout un district. irection administrative de l'île est confiée à un gouver- ilitaire spécial dépendant du gouverneur-général des ter- de l'Amour. La résidence de ce gouverneur est établie à drovsk.

L'île est divisée en trois arrondissements : 1° celui d'Alexandrovsk, sur la côte occidentale, jusqu'à la rivière Naïas ; 2° celui de Tymovsk, occupant les vallées des rivières Tyma et Poronaïa : et 3° celui de Korsakovsk, dans la partie méridionale, s'étendant sur la rive occidentale jusqu'à la rivière Naïas et sur la rive orientale, jusqu'au cap de Terpénié.

D'après le recensement de 1897, il y a 28,166 habitants dans l'île, dont 11.152 pour l'arrondissement d'Alexandrovsk, 8,461 pour celui de Tymovsk et 8,553 pour celui de Korsakovsk.

La population se compose de Russes et de quatre tribus d'aborigènes, les Ghiliaks, qui vivent au nombre d'environ 2,000, dans toute la partie septentrionale de Sakhaline, et ne diffèrent en rien de leurs frères de race qui sont échelonnés le long du bas-Amour : les Orotchs et les Tongouses qui habitent la rive orientale, puis les Aïnos, ces hommes barbus et doux, que l'on croit avoir été les habitants originaires de tout le Japon et qui occupent encore la plus grande partie de l'île Yeso. Ils ont été refoulés vers le sud par les Ghiliaks et les Orotchs et leur race tend à disparaître au contact des Russes et des Japonais. Il n'y a plus que 1,300 Aïnos, 775 Orotchs et 160 Tongouses. Ils s'adonnent tous à l'élevage des rennes, mais leurs principales occupations sont la pêche et la chasse. Sakhaline est le pays des fourrures, et si la zibeline y est inférieure à celle du Kamtchatka, les ours, les loutres, les renards et les hermines y ont des robes admirables.

Toute la population russe de l'île est groupée dans les catégories suivantes :

1° Employés civils et militaires, 2,500 ;

2° Paysans de condition libre, 5,000 ;

3° Paysans exilés, 3,000 ;

4° Colons déportés, 7,500 ;

5° Forçats, 7,000.

La population est répartie en 99 villages et hameaux : 36 se trouvent dans l'arrondissement d'Alexandrovsk, 21 dans celui de Tymovsk et 42 dans celui de Korsakovsk.

Le climat de Sakhaline se fait remarquer par sa rigueur exceptionnelle, due principalement au courant froid qui vient du Kamtchatka et qui amène une énorme masse de glace ne se fondant qu'aux premières chaleurs de juin. A cause des brouillards continuels qui enveloppent l'île et des fortes pluies, l'air est

saturé d'humidité et on ne compte pas plus de 40 à 45 jours sereins dans le courant d'une année. Pendant l'hiver, qui dure environ 9 mois, la température descend à environ 40° sous zéro et les tourmentes de neige rendent impossibles les communications entre les différents postes de l'île. L'été y est fort court et le mois de juillet n'a qu'une moyenne de 14 à 17 degrés de chaleur; les vents du Nord et les pluies glacées rendent le climat des plus malsain pour l'Européen, qui souffre en outre du manque de distractions et de confort: ce n'est pas sans raison, d'ailleurs, qu'on appelle l'île de Sakhaline l'île de la Mort.

Le gouvernement russe, depuis qu'il a fait de Sakhaline un lieu de déportation, emploie les forçats aux travaux agricoles, mais sans grand succès : d'abord les céréales n'arrivent pas à maturité dans la plus grande partie de l'île où le sol reste gelé pendant neuf mois; ensuite les prisonniers n'ont aucun goût au travail parce qu'ils n'en retirent aucun profit et ne font donc que juste ce qu'il faut pour n'être pas punis ou battus. L'administration fait bien travailler les déportés dans les mines de charbon, mais la plupart des exploitations sont situées dans un pays où il n'existe ni chemins ni ports convenables.

Il y a à Sakhaline différentes catégories de condamnés.

Chaque prison comprend deux divisions très distinctes : une prison de correction et une prison d'amélioration.

Dans la prison de correction, les forçats ont la tête rasée et les fers aux pieds. Depuis quelques années, on a cessé d'imprimer sur leurs visage les trois lettres infamantes qui devaient, comme autrefois en France la fleur de lys sur l'épaule, dénoncer à tout jamais le condamné. Depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir, les prisonniers sont astreints à des travaux très rudes et ce régime ne va pas sans peines disciplinaires qui sont des plus fréquentes. Les punitions sont le cachot, les fers, la brouette, les verges, le fouet et le knout. La brouette, que l'homme doit pousser pendant de longues heures avec les fers aux pieds, produit une douloureuse impression. Quant au knout, on l'administre au détenu couché à plat ventre sur une sorte de banc; les pieds passent à travers deux trous: il y a aussi des encoches pour la tête et pour les bras. Le bourreau va jusqu'à cent coups.....

Quelquefois, l'occasion se présente de fuir. Les forçats ont pour s'évader des trésors d'audace, mais les sentinelles ont des

fusils et, généralement, elles ne manquent pas le gibier humain qui s'élance, éperdu, vers la côte.

Sakhaline est une terre de douleur, car c'est un des endroits du monde où la souffrance humaine est la plus intense. Ces baraquements en bois, qui ressemblent à des villages norwégiens, sont des prisons. On y travaille, on y souffre, on y torture, on y meurt. Les prisons, sans compter les forçats libérés, comptent



GROUPE D'AÏNOS

environ huit mille cinq cents condamnés : Mongols aux yeux bridés, Tartares, Musulmans du Turkestan, criminels des grandes villes et malheureusement aussi des condamnés politiques, mélange extraordinaire de toutes les races, tous courbés sous la même discipline de fer. On les libère pourtant, ces forçats : leur peine finie, on leur donne un coin de terre, des instruments de labeur. On leur dit : « Piochez, défrichez, vous êtes libres! » Mais les longues années de souffrance ont usé leurs forces, le sol est ingrat, et les libérés préfèrent encore souvent le bagne et son knout à une telle liberté. C'est pourquoi la Russie n'a jamais pu coloniser Sakhaline. Le libéré n'a qu'une idée : s'évader de sa

liberté même. Il y parvient souvent et des bandes armées parcourent et terrorisent l'île. Ce sont des forçats devenus voleurs de grands chemins. Ceux qui ne peuvent s'échapper n'ont qu'un rêve : devenir fous ou passer pour fous. L'hôpital des aliénés est, en effet, bien tenu, chauffé. Etre fou, quel affreux idéal ! « Au moins on mange là ! » disait un condamné en parlant de l'asile.

Et c'est cette île de douleur que convoitaient les Japonais, car depuis longtemps Sakhaline nourrissait le Japon.

Des bancs immenses de poissons vivent là sur les côtes, et le Japon en a besoin pour vivre. Bagne pour les Russes, Sakhaline était un grenier pour les Japonais qui, seuls parmi les autres nations, avaient installé un consul dans l'île. C'est pour ces poissons et aussi pour les fourrures, ces zibelines qui orneront le cou des femmes d'Europe, que les Japonais sont allés porter la guerre dans cette île ignorée de la plus grande partie du monde civilisé.

Lorsque les forçats ont séjourné plusieurs années dans les prisons, on les libère, mais ils doivent vivre alors à l'intérieur de l'île, dans un lieu non défriché, y bâtir leur maison, créer leurs champs et les cultiver; à cet effet, on leur procure pendant un an de quoi se nourrir ainsi que tous les instruments aratoires dont ils ont besoin. Mais leur tâche est des plus ingrates, car pour réussir dans une exploitation aussi difficile, il faudrait le courage d'un honnête homme et retrouver l'habitude du travail qu'ils ont perdue à jamais sous le régime déprimant de la prison; la plupart du temps, ils vivent seuls dans de misérables cabanes et à les voir travailler dans le petit domaine qui leur est réservé, on s'aperçoit bien vite que ces malheureux colons ont, en même temps que leurs forces, perdu tout courage. L'île est d'ailleurs peu propre à la culture et la rigueur du climat vient encore augmenter les difficultés contre lesquelles le libéré doit lutter continuellement.

Lorsqu'une femme non coupable suit volontairement son mari, celui-ci se trouve sauvé de la prison par le dévouement de sa compagne : l'administration les envoie alors dans un village où ils construiront leur maison et défricheront les terrains mis à leur disposition. Ces colons sont, en général, les meilleurs, car il n'ont pas encore perdu, par un séjour funeste dans la colonie pénitentiaire, le peu de qualités qui leur restaient. Les femmes déportées sont, à leur arrivée à Sakhaline, mariées à des forçats

libérés auxquels on distribue et accorde aussi un terrain et l'aide nécessaire pour le défricher et le cultiver.

La plupart des villages créés par les forçats chargés de coloniser Sakhaline sont situés dans le centre et le sud de l'île et reliés par des routes construites par les colons mais qu'il est pour ainsi dire impossible d'entretenir en bon état à cause des inondations provoquées périodiquement par les torrents, lors de la fonte des neiges.

Il existe dans les villages trois sortes d'individus : 1° les forçats libérés astreints à la résidence forcée ; 2° ceux qui, au lieu de vivre en prison ont reçu l'autorisation d'habiter au village parce que leurs femmes ont bien voulu les suivre dans leur exil, et 3° les forçats libérés qui après quatre ans de séjour au village n'étant plus soumis à la surveillance immédiate de l'administration sont devenus des paysans libres et restent dans l'île quoiqu'il leur soit loisible d'aller habiter la Sibérie ou certains endroits indiqués en Russie.

Avec des éléments aussi mauvais et les rigueurs du climat aidant, il n'est pas étonnant que la colonisation pénale n'ait pas produit les résultats que le gouvernement russe en espérait.

L'avenir de l'île consiste dans les exploitations forestières et minières au moyen de colons libres, ce que les Japonais ne tarderont pas à faire aussitôt que l'administration de la partie méridionale de l'île qui vient de leur être cédée par le traité de Portsmouth, aura été installée.

Les gisements de charbon, les mines de naphte ainsi que les sables aurifères sont répandus dans toute l'île et à peine les troupes japonaises eurent-elles débarqué à Sakhaline que les puissantes compagnies Nobel, la Standard Oil Co sollicitèrent du gouvernement de Tokio l'autorisation d'exploiter ces richesses. Depuis plusieurs années déjà, on exporte de grandes quantités de charbon provenant des mines situées au nord de Doué et qu'on exploite d'une façon rudimentaire : cette année-ci, on a exporté par ce port plus de vingt millions de kilogrammes de charbon.

La chasse est, avec la pêche, la principale industrie de Sakhaline ; elle est uniquement pratiquée par les indigènes qui n'en retirent cependant qu'un bénéfice bien minime car les Russes et les Américains achètent la plupart du temps les magnifiques peaux pour quelques caisses d'eau-de-vie et du tabac. Ils chassent surtout le renard, le loup, l'hermine, la loutre, la martre et la

zibeline et l'exportation annuelle de Sakhaline en fourrures de toute espèce, non comprises celles qui proviennent d'animaux marins, représente une valeur de plusieurs millions de francs. La fourrure dont le prix sert de régulateur à toutes les pelleteries sakhaliennes est celle de la martre zibeline ; elle vaut en moyenne 20 à 30 francs, mais les plus belles, très foncées en couleur et parsemées de poils blancs, atteignent souvent le prix de 150 fr.:



AÏNOS EN VOYAGE

comme la zibeline est un petit animal moins grand que la martre d'Europe, il faut employer souvent jusqu'à 80 peaux pour un seul vêtement, ce qui lui donne une valeur de 12,500 francs. La fourrure du renard noir est encore plus précieuse et on la paie couramment 500 francs pièce.

La pêche est d'une importance économique de premier ordre pour les habitants de Sakhaline puisqu'elle fournit leur principale nourriture et donne lieu à une exportation, vers le Japon surtout, s'élevant à plusieurs millions de francs.

Une quantité innombrable de poissons de toutes espèces fréquente les eaux tranquilles de l'île et les saumons pourchassés

à l'époque où ils venaient frayer dans l'île japonaise de Yeso. arrivent par bandes à époques fixes pour déposer leurs œufs dans les rivières de Sakhaline. Les deux espèces de saumons qu'o[illegible] pêche principalement sont la « gorboucha » et la « kéta » qui [illegible] ordinairement exportées à l'état salé vers Vladivostock [illegible] Japon, et font l'objet d'un commerce important. Les eau[illegible] l'île, surtout dans la partie méridionale, sont tellement rich[illegible] poissons et ceux-ci se tiennent si près de la côte que la tem[illegible] en jette souvent des millions sur la plage où ils form[illegible] quelquefois, sur plusieurs kilomètres de longueur, des t[illegible] plus d'un mètre de hauteur : d'autres se dirigent, en torr[illegible] irrésistibles, vers les rivières dont ils encombrent le lit au p[illegible] d'arrêter les embarcations.

Deux fois par an, les harengs arrivent en bancs multiples [illegible] les côtes de Sakhaline où des milliers de jonques japonaises viennent régulièrement faire des pêches abondantes. Les Japonais ont, en outre, plusieurs établissements dans l'île où ils préparent l'engrais de poisson qui est fait exclusivement avec des harengs et qui tend à remplacer de plus en plus l'engrais produit par les cosses de haricots provenant de la Chine et du Japon et dont le cultivateur japonais se sert pour fumer ses rizières. En 1896, il fut exporté vers le Japon plus de dix millions de kilogrammes de cet engrais. Le poisson étant l'aliment essentiel du peuple japonais, la question des pêcheries est donc également d'une importance économique de premier ordre pour le Japon et il n'est pas étonnant que lors des récentes négociations pour le traité de paix, les plénipotentiaires japonais n'aient pas voulu consentir à l'évacuation de la partie méridionale de l'île de Sakhaline alors qu'ils ont transigé sur des points qui, à nos yeux, semblaient avoir bien plus d'importance que la possession d'une partie d'île perdue dans les mers glacées.

Parmi les autochtones de Sakhaline, les Aïnos forment la tribu la plus intéressante tant au point de vue de leurs mœurs et coutumes qu'à celui de leur type. Ils vivent dans la presqu'île méridionale sur les côtes et quelquefois aussi sur les bords des rivières où ils se livrent, tout comme les Ghiliaks, à la chasse et à la pêche. En général, leurs villages ne se composent que d'une dizaine de maisons en bois, grossièrement construites, mais plus grandes que celles des autres aborigènes et la plupart du temps privées de fenêtre. L'intérieur en est fort peu attrayant : en entrant dans

CAMPEMENT DE PÊCHEURS



ıutte, on est aveuglé par la fumée dont les occupants, assis ɔur du foyer rectangulaire, semblent très bien s'accomoder. Ils ent là au milieu de leurs chiens, ustensiles de pêche, dépôts poissons et de peaux de toutes sortes et l'on se demande ıment des êtres humains peuvent exister dans une atmos- re pareille.

n été, ils sont habillés de vêtements en fils d'orties qu'ils ent eux-mêmes, mais les Aïnos un peu aisés s'achètent des ffes que les pêcheurs japonais leur donnent en échange du duit de leur pêche : en hiver ils portent des habits faits avec peaux de rennes et de phoques.

'Aïno est fier de l'abondante toison qui lui couvre la tête, une tie de la figure, le dos et la poitrine et il ne laisse jamais le oir ni les ciseaux lui effleurer un poil de la barbe ni de la velure. Les Aïnos sont de petite taille, comme les Japonais ; le des hommes est de cinq pieds quatre pouces à cinq pieds pouces : celle des femmes dépasse rarement cinq pieds Le e mongol se reconnaît parfaitement en eux à leur nez aplati. eurs lèvres épaisses et charnues. Cependant, ils diffèrent utres peuples de race mongole, des Japonais et des Chinois re autres, par l'abondance de leur chevelure, qui leur donne certain air de dignité mâle à laquelle le reste de leur érieur ne répond pas positivement. Les femmes étant encore ins agréables d'aspect que les hommes, on peut juger quel t être, chez les Aïnos, le degré de laideur de ce qu'on appelle ıu sexe en d'autres pays.

'Aïno a un air soumis et résigné et ne manque pas d'intelli- ıce, mais il est superstitieux au plus haut degré. Il est interdit porter du feu du foyer hors de la maison et hiver comme été, feu doit brûler dans le foyer sans s'éteindre, car le feu qui teint est un dieu qui meurt. Tout comme les populations liverses de la Sibérie, ils ont pour l'ours une véritable vénéra- n. Chaque année, ils s'emparent d'un jeune ourson et l'enfer- nt dans une cage où, pendant deux ans, la plus vénérée de rs femmes est chargée de le nourrir. Au jour fixé pour la fête l'ours, les indigènes invitent leurs amis et parents pour venir ister à l'immolation de la pauvre bête qu'ils chargent de rs commissions pour le dieu de la forêt, près duquel son âme ra désormais. On attache l'ours à un arbre et le plus adroit eur du village se place à quelques pas de la victime, tend son , vise au cœur et lance une flèche meurtrière dans la poitrine

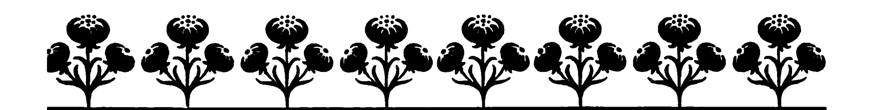
de la malheureuse bête. Le sang de l'ours est bu encore chaud par tous les assistants; la chair est bouillie et mangée par tous les invités au cours d'un interminable repas amplement arrosé d'eau-de-vie de riz.

Les naïfs Aïnos rentrent alors chex eux, persuadés que l'âme de l'ours immolé obtiendra du dieu de la forêt qu'il leur envoie pour l'hiver beaucoup de martres et de zibelines et, pour l'été, des phoques et du saumon en abondance.

R. GEERTS.



VIEILLARD AÏNO



Leçon tirée de quelques évènements récents

Si depuis longtemps, tous ceux qui s'intéressent au développement de la Belgique à l'étranger ont reconnu l'utilité, la nécessité d'une marine d'Etat dont le défaut s'est déjà marqué dans le passé, et se fait sentir tous les jours davantage à mesure du développement énorme que prennent nos intérêts à l'étranger, il semble malheureusement que cette conviction n'est pas encore parvenue à se faire jour parmi ceux dont l'activité tournée exclusivement vers l'intérieur du pays n'attachent qu'un œil distrait et indifférent à cette nouvelle Belgique qui se crée en dehors de nos étroites frontières et qui n'étant située dans aucun arrondissement électoral, n'a au Parlement que de rares et clairsemés défenseurs.

Une marine d'Etat! Quel autre moyen d'action, étant donné certaines circonstances, veut-on qu'ait notre Gouvernement pour sauvegarder nos intérêts à l'étranger ? Le corps consulaire a été réorganisé sur des bases toutes nouvelles, le corps diplomatique même a été appelé, sur trois ou quatre points fort éloignés, à concourir à la sauvegarde des intérêts belges; mais l'action de tous nos agents a plus d'une fois été arrêtée par le fait que notre représentation n'est pas complète, au moins dans ces pays de demi civilisation, les plus importants peut-être pour notre commerce et notre industrie en ces temps de protectionnisme où les marchés habituels se ferment peu à peu devant nous ; que dis-je ? pas complète ! nos agents eux-mêmes ont vu leur sécurité personnelle mise en danger (par exemple en Chine en 1900), ou ont dû essuyer des affronts sur lesquels le Ministère des affaires étrangères a dû passer l'éponge faute de moyen de faire autrement et

sur lesquels et lui et la Presse Belge ont été d'une remarquable discrétion (à deux reprises au Vénézuéla, une fois dans l'Amérique centrale), discrétion dont peu d'autres pays auraient donné l'exemple.

Notre représentation à l'étranger est insuffisante, car les arguments de droit qu'elle peut faire valoir pour assurer la sauvegarde des intérêts qui lui sont confiés n'ont cours, tels quels, que dans un cercle limité, restreint et dont on pourrait aisément définir les limites, s'ils ne sont pas soutenus par quelque moyen matériel d'action. Pour employer une figure triviale mais juste, on peut la comparer à un manche qu'on a beau brandir mais qui demeure inutile tant que l'instrument qui doit le compléter n'est pas fixé dessus. Notre représentation suffit auprès de ceux qui sont accessibles aux arguments de justice, d'équité, de raison. Elle est incomplète, peut-être même nuisible, donnant à nos nationaux un faux semblant de sécurité, auprès de ceux qui sont totalement inaccessibles à ces sortes d'arguments. Il vaudrait mieux dire dans ce cas à nos nationaux : Dans tel et tel pays vous allez complètement à vos risques et périls, nous ne sommes pas capables de vous y protéger.

C'est une vérité banale que de dire que parmi les puissances de second ordre, la Belgique occupe un rang des plus éminents. Nous sommes même une grande puissance économique, nous sommes un pays riche, industriel, commerçant et les possibilités de l'avenir sont pleines de promesses pour nous, si nous sommes capables d'en profiter, si à la sagesse qui nous a guidés, jusque maintenant nous ajoutons un peu d'initiative et de « self reliance ». Le chiffre de notre population nous place avant quantité de pays plus anciens que nous, avant la Hollande (5,000,000), avant la Suède (5,100,000), avant la Norwège (2,250,000), avant le Danemark (2,400,000), avant le Portugal (4,800,000), avant les deux puissances sud-américaines Chili et Argentine (3,500,000 et 5,000,000).

Sur plusieurs points du globe, en Chine entr'autres, nos intérêts sont plus considérables que ceux de mainte grande puissance. Ils dépassent certainement les intérêts italiens et les intérêts austro-hongrois.

Et cependant on voit tous ces pays se résoudre à sacrifier des sommes plus ou moins considérables pour leur marine d'Etat. Il ne viendra à l'idée de personne de dire qu'un fait aussi général provient d'une espèce d'hallucination, de folie qui aurait frappé

les gouvernements de tous ces pays secondaires. Et cependant, les intérêts commerciaux de ces puissances sont sensiblement inférieurs aux nôtres (sauf pour une d'entr'elles) :

Pays	Population en millions	Cuirassés	Torpilleurs	Autres navires de la marine d'Etat
Hollande . . .	5,000,000	16	32	40
Suède	5.100.000	19	30	19
Norwège . . .	2,250 000	6	33	7
Danemark. . .	2,400,000	12	13	21
Portugal . . .	4,800,000	6	5	21
Chili	3,500,000	8	14	4
Argentine . . .	5,000,000	11	27	5
Grèce	2,500,000	4	10	4
Belgique. . .	7,000,000	—	—	6 { 4 chaloupes militaires, 2 gardes pêche }

De plus il est à remarquer que ces pays, sauf de nouveau les Pays-Bas, les voisins dont nous aurions tant à apprendre, n'ont justement pas d'intérêts dans les régions de demi-civilisation où l'industrie et la surabondance de capitaux a fait naître des intérêts belges.

Des événements récents ont clairement fait ressortir tout le profit que le pays aurait pu tirer de l'existence d'une modeste marine d'Etat, instrument délicat, mais qui aurait singulièrement facilité leur tâche à Celui et à ceux qui avec une admirable prévoyance et un inlassable dévoûment se sont fait les champions de l'expansion du pays.

Nous savons tous par quelle merveille de diplomatie la Belgique a eu sa part, sa réserve peut-on dire, dans le mouvement africain. Dans les années 1880 à 1885 a été fondée cette œuvre immense dont on veut nous ravir à l'heure présente les bénéfices, et qui, si la crise actuelle se termine favorablement, aura incontestablement sur nos destinées l'influence la plus considérable.

On semble savoir moins que vers la même. époque et les années immédiatement postérieures, un autre champ d'action s'est ouvert à peu près aux mêmes acteurs dans une partie fort différente et éloignée du globe, la dernière qui demeurait inappropriée par le monde entier, qui renferme plusieurs territoires bons pour la colonisation blanche : je veux parler des territoires océaniques, de ces îles nombreuses, innombrables,

partagées aujourd'hui entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et les Pays-Bas. N'est-ce pas seul le manque de marine d'Etat, d'embryon de marine d'Etat, d'hommes connaissant la mer, qui a fait que si nous avons pu participer au mouvement africain, le mouvement océanien a été étranger pour nous, a été réglé sans qu'aucune parcelle ne nous ait été réservée !

Que tous ceux qu'enthousiasme l'œuvre du Congo se posent cette question, qu'ils jettent les yeux sur une carte de l'Océanie, qu'ils se remémorent les dernières appropriations faites en ces parages, l'acquisition à l'amiable par une puissance coloniale toute neuve des Carolines, des Mariannes, des Palaos. Que n'aurions-nous pu faire si nous avions possédé ce rouage qui nous manque et que possèdent d'autres, moins riches, moins peuplés, moins avancés que nous ? Le manque d'une marine d'Etat a paralysé alors toute initiative hardie qui aurait pu se faire jour.

En 1900 il ne s'en est fallu que de bien peu que le manque d'une marine ne nous jouât un fort mauvais tour et nous fit perdre en quelques semaines le bénéfice de plusieurs années de labeur. Je veux parler des affaires de Chine. On se rappelle que nos principaux rivaux se sont opposés à l'envoi, tardif il est vrai et fait dans des conditions anormales, d'un corps de volontaires qu'on prépara sous la pression des évènements extraordinaires dont la Chine était le théâtre. La situation était grave, notre représentant, au mépris du droit des gens le plus élémentaire, était en danger de mort ainsi que beaucoup de nos compatriotes venus sur la foi des traités; notre œuvre principale, le chemin de fer, était à moitié détruite; techniquement, malgré notre neutralité, dont se targuent tant d'anti-expansionnistes, la guerre nous avait été déclarée (par une bande de fous furieux je le veux bien) et sous peine de déchéance nous étions tenus de faire quelque chose. C'est ce que nos dirigeants avaient compris, bien que la solution à laquelle ils s'étaient arrêtés laissât à désirer.

La proposition fut faite, au début de la Conférence de Péking, de n'admettre au règlement de comptes que celles des puissances qui avaient coopéré au rétablissement de l'ordre. Cette proposition nous visait directement, car seule des puissances ainsi négativement désignées, nous avions des intérêts sérieux à faire valoir dans la dite conférence. Notre représentant para habilement le coup par son influence personnelle.

Si des volontaires plus ou moins irréguliers ont pu être écartés, il n'en eût pas été de même d'un ou de deux vaisseaux représentant pleinement, d'après le droit des gens, le gouvernement de notre pays et protégeant dans la mesure modeste mais possible qui peut nous incomber nos représentants, nos nationaux, nos intérêts. Ecartés de la Conférence de Péking — et il n'a tenu qu'à un cheveu que cela se fît — notre influence dans l'empire du Milieu recevait un coup dont nous ne voyons pas comment elle se serait relevée dans la suite.

Il nous semble que deux évènements tout récents, deux évènements de 1904, viennent confirmer notre thèse.

Je veux parler du récent jugement de la Cour arbitrale de La Haye dans les affaires du Vénézuéla et des événements d'Extrême-Orient. La Cour de La Haye, dont nos pacifistes, nos neutres à tout prix ne récuseront certainement pas le témoignage, après tout ce qu'ils en ont dit, vient de décider que s'indemniseront tout d'abord les puisssances grâce auxquelles les payements du Vénézuéla s'effectueront, s'ils s'effectuent jamais. Le principe n'a pas plû à notre presse, nous le savons bien, mais il est rationnel néanmoins et si cette jurisprudence, comme elle en a tout l'air, prévaut dans l'avenir, il faudra bien admettre que l'épée mise au service du droit prévaudra et prévaudra justement sur les réclamations, même fondées mais stériles, auprès de sourds volontaires. Nul plus que l'auteur de ces lignes ne blâme plus vivement et plus sévèrement les violences injustes que se permettent vis-à-vis de plus faibles les grandes nations des deux mondes et la tendance de ces nations à ne tenir compte que de leurs intérêts au détriment des droits de nations plus petites mais ayant également le droit d'avoir leur place au soleil. Toutefois il est évident que quand le droit est violé, le droit qui est notre sauvegarde, notre seule et unique sauvegarde à nous Belges particulièrement, ceux qui auront fait les sacrifices et assumé les responsabilités d'une action conforme aux principes sacrés du droit, passeront toujours avant dans les règlements de comptes.

D'autre part les événements d'Extrême-Orient, si gros de menaces de toutes sortes, ont fait que toutes les puissances se sont préparées aux différentes éventualités qui pouvaient naître du conflit. Nous voyons l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, le Portugal prendre des mesures de sécurité. Seule la Belgique, confiante dans son étoile qui, espérons-le, la sauvera encore, ne se

prépare à rien d'autre qu'à.... demander de nouvelles concessions et à invoquer en même temps la protection de rivaux acharnés, qui commencent à trouver qu'à ce jeu ils font métier de dupes et ne se gênent pas pour l'exprimer tout haut.

On peut aussi noter l'influence heureuse d'une marine d'Etat sur l'esprit public. Chaque officier, chaque matelot fait dans le sein de sa famille une propagande inconsciente pour les idées d'expansion, intéresse tout un groupe de parents et d'amis aux choses lointaines.

En Belgique, la marine de l'Etat peut et devrait aussi devenir la pépinière, l'école, où se formerait le personnel de la marine marchande. D'une part, nos côtes, fort peu étendues, fournissent en personnel tout ce qu'elles peuvent fournir; d'autre part, ce qui manque surtout au personnel marin belge actuel, c'est la discipline. Si nous établissons un système de recrutement pour la marine basé sur celui de l'armée, nous pouvons attirer vers la première des jeunes gens de l'intérieur des terres, désireux de satisfaire de cette façon à leurs obligations de milice. On peut supposer que, libérés, un bon nombre d'entr'eux continueront à naviguer pour le commerce et conserveront dans cette carrière les enseignements et les traditions de discipline qu'on aura eu soin de leur inculquer durant leur passage dans la marine de l'Etat. La création d'une marine de l'Etat répondra donc à ces deux désiderata formulés par la marine de commerce : lui donner un choix assez étendu où elle puisse recruter son personnel et augmenter la valeur de celui-ci en connaissances techniques, en discipline.

Il nous reste maintenant à rencontrer quelques-unes des objections courantes que nous entendons formuler contre la création de la marine d'Etat par ceux qui, malheureusement, ignorent jusqu'à quel point nous sommes handicappés par le manque de ce rouage dans un état pourtant bien organisé et qui pourrait servir de modèle du genre dans plusieurs autres détails.

1° **Nous sommes trop petits.** Nous avons déjà vu au commencement de ces pages l'inanité de cet argument. Notre population nous place en tête des différents pays que nous avons mentionnés dans le tableau. Nos intérêts à l'extérieur dépassent tellement les leurs que vis-à-vis de ces pays on peut nous appeler une grande puissance. La seule raison que l'on puisse voir dans la différence qu'a pris le développement maritime chez ces nations et

hez nous, c'est qu'elles ont été poussées de tout temps dans ette voie tout naturellement, tout impulsivement, par le contact u'une partie notable de leur population a eu avec la mer, andis que chez nous c'est la réflexion, l'étude des conditions de otre développement futur qui doit nous faire suppléer à ce que es vicissitudes historiques, politiques et géographiques nous ont fait perdre de vue et négliger.

2° **Notre neutralité s'oppose à la constitution d'une marine l'Etat.** A cet argument il suffit d'opposer le fait patent mais peu connu que depuis l'origine de notre indépendance jusque vers les années 1860, la Belgique a possédé une marine d'Etat out à fait régulièrement constituée (1). Jamais il n'est venu à 'idée de personne pendant ces trente années de signaler 'existence de nos navires comme un accroc à nos devoirs vis-à-vis des nations étrangères.

Cet argurment de la neutralité que l'on invoque à tout propos ous paraît malheureux. Les restrictions que la neutralité apporte à notre absolue et complète indépendance sont de stricte nterprétation, tous les auteurs de droit des gens le reconnaissent et il est particulièrement fâcheux que nous l'invoquions ainsi contre nous-mêmes, tandis qu'il y a autour de nous déjà assez de jaloux et d'envieux disposés à empiéter sur nos droits en faisant flèche de tout bois et à se servir contre nous de prétextes à défaut de raisons.

Il ne s'agit d'ailleurs d'attaquer personne. Il s'agit de savoir défendre à l'occasion des droits, des intérêts mis en péril contrairement à tout droit, de sauvegarder des existences précieuses qui ont le droit d'être protégées. En fait, dans la plupart de ces occasions nous aurons avec nous les représentants de l'élite du monde civilisé, car les intérêts de cette élite sont singulièrement enchevêtrés et solidaires dans le monde moderne. Loin d'être un accroc à la neutralité, de telles circonstances ne peuvent que resserrer les liens qui nous unissent à nos égaux dans la famille des nations et détruire le mauvais effet produit par notre continuelle abstention. Certes, la discrétion est nécessaire dans le maniement d'un outil aussi délicat, mais pourquoi

(1) On peut consulter entre autres à ce sujet l'arrêté royal du 27 décembre 1864, concernant les relations de service entre les consuls et les officiers commandant les bâtiments de l'Etat. Réglements consultatifs, tome I, p. 288.

présumer que la sagesse fera défaut à ceux qui ont pour mission de veiller à nos intérêts, et leur refuser à priori un des instruments nécessaires pour assurer ces mêmes intérêts sous prétexte qu'ils ne sauraient s'en servir judicieusement. Les textes mêmes de la Constitution indiquent bien que dans la pensée des pères mêmes de la Patrie, il ne pouvait y avoir oppositon entre la notion de marine d'Etat et les principes essentiels sur lesquels reposent l'ordre qu'ils ont eux-mêmes établi.

De l'avis de plusieurs penseurs de mérite, notre neutralité loin de nous reléguer à un rang effacé, nous met au contraire au premier rang des nations entreprenantes, champions du droit injustement violé. Cette neutralité active, féconde, nous met de par la nature même de son caractère perpétuel et permanent à la tête des autres nations qui, en telle ou telle circonstance donnée, se trouvent être seulement des neutres d'occasion, moins habitués, moins experts que la Belgique qui a fait une spécialité de la matière, et s'est revêtue d'un vrai diplôme de docteur ès-neutralité.

Une telle conception est tout à fait conforme aux tendances les plus modernes du droit des gens disposé à faire une place de plus en plus large à cette idée de la neutralité forte, triomphante, au détriment de l'idée de la neutralité timide, honteuse d'elle-même qui était à l'origine comprise dans la conception même des mots « neutres », « neutralité. »

Arrivons à la conclusion de ces quelques réflexions sur notre future marine d'Etat. Nous disons, sans hésitation « future », car contre la force même des choses nulle force, aussi puissante qu'elle soit, ne peut prévaloir. Inévitablement, de par le déplacement qui se fait de nos intérêts qui prendront, tout l'indique, un essor de plus en plus grand au dehors, dans les pays les plus éloignés où ils auront de plus en plus besoin de protection, inévitablement disons nous, le pays sera amené à créer un rouage devenu indispensable qui lui manque encore à l'heure présente.

L'ignorance, l'indifférence — la mauvaise volonté malheureusement aussi de quelques-uns — pourront bien retarder de dix ans — de quinze ans — au grand détriment naturellement de tous les intérêts laissés, en attendant, en souffrance — l'heure où l'évidence s'imposera à tous, où la nécessité qui fait loi fera taire toute opposition et brisera tout obstacle.

Mais nous voudrions, nous, avancer cette heure qui est sûre de venir. Ce devrait être le cadeau du 75ᵉ anniversaire de l'indé-

pendance que la nation se ferait à elle-même, cadeau magnifique, royal, digne d'elle-même, éminemment utile, fécond en résultats, conforme à la marche normale des glorieuses destinées de la Belgique.

Nous pouvons déjà regretter que l'on ne soit pas entré dans cette voie dix ans plus tôt. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire. Nous ne craignons pas l'avis éclairé de tous ceux des agents belges ayant été activement mêlés aux mouvement extérieur de ces dernières années. Nous leurs demandons leur chaleureux appui dans les efforts que nous faisons pour hâter ce qui doit arriver. Qu'ils nous aident à avancer l'heure où notre marine d'Etat jouera pleinement le rôle qui lui incombe et qui en résumé est d'être et la police de la marine marchande, et l'école où se formeront ses officiers, ses marins, ses mécaniciens, et l'instrument permettant à nos agents à l'étranger d'exercer pleinement les attributions que la loi leur confère (en matière de juridiction sur nos ressortissants en pays hors chrétienté entr'autres) et enfin d'être la protectrice de cette Belgique d'Outre-Mer qui se forme sous nos yeux un peu partout dans toutes les régions du globe, dont les enfants ont droit de vivre et de prospérer, de n'être pas abandonnés par les 7,000,000 de leurs compatriotes demeurés sur le sol natal à la prospérité desquels ils continuent à contribuer (1).

Nous avons également la confiance qu'on ne sourira pas bien longtemps — puisqu'il y en a, paraît-il, qui craignent ces sourires — de la nouvelle marine d'Etat de la Belgique. Nous sommes sûrs qu'on constatera rapidement qu'elle forme une élite, faisant honneur au pays qu'elle représente à l'étranger, et se créant entre autres par ses travaux scientifiques — il y a tant encore à faire sur mer — et les services rendus à la navigation des titres à l'estime et à la reconnaissance générale des nations civilisées.

CAPTAIN BALDWIN ***.

---

(1) Nous avons eu jadis d'excellents éléments dans l'ancienne petite marine belge. Ses traditions se sont malheureusement perdues et il est difficile de les renouer. Une des grandes puissances maritimes actuelles (la Prusse) n'a pas dédaigné jadis de recourir aux lumières de nos officiers de marine. Combien ne devons nous pas regretter aujourd'hui de n'avoir pas su tirer profit pour nous de l'expérience acquise par notre corps d'officiers.



Généralités

Le caoutchouc au Brésil. — Dans un article intitulé : « Le Brésil contemporain », par M. G. Louis Jaray, publié par le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, de Paris, nous trouvons quelques considérations sur le commerce qui résulte de l'exploitation du caoutchouc au Brésil. C'est dans l'Amazonie toute entière la seule culture à laquelle se livre l'indigène. Le terme culture nous paraît un peu exagéré, car l'Amazonien, et surtout les ouvriers étrangers embauchés pour la récolte de ce produit, font de l'exploitation, du « rapt économique », et non de la culture rationnelle. Certes, comme le disait un député de l'Etat de Para à la Chambre des représentants de Rio-Janeiro, cette monoculture est « le cimetière de l'industrie et de la civilisation ». Les Amazoniens ont abandonné depuis longtemps toute culture, et même celle des plantes alimentaires qui leur sont nécessaires. Cette situation, dit M. Louis Jaray, ne serait que transitoire, car dès que le caoutchouc sera récolté dans d'autres pays, il faudra bien que les habitants du Nord du Brésil se livrent à d'autres travaux et exploitent les richesses de leurs forêts, entr'autres les essences rares qui s'y trouvent encore en quantité. Les arguments qui ont été mis, depuis peu, si souvent en relief, devraient être pris rapidement en considération par les Brésiliens s'ils veulent ne pas être devancés par d'autres pays; nous voyons dès maintenant la concurrence que fait au caoutchouc de Para le caoutchouc de Ceylan. Il est donc plus que temps pour l'Amazonie de réglementer la plantation et la récolte, afin

l'assurer d'un côté la production pour un temps indéfini, et de 'autre côté d'obtenir un produit de mieux en mieux préparé et, ›ar suite, capable de lutter avec avantage contre les produits imilaires d'origine étrangère. Pour M. Louis Jaray, l'Amazonie ıe sera jamais un des grands foyers futurs de l'activité humaine, :omme l'avait prédit Humboldt, ce ne sera qu'un terrain d'ex›loitation.

Nous sommes tout à fait de l'avis de l'auteur; aussi ne pourons-nous assez insister sur le fait que pour être pratiquée pendant longtemps, il faut que l'exploitation soit rationnelle, et non aissée entre les mains de personnes qui n'ont en vue que 'obtention rapide de grands bénéfices sans se soucier de l'avenir, ans songer même à leur propre avenir. L'Amazonie n'est malıeureusement pas seule dans ce cas.

Le parallèle qu'établit l'auteur entre l'Amazonie et les Etats lu Sud, Sao Paulo, Parana, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, est des plus frappant; il montre ce que ces régions, mieux ıdaptées à l'Européen, ont pu fournir déjà. Il suffit de rappeler ici :e qu'est devenue dans cette région la culture du café; n'ou›lions pas que cette plante, d'origine africaine, a trouvé sur la erre américaine un milieu des plus favorable à son développenent. Nous souhaitons que le Brésil puisse conserver sa suprénatie pour le caoutchouc, mais qu'il prenne garde, l'*hevea* ›ourrait bien faire pendant au café et trouver dans d'autres pays ın terrain très bien adapté à son exploitation, et cela au grand létriment de sa patrie. E. D. W.

Amérique

Etats-Unis. Chutes du Niagara. — L'existence des chutes du Niagara est menacée par l'industrie. Déjà précédemment, on ıvait construit sur les rives du fleuve une série d'établissements ıui en dégradaient l'aspect et au nombre desquels on peut menionner les moulins et les fabriques de papier, qu'alimente, sur la ive américaine, immédiatement en aval des chutes, un canal de ,320 mètres de longueur, exécuté de 1853 à 1862. Depuis 1890, ›n n'a pas seulement élargi ce canal à l'extrémité duquel on a nstallé une usine d'électricité, mais on a établi, du côté américain, es gigantesques puits de la *Niagara Falls Power Co*, avec écouement souterrain, qui, à l'époque de l'Exposition panaméricaine,

ont fourni une force égale à celle de 50,000 chevaux et qui, depuis 1904, en produisent le double. Ces constructions n'enlaidissent pas, il est vrai, le paysage dans la même mesure que les anciennes fabriques, mais elles contribuent dans une large mesure à détourner l'eau des chutes.

Cette situation a encore empiré. Sur la rive canadienne, on élève actuellement trois usines de production de force électrique qui fourniront 285,000 chevaux et l'on se propose d'en produire encore 120,000 autres.

Les Américains protestent contre cette situation. L'année dernière, le gouverneur Odek, de New-York, s'est opposé à une loi autorisant la Société Rockport à détourner l'eau du Niagara et il écrivait à cette occasion les mots suivants : « Bien que nous » soyons de ceux qui entendent empêcher ou prévenir l'intro- » duction de considérations sentimentales dans les questions » pratiques, nous devons reconnaître que les sentiments qui se » font jour dans cette question ne sont nullement régressifs, » mais qu'ils servent au contraire le progrès et nous devons en » conséquence leur consacrer la même attention qu'aux pro- » blèmes politiques. »

Les deux sociétés établies sur la rive américaine emploient, sur les 222,000 pieds cubes à la seconde de la masse totale de l'eau, 16,000 pieds cubes ; les trois sociétés canadiennes en prélèvent 32,000 à la seconde, et le canal projeté par la Société Rockport en enlèverait encore 12,000. Il en résulte qu'avant d'atteindre les chutes, le fleuve perd environ le quart de ses eaux, ce qui affaiblirait tellement la petite chute située sur la rive américaine, dont les rochers s'élèvent plus haut que ceux de la rive canadienne, qu'elle perdrait toute sa beauté. Un prélèvement de 80,000 pieds cubes suffirait pour la mettre entièrement à sec.

En vue d'éviter ces conséquences, M. Adams a fait la proposition suivante. Depuis les chutes jusqu'à Lewiston, situé environ à mi-chemin entre les chutes et le lac Ontario, le torrent se précipite à travers une étroite vallée rocheuse sur une longueur d'environ 8 kilomètres et descendant de plus de 30 mètres. M. Adams recommande de construire une digue à l'issue de cette vallée, ce qui ferait un barrage de 30 mètres de hauteur, capable de retenir l'eau en quantité suffisante pour fournir une force de 1,500,000 chevaux. Il en résulterait la destruction de cette vallée romantique qui fait une si profonde impression, grâce à la poussée énorme des eaux du fleuve. Elle serait transformée

en un lac paisible et dépourvu de tout caractère. Ce résultat serait regrettable car cette partie de la rivière est considérée comme aussi digne d'admiration que les chutes elles-mêmes.

Etats-Unis. Tribus indiennes. — M. H.-W. Henshaw donne dans l'*American Anthropologist*, quelques renseignements sur les idées fausses que l'on s'est faites au sujet des Indiens de l'Amérique du Nord. C'est tout d'abord, dit-il, l'origine des Indiens qui causa beaucoup de tablature aux Européens. On crut avoir retrouvé dans les Indiens les « dix tribus perdues d'Israël » que l'on avait vainement cherchées dans différentes contrées; on le pensait d'autant plus que la circoncision et le lévirat sont en usage chez les Indiens. Puis, on considéra comme ancêtres des Indiens les Chinois et les Phéniciens, car on ne pouvait se résoudre à voir dans les Indiens une race autochtone, et, d'autre part, on ne savait pas encore que l'esprit humain produit partout, à un degré de développement égal, des institutions, des arts, des idées religieuses et même des objets matériels similaires. Puis, on se représenta les Indiens comme peuple nomade. Or, la vie errante n'existait chez eux que dans une très faible mesure. Dans l'Amérique du Nord, chaque tribu possédait un territoire bien délimité. La plupart des tribus à l'est du Mississipi étaient composées d'agriculteurs plus ou moins sédentaires et vivant du produit de leurs champs. A l'époque de la chasse ils pliaient toutefois leurs tentes et se répandaient en tous sens dans les districts fréquentés par le gibier ou se dirigeaient vers la côte pour y pratiquer la pêche. Mais ce n'est pas là ce que l'on peut appeler l'état nomade.

Lors de l'introduction du cheval par les Européens, les Indiens de l'Ouest s'éloignaient à de grandes distances à la poursuite des buffles, mais en conservant toujours leurs territoires déterminés. Seules les tribus septentrionales des Athabaskes et des Algonkins, dont le pays ne convenait pas à l'agriculture, erraient à l'état nomade sur une vaste étendue où ils poursuivaient les animaux sauvages. On voit donc que les Indiens connaissaient fort bien la propriété du sol. La terre n'était nullement sans maître, comme on l'a cru au début; au contraire, elle appartenait à la tribu comme propriété commune. Aussi, les chefs ne pouvaient disposer du sol, et les blancs qui acquirent des terres de ceux-ci, n'étaient pas des propriétaires légitimes. Ces acquisitions, qui n'étaient pas ratifiées par la tribu, ont souvent amené des conflits sanglants.

Les Européens arrivèrent en Amérique avec des notions de maître et de roi qui y étaient inconnues et se représentèrent des rois et des chefs indiens qui n'existaient pas. Dans d'anciens récits, on entend même parler de reines et de princes. Or, un des traits caractéristiques de l'organisation sociale indienne est l'égalité et l'indépendance. Chez les Iroquois, il est vrai, les chefs étaient héréditaires, mais toutes les autres fonctions étaient attribuées par voie d'élection. Pour le reste, l'organisation sociale et politique était fort primitive.

Une autre erreur consiste à croire que le Grand Esprit répond à la conception d'un Dieu tout puissant. Les idées religieuses des Indiens sont fort éloignées de cette notion. Ils possèdent, au contraire, une grande quantité d'esprits qui sont incorporés dans des objets animés et inanimés et qui ne sont doués d'aucune qualité morale, soit favorable ou défavorable. Les chasses sacrées des anciens auteurs, qui sont une sorte de ciel où les âmes immortelles se livrent à leur sport favori, n'ont pas plus de signification. Les Indiens croient toutefois, comme le prouvent déjà leurs coutumes envers les morts, à une vie future; toutes les tribus ont le sentiment d'une autre vie après la mort, mais elles ne connaissent ni l'enfer ni le purgatoire et les opinions sont fort divergentes au sujet de l'endroit où la vie se passe après la mort.

Des idées fausses au sujet du nombre des Indiens et de la densité de la population indienne sont encore en cours. On sait qu'aux Etats-Unis le nombre des Indiens a fortement diminué, comme les statistiques l'établissent, mais au temps de la découverte du pays, la densité de la population n'était pas très forte, et de grandes étendues étaient inhabitées. La population préhistorique de l'Amérique n'a guère compté plus d'un million d'âmes, peut-être moins encore. En 1900, les Etats-Unis possédaient 266.000 Indiens, sans compter les nombreux métis qui préparent leur fusion dans la race blanche.

Une autre erreur doit encore être citée. On croit parfois qu'il a existé, parmi les Indiens, des tribus naines et des tribus géantes. C'est le résultat de fausses observations. On a aussi abandonné l'idée qu'il y a eu une tribu de Moundbuilders à laquelle il fallait attribuer l'érection des grands ouvrages en terre que l'on voit dans la vallée du Mississipi et ailleurs. Plus on étudie ceux-ci, et plus on se convainc qu'elles sont des productions purement indiennes, et réalisées par les ancêtres des Peaux-Rouges actuels.

Chili. Situation commerciale. — Les rapports consulaires des présentants de l'Angleterre au Chili constatent tous le déve-ppement extraordinaire de l'activité industrielle au Chili. Les ix élevés atteints en Europe, par les trois principaux produits. nitrate, la laine et le cuivre, ont donné une vive impulsion à utes les industries connexes et tout permet de prévoir que cette ospérité se maintiendra. La conséquence immédiate de cette uation est que les capitaux indigènes remplacent de plus un us ceux de l'étranger. On a mis en exploitation les déserts de trates situés autour d'Antofogasta et de Taltal, ce qui a gmenté la production dans une mesure sensible. Les régions sses du Sud près de Tierra del Fuego et Magellan, qui étaient ur ainsi dire inconnues il y a quelques années, sont occupées tuellement par des troupeaux de moutons et de bétail dont la oduction de laine augmente rapidement. Un grand nombre de s entreprises ont été fondées avec des capitaux chiliens. Les portations ont naturellement été influencées par cette prospé-é. Le Chili a acheté plus de machines pour les exploitations nitrates, les établissements électriques dans les grandes villes, création d'égouts à Santiago et pour l'installation de tramways ectriques.

Le vice-consul anglais à Punta-Arena signale que les récentes ntes de terre et le *boom* considérable des fermes d'élevage ont mplètement modifié ce district. Auparavant les terres ètaient ns une grande mesure aux mains d'éleveurs anglais qui les cupaient à titre de locataires, tandis qu'à présent, elles ont achetées par de grandes compagnies chiliennes qui emploient quemment des directeurs anglais. Les prix payés par ces rniers ont atteint des taux fort élevés : une ferme a été vendue ur 200,000 dollars. Le vice-consul attribue le développement ce district « dans une large mesure à l'énergie des étrangers à la bonne entente qui règne entre les représentants des fférentes nationalités. »

Océanie

Australie. Colonisation par l'armée du Salut. — L'offre faite r le chef de l'armée du Salut d'envoyer 5,000 familles d'agri-lteurs en Australie a rencontré dans ce pays un bon accueil. premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud a déclaré que o,000 hectares bien irrigués et pourvus de lignes de chemins de

fer sont prêts à les recevoir. L'armée du Salut a acquis déjà dans l'Australie occidentale 8,000 hectares au prix de 25 francs l'hectare, et l'agent de cette colonie à Londres affirme qu'elle peut obtenir au moins dix fois autant de terres encore. L'armée du Salut ne se borne pas à faire de la colonisation en Australie. Elle a déjà envoyé un grand nombre de colons au Canada. Outre les cinq mille familles qui disposent d'un certain avoir, elle pourrait en trouver d'autres encore. En Angleterre on considère les plans du général Booth avec sympathie et il est sûr d'avoir à sa disposition des fonds considérables pour réaliser son plan de colonisation; car il offre ainsi à la métropole le moyen de se débarrasser d'une partie de ses sans-travail, tout en donnant une impulsion sérieuse aux colonies.

Asie

Chine. Boycottage de marchandises américaines. — Nous nous sommes occupés dans notre dernier numéro du boycottage dont les marchandises américaines ont été l'objet en Chine. Une correspondance des Etats-Unis donne encore quelques détails sur cet événement. Au mois de juillet dernier le boycottage était entré également en vigueur à Amoï et Shanghaï. L'ambassadeur américain, M. Rockhill, a fait tous les efforts possibles pour le détourner. Au cours d'une conversation qu'il eut au mois de mai dernier avec les marchands de Shanghaï ceux-ci lui assurèrent qu'il ne s'agissait que d'un malentendu. Il fit répandre alors des rectifications et des explications dans tout le pays, par l'intermédiaire des consuls américains. A la fin du mois de juin, il reçut même du gouvernement chinois l'assurance, que celui-ci prêterait son concours à la répression du boycottage. L'ambassadeur envoya donc aux Etats-Unis, des nouvelles très optimistes.

Le vice-roi Yanchikkai publia une proclamation et le gouvernement donna des instructions aux gouverneurs en vue de faire cesser le boycottage. Reste à savoir quelles étaient les pensées secrètes du gouvernement. Déjà vers le milieu du mois de juin, on télégraphiait de Tientsin que le boycottage prenait un caractère sérieux; les journaux refusaient de publier les annonces des firmes américaines. Peu de jours après, deux réunions se

nrent dans cette ville ; au cours de l'une, 600 étudiants chinois, ɔpartenant à 26 écoles différentes, prirent l'engagement de istribuer des écrits anti-américains, tandis que dans l'autre ɔo représentants des gildes, appartenant à 17 provinces, gnèrent une convention aux termes de laquelle celui qui vendrait des marchandises américaines s'obligeait à 50,000 taels 'amende. Les gildes de Pékin répandirent un appel à 10,000 xemplaires. Singapore, Penang et Selangor, dans les Straits ettlements, s'associèrent au mouvement à la fin de juin et au ɔmmencement de juillet. A Manille et à San-Francisco, des ffiches furent placardées dans les rues, et, au début de juillet, anton fut inondé de proclamations portant les mots « Bannisɔns d'un commun accord les marchandises américaines! » Le 7 juin dernier, on télégraphiait de Pékin, que l'extension et intensité des sentiments qui se manifestent remplissent les trangers de surprise et qu'ils sont l'expression d'une conviction ationale dont rien, il y a cinq ans, n'aurait permis de supposer ι possibilité. Des télégrammes d'adhésion au mouvement vinrent e toutes les parties du pays et de l'étranger.

Il s'agit donc sans aucun doute d'un mouvement profond qui, ans les circonstances présentes, doit être vu d'un œil agréable ar le gouvernement chinois. Aux Etats-Unis, il n'a pas tardé à e dessiner dans les milieux intéressés, une tendance en vue de adoucissement des lois sur l'immigration chinoise, qui sont la ause déterminante de l'attitude des Chinois. Une délégation a nême demandé au président des Etats-Unis de tolérer l'immi-;ration de 80,000 Chinois pendant dix années de suite. Cette ecommandation, qui n'a d'ailleurs aucune chance de succès, a rouvé un écho favorable dans les Etats du Sud de la confédéraion où l'on disposerait volontiers d'une main-d'œuvre plus ouple et moins exigeante que celle qu'offre la population blanche. 'ar contre, les associations ouvrières ont protesté avec violence ontre une semblable proposition. Dans l'intervalle, le gouverement américain à constitué une commission chargée d'étudier :s moyens d'atténuer les lois sur l'immigration des Chinois. Le résident des Etats-Unis a, d'autre part, envoyé une circulaire ans laquelle il menace de révocation les employés du service : l'immigration qui se montreraient grossiers vis-à-vis des hinois et dans laquelle il enlève à ce service le droit d'annuler s certificats d'immigration délivrés par les consuls. Ces esures ont fait bonne impression à Pékin, mais le gouverne-

ment chinois ne se montrera satisfait que lorsqu'il aura obtenu un nouveau traité d'immigration ; jusque là, il considérera le boycottage comme une arme excellente pour obtenir des avantages au cours des négociations de ce traité.

Afrique

Togo et Afrique orientale allemande. Coton. — La culture du coton a fait de sérieux progrès dans les colonies allemandes depuis 1904. Les nouvelles entreprises rencontrent cependant de grandes difficultés résultant du danger d'introduire des insectes nuisibles par l'importation de graines américaines, de l'estimation inférieure des livraisons par suite de triage insuffisant, de la suppression du transport gratuit qui avait été accordé par les compagnies de navigation,des prétentions exagérées des prêteurs sur hypothèques,bailleurs de fonds, etc., du peu de densité de la population dans les régions côtières,de l'insuffisance des moyens de transports par suite des maladies. Il est vrai que la construction du chemin de fer de Lome à Paline au Togo, et le prolongement de celui de Dar-es-Salaam à Mrogoro promettent de remédier à cette situation.

A Togo, la culture du coton est assurée comme culture populaire. Un recensement fait au mois d'octobre dernier, dans le district d'Aju a établi que 90 à 95 p. c. des champs y sont plantés de coton comme culture intermédiaire. Le comité de l'association en vue de l'encouragement de la culture du coton a fixé à 30 pf., envoi franco à Lome ou sur la ligne de la côte, le prix qu'il paiera pour la livre de coton décortiqué, planté au cours de la présente année et fourni avant le 1er juillet 1906. Le prêt est de 15 marks par mètre cube.

Une école pour l'enseignement de la culture du coton a été établie à Nuatscha. Elle rend déjà de grands services. La colonie de Kamerun y envoie un contingent d'indigènes. Les colonies étrangères suivent aussi avec intérêt les résultats que donnent les essais qui y sont entrepris (croisement, tentatives en vue de combattre les maladies du coton, fumure du sol, etc.). On a immunisé contre l'action de la tsétsé 120 bœufs qui seront utilisés dans le défrichement du sol destiné à la culture. On commencera à être fixé sur les résultats de cette expérience dès la fin de la présente année.

'Afrique orientale allemande, la plantation du coton fait
;rès. Le comité colonial allemand s'applique à amener
;ènes vers la côte afin de développer la culture du coton
ıatifs. Une école pour l'enseignement de la culture du
ıx noirs a été fondée à Rufidji, à l'embouchure de la
u même nom. Elle a été organisée sur le plan de l'école de
a. Le programme comprendra l'amélioration du sol par
n et drainage, l'ameublissement de la terre par l'emploi
nents perfectionnés, la connaissance des parasites du
les moyens de les combattre, la manière de récolter et
r le coton, etc.

.merun, des mesures ont été prises pour l'introduction
grande échelle de la culture par les indigènes. Des
ont été distribuées aux chefs des districts qui conviennent
: à la culture du coton.

antations ont aussi été faites en Nouvelle-Guinée et se
:nt dans des conditions satisfaisantes.

basant sur les résultats obtenus jusqu'à présent, le
otonial allemand a arrêté le plan suivant pour son activité
des années 1905, 1906 et 1907 : 1. Extension d'une cul-
ionnelle dans les régions qui possèdent des moyens de
t ou dans lesquelles il en sera établi prochainement;
s de culture dans les districts qui ne présentent pas
:ages signalés sous 1; 3. Amélioration des diverses espèces
ı, création de marques uniformes et de qualité supérieure,
ntre les parasites et perfectionnement de l'outillage;
s sur l'utilisation des graines de coton pour la fabrication
produits : huiles et tourteaux ; 5. Enseignement de la
:t de l'emploi de machines aux indigènes; introduction
ues à vapeur et de bœufs immunisés, de charrettes-auto-
ou à vapeur, etc.; 6. Expositions et conférences dans les
; encouragement à l'amélioration des espèces par voie
npenses ; 7. Transport d'indigènes de l'intérieur vers les
de la côte pour y être employés à la culture du coton ;
.nuation des essais en vue de combattre la tsétsé ;
ngement des lignes de chemins de fer existantes ou
de nouvelles voies, extension du réseau des routes et
pement de la navigabilité des rivières.



BIBLIOGRAPHIE

L'Industrie aurifère, par David LEVAT. — Un vol in-8° de 920 pages avec 253 figures et planches. Broché 30 fr., cartonné 32 fr. — Paris, Ve Ch. Dunod, éditeur.

La production mondiale de l'or atteint près de deux milliards de francs par an. C'est après la houille et le fer la première industrie extractive, tant par l'importance des richesses qu'elle met en circulation que par la multiplicité des efforts, l'ingéniosité des méthodes de traitement et le développement d'énergie qu'elle exige de la part de ceux qui s'y livrent, que ce soit dans les déserts glacés du Klondyke ou sous le ciel brûlant des tropiques.

Il était devenu nécessaire de coordonner, dans un ouvrage complet, embrassant l'ensemble des appareils mécaniques et le développement des procédés perfectionnés nouveaux, des données précises sur ces diverses méthodes, de les comparer, d'en faire connaître les traits caractéristiques et de tirer de cet exposé des conclusions pratiques, applicables au traitement des minérais d'or les plus variés et les plus complexes.

La rédaction d'un pareil ouvrage confiée à une personne jouissant de la notoriété et de la compétence de M. Levat ne pouvait pas se borner à un simple exposé didactique. L'auteur y a condensé l'expérience de vingt-cinq années d'une carrière consacrée aux affaires minières les plus lointaines et les plus difficiles.

Ce livre sera lu avec autant de profit par les capitalistes, les financiers et les hommes d'affaires que par les ingénieurs.

Il est écrit dans un style élégant et précis et abondamment illustré de dessins et de photogravures dont beaucoup sont inédits.

La Colonisation hollandaise à Java, *ses antécédents, ses caractères distinctifs,* par Pierre Gonnaud. — Un vol. de 606 pages. — Paris, Augustin Challamel, éditeur.

La colonisation néerlandaise si intéressante par la variété des systèmes qu'elle utilisa successivement est peu connue dans ses détails du public de langue française. Les documents néerlandais si nombreux (certains catalogues contiennent plus de cent mille numéros) échappent à la critique des peuples de langue latine. Aussi, des livres comme celui de M. Gonnaud, puisé aux sources premières, sont ils les bien venus de tous ceux qu'intéressent les questions de l'expansion mondiale.

Un tiers de l'ouvrage de M. Gonnaud est consacré à la description du milieu javanais, à la nature du sol, à la climatologie, aux ressources végétales et animales ainsi qu'aux antécédents de la colonisation hollandaise, à savoir l'organisation javanaise et malaise primitives, l'influence de l'Inde, la conversion musulmane par les Arabes, l'immigration des Chinois, les comptoirs portugais. Un second tiers du livre est consacré à l'évolution historique de la colonisation hollandaise depuis 1602 jusqu'à l'établissement du régime actuel.

Enfin, une dernière partie, la plus réduite mais non la moins bonne, analyse le système colonial néerlandais actuellement mis en vigueur.

Livre donc complet, d'écriture bien française en son élégante clarté ; édité avec le soin habituel à la maison Challamel.

Le Partage de l'Océanie, par Henri Russier. — Un vol. de 370 pages. — Vuibert et Nony, éditeurs, 63, boulevard St-Germain, à Paris.

Comme le disait Reclus, dans l'ensemble des régions connues et habitées, il en est qui, par la beauté de leurs paysages, la douceur de leur climat ou d'autres privilèges, attireront tout spécialement les hommes.

Parmi ces lieux d'élection en est-il qui dépassent certaines îles du Pacifique ? L'histoire de l'occupation de ces pays enchanteurs a tenté M. Russier et nous a valu son excellent livre. Après une description suffisamment complète de ces pays et de leurs habitants il entreprend le récit des voyages de découvertes du XVIe au XVIIIe siècle; puis, vient l'exposé des travaux des missions,

prépondérants dans l'œuvre de colonisation jusqu'au milieu du siècle écoulé. Les compétitions internationales dont ces régions bénies furent l'objet sont sobrement mais complètement indiquées.

Enfin, une analyse spéciale est consacrée aux colonies françaises et anglaises dans cette partie du monde. Ce volume constitue une excellente contribution à la vulgarisation des connaissances élémentaireres de cette partie du monde.

La Martinique et la Guadeloupe, par Emile Legier. — Un vol de 150 pages. — *Sucrerie indigène et coloniale*, éditeur, à Paris.

L'auteur de cet ouvrage, rédacteur en chef de la *Sucrerie indigène et coloniale*, à Paris, ancien directeur de sucrerie et de distillerie, est un spécialiste déjà connu par plusieurs livres appréciés. L'ouvrage est donc avant tout consacré aux conditions de culture de la canne à sucre, à la manipulation industrielle du sucre et du rhum. Quelques cultures secondaires sont également effleurées.

Bon livre rempli de notions essentiellement pratiques qui appellent l'attention des industriels et techniciens intéressés à ces questions.

Vade-Mecum commercial de la Cochinchine (1905), par A. Coquerel, secrétaire-archiviste de la Chambre de commerce, à Saigon. — Editeurs : Claude et Cie, à Saigon et Aug. Challamel, à Paris. — Un vol. 576 pages. (Prix : 10 fr.)

On chercherait vainement à imaginer un renseignement utile d'intérêts ou d'affaires qu'on ne puisse trouver dans cet excellent travail. L'auteur était particulièrement autorisé pour mener à bien une pareille tâche. L'ouvrage bourré de notions pratiques. d'utilité immédiate, se recommande non pas aux fantaisistes mais aux gens d'affaires. Une bonne table des matières en rend le maniement aisé.

Catalogue officiel de la section japonaise à l'Exposition Universelle et Internationale de Liége. — Un vol. de 248 pages.— Liége, Desoer, éditeur.

Cet ouvrage abondamment illustré, mieux édité que la plupart des catalogues de commerce, en dit long sur ce merveilleux Japon qui aux yeux des mal informés vient de se révéler par de hauts faits de guerre, alors que sa grande valeur intrinsèque s'affirme depuis des siècles par les trésors de son art, bronzes. ivoires, broderies, cloisonnés, et par l'ingéniosité de son industrie. Il est remarquable qu'en pleine lutte le Japon ait pu organiser une aussi belle exposition. Son catalogue est donc à con-

server comme une preuve de la vitalité de ce peuple japonais si intéressant.

L'ouvrage se complète par une monographie attachante : Un jeudi à Kyoto. Après le Japon exporté c'est le Japon chez lui qui nous est montré.

Du Kremlin au Pacifique, par Georges Ducrocq. — Un vol. de 147 pages, édité par Honoré Champion, de Paris.

Ce livre en est à sa deuxième édition et c'est justice. L'agrément d'un texte de lecture facile se joint aux grâces d'une illustration abondante et choisie. Les nombreux clichés sont bien triés et apprennent au lecteur, d'un regard, beaucoup de choses sur le monde jaune, que de pesants in-folio seraient impuissants à lui faire comprendre. Pas de prétentions scientifiques, mais des notations et des impressions vécues, rendues justement.

La vie du soldat, par le général Gallieni. — Une brochure de 70 pages, éditée par la librairie militaire R. Chapelot et Cie, de Paris.

La personnalité indiscutée de l'explorateur vaillant et de l'administrateur excellent que fut le général Gallieni est garante de la valeur de ces quelques pages résumant les soins minutieux pris par l'auteur dans son commandement à Madagascar pour élever le niveau matériel et moral des troupiers français.

L'alimentation, le logement, l'habillement, les soins médicaux sont l'objet d'une description bien précise. Bon livre dont la lecture s'impose à tous ceux qui prennent aux colonies la responsabilité de la direction et de la conduite des soldats.

A Statistical account of Australia and New-Zealand, par R.-A. Coghlan. — Un vol. de 1040 pages, édité par la « Statistician's office » de Sydney.

Ce travail de statistique est aussi complet que peuvent l'exiger l'homme d'Etat comme aussi le savant. Le commerce, l'agriculture, l'industrie, les finances publiques, les voies de communications, l'état scientifique du continent australien sont passés en revue.

New South Wales Statistical Register, par R.-A. Coghlan. — Edité par W. Applegate-Gullick, éditeur du gouvernement, à Sydney. — Un vol. de 894 pages.

Cet ouvrage suit le même plan et a les mêmes qualités que le précédent.

The Statistical Year Book of Canada for 1904, présenté par le Département canadien de l'agriculture, publié par R. DAWSON, à Ottawa. — Un vol. de 792 pages.

Encore un ouvrage donnant sur tous les modes de l'activité au Canada de nombreux renseignements statistiques réunis avec le soin et présentés avec la clarté coutumière aux dirigeants de cette importante colonie.

Süd Afrikanische Minenwerke, par Hugo LUSTIG. — Minen Verlag à Berlin, éditeur, Kurfürstrasse, 123. — Un vol. de 862 pages et 5 cartes hors texte. (Prix : 15 marks.)

La nouvelle édition de cet ouvrage. qui est le conseiller indispensable à tous ceux qui ont des intérêts dans l'industrie minière dans l'Afrique du Sud vient de paraître. Plus de 900 sociétés minières sont renseignées dans ce livre: et pour chacune d'elles il nous donne la teneur du conseil d'administration, la date de création de la société, l'étendue et le prix d'achat des propriétés et des mines exploitées, le capital-actions et obligations, le bilan fin 1904, les derniers travaux entrepris et les dernières améliorations ou transformations apportées dans la mine. Les cartes hors texte relatives aux districts aurifères de la Rhodésie et du Transvaal sont à signaler. L'ouvrage se termine par un dictionnaire de la terminologie technique usitée en Bourse de Londres pour ce qui regarde les mines d'or. On peut y trouver d'excellentes statistiques récapitulant la production aurifère du Transvaal et de la Rhodésie.

Cet ouvrage est fait avec la patiente minutie et la conscience qui sont propres aux travaux de ce genre publiés en Allemagne.

Officiel Hand Book of the Philippines. *Louisiana Purchese Exposition.* — Un vol. de 449 pages, édité par le « Bureau of Public Printing » à Manille.

Le travail que nous recommandons en ce moment à nos lecteurs est le fruit des recherches du Bureau des affaires insulaires au ministère de la guerre des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Il a paru à l'occasion de l'Exposition universelle de Saint-Louis. Le premier soin des autorités américaines dès leur prise de possession des Philippines a été de procéder à une minutieuse enquête de l'état physique et moral du pays occupé par leurs armes. C'est le résultat de la première partie de cette enquête qui est contenu dans l'*Official Handbook*. Il ne contient que des données soigneusement vérifiées sur place et forme donc une base de docu-

ıtation solide et de tout repos pour ceux qui seraient tentés se rendre aux Philippines ou traiter des affaires avec ce s.

asvaal Department of agriculture, *annual report 1903-1904.* — Un vol. de 4 pages, édité par « the Govetnment Printing and Stationnery office », à etoria.

New Foundland Guide Book 1905, par Prowse et cts. — Un vol. de 2 pages. Editeurs : Bradbury, Agnew and C°, de Londres. (Prix : 1 sh.)

e guide est une réclame bien faite, abondamment illustrée en ɛur des agréments sportifs et autres d'un séjour à Terre-ıve, au Labrador et à Saint-Pierre. Il donne une idée suffisam-ıt complète de ces régions et a sa place indiquée dans une iothèque de vulgarisation.

enova ai Deserti dei Mayas, par Ubaldo A. Moriconi. — Un vol. de 380 ges avec 345 illustrations, édité par l'Institut italien d'art graphique à Ber-me. (Prix : 6 francs.)

ous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention de nos lec-s sur les remarquables éditions de l'institut italien d'art gra-que à Bergame.

e volume que nous analysons est digne en tous points de ses anciers par la richesse et le soin de son illustration. L'auteur s promène à travers les pays de l'Amérique centrale, des ds de l'Orénoque aux rivages de Cuba et chez les peuplades Yucatan et du Mexique. Les vieilles civilisations indiennes ɔarues des Aztèques, des Yucatèques, des Maïas, nous sont ɛlées par les débris colossaux de leur architecture. Les clichés nbreux qui y sont consacrés nous montrent le degré avancé uel ces peuples étaient arrivés lors de la conquête espagnole.

sia; *Siria, Eufrate, Babilonia,* par Scipion Borghèse. — Un vol. de 224 pages ec 265 illustrations et une carte, édité par l'Institut italien d'art graphique à ɛrgame. (Prix : 6 francs.)

'Institut Italien d'art graphique à Bergame, qui a tant con-ué à faire connaître les merveilles de l'art italien par le livre l'image, a entrepris de donner aux récits des voyageurs et lorateurs italiens un cadre digne d'eux. Il y a pleinement ssi, et le présent volume ne faillit pas à cette mission. Les ıes de Palmyre et de Balbec, les chefs-d'œuvre de l'architec-ɛ musulmane, les types à la fois loqueteux et superbes d'une

race restée belle en sa déchéance, tout cela nous est révélé par un texte intéressant accompagné de clichés nombreux et admirablement choisis.

Di qua dal Mareb, par Magg. RUFFILO-PERINI. — Un vol. de 459 pages avec une carte, édité par la « Tipografia Cooperativa », de Florence.

Le Mareb est une rivière de l'Afrique orientale, qui naît en Ethiopie, dans l'Erythrée italienne. Elle arrose Kassala et se jette dans le Nil en amont de Berber. C'est le district au nord de cette rivière que nous décrit l'auteur, Mr Ruffilo Perini. Il commence son livre par des notions sommaires, mais suffisamment complétes sur l'Abyssinie et l'Erythrée. Ensuite il décrit le pays arrosé par le Mareb, nous initie aux détails de son histoire depuis les temps reculés et nous décrit tous les éléments de la vie sociale des habitants. Cette partie est une contribution précieuse au folklore de cette partie du monde. Les conclusions du livre sont également intéressantes.

Negroes in the United States. — Un vol. de 330 pages, publié par le « Government Printing office ».

La prépondérance numérique des nègres dans les Etats du Sud de la grande confédération des Etats-Unis fait un problème délicat de la question de l'attitude à prendre par les autorités à l'égard de la race de Cham. L'étude de ce problème exige des connaissances précises de tous ses éléments. Le gouvernement des États-Unis les a réunies en ce volume bourré de chiffres et de statistiques intéressantes.

Negritos of Zambales, par W.-A. REED. — Une brochure de 89 pages et de nombreuses illustrations, éditée par le « Bureau of Public Printing de Manille ».

Ce travail est une publication du bureau ethnologique du département de l'intérieur des Philippines. C'est une monographie bien faite des race négroïdes dont de nombreux restes existent encore aux Philippines.

Viaje de Ulrich Schmidel al Rio de la Plata, 1534-1554. — Un vol. de 499 pages, édité par Cabaut et Cie, de Buenos-Ayres.

Il est remarquable que les premiers historiens de la conquête de la Plata par les Espagnols furent non pas des capitaines fameux, mais d'obscurs soldats de fortune dont les récits ont une saveur spéciale de franchise et de sincérité. Le premier d'entre eux fut un aventurier allemand Ullrich Schmidel qui écrivit en langue

udesque dès 1567 les évènements auxquels il prit une part active. l existait une édition espagnole et une autre en anglais de ce écit. Le livre édité par la maison Cabaut constitue une réédition emaniée aux lumières de la critique moderne et enrichie d'une iographie de l'auteur, de la bibliographie de son livre, et de emarques ingénieuses.

eux questions sur la guerre, par A. SCHREINER. — Une brochure de 103 pages, éditée par Claude et Cie, de Saïgon.

Cette brochure d'inspiration généreuse constate l'instinct de utte qui est dans la nature humaine et continue à faire ruer homme contre l'homme. L'auteur voit dans les temps futurs et instinct s'appliquant uniquement au combat plus noble e l'homme contre les éléments.

he California and Oregon Trail, par Francis PARKMAN. — Un vol. de 416 pages, édité par Dean and Son, à Londres. (Prix 2 sh. 6 d.)

Ce livre est une réédition de l'œuvre d'un auteur américain ujourd'hui décédé et fait partie d'une série importante de ouvelles historiques consacrées par lui à la reconstitution du ailieu de l'occupation primitive de l'Orégon et de la Californie.

Le lieu de l'action est la forêt et la prairie primitives, les cteurs en sont des aventuriers français et anglais, coureurs de rairies, batteurs d'estrades, missionnaires et indiens sauvages. e n'est pas un livre de fantaisie, il y règne la sincérité d'accents t la minutie des détails qui annoncent l'expérience personnelle e l'auteur.

athfinders of the West, par A.-C. LANT. — Un vol. de 380 pages, édité par the Mac Millan Cy, de New-York.

L'auteur s'élève contre la tradition qui veut que l'ouest méricain ait été découvert par Marquette, Jolliet et La Salle. l en fait remonter l'honneur à Pierre Esprit Radisson et Médard houart Groseillers. Il fait le récit des aventures de Radisson prionnier des Iroquois, et découvrant parmi eux des terres encore aconnues aux Européens ; puis libéré visitant le Wisconsin, le linnesota, le Dakota et le nord-ouest du Canada, découvrant le lississipi, le tout plus de douze années avant Marquette et Jolliet. a deuxième partie du livre est consacrée à la découverte des ives maritimes occidentales, des Montagnes rocheuses, des égions du haut-Missouri. Cela donne le récit des explorations e La Vérendrye, Lewis et Clark. Livre de précieuse érudition.

Our West Indian Neighbors, par F.-A. OBER. — Un volume de 450 pages et 54 illustrations, édité par James Pott et Cie, de New-York. (Prix : fr. 12.50.)

Our West-Indian Neighbours est un guide inestimable pour le voyageur aux Indes occidentales. Il couvre le champ entier du vaste archipel situé entre les deux Amériques et n'omet aucune des îles de quelque importance des grandes et petites Antilles. L'auteur a condensé dans les pages de ce livre les observations de trente années de la vie d'un naturaliste occupé à la recherche des oiseaux rares, parcourant en tous sens ces îles. Les îles de la mer des Caraïbes sont pleines d'intérêt pour le naturaliste, le savant, comme aussi pour le simple touriste-amateur.

De tocht van Overste Van Daalen door de Gayo-Alas en Bataklanden par J.-C. KEMPEES. — Un volume de 265 pages, abondamment illustré, édité par la maison J.-L. Dalmeyer, d'Amsterdam.

L'auteur M. Kempees est un lieutenant d'artillerie de l'armée hollandaise qui a pris part à une expédition militaire du 8 février au 23 juillet 1904 dans le pays des Gajo, Alas et Bataks sous les ordres du lieutenant-colonel Van Dalen. L'ouvrage est avant tout un livre de route et un récit d'aventures guerrières. Il a des qualités de sincérité et de franchise qui conviennent à un militaire. Le livre est intéressant pour les Belges car il donne des renseignements précieux sur la façon dont les hollandais, si pratiques en matière de colonisation, comprennent l'organisation d'une colonne militaire en pays équatoriaux contre des peuplades braves et aguerries.

Ethiopia in Exile. Jamaïca revisited, par B. PULLEN-BURRY. — Un vol. de 288 pages, édité par R. Fisher-Unwin, à Londres.

Ethiopia in Exile est le livre non pas d'un simple voyageur qui fait un court passage dans le pays mais celui d'un résident. L'auteur a déjà donné un volume sur la Jamaïque : *Jamaïca as it is*. Le sujet est divisé en deux parties : la première traite des dernières phases de l'histoire de l'Ile, la seconde est une étude abrégée du nègre américain. L'auteur est favorablement impressionné par la situation du nègre sous l'autorité anglaise; il a pu aussi connaître la situation du nègre aux Etats-Unis et à Cuba.

Studies in Colonial Nationalism, par Richard JEBB. — Un vol. de 336 pages, édité par E. Arnold, à Londres. (Prix : 12 sh. 6 d.)

La raison d'être de l'apparition de ce volume en ce moment est le sentiment très net de l'auteur que la question de l'impé-

alisme contemporain est traitée avec peu de clarté. L'auteur a
nté d'y répandre un peu de lumière à la lueur de séjours
olongés pendant les années 1898 à 1901 au Canada, en Australie
dans les autres parties de l'empire colonial britannique à
xclusion toutefois de l'Afrique du Sud. Les événement majeurs
cette période sont la guerre hispano-américaine, l'accession
s Etats-Unis à la politique impérialiste, les négociations de
ashington au sujet des frontières de l'Alaska, la constitution
Commonwealth d'Australie, la guerre sud-africaine, l'agita-
on anglaise en faveur de la revision de la législation fiscale.
r tous ces points beaucoup d'idées de l'auteur accueillies
abord comme des paradoxes sont aujourd'hui reconnues comme
s vérités indiscutables.

History of the Pacific Northwest, par J. SCHAFER. — Un vol de 321 pages, édité par Mac Millan et Co, de New-York, avec des cartes et des illustrations.

Ce petit livre est une tentative de relation en style simple de
istoire impressionnante de l'instauration de la civilisation dans
région de l'Orégon appelée le Pacific Northwest aux Etats-
nis. Les limites de ce territoire, comprennent les Etats : Orégon,
ashington et Idaho. L'auteur est spécialement compétent pour
ire un pareil travail en sa qualité du chef de la section d'histoire
l'Université d'Orégon. Le volume est donc précieux par la
lidité de l'érudition de l'auteur jointe à une grande clarté et
mplicité de style.

e Land of Rising Sun, par G. DE WOLLANT. — Un vol. de 398 pages, édité par « The Neale Publishing Cy ».

Au milieu des publications parues en Angleterre sur le Japon,
ns ces dernières années, il était intéressant de faire connaître
s impressions d'un Russe sur ce pays. L'auteur est slave, le
re actuel est la version anglaise d'un ouvrage russe. Le livre
ntient trois parties : l'histoire succinte du Japon, des impres-
ons personnelles de voyage et de tourisme au pays du Soleil-
evant, des considérations sur l'organisation politique moderne
Japon, sur sa politique extérieure : guerre de Chine, guerre
sso-japonaise. L'auteur a suffisamment d'impartialité et
objectivité pour donner confiance dans ses conclusions.

rteile über Arier und Mongolen, par S. SPIELMAN. — Un vol. de 254 pages, édité par Hermann Gesenius, à Halle. (Prix : M. 3.20 broché ; M. 4.50 relié.)

L'auteur de cet ouvrage est déjà avantageusement connu par
sérieux travaux sur l'histoire de la Chine : *Der neue Mongo-*

lensturm, paru en 1895, et *Die Taïping Revolution in China*, édité plus récemment en 1900. Dans l'ouvrage que nous analysons, il fait le récit des luttes antérieures — entre l'Europe et les Jaunes — Genhiskan-Timour, l'apogée, puis la décadence de la Puissance Mongole. Il donne ensuite des indications générales sur la culture sino-japonaise, sur l'éveil du Japon au modernisme, sur la lutte entre la réaction et la civilisation occidentale en Chine, sur le rêve de panmongolisme du Japon. Livre intéressant, bien d'actualité.

Zanzibar in Contemporary Times, par R. Nunez-Lyne. — Un volume de 328 pages, édité par Hurst and Blackett, à Londres.

Ce livre a des mérites de fond et de forme que l'on ne pourrait contester. M. Lyne fait partie du service gouvernemental de Zanzibar, il est donc bien placé pour parler avec autorité des choses de cette colonie.

De fait, son œuvre est très complète; elle débute par une histoire des événements qui instaurèrent le protectorat britannique à Zanzibar, pour se continuer par le mode d'administration de cette colonie, et se terminer enfin par des indications sur le sol, le climat, l'agriculture, l'élevage, l'industrie. L'ouvrage se termine par des tableaux statistiques très clairs ; il est abondamment illustré avec goût, et édité d'une manière qui fait honneur aux excellents éditeurs qui sont MM. Hurst et Blackett.

The Romance of Modern Exploration, par Archibald Williams. — Un volume de 383 pages, édité par Seeley and Co, de Londres.

Le héros moderne, c'est l'explorateur, soit qu'il brave les bises glaciales du Thibet ou de la Mandchourie, la nuit du Pole ou les déserts du Sahara et de l'Australie. Cet héroïsme est chanté par l'auteur avec le lyrisme qui lui convient : une strophe exaltée est consacrée à chacun de nos grands voyageurs contemporains. Bon livre pour les grands et les petits, spécialement pour les Belges trop enclins, hélas ! à rester casaniers.

Nordafrikanische Touristen Fahrten, (*Algérie, Tunisie, Tanger*), par Curt von Zelan. — Un vol. in-18 de 148 pages avec 35 photogravures. — Hanovre, Jänecke frères, 1904. (Prix : 3 Mark.)

Voyage de touriste écrit par un littérateur, Il n'apprend rien de nouveau sur des pays déjà souvent décrits, mais il est d'une lecture agréable et facile, avec des descriptions pittoresques et de jolies illustrations.

Anleitung zu wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen, publié sous la direction du professeur D. S. von Neumayer, troisième édition. — Hanovre, Jänecke frères, 1905. (Prix : 3 Mark la livraison.)

Cette publication, à laquelle collaborent de nombreux spécialistes de mérite, a pour objet de réunir toutes les connaissances nécessaires à ceux qui entreprennent des explorations géographiques. Elle paraîtra en une douzaine de livraisons formant deux volumes. Les deux premières livraisons parues contiennent un traité sur les observations astronomiques en voyage, par le professeur L. Ambronn, suivie d'une notice sur l'observation de la topographie et des itinéraires. par M. Peter Vogel, ainsi qu'un traité d'anthropologie et d'ethnographie par le professeur von Luschan, avec des questionnaires très étendus. Ces premières livraisons permettent de juger du caractère hautement scientifique du recueil.

Grundriss der Handelsgeographie par le Dr Max Eckert, privatdozent de géographie à l'Université de Kiel. — Deux vol. in-8o de 228 et 517 pages. — Leipzig, S -J. Göschen, 1905.

Les deux volumes de cet important travail correspondent à deux grandes divisions de son sujet.

Le premier contient les notions générales, à l'usage des professeurs et étudiants en géographie : il comprend cinq parties : l'exposé succinct des bases mathématiques et physiques de la science, le développement des principes de la géographie économique, la géographie des voies de communication, et des considérations sur l'économie mondiale et le commerce universel. Une riche biblographie y est jointe.

Le second volume est plutôt à l'usage des écoles supérieures de commerce : il renferme l'étude des ressources économiques et commerciales des différentes régions du monde. Ce travail savant, méthodique et précis est de nature à rendre des services, non seulement aux étudiants, mais aux commerçants et aux industriels.

Versuch einer Geschichte der Handels und Wirtschafts geographie, par le Dr Aloïs Kraus. — In-8o de VIII-103 pages. — Francfort-s/M., J -D . Sauerländer, 1905. (Prix : M 2.40.)

Cette dissertation est un mémoire présente à l'*Akademie für Sozial und Handelswissenschaften*, elle a pour objet l'historique de la géographie économique. Des spécialistes distingués ont jugé très favorablement ce travail qui comble une lacune des études contemporaines.

Protection in Germany, par William HARBOTT-DAWSON. — Un vol. in-18 de 259 pages. — Londres, King and Son, 1905. (Prix : 3 sh. 6 d.)

L'objet de ce remarquable travail est l'historique de la politique fiscale allemande durant le XIXe siècle. Plusieurs publications antérieures avaient déjà fait connaître son auteur comme un critique éclairé des choses d'Allemagne. Son livre expose méthodiquement les phases par lesquelles a passé le régime douanier du royaume de Prusse et de l'empire d'Allemagne ; ses derniers chapitres étudient les effets du système protectionniste sur l'état de l'industrie, de l'agriculture et la condition des travailleurs. Sobre de commentaires, il laisse parler presque partout les chiffres et les documents ; son œuvre n'en a que plus de signification aux yeux de ceux qui savent lire.

The Trade Policy of Great Britain and her Colonies since 1860, traduit de l'allemand de Carl Johannes FUCHS par Constance H.-M. ARCHIBALD, avec une préface de M.-J. PARKER-SMITH. — Un vol. in-12 de 413 pages. — Londres, Macmillan and Co, 1905.

La rivalité commerciale de l'Angleterre et de l'Allemagne, la différence de point de vue et de méthodes entre les économistes des deux pays, la haute valeur intrinsèque enfin du travail de M. le professeur Fuchs donne un intérêt considérable à la traduction entreprise par Miss Archibald et M. Smith. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'introduction analytique des traducteurs et l'avant-propos que l'auteur lui-même a mis en tête de leur travail. Il convient d'ajouter que l'ouvrage original est exempt de toute polémique trop actuelle, car il date de 1893, ce qui d'ailleurs n'ôte rien desa valeur présente, la méthode suivie étant strictement historique.

Der britische Imperialismus, par Henri XXXIII, prince de Reuss. — Un vol. in-18 de 168 pages. — Berlin, O. Häring, 1905.

Une dissertation sur un sujet d'une importance aussi grande que l'impérialisme britannique, due à un prince de maison souveraine, n'est certes pas d'un médiocre intérêt. L'étude présentée par le prince Henri de Reuss, comme dissertation inaugurale, à l'Université de Heidelberg, est, d'ailleurs, d'une valeur scientifique considérable, traitant avec une compétence approfondie toutes les faces du problème.

Elle comprend trois grandes divisions : l'historique de l'impérialisme britannique jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'étude des liens de droit public et d'intérêts économiques existant entre la

Grande-Bretagne et ses colonies, et l'exposé des projets de fédération et d'union douanière agités par les impérialistes contemporains. Il convient d'ajouter que l'esprit général de cette étude est non seulement impartial, mais hautement favorable aux institutions et aux tendances pratiques de la colonisation anglaise.

The Calvert Scientific exploring Expedition (Australia 1905), par J.-G. HILL. — Un vol in-8 carré de 44 pages avec deux cartes. — Londres, George Philip and Son, 1905.

L'expédition organisée aux frais de M. Albert J. Calvert, par la Société royale de géographie d'Adelaïde et commandée par L. A. Wells, a été l'une des plus remarquables explorations des déserts de l'Australie occidentale (la plus mauvaise contrée, dit l'auteur, de l'empire britannique). Le récit de cette expédition a été reconstitué par M. J.-G. Hill, au moyen des nouvelles télégraphiques reçues au cours du voyage et des articles de la presse australienne.

In Northern Seas, being Mr Alfred SEARCY'S, *experiences on the North Coast of Australia, as recounted to* E. WHITINGTON. — Un vol. in-8 de 63 pages avec illustrations hors texte et une carte. — Réimprimé de *The Register*, par les soins du gouvernement de l'Australie méridionale. — Adelaïde, W.-K. Thomas and Co, 1905.

Le héros de ce voyage a fait preuve d'un remarquable tempérament de sportman et d'aventurier que le gouvernement australien a utilisé avec succès pour l'exploration de ses territoires septentrionaux, fort négligés jusqu'à présent, bien que participant à la richesse des régions tropicales. Le récit est formé de la coordination d'une série d'articles de journaux : il est d'ailleurs intéressant, ainsi que les illustrations qui l'accompagnent. A remarquer les prévisions enthousiastes sur l'avenir de Port Darwin. — En annexe, figure une importante bibliographie du territoire septentrional, compilée par M. Thomas Gill.

New Voyages to North-America by the baron of Lahontan ; nouvelle édition faite par les soins de M. REUBEN GOLD THWAITES. — Deux volumes in-8o, ensemble 797 pages avec illustrations et cartes. — Chicago, A.-C. Mc Clurg and Co, 1905.

Cette réédition d'un ancien explorateur de l'Amérique du Nord rappelle à beaucoup d'égards celle des voyages du P. Hennepin, dont nous avons parlé dans notre numéro de mars 1905. Elle est due au même auteur et faite avec les mêmes soins. Ses deux volumes sont la reproduction exacte de l'édition anglaise

de 1903. M. Gold Thwaites y a ajouté une introduction analytique intéressante, avec une bibliographie très détaillée.

Proceedings of the American Forest Congress, publication faite par les soins de l' « American Forestry Association ». — Un volume in-18 de 474 pages. — Washington, H.-M. Suter Publishing Co, 1905.

Le but de ce congrès était d'attirer l'attention publique sur la nécessité de préserver les richesses forestières et d'en régler l'exploitation, question d'une grande importance aux Etats-Unis. Les communications nombreuses et variées qui y ont été faites méritent d'être consultées, même dans les pays étrangers.

« Verb. Sap. », *on going to West-Africa, to Northern and Southern Nigeria and to the Coasts*, par Alex. FIELD. — Un volume in-18 de 165 pages, illustré. — Londres, John Bale, Sons and Danielson, Ltd. (Prix : 2 sh. 6.)

Ce petit livre, au titre énigmatique, constitue un véritable guide du voyageur pour l'Afrique occidentale anglaise. Ecrit avec le secours d'assez nombreux spécialistes, il donne des renseignements extrêmement variés, et plus complets que son format réduit ne le ferait croire. C'est un fort bon travail et le ton humoristique et jovial qui y règne est une qualité de plus dans un ouvrage de ce genre, qu'il est désirable de voir entre les mains de tous ceux qui affrontent le climat colonial.

The Geology of South-Africa, par F.-H. HATCH, président de la « Société de Géologie d'Afrique Australe, et G.-S. COSTORPHINE, aucien directeur du service géologique de la colonie du Cap. — Un volume in-8o de 336 pages avec 90 vignettes et deux cartes en couleurs. — Londres, Macmillan and Co, 1905.

Les travaux poursuivis avec beaucoup d'activité, tant par le service géologique colonial que par divers explorateurs particuliers, ont donné aujourd'hui des résultats assez complets pour qu'il soit possible de les coordonner en une description d'ensemble. C'est ce travail que viennent de faire paraître deux spécialistes éminents, dont les titres recommandent suffisamment l'ouvrage. C'est, de plus, un beau livre, parfaitement édité.

The Faroës and Iceland. (*Studies in Iceland Life*), par Nelson ANNANDALE. — Un volume in-18 de 238 pages avec 24 illustrations hors texte. Oxford, Clarendon Press, 1905.

Dans ce petit volume sont réunies les observations faites pendant une série de séjours d'été (de 1896 à 1903) ; l'auteur y fait preuve d'une grande compétence en matière d'ethnologie. Son livre renferme une grande quantité de notions sur les popula-

sions intéressantes de l'Islande et des Faroë, leurs mœurs et leurs traditions. Les illustrations méritent une mention à ce point de vue. Les questions relatives à la faune des îles y sont également traitées. Un appendice contient une étude, par M. Françis H.-A. Marshall, sur le poney dit « celtique ».

Dänemarks Natur und Volk, *Eine Geographische Monographie*, par le Dr E. Löffler, professeur de géographie à l'Université de Copenhague. — In-12 de 120 pages avec 39 illustrations et cartes. — Copenhague, Lehmann et Stages, 1905.

Le but de ce petit ouvrage est de mieux faire connaître le Danemark en Allemagne et dans les autres pays. Il est fort bien conçu en ce sens et propre à donner l'idée la plus favorable de la patrie de l'auteur.

Norway and the Union with Sweden, par Fridtjof Nansen. — Un petit volume de 96 pages. — Londres, Macmillan, 1905. (Prix : 2 sh.)

Le nom de l'auteur et l'actualité de la question politique qu'il traite recommandent ce petit ouvrage. Il expose avec force la thèse de l'autonomie norwégienne.

De Geographie aan de Nederlandsche Universiteiten. *Een pleidooi voor voldoend onderwijs in de aardrijkskunde*, par Hub.-J. Bouten (pseudonyme de H. Bartels). — Brochure de 61 pages in-8°. — Amsterdam, E. van der Vecht, 1905.

Het Niederreinisch-Westfälische Steinkohlen-Syndicat *of Nederland en zijne behoefte aan brandmateriaal*, par H.-J. Bartels. — Brochure de 18 pages in-12. Goes, Osterbaar en Le Cointie, 1905.

Les brochures du rédacteur en chef du *Wetenschappelijk Nieuws voor Iedereen*, sortent du cadre de nos études; nous nous bornerons à signaler ces travaux qui ne manquent ni de talent, d'intérêt.

Zum Eingeboren problem in Deutsch Südwest Africa, par Alexandre Kahn. — In-8° de 40 pages avec 25 illustrations. — Berlin, Dietrich Reimer, 1905.

Le but de cette publication est de faire appel à l'opinion en faveur de la création d'écoles destinées aux populations indigènes de l'Afrique sud-occidentale allemande. La plus grande partie du texte, et toutes les illustrations, sont consacrées aux écoles américaines pour indigènes, que l'auteur voudrait prendre pour modèles.

La via da Assab all' Etiopia centrale pel Solima, relation de Luigi CERFINO. — Brochure in-8° de 7 pages. — Naples, A. Tocco-Salvietti, 1905.

Cette brochure est un extrait des actes du cinquième congrès géographique italien, tenu à Naples du 6 au 11 avril 1904.

Die Deutsche Kolonien in Transkaukasien, par Paul HOFFMANN. — Un vol. in-8° de 292 pages avec un portrait et deux cartes en phototypie. — Berlin, Dietrich Reimer, 1905. (Prix : 6 M.)

Cette étude sur un sujet peu connu est destinée à rendre de sérieux services à la mise en valeur de la région caucasienne.

Le séjour sur les lieux de l'auteur, en 1898 et 1900, lui a permis, grâce à sa compétence spéciale en agronomie, de révéler des ressources ignorées des autorités russes elle-mêmes. Son ouvrage, dédié à S. A. I. le grand-duc Michel Nicolajevitch, se divise en trois grandes parties : l'historique de l'émigration et de l'établissement des colonies en Transcaucasie, le tableau de la vie contemporaine des colons allemands, et l'étude, particulièrement si approfondie de l'agriculture de la région et des améliorations qu'elle appelle. Ce travail est d'un grand intérêt grâce aux notions qu'il donne, non seulement sur les colonies allemandes. mais sur les populations bigarrées du Caucase, et sur les ressources agricoles d'un pays peu étudié.

Nutzbare Tiere Ostasiens, par Emile BRASS. — Un volume in-8° de 130 pages. — Neudamm, J. Neumann, 1904. (Prix broché 5 Marks, relié 6 Marks.)

L'étude de tous les animaux tant domestiques que sauvages, de la Chine et des pays voisins, au point de vue de leur utilisation économique, fait l'objet de ce livre. L'auteur y a utilisé son expérience personnelle, ayant fait pendant une douzaine d'années le commerce de peaux et fourrures en Extrême-Orient. M. le professeur Matschie, du Jardin zoologique de Berlin, l'a revu au point de vue de la nomenclature scientifique.

Russia in Revolution, par S. H. PERRIS. — Un volume in-12 de 359 pages avec 19 illustrations hors texte. — Londres, Chapman and Hall, 1905.

Le sujet de ce livre, d'une brûlante actualité, est de ceux que nous ne pouvons soumettre ici à une discussion au fond. Contentons nous de dire que l'écrivain, auteur de plusieurs autres livres sur la Russie, en a fait un tableau très intéressant; édité d'ailleurs avec ce luxe que la librairie anglaise est seule à déployer pour des ouvrages d'étude ou de propagande.

Asia and Europe, par Meredith TRUNSEND. — Un vol. in-12 de 404 pages. — Londres, Archibald Constable and Co. 1905.

Remarquable ouvrage où l'auteur déclare avoir mis toute l'expérience de sa vie, et où l'on trouve en effet l'empreinte d'une connaissance approfondie de l'esprit oriental. On pourrait définir ce travail une étude de l'attitude mentale des peuples asiatiques en face de la civilisation occidentale. Il touche à des questions de haute politique, plus actuelles aujourd'hui que jamais.

En sa qualité d'anglais, l'auteur s'est beaucoup plus particulièrement occupé des populations de l'Hindoustan, qu'il a d'ailleurs étudiées de près.

Son livre est néanmoins d'un intérêt très général, et mérite d'être consulté partout.



LE PÉRIL JAUNE

Admettre que le peuple chinois, même sous la direction énergique du Japon, puisse devenir un jour une nation belliqueuse, serait marcher à l'encontre des leçons de l'histoire.

Les difficultés de toutes sortes que rencontrerait d'ailleurs, dans sa marche vers l'Occident, une grande armée partie d'Extrême-Orient, seraient telles qu'elle ne dépasserait même pas les frontières de la Chine.

Les « impedimenta » et le matériel compliqué qui font maintenant partie inhérente de toute armée moderne lui interdiraient une pareille folie et, en dehors de la stérilité des immenses étendues à parcourir et de la dépopulation du continent asiatique à partir du Turkestan chinois, le climat meurtrier se chargerait, à lui seul, d'empêcher la marche en avant d'une troupe tant soit peu nombreuse.

Les difficultés contre lesquelles s'est débattue la Russie, malgré de longues années de préparation et d'occupation effective, ne sont rien à côté de celles qu'auraient à affronter une armée moderne dans sa marche de la mer de Chine vers l'Asie occidentale.

Le « péril jaune », à ce point de vue, n'est donc pas de nature à troubler sérieusement le sommeil de la génération actuelle des hommes d'Etat européens, et il est vraisemblable qu'il ne troublera pas non plus le repos de leurs arrière-petits enfants. L'Europe n'a rien à craindre d'une chimérique invasion, par terre comme par mer, des peuples jaunes et, s'il existe un danger réel, c'est celui qui menacera, à un moment donné, les colonies européennes enclavées dans le continent asiatique et destinées. presque fatalement, à échapper, dans un avenir plus ou moins proche, aux puissances qui les détiennent.

Le péril jaune au point de vue commercial et industriel.

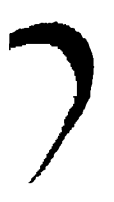
Un danger autrement redoutable est ou sera la concurrence commerciale et industrielle des jaunes.

Dans les contrées où le blanc ne peut travailler, à cause du climat, comme en Indo-Chine, à Java, aux Philippines, à Madagascar, à Panama, ou parce que la main d'œuvre fait défaut, comme au Transvaal, on a non seulement toléré, mais même sollicité le travailleur jaune. C'était ouvrir la porte aux petits commercants. Ceux-ci, très rusés, très sobres, travailleurs, ont eu tôt fait, ayant le sens de la solidarité, d'étendre leur champ d'action en s'associant, et de conquérir tout le marché de ces pays hospitaliers, comme les Chinois en Indo-Chine, à Singapore, à Bangkok, à Batavia et partout où on les a laissé faire. Mais là, les inconvénients de l'accaparement du commerce local entre leurs mains, sont compensés par les avantages de la possibilité de mise en valeur du territoire où on les admet.

Il en est tout autrement dans les pays où le blanc travaille. L'Australie a déjà pris ses dispositions pour protéger ses propres travailleurs, voilà qu'en Amérique on parle de suivre la même voie. On ne peut nier que si des mesures énergiques n'étaient prises, en peu de temps toute la vie commerciale et industrielle des Etats-Unis serait fatalement la proie des Japonais et des Chinois.

Le danger est réel partout où la main-d'œuvre blanche sera mise en concurrence avec la main-d'œuvre jaune.

Et il ne faut pas croire que les jaunes soient seulement redoutables à ce seul point de vue : ils sont tout autant, si ce n'est plus, à craindre comme producteurs. Le Japon n'est-il pas couvert d'usines, d'entreprises industrielles de toutes sortes ; n'exportait-il pas avant la guerre, depuis plusieurs années déjà, de ses produits manufacturés dont la quantité s'accroissait chaque année et commençait à inonder l'Europe. S'il est vrai que la guerre qui vient de se terminer pourrait changer la situation économique de ce pays, ce qui n'est pas du tout prouvé, il n'en est pas de même pour la Chine : elle marche à pas de géant dans la voie du progrès et commence seulement à prendre son essor avec des ressources minérales immenses qui pourront être drainées par les canaux existants et les longues voies ferrées qui



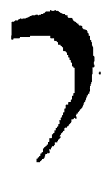
TRANCHÉE AU KILOMÈTRE 191

sillonneront bientôt toute l'immensité de son territoire. Et que manque-t-il à la Chine et au Japon pour mettre en valeur toutes leurs richesses, reconquérir leur propre marché pour les produits manufacturés et peut-être s'emparer d'une partie du marché d'Europe? Il ne leur manque que des capitaux. Comme il vaut mieux prévenir le péril jaune que d'avoir à le combattre, il faut que les Européens apportent sans tarder aux Chinois et aux Nippons les capitaux nécessaires pour mettre en valeur les richesses dont la nature a comblé ceux-ci; qu'ils prennent la tête du mouvement industriel qui va se produire, sans attendre que Chinois et Japonais réunis les aient évincés à tout jamais.

La Belgique avec les ressources dont elle dispose peut prendre une place prépondérante en Extrême-Orient. C'est à une alliance économique de plus en plus étroite entre notre pays et la Chine et le Japon que doivent donc tendre tous les efforts de nos financiers pour faciliter l'immigration de capitaux belges en Extrême-Orient.

Les Anglais, avec le flair qui les caractérise, semblent avoir compris les premiers tous les avantages que l'on peut retirer de l'amitié du peuple japonais si remarquablement doué et paraissant appelé à jouer un rôle si important dans le développement économique de l'Extrême-Orient, champ d'entreprises industrielles et commerciales tant convoité par l'Europe. Aussi se sont-ils empressés, à la fin de la guerre russo-japonaise, de renouveler leur traité d'alliance avec les Nippons et, à lire les journaux anglais, on sent qu'il se prépare de ce côté un grand mouvement d'initiatives et de capitaux. Voici ce qu'écrivait dernièrement le *Times* par rapport aux « ressources latenste » du Japon :

« Peu de temps avant la dernière guerre, le comte Inouye, qui est considéré comme connaissant parfaitement les conditions économiques de son pays, disait que la fortune nationale du Japon avait triplé depuis le conflit sino-japonais de 1894-1895. Or, les statistiques que publie régulièrement le département des finances prouvent que cette estimation n'est nullement exagérée. En effet, la valeur des importations et des exportations a plus que triplé, la marine marchande a quadruplé, les recettes des chemins de fer ont plus que quintuplé et les dépôts aux banques plus que sextuplé.



GARE FLUVIALE A HANKOW

« Le Japon a une superficie un peu plus étendue que la Grande-Bretagne et nourrit une population un peu plus grande aussi que ce pays : 15 p. c. seulement de son territoire sont consacrés à l'agriculture. Il ne faut pas remonter bien haut dans le passé pour le trouver, avec un sol relativement peu fertile, sans industrie manufacturière, sans commerce extérieur, sans colonies et sans machines. En ces dernières années avec des ressources financières relativement restreintes, mais qui se développent rapidement, il s'est construit un nombre considérable d'usines, s'est créé un vaste réseau de chemins de fer et s'est donné une marine marchande plus importante que celles d'Autriche-Hongrie, de la Russie et de la Hollande.

» Avec l'énergie, l'activité et l'esprit d'économie qui caractérisent ses habitants, le Japon est appelé à devenir l'un des principaux pays industriels du monde quand sa production utilisera complètement les grandes ressources naturelles du pays et s'appuiera non plus sur la force de l'homme, mais sur la puissance des machines. Cette puissance, le Japon peut l'obtenir dans bien des cas à des conditions avantageuses, en se servant des nombreuses chutes d'eau qu'on rencontre sur son territoire. Il est même, à cet égard, plus favorisé par la nature que la Suisse et le nord de l'Italie.

» Privé de l'aide financière qu'il comptait trouver dans une indemnité de guerre, le Japon, chargé d'une dette extérieure relativement lourde, va devoir être obligé, pour hâter la mise en valeur de ses richesses, d'accueillir, avec plus de bienveillance qu'il l'a fait jusqu'ici, les capitaux étrangers. Ceux-ci devront être mis sur le même pied que les capitaux indigènes. L'étranger devra être admis dans les entreprises japonaises, aussi bien comme actionnaire que comme créancier. Il va de soi que, s'appuyant sur les titres qu'ils ont à la reconnaissance du Japon pour lui avoir fourni récemment le nerf de la guerre, les Anglais et les Américains sauront lui imposer les premiers leur concours financier. Les Anglais ont, en outre, pour eux l'avantage d'une alliance politique. Judicieusement employés, ces capitaux peuvent donner un développement rapide à la richesse du Japon, qui se présente, actuellement surtout, sous la forme de forêts et de gisements miniers.

» Il n'y a pas bien longtemps encore, tous les métaux et surtout le fer étaient considérés comme choses rares et précieuses



TUNNEL, ENTRÉE VERS HANKOW



CONSTRUCTION D'UN PONT PROVISOIRE DE 300 MÈTRES AU KILOMÈTRE 242

au Japon. Aussi le gouvernement s'appliquait-il à sauvegarder les trésors miniers que cachait le sol national. Pendant de nombreuses années il exploita lui-même les plus importantes mines et les exploitations faisaient l'objet d'une réglementation sévère et restrictive. Plus tard il se relâcha de cette rigueur et les mines

MAISON DE THÉ A SHANGHAI

de l'Etat, devenues des entreprises modèles, grâce à l'adoption des méthodes scientifiques enseignées par l'Occident, furent vendues à des personnes privées, à l'exception des gisements



qui étaient d'une grande importance pour le gouvernement. notamment pour les besoins de la marine.

» Les règlements miniers de 1892 abolirent une foule de mesures restrictives qui entravaient l'essor de l'industrie minière, et celle-ci, à partir de cette époque. prit une expansion rapide. dont on peut se rendre compte en jetant un coup d'œil sur le petit tableau suivant. indiquant l'extraction des principaux produits du sol nippon en 1882. en 1892 et en 1902 :



VOITURE DE VOYAGE

Annees.	Or Onces.	Argent. Onces.	Cuivre. Tonnes.	Fer. Tonnes.	Charbon. Tonnes.	Pétrole. Barils.
1882	8,736	558,784	5,616	12.164	936.447	23 259
1892	22.523	1,936.753	20,727	19.757	3,201,075	82 645
1902	143,993	1,853,273	29,034	78,893	9.799.030	995.280

» Cet extraordinaire développement a été atteint pour ainsi dire sans le concours des étrangers, car ceux-ci n'avaient pas le droit d'exploiter les richesses minérales du Japon et ont seule-

ment été autorisés en 1900 à figurer comme actionnaires dans les sociétés minières japonaises. Malgré l'importance acquise par la production minière du Japon, celle-ci n'est réellement qu'à ses débuts et promet de prendre, dans un avenir prochain, des proportions autrement considérables.

» Le Japon abonde surtout en charbon et en cuivre, dont de grandes quantités sont déjà exportées chaque année.

» De riches gisements charbonniers se rencontrent en beaucoup d'endroits dans les principales iles de l'empire. Plusieurs



VILLAGE DE KIN-CHOW

acquièrent une valeur particulière à cause du voisinage d'excellents ports. La plus productive de ces mines est celle de Chiku-Ho, située dans l'île de Kiou-Siou, non loin du détroit de Shimonoseki et à proximité de plusieurs ports. Le gisement s'étend sur une longeur de 30 milles et sur une largeur de 16 milles, soit à peu près la moitié de la zone charbonnière du Pays de Galles.

» Le gisement le plus vaste qui soit actuellement exploité est celui d'Ishikari, dans l'île d'Hokkaido. Il mesure 50 milles de

long sur 10 de large. La zone de Miike, longeant la côte de l'île principale, a 10 milles de longueur et 3 et demi de largeur.

» Le Japon exporte le tiers environ de sa production charbonnière actuelle et l'envoie surtout en Chine. Ses exportations deviendront beaucoup plus importantes non seulement à cause du développement de la production, mais parce que le charbon est peu utilisé pour la consommation domestique, qui a à sa disposition du bois en abondance. La situation géographique des charbonnages, près du bord de la mer, est pour le Japon, au point de vue de son industrie manufacturière, dont les matières



CURIEUX A KIN-CHOW

premières doivent venir du dehors, un avantage précieux, qu'on ne rencontre pour ainsi dire qu'en Angleterre.

» Le Japon occupe déjà actuellement le troisième rang parmi les pays producteurs de cuivre. Il semble devoir bientôt se placer au second, en devançant l'Espagne. De toute sa production de cuivre, il exporte à peu près les deux tiers. Ses exportations de charbon et de cuivres réunies représentent une valeur d'environ 3 millions de livres sterling.

» Un autre facteur capable de contribuer largement aux succès industriels du Japon, ce sont les conditions avantageuses dans lesquelles il se trouve au point de vue des transports à l'intérieur. Non seulement il possède un réseau de voies ferrées déjà très développé, mais celui-ci a coûté fort peu de chose, ce qui permet à l'industrie de se servir du chemin de fer moyennant une modeste rétribution. A cet égard, le Japon a sur les autres pays un immense avantage. Ainsi, alors que les voies ferrées ont coûté en moyenne 60,000 liv. st. par mille en Angleterre, 28,500 liv. st. en Belgique, 25,000 liv. st. en France, 20,000 liv. st. en Allemagne et 16,000 liv. st. aux Etats-Unis, elles n'ont exigé que 8.000 liv. st. au Japon. »



RUINES DE LA LÉGATION DE BELGIQUE A PÉKIN

La Chine et le Japon exercent sur les gens d'affaires anglais un attrait qui les détourne momentanément de tout autre direction et les journaux d'Outre-Manche s appliquent à les seconder, en éclairant le commerce, en lui faisant connaître ces régions où les capitaux étrangers vont certes trouver pour longtemps encore un emploi des plus rémunérateur.

Grâce à l'initiative éclairée de leur Souverain, les Belges ont déjà pu créer d'importantes entreprises en Extrême-Orient et notamment :

Le chemin de fer de Pékin à Hankow (1,200 kilomètres) ;
» » Kaifong à Honanfu (300 ») :
Les Tramways et éclairage électrique de Tien-Tsin ;

Les mines de charbon de Kaïping ;
» » de Lin-Cheng ;
La Fabrique d'Albumine de Hankow ;
La Banque Sino-Belge à Shanghaï.

Espérons que le magnifique mouvement d'expansion malheureusement interrompu à la suite des tragiques événements des Boxers et par la sanglante guerre russo-japonaise aura son lendemain et que nos compatriotes ne se laisseront pas devancer par les concurrents sur le marché asiatique. N'oublions pas que pour être une petite nation, nous sommes, au point de vue économique, la quatrième puissance du monde.





e Exécution capitale par le Sabre au Pays de l'Éléphant Blanc

es Siamois, quoique Bouddhistes très convaincus, ont la peine
nort inscrite dans leur législation depuis les temps les plus
iens. Mais, comme par leur éducation, leurs instincts naturels
:s préceptes héréditaires de leur philosophie, les disciples de
ya-Mouni sont peu enclins à verser le sang, même celui des
naux, à plus forte raison sont-ils peu portés à ces exécutions
itales si communes chez les peuples primitifs. En conséquence,
eine de mort est d'une application peu fréquente au Siam;
outre la rareté relative des meurtres entraînant condamna-
capitale, souvent le roi, S. M. Chulalongkorn, fait grâce de
ie et sauve la tête de ses sujets qui ont versé le sang, en
ımuant leur peine en celle des travaux forcés.

.algré cela, chaque année, un certain nombre de têtes
ıaines roulent sous le sabre du bourreau. Il m'a été donné
sister à deux de ces exécutions, qui à part l'horreur bien
ırelle qu'elles font naître dans les cœurs les plus blasés et les
endurcis, montrent un côté spécial de l'âme de ces peuples
'Orient, leur indifférence en face de la mort.

e mépris de la mort n'est pas dû pourtant à un excès de
rage, mais il est plutôt une conséquence du fatalisme, de la
on exacte de lutte impossible contre le destin, et de l'idée de
:naissance future dans une condition supérieure ou inférieure
état présent. Un composé bizarre de tous ces sentiments,
t à leur paresse naturelle, à leur peu de nervosité, rend les
ïs impassibles devant la mort naturelle, et chose plus extra-
inaire, indifférents à la décollation par le glaive infamant.

ai vu plus d'une fois des jeunes filles, comme des hommes
et des vieillards, mourir sans un regret, sans une plainte,

sans une larme, se pliant sans murmurer à l'arrêt du Destin. A quoi bon! L'heure est là, rien ne peut les sauver! Du reste dans les pays d'Orient, sous ce ciel splendide, la mort, même pour les Européens, paraît douce infiniment. C'est un long sommeil, semble-t-il, qui sera peuplé de rêves délicieux et que l'on ne redoute en aucune façon.

Il ne faut pas conclure de là, à l'insensibilité ou à la dureté de cœur de ces peuples. Non, c'est plutôt une paresse de sensations, un affaiblissement de la sensibilité nerveuse, un affaissement du corps et de la volonté dû au climat, ou au peu de développement du système nerveux, et qui se retrouve chez presque tous les Orientaux.

Près de ma maison, j'ai vu un vieillard dont l'agonie dura trois jours. Le moribond, les yeux grands ouverts dans une face décharnée, était roulé dans une mauvaise couverture de coton d'une propreté douteuse. Une natte de joncs, étendue sur le plancher dans le fond de la hutte, lui servait de lit, sa tête reposant sur un petit oreiller indigène. A coté de lui un prêtre Bouddhiste récitait des versets des livres saints célébrant les vertus de Sakya-Mouni, cependant que brûlaient au chevet du mourant de minces bâtonnets d'encens.

La fille du vieux, la maîtresse de la maison, vaquait paisiblement aux travaux domestiques, tout en surveillant du coin de l'œil les ébats de deux ou trois marmots, nus comme de petits Saint-Jean, qui se roulaient en riant dans la poussière du chemin. De temps à autre elle venait examiner le malade et lui demander s'il n'avait besoin de rien. Le vieillard répondait non, et continuait à marmotter ses prières ou quelque chose d'analogue, en répons aux litanies du Phra (1), tandis que sa fille chantonnant doucement une plaintive cantilène, donnait le sein à son dernier né, qu'elle venait de sortir de la pièce d'étoffe formant hamac, qui lui servait de berceau.

Trois jours durant je revis la même scène. Le troisième matin je passai vers dix heures devant la maison du moribond. Les yeux vagues, le veillard regardait la rue et sa bouche murmurait des paroles à voix basse. Une heure plus tard, lorsque je repassai devant sa demeure, ses yeux étaient fermés et il semblait dormir paisiblement. Mais les pleurs intermittents de ses proches et de

(1) Moine Bouddhiste.

:nfants, m'annoncèrent sa mort. Peu d'instants après, toutes armes étaient séchées, et trois prêtres chantaient auprès du s pour chasser les esprits mauvais. Les enfants du défunt, de ressasser leur douleur, avaient pris leur parti et se court devant l'inéluctable.

: fatalisme, qui aide les Siamois et les Orientaux en général, ıcliner devant la mort sans murmures, ne leur communique ndant pas le courage propre aux guerriers, comme c'est le ›our les Arabes par exemple. En général, le Thaï est plutôt



LE CONDAMNÉ SORTANT DE LA PRISON

vais soldat, et les anciennes chroniques, surtout les relations voyageurs français du XVIIe siècle, et entre autres celle du : Guy Tachard, nous montrent les Siamois armés d'arcs ant des balles de terre, et combattant surtout à l'aide de cris. nt, dit le vieux chroniqueur, une instinctive horreur du sang, e le versent qu'à la dernière extrémité. On peut dire que, ı ce rapport du moins, les habitants du pays de l'éléphant blanc ıt guère changé, et qu'ils ont toujours le même respect pour ie humaine ou animale.

Nous trouverons une autre preuve de cette crainte de faire couler le sang dans la rareté du meurtre accompagnant le vol. Les Thaïs, voleurs émérites, entreront sans hésiter dans votre chambre à coucher pour y dérober tout ce qui leur convient. Mais ils feront l'impossible pour se sauver si vous vous réveillez et sauteront fort bien du premier étage dans le jardin. Ce n'est que réduits à la dernière extrémité qu'ils se serviront de leurs armes, s'ils en ont, car presque toujours ils n'ont même pas un couteau, et ne comptent que sur leur agilité réellement prodigieuse pour s'échapper, s'ils sont surpris. Il est à remarquer d'ailleurs, que la plupart des « Khamoï » (1) vont nus ou à peine couverts d'un pagne de deux doigts de large et le corps huilé afin de glisser plus aisément dans les mains de ceux qui veulent les saisir.

Les Malais, au contraire, et on en compte plus de 10.000 à Bangkok seulement, sont toujours armés de leur terrible « Kriss » (2), et le cas échéant s'en servent volontiers.

Les bandes de maraudeurs, composées en majeure partie de Birmans et de Laotiens, qui, il y a peu d'années encore, tenaient la campagne, et volaient principalement les troupeaux de buffles domestiques pour aller les vendre en Birmanie, employaient surtout la ruse pour se procurer leur butin. Toujours armés de courts fusils à capsule, armes redoutables dans leurs mains, ils ne s'en servaient guère que pour effrayer les gardiens du troupeau qu'ils voulaient voler. Dans ce but, ils dirigeaient ordinairement une fusillade nourrie dans la direction des paysans, de façon à les effrayer plutôt qu'à les blesser et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, aux premiers coups de feu, ceux-ci prenaient la fuite à toutes jambes. Les bandits rassemblaient alors le plus de buffles qu'ils pouvaient, puis s'en allaient tranquillement avec le troupeau, semant derrière eux des espèces de croix en bambous aux pointes aigües durcies au feu, dont l'une au moins reste toujours en l'air. Ces sortes de chevaux de frise ralentissaient considérablement la poursuite en estropiant bêtes et gens. Si malgré tout les malandrins étaient rejoints par les propriétaires volés et les troupes régulières siamoises, il y avait bataille et souvent mort d'homme, car alors les « Khamoï » tiraient sur les poursuivants et rarement manquaient leur but. Mais ces cas de rebellion à main armée étaient rares, les volés et les troupes indigènes ne

(1) Voleurs.

(2) Poignard, souvent empoisonné.

poursuivant les voleurs que très lentement et s'arrangeant généralement pour ne pas les rencontrer.

On peut donc dire que, en général, c'est un sentiment violent, la haine ou la vengeance, qui arme le bras des Siamois, mais alors ils frappent en furieux sans souci des conséquences.

Un des rares exemples que je connaisse de meurtre accompli froidement par des Thaïs, remonte à l'année 1902. Une bande de voleurs vint un soir attaquer à coups de fusils et de revolvers, une maison de jeux, tenue par un Chinois, à Samrong, petite ville sise à quelque 15 kilomètres au Sud de la capitale. Pénétrant, au nombre de 35 ou 36, dans la salle de jeux, située au milieu de l'agglomération. ils tirèrent, sans autre forme de procès, de nombreux coups de feu sur les joueurs et les croupiers, dont ils tuèrent une dizaine et blessèrent un bon nombre. Après la fuite éperdue des survivants terrorisés, les malandrins firent main basse sur l'argent de la banque et les enjeux abandonnés par les pauvres pontes. dépouillèrent consciencieusement de leur argent et de leurs bijoux les morts et les blessés, puis ils s'enfuirent pour aller partager leur butin dans un champ de riz situé près de la rive du fleuve. Ce beau coup leur avait rapporté en tout 10,000 francs à peu près.

L'instruction de ce crime, retardée par la terreur qu'inspirait la bande, dura près d'un an ; mais tous les coupables ou peu s'en faut, furent saisis. Vingt-deux des bandits furent condamnés à mort, 11 aux travaux forcés à vie ou à temps et 2 relâchés. Comme, en général, les meurtriers sont exécutés sur le lieu même de leur crime, ou du moins aussi près que possible, c'est presque toujours dans l'un ou l'autre des terrains vagues avoisinant les « Wats(1) » qui pullulent dans le pays, qu'ont lieu les exécutions capitales. Mais, on le comprend facilement, la décollation par le sabre de tous ces bandits devenait très difficile, sinon impossible. Aussi le gouvernement siamois, a-t-il commandé une guillotine en France et, en attendant l'arrivée de l'instrument. les condamnés à mort, réduits à 15 par la mort en prison de 2 de leurs complices, et la commutation de peine accordée à 5 autres, sont détenus à la prison centrale de Bangkok(2).

La décapitation par le sabre va donc disparaître au Siam, aussi

(1) Temples Bouddhistes.

(2) La guillotine est arrivée au Siam au début de 1904, et les criminels ont été exécutés

je crois bien faire en la décrivant d'après les deux exécutions capitales auxquelles j'ai assisté en 1902. Je raconterai la première. qui donnera une idée très exacte de ces lugubres cérémonies, où le lieu et quelques détails changent seuls, le fond restant toujours le même.

A trois lieues environ au Nord de la capitale, sur la rive droite du fleuve Ménam, un mat surmonté d'un oiseau symbolique, annonce la présence d'un temple, qui ne montre sur la rivière que son débarcadère en bois muni d'un toit en tuiles rouges très



LE BOURREAU DEMANDE PARDON AU CONDAMNÉ

délabré. Le sanctuaire lui-même, le « bôt », et les habitations des moines. sont cachés sous les grands jacquiers et les épais bouquets de hauts bambous, que dominent les tiges grèles gris argent des aréquiers, inclinant au vent leur plumet de palmes.

C'est dans les dépendances de ce « wat » que doit avoir lieu ce matin la décapitation d'un homme. qui a tué à coups de couteau un de ses concitoyens dans le village même que dessert ce temple. Les huttes des indigènes sont à demi enfouies sous la

verdure, et l'on n'aperçoit guère que quelques maisons assez pauvres groupées à proximité du monastère.

Il est environ 5 1/2 heures du matin, et le jour ne va pas tarder à paraître. Venus de Bangkok en pirogue, nous débarquons vivement et nous visitons les lieux Il y a peu de monde, une cinquantaine de personnes au plus. Nuls préparatifs extraordinaires, il semblerait que rien d'anormal ne se prépare. Cependant sous une touffe de hauts bambous, à quelque distance du monastère, un échafaudage singulier. C'est une claie de bambous élevée sur quatre pieux à hauteur d'homme et recouverte de feuilles de bananier fraîchement coupées. A cet autel rustique est accolée une autre claie un peu moins élevée recouverte d'un linge blanc sur lequel s'étalent des offrandes, consistant en fruits, fleurs, etc. Sous cette construction bizarre quelques larges feuilles de bananier et un bocal rempli d'eau de senteur indigène, dont la base principale est le « Pimsen » ou camphre de Bornéo. A part cela rien.

Les indigènes, accroupis sur leurs talons, sont enveloppés dans leurs écharpes et grelottent en conscience sous la fraîcheur du matin au lever du soleil, tout en échangeant entre eux de rares paroles à voix basse.

Vers 6 heures arrivent les barques amenant les principaux personnages du drame qui va se jouer ici : le juge chargé de faire exécuter la sentence en compagnie de son greffier, le bourreau, ses aides et enfin le condamné enchaîné aux pieds et aux mains, gardé par des gendarmes et des gardiens de la prison.

A tout seigneur, tout honneur. Disons d'abord quelques mots de la victime. C'est un Siamois d'une trentaine d'années, vêtu d'un simple « phanung »(1) rouge-brun, le buste nu. Sur l'épaule gauche, une écharpe de coton orange pend négligemment, un bout sur le dos et l'autre sur la poitrine. La figure, sous les cheveux embroussaillés, paraît assez régulière: le nez est un peu

---

(1) Le « Phanung » est une large bande d'étoffe rectangulaire de 90 centimètres de largeur sur 3 mètres de longueur. Les Siamois, hommes et femmes, s'enveloppent dans le milieu de ce tissu, de façon à ce que les deux bouts, d'égale longueur, viennent se nouer sur le devant de la ceinture. Puis les deux extrémités pendantes sont roulées sur elles-mêmes et passées entre les jambes de l'avant à l'arrière, de façon à venir se rattacher à l'arrière du phanung à la hauteur des reins. Cela constitue en somme une espèce de culotte bouffante très pratique sans boutons ni agrafes.

épaté, l'œil endormi. A ses poignets sont fixés de gros anneaux de fer que relie une chaîne solide par laquelle l'un des gardiens de la prison tient le condamné. Ses chevilles sont également ornées de bracelets de fer réunis par une chaîne assez lâche pour lui permettre de marcher sans difficulté sérieuse. Le pauvre diable paraît profondément indifférent à ce qui va se passer, et fume flegmatiquement une cigarette indigène qu'un ami complaisant lui a confectionnée, allumée et mise en bouche. Pour un peu, il rirait et chanterait un air de « Lakhon » (1).

La mort ignominieuse vers laquelle il va, semble le laisser bien tranquille et, au moins pour lui, la crainte de la mort est nulle. Quant à l'infamie qui s'attache chez les peuples civilisés à ce genre de mort, cela ne paraît pas l'émouvoir outre mesure, non plus du reste que ses amis et connaissances venus là pour le voir payer sa dette.

Remarquons en passant que le terme infamant accolé au mot condamnation est absolument vide de sens pour un Siamois. Un individu condamné pour un crime quelconque est un homme privé de sa liberté personnelle, rien de plus, rien de moins. Aucun déshonneur ne s'attache à lui de ce fait et, par conséquent, la peine d'emprisonnement, tache ineffaçable chez nous, est sinon de nul effet, tout au moins de peu d'efficacité. En effet, le prisonnier, au Siam, est en général mieux logé que dans sa pauvre hutte : le manger qu'on lui donne, riz et poisson, est exactement le même que la nourriture habituelle de la grande majorité des Siamois, grands seigneurs compris ; enfin, au point de vue moral, il n'est nullement dégradé, et le travail imposé est très peu considérable et parfois payé.

On comprend facilement que dans ces conditions la prison lui soit légère. Aussi est-ce peut-être un tort d'avoir supprimé les châtiments corporels dans ce pays, car eux seuls avaient une influence immédiate sur les criminels. Ceux-ci, en effet, craignaient beaucoup les coups de rotins, tandis que la prison pure et simple les laisse assez froids. Le roi Chulalongkorn, mû par son bon naturel, a supprimé la torture et les peines physiques, il y a longtemps déjà. Au point de vue humanitaire, c'est parfait, mais au point de vue pratique de la répression des délits, peut-être

(1) Le « Lakhon » est l'opéra siamois, dont le sujet est toujours une vieille légende ou une histoire mythologique, avec chœurs, soli et ballets. Il est exclusivement joué par des femmes.

aurait-il mieux valu maintenir la bastonnade appliquée dans des limites raisonnables.

Fermons cette trop longue parenthèse, et reprenons notre récit. Le condamné à mort est étroitement gardé par quatre surveillants de la prison, à l'uniforme brun feuille-morte, composé d'une culotte courte, d'un veston garni de galons blancs aux manches, et coiffés d'un large casque blanc. En outre, une dizaine de gendarmes indigènes aux uniformes gris khaki,



INVOCATION DU BOURREAU DEVANT L'AUTEL DU SABRE

culottes et tuniques à boutons de cuivre, pieds nus, mais les mollets protégés par des bandes de flanelle noire formant jambières, escortent la lugubre procession, le fusil à la bretelle et la baïonnette à la ceinture. Notons la casquette à la Prussienne qui complète la tenue des pandores Thaïs.

Derrière ce premier groupe, vient le bourreau, Siamois d'une quarantaine d'années, vêtu d'un « phanung » rouge-brun, d'un gilet de coton à manches courtes, et portant en sautoir l'inévitable écharpe des dandies siamois du peuple. Son œil hébété et son teint blême révèlent l'habitude de l'opium. Ses cheveux en

broussailles paraissent n'avoir eu jamais de rapports même lointains avec le peigne. Il porte dans les bras un paquet long de un mètre environ, enveloppé dans une pièce de soie brochée. Derrière lui marchent ses aides, trois jeunes gens, l'air réjoui, riant et babillant entre eux sans nul souci. Leur costume sommaire se réduit au « phanung » national. L'un, pourtant, porte la veste d'uniforme des gardiens de la prison.

Vient ensuite le juge qui a prononcé la sentence de mort, et qui est toujours chargé de la faire exécuter. C'est un homme d'une trentaine d'années au plus, à la figure intelligente, vêtu d'un « phanung » en soie bleu foncé et d'une veste blanche de coupe militaire à collet droit. Il porte des bas noirs et des souliers blancs, et se coiffe d'un casque colonial, forme anglaise, blanc, entouré d'une écharpe bleu foncé. Une mince moustache noire jette une ombre sur sa lèvre supérieure rougie par l'usage du bétel. Il suit le cortège en devisant avec son greffier et quelques jeunes Siamois de ses amis.

Tout ce monde se dirige vers une vaste maison indigène, mieux bâtie que ses voisines, sïtuée au milieu d'un jardin à quelque distance du temple. C'est le tribunal local, à côté duquel s'élève la caserne de gendarmerie. Arrivée là, la procession fait halte. Le bourreau retourne sur ses pas suivi de ses aides, pendant que le juge prend une tasse de thé et confectionne avec art une chique de bétel. Tandis que les apprentis coupe-têtes enfoncent en terre au milieu de l'esplanade un pieu solide, qui ne dépasse le sol que de 60 centimètres environ et auquel est fixée une barre transversale qui, avec le poteau, forme un T, Monsieur de Bangkok, portant dans les bras le paquet déjà décrit, se dirige vers l'espèce d'échafaudage en feuillage élevé à quelque distance. Parvenu là, il déplie la pièce de soie qui enveloppe son fardeau, et découvre le sabre de justice, glaive à large lame légèrement recourbée, analogue comme forme aux sabres japonais anciens. C'est un sabre à deux mains, car la poignée est très longue par rapport à la lame.

Respectueusement, l'exécuteur des hautes-œuvres dépose l'arme sinistre sur la claie servant d'autel, puis il replie soigneusement l'étoffe précieuse qui enveloppait le glaive, et après un coup d'œil circulaire sur l'esplanade, il retourne auprès du juge, une grimace de satisfaction sur les lèvres. Tout est prêt pour l'exécution.

Pendant les quelques minutes nécessaires à ces préparatifs, le

condamné a été placé les jambes allongées et les bras sur la poitrine sans autres entraves que ses fers, sur une espèce de plateau de balance, qui peut avoir un mètre de côté. Sur ses jambes on a rabattu une lourde planche qui empêche le malheureux de bouger, et sur ses épaules on a placé des bâtons qui sont liés à ses pieds et derrière sa tête. On adapte ensuite deux bambous solides aux cordes qui suspendent cette chaise à porteurs spéciale et, sur un signe du juge, quatre hommes prennent les perches sur l'épaule et soulèvent le plateau avec son contenu

Le prisonnier semble toujours aussi calme; un ami lui a mis en bouche une cigarette allumée qu'il fume avec béatitude. Les gendarmes, le fusil à la bretelle, marchent derrière le cortège qui se dirige d'un pas lent vers l'esplanade dont nous avons déjà parlé. Parvenue au centre de cette place, toute la troupe s'arrête. Le juge fait relire par son secrétaire l'ordre d'exécution, et le prisonnier, extrait de sa chaise, est solidement ligotté, assis à la façon des tailleurs, contre le poteau planté par les aides de Monsieur de Bangkok. Ce pieu lui arrive à peine aux omoplates et laisse le cou et la tête libres. Le pauvre hère a laissé tomber son bout de cigarette, et l'air toujours aussi calme, s'est laissé lier au fatal poteau, sans protestation.

Le condamné une fois solidement assujetti à sa croix, le bourreau vient se placer à trois pas de lui et se mettant à genoux, il élève les mains jointes à la hauteur du front, s'incline devant le malheureux et lui demande pardon de devoir le mettre à mort. Il le prie en outre de ne pas venir le tourmenter lorsqu'il sera dans le monde des esprits. Le pauvre diable ne répond guère à ce discours de l'exécuteur des hautes œuvres, qui après avoir pétri un peu de boue entre ses doigts, en confectionne des boulettes dont il bouche les oreilles de la victime.

On porte à distance la chaise dans laquelle on a amené le condamné, tandis que les gendarmes éloignent les curieux. maintenant augmentés de la population du village. Pendant ce temps M. de Bangkok, l'air grave, se dirige d'un pas lent vers l'autel de feuillage où repose le sabre de justice. Arrivé devant la claie qui est à quelque 10 mètres en arrière du captif et hors de sa vue, le bourreau allume quelques bâtonnets d'encens qu'il plante aux quatre coins de la table des offrandes. Ensuite s'agenouillant, il se prosterne jusqu'à terre, et élevant les mains jointes jusqu'à son front, il récite l'invocation au sabre, demandant à celui-ci de bien faire son office, de ne pas faillir dans sa

main, de ne pas faire souffrir le patient, etc., etc. Ce rite singulier accompli, il prie durant quelques instants devant l'autel; puis il roule son écharpe en turban autour de sa tête et revêt une jaquette rouge sans manches. Prenant ensuite l'arme sinistre, il se dirige d'un pas glissant vers le condamné en ayant soin de venir par derrière celui-ci et d'étouffer autant que possible le bruit de ses pas.

Arrivé près du pauvre diable il s'arrête, assure le glaive dans



LE COUP DE SABRE

sa main, le hausse d'un mouvement lent jusque par dessus son épaule droite, et soudain l'abat de toute sa force sur le cou de la victime. Grâce à la courbe savante décrite par l'arme, qui jette un éclair bleuâtre, la lourde lame frappe perpendiculairement la nuque du supplicié, dont la tête, fauchée net, vole à quelques pas en laissant échapper une pluie de gouttelettes rouges, cependant qu'un flot de sang jaillit du tronc demeuré fixé au poteau.

Beaucoup de spectateurs détournent la tête au moment ou le bourreau abat son arme, pour ne pas voir ce spectacle horrible. Il arrive souvent d'ailleurs que, soit crainte, soit ivresse, soit par

ıuite d'un mouvement du condamné, l'exécuteur ne réussit pas ı abattre du premier coup la tête de la victime. Alors l'exécution levient plus terrible encore, car le bourreau frappe à coups 'edoublés jusqu'à ce que la tête tombe dans un éclaboussement 'ouge. J'ai vu M. de Bangkok contraint de donner quatre coups le sabre avant d'abattre une tête, et jamais je n'oublierai la inistre vision omise par Dante dans son Enfer. La tête pendait ı demi détachée sur la poitrine, tandis que la nuque béante lais- ıait échapper des flots de sang. La lame du sabre, rouge jusqu'à a garde, s'abattit trois fois dans ce trou sanglant, en faisant aillir une pluie rouge qui éclaboussa tout aux environs.

L'exécution est terminée, le sang a payé le sang. Le juge suivi les gendarmes et des gardiens de la prison se retire. Alors ce qui ıe passe est peut-être plus horrible que la décollation même. Pendant que le bourreau essuie minutieusement avec une loque ıpéciale, le sang qui macule le glaive de justice et en examine le ranchant, ses aides coupent les cordes qui retiennent le buste lu supplicié au poteau. Le corps sans tête étendu sur le sol, ils :oupent à coups de hache les pieds et les mains afin de retirer es chaînes. Ceci ne serait pas nécessaire, car les anneaux peuvent 'ouvrir; mais la loi veut que l'on tranche les membres de cette açon pour enlever les entraves sans les ouvrir.

La tête sanglante qui gît sur le sol a pris une teinte grise, erreuse, horrible à voir. Un aide du bourreau la prend par les :heveux et la fixe solidement sur un long bambou pointu, qu'il ait pénétrer dans la gorge béante. La perche garnie de ce hideux rophée est ensuite plantée sur un petit tertre artificiel à une ringtaine de mètres du lieu de l'exécution. La tête du criminel loit demeurer là pour y être dévorée par les vautours et les :orbeaux, en exemple. Les parents et amis peuvent emporter le :orps pour l'enterrer, mais il est défendu par la loi Bouddhiste le le brûler, comme on le fait pour tous les autres cadavres à ɔeu d'exceptions près.

Ces exécutions par le sabre sont réellement horribles et c'est le :œur poigné que nous remontâmes en pirogue pour redescendre e cours du fleuve vers Bangkok. Heureusement la beauté des ives de la Ménam et le mouvement intense des barques sur les :aux, nous distraient un peu de cette lugubre cérémonie, qui nous ı prouvé une fois de plus le mépris de la mort et le flegme des Orientaux.

Ce 30 septembre 1904. ALP. POSKIN.



Afrique

Afrique orientale allemande. La sultane Nyawingî de Mprororo. — Déjà Stanley, Emin Pacha et Stuhlmann avaient mentionné l'existence d'une sultane ou d'une thaumaturge mystérieuse, du nom de Nyawingî, dans le Mprororo, sans qu'aucun d'eux, pas plus du reste que les Européens qui résidèrent dans la suite à Bukoba, sur le Victoria-Nyanza, eussent jamais eu la chance de l'apercevoir. Dans certains cas, on avait montré à des voyageurs une fausse Nyawingî. Ce n'est que l'année dernière que le chef de la station de Bukoba, le premier lieutenant Von Stuemer, réussit à voir la sultane. Il raconte sa visite au village de Tungamu (Mprororo) dans le *Deutsche Kolonialblatt* dans les termes suivants :

« Le but de ma visite était, à part l'intérêt que je portais à cet être mystérieux, le fait que la sultane avait imposé à une patrouille que j'avais envoyée, un péage que le chef de cette dernière, inexpérimenté ou malhabile, avait acquitté. Je voulais lui démontrer ce que sa conduite avait d'inadmissible. Le village de Mprororo se compose de différentes cours séparées entr'elles par des haies munies de portes fort étroites. Quand j'eus traversé la première cour, et passé par la porte de la deuxième haie, je me trouvai devant une hutte qui semblait être mieux construite que les autres. On me l'indiqua comme étant la demeure de la sultane. C'était une hutte de gazon ayant, comme les autres, la forme d'une ruche. A l'intérieur, à droite de l'entrée, se trouve une paroi en roseaux, recouverte de bouse de vache, au milieu de laquelle a été pratiquée une ouverture que cache une natte de

aille portant des dessins noirs très primitifs. Derrière le mur ıystérieux se tient, dit-on, Nyawingî. Quand je fus entré, j'en-:ndis qu'elle demandait à son *katikiro*, c'est-à-dire à son minis-'e, si j'étais là et qui j'étais. Je répondis aussitôt moi-même en invitant à se montrer afin que nous puissions régler nos affaires nous deux. Elle me répliqua que je devais commencer par ren-oyer tout le monde et qu'après cela elle se rendrait auprès de ıoi. Je lui dis que je le ferais volontiers, mais que, comme elle e me comprendrait pas, l'interprète devait au moins rester. Sur uoi elle riposta que si un homme de couleur la voyait, il mour-ıit sur le champ.

» Elle m'apprit alors, en réponse aux questions que je lui osai, qu'elle est en réalité Nyawingî, qu'elle est un esprit et la lle de la déesse-soleil Kasoba, que sa demeure est dans les uages, mais qu'elle vient sur terre et qu'elle a la faculté d'aller artout où il lui plaît, qu'en ce moment elle était là mais qu'au ıême instant elle était à Bukoba; qu'elle n'a pas de parents ter-:stres; qu'elle ne peut pas mourir; que sur terre elle doit tou-:fois prendre de la nourriture et, qu'à cet effet, elle boit du lait. es nuages sont sa robe, dit-elle, et l'éclair, son sceptre; elle règne ır le Mprororo; les Européens aussi sont ses enfants; elle n'en pas encore vu, mais elle les aime quand même. Tout cela fut ébité d'un ton criard. Après chacune de mes demandes, que je ıisais en kisuaéli, et que l'interprète traduisait en mprororo, il : faisait un long silence; puis, venait une réponse nette, qui ı'était aussitôt traduite. Je lui fis observer alors qu'il ne lui était as permis de percevoir des péages. Et quand je la sommai de ıe remettre, en guise de soumission et à titre d'amende pour le éage perçu, dix têtes de bétail, elle entama une longue discus-ion en affirmant qu'elle ne devait pas payer et qu'elle me châ-erait. Au cours de l'échange de vues qui eut lieu alors, elle evint de plus en plus excitée derrière son mur espagnol, elle se ıit à crier d'une voix perçante et me menaça de mort ainsi que ous ceux qui étaient dans la hutte. Elle fit du tintamarre en emuant des ferrailles, mais ne voulut rien concéder.

» Dans l'entretemps, je donnai l'ordre que des soldats entou-assent la hutte, car je craignais qu'elle ne s'échappât par une ssue secrète. Lorsque ce fut fait, j'arrachai brusquement la natte t aperçus à travers une obscurité que mes regards ne pouvaient ercer qu'avec peine, un bras de femme orné d'anneaux de uivre, qui agitait en l'air des barres de fer luisantes; la sultane

frappa dans ma direction, puis se cacha, en poussant des cris stridents, dans l'herbe séchée de la hutte. J'entrai alors, mais quand je voulus la saisir, elle s'échappa comme une couleuvre à travers l'herbe et se glissa dans le coin opposé presqu'en face de la porte; là, elle se mit sur son séant et me regarda avec de grands yeux. Puis elle se traîna vers moi et tomba, tremblante de tout son corps, à mes pieds, en me demandant grâce. Je pus alors examiner le prodige à l'aise. Devant moi était accroupie une femme mtusi, jeune et élancée, assez grande, de nuance claire, avec de grands yeux, cernés par suite du long séjour dans l'obscurité, et protégés par de longs cils, avec un nez aquilin très prononcé, une bouche petite, de belles dents, et la tête ornée d'une frisure mtusi (qui rappelle celle des Nubiennes). Elle était recouverte d'une peau tannée rouge sur laquelle des figures blanches avaient été dessinées en raclant les poils. Le visage, ovale, exprimait l'intelligence et la passion, le cou était flexible, le buste bien formé; autour du cou elle portait un collier de perles blanches et un chapelet d'amulettes; les épaules étaient rondes, les bras bien modelés et gracieux. Autour du poignet gauche, elle portait des perles blanches et des anneaux en filigrane de cuivre ornés chacun d'une perle bleue; autour du poignet droit s'enroulaient un large anneau de cuivre, un de laiton et un de cuir. Sous la peau qui l'enveloppait, on voyait apparaître une jambe bien faite et un pied étroit. Les chevilles étaient garnies d'anneaux en filigrane.

» Je lui demandai alors ce qu'elle avait à objecter. Nous étions tous en bonne santé et de bonne humeur bien que Niawingî fût là, devant nous. Elle se tira d'affaire avec beaucoup d'aisance, sourit et répondit tout simplement que Nyawingî avait disparu dans les nuages; qu'elle n'était pas Nyawingî, qu'elle n'était qu'un être humain, qu'elle était la servante de Nyawingî et chargée par celle-ci de répondre à sa place. Je lui fis observer que Nyawingî avait fait choix d'une fort jolie servante, ce qui la réjouit beaucoup; puis, répondant à mes questions, elle m'apprit qu'elle se nommait Kiakutuma, qu'elle était une femme Mtussi; que son père s'appelait Kagcie et avait autrefois habité le Ruanda, mais qu'il avait été chassé par le roi du Ruanda et s'était réfugié au Mprororo, ou il avait épousé sa mère. Elle même avait été mariée à un petit chef du voisinage et avait eu deux enfants, qui étaient morts subitement, assasinés probablement. Mais Nyawingî, sa maîtresse, ne voulait pas qu'elle eût un époux, et elle l'enleva de chez

son mari; après cela, elle résida quelque temps chez les sultans voisins, mais pour obéir à l'ordre de sa maîtresse, elle ne se remaria plus. Maintenant elle ne servait plus que sa maîtresse, qui était toujours où elle même se trouvait. Elle est l'organe de la sultane et par elle le peuple apprend ce que Nyawingî veut, quand, comme aujourd'hui, par exemple, elle s'en va. Elle raconta tout cela tranquillement, d'une voix sonore bien qu'un peu traînante et fatiguée. Puis, continuant, elle dit que pour moi aussi Nyawingî, avant de disparaître — elle revenait constamment sur ce détail — avait laissé un avis. J'aurais le bétail que j'exigeais, mais elle me priait de punir une série de sultans du voisinage qui ne voulaient pas obéir à ses ordres. Je la tranquillisai en lui donnant une petite glace, une couple de mouchoirs et un verre. Ce fut un singulier spectacle de la voir se dévisager dans le miroir en cherchant toujours une figure derrière la glace.

» Le lendemain matin, le tribut fut amené. Avant de partir, je me rendis encore une fois dans la hutte : tout y était dans le même ordre que la veille et du fond de la pièce retentit la voix criarde qui me recommanda de rester son ami, à quoi je répondis qu'elle devait toujours observer mes ordres et qu'alors nous resterions naturellement en bons termes ; puis, la natte se leva, et Kiakutuma, jetant en souriant un regard au dehors, me tendit la main en signe d'adieu. Nyawingî était revenue, me dit-elle, et lui avait permis de me revoir.

» Toute l'affaire me laisse l'impression qu'il y a eu autrefois une sultane du nom de Nyawingî qui vivait, comme c'est la coutume au Ruanda, cachée aux yeux du peuple. Après sa mort, on a dû, en cachant son décès, mettre à sa place une prêtresse qui sert d'instrument au parti le plus fort pour mener le peuple comme il l'entend en lui annonçant la prétendue volonté de la sultane. Ainsi s'est formée insensiblement dans le peuple la croyance à l'immortalité de Nyawingî, que les puissants entretiennent avec soin. Kiakutuma a dû être installée comme prêtresse et joue d'ailleurs fort bien son rôle. »

Erythrée. Route de Setit à Gondar. — Le gouverneur de l'Erythrée, M. Martini, a fait construire une route pour les caravanes allant du fleuve Setit (Takazze), à partir de l'endroit où il délimite au sud-ouest le territoire italien, jusqu'à Gondar. Ce travail a duré huit mois. La route traverse le territoire abyssin

dans toute son étendue. Les ouvriers employés ont été, en majeure partie, des indigènes de l'Erythrée et, lorsque la route eut atteint la rivière Angareb, des Abyssins fournis par les chefs de district.

Les travaux ont été dirigés par deux officiers italiens.

Le fait que cette route a pu être construite est une preuve de la bonne entente qui règne entre Ménélick et l'Italie. La route a été établie de manière à éviter des talus élevés: elle traverse presque partout de bons pâturages pour les chameaux, dont on fait usage maintenant (précédemment on n'employait que des bêtes de somme dans cette région). Le total des frais a été de 52,765 lires, c'est-à-dire 96.87 lires par kilomètre. Gondar se trouve ainsi relié au réseau des routes commerciales de l'Erythrée.

Cette ville a été longtemps la capitale de l'Abyssinie, à l'époque où le centre du royaume se trouvait encore dans le Nord. Elle est encore aujourd'hui une place commerciale importante.

Elle se trouve située au milieu d'une région agricole (non loin du lac Tsana). Le prolongement de la nouvelle route vers le nord, rencontrera Agordat. Gondar est encore relié à l'Erythrée par une autre route de caravanes en partie très mauvaise et soumise à de fréquents droits de passage, qui passe par Adoua, Adiquala (frontière italienne) et Adi Aqui pour aboutir à Asmara.

Afrique anglaise occidentale. Culture du coton. — Il résulte d'une correspondance adressée récemment au *Times* que les promesses d'avenir de la culture du coton dans les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique sont loin de répondre aux espérances que l'on avait fondées sur le développement de cette industrie dans ces régions. Comme les conditions de climat, de sol, de population, de voies de communications et de pluie varient dans les diverses colonies, il est nécessaire de les examiner chacune en particulier.

Lagos. — La colonie de Lagos occupe en ce moment le premier rang sous le rapport de l'importance de la culture du coton. Elle possède un chemin de fer et une vaste étendue de terres en dehors de la région des palmiers. Elle est la première qui eût donné des résultats. Le coton y a été cultivé par les tribus Yorubas. En 1867, l'exportation du coton était de 353 tonnes, et,

pendant les trente-cinq années précédant 1901, il a été exporté de cette colonie une quantité de coton brut dont la valeur a été estimée à 500,000 livres sterling. La population de Lagos et des districts de l'Ilorin (Nigeria du Nord) peut être évaluée à 2,500,000 âmes, dont les deux tiers au moins habitent dans la région des palmiers et s'occupent exclusivement de l'exploitation des forêts. Les 800,000 autres habitants vivent de l'élevage du bétail, de la culture du sorgho et de l'exercice d'industries locales.

La plus grande partie du coton exporté est cultivé en dehors de la région des palmiers, dans les districts d'Ibahan, d'Oyo, d'Ilorin et de Meko. On doit aussi considérer comme admis que la culture du coton ne peut pas lutter contre l'exploitation des palmiers dans les districts où ces derniers sont nombreux. Il s'ensuit que les acheteurs de coton sont réduits à compter sur la partie du pays où le palmier ne croît pas. On compte que dans les circonstances les plus favorables (création de postes d'achat, facilités de transport et prix élevés), les indigènes de la colonie de Lagos pourraient fournir par an 200,000 balles de coton, outre leurs exportations actuelles de produits des forêts et des plantations (huile de palme, bois et cacao); mais, étant donnée l'insuffisance des voies de communication, il faudra attendre nombre d'années avant que la production atteigne même 40,000 balles par an.

La *British Cotton Growing Association* a procédé à des plantations d'essais. L'année dernière, elle a fait défricher 120 acres qui ont ensuite été ensemencés avec des graines d'Amérique. mais la récolte a été un échec. Comme le sorgho, l'ennemi du coton, domine dans la colonie, il est fort douteux qu'il soit jamais possible d'y établir des plantations exploitées par des Européens d'après le système américain. D'autres expériences avec des graines d'Amérique n'ont pas eu plus de succès. Il faut reconnaître qu'on s'est décidé un peu vite à donner la préférence aux graines américaines sur celles du pays. Le meilleur coton indigène, celui du district de Meko est, dès à présent, équivalent au coton d'Amérique cultivé à Lagos. Il y aura donc lieu de rechercher si l'on veut donner suite aux projets de cultures, s'il n'est pas préférable d'améliorer le coton indigène avec ou sans l'aide du coton américain. La *Cotton Growing Association* a établi deux stations d'achat et d'égrenage, le long de la voie de chemin de fer et elle construit actuellement un troisième établissement d'égre-

nage sur une de ses plantations. Si l'on veut atteindre le chiffre de 40,000 balles, on devra établir des postes d'achat dans les parties du pays qui sont situées à l'écart du chemin de fer; toutefois, en présence des difficultés de transport, il est douteux que la culture du coton devienne un succès au point de vue commercial.

Nigéria méridionale. — Jusqu'à présent, les efforts et les dépenses faits par la *Cotton Growing Association* n'ont produit que des résultats peu satisfaisants. Une plantation a été délimitée l'année dernière dans les plaines de Soho et plusieurs centaines d'acres ont été ensemencés avec des graines américaines. Les dépenses faites sur cette plantation sont évaluées à 5,000 £, et la récolte de coton n'a représenté qu'une valeur de 100 £. L'échec est attribuable principalement au climat, à la pauvreté du sol et à l'inexpérience de ceux qui dirigeaient l'entreprise. La plantation a été abandonnée, et des essais ont été entrepris dans un autre district, mais, cette fois, on se propose d'étudier le climat, le sol et les graines avant de se risquer à établir une plantation étendue. La Nigéria du Sud présente un grand désavantage au point de vue de la culture du coton. Par suite des querelles entre tribus, les palmiers n'ont plus été exploités depuis de nombreuses années, et il est à prévoir que lorsqu'on attirera l'attention des indigènes sur la culture du coton, celle-ci ne leur apparaîtra que comme une industrie de second ordre. On suppose que la population de cette région s'élève à 4,000,000 d'habitants. Cette contrée est la mieux arrosée et la plus arborée des colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique, et elle ne sera pas d'ici longtemps un pays producteur de coton. Les habitants n'exploitent même pas la moitié des palmiers; ils se contentent d'en retirer l'huile et laissent, faute de main-d'œuvre suffisante, pourrir les noix sur place. Les noix de palme valent environ 12 £ la tonne en Angleterre. A Lagos, on exporte 60 gallons d'huile de palme pour une tonne de noix de palme, tandis qu'en Nigérie on exporte 207 gallons d'huile contre une tonne de noix. On voit donc que des milliers de tonnes de produits d'excellente qualité se perdent à cause du manque de bras et, comme il est prouvé que, dans les régions à forêts épaisses, la culture du coton ne peut, au point de vue des profits que retire l'indigène, lutter contre l'exploitation des palmiers, on doit reconnaître qu'il ne sera possible, dans la plus grande partie de la Nigéria, d'amener

les natifs à cultiver du coton comme industrie accessoire que si on parvient à obtenir une graine convenant parfaitement au pays. Bien que, dans les districts septentrionaux, le coton puisse être cultivé en grand, il ne faut cependant pas s'attendre à voir la production atteindre 20,000 balles avant plusieurs années. La Nigéria du Sud est la seule colonie qui possède de bons moyens de transport grâce à ses rivières, mais comme elle est fort riche en produits forestiers, en bois, en caoutchouc et en palmiers, on ne peut pas la considérer comme un pays agricole.

Gold Coast.— Il n'est pas douteux que le coton ne puisse parfaitement croître dans de bonnes conditions dans la colonie de Gold Coast, mais la difficulté des transports ainsi que le travail dans les mines s'opposent au développement de cette culture. Ensuite, dans le district de la Volta, où l'agriculture a fait de grands progrès au cours des dernières années, la plantation du cacao a absorbé l'attention des indigènes. Il n'est donc pas à prévoir que la question de la culture du coton puisse recevoir une solution favorable avant bon nombre d'années dans cette colonie. Le chemin de fer entre Sekondi et Coomassie a été créé pour le service des mines, et comme la région qui entoure celle-ci est fortement boisée et peu peuplée, il ne pourra pas être d'un grand secours à l'industrie du coton. Il serait d'autre part trop onéreux de défricher les terrains situés dans le voisinage de la ligne.

Sierra Léone et Gambie. — La colonie de Sierra Leone, comme celle de Gambie, est sujette à de fortes pluies, mais, bien que le coton soit cultivé dans mainte partie de ces régions, la main-d'œuvre y est trop rare pour permettre le développement de la culture sur une vaste échelle. Il faut encore tenir compte du fait qu'un bon tiers de la population s'occupe de l'exploitation des forêts de palmiers et ne s'intéresserait que médiocrement à la culture de coton. On peut évaluer à 800,000 âmes la population totale des deux colonies. La principale denrée produite à Sierra Leone est le riz que l'on a l'habitude de cultiver en même temps que le coton et le sorgho, ce qui permet d'obtenir de bons résultats. Les districts où l'on cultive le coton ne renferment pas de grandes forêts et les taillis y sont faciles à abattre. La plantation de la *Cotton Growing Association,* établie l'année dernière, a été un échec et les graines américaines n'ont pas jusqu'à présent donné de bons résultats. On déclare que Sierra Leone ne pourra,

dans les meilleures conditions, fournir plus de 140,000 balles par an et que la production pendant les dix années qui vont suivre ne pourra dépasser 6,000 balles par an. Avant d'obtenir ce dernier chiffre, il sera nécessaire de faire de grandes dépenses pour l'amélioration des routes et des moyens de transport.

Nigéria septentrionale. — Si le coton africain est appelé à exercer une influence sur le marché, c'est la Nigéria septentrionale seule qui semble être apte à produire ce résultat. Elle possède une population considérable, que l'on évalue parfois à 20,000,000 d'habitants et qui l'emporte au point de vue de l'intelligence sur la plupart des autres peuplades de l'Afrique occidentale. Le grand obstacle à la culture est le manque de moyens de transport. On ne peut y remédier qu'à l'aide du Niger, de chemins de fer et de bonnes routes. Les chevaux et le bétail vivent bien dans presque tous les districts, et il serait facile d'établir des routes dans ces provinces à population dense. Il serait nécessaire de créer un service de bateaux sur la rivière pour amener le coton vers la côte, et des sommes considérables devront être dépensées avant que l'on puisse espérer récolter de grandes quantités de coton. La plus grande partie du pays est située en dehors de la région des palmiers, et, si l'on disposait de moyens de transport à bon marché et de graines appropriées au milieu, la Nigéria du Nord pourrait fournir du coton en quantité suffisante pour prévenir la répétition de conséquences comme celles de la crise cotonnière de l'année dernière. Le développement sera toutefois fort lent, pendant les premières années, et exigera une dépense de plusieurs millions de livres sterling. Il faudra aussi construire plusieurs chemins de fer pour permettre l'accès du pays, car sans moyens de transport faciles, l'Afrique occidentale restera sans valeur au point de vue de la production du coton.

En somme, les colonies de Lagos, de la Nigéria du Sud, de Gold Coast, de Sierra Leone et de Gambie ne pourront, dans les circonstances les plus favorables, produire plus de 350.000 balles de coton par an, et ce chiffre, si jamais il est atteint, ne le sera pas avant plusieurs années. On ne peut pas escompter une production de 100,000 balles avant huit ans au moins. Ce chiffre, comparé à la production américaine qui est de 12 millions de balles, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. Dans la plupart des colonies, on devra payer au moins 1 penny par livre de coton brut aux indigènes pour les engager à entreprendre la culture,

:e qui revient à établir le prix du coton en duvet, en Angle-
:erre, tous frais de transport compris, de 5 pence à 5 1/2 pence
.a livre. Une grande partie du coton exporté cette année de
l'Afrique occidentale a été vendu en Angleterre avec une perte
de 1 penny à la livre, situation qui ne pourrait se prolonger
longtemps. L'insuffisance de population et la concurrence d'in-
dustries plus rémunératrices (huiles, bois, mines), entravent le
développement de la culture du coton.

L'année dernière, on disait qu'au bout de cinq ans, la produc-
tion de l'Afrique occidentale serait de 500,000 balles de 400 livres,
mais on ne pourrait sérieusement justifier cette évaluation. Pour
que, à la fin de 1909, le chiffre atteigne 50,000 balles, soit le
dixième seulement de cette évaluation, il faudrait que la situa-
tion économique de Lagos, de Sierra Leone, de Gold Coast, de
a Gambie et de la Nigéria du Sud se modifient rapidement. Cette
année la production sera de 6,000 balles environ.

Soudan. Gomme arabique. — L'exportation de gomme ara-
bique du Soudan a augmenté, dans les derniers mois, dans de
grandes proportions, quoique les prix aient diminué. Pendant la
guerre, il était impossible d'obtenir de la gomme, mais, lorsque
a conquête fut achevée, ce produit commença à être exporté en
quantités considérables du Kordofan ; aussi les prix ne tardèrent-
ils pas à tomber. En 1902, il fut exporté d'Egypte 21 millions
90,000 livres de gomme ; en 1903, le chiffre s'éleva à 18 millions
139,747 livres. Tous les produits du Soudan souffrent de l'éléva-
ion du fret sur le Nil. On récolte la gomme dans le Kordofan,
d'où elle est transportée à Ondurman, en face de Khartoum ; elle
y est empaquetée, pesée et expédiée au Caire ou vers l'un des
ports de mer. Le gouvernement soudanais reconnaît actuelle-
ment trois sortes de gomme. La première est douce et de cou-
leur claire ; elle vaut en Europe 10 à 12 p. c. de plus que la
deuxième qualité, qui est dure et de couleur rougeâtre. On
emballe cette deuxième gomme en paquets de 370 à 385 livres
et on la met à bord dans des sacs doubles. La première qualité,
qui est achetée principalement par les pharmaciens et les dro-
guistes, est enfermée dans des caisses de 100 livres. Le com-
merce de ce produit en Egypte se trouve, en général, aux mains
de marchands du Caire et d'Alexandrie.

L'alimentation des Sakalaves de la côte ouest de Madagascar.
— C'est dans les végétaux indigènes que les habitants de la côte

ouest de Madagascar trouvent une grande partie des éléments de leur nourriture. Ce sont d'abord les féculents, ceux-ci appartiennent en particulier au genre *Dioscorea*, les Yams des Anglais, dont les espèces sont représentées dans la Flore de toutes les régions tropicales.

On distingue à Madagascar surtout 6 espèces indigènes qui portent les noms Antaly, Macabiha, Ovimojery, Macila, Soso, Bemandry.

Un seul pied de la première de ces espèces peut fournir plus de 30 kilogrammes de tubercules. Ces tubercules renferment un suc acre, amer, qui est dangereux et pour les utiliser il faut faire détremper les tranches de tubercule pendant un certain temps dans un fort courant d'eau. Bien préparé, il semble que le goût de ce légume puisse être comparé à celui de nos pommes de terre d'Europe.

Le *Macabiha* possède des tubercules parfois plus volumineux encore, il doit subir la même préparation que le précédent, il ne paraît pas être cultivé, tandis que l'Ovimojery l'est parfois; les tubercules de ce dernier sont souvent plus gros encore que ceux des deux plantes précédentes, mais les pieds en portent moins.

Quant au *Macila*, particulièrement estimé de l'indigène, les tubercules atteignent le poids de 4 à 5 kilogrammes, ils ont un très bon goût et ne renfermeraient pas le principe dangereux qui caractérise les deux premières espèces et qui semble absent dans la troisième également, aussi les mange-t-on simplement bouillis ou grillés.

Quant aux tubercules du Soso et du Bemandry, ils sont un peu sucrés et très rafraichissants, ils sont d'une grande ressource dans les lieux secs où ils se développent facilement; on les consomme crus sans leur faire subir une préparation préalable. On les a parfois comparés aux pastèques de la zone méditerranéenne. Parmi les autres plantes féculentes on peut encore citer un *Tacca*, dont le tubercule serait vénéneux, mais qui peut fournir par rapage, lavage et décantations successives un amidon que l'on consomme bouilli, formant une sorte de brouet épais rappelant la colle de tapissier. Les indigènes utilisent encore les fruits et les racines de certaines Aroidées, les racines d'une Passifloracée, mais la plupart de ces plantes sont vénéneuses et doivent subir une préparation; elles ne sont même, du moins certaines d'entre elles, usagées qu'en cas d'extrême disette.

Le noir mange encore les rhizomes des *Nymphaea* ou nénuphars,

; *Ouvirandra*, des *Aponogetor*, de certaines *Convolvulacées*, la lpe des fruits de certains palmiers *Raphia*, la moelle farineuse Latrana-be, un autre palmier indigène. Le Sakalave utilise ns son alimentation l'arille de la graine de l'*Anacardium occi-ltale* et la graine du *Mucuna pruriens*, une des plantes qui ırnit le « poil à gratter », mais ces dernières ne deviennent ıngeables qu'après une préparation assez longue et minutieuse.
On peut considérer jusqu'à un certain point les autres aliments mme des aliments de luxe; ils consistent en gibier, poissons, surtout peut-être en insectes, l'indigène étant particulièrement and de ces petites bêtes. Les Sakalaves mangent même avec and plaisir les *dytiques*, les *hydrophiles* et leurs larves, tous sectes qui projettent, lorsqu'on les touche, un suc acre et nau-eux, mais le Sakalave ne les en croque pas moins avec aisir; il mange également les larves des guêpes et des abeilles; est avec infiniment de plaisir, semble-t-il, qu'il fait griller sur braise les chrysalides d'une espèce de bombyx, qui tisse de os nids sur le tronc des arbres et dont il se délecte. Chose ırieuse, à l'encontre des Hovas, le Sakalave ne se sent pas tiré vers les sauterelles, mais les criquets sont, par contre, très timés. Il dédaigne aussi les escargots et il fait peu de cas des ampignons, très nombreux, qui sont en général délicieux.
Le Sakalave est paresseux dans l'âme et s'il ne recherche pas ıe nourriture plus relevée, on peut dire que c'est vraiment rce qu'il n'a pas le courage de faire de la culture et de produire ; mets qu'il voit servis sur la table des blancs. Il est à souhaiter ɪe la civilisation fasse comprendre à ce malheureux que le tra-il est nécessaire, et qu'il lui procurera les moyens de s'octroyer rtains aliments d'un goût certainement plus relevé.

E. D. W.

Asie

Chine. Suppression des examens littéraires. — Le gouver-ment chinois vient de prendre une décision d'une importance pitale, en décrétant la suppression des examens littéraires en nneur dans l'Empire du milieu depuis tant de siècles. Déjà au ɔis de juin 1898, l'empereur Kuang-Su avait pris une ordon-nce dans laquelle il disait : « Nous nous voyons obligés de modi-r entièrement les examens parce qu'ils ont complètement

dégénéré. Il n'y a pas d'autre moyen que de procéder à un changement radical du système. Il faut que nous essayions sérieusement de supprimer toutes les connaissances vides et inutiles qui, dans la crise actuelle, ne peuvent nous servir à rien. »

Cette ordonnance provoqua une consternation profonde dans le monde des fonctionnaires chinois. Peu après eut lieu le coup d'Etat; Kyangwei, le conseiller intime de l'empereur, dut prendre la fuite et l'impératrice-mère décréta, en novembre 1898, que l'ancienne forme des examens serait maintenue. Il n'était cependant pas au pouvoir même d'une volonté aussi forte que celle de l'impératrice d'arrêter le cours des choses. Depuis la révolte des Boxers, plus d'une mesure prise par l'empereur Kuang-Su et rapportée ensuite par l'impératrice, a d'ailleurs été mise en vigueur. On n'osait cependant pas encore s'attaquer à l'institution des examens, peut-être parce que l'impératrice s'était prononcée si formellement en faveur de leur maintien en 1898. Les hauts dignitaires clairvoyants ne purent cependant pas nier plus longtemps qu'il y avait lieu de procéder à des réformes sur le terrain de l'enseignement si l'on ne voulait pas que la Chine restât trop en arrière des pays occidentaux et du Japon. Les succès inattendus des Japonais au cours de la dernière guerre ont agi comme un levier sur les esprits de l'Empire du milieu. Six des principaux fonctionnaires chinois, entièrement dévoués à la reine-mère, parmi lesquels on trouve le plus puissant vice-roi de la Chine, Yanschihkaï, le successeur de Li-Hun-Chang, se décidèrent à faire à l'impératrice des propositions en vue de la réforme des examens. Elles furent acceptées par celle-ci malgré l'opposition des vieux dignitaires qui composent le grand conseil de Pékin.

A partir du milieu de l'année prochaine seront donc supprimés les examens qui ont lieu tous les trois ans au chef lieu de district pour le premier grade, au chef-lieu de province pour le deuxième, et à Pékin pour le troisième, équivalant au titre de docteur.

Cette mesure est une véritable révolution dans les coutumes séculaires de la Chine. Jusqu'à présent, c'était l'orgueil des Chinois que chez eux, le fils du plus pauvre coolie pouvait, par son talent, s'élever à la plus haute dignité de l'empire. On exigeait de tout candidat qui voulait gravir un nouvel échelon académique, les mêmes connaissances littéraires que celles que les générations précédentes avaient acquises. Reste à voir ce que la réforme produira. L'ordonnance qui a supprimé les

examens a aussi recommandé aux gouverneurs des provinces d'établir des écoles dans lesquelles on enseignera les connaissances de l'occident. Mais ceci est plus facile à dire qu'à faire. Actuellement il serait impossible de réunir, même dans une faible mesure, les gens capables de donner cet enseignement. Il y aura nécessairement une période transitoire fort difficile. Les vice-rois qui ont proposé la réforme n'ont pas pu l'ignorer, mais ils ont probablement préféré recourir à une mesure radicale plutôt que d'exposer le succès de cette innovation en procédant d'une manière progressive. La force d'inertie est si grande en Chine qu'il ne sera pas aisé de surmonter les difficultés que rencontrera la mise en pratique du nouveau système.

Chine. Boycottage des marchandises américaines. — Depuis les derniers jours du mois d'août, on annonçait, de divers côtés, que le boycottage des marchandises américaines tendait à se calmer. A la fin du même mois, quelques excès furent encore commis à l'égard des étrangers à Amoy et les Américains résidant dans cette ville invitèrent M. Taft, ministre de la guerre des Etats-Unis, qui se trouvait à ce moment en tournée aux Philippines, à visiter Canton et à agir sur les autorités chinoises.

Avant que M. Taft se fût rendu à ces instances, le gouvernement chinois avait envoyé aux vice-rois et aux gouverneurs un ordre leur intimant de réprimer le boycottage, étant donné que le gouvernement américain avait promis de modifier la loi sur l'immigration chinoise. Comme le gouvernement s'était auparavant déclaré impuissant à intervenir, cette nouvelle attitude fut attribuée à la satisfaction qu'il éprouvait de la solution donnée à la question du chemin de fer Canton-Hankow. Il voulait donner aussi une preuve de sa reconnaissance aux Etats-Unis, à moins que, comme on l'a supposé, la répression du boycottage n'ait été le prix du consentement des Etats-Unis à l'abandon de cette ligne.

Le 16 septembre dernier, a eu lieu à Shanghaï la première vente publique de pétrole américain (40,000 caisses) depuis le commencement du boycottage. La situation ne peut pas encore être considérée comme parfaitement éclaircie. Le gouvernement chinois a engagé ses administrés à attendre jusqu'à ce qu'une solution fût donnée à la question de l'immigration, mais, d'autre part, on signale encore, çà et là, une recrudescence des sentiments xénophobes.

Tout dépend donc de la politique que les Etats-Unis adopteront à l'égard des Chinois. Les journaux américains ont publié de nombreux articles dans les derniers temps, dans lesquels ils rendent les Japonais responsables pour une grande part de la guerre faite à leurs marchandises. Ils ont aussi reproduit une lettre du correspondant d'un journal français déclarant que presque tous les journaux du nord de la Chine sont aux mains des Japonais qui excitent au boycottage et que, d'autre part, le gouvernement de Tokio fait sous main tout ce qui est en son pouvoir pour rendre le boycottage aussi complet que possible. Une correspondance de l'*Associated Press*, du milieu du mois d'août dernier, confirme cette appréciation en partie, en disant qu'un journal de Shanghaï, dirigé par un Japonais et subsidié par Tokio, se distingue particulièrement par ses attaques contre l'Amérique et les Américains.

Inde anglaise. Serpents et animaux sauvages. — Le rapport annuel du gouvernement de l'Inde sur les résultats des mesures prises en vue de l'extermination des serpents et des fauves vient d'être publié. Il en résulte qu'en 1904 les décès causés par les animaux sauvages se sont élevés au nombre de 2,157 contre 2,740 en 1903. Les chiffres correspondants pour les décès résultant de morsures de serpents ont été respectivement de 21,880 et 21,827. La destruction des loups dans les Provinces-Unies a donné d'excellents résultats, puisque la mortalité attribuable à ces animaux est tombée de 278 à 90 cas. Le nombre de têtes de bétail tuées par les fauves et les serpents a été de 98,582.

Ceylan. Culture du caoutchouc. — Le fait le plus frappant de la situation économique actuelle de Ceylan, dit un correspondant du *Times*, sont les progrès réalisés dans le domaine de la plantation du caoutchouc. On peut même prévoir que, dans peu d'années, cette industrie aura acquis, pour la population de l'île, une importance égale à celle du thé ou du cocotier.

Vingt-neuf années se sont écoulées depuis que les premiers arbres à caoutchouc (*Hevea Brasiliensis*) ont été importés de Kew à Ceylan. Ces arbres, qui sont aujourd'hui des géants, ont fourni les graines qui ont permis d'ensemencer des milliers d'acres dans l'île, dans le sud de l'Inde et dans la péninsule malaise. Au commencement, les planteurs portèrent plutôt leur attention sur le *Ceara* parce qu'il croît plus vite, mais la production de latex en était si peu importante qu'ils ne tardèrent pas

(il y a de cela une vingtaine d'années) à reporter leurs efforts sur la culture du thé. Ce n'est que depuis 7 à 10 ans que quelques propriétaires entreprirent la plantation du para et du castilloa (la variété mexicaine, qui convient à une certaine altitude et à un certain climat) et maintenant ils récoltent abondamment. Le propriétaire d'une plantation, que l'on aurait pu acheter, il y a vingt ans, pour un morceau de pain, a fait l'année dernière un bénéfice de 7 à 8,000 £. Aussi ne faut-il pas s'étonner, en présence de la hausse du prix du caoutchouc et des excellents résultats donnés par la culture, qu'il se soit produit un engouement pour la plantation des arbres à caoutchouc. Au début, on a planté beaucoup de thé et de caoutchouc en lignes alternées dans les régions basses. Le caoutchouc s'est bien développé dans ce système, mais il va de soi que les arbres à thé devront bientôt être sacrifiés aux arbres à caoutchouc, parce que la valeur de ceux-ci est beaucoup plus grande.

Les plantations de caoutchouc (le para y domine) couvrent actuellement 40,000 acres. Dans huit années, l'exportation qui, cette année, peut atteindre 110,000 livres, sera très probablement de 8 à 9,000,000 de livres, soit 4,000 tonnes, valant, au cours actuel, de 4 à 500 £ la tonne. D'autre part, s'il était possible d'avoir de la main-d'œuvre suffisante, on ne pourrait prévoir quelles proportions la plantation du caoutchouc ne prendrait pas. Les indigène Cinghalais et Tamils peuvent aider les colons dans une certaine mesure à la récolte, mais, dès à présent, les natifs intelligents commencent à planter des arbres pour leur propre compte. On observe la même activité dans le sud de l'Inde et à Travancore, et particulièrement dans les Etats malais libres plus à l'Est. On sait aussi que la culture du caoutchouc a été commencée au Mexique et dans certaines parties de l'Amérique du Centre et du Sud, ainsi qu'en Afrique.

Le tableau suivant peut donner une idée approximative de l'étendue des terres consacrées à la culture du caoutchouc en 1905:

PAYS	ÉTENDUE (ACRES)	PAYS	ÉTENDUE (ACRES)
Ceylan	40,000	Equateur	2.000
Peninsule Malaise	38,000	Panama	300
Bornéo	1,500	Reste de l'Amérique Centrale	2,000
Java	6.000	Natal	50
Inde et Birmanie	8.000	Rhodesia	100
Mexique	10 000	Reste de l'Afrique	33.000
Brésil	5.000	Tobago et Indes occidentales	1,000
Vénézuela	3.000	Total	149.500

A Ceylan, les différentes plantations occupent les surfaces suivantes :

Thé	380,000 acres.	Gingembre	8,800 acres.
Caoutchouc	40,000 —	Café	2.500 —
Cacao	33.000 —	Quinine	400 —

La difficulté de la situation sera bientôt la question de la main-d'œuvre. Pour permettre aux coolies de l'Inde de pénétrer facilement dans l'île, il faudra que l'on songe à étendre les lignes de chemin de fer tant dans le sud de l'Inde que dans l'île même.

Océanie

Le tressage et le nattage à Java. — Dans la résidence Jogja-Karta (Indes Néerlandaises), les indigènes emploient pour la fabrication de divers objets et ustensiles en tressé, soit nattes ou vanneries, des parties de plantes variées. Ce sont en particulier les bambous (*Bambusa apoes* et *Schyzostachium Blumei*) existant en abondance dans la région, qui sont très employés ; ces espèces n'exigent aucune préparation spéciale avant d'être usagées ; on fend les tiges et on les découpe en lanières plus ou moins fines. A l'aide de ces bambous on fabrique trois sortes de tressages ; pour le premier, les lanières de bambou sont employées en entier, c'est-à-dire qu'on laisse la partie externe dure que l'on dénomme *koelit*, et la partie interne plus molle ou *atenaten* ; pour la deuxième, on ne fait usage que de la partie dure externe et pour la troisième c'est la partie plus molle qui seule sert. Dans le premier cas, le bambou est naturellement fendu dans le sens de la longueur seulement, dans les deux autres cas, la lanière obtenue par la première opération est refendue perpendiculairement à sa longueur.

Parmi les autres plantes utilisées pour le tressage, on peut encore citer le *Pandanus littoralis*, espèce d'un genre qui compte des représentants dans toutes les régions tropicales, usagées presque partout soit pour la préparation des fibres, soit pour le nattage. Jusqu'à ce jour, ce *Pandanus*, pas plus que les bambous, n'ont été régulièrement cultivés, les indigènes emploient ce qu'ils trouvent à l'état indigène et ce qu'ils peuvent facilement acheter sur les marchés locaux. Les feuilles de ce *Pandanus* sont, pour être débitées en lanières étroites, passées par un

instrument en fer blanc muni de dents plus ou moins distantes les unes des autres; les lanières ainsi détaillées sont bouillies dans de l'eau pendant une nuit, puis trempées dans de l'eau froide, battues à l'aide d'une pierre, séchées au soleil, de nouveau mises à tremper dans l'eau pour être reséchées. Enfin, les lanières ayant passé par cette succession de phases, sont battues avec un pilon à riz et rendues lisses et luisantes à l'aide d'un couteau; on obtient enfin des lanières minces de 3 à 5 milimètres de diamètre et de 65 à 70 centimètres de long, prêtes pour le tissage.

L'indigène emploie également le « mendoing », une plante de la famille des cypéracées, *Fimbristylis efoliatus*: ce genre, également très répandu dans les régions tropicales, renferme des espèces fort probablement équivalentes pour le tressage. La plante en question se développe, comme ses congénères, dans les endroits marécageux, au bord des fossés, elle n'est jamais cultivée. On coupe la plante, on la sèche au soleil; après séchage les tiges sont martelées au moyen du pilon à riz et lustrées à l'aide du couteau.

Les lanières ainsi obtenues sont plus ou moins cylindriques, elles mesurent 3 à 4 millimètres de diamètre; pour le tressage, on les aplatit, ce qui les rend légèrement plus larges; elles peuvent atteindre de 65 à 70 centimètres de long.

Le cocotier, très abondant dans la région, est également très souvent employé par l'indigène; celui-ci utilise non seulement les feuilles, mais aussi les fibres qui entourent la noix. Il est inutile d'insister sur la valeur commerciale de cette dernière fibre qui fait l'objet de transactions assez importantes.

Les indigènes se servent encore des feuilles du *Corypha umbraculifera* ou Gebang et les tiges de rotang ou *Calamus rhomboideus* qui a été introduit à Java y est souvent cultivé comme plante ornementale. Les tiges de cette dernière espèce sont fendus en deux ou trois, puis les fragments sont mis à macérer pendant douze heures dans l'eau, ensuite après séchage elles sont lissées au moyen d'un couteau sur leur surface interne.

Citons encore, bien que moins importants, *l'Ananas* qui donne par une bonne préparation des fibres superbes; le So ou *Gnetum Guemon* dont l'écorce fournit également des fibres, la *Ramie* dont la valeur comme plante textile est reconnue, mais qui possède le grave inconvénient d'être difficile à défibrer, le Walingia ou *Typha augustifolia,* le *Calotropis gigantea* dont les

tiges donnent des fibres, et les fruits une sorte de bourre rappelant plus ou moins le kapok.

Les indigènes de Java colorent souvent la matière première de leurs vanneries et de leurs objets tressés, ils employent surtout les couleurs : noire, rouge, jaune, vert, bleu, violet.

Pour obtenir une belle couleur noire, l'indigène se procure sur le marché des cristaux de sulfate de cuivre ; il les pile avec les fruits du *Melanthera rhamnoides* et un peu de sucre. Les lanières à colorer sont bouillies avec cette matière colorante dans un chaudron d'eau. Après ébullition, les lanières sont séchées au soleil: cette exposition aux rayons solaires ne leur enlève pas leur coloris.

Au lieu des fruits du *Melanthera,* très répandu, on peut également employer de la même manière ceux du *Terminalia laurinoïdes,* dont il est facile de se procurer des exemplaires sur les marchés indigènes de Java.

Si l'on désire obtenir une coloration rouge, les lanières de diverses plantes, ayant séjourné au préalable dans l'eau, sont bouillies dans un chaudron d'eau en présence d'un mélange constitué par des feuilles de *Tectona grandis* pilées avec du gambir. Après cuisson et rinçage les lanières sont séchées au soleil. Le même résultat est encore obtenu en employant en lieu et place du *Tectona* et du gambie l'*Hypoestes laxiflora,* une plante de la famille des acanthacées.

Pour la couleur jaune, ce sont les écorces de la racine du *Morinda citrifolia* qui sont usagées; c'est une plante très répandue et fréquemment employée par les natifs des régions tropicales.

La couleur verte s'obtient en faisant bouillir les lanières avec des écorces de racines et de tiges du *Stalagmites dulcis* auxquelles on ajoute parfois un peu de sulfate de cuivre. Ce dernier produit peut donner à lui seul la coloration verte résistant moins bien.

Le bleu s'obtient d'après la méthode indiquée plus haut avec un mélange d'indigo et de chaux.

L'écorce de *Bruguiera parviflora* produit la couleur violette. Certaines lanières, entre autres celles préparées à l'aide de la partie interne du bambou sont colorées en noir par le goudron de houille ordinaire, en rouge par l'arnotto ou matière colorante extraite des fruits du rocouyer ou *Bixa orellana,*en jaune par une terre, sorte d'ocre, dénommée « atal » et qui est simplement mélangée à l'eau.

Pour obtenir une couleur blanche résistante on se sert géné-

ralement de chaux ordinaire délayée dans de l'eau qui a servi à cuire le riz.

É. D. W.

Indes néerlandaises. Situation juridique des Chinois. — Les conséquences de la guerre russo-japonaise comme aussi de la guerre sino-japonaise se font sentir dans les Indes néerlandaises. La question de la situation juridique des Chinois y est à l'ordre du jour et exige une solution qui ne peut plus guère être différée. La distinction entre les races s'y fait d'après la religion, aux termes d'une ordonnance de 1854. Les Mahométans, les païens, les non Européens non chrétiens sont assimilés aux indigènes; les autres sont considérés comme Européens. Le Chinois, qui se trouve placé actuellement sur le même pied que l'indigène, n'a qu'à devenir chrétien pour être considéré comme Européen et jouir de la plénitude des droits attachés à cette qualité. On ne comprend pas comment le gouvernement hollandais ait pu être amené à prendre la religion comme criterium de la situation juridique, car la nationalité est, bien mieux que la religion, une garantie du degré de civilisation d'un peuple. La nationalité est aussi plus facile à constater que la religion et on ne peut pas non plus la changer arbitrairement. Le principe a toutefois été battu en brèche depuis 1899, car, depuis cette année, les Japonais sont assimilés aux Européens à Java.

Il est donc tout naturel que les Chinois riches et instruits réclament le même avantage. Il y a quelque temps, une centaine de Chinois de Samarang ont présenté une pétition au gouvernement pour être mis sur le même pied que les Européens. Cette demande sera probablement repoussée en vertu de l'ordonnance de 1854. Les Chinois ont toutefois trouvé un moyen pour atteindre leur but : c'est de se faire naturaliser Japonais.

Quand le Japon fut entré, à la suite du traité de Shimonosaki, en possession de l'île de Formose, le gouvernement japonais prit une ordonnance aux termes de laquelle les Japonais seuls pouvaient acquérir des propriétés dans l'île. Les Chinois, possesseurs de terres à Formose, devinrent, par le fait de l'annexion, sujets du Japon; par contre, ceux qui habitaient Java et qui possédaient presque tous des propriétés à Formose, furent obligés d'opter pour le Japon. Cette circonstance a donné naissance à une pratique d'après laquelle il suffit à un Chinois habitant Java d'acquérir pour deux ou trois cents dollars de terres à Formose pour

pouvoir se faire naturaliser Japonais et être, à ce titre, assimilé en tous points aux Européens des Indes néerlandaises.

On sait que les Chinois se sont acquis une mauvaise réputation dans l'archipel par suite du commerce de l'opium et que, d'autre part, ils sont haïs par la population indigène qui les regarde comme des vampires; malgré cela, presque tous les journaux des Indes néerlandaises sont d'avis qu'il vaut mieux leur accorder directement l'égalité que d'être obligé de la leur reconnaître par un détour, sans compter que le gouvernement a tout intérêt à avoir affaire à ses propres sujets plutôt qu'à ceux du Mikado qui, dans certaines circonstances, pourraient lui causer des difficultés au point de vue international et diplomatique.

Java. Empoisonnements. — Dans un article paru dans le *Janus*, un docteur hollandais, M. Van den Burg, donne des renseignements sur les moyens qu'emploient les Javanais pour se débarrasser des gens qui les gênent ou leur nuisent. Comme tant d'autres tribus sauvages, ils se servent à cette fin de poison. Malgré les efforts des autorités, les crimes par empoisonnement sont encore très fréquents. C'est ainsi qu'on lit dans le rapport du chef du service sanitaire de Java qu'en 1903, sur un chiffre de 103 décès dont la cause était douteuse, 46 ont pu être attribués d'une façon certaine à l'empoisonnement. Dans 26 de ces cas, on a découvert dans les corps des quantités d'arsenic suffisantes pour donner la mort. Cette préférence pour l'arsenic s'explique par la facilité avec laquelle on peut se procurer partout cette drogue et par le fait qu'une mort subite n'a rien de particulièrement surprenant dans un pays où le choléra règne à l'état endémique. L'arsenic se mêle généralement au jus de citron, et c'est sous cette forme qu'il est absorbé par la personne que l'on veut faire disparaître.

On trouve cependant à Java une autre matière vénéneuse dont l'emploi est particulier à la population de cette île. C'est le *gong-song* ou *peroengo*. On l'obtient en grattant la surface de vieux gongs, instruments de musique en forme de mandoline, faits d'un mélange de cuivre, de zinc et d'une faible quantité d'arsenic et dont la partie extérieure s'oxyde, au cours des années, sous l'influence de l'oxygène de l'air et encore plus sous celle de la transpiration des mains. On se procure ainsi une poudre extrêmement fine et légère qui surnage sur l'eau et qui s'éparpille en

tous sens dès qu'on souffle dessus. Si on l'examine à la loupe, on constate qu'elle se compose de milliers de parcelles de métal pourvues de petits crochets et de coins aigus. On mélange cette poudre aux boissons ou aux mets, ou bien on la souffle à l'aide d'un fétu de paille dans une certaine partie de couleur brunâtre d'une banane, ou bien on la frotte sur la partie intérieure des feuilles de maïs employées en guise de papier à cigarettes. L'effet est, dans tous les cas, le même : les petits corps étrangers s'attachent à la muqueuse de la gorge, des bronches ou de l'organe digestif et provoquent, selon la quantité absorbée, des inflammations aigües ou plus ou moins chroniques, sans qu'il soit possible de reconnaître la présence du poison. Dans les cas graves, on constate une série de phénomènes morbides accompagnés de coliques violentes et de diarrhée sanguinolente, qui ne tardent pas à être suivies de mort. Les mêmes effets s'obtiennent souvent aussi par l'emploi du papier à cigarettes, vu que les indigènes comme les métis et les Européens ont la mauvaise habitude d'aspirer la fumée. Dans ces cas, l'empoisonnement se transporte plutôt dans les organes de la respiration et provoque l'inflammation du larynx et des toux accompagnées de sang. Les indigènes préparent de la même manière et avec le même succès des poils de barbe des tigres. Ils les réduisent en poussière et les mélangent également aux mets.

Les parcelles métalliques que l'on enlève en grattant les gongs subissent, avant de pouvoir être appliquées comme matière vénéneuse, une série de préparations assez compliquées. En les mêlant au jus de citron on les transforme, en majeure partie, en citrate de cuivre ; on mélange celui-ci avec de l'alun, puis on jette le tout dans l'eau qui sert à cuire le riz. Les Javanais ne cuisent pas leur riz en le mettant simplement dans de l'eau mais ils le placent dans des paniers en bambous en forme d'entonnoirs et percés de trous, qu'ils suspendent au-dessus de l'eau bouillante. Comme les sels de cuivre vénéneux contenus dans l'eau ne sont pas volatils, ils ne peuvent pas non plus pénétrer dans le riz en même temps que la vapeur d'eau, mais il se forme constamment dans l'eau des bulles qui crèvent à la surface en lançant de petites parcelles de poison sur le riz que le Javanais tourne avec assiduité. Les grains de riz s'imprègnent ainsi de matière vénéneuse sans que la nourriture subisse une modification sensible au point de vue du goût, de l'odeur ou de l'aspect.

Il est certain que les indigènes connaissent encore une foule

d'autres manières de faire usage du poison. La faune tropicale leur présente une série d'alcaloïdes extrêmement dangereux que la science s'occupe à déterminer. Comme les indigènes ne savent pas, comme les chimistes des pays civilisés, extraire le poison des plantes, ils se servent de moyens fort ingénieux pour arriver à leurs fins. C'est ainsi qu'à Java, des femmes qui font le métier de préparer du poison, recueillent de petits coléoptères, qui se nourrissent d'une certaine pomacée, leur font manger de cette plante vénéneuse, puis les tuent pour les faire servir à leurs compositions.

AVIS

COURS D'AGRICULTURE COLONIALE

Le 30 novembre s'ouvrira, à l'Ecole d'Horticulture et d'Agriculture de l'Etat à Vilvorde, la première session (année 1905-1906) du cours spécial d'études coloniales. Institué il y a sept années, par arrêté royal, cet enseignement spécial est aujourd'hui très suivi, et nous sommes heureux de constater qu'il a permis à de nombreux Belges de trouver une carrière dans les pays d'outre-mer.



BIBLIOGRAPHIE

La Belgique. *Institutions, Industrie, Commerce,* publication du Ministère de l'Industrie et du Travail. Un volume in-4° illustré, de 870 pages. — Bruxelles, Goemaere, 1905.

Nous croyons devoir consacrer une mention, bien qu'il soit à peu près étranger à l'objet spécial de nos études, à ce superbe volume, où se reflète la prospérité de la Belgique actuelle. Imprimé pour le Commissariat du Gouvernement près de l'Exposition internationale de Liége, il présente le tableau détaillé de l'organisation politique et administrative de la Belgique, de son développement intellectuel et économique. Ce livre présente, au plus haut degré, les mérites d'un travail statistique : disposition méthodique, abondance, authenticité et sincérité d'information. La sécheresse ordinaire d'un travail de ce genre est sauvée par l'abondance et le caractère artistique des illustrations, exécutées par la maison Malvaux. C'est assurément un spécimen remarquable des progrès accomplis par la librairie belge.

N'oublions pas que le volume se termine par une notice sur l'Etat indépendant du Congo, dont cette publication officielle revendique énergiquement le caractère belge.

The World of To Day. *A Suiney of the hands and Peoples of the World as seen in Travels and Commerce,* par A. R. Hope MONCRIEFF. — Deuxième volume. In 4° de 266 pages avec 10 cartes, 4 planches en couleurs et environ 100 illustrationss — Troisième volume In 4° de 280 pages avec 14 cartes, 4 planches en couleur,

et environ 100 illustrations. — Londres, the Gresham publishing C°, 1905. (Prix : 8 sh. le volume)

Dans notre numéro du mois de mai de cette année (page 375), nous avons fait ressortir les excellentes qualités de la publication de M. Moncrieff, dont le premier volume venait de paraître. Les tomes suivants de la collection sont absolument analogues et nous ne pourrions que répéter à leur sujet les mêmes éloges. Le second volume complète la description de l'Asie : il décrit l'Indo-Chine ainsi que l'Archipel malais et les pays de l'Asie occidentale. Le troisième volume contient la description de toutes les parties de l'Afrique. Peu de publications géographiques approchent de la valeur de celle-ci, qui présente à un haut degré tous les mérites essentiels d'un ouvrage encyclopédique : abondance de l'information, disposition méthodique et claire, forme attrayante de l'exposé et perfection de la partie graphique.

Anleitung zu wissenchaftlichen Beobachtungen auf Reisen, publiée sous la direction du professeur Dr S. von Neumayer. — Troisième et quatrième livraisons. — Hanovre, Jänecke, 1905.

Nous avons déjà apprécié, dans notre dernier numéro, cette importante publication géographique. Les nouvelles livraisons contiennent la fin de l'étude de M. Vogel sur les levés topographiques, un article de M. S. Finsterwalder sur l'application de la photographie aux mêmes travaux et le commencement d'un savant traité du Dr Fhr. von Richtofen sur la géologie.

A travers l'Afrique Equatoriale, par Un Ancien de la Cambre (Puck Chaudoir). — Un volume in-18 de 364 pages. — Liége, Imprimerie Électromécanique La Meuse, 1905. (Prix : fr. 3.75.)

Dans ce nouveau livre de M. P. Chaudoir s'affirme, comme dans ses précédents écrits, un joli talent d'écrivain, léger, souple et sans prétention, mais s'élevant, dans certains récits, à l'expression d'une émotion sincère. La bonne humeur et la franchise qui caractérisent les notes de voyage de M. Chaudoir, sont de nature à leur procurer un nombreux public de lecteurs.

La traversée de M. Chaudoir, qui s'est rendu au Manyema, par Beira et le Nyassaland, et a rejoint la côte occidentale en descendant le cours du Congo, aurait passé il y a vingt ans pour une exploration de premier ordre. Même en 1901, c'était encore une entreprise assez hardie ; les dangers du climat n'ont pas épargné notre vaillant compatriote. Au point de vue documentaire, son

ouvrage offre, outre force traits de mœurs d'un haut pittoresque, de nombreux renseignements sur les événements militaires qui se sont déroulés, il y a peu d'années, dans la région orientale de l'Etat indépendant et principalement sur la campagne qui a suivi la révolte des Batételas.

Promenades Lointaines. *Sahara, Niger, Tombouctou, Touareg*, par le lieutenant H. PAULHIAC, avec préface par M. Hugues LE ROUX. — Un volume in-12 de 497 pages avec un portrait. 102 illustrations et deux cartes. — Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1905. (Prix : fr. 5.)

L'objet de cet ouvrage est de décrire, dans leurs traits essentiels, les pays de l'Afrique occidentale française, les populations qui les habitent, leurs religions (l'auteur est fort hostile à l'Islam), les procédés de colonisation employés et les méthodes, tant économiques qu'administratives, à suivre pour la mise en valeur de ces vastes territoires. C'est un bon travail, sérieusement étudié au fond, et dont la forme est bien comprise pour un livre de vulgarisation ; les soins donnés à l'édition en font un livre de luxe.

La France d'Afrique. *Au Sénégal*, par Louis SONGY, membre de la Société de Géographie d'Alger. — Un volume in-8o de 240 pages avec 29 vignettes. — Paris, Librairie d'éducation Nationale. 1905.

Ce récit d'un voyage fait en 1904, ne manque pas d'intérêt ; l'auteur l'a rédigé au moyen de ses notes de voyage, augmentées de quelques chapitres renfermant l'histoire du Sénégal et des considérations générales. Les illustrations sont faites d'après des photographies et des croquis de Mme Songy ; certains ont un cachet très artistique.

Legal Hand-Book of British South-Africa, par W. H. SOMERSET BELL et Alfred NATHAN. — Un volume in-12 de 891 pages. — Grahamstown, African Book Co 1905.

Collection complète et fort bien coordonnée de la législation en vigueur dans les différents pays de l'Afrique australe réunis actuellement sous la domination britannique et qui ont conservé en grande partie leurs lois propres.

La complication de cet état de choses apportait de grandes difficultés à la rédaction d'un ouvrage méthodique ; la constitution de ce répertoire est un avantage notable pour les nombreux intéressés dans les affaires de l'Afrique australe.

La Condition du Maroc d'après l'accord Anglo-Français de 1904, par A. DE LAPRADELLE, professeur de droit international à l'Université de Sienobb — Broch. in-8° de 52 pages. — Paris, A. Pedone. 1905.

Cette étude a paru dans la *Revue générale de droit international public,* antérieurement aux incidents diplomatiques que l'on connaît, et qui ont profondément modifié l'état de la question marocaine. Le travail de M. de Lapradelle n'en a pas moins conservé sa valeur, en tant que commentaire érudit et bien fait des accords franco-anglais et franco-espagnol.

In the Desert, par L. MARCK-PHILIPPS. — Un volume in-8° de 288 pages avec 20 illustrations hors texte. — Londres, Edward Arnold, 1905. (Prix : 12 sh, 6 d.)

Ce beau livre est une étude sur l'Algérie et plus spécialement sur la psychologie de ses populations. Son idée maîtresse est d'expliquer par le désert et la vie nomade les traits essentiels de l'âme arabe, dont l'auteur fait ingénieusement ressortir l'expression dans la poésie, la vie sociale et jusque dans l'architecture de ce peuple, ainsi que dans sa religion, l'islamisme n'étant que l'expression supérieure de la pensée arabe.

C'est l'œuvre d'un observateur judicieux et d'un penseur. Ses réflexions sur la colonisation française, comparée aux méthodes britanniques, sont non moins remarquables que ses dissertations sur les mœurs arabes. Au total, excellent ouvrage.

Géographie Pittoresque et Monumentale des Colonies Françaises, gravée et imprimée par GILLOT. — *Algérie, (Alger, Oran, Constantine).* — In-4° de 128 pages avec nombreuses illustrations et 26 planches en couleur. — Paris Flammarion 1905.

Ce premier volume d'une série, dont le titre indique assez le contenu, donne la plus favorable idée de la publication. On y trouve, en dehors de l'indication des curiosités naturelles et monumentales de l'Algérie, des notions très suffisantes sur la statistique et l'ethnographie. Mais l'illustration est de beaucoup la partie la plus importante de cet ouvrage; elle mérite de grands éloges, tant pour l'exécution matérielle que pour le choix des sujets; les planches en couleurs, notamment, sont de premier ordre.

Tébessa. Histoire et description d'un territoire Algérien, par le lieutenant Pierre CASTEL. — Deux volumes grand in-8° illustrés de 192 et 252 pages. — Paris, H. Paulin et Cie, 1905.

Monographie importante d'un cercle administratif de l'Algérie orientale, connu surtout par ses ruines romaines, mais inté-

ressant également par ses ressources économiques, notamment en phosphates. Le premier volume est consacré à la géographie et à la statistique, le second à l'histoire de la région, depuis la domination romaine jusqu'à l'établissement du régime français, raconté fort en détail. C'est, au total, une étude sérieuse, ouvrage d'un adjoint au bureau des affaires indigènes, qui devait à ses fonctions une connaissance approfondie de la région.

The Medical Diseases of Egypt, par F. M. SANDWITH M. D. — *Première partie*. Un volume in 8° de 316 pages avec plusieurs diagrammes. — Londres, Henry Kempton, 1905. (Prix fr. 9.50).

Depuis l'ouvrage allemand de Pruner et Griesinger, qui date d'un demi-siècle, aucun ouvrage systématique n'avait paru sur les maladies régnant en Egypte. Celui-ci se recommande par la compétence toute spéciale de son auteur, affirmée par vingt-et-un ans de pratique dans ce pays, et par sa qualité de professeur à l'Ecole de médecine fondée par le gouvernement égyptien. Le premier volume, seul paru jusqu'à présent, traite des affections infectieuses et parasitaires.

Lois en vigueur dans l'Etat indépendant du Congo *Textes annotés d'après les Instructions Officielles et la Jurisprudence des Tribunaux*, par Octave LOUWERS, avocat, ancien magistrat de l'Etat indépendant. Bruxelles, Weissenbruch, 1905.

Ce recueil méthodique de la législation du Congo, complété par des annotations, est bien coordonné, d'un format pratique et présente les qualités que l'on peut demander à un volume de ce genre.

Témoignages devant la Commission d'enquête du Congo, avec préface de E. D. M. MOREL. — Brochure in-8° de 88 pages. — Liverpool, John Richardson and Sons, 1905.

L'Association formée en Angleterre contre le Congo belge a fait paraître les dépositions, ou plutôt les accusations portées devant la commission d'enquête du Congo par ses correspondants. Cette publication a perdu tout intérêt, depuis que le rapport de la Commission elle-même a paru.

Swahili (Zanzibar) Grammar, par A. C. MANDAN M. A. — Brochure de 62 pages. — Oxford. Clarendon Press, 1995. (Prix : 1 sh.)

Cette petite grammaire swahili, rédigée à Fort Jameson, dans la Rhodesia, est composée en partie d'après les travaux analogues du D[r] Krapf et de l'évêque Steere, auxquels l'auteur s'est efforcé de donner une forme plus brève et aussi claire que possible.

The Central Tian-Shan Mountains. (*1902-1903*), par le Dr Gottfried MERZBACHER. — Publié sous le patronage de la Société royale de Géographie de Londres. — Un volume in-12 de 285 pages avec 21 gravures et une carte. — Londres, John Murray, 1905.

L'exploration de la partie la plus élevée des monts Tian-Shan par le Dr Merzbacher est une des contributions les plus importantes à l'étude, vigoureusement poussée dans ces dernières années, des hautes régions de l'Asie centrale. Ces montagnes, qui séparent le Turkestan russe du Turkestan chinois, constituent un type remarquable de région alpestre. L'expédition Merzbacher, organisée soigneusement, avec le concours du gouvernement russe, y a procédé à des observations de grande valeur scientifique sur les formations glaciaires.

De superbes vues des paysages montagneux, prises au moyen de procédés télé-photographiques perfectionnés, et rendues avec une finesse merveilleuse, illustrent ce beau volume.

Japanese Grammar Self Taught, par H.-J. WEINTZ. — Un volume in-18 de 184 pages. — Londres, E. Malborough and Co. 1904. — Prix, 4 sh.

Ce petit traité a été écrit pour permettre aux Anglais d'apprendre sans maître la langue japonaise. Cet idiome y paraît moins inabordable qu'on ne le croit généralement. (L'emploi de la transcription en caractères latins diminue, il est vrai, les difficultés.) L'ouvrage est d'ailleurs conçu sur le plan ordinaire des travaux de ce genre, comprenant trois parties : grammaire et syntaxe, modèles de conversations usuelles et vocabulaires.

The Useful Plants of the Island of Guam, par William Edwin SAFFORD. — Publication de la *Smithonian Institution*. — Un volume grand in-8o de 415 pages avec LXX planches. — Washington, Government Printing Office. 1905.

Ce beau travail est l'œuvre d'un lieutenant de la marine des Etats-Unis; son ouvrage, rédigé avec la collaboration de M. W. J. Wight, assistant botaniste au département de l'agriculture, contient l'étude fort complète de la magnifique flore tropicale de l'île de Guam. La partie botanique du volume est précédée d'une notice sur l'histoire et la géographie de l'île. Les illustrations, fort belles, sont faites d'après les photographies de divers collaborateurs.

Guide pratique du fonctionnaire, de l'officier, du colon, du commerçant et de l'industriel dans l'Indo-Chine. — In-32 de 95 pages. — Paris, Langlois, 1906. (Prix, 1 franc.)

Diminutif des excellentes publications que tous les pays colo-

niaux possèdent à titre de *vade-mecum* des voyageurs d'outre-mer, ce guide minuscule est conçu dans un esprit pratique qui peut le rendre d'une réelle utilité pour les Français allant en Indo-Chine.

Reisen in Westindischen Mittelmeer. *Fahrten und Studien in den Antillen, Colombia, Panama aud Costa-Rica im Jahre 1905,* par le Dr Georges WEGENER. — Un volume in-12 de 302 pages avec illustrations et 4 cartes. — Berlin, Allgemeines Verein für Deutsche Litteratur, 1904.

Ce voyage d'études, dédié à S. A. le duc Georges de Saxe-Meiningen, mérite une mention spéciale entre les publications du même genre. Le récit en est bien écrit, riche en observations, et d'une lecture intéressante par la forme comme par le fond. L'auteur a visité successivement Saint-Thomas, la Martinique, les provinces colombiennes voisines de l'isthme et la République de Costa-Rica. Son livre donne, entre autres, des détails de grand intérêt sur la catastrophe du Mont-Pelé et sur le canal de Panama.

Jamaica in 1905. *A Handbook of Information for intending Settlers and Visitors,* par Franck CUNDALL. F.-S.-A. — Un volume de 116 pages avec 10 planches hors texte et 2 cartes. — Kingston, The Gleaner Co Ld, 1905.

Cinquième édition d'une jolie publication coloniale que nous avons eu déjà l'occasion de signaler. C'est un excellent guide à l'usage des aspirants colons, ainsi que des simples visiteurs de la Jamaïque. Les superbes vues qui l'ornent en font une édition vraiment artistique.

Porto-Rico. *The Land of the Rich Port,* par Joseph B. SEABURY. — Un volume in-18 de 224 pages avec une carte et de nombreuses illustrations. — New-York,, Boston et Chicago, Silver, Burdett and Co, 1905.

Joli petit volume qui fait partie d'une encyclopédie à l'usage du public américain : *The World and its people.* Les renseignements et surtout les nombreuses vues qu'il donne permettent de se faire une idée d'ensemble de l'île de Porto-Rico.

Fitzgerell's Guid to Tropical Mexico. — Brochure de 110 pages avec illustrations. — Mexico, Hulls's Printing House, 1905.

Publication destinée à attirer l'attention des cultivateurs des Etats-Unis sur certaines régions du Mexique. Faite d'après les documents officiels du gouvernement mexicain, elle donne de nombreux renseignements sur les ressources agricoles du pays, ainsi que sur ses conditions climatériques et sanitaires.

La Démocratie triomphante, ou *Cinquante ans de l'Histoire des États-Unis*, par Andrew Carnegie, traduit de l'anglais par Arth. Maillet. — Un volume in-18 de 335 pages. — Paris, Flammarion, 1905.

Traduction d'un livre célèbre, datant d'une vingtaine d'années déjà, et resté la plus fameuse expression de l'optimisme américain. Le traducteur fait remarquer avec raison que si la prospérité matérielle des Etats-Unis a dépassé les prévisions de l'auteur, beaucoup de ses assertions ont été contredites par les faits. Le règne du dollar n'est pas l'idéal de la démocratie moderne.

Culture pratique et rationnelle du caféier *et préparation du grain pour la vente*, par Edouard Pierrot, ancien chef de culture aux colonies. — Un volume in-8 de 85 pages avec 36 illustrations. — Paris, Challamel, 1906.

Ce traité fait partie (ainsi que les deux suivants) de la *Bibliothèque d'agriculture coloniale*. Il forme une monographie complète, conçue dans un esprit très pratique et pouvant servir de manuel aux planteurs les moins érudits. Outre les notions générales de rigueur, il donne avec beaucoup de clarté les notions nécessaires à la création d'une cafeière, à l'établissement des pépinières, à l'entretien de la plantation et enfin à la préparation de la graine pour la vente. Un diagramme intéressant résume les opérations assez nombreuses qu'exige la préparation commerciale des graines.

Le Rafia. *Exploitation, utilisation et commerce à Madagascar*, par M. Deslandes, sous-inspecteur de l'agriculture. — Un volume in-8 de 46 pages avec 4 illustrations. — Paris, Challamel, 1906.

Le rafia, textile assez important, est un des produits de Madagascar qui promettent un développement sérieux de l'exportation. M. Deslandes, attaché au directeur de l'agriculture de la colonie, a fait une étude assez approfondie des conditions d'exploitation et des mesures à prendre pour favoriser la vente de ce textile en France et en Europe.

Le Sorgho dans les vallées du Niger et du Haut-Sénégal. *Culture, récolte, préparation, commerce*, par M. Dumas, agent de culture de l'Afrique occidentale. — Un volume in-8 de 87 pages et 2 illustrations. — Paris, Challamel, 1906.

Sans être une culture d'exploitation, le Sorgho est d'une grande importance pour l'Afrique française, car il forme la base de l'alimentation des indigènes. L'étude de M. Dumas donne des détails assez étendus sur la culture de cette céréale, sur ses diverses variétés et sur son utilisation.

Jews in Many Lands. par Elhen Nathan ADLER. — Un volume in-18 de 259 pages avec 19 illustrations. — Londres, Macmillan, 1905.

Publié par les soins de la *Jewish Historial Society of England*, ce livre est d'un caractère très particulier L'auteur a visité les colonies juives de la Palestine (en 1884 et 1895) et de l'Asie orientale jusque Bokhara Il donne également quelques renseignements, *de visu*, sur la colonie Moïsesville en Argentine, et sur les juifs de Kovno. Son ouvrage, d'intérêt bien spécial sans doute, a la valeur d'une bonne source d'informations sur des sujets peu connus.

Jewish Colonisation Association. — *Rapport de l'administration centrale pour l'année 1904.* — Brochure in-18 de 157 pages. — Paris, imprimerie R. Veneziani, 1905.

Cette publication contient l'exposé complet de la situation des œuvres nombreuses fondées par l'Association pour la colonisation israélite. Le tableau de cette vaste organisation ne saurait-être indifférent, même à ceux qui n'y prennent aucun intérêt particulier.

Taschenbuch der Kriegsflotten, VIe année, publiées par B. WEGER, kapitän. leutnant a. D. — Un petit volume de 356 pages avec 359 illustrations. — Munich, J.-F. Lehmann, 1905.

Excellente publication, rédigée à l'aide de matériaux officiels, et qui donne l'état exact et détaillé de toutes les marines de guerre contemporaines. Le texte et les nombreuses vignettes sont exécutés avec un soin tout particulier.

Notes from my Sea-Log, par Louis BECKE. — Un volume in-18 de 352 pages avec portrait. — Londres, T. Werner Laurié, 1905.

Souvenirs de voyages maritimes, écrits au point de vue anecdotique, assez amusants, mais sans importance comme sans aucune prétention géographique.

Etude sur un Unirail dit « Impedin », présentée par M. R. SNYERS, ingénieur. — Brochure de 27 pages in-8. — Bruxelles, Van Gompel, 1905.

Cette brochure expose un système nouveau de traction, dont les véhicules circuleraient au moyen de roues centrales roulant sur un rail unique, étant d'ailleurs équilibrés par des paires de roues charretières. Ce système, dont nous ne prétendons pas juger la valeur technique, paraît devoir être plus économique et d'application plus facile que la voie ordinaire à deux rails; il est recommandé à ce titre pour les communications à établir dans les pays neufs.

Colonial Administration, par Paul S. REINSCH, professeur de science politique à l'Université de Wisconsin. — Un vol. in-18 de 422 pages. — New-York et Londres, Macmillan, 1905.

Ce livre est un bon traité de la politique coloniale, envisagée sous toutes ses faces. L'auteur fait preuve de connaissances étendues, attestées d'ailleurs par de nombreuses références bibliographiques. Les problèmes coloniaux sont exposés dans son travail avec clarté et sans parti pris ; ses appréciations sont, en général, dictées par un esprit modéré et justifiées par les faits positifs. Les vues générales développées dans l'introduction sont particulièrement intéressantes.

La Crise du Libre Echange en Angleterre, publication de la Société scientifique de Bruxelles. — Brochure in-8° de 121 pages. — Louvain, 1905.

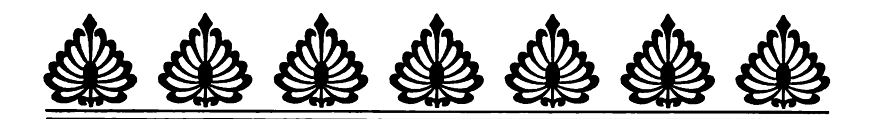
Cette étude sur un sujet déjà souvent traité est formée des rapports présentés à la session de la Société, en mai 1905, par MM. S. Blondel, Ch. Dejace, A. Vialatte, Emm. De Meester, P. de Laveleye et Ed. Van der Smissen.

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Revue Philologique paraissant tous les trois mois. In 4°. Cinquième année. — Hanoï, F. H. Schneider.

Cette revue, de haute érudition, est une source d'information de premier ordre, non seulement pour la philologie, mais aussi pour l'archéologie des pays indo-chinois. — La première livraison de l'année 1905, que nous avons sous les yeux, contient de savantes notices de MM. Parmentier et E. M. Durand, sur l'argot annamite, par M. A. Chéon, sur la chronologie des dynasties annamites, par M. L. Cadière, de la Société des Missions étrangères, sur la géographie apocryphe de la Birnamie, par M. Ch. Duroiselle, et sur des légendes indo-chinoises, par M. Ed. Huber.

Carte de la Mongolie Orientale, dressée par les Pères Missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles, 1905.

Cette carte de la région où les RR. PP. de Scheut possèdent d'importants établissements, est très claire et donne de nombreuses indications sur les centres habités, ainsi que sur les voies de communication.



Trypanosomiasis chez l'Européen

En présentant un aperçu sommaire de nos connaissances actuelles sur la Trypanosomiasis chez l'Européen, nous avons principalement pour but d'attirer l'attention de nos confrères belges sur une affection qu'ils pourraient rencontrer chez des malades ayant séjourné au Congo, et de leur fournir un tableau succinct des symptômes qui caractérisent la maladie. Il importe en effet, de pouvoir diagnostiquer l'affection le plus tôt possible : la trypanosomiase étant arrivée au 2^d stade, c'est-à-dire à l'infection des centres nerveux, n'est plus susceptible de guérison.

Nous ne connaissons la trypanosomiase humaine que depuis très peu d'années. Le premier cas chez l'Européen fut identifié fin 1901 par *Dutton* (1) en Gambie, chez un malade du Dr Forde. Depuis lors, d'autres cas furent décrits par *Manson* (2) nous-même, (3) *Brumpt* (4) *Dutton et Todd* (5) *Dupont* (6) *Günther et Weber* (7) *Carlos França et Dias de Sâ* (8). — Depuis le commencement de 1903, nous avons pu observer à Léopoldville, six cas de trypanosomiase chez l'Européen.

De la comparaison des observations recueillies chez nos différents malades (3), nous pourrons tirer un tableau assez complet de la symptomatologie de la trypanosomiase chez le blanc.

I. — Symptômes subjectifs.

1° *Fièvre :* la production d'accès de fièvre constituait chez plusieurs de nos malades, l'un des symptômes les plus typiques. Ces accès de fièvre se caractérisaient pour le malade, en ce qu'ils n'étaient pas influencés par la quinine (1re, 2me, 4me observa-

tions). — qu'ils se reproduisaient à des intervalles réguliers (1re, 2me, 4me observations), — qu'en général, ils étaient peu graves et de courte durée.

2° *Céphalalgie :* presque tous nos malades ont souffert de céphalalgie. La céphalée était très marquée et constante chez deux d'entre eux (3me et 5me observations), au point de constituer pour eux toute leur maladie. La céphalalgie était moins grave et accompagnait seulement la période fébrile chez d'autres (1re, 2me, 4me, 6me observations).

3° *Eruption cutanée :* des taches d'érythème. prurigineuses, nous ont été signalées par nos malades 1, 2 et 6; à l'examen clinique, nous avons pu constater une éruption papuleuse chez le malade n° 3.

4° *Lassitude :* tous nos malades se sont plaints de lassitude, de fatigue dans les jambes, coïncidant avec l'accès de fièvre, mais le plus souvent aussi en dehors de toute indisposition fébrile. Cette lassitude ne leur paraissait nullement en rapport avec leur état général, d'ordinaire assez bon.

5° *Troubles visuels :* ils ont été accusés par la malade 1, Mme M., pendant son séjour en Angleterre, et les malades 4 et 6. Ces troubles consistaient surtout dans un affaiblissement de la vue et dans une fatigue des yeux après un léger travail : ces symptômes n'ont jamais duré longtemps et n'ont pas laissé de traces.

II. — **Symptômes objectifs.**

A l'examen clinique des malades, l'on remarque que l'état général est d'ordinaire satisfaisant. Il n'y a pas de symptômes de dépérissement, de souffrances comme on en constate dans d'autres affections chroniques. (Nous envisageons surtout la trypanosomiase à la 1re période : un seul de nos malades, le n° 3, était arrivé au 2d stade.)

L'examen méthodique du patient ne dénote pas de lésions organiques constantes ou typiques. Il y a néanmoins des symptômes qui ont été retrouvés chez les malades à trypanosomes avec une telle constance, qu'on peut les dire caractéristiques de la trypanosomiase. Ce sont :

1° *L'excitation cardiaque* : très marquée chez certains de nos malades, le n° 2, par exemple, elle l'était moins chez d'autres. mais elle existait constamment. Le nombre des pulsations est

oujours notablement au-dessus du chiffre normal, même alors ue, chez des malades au repos, la température est normale. Aucun de nos patients ne présentait de lésions cardiaques.

2° *Le gonflement des ganglions lymphatiques du cou* : tous nos malades présentaient dans le cou des ganglions lymphatiques palpables, plus ou moins gros et en nombre plus ou moins considérable. Nous verrons plus loin que le développement des ganglions lymphatiques joue un grand rôle dans le diagnostic de a maladie.

Les *mensurations thermométriques* montrent que l'infection à trypanosomes ne se caractérise pas par une courbe de température typique. Tel malade présente des accès fébriles répétés à intervalles réguliers (malades 1 et 2); tel autre a une température constamment au-dessus de la normale (malades n° 3 et partie n° 4); tel autre enfin ne présente pas d'exacerbations thermiques même pendant une longue période (malade n° 6).

L'accès fébrile peut durer un ou plusieurs jours, mais il n'est pas précédé de frisson, la température n'atteint généralement pas un degré très élevé, et l'accès ne se termine pas par une transpiration profuse.

Fréquemment l'on a signalé dans les cas de trypanosomiases, des *œdèmes* peu considérables aux membres inférieurs et aux paupières. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en voir chez nos malades; Mme M... (malade 1), nous a dit avoir remarqué à différentes reprises qu'elle avait de l'œdème aux paupières; le Père D... (malade 4), a pu constater de l'œdème aux pieds. En général ces œdèmes sont fugaces et ne sont jamais bien considérables.

Chez aucun de nos malades les *fonctions stomacales et intestinales* n'étaient troublées.

De même, les *fonctions rénales* étaient régulières : les urines d'aucun de nos malades ne renfermaient du sucre ou de l'albumine.

En résumé, cliniquement, la trypanosomiase chez l'Européen e caractérise par :

1° La production d'*accès fébriles* peu graves, plus ou moins fréquents, se reproduisant quelquefois à des intervalles réguliers;

2° *De l'excitation cardiaque ;*

3° *Le gonflement des ganglions lymphatiques du cou ;*

4° *Une éruption cutanée ;*

5° *De la lassitude et de la fatigue ;*

Comme symptômes moins constants :

6° *De la céphalalgie ;*

7° *Des troubles visuels.*

Diagnostic. — Quelle que soit la valeur des symptômes cliniques signalés plus haut, le diagnostic de trypanosomiasis ne peut être posé avec certitude que par la constatation des trypanosomes à l'examen microscopique des liquides organiques.

1° *Examen du sang :* il constitue un moyen de diagnostic simple et rapide. Une goutte de sang est recueillie par piqûre du doigt ou du lobule de l'oreille, mise entre lame et lamelle, et examinée méthodiquement à un grossissement de 300 à 325 diamètres. Les trypanosomes animés de mouvements assez vifs, se retrouvent facilement.

Nos observations chez les Européens et chez les Noirs prouvent que le parasite peut être en circulation dans le sang aussi bien en dehors de toute période fébrile, que pendant des ascensions thermiques. D'un autre côté, nous avons pu constater que le trypanosome, quelquefois pendant des semaines, ne se montre pas dans la circulation périphérique.

De plus, les trypanosomes étant en général peu nombreux dans la circulation périphérique, il peut être utile de centrifuger une certaine quantité de sang.

Le résultat négatif de l'examen du sang ne peut donc pas faire conclure à l'absence de trypanosomes chez le malade examiné.

2° *Examen du suc ganglionnaire :* la ponction des ganglions lymphatiques du cou, comme moyen de diagnostic, a été conseillée d'abord par *Greig et Gray* (11). La valeur de ce mode d'examen a été confirmée par différents expérimentateurs, et il constitue actuellement le meilleur moyen de diagnostic de la trypanosomiase humaine.

3° *Examen du liquide cérébro-spinal :* l'examen de ce liquide recueilli par ponction lombaire et centrifugé (méthode *Castellani*) ne peut constituer un moyen de diagnostic que dans la deuxième période de la trypanosomiase. Même alors, elle n'a pas de valeur absolue : la présence du trypanosome dans le liquide encéphalo-rachidien des malades au 2^d stade n'est pas constante.

Evolution de la maladie. — La trypanosomiase est une maladie essentiellement chronique. La première période de la maladie

ɩeut durer des années. Chez Mme M... (malade 1) l'infection emontait très probablement à fin 1900 (diagnostiquée février 903): chez le Père D... (malade 4), la maladie avait débuté fin 903 (diagnostic novembre 1904). Ces deux malades sont actuellement très bien portants.

Les malades infectés de trypanosomes doivent-ils arriver rrémédiablement à la deuxième période, c'est-à-dire à l'infection les centres nerveux? Cette question ne peut être tranchée ctuellement : mais il est permis de supposer que, de même que ertains animaux peuvent se guérir d'une infection expérimenale avec le Tr. gambiense, l'Européen pourrait également riompher d'une infection naturelle au 1er stade.

La trypanosomiase au 2d stade, désignée encore improprement ous le nom de maladie du sommeil, est incurable. Les malades ɩ et 3 ont succombé tous deux malgré le traitement.

Il est donc de toute nécessité de poser le diagnostic de la naladie dès le début et de soumettre le malade à un traitement ıpproprié.

Traitement. — Les résultats obtenus chez les animaux atteints le nagana ou de surra par l'administration de préparations arseicales nous ont incité dès le début à essayer ce traitement chez 'Européen infecté de trypanosomes. Les résultats obtenus chez otre première malade, Mme M..., furent des plus encourageants. lais chez nos autres malades. la médication arsenicale fut moins fficace.

Bientôt d'ailleurs les expériences faites chez les animaux par *Laveran* montrèrent que si l'acide arsénieux. administré même hautes doses. pouvait chez les animaux faire disparaître passaèrement les Tr. gambiense de la circulation. il ne parvenait pas guérir l'infection expérimentale.

Les résultats que nous avons obtenus chez notre malade *6*, orroborent encore ces constatations.

Des recherches multiples ont été faites ensuite par *Laveran*, ec le *trypanroth d'Ehrlich :* elles ont conduit ce savant à la nclusion que les injections hypodermiques de trypanroth seul, pouvaient pas guérir l'infection expérimentale.

Récemment, *Wendelstadt* (10) est arrivé à des résultats anagues avec le *vert de malachite*.

Par contre, *Laveran* et l'*Ecole de Liverpool* sont arrivés à érir des infections expérimentales de Tr. gambiense, en com-

binant les injections hypodermiques d'acide arsénieux avec celles de trypanroth.

D'après *Laveran* (12) l'arsenic doit être administré à des intervalles plus ou moins rapprochés et à des doses massives. La solution arsenicale de Fowler étant trop concentrée pour les injections, doit être diluée avec 2 ou 3 volumes d'eau. Sans doute pourrait-on employer avantageusement des préparations arsenicales moins irritantes.

Quelle est la dose à employer chez l'homme? Nous manquons à cet égard d'une expérience suffisante, mais nous croyons que les premières injections ne pourront guère dépasser une dizaine de milligrammes d'acide arsénieux. Les injections arsenicales doivent être répétées tous les 8 à 10 jours, en augmentant progressivement la dose.

D'après *Laveran*, les injections de trypanroth doivent être faites 2 ou 3 jours après chaque injection d'arsenic. A quelle dose? — Chez les singes, Laveran a pu administrer le trypanroth à la dose de 2 centigrammes par kilogramme d'animal. Mais on n'oubliera pas que le trypanroth est très irritant pour les reins et qu'on ne peut donc l'administrer à des malades déjà atteints de néphrite.

En résumé, le traitement de la trypanosomiase doit consister actuellement en :

1° Injections hypodermiques de doses massives d'acide arsénieux, tous les 8 ou 10 jours;

2° Injections hypodermiques de fortes doses de trypanroth, faites 2 ou 3 jours après chaque injection d'arsenic.

Observations de malades.

Malade n° 1, Mme M..., l'infection remonte très probablement à fin 1900; diagnostiquée février 1903. Traitement arsenical, en injections hypodermiques (faible dose) et par la bouche.—Depuis mars 1903, plus d'accès de fièvre. Le 1er janvier 1905, après une

ssesse normale, donna naissance à une petite fille bien cons-
ée. Depuis lors, l'état général continue à être excellent.

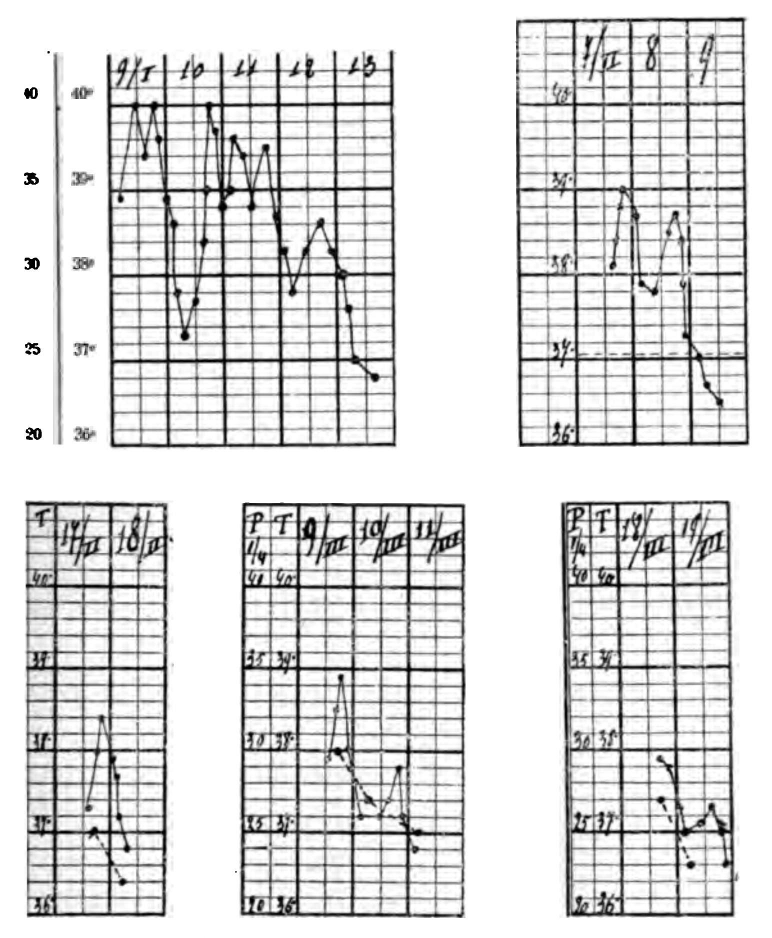


Diagramme se rapportant au malade n° 1

falade n° 2, B..., infection contractée très probablement pen-
t un 1[er] terme de service ; diagnostiquée en août 1903, tout au
ıt du 2[d] terme de service, après un congé de 6 mois en
ɔpe. — Traitement arsenical, en injections hypodermiques
›les doses) et par la bouche. — Observation continuée en

1904 par *Dutton et Todd*, puis à l'*Ecole de Liverpool.* — Mort fin 1904.

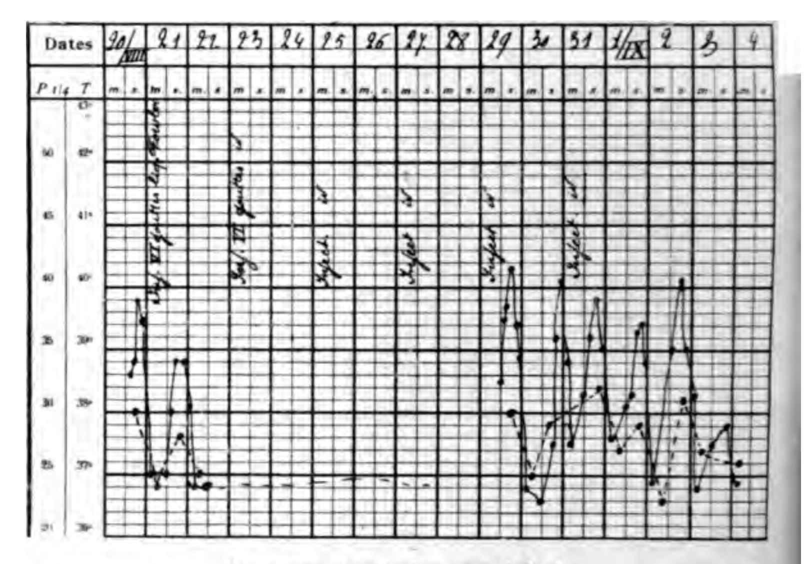


Diagramme se rapportant au malade n° 2

Malade n° 3, V..., il a été impossible de fixer, même approximativement, depuis combien de temps le malade souffrait de la trypanosomiase. Malgré le résultat négatif de l'examen du liquide encéphalo-rachidien, les symptômes cliniques montraient que *V.* .. était à la 2me période de la maladie. — Traitement arsenical par la bouche. — Mort en Europe, fin novembre 1904.

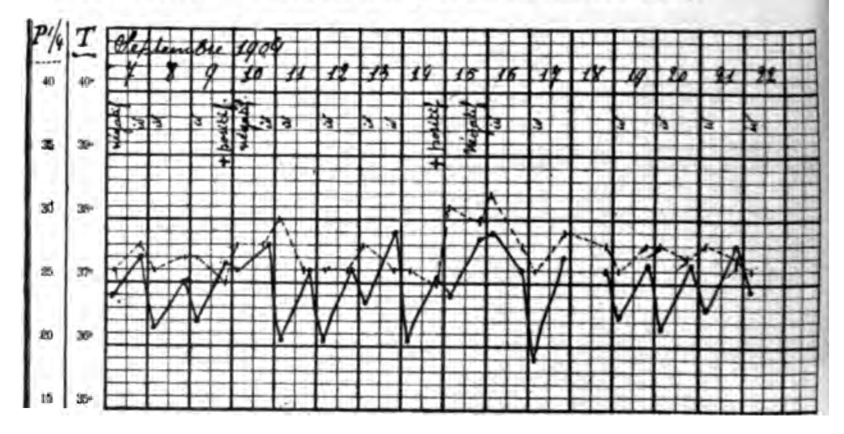
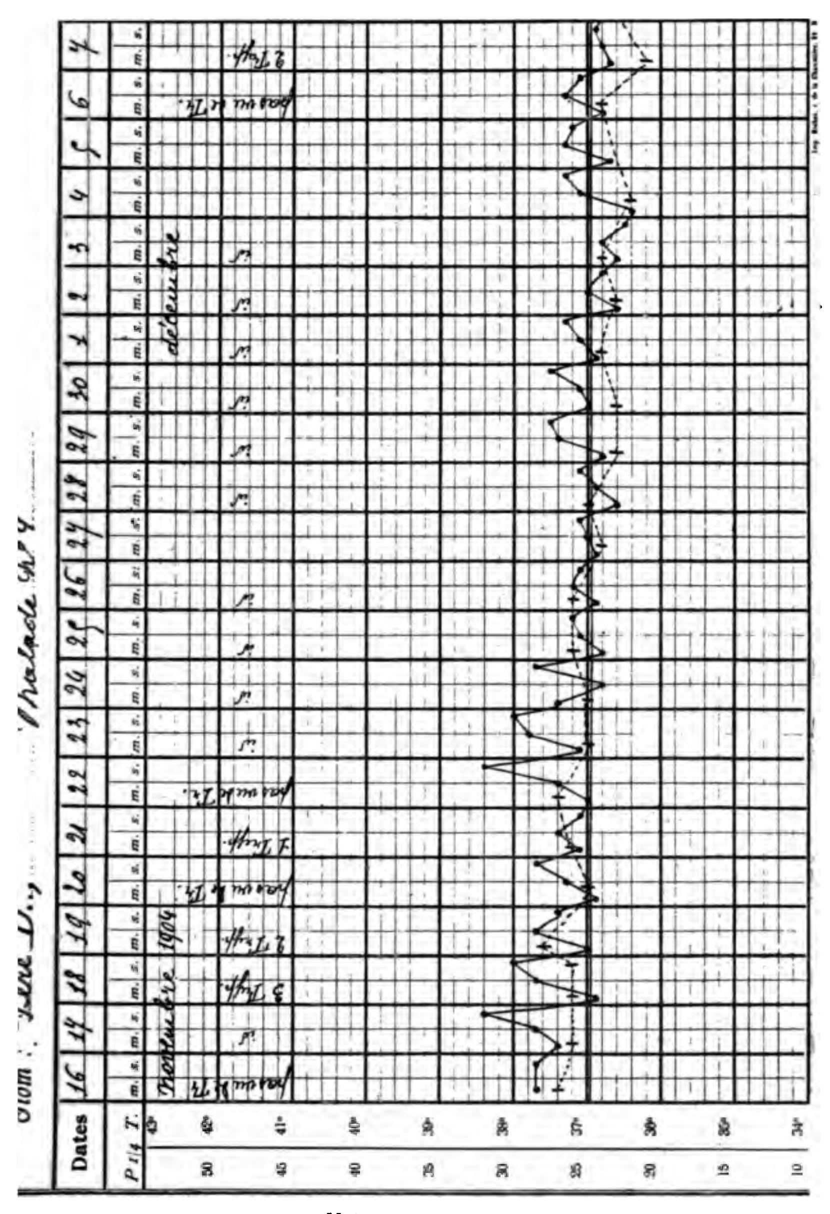
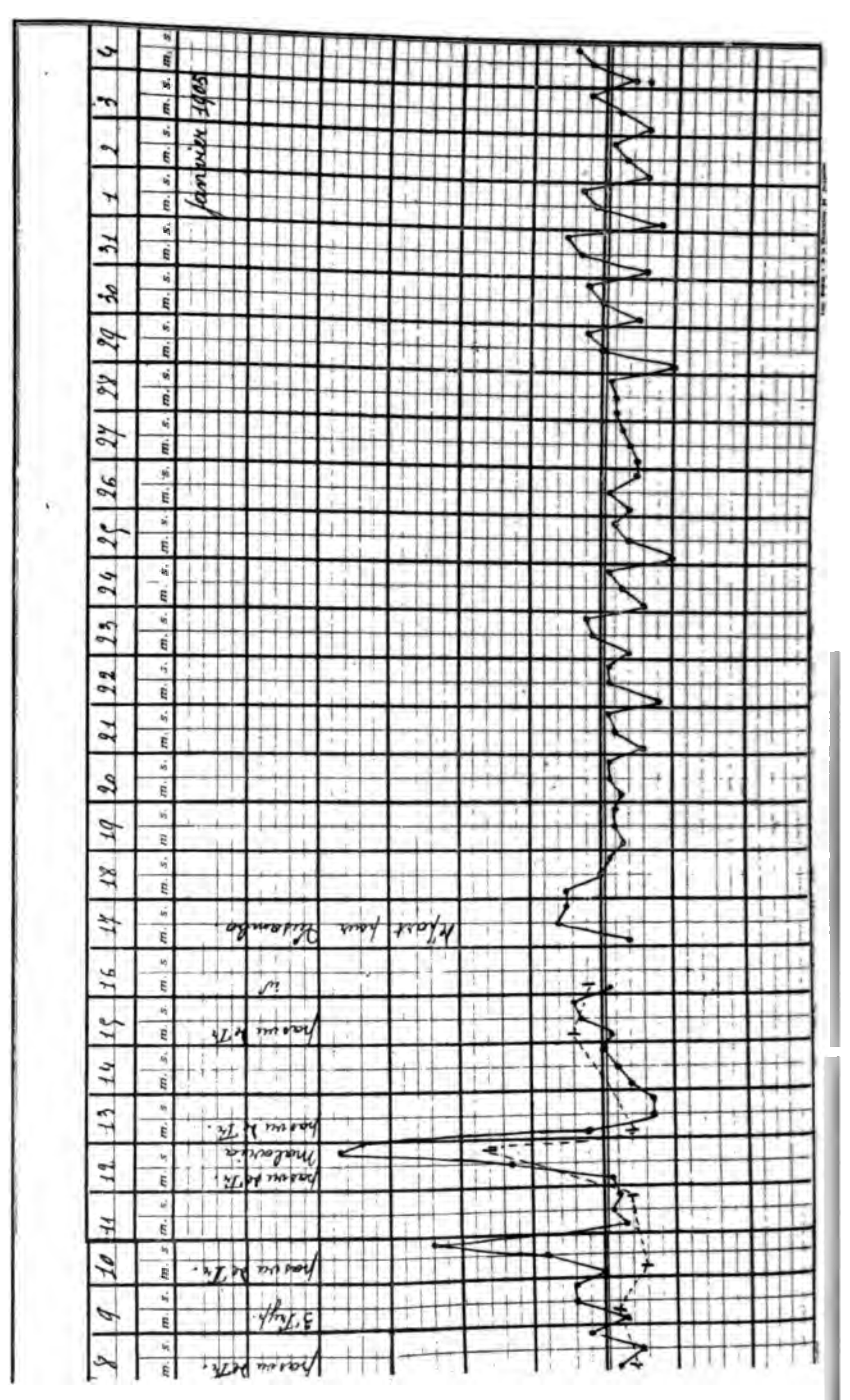


Diagramme se rapportant au malade n° 3



(Voir page 663).



(Voir page 663).

Malade n° 4, Père D..., l'infection remontait très probablement à fin 1903, diagnostiquée fin 1904. — Traitement arsenical par la

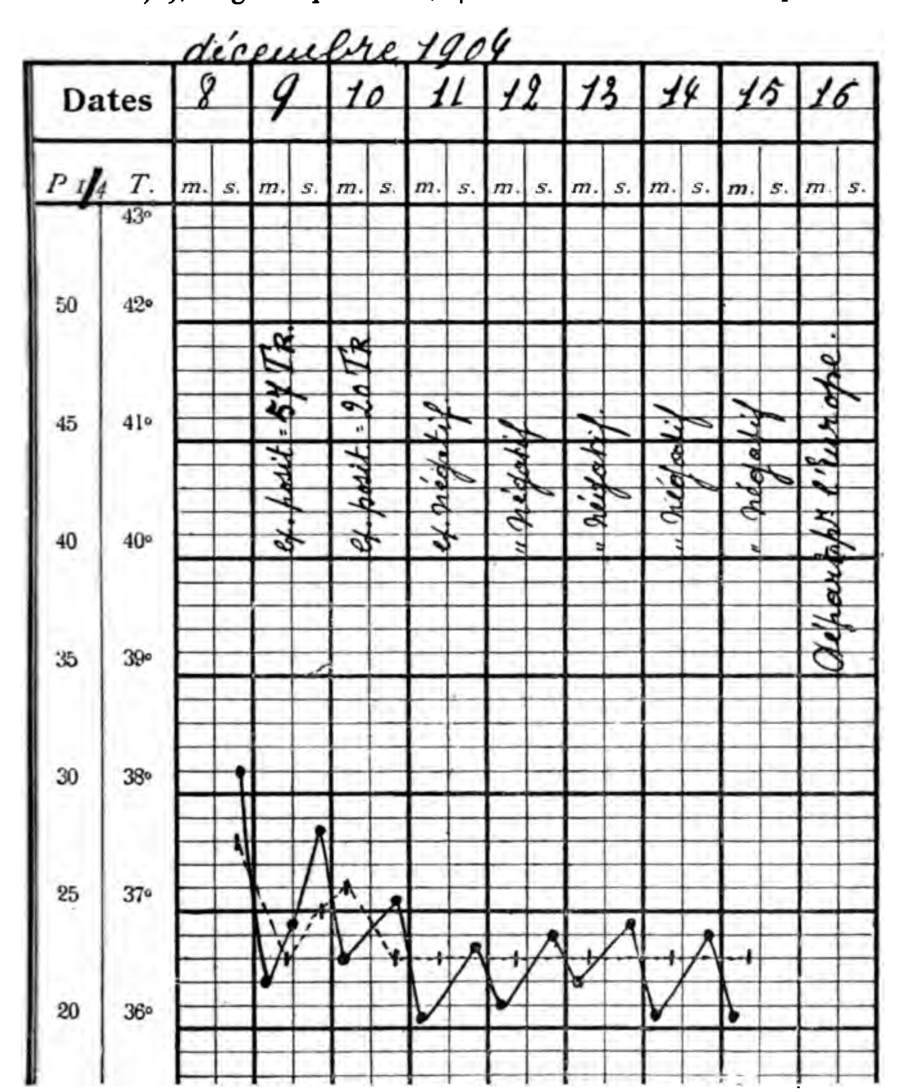


Diagramme se rapportant au malade n° 5.

bouche jusque 3 fois XVI gouttes par jour. — Malade encore actuellement au Congo. Au mois de juin de cette année, était

toujours bien portant, et n'avait plus eu de fièvre depuis de longs mois.

Malade n° 5, J..., infection remontant très probablement à peu de mois. N'a pu être observé que pendant une semaine. — Les renseignements demandés en Europe concernant le sort ultérieur de ce malade. seront communiqués prochainement.

Malade n° 6.

Le 17 juillet de cette année, nous arrive du Haut-Congo, le Père R..., missionnaire catholique, avec une lettre du Dr Angela, médecin de l'Etat à Coquilhatville, disant : « le trypanosome a » été constaté dans le sang il y a un mois, et il ne put plus être » trouvé depuis malgré les nombreuses recherches. » En effet le 12 juin, le P. R ..., avait consulté le Dr Dye (de la Foreign Christian Missionnary Society), à Bolengi, qui avait pu constater la présence de rares trypanosomes dans le sang du malade. Le Dr Dye nous a communiqué les renseignements suivants au sujet de son examen : « le malade se plaignait de lassitude et de som- » nolence, était anémié, présentait un léger œdème des pau- » pières ; il ne présentait pas de lésions organiques du cœur ni de » lésions rénales. A l'examen microscopique du sang, rares try- » panosomes: dosage de l'hémoglobine 60 p. c. (Tallquist). » Le Dr Dye prescrivit un traitement arsenical par la bouche, mais ne put revoir le malade.

Nous devons des remerciements à nos confrères pour tous ces renseignements et l'autorisation qu'ils nous ont accordée, de publier une observation qu'ils n'avaient pu continuer.

Nous examinons le malade le jour même de son arrivée à Léopoldville, le 17 juillet dernier.

Le Père R.... âgé de 34 ans, de nationalité allemande, de l'ordre des Trappistes, est arrivé pour la première fois au Congo en mai 1903. En Europe, il n'a pas fait de maladie grave : jusqu'à l'âge de 10 ans, a eu une santé délicate. Au Congo, le Père R...., est allé dans le district de l'Equateur, où il a séjourné à Bamania, d'abord, puis à Baku. Il y a été bien portant, n'ayant que très rarement un peu de fièvre, jamais d'accès violent, sans pourtant suivre une prophylaxie mécanique ou quinique régulière contre la malaria.

En décembre 1904, il est allé à la mission de Coquilhatville, où il s'est bien porté jusqu'à la fin du mois de mai de cette année. Le 2 ou 3 juin dans la nuit, le malade a eu un accès de fièvre peu

violent. qui avait pris fin au matin : il n'a ressenti le lendemain qu'un peu de lourdeur de tête et de la fatigue dans les jambes. sensations qui n'ont guère perduré. Pendant huit jours, le malade n'eut pas de fièvre. Le 9 ou 10 juin, se produit un nouvel accès de fièvre assez grave, compliqué d'une syncope. Cet accès a duré vingt-quatre heures et a été suivi de céphalée violente. de grande faiblesse dans les jambes, de troubles visuels. Ceux-ci, d'après le malade, consistèrent surtout en une diminution de l'acuité visuelle, sans douleurs, sans symptômes inflammatoires de l'appareil visuel.

Pendant les accès de fièvre ou dans leur intervalle, le malade n'a pas remarqué d'œdème aux chevilles ni aux paupières. Mais cinq à six jours après le premier accès, il a remarqué à la face interne de la jambe droite, à hauteur du mollet. une « plaque rouge » grande comme une pièce de cinq francs. très prurigineuse. Cette tache d'erythème a persisté pendant une huitaine de jours.

C'est le 12 juin que le malade est allé à la mission protestante de Bolengi, pour consulter le D[r] Dye. Pour parcourir à pied les 5 kilomètres qui séparent Bolengi de la mission catholique de Coquilhatville, il a fallu au malade plus de deux heures.

L'examen microscopique du sang fait ce jour, révéla la présence de trypanosomes et le D[r] Dye prescrivit un traitement arsénical, de la liqueur de Fowler à prendre par la bouche.

Dans la suite, le malade fut soigné par le médecin de l'Etat à Coquilhatville, le D[r] Angela, qui, n'ayant plus retrouvé de trypanosomes dans le sang périphérique, suspendit le traitement.

Après quelques jours, l'état général du malade s'est beaucoup amélioré : mais nous n'avons pas d'indications exactes sur la marche de la température, celle-ci n'ayant jamais été mesurée au thermomètre.

Le 9 juillet, le traitement arsenical par la bouche a été repris, et le malade fut dirigé vers Léopoldville, où il arriva le 17 juillet dans la matinée. Le jour même, dans l'après-midi, l'examen microscopique du sang dénota la présence de 40 trypanosomes dans une préparation ordinaire à frais, deckglass de 20 mm^2. La température dans l'aisselle était à ce moment de 37°7, le pouls 96 à la minute.

Examen du malade. — Le Père R...., accuse un état général très satisfaisant; il dit jouir d'un bon appétit, ne plus éprouver

de céphalalgie ni de fatigue dans les jambes. Les troubles visuels ont disparu, du moins le malade assure avoir la vue aussi nette qu'auparavant. (Un examen ophtalmoscopique n'a pu être pratiqué.)

La constitution générale est plutôt faible, la musculature est flasque; le malade dit avoir notablement maigri depuis son arrivée au Congo.

La *cage thorcaique* est longue et assez étroite; la partie inférieure est projetée en avant, il y a de la lordose lombaire. (Le sujet n'a pas été accepté au service militaire en Allemagne, n'ayant pas le périmètre thoracique voulu).

Poumons : la percussion ne dénote pas d'altérations; à l'auscultation, la respiration est vésiculaire aux deux temps, l'expiration est un peu prolongée, il n'y pas de râles.

Cœur : est couvert; la pointe bat dans le 5me espace, les battements se perçoivent aussi dans le 4me espace intercostal, très faiblement dans le 3me, pas du tout dans le 6me. L'auscultation ne dénote pas de lésions organiques.

Pouls : est faible, régulier, de tension minime, un peu accéléré, l'artère a un volume petit, les parois ne sont pas athéromateuses.

Abdomen : à la palpation, la tension générale n'est pas trop forte, il n'y a pas de résistances anormales; le colon descendant est palpable. La palpation profonde n'est pas douloureuse.

Foie : n'est pas augmenté.

Rate : ni à la percussion, ni à la palpation ne dépasse le rebord costal.

Les *fonctions stomacales* et *intestinales* sont normales.

Système lymphatique ; dans le cou, à droite, sur le M. sterno-cléïdo-mastoïdien, il y a quelques glanglions très petits; à gauche, dans la fosse sus-claviculaire, il y a quelques ganglions palpables, mais très petits : — dans l'aisselle, quelques ganglions très petits; — dans l'aîne, quelques ganglions palpables, mais peu développés: pas de ganglions palpables en d'autres parties du corps.

Du côté du *système nerveux*, rien de particulier à noter.

Urines : ne renferment ni sucre ni albumine.

Au moment de notre examen, il n'y a pas d'éruption cutanée.

Poids du corps, 54 kilogrammes (pesé à Coquilhatville une quinzaine de jours avant notre examen).

Le tableau ci-contre indique la marche de la température (dans l'aisselle) chez notre malade. La température ayant été prise toutes les trois heures, depuis 6 heures du matin jusque 9 heures du soir, des exacerbations thermiques même de courte durée, n'ont pu nous échapper. L'on remarquera que la température n'a que très rarement dépassé 37° : l'une de ces ascensions thermiques, 37°4 (27 juillet), s'est produite après un déplacement en chemin de fer jusqu'à Kinshassa, distant de Léopoldville de 10 kilomètres.

Le même tableau donne des indications sur le nombre des *trypanosomes* rencontrés dans le sang périphérique. Les examens du sang ont été faits tous les jours, à peu près à la même heure : une goutte de sang prise au doigt, était recouverte d'un deckglass de 20 m^2, et examinée méthodiquement à un grossissement de 325 diamètres. Les chiffres n'ont donc pas une valeur absolue, mais sont comparables.

A côté des trypanosomes, nous avons retrouvé dans le sang, à quatre reprises, des embryons de *filaire diurne*.

Les *caractères des trypanosomes* tant à frais qu'après coloration, sont identiques à ceux décrits depuis longtemps pour le *Tr. gambiense*.

Dosage de l'hémoglobine : 65 p. c. (Gowers).

Numération des globules du sang :

Erythrocytes : 3.950.000,
Leucocytes : 6.000.

Dans les nombreuses préparations de sang nous n'avons jamais trouvé de parasites de la malaria.

Traitement. — Le malade a été soumis à des injections hypodermiques d'acide arsénieux. Nous nous sommes servi de la solution de Fowler stérilisée, mais diluée au moment de l'injection avec deux parties d'eau.

Une 1re injection de 8 milligrammes d'acide arsénieux, une 2me de 10 milligrammes ont été bien supportées. Après la 3me injection, de 10 milligrammes également, faite le 31 juillet, le malade s'est plaint, au bout de trois ou quatre jours, de violentes douleurs dans la jambe et le pied droits, puis dans le pied gauche, ensuite d'insomnie. L'examen des membres inférieurs n'a montré aucune lésion, et les douleurs ont disparu après deux ou trois jours.

Ces symptômes ayant pu être produits par l'acide arsénieux,

Nom Père R..., Trappiste — Malade n° 6

Juillet 1906 — Août

Dates : 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

(Voir page 667)

la 4me injection a été retardée. Celle-ci de 10 milligrammes, la 5me et la 6me, respectivement de 12 et de 15 milligrammes, ont été bien supportées.

La réaction locale après les injections n'a jamais été vive et a consisté uniquement dans des douleurs très supportables, persistant pendant quelques heures.

Comme on peut le voir, d'après le tableau rapporté plus haut, le nombre des trypanosomes en circulation dans le sang a diminué notablement après les injections d'arsénic. Mais celles-ci n'ont pu faire disparaître les parasites d'une façon définitive.

Cette action incomplète de l'acide arsénieux sur le Tr. gambiense a été mise en lumière par *Laveran* (9) et l'*Ecole de Liverpool*.

Tout récemment. *Laveran* est arrivé à des résultats bien meilleurs en combinant le traitement arsénical avec des injections de *trypanroth*. Peut-être cette dernière substance pourrait-elle être remplacée par le *vert de malachite* (*Wendelstadt* [10]).

Malheureusement, nous n'avions pas de trypanroth à notre disposition. Les expériences avec le vert de malachite n'étant pas suffisamment avancées, nous ne nous sommes pas cru en droit de l'essayer chez notre malade.

Sur nos conseils, le Père R... a quitté Léopoldville le 25 août, pour rentrer en Europe : étant de nationalité allemande, il a manifesté le désir de se faire soigner à l'*Ecole de Hambourg*.

Au moment de son départ de Léopoldville, l'état général du malade paraissait aussi satisfaisant que possible. Depuis le commencement du mois de juillet jusqu'au 22 août, le malade avait gagné en poids 3 kilogrammes.

Littérature.

1. DUTTON, *A Trypanosoma in human blood. Brit. Med. journal,* 20 septembre 1902.

2. MANSON, *A case of trypanosomiasis. Brit. Med. journal,* 30 mai 1903.

3. BRODEN, *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales* ; n^os^ de : avril 1903 ; février 1904 ; novembre 1904 : janvier 1905 ; février 1905.

4. BRUMPT, cité d'après *Laveran*.

5. Dutton et Rodd, *Report of the trypanosomiasis exped, to Senegambia*, 1903 : *id. to the Congo*, 1904.

6. Dupont, cité d'après *Laveran*.

7. Günther et Weber, *Münchener Med. Wochenschrift*, nr 24, 1904.

8. Carlos França et Dias de Sâ, cité d'après *Laveran*.

9. Laveran, *Trypanosomes et Trypanosomiases*, 1904.

10. Wendelstadt, *Deutsche Med. Wochenschrift*, nr 47, 1904. *Ref. in Arch. für Shiffs-und Tropenhygiène*, Heft 2, 1905.

11. Greig et Gray, *Brit. Med. journal*, 28 mai 1904.

12. Laveran. *Comptes rendus Acad. des sciences*, 17 avril 1905.

A. Broden.

Léopoldville, le 10 septembre 1905.

Appendice.

La communication qui précède avait déjà été envoyée, quand nous avons été appelé à constater un nouveau cas de trypanosomiase chez l'Européen.

Le 13 septembre de cette année, nous sommes consulté par Mme R..., missionnaire, arrivée à Léopoldville du Haut-Congo, la veille dans la soirée. Elle a souffert d'un accès d'hémoglobinurie il y a peu de mois : depuis lors elle est restée très faible, et elle désire savoir si son état de santé exige qu'elle rentre en Europe

L'interrogatoire de la patiente ne révèle rien de bien particulier. L'accès d'hémoglobinurie remonte au mois de juin de cette année : depuis lors, elle a eu fréquemment de petites fièvres, traitées au moyen de l'enquinine. Récemment, la malade a été trouvée infectée de malaria (examen du Dr Dye, à Bolengi), et depuis quelques jours elle prend, outre 0,60 grammes d'enquinine, un peu d'arséniate.

Au moment de notre visite (3 heures du soir), la température est à 98°6 F. (36°9 C.), *le pouls est à 120 à la minute* (sans affection cardiaque).

Cette discordance marquée entre le pouls et la température,

chez une malade au repos, en même temps que la sensation de fatigue et de faiblesse générale, accusée par la patiente, nous poussent à l'examen du système lymphatique. *Dans le cou, de chaque côté, nous trouvons deux petits ganglions palpables, indolores.*

Nous examinons le sang recueilli au doigt et constatons l'absence de parasites de malaria, mais la présence de *rares trypanosomes* (*Tr. gambiense*).

Jusqu'alors rien, dans l'état de Mme R..., n'avait fait prévoir une infection à trypanosomes, dont elle connaissait pourtant les principaux symptômes, ayant été en rapports suivis avec une des malades de *Dutton et Todd*.

Mme R..., âgée de 31 ans, séjournait dans le Haut-Congo, à Bongandanga, sur le Lopori (concession Abir), dans le district de l'Equateur. Elle fit au Congo un premier séjour de quatre ans, pendant lequel elle s'est toujours bien portée. La seule indisposition signalée est « une fièvre » qui a duré trois jours.

Pendant un congé en Europe 1902-03, elle fut toujours bien portante.

Mme R... revint au Congo en septembre 1903. En décembre 1904, petite ascension thermique jusque 37°5 C. environ (99°4 à 99°6 F.).

En mai-juin 1905, refroidissement après avoir passé dans les herbes mouillées.

Le 16 juin de cette année, accès d'hémoglobinurie qui dura pendant cinq jours, mais ne fut pas très grave.

Le 24 juin, *fièvre qui revint depuis lors régulièrement après un intervalle apyrétique de quelques jours.*

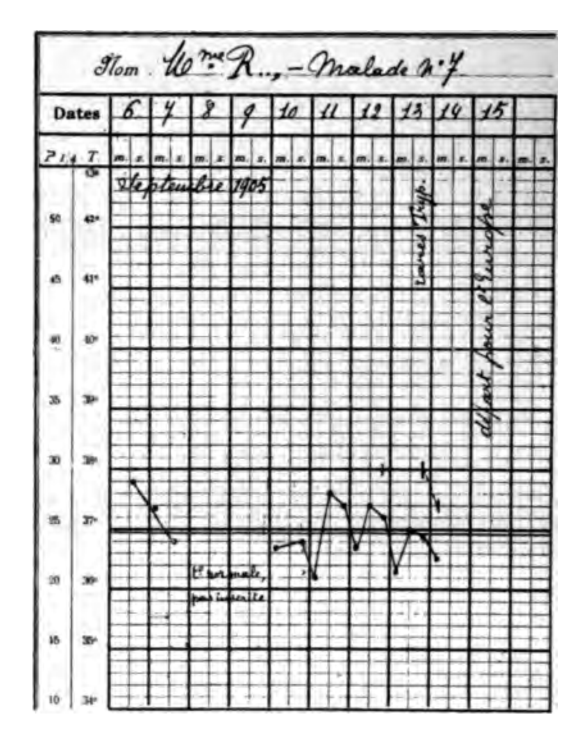
Au début, la fièvre reprenait tous les trois ou quatre jours, ensuite tous les quatre ou cinq jours. La plus longue période apyrétique fut de sept jours, mais en général elle n'était que de quatre ou cinq jours.

Le maximum de température constaté était de 104° F. (39° C.); les pulsations dépassaient constamment 100 à la minute, maximum constaté 116.

Mme R... n'a jamais remarqué d'*éruption cutanée* prurigineuse. Mais à peu près à la même époque qu'elle souffrait d'hémoglobinurie, elle fut piquée à la face interne de la jambe gauche, un peu au-dessus de la cheville, par une mouche (?). La région gonfla et fut douloureuse pendant longtemps. Dans ces derniers

temps, la malade a souffert aux mains d'une affection cutanée (nature eczémateuse.

En dehors des accès de fièvre, notre malade n'a pas souffert (*céphalalgie* : elle n'accuse pas de *troubles visuels*. Ce qui constit pour Mme R... le principal symptôme de sa maladie, c'est la *fa gue, la faiblesse générale*.



Les fonctions digestives et urinaires sont régulières.

Le tableau ci-dessus montre la marche de la température quelques jours qui ont précédé notre examen.

Mme R... a désiré rentrer en Angleterre immédiatement pc se faire soigner par le Prof. *Manson*.

Elle quitte Léopoldville le 15 septembre pour rentrer Europe avec le bateau du 19.



VERS LES POLES

La conquête des pôles fut de tout temps une entreprise qui fascina l'imagination des navigateurs et des savants: les uns voulaient avoir l'honneur d'y planter les premiers le drapeau de leur nationalité, les autres d'arracher à la nature le secret de quelques-uns de ses grands problèmes. Aussi la proposition faite au Congrès d'expansion mondiale de Mons par quelques-uns des plus brillants explorateurs polaires: Mgr le duc des Abruzzes, Mgr le duc d'Orléans, MM. Arctowski, Brainard, Bridgman (pour Peary), Bruce, Charcot, Cook. de Gerlache de Gomery, Fialu, Greely, Lecointe, Nordenskjöld, Racovitza, Scott, Shackleton et von Drygalski, d'organiser une vaste exploration scientifique des pôles, fut-elle accueillie par les applaudissements unanimes de cette savante assemblée.

En voici le texte :

« Considérant qu'il est opportun de créer une association internationale pour l'étude des régions polaires et dont les buts seraient :

« 1° D'obtenir un accord international sur diverses questions discutées de la géographie polaire ;

« 2° De tenter un effort général pour atteindre les pôles terrestres ;

« 3° D'organiser des expéditions ayant pour objet d'étendre nos connaissances des régions polaires dans tous les domaines :

« 4° D'arrêter un programme des travaux scientifiques à exécuter dans les divers pays pendant la durée des expéditions polaires internationales ;

« Le Congrès de Mons émet les vœux :

« 1° De voir jeter les bases de cette association en 1906, par la convocation préalable d'une assemblée générale des états-majors scientifiques et maritimes des expéditions polaires principales entreprises jusqu'à ce jour.

« 2° De voir le Gouvernement belge prendre cette initiative auprès des Gouvernements des autres pays. »

Le Gouvernement belge voulut bien accorder à cette œuvre scientifique son haut patronage et une Association internationale pour l'étude des régions polaires fut créée. Celle-ci n'est pas restée inactive : M. Arctowski, le distingué naturaliste qui fit partie de l'expédition de la *Belgika* vient de faire paraître une brochure : « Projet d'une exploration systématique des régions polaires(*) » destinée à faciliter le travail des explorateurs polaires qui seront prochainement convoqués à Bruxelles pour élaborer un projet complet d'expéditions polaires et de travaux scientifiques à entreprendre par un effort international.

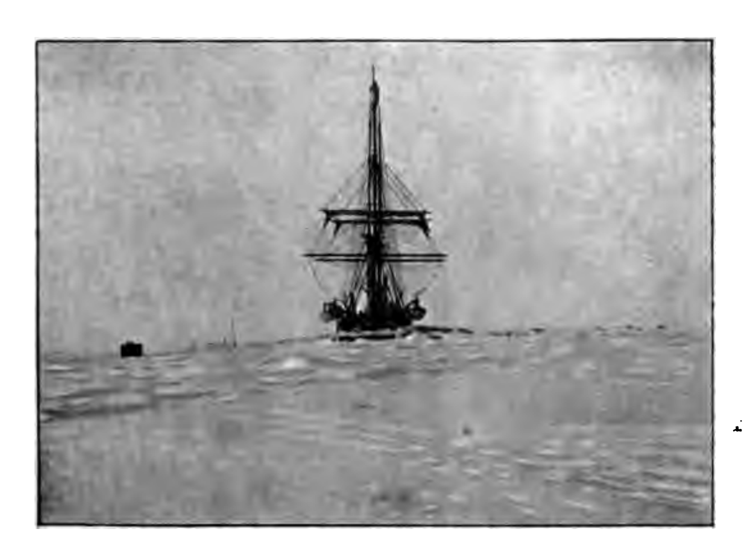
Les promoteurs de ce vaste projet s'adressant à la collaboration de tous ceux qui pouvaient les aider à réaliser leur hardie et féconde tentative et faisant appel aux sociétés de géographie, académies et sociétés savantes, pour organiser et soutenir leur projet, la Société d'Études coloniales est heureuse de pouvoir seconder leurs efforts en publiant dans son bulletin un résumé de la brochure dans laquelle M. Arctowsky a esquissé d'une façon si brillante le projet d'explorations polaires, dans ses grandes lignes.

Le caractère de l'entreprise d'explorations polaires doit être avant tout scientifique ; l'effort des expéditions ne doit pas tendre à faire de la conquête des pôles une sorte de course internationale pour obtenir le record de la plus haute latitude, il faut

(*) Projet d'une exploration systématique des régions polaires, par Hendryk Arctowski (Vanderauwera et Cie, Bruxelles).

surtout que l'effort commun soit dirigé vers l'étude des problèmes polaires et dans cet ordre d'idées il serait avantageux de commencer par faire une enquête, dont les éléments seraient fournis par les renseignements apportés par les différents explorateurs polaires; ils serviraient de base de discussion pour le premier Congrès de l'Association internationale pour l'étude des questions polaires.

En ce qui concerne le terrain d'action des différentes expéditions polaires, l'exploration du pôle arctique devrait être



NOTRE CHAMP DE GLACE RECOUVERT D'UNE COUCHE DE NEIGE

réservée aux Américains, le pôle antarctique aux autres nations, obéissant en cela aux décisions précédemment prises par le VIIIe Congrès géographique international tenu aux Etats-Unis, l'an dernier, et dont voici le texte :

« Le VIIIe Congrès international de géographie, constatant » que les seuls espaces encore vierges de découvertes géographiques sont ceux environnant les pôles terrestres, est convaincu de l'importance qu'il y aurait à compléter immédiatement l'exploration systématique des régions polaires.

» Il est très désirable que l'expérience acquise par les hommes

» de science et les officiers des expéditions antarctiques récentes
» serve à faire poursuivre sans délai les succès obtenus. Le
» Congrès reconnaît que les régions arctiques présentent un
» intérêt plus immédiat pour les peuples de l'Amérique du Nord
» et exprime l'espoir confiant que les expéditions actuellement
» en préparation seront secondées en vue d'un succès prompt et
» complet. »

L'exploration du pôle arctique étant abandonnée à l'initiative



LA BANQUISE.

des Américains, M. Arctowski examine d'une façon complète quels sont les problèmes dont les explorateurs antarctiques auront à s'occuper. Voici comment il expose son programme :

« Voyons maintenant quels sont les problèmes géographiques des régions antarctiques.

» Il y en a un qui est capital. Y a-t-il un continent au Pôle Sud? La question est vieille. Rainaud en a fait l'historique et les expéditions récentes viennent d'y ajouter quelques pages d'un intérêt plus scientifique et plus immédiat. Car actuellement le problème

de l'Antarctique se pose d'une façon incomparablement plus précise qu'autrefois.

» Il ne s'agit plus de savoir simplement si l'Antarctide existe ou si, comme Sir Clements Markham le suppose, deux grandes îles occupent l'espace inexploré. Là n'est plus la question, — car on ne peut plus se contenter de ne connaître que les contours de ce monde nouveau, pour compléter les cartes du globe ; il nous



ICEBERG ET SA CREVASSE.

faut, au contraire, toute une masse de découvertes répondant aux besoins de la géographie moderne.

» La géographie moderne veut connaître la bathymétrie, c'est-à-dire, le relief du fond de la mer dans toutes les régions du globe ; le relief des masses continentales est également encore très insuffisamment connu sur de vastes étendues, et, pour ce qui concerne l'orographie de l'Antarctide, en particulier, il nous faudrait connaître ne fût-ce que les alignements des plissements des chaînes de montagnes ; mais, leur âge géologique, la distribution des volcans actuels et les roches des éruptions anciennes doivent également attirer toute notre attention, de même que

les phénomènes glaciaires et l'aspect et le mécanisme des glaciers actuels.

» Pour ce qui concerne les océans, ce sont les animaux et les plantes qui les habitent ainsi que les conditions physiques et chimiques de la vie dans les mers, qui doivent être étudiés, car dans ces domaines il reste encore énormément de recherches à faire dans toutes les régions de l'hémisphère austral.

» Il m'est inutile de développer ces remarques, car je les fais simplement pour montrer que dans les régions antarctiques il



OISEAU GÉANT SUR UN PHOQUE MORT.

n'y a pas seulement des relevés hydrographiques à faire. Le magnétisme terrestre, l'électricité atmosphérique, la météorologie et la climatologie sont encore d'autres sciences (intimement liées à la géographie telle qu'on la comprend actuellement) qui attendent de nouvelles observations et de nouvelles découvertes dans les régions du Pôle Sud ainsi que dans les parages des glaces

« La question de l'Antarctide forme donc un ensemble de problèmes géographiques et scientifiques, intimement liés les uns aux autres, et dont la solution augmenterait considérablement nos connaissances exactes et fournirait une base positive pour certaines spéculations philosophiques. »

M. Arctowski est convaincu de la nécessité de faire précéder l'exploration systématique et internationale par une expédition préliminaire circumpolaire, principalement océanographique. Malgré la masse de connaissances nouvelles acquises au cours des dernières années par les expéditions de la *Belgika,* du *Southern Cross,* du *Discovery,* du *Gauss,* de l'*Antarctic,* du *Morning,* de la *Scotia,* du *Français,* il faut encore des renseignements sur les parties inexplorées de l'Antarctique avant de pouvoir dire com-



TRAINEAU.

ment il faudrait répartir les efforts pour obtenir avec le minimum d'expéditions le maximum de résultats.

Cette expédition préliminaire, qui pourrait être organisée de suite, devrait être bien outillée au point de vue scientifique et devrait exécuter l'exploration circumpolaire en deux ou trois voyages d'été, suivant un plan bien arrêté.

L'étude des glaces et les sondages devraient être poursuivis systématiquement tout le long de la lisière des banquises ; là où des terres seraient en vue, des efforts devraient être faits pour débarquer et cela surtout afin d'y découvrir des endroits permet-

tant l'établissement de stations d'hivernage ; sur le plateau continental le fond de la mer devrait être dragué.

Mais cette expédition d'orientation devrait également tenter la solution d'un autre problème d'ordre pratique.

Il s'agit de savoir si l'on ne pourrait point appliquer sur l'inlandsis antarctique, l'automobile comme moyen de locomotion ou de transport tout au moins.

Il y a deux ans de cela, M. Arctowski avait exposé sa manière de penser à ce sujet dans une communication faite à la *Société*



belge d'Astronomie et il a été fort heureux d'apprendre depuis, du docteur Koettlitz et tout dernièrement de M. Shackleton, qu'à bord du *Discovery* les pionniers du *farthest south* étaient convaincus que si c'était à refaire ils iraient en automobile, tout simplement.

S'il en est vraiment ainsi, — et. seule l'expérience pourra fournir la démonstration — il n'y aurait aucune difficulté à l'établissement d'une station d'hivernage à l'intérieur des terres, loin de la côte, et de se servir de cette station comme nouvelle base d'opération pour des explorations plus lointaines.

Quant à l'exploration définitive à organiser par une entente internationale, elle devrait au minimum se réduire à l'élucidation des problèmes géographiques du Pôle Sud, à la résolution de la question de l'existence de l'Antarctide.

Pour réaliser matériellement ce programme il suffirait de trois expéditions, trois bateaux, tels que la *Belgika*, résistants, bien équipés et ayant à bord des travailleurs solides et capables de faire de la bonne besogne. Alors, il serait tout naturel, de profiter des renseignements fournis par l'expédition préliminaire et de désigner à chacune de ces expéditions l'un des trois secteurs inexplorés comme champ de travail et de les faire hiverner simultanément, aux endroits favorables découverts, ou, s'il le faut, en dérive dans le pack, tout simplement.

Au point de vue de cette exploration, la façon la plus pratique et la plus naturelle de subdiviser l'Antarctide est de considérer séparément les trois versants faisant face aux trois océans qui la baignent.

Le versant atlantique s'étendrait de la Terre Enderby à la Terre Louis-Philippe; le versant pacifique comprendrait les terres de Palmer, Danco, Graham, Alexandre, la Terre Edouard VII et la Terre Victoria; le versant indien, enfin, serait limité par le cap Adare ou le cap Nord, d'une part, et la Terre Enderby, de l'autre.

Pareille entreprise pourrait être menée à bonne fin sans de trop grands frais et, au pis aller, c'est bien là le minimum auquel nous devons nous attendre comme conséquence du Congrès de Mons.

Mais la résolution votée à Mons comporte un programme plus vaste et, dans cet ordre d'idées un projet plus complet peut être esquissé dès à présent.

Il faudrait reprendre le projet présenté par Weyprecht à la Naturforscherversammlung réunie à Gratz pour l'exploration du pôle arctique et dans lequel il a démontré que pour élucider complètement certaines lois de la nature, il était essentiel d'explorer les régions arctiques d'une façon intensive, que les recherches scientifiques devraient former l'objectif principal des nouvelles expéditions et que les découvertes géographiques devraient être tentées là où elles étendraient le plus les champs des investigations scientifiques. Les sujets d'étude à approfondir devraient déterminer l'emplacement des stations d'observation

et les séries d'observation devraient être simultanées, coopératives et continues.

L'idée de Weyprecht devait être reprise de nouveau et appliquée à l'étude des régions antarctiques et sub-antarctiques.

La possibilité de réaliser ce plan, au complet, est fournie par l'existence de nombreuses îles. Ces îles permettent de relier, au mondeantarctique, les stations de l'Amérique du Sud, de l'Afrique australe et de l'Australie par des polygones de stations.



COLONIE DE PINGOUINS (MANCHOTS).

Une partie du programme de M. Arctowski est déjà en voie de réalisation.

Le gouvernement argentin a installé un observatoire météorologique et magnétique permanent sur l'île Ano Nuevo, à côté de l'île des Etats; il fait poursuivre les observations de la station de l'expédition antarctique écossaise, sur l'île Laurie, et, il va faire installer, très probablement, encore d'autres stations

L'exemple étant donné, il ne reste qu'à le suivre.

Il va sans dire que les expéditions à envoyer dans les secteurs inexplorés, ainsi que d'autres expéditions polaires, devraient

travailler en même temps et faire des observations météorologiques et magnétiques simultanément avec les stations sub-antarctiques.

Il est évident aussi que de sérieux efforts devraient être tentés en vue de l'établissement d'un poste d'observation loin a l'intérieur des terres et aussi près du pôle que possible.

Il serait, enfin, très avantageux que des stations fussent établies également dans les régions boréales et arctiques.

L'organisation de la coopération internationale doit être l'œuvre de la conférence des explorateurs. Cependant, puisque la Belgique s'est encore une fois engagée dans la voie des explorations polaires, il ne lui reste qu'à faire tout de suite ce qui peut être fait tout de suite. Comme l'heureux devoir de donner l'exemple et de montrer le chemin à suivre nous incombe à nouveau, l'organisation d'une expédition circumpolaire, de cette expédition d'orientation, est bien le premier pas à faire.

Dans la grande entreprise internationale, cette expédition serait le premier jalon, tout comme la *Belgika* l'a été naguère. Et, dans le but de faire profiter les autres expéditions de ses découvertes, il y aurait tout avantage d'envoyer cette première expédition le plus tôt possible.

Partant d'Anvers vers le mois d'août 1907, l'expédition circumpolaire pourrait quitter les parages du cap Horn à la fin de novembre pour aller explorer le secteur du versant pacifique, où, poursuivant sa route avec les vents anticycloniques de l'été antarctique, elle irait jusqu'à la muraille de glace de la mer de Ross en vue d'expérimenter la traction automobile. Revenant à Melbourne pour l'hiver, l'expédition pourrait quitter l'Australie tôt dans la saison pour aller à la recherche de nouvelles terres et de ports d'hivernage sur les côtes de la Terre de Wilkes et dans les secteurs inexplorés au sud de l'océan Indien et au sud de l'Atlantique.

Pendant ce temps on pourra s'occuper, en Europe, de l'organisation de la coopération internationale et de l'équipement de deux ou de trois autres expéditions belges.

Voilà dans ses grandes lignes le plan d'action esquissé par M. Arctowski : sa réalisation nécessitera des dépenses énormes et demandera sans doute beaucoup de temps et beaucoup de travail pour être accomplie.

Lorsque le projet d'une expédition belge au pôle antarctique

fut présenté au public, combien de nos compatriotes croyaient à sa réussite?

Grâce à la ténacité et au dévouement de MM. de Gerlache, Lecointe et Arctowsky, l'expédition put s'organiser et la petite et vaillante *Belgika* put la première hiverner au pôle Sud et rapporter à la Science une ample moisson de renseignements.

L'organisation d'un vaste projet d'une exploration systématique des régions polaires ne pouvait être mieux confiée qu'aux hommes de la *Belgika*. Aussi c'est de tout cœur que la Société d'Études coloniales s'associe à leurs efforts et forme des vœux pour la prompte réalisation de la résolution votée par le Congrès de Mons.





Afrique

Natal. Café, coton, caoutchouc. — Depuis quelque temps, l'attention a été attirée sur la situation arriérée du Natal et il semble qu'il se dessine un mouvement en vue de tirer un meilleur parti des ressources de ce pays. L'une des causes de l'état de choses actuel réside dans le fait que cette colonie tirait son principal revenu du commerce de transport vers le Transvaal et négligeait les autres branches de l'industrie pour celle-ci.

En 1871, le Natal exportait du coton pour une valeur de 5,763 livres sterling. En 1870, il produisait plus de 1,000,000 de livres de café ; en 1873, 4,800 acres étaient encore plantés de café. Les maladies attaquèrent ces deux produits, et, en 1904, on ne cultivait plus de coton, tandis que la production du café ne représentait plus que 23,259 livres. Les maladies du bétail et des plantations sont les fléaux du Natal, mais la science est parvenue à remédier dans une large mesure à ces maux, de sorte que la confiance renaît et que l'on a recommencé à planter du coton sur les plateaux secs de la côte. Une expérience heureuse a été faite cette année avec du coton originaire d'Egypte, de l'Afrique occidentale, d'Amérique et des îles du Pacifique : les variétés originaires d'Amérique et d'Egypte se sont montrées particulièrement résistantes et productives. On a fait un premier essai sur environ 18 acres dans le district d'Umzinto, et bien que la récolte ait eu à souffrir d'une forte tempête, tout semble promettre que les résultats seront satisfaisants et que le Natal pourra devenir un pays producteur de coton. Les échantillons envoyés à Liverpool ont été évalués à 1/2 ou 1 penny de plus que le coton américain.

On a fait aussi une tentative pour implanter la culture du

caoutchouc dans le Zululand. Certaines parties de cette région se prêtent particulièrement à cet objet. L'attention se porte aussi vers le développement de l'industrie des peaux et cuirs. Le Natal possède également des dépôts de charbon. L'exportation de ce produit va en augmentant.

En 1895, la production de charbon était de 160,115 tonnes; l'année dernière, elle a atteint le chiffre de 858.298 tonnes. L'exportation a, dans la même période, passé de 73,379 à 495,606 tonnes.

Afrique orientale allemande. Hindous. — On lit dans la *Deutsche Kolonial Zeitung* que l'Afrique orientale allemande est de plus en plus envahie par les Hindous. Ils viennent, pour une bonne part, de Zanzibar où règne la peste, sont pour la plupart dénués de ressources, et cherchent à se faire une existence dans la colonie ; on sait que pour atteindre ce but, ils ne font pas preuve de beaucoup de scrupules. Leur système de crédit, qui est essentiellement trompeur, épuise les indigènes et les rend mécontents. Les Hindous constituent donc un véritable danger pour la paix et la sécurité de la colonie. Les Anglais ont pris, dans l'Afrique du sud, des lois qui leur permettent d'exercer un contrôle sur les agissements des Hindous. Les Français leur ont interdit l'entrée de Madagascar. L'*Ostafrikanische Zeitung* leur reproche de se livrer à la contrebande et de s'être ainsi procuré de grandes quantités de poudre, et elle prétend que si des mesures ne sont pas prises contre ces immigrants, c'est parce que quelques firmes font des bénéfices en ouvrant un crédit aux Hindous. D'autres journaux font remarquer que les Hindous ont été la principale cause du soulèvement récent des indigènes qui les haïssent et les considèrent comme des extorqueurs.

On recommande de limiter le nombre des Hindous et d'exiger d'eux des contributions élevées de manière à faire rester dans la colonie une partie de ce qu'ils prélèvent sur la population.

Afrique orientale anglaise. Colons blancs. — Un rapport sur l'Afrique orientale anglaise, récemment publié, donne des renseignements sur les travaux des colons blancs dans la province d'Ukamba. On ne peut pas dire jusqu'à présent que de nombreux colons aient entrepris la culture des produits économiques.

La plupart se sont contentés de planter des pommes de terre,

maïs et des fèves. Quelques-uns seulement se sont appliqués
. plantation du café, de la ramie et du tabac. La plupart d'entre
: ont été empêchés, faute de ressources, d'entreprendre des
ntations sur une grande échelle, et il faudra attendre plusieurs
ıées encore avant que leur situation devienne sûre. Quatre
ons ont commencé à fabriquer du beurre et à vendre du lait
ils ont fort bien réussi. Les besoins locaux leur assurent un
›ouché suffisant. Les éleveurs s'appliquent à croiser leurs trou-
ıux avec des animaux importés d'Angleterre. La région de
:uyu convient à l'élevage du cheval. L'élève du mouton n'a
encore pris d'extension ; celle des porcs au contraire fait des
›grès.

.e trafic par le chemin de fer de l'Uganda augmente. En 1903,
transporté en moyenne à la montée par mois, 882 tonnes ; en
'4, ce chiffre s'est élevé à 1,417 tonnes; on constate avec satis-
tion l'augmentation des transports à la descente, car elle est
: preuve du développement des exportations de l'Uganda et
territoire allemand.

›oudan français. Coton. — Les essais de culture de coton
repris conjointement par l'Association cotonnière coloniale
'administration viennent de faire un progrès pratique impor-
t.

.a première année (1903-1904), l'essai de graines de différentes
›venances a permis d'établir que deux espèces américaines
tivées par les indigènes, d'après leurs méthodes habituelles,
ssissaient admirablement dans la région du Niger-Bani.

ſ1. Roume, gouverneur général, constatait lui-même sur place
›elle venue de ces cotons, ainsi que l'admiration des indigènes
ır les produits des graines américaines, absolument supé-
ırs au coton qu'ils avaient l'habitude de cultiver.

.a deuxième année (1904-1905), des essais plus importants
ıcentrés sur deux points ont permis d'obtenir des échantillons
ustriels de quelques tonnes, malgré une sécheresse exception-
le qui a considérablement réduit la récolte.

.es indigènes se sont prêtés à cette culture, acceptant assez
ilement quelques améliorations à leurs procédés habituels,
le conseil des agents de l'association et de l'administration.
; graines de la première récolte ont fructifié sans signe appa-
t de dégénérescence, et l'essai industriel de ces cotons, fait

dans les établissements de MM. David et Maigret, a établi qu'ils pouvaient marcher de pair avec les premières marques d'Amérique.

Pour la campagne actuelle, 1905-1906, M. Merlaud-Ponty, gouverneur du Haut-Sénégal et Niger, frappé des résultats obtenus, a désiré prendre en main le haute direction de cette culture sur des bases plus larges, lesquelles ne cadraient plus avec les ressources de l'Association cotonnière coloniale.

Malheureusement, il faut se procurer des graines d'une campagne avant de connaître le résultat de la précédente, et les quantités prévues pour 1905-1906 ne se trouvaient pas en rapport avec les projets du gouverneur.

En toute hâte, vingt tonnes supplémentaires furent demandées par câble aux Etats-Unis.

Ces graines n'ont pu atteindre en temps que les régions les plus rapprochées du terminus du chemin de fer.

Malgré cette déception partielle, il est permis d'espérer que la récolte qui se prépare donnera une centaine de tonnes.

Une telle quantité devant nécessiter des ressources dépassant celles de l'Association cotonnière coloniale, cette dernière a pris l'initiative de provoquer un consortium spécialement destiné à l'achat du coton de la récolte. 100,000 francs étaient nécessaires; plus de 250,000 francs ont été mis à la disposition de ce consortium par plus de cent adhérents.

Il est vrai que telle qu'elle se présente, cette opération promet d'être lucrative, et rien ne peut faire prévoir qu'il en soit autrement. Ainsi se trouverait faite la preuve matérielle de la possibilité de la culture du coton au Soudan, dans des conditions industrielles.

Amérique

Amérique centrale et méridionale. Plateaux. — Dans un article publié par le Bulletin de la Société de Géographie d'Amérique, le Dr J. Russell Smith étudie l'importance économique des plateaux de l'Amérique centrale et méridionale et attire l'attention sur le contraste frappant qu'ils présentent par rapport au reste du monde en ce qui concerne le groupement des populations au point de vue de l'altitude. Tandis qu'en Europe, en Asie

t dans l'Amérique du Nord, les grandes agglomérations se ren-
:ontrent dans les plaines fertiles et dans les vallées des cours
l'eau, elles se trouvent situées, dans le centre et le sud de
'Amérique, sur les plateaux, qui sont comparativement stériles.
On ne découvre guère de capitales situées dans les ports. La
plupart d'entre elles sont placées sur les plateaux de l'intérieur à
ıne certaine distance de la mer, et les communications avec cette
lernière sont souvent difficiles et dangereuses. Il leur faut natu-
:ellement une issue sur l'Océan pour l'exportation de leurs pro-
luits, et c'est pourquoi elles sont reliées à la mer par un port
situé sur la côte. La population de ces ports est peu importante
en proportion de celles des villes de l'intérieur.

Le caractère irrationnel de ce mode de groupement ressort
davantage quand on se représente la pauvreté relative des pla-
teaux en comparaison de la richesse des plaines. La raison de cet
état de choses se trouve naturellement dans l'insalubrité des
régions basses, mais le Dr Smith ne pense pas que ce soit un
motif pour que cette situation perdure indéfiniment. Il se base
sur les progrès réalisés dans le traitement des maladies tropicales
pour croire qu'avec le temps les plaines tropicales seront peu-
plées et mises en valeur comme le reste du pays, et il pense
qu'il en résultera, dans le commerce mondial, des changements
pareils à ceux qui n'ont été constatés qu'une seule fois jusqu'à
présent dans l'histoire, à savoir, lors du peuplement et de la
mise en exploitation de la vallée du Mississipi.

Il en résultera une sorte de nouvelle découverte du nouveau
monde, au cours du siècle présent.

Amérique du Sud. Le Yakamik, gardien de troupeaux. —
Au Vénézuéla, dans la Guyane britannique, et dans les régions
avoisinant la rive nord du fleuve des Amazones, on emploie un
oiseau comme gardien de troupeaux et de basses-cours. Cet oiseau
remarquable, dont le nom scientifique est *Psophia crepitans*, est
appelé Yakamik par les Indiens. Il remplit ses fonctions, qui ne
sont pas toujours aisées, d'une manière admirable. Son appa-
rence rappelle celle de la grue, mais il est plus grand et plus beau
que cette dernière. A l'état sauvage, on le rencontre en troupes
parfois de 200 individus, vivant presque exclusivement dans les
forêts qu'ils n'abandonnent pour ainsi dire pas volontairement. Sa
démarche est généralement lente, presque accablée, mais par-

fois il se livre à des scènes étonnantes, au cours desquelles il fait preuve d'une grande vivacité. Quand ses lubies le prennent, il fait des bonds énormes, danse des valses fantastiques et exécute à tort et à travers les sauts les plus désordonnés. Au cours de ces transports, il tient toujours la tête penchée vers le sol. Quand il s'effraie, il pousse un long cri plaintif, qui ressemble au bruit du clairon. C'est pourquoi les indigènes lui donnent aussi le nom de trompette. En captivité, le Yakamik s'apprivoise vite et s'attache à son maître. Les jeunes du Yakamik sont aussi fort faciles à élever. Le Yakamik défend les animaux qui lui sont confiés avec un véritable mépris de la vie. Il fait preuve du plus grand courage et se fait même obéir par les chiens qui, avec lui, gardent les troupeaux. Il conduit de grand matin des troupeaux de moutons ou des bandes de poules ou de canards aux champs, et les ramène le soir, marchant fièrement à leur tête, sains et saufs au logis. Il ne permet à aucun animal de s'éloigner; il le pousse et le presse jusqu'à ce qu'il rejoigne le gros de la troupe. Le Yakamik apprend vite à distinguer la voix de son maître. Il lui obéit sans hésitation, le suit partout et semble ravi quand il en reçoit des caresses. Il est triste quand son maître est absent et l'accueille avec joie quand il revient. Il se comporte d'une manière hostile à l'égard des chiens et des chats qu'il regarde comme des rivaux. Sa jalousie à leur égard est sans bornes. Dès qu'un chien ou un chat s'approche, il se lance au-devant de lui en battant frénétiquement des ailes.

Le Yakamik possède encore une autre qualité qui le rend particulièrement propre à veiller sur les troupeaux, c'est son sens de l'orientation. Il retrouve sa direction aussi rapidement et aussi aisément qu'un pigeon voyageur. Même à la distance la plus grande, il ne se trompe jamais de chemin; il revient toujours à l'heure fixée avec le troupeau qui lui a été confié.

Canal de Panama. Avantages économiques. — Le canal de Panama aura pour effet de rapprocher le nord-est et le nord-ouest des Etats-Unis. La distance par eau de New-York à San-Francisco sera, par rapport à la route par le Cap Horn, réduite de 8,000 milles marins (1 mille marin = 1.85 kilom.); elle sera de 5,000 milles environ, tandis que par chemin de fer, elle est de 2,800 milles environ. L'échange des marchandises se développera considérablement entre ces régions, et il est probable qu'en

hiver, lorsque les cours d'eau de l'intérieur sont gelés, une partie des bois et du blé passera par la côte ouest des Etats-Unis et suivra le canal de Panama pour arriver en Europe. La côte occidentale de l'Amérique du Sud tombera au pouvoir des capitalistes du Nord. Les produits industriels de l'Amérique du Nord et les matières premières des régions de l'Amérique du Sud feront l'objet d'échanges actifs. La situation commerciale des Américains sera considérablement améliorée en Asie et dans les îles de l'Océan Pacifique, et la concurrence des Européens subira de grandes modifications à la suite de la construction du canal. Les pays d'Europe auront fort à faire pour maintenir leur position. Actuellement l'Angleterre se trouve plus rapprochée de 2,700 milles de l'Australie, de la Chine et du Japon que les ports du nord de l'Atlantique des Etats-Unis. Lorsque le canal sera achevé, l'avantage sera pour les Etats-Unis; l'Angleterre ne conservera l'avance que pour Hong-Kong et la Chine centrale (environ 1,000 milles marins). Il est vrai que la distance se raccourcira aussi pour les bâtiments d'Europe qui profiteront du canal de Panama pour se rendre à la côte ouest de l'Amérique du Sud ou aux îles du Pacifique jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Il en sera de même pour les bateaux à voiles qui ne peuvent faire usage du canal de Suez et qui ne devront plus contourner le Cap de Bonne-Espérance pour aller au Japon, dans le nord de la Chine ou en Corée, mais tout cela n'empêchera pas que les ports américains du nord de l'Atlantique ne se trouveront d'une manière absolue à une distance plus rapprochée.

Guatémala. Café. — Après 1860, la culture du café commença à prendre au Guatémala la place de l'indigo et des plantes tinctoriales qui y étaient cultivées avant que ces matières eussent été supplantées par les produits de teinture artificielle. La production du café continua à se développer jusqu'à ce que, en 1902, la récolte dépassât le chiffre de 74 millions de livres de café nettoyé. Une petite partie seulement du pays convient à la culture du café. Les terres du gouvernement se prêtant à cette culture sont devenues fort rares; celles que l'on découvre encore peuvent être acquises pour 1 liv. 3 d. ou 1 liv. 8 d. l'acre, et atteignent, quand elles sont mises en culture et bien garnies d'arbres, une valeur de 20 à 200 liv. sterl. et même davantage.

Le café du commerce pousse à des altitudes variant de 1,000 à

6,000 pieds; les arbres les meilleurs et les plus productifs se trouvent de 2 à 4,000 pieds de hauteur. La main-d'œuvre est à bon marché : de 1 1/2 d. à 10 d. par jour. La culture n'a pas encore atteint un grand degré de perfectionnement. Le café de Guatémala est hautement apprécié. Il constitue la principale industrie du pays, et donne de l'ouvrage à plus de la moitié de la population, pendant à peu près la moitié de l'année.

Trinidad et Tobago. Situation générale. — Le rapport annuel sur les îles de Trinidad et de Tobago pour l'exercice 1904-05 constate les progrès que fait le développement de cette colonie. Malgré les difficultés rencontrées par l'industrie du sucre pendant les dix dernières années, les recettes du Trésor ont augmenté de 698,939 livres sterling, en 1900, à 811,614 livres sterling en 1904-05. L'abolition des primes sur le sucre a donné de l'impulsion aux plantations. La plupart des fabriques sont maintenant pourvues de matériel neuf et les procédés d'extraction ont été améliorés. On a exporté, l'année dernière, pour 723,048 livres sterling de sucre.

Le cacao reste toujours le principal article d'exportation, et, malgré l'infériorité des prix, on en a expédié pour 1,053,886 livres sterling.

Il y a eu une grande diminution dans l'exportation de l'asphalte, mais on compte beaucoup sur la mise en valeur des dépôts de pétrole que l'on rencontre dans une grande partie de Trinidad.

La culture du maté au Paraguay. — Le maté, thé des Jésuites ou thé du Paraguay, constitue, comme on sait, une des substances les plus importantes pour le commerce du Paraguay; il est produit par un certain nombre d'espèces du genre *Ilex* et en particulier par l'*Ilex paraguayensis*. Depuis quelques années, la culture de cet arbre, qui peut atteindre 8 mètres de haut, s'est considérablement développée pour le plus grand avantage du commerce local et au plus grand bénéfice des sociétés qui s'en sont occupées.

Le nom indigène « Yerba mate » provient de l'assemblage bizarre des mots maté et yerba; « maté » signifie le récipient, la calebasse, dans laquelle les indigènes boivent généralement l'infusion; « yerba » signifie herbe; le terme thé du Paraguay est donc beaucoup mieux approprié.

ıé commercial s'obtient ainsi que cela est bien connu, par
·te de torréfaction des feuilles qui sont ensuite moulues.
on qui empêcha pendant longtemps la création de planta-
le « maté » réside dans le fait que les graines de l'*Ilex*
t, pour pouvoir entrer en germination, être passées par
ıac d'un faisan ou avoir été traitées par un procédé chi-
sur lequel plusieurs agronomes allemands ont attiré
.ion. Grâce à ce dernier procédé, on a pu commencer dans
ınie « Nueva Germania » (Paraguay) la culture rationnelle
x et déjà en 1864 il existait dans cette région 112,300 arbres
mis en place définitive et 100,000 plants en pépinières ;
lors, le nombre de plants a considérablement augmenté
ı901 la récolte a pu être commencée et on a vu le rende-
'accroître d'année en année.

ı l'Amérique du Sud, environ 10,000,000 de personnes
.ent l'infusion de maté comme boisson journalière. La
nmation individuelle et annuelle est au Chili de 1.51 kil.,
livie de 2.50 kil., en Argentine de 9 kil., en Uruguay de
.il., au Paraguay de 15.73 kil., et l'État de Parana (Brésil),
n étant producteur de café, consomme encore 20 kilos de
ıar tête d'habitant pendant l'année.

'encontre dans le café, dans le thé asiatique, dans la noix
a et dans le maté les mêmes principes chimiques, la pro-
n de ces substances diffère uniquement. Certains auteurs
èrent même le maté comme préférable aux autres exci-
:ar la quantité de caféine qu'il renferme est plus faible
. c.), il est à noter cependant que dans certains cafés cette
·tion tombe parfois à zéro, comme l'ont démontré encore
:cemment les recherches du professeur Bertrand, de Paris.

r se faire une idée de l'accroissement de la production du
ıu Paraguay, au Brésil et en Argentine, il suffit de rap-
ci les chiffres suivants qui représentent la production :

1726	625,000	kilogrammes.
1780	2,500,000	»
1855	7,500,000	»
1886	30,000,000	»
1897	60,000,000	»
1903	600,000,000	»

Une très minime partie de cette forte production est exp
la moyenne des dernières a été de 6,000,000 de kilogramm
maté exporté valant 3 millions de marks environ; de 1881 à
l'exportation du Paraguay se chiffre comme suit :

	Kilog.	Valeur en marks.
1881	5,714,074	2,534,065
1884	6.710,032	2,975,752
1886	5,093,810	2,258,994
1899	5,372,699	3,180,492
1900	4,694,355	2,793,565
1901	4,611,681	2,582,532
1902	7,634,887	4,128,303
1903	6,058,055	3,222,561

La plus forte société commerciale s'occupant au Paragu
l'exploitation de maté est la « Industrial Paraguayana », ell
sède à Ascencion, Corrientès et Buenos-Aires des fabrique
ciales; son capital social est de 8,000,000 de pesos, elle pc
en culture, ou en exploitation, 1,006,875 hectares de maté
prairies et le rendement moyen annuel est de 4,000,
4,500,000 kilos de thé. La « Banco de los Rios et C° » pc
168,750 hectares de forêts à maté et 281,250 hectares se tro
entre les mains de plus petits propriétaires.

On estime qu'une production annuelle de 10,000,000 de
grammes peut être fournie par une surface de 1,312,500 hec
Par une culture rationnelle les agronomes allemands,
M. Fischer, estiment que 9,375 hectares donneraient le
produit. Ces données sont suffisantes pour permettre
rendre compte de la grande valeur de cette plante au poi
vue cultural.

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails d'un co
de culture de cette plante; cependant il est utile, croyons-
de donner une idée du bénéfice possible à faire.

En occupant une superficie de 19 hectares pour la plantat
laquelle il y aurait lieu naturellement d'ajouter quelques lamt
de terrain pour les cultures accessoires, l'élève du bétail, e
faudrait que le planteur immobilise un capital de 12.770 n
ou 31.300 pesos, celui-ci produirait dès lors :

1re	année	bénéfice net	0	pesos ou	0	p. c.
2me	»	»	0	»	0	»
3me	»	»	0	»	0	»
4me	»	»	2,500	»	8	»
5me	»	»	8,500	»	27	»
6me	»	»	8,500	»	27	»
7me	»	»	6,100	»	20	»
8me	»	»	15,700	»	50	»
9me	»	»	15,700	»	50	»
10me	»	»	15,700	»	50	»
11me	»	»	34,900	»	122	»
12me	»	»	34,900	»	122	»

On ne peut indiquer les bénéfices réalisables après une telle période, mais il est assez probable que ces bénéfices iront en croissant, car les *Ilex* peuvent vivre au moins pendant 50 ans et on ne leur connaît ni maladies graves, ni ennemis sérieux.

Il existe actuellement dans l'Argentine et dans le Paraguay des fabriques bien montées, possédées par une firme à capital allemand, qui ont fourni des sortes de maté très estimées sur les marchés où elles sont présentées sous les noms de « Sin Rival » et « El Yerbatero ».

Outre la firme «Industrial Paraguayana» dirigée par MM. Boettner et Gautier (Allemands) et travaillant avec un capital de [illegible].000,000 de pesos papier sur 937,500 hectares, il existe une société belge « Rural Belga Sud-Americana » qui s'occupe, à côté de l'élevage du bétail, de la production de ce thé ; son capital social est de 1,500,000 francs et son exportation annuelle de [illegible]50,000 kilogrammes. Les autres sociétés existantes produisent beaucoup moins.

Une des difficultés du commerce de maté au Paraguay, est le droit dont a été frappé le produit moulu lors de l'exportation, droit qui a été augmenté, dans ces dernières années, de 60 p. c. Ce droit empêche en partie la concurrence avec le produit brésilien, mais on espère que ce droit sera prochainement retiré.

É. D. W.

Asie

Chypre. Culture du coton. — Le rapport que le professeur Wyndham Dunstan a présenté au *Colonial office* montre que si l'île de Chypre est capable de produire une grande quantité de coton, il faudra toutefois attendre longtemps encore avant qu'elle soit susceptible de fournir un stock appréciable à l'industrie du Lancashire. Dans ces dernières années, la production moyenne de l'île n'a pas dépassé 1,000,000 de livres par an, dont la moitié environ a été exportée, principalement à Marseille et Trieste.

Le chiffre de la production est soumis à de grandes fluctuations, vu que les pluies sont peu considérables et incertaines. La quantité de pluie ne dépasse jamais 40 pouces par an et peut descendre jusqu'à 10 pouces; de plus, elle tombe presque entièrement pendant les mois d'hiver.

Le coton est de deux sortes : sec et humide. Le premier vaut 1/2 *d* de moins que l'autre. Le bénéfice du cultivateur est évalué, abstraction faite du loyer, des engrais et des frais d'irrigation, à 3 à 4 livres sterling par acre dans les districts où la culture est introduite actuellement, en supposant que les conditions soient favorables: en certains endroits, le profit est moins élevé. Le coût de culture du coton irrigué sera toujours plus élevé à raison des nombreux arrosages qu'il exige. La première qualité du coton de Chypre, désigné sous le nom de coton « humide » et provenant de graines d'Egypte, a atteint en 1904 le prix de 6 1/2 *d* à 9 3/4 *d* la livre à Marseille, où se dirige presque tout le coton de première qualité. La deuxième qualité, l' « American non irrigated dry » va principalement à Trieste et se vend environ 10 p. c moins cher que la première; la troisième qualité « native non irrigated » est presque entièrement consommée sur place. Le fret sur Marseille est d'environ 25 *s* la tonne et sur l'Angleterre de 50 *s*. Le transport vers l'Angleterre est, d'autre part, incertain, et, en tenant compte des dépenses supplémentaires de fret, d'assurance, etc., le profit escompté par les marchands serait absorbé

Il y a trois obstacles au rétablissement de la culture du coton à Chypre de manière qu'elle puisse faire de cette île une source d'approvisionnement sérieuse pour l'Angleterre, à savoir : 1° l'ab-

sence d'un système d'irrigation efficace; 2° la non existence d'un département d'agriculture organisé de manière à pouvoir déterminer une amélioration du coton et à donner des conseils aux cultivateurs indigènes; 3° le manque de facilités de transports maritimes et notamment d'un service direct vers l'Angleterre à des prix raisonnables. Des raisons budgétaires s'opposent malheureusement à ce que ces desiderata puissent être pris en considération. Il semble donc que, pour le moment, la culture du coton doive être laissée aux soins du gouvernement local et des cultivateurs indigènes.

Inde anglaise. Indigo. — L'ancienne industrie de l'indigo continue à perdre du terrain dans l'Inde anglaise. Les statistiques commerciales pour 1904-05 montrent que, depuis 1895-96, les exportations ont diminué de 74 p. c. en quantité et de 85 p. c. en valeur. En 1895-96, la valeur des exportations s'élevait à 3.569,700 livres sterling; en 1904-05, elle n'était plus que de 556,400 livres sterling. De mauvaises saisons, ayant pour résultat de misérables récoltes, ainsi que l'augmentation de la vente de l'indigo artificiel ont amené cette situation. L'insuffisance des prix obtenus a décidé les planteurs a réduire l'étendue de la surface consacrée à l'indigo à concurrence de 66 p. c. pendant les dix dernières années. La réduction la plus sensible s'est opérée à Madras, où l'acréage a diminué de moitié pendant la dernière saison. Au Bengale, la surface s'est réduite de moitié en dix ans. Les planteurs de Bihar ont résisté à la crise en cultivant d'autres produits: d'autre part, on poursuit les expériences en vue d'arriver à augmenter le pourcentage de matière colorante des plantes. Le gouvernement du Bengale a de nouveau inscrit 50,000 roupies au budget en vue de procéder à des essais: on s'attache aussi à introduire la culture de variétés originaires du Natal, de Java et d'autres régions. En 1904-05, les prix ont baissé de 4 à 6 p. c. et l'avenir ne se présente pas sous un jour favorable. D'un autre côté, les firmes allemandes qui fabriquent l'indigo artificiel se sont syndiquées dans le but de mettre fin à la concurrence désastreuse qu'elles se faisaient entre elles. De 1899 à 1903, le prix de l'indigo artificiel a baissé de 50 p. c. Un rapport consulaire récent nous apprend que les exportations allemandes d'indigo ont passé de 1896 à 1904 de 6.4 millions de mark à 25 millions. De grandes sommes ont été consacrées au

perfectionnement de la fabrication et à l'organisation de la vente. tandis que les tarifs ont été revisés de façon que l'indigo artificiel fût traité au moins aussi bien que l'indigo naturel. Mais la lutte n'est pas encore terminée, et il faudra attendre les résultats des expériences entreprises dans l'Inde avant de se prononcer d'une manière définitive.

Assam. Populations. — M. T.-C Hodson a consacré un article à la situation ethnographique compliquée de l'Assam dans les *Transactions of the Liverpool Geographical Society*. Les indigènes de cette province appartiennent à trois groupes de la race indo-chinoise, les Khassia, les Schan, que l'on ne rencontre plus qu'en petit nombre dans les montagnes, et la masse de la population qui se rattache au groupe tibéto-birman.

Les Khassia sont organisés sur la base du matriarcat et se divisent en petites républiques oligarchiques ; ils brûlent les corps et érigent aux morts de petits monuments en pierre ; ils sont animistes et honorent les serpents. Parmi les peuplades du troisième groupe, on distingue les Bodo, qui sont éparpillés sur les deux rives du Brahmapoutre et sur les deux chaînes de montagnes de l'Assam ; on en trouve aussi dans le Delta ; les Naga et les Katschin sont répartis d'une manière plus compacte bien qu'ils soient moins nombreux ; et les Kuki et les Tschin qui, au point de vue de la civilisation, sont les plus remarquables.

La civilisation des habitants de l'Assam est très inégale. Parmi eux, les Naga sont divisés en clans. Leurs villages se composent de plusieurs maisons bâties côte à côte, très hautes devant et allant en s'abaissant derrière, et ayant généralement deux pièces dont celle de devant sert d'étable et celle de derrière d'habitation. Ces villages sont situés sur des hauteurs d'un accès difficile et entourés de palissades.

Le vêtement de certaines tribus Naga est des plus rudimentaire. La différence entre les tribus est grande en ce qui concerne la coiffure. En matière religieuse, l'animisme domine. Le tabu (*genna*) joue un rôle essentiel. La fête principale coïncide avec la récolte et avec la cérémonie annuelle qui a pour but de détourner les esprits des morts. La plupart des tribus enterrent leurs morts ; les Kuki les sèchent ; toutes les cérémonies funéraires sont dominées par le désir d'empêcher le retour des esprits sur terre. Le ciel des Naga a diverses sections destinées à

des groupes déterminés. Le nom d'une personne est considéré comme faisant partie d'elle-même; on fait donc grande attention en assignant les noms; on en laisse le choix à l'enfant lui-même ou à un oracle. La pluie est essentielle pour assurer le succès des récoltes; les cérémonies qui la concernent occupent donc une grande place dans les préoccupations des tribus qui ont chacune leur formalisme propre.

Les tribus se divisent en groupes dont les membres descendent d'un ancêtre commun et qui ne peuvent se marier en dehors de la tribu. La parenté se détermine d'après la descendance mâle. Le mariage est devenu une pure affaire d'argent et le prix des filles est très variable. Les Naga ne maltraitent jamais leurs femmes. L'adultère est rare; il peut être puni par le mari en mettant à mort le complice et en fendant le nez de la femme coupable.

Les successions sont, en ce qui concerne la terre, limitées aux descendants mâles qui héritent d'après le droit de primogéniture; chez quelques tribus, c'est le plus jeune des fils qui est héritier universel; dans d'autres, les parents doivent, lors du mariage du fils aîné, lui abandonner leur maison

Certaines industries sont, çà et là, réservées à des groupes déterminés de la tribu. Les délits contre la propriété sont punis légèrement, mais ceux contre les personnes le sont avec sévérité. Les épreuves judiciaires sont nombreuses; il en est de même des serments qui sont accompagnés d'une foule de cérémonies et de formalités.

Autrefois, la chasse aux têtes était générale. On la justifiait en disant que l'homme tué devient dans l'autre vie l'esclave du meurtrier, et que le sang humain favorise la fertilité des champs. Les crânes qui, autrefois, servaient d'ornements, sont remplacés maintenant par des objets qui les rappellent (melons façonnés). Grâce aux efforts de l'administration, la chasse aux têtes a disparu du territoire anglais.

Japon. Population. — Un écrivain japonais, M. Takano Iwasaburo, a examiné dernièrement la prétendue augmentation sans précédent de la population du Japon Il fait remarquer que si cette dernière s'est accrue, au cours des trente années qui ont pris fin en 1901, de 12 millions d'âmes, ou de 13.7 p. c., l'augmention annuelle pour les deux années finissant en 1900, a été

de 10.2 par 1,000, et que cette proportion n'a rien d'extraordinaire si on la compare à ce que l'on observe dans d'autres pays. On trouve à peu près le même taux d'augmentation en Ecosse, en Danemark et au Canada, et on rencontre un taux plus élevé en Angleterre, en Allemagne, dans la Russie d'Europe, en Suisse, aux Pays-Bas et en Norvège. L'augmentation par 1,000 tend cependant à s'élever au Japon, puisqu'elle a progressé de 12, 2 en 1897 à 13.9 en 1901. L'auteur fait aussi remarquer que le taux de la natalité est faible en proportion du chiffre des mariages, qui est exceptionnellement élevé, et que l'augmentation de la population, due à l'excédent des naissances sur les décès, est moindre que dans la plupart des pays européens.

Océanie

Java. Essais de culture de coton. — Dans le courant de l'année 1903, lisons-nous dans le *Journal of the Society of Arts*, la Société commerciale d'Amsterdam importa à Java des graines de coton originaires d'Egypte et en fit ensemencer une propriété située sur les hauteurs des environs de Malang, dans le Java oriental. Sur l'avis de gens compétents, les graines furent plantées, à raison de trois par trou, à six pouces de distance. Le sol fut bien entretenu et bientôt les graines germèrent. Quand les plantes commencèrent à porter des feuilles, on les repiqua. Elles se développèrent bien, et leur produit moyen peut être considéré comme satisfaisant, seulement, quand la récolte eut lieu au mois d'octobre, environ huit ou neuf mois après la plantation, on constata que 2,000 plantes par *bahoe* (1.75 acres) ne suffisaient pas. La production moyenne était d'un picul (136 livres) de coton nettoyé, et d'environ 2 piculs (272 livres) de graines par *bahoe*. Sur une autre propriété, dans les environs de Malang, le produit fut un peu plus élevé : 204 livres de coton nettoyé et 408 livres de graines par *bahoe*. La qualité du coton est aussi bonne que possible, la fibre étant fine et longue Des envois en ont déjà été faits aux Pays-Bas.

D'après le consul américain à Batavia, le coton indigène le *Kapasdjawa* est expédié presqu'exclusivement vers l'Orient à l'état brut et sans que les graines en aient été extraites. La fibre

en est très courte et, par suite, il ne convient pas à la fabrication de fils pour le tissage ; aussi, sa valeur est très faible. On l'emploie principalement pour rembourrer. Même étant données les circonstances les plus favorables, un Européen ne pourrait jamais faire de profit en cultivant le coton indigène, vu que celui-ci ne rapporte pas plus de 3 livres sterling à l'acre. Les planteurs européens décidèrent donc de faire des essais avec d'autres variétés, dans l'espoir d'en trouver une qui pût les satisfaire. En 1904, une nouvelle expérience a eu lieu, et elle semble promettre de bien meilleurs résultats que celles de 1903. Le sol a été bien ameubli et un mode de culture plus intensif que l'année précédente a été appliqué. Le mois de février est considéré comme le plus favorable aux semailles de Java et le mois d'octobre et de novembre comme ceux qui conviennent le mieux à la récolte. Les jeunes plantes ont ainsi le bénéfice des pluies tandis que la récolte est terminée avant les pluies suivantes, ce qui est indispensable car la pluie détruit les bourgeons. Les chenilles causent quelques ennuis, surtout si la saison est humide, mais pendant la saison sèche habituelle, de la fin de mars à la dernière partie d'octobre, il n'est pas difficile de se prémunir contre ce mal, bien qu'il faille être constamment en éveil. On a constaté que le coton ne se développe pas bien dans un sol humide et ne grandit pas aussi bien dans un sol vierge que dans un terrain qui a été planté pendant une ou plusieurs saisons.

On dit que le gouvernement hollandais encourage depuis plusieurs années les indigènes à cultiver le coton à longues soies mais sans succès. Le Dr Tromp de Haas, précédemment attaché au Jardin Botanique de Buitenzorg, a écrit des articles sur la culture du coton à Java, dans lesquels il prétend que le manque de succès est attribuable au mauvais temps et aux insectes. D'autres déclarent, toutefois, que l'introduction du coton à Java n'est qu'une question de temps Une firme de filateurs de Gronau a fait une expérience avec une certaine quantité de coton de Java et a fait les déclarations suivantes : « Le coton de Java que nous avons mis en œuvre est de superbe qualité, et ne peut, surtout en ce qui concerne la couleur, être distingué du coton du Delta. La fibre est très égale et le fil qu'on en fait peut être utilisé pour la fabrication des numéros 40, 45, et au maximum 50, ainsi que pour des qualités extrêmement fines. La plantation de cette

sorte de coton peut être rémunératrice. Les échantillons envoyés n'ont pas été peignés bien qu'ils semblent l'avoir été. »

Outre quelques petites expériences faites avec du *Sea-Island*, l'année dernière, d'autres essais ont eu lieu cette année dans les environs de Malang. Les variétés suivantes ont été importées pour être semées : Mit Afifi, Abassi et Yanovitch, d'Egypte, et Sea-Island, Shine Upland, et King Upland, des Etats-Unis. Les quatre premières sont à soies longues et les deux dernières à soies moyennes. Ces dernières furent plantées dans une propriété de 70 acres environ, et les graines germèrent bientôt et donnèrent des plantes saines. Quand les premiers boutons apparurent, les plantes étaient en très bon état, et on s'attendait à d'excellents résultats si les pluies avaient pu cesser. Elles continuèrent malheureusement et les plantes furent dépouillées de leurs boutons. Il n'en reste que des tiges dénudées. Quelques plantes produisirent de nouveaux bourgeons, mais elles furent attaquées par les insectes et, au bout de quelque temps, elles périrent toutes.

Iles Philippines. Enseignement de l'anglais. — Les Américains se sont proposé de généraliser la connaissance de l'anglais aux îles Philippines et il n'est pas impossible qu'ils y réussissent si la situation continue à être paisible. On évalue le nombre des enfants de six à quatorze ans à 1,200,000. On est parvenu à en amener 300,000 à fréquenter l'école. Il y en aurait davantage encore si l'on disposait de locaux suffisants. S'il était possible de pourvoir à l'instruction de 400,000 enfants suivant les cours pendant trois ans, il n'y aurait bientôt plus d'illettrés aux Philippines, et les nouvelles générations parleraient l'anglais couramment, sauraient lire, écrire et calculer et posséderaient quelques connaissances géographiques. Le gouvernement n'a pas l'intention de combattre la langue espagnole ou la langue indigène, mais seulement de les laisser s'éteindre.

Il est incontestable que l'existence d'une langue commune rendrait de grands services au commerce. L'espagnol aurait pu jouer ce rôle si l'Espagne l'avait voulu. Les jeunes Philippins s'assimilent l'anglais très facilement et sont, après quelques mois d'études, en mesure de l'enseigner à leur tour.



BIBLIOGRAPHIE

La Constitution juridique de l'Empire colonial Britannique par H. SPEYER, avocat, docteur spécial de la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles. — Un vol. in-8º de 337 pages. — Paris, Arth. Rousseau, 1905.

Le sujet de cet ouvrage, outre son importance politique, se recommande à l'attention des juristes par la complexité des problèmes qui se sont posés aux hommes d'Etat britanniques et la variété des solutions qu'ils leur ont données. M. Speyer a traité cette matière difficile avec une méthode et une clarté parfaites. Son livre expose, non seulement les institutions de droit public des différentes possessions britanniques, et la nature de leurs relations avec la métropole, mais encore la situation du droit privé dans les colonies où, comme on le sait, des statuts civils d'origine diverse se maintiennent malgré la pénétration générale du droit anglais. L'ouvrage se complète par un excellent exposé du mouvement récent qui s'est manifesté en faveur de la Fédération impériale, et de l'agitation protectionniste qui s'y rattache. Nous croyons pouvoir mettre le traité de notre compatriote au nombre des meilleurs travaux de droit comparé publiés dans ces dernières années.

Latins et Anglo-Saxons. — *Races supérieures et races inférieures*, par M. COLLAJANNI, professeur à l'Université de Naples. Traduction et préface par

J. Dubois. — Un vol. in-8° de la Bibliothèque scientifique internationale. — Paris, Félix Alcan, 1905. (Prix, 9 fr.)

Comme le titre l'indique assez, nous avons ici une réponse aux bruyantes publications sur la supériorité des Anglo-Saxons, parues en France et assez faiblement combattues dans ce pays. La réfutation de M. Colajanni est écrite au point de vue italien. Il y déploie une grande érudition, et son ouvrage sera lu avec attention. On comprend qu'il ne peut être question de porter ici un jugement catégorique sur la valeur de sa thèse, les controverses de ce genre n'étant guère susceptibles d'une solution impartiale.

La France puissance coloniale, *Etude d'histoire et de géographie politiques*, par Henri Lorin, professeur de Géographie Coloniale à l'Université de Bordeaux. — Un vol. in-8° de 500 pages, avec 4 cartes. — Paris, Challamel, 1906. — (Prix, 6 fr.)

Plusieurs publications antérieures ont mis en évidence, dans la littérature coloniale, le nom de M. Henri Lorin. Son étude d'ensemble de la colonisation française est un ouvrage excellent qui dénote des connaissances approfondies et une grande sûreté de jugement. Une introduction historique très condensée précède une suite de chapitres où la valeur et la situation de chacune des possessions de la France est judicieusement appréciée; un bon chapitre sur les aptitudes et les institutions coloniales de la France contemporaine termine ce traité, l'un des meilleurs assurément qui aient été publiés sur cette importante matière.

28 années au Congo. *Lettres de Mgr Augouard.* — Deux vol. in-18 de 531 et 648 pages, avec plusieurs portraits. — Société française d'imprimerie et de librairie, 1905. (En vente au profit de la Mission de l'Oubanghi, chez M. l'abbé Augouard, à Poitiers.)

On sait quel rôle important a joué en Afrique Mgr Augouard, le chef et l'âme des missions catholiques françaises. On lira avec intérêt le recueil des lettres de l'éminent évêque, où se montre une originale et forte personnalité.

The Story of the Congo, par Henry Wellington Wack. — Un vol. grand in-8° de 634 pages avec 125 illustrations et cartes. — New-York et Londres, G. P. Putman's Sons, 1905.

Dans ce vaste ouvrage, édité avec un luxe remarquable, même pour une production de la librairie américaine, M. Wack, membre du barreau de New-York, a retracé toute l'histoire de l'Etat

Indépendant du Congo, riche déjà de tant d'épisodes divers. Son livre, très étudié, et contenant un grand nombre de documents diplomatiques et d'autres citations, est excellemment compris pour atteindre le but qu'il se propose : éclairer aussi complètement que possible le public des Etats-Unis sur la situation du nouvel Etat africain.

Mission Emile Laurent (1903-1904), par E. DE WILDEMAN, conservateur au jardin botanique de l'Etat. — Fascicule II. pages 113 à 192, planches XXXIX à XLVI. — Publication de l'Etat indépendant du Congo — Bruxelles, Imprimerie F. Vanbuggenhout, 1905.

Nous avons déjà signalé cette belle publication botanique. Le second fascicule contient la suite des plantes rapportées par la mission Laurent. A signaler tout spécialement une étude sur le *Manihot Slaziovii* et la maladie cryptogamique qui l'atteint au Congo.

Terre d'épouvante. *Dix-huit mois dans le Congo belge et français.* — Un petit vol. de 248 p. — Paris, Librairie Fischer, 1905.

Ce petit livre est une suite, et en partie une imitation des pamphlets anglais contre l'Etat du Congo. Il attaque d'ailleurs tout le monde, y compris l'administration française. avec une véhémence qui semble viser à l'effet tapageur, et ne ressemble guère à la méthode d'un ouvrage scientifique.

Sahara et Soudan. *Essai sur la mise en valeur du Sahara et sur les communications du centre africain avec l'Europe*, par C. FAVART, ingénieur. — Un vol. grand in-8° de 176 pages avec 22 gravures et cartes. — Paris, F. Levé, 1905.

Cette publication renferme les projets de travaux gigantesques, conçus en vue de la mise en valeur des régions de l'Afrique occidentale. La première partie est relative à un barrage à établir sur le Niger, qui permettrait de créer un vaste bassin d'inondation et d'organiser l'irrigation de régions étendues en aval et en amont de Tombouctou ; ce projet paraît sérieusement étudié à tous les points de vue.La seconde partie concerne l'établissement, dans l'Afrique française, d'un immense réseau de voies ferrées, qui s'étendraient de la Tunisie au Congo et qui ne comprendraient pas moins de trois lignes transsahariennes.

Zur Besiedelung unserer Schutzgebieten in tropischen Afrika, par H. POHL, — In-12° de 136 pages. — Bonn, Hermann Behrendt, 1905. (Prix, 1,50 M.)

Cette dissertation, présentée comme thèse de doctorat à la

Faculté de Philosophie de l'Université de Bonn, comprend deux parties distinctes, bien qu'étroitement liées par leur objet. La première est une revue critique des anciennes émigrations allemandes dans différentes contrées tropicales; la seconde, un examen de la valeur des possessions allemandes d'Afrique : Togo, Kamerun et Afrique orientale. Travail savant, bien conçu et digne d'attention.

British East Africa, *Past, Present and Future*, par Lord HINLIP. — Un vol. in-18 de 142 pages. — Londres, T. Fisher Unwin. 1905.

Ce petit livre, conçu dans un esprit pratique, examine les principales questions qui se posent dans les territoires anglais de l'Afrique orientale. Il signale plusieurs difficultés administratives touchant, entre autres, la perception des taxes sur les huttes. Il donne également des conseils pour l'établissement des colons et la préservation des richesses naturelles de la contrée.

Deutsche Westführer für die Bantu-Dialekte Otjihérero, Oshindonga und Oshikuanjama in Südwest-Afrika, par P. H. BRINCHER, missionnaire. — Un volume in-4° de 562 pages — Elberfeld, R. L. Friedrichs und Comp. 1897.

Ce vaste ouvrage est l'un des travaux les plus considérables qui aient été faits sur la linguistique africaine. C'est le vocabulaire extrêmement complet des trois principaux dialectes bantous parlés dans l'Afrique sud-occidentale allemande. En appendice, l'auteur a ajouté une thèse fort savante sur certaines particularités des dialectes cafres et hottentots.

Pax Britannica in South Africa, par Francis P. FLITCHER-VANE. — Un vol. in-8° de 389 pages avec nombreuses illustrations et plans. — Londres, Arch. Constable and C° 1905. (Prix : 12 s. 6 d.)

Très curieux est ce volume où nous trouvons sous la plume d'un Anglais du plus incontestable loyalisme, la critique la plus sévère des errements politiques, militaires et judiciaires, suivis par le gouvernement britannique dans sa lutte contre les républiques sud-africaines. L'auteur a pris part à la campagne sud-africaine en qualité de capitaine d'état-major et a siégé comme juge dans une cour martiale, fonctions dont il s'est du reste démis. Son livre est extrêmement instructif, abondant en détails précis, et écrit avec une modération qui inspire la plus entière confiance. (Il n'hésite pas à condamner avec une sévérité égale à celle des écrivains *pro-boers* les plus accentués les camps

de concentration, les poursuites pour prétendues trahisons, et autres procédés analogues)

The Emancipation of Egypt, traduit de l'italien par A. Z. — Un volume in-8o de 142 pages. — Londres, Chapman and Hall, 1905. (Prix : 4 s. 6 d.)

La thèse défendue dans ce livre est de nature à étonner dans un ouvrage anglais, et c'est sans doute par prudence qu'il est publié comme traduction d'un auteur italien dont on ne fait point connaître le nom. C'est d'ailleurs au public anglais qu'il est visiblement destiné. L'auteur s'efforce de démontrer qu'il serait conforme à l'équité, aux intérêts internationaux, et même à ceux de la Grande-Bretagne, de substituer à l'occupation militaire actuelle de l'Egypte un régime de neutralité internationale.

Il défend par d'assez bons arguments cette thèse essentiellement désagréable aux *jingoës*.

Actes de l'Institut Colonial de Bordeaux. I. **Rapports présentés au conseil d'administration de l'Institut colonial**, par J. Maxwell, secrétaire général, le Dr L. Beille, directeur du Musée colonial et Paul Bonifas, trésorier. — 1905. II. **Renseignements sommaires sur le Maroc**, par Ed. Déchaud, secrétaire de la Chambre de commerce d'Oran. — 1905.

Ces deux brochures publiées par un établissement dépendant du ministère des colonies, se rattachent au service des renseignements commerciaux dont elles attestent l'utilité et l'organisation sérieuse.

Le Commerce et l'Industrie à Fez, par Ch. René-Leclerc. — 215 pages in-16 avec 2 plans. — Publication du Comité du Maroc. — Paris, 1905.

Ce rapport, rédigé pour le comité du Maroc, donne des renseignements très détaillés sur les marchandises demandées par le commerce de Fez, sur les conditions générales du trafic et sur les industries et productions de la région. C'est un travail très complet, fait d'après des observations sur place et méthodiquement ordonné.

De la Mentalité Algérienne (*A propos de la question des étrangers*), par M. P. Trolard. — Broch. in-8o de 46 pages. — Blida, A. Mauguin, 1905.

Extrait du Bulletin de la Société d'Etudes politiques et sociales d'Algérie. L'auteur dénonce le peu d'attachement des colons naturalisés d'origine étrangère pour le gouvernement français et propose diverses mesures à prendre. Les tendances sont alarmistes et probablement exagérées.

L'Expédition de Chine de 1860. — *Histoire diplomatique. Notes et Documents*, par Henri CORDIER, professeur à l'Ecole des langues orientales, ancien président de la Société de Sténographie. — Un vol. in-8° de 460 pages.— Paris, Félix Alcan, 1906. (Prix, 7 fr.)

Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler les savantes publications de M. H. Cordier, où l'on trouve l'exposé le plus complet des relations diplomatiques ayant existé entre la Chine et les puissances occidentales. Le présent volume se rapporte aux événements célèbres de 1860, depuis les difficultés auxquelles donna lieu l'exécution des traités de Tien-tsin, jusqu'à la conclusion des conventions de Pékin, qui mirent fin à l'expédition franco-anglaise. Le texte de ce livre se compose en grande partie de la reproduction de documents officiels.

Chinese Art, par Stephen W. BUSHELL.— Premier volume in-18 de 156 pages avec 104 illustrations.— Publication du South Kensington Museum.—Londres, 1904.

Les amateurs d'art oriental feront grand cas de ce savant manuel, orné d'un heureux choix d'illustrations. Le premier volume contient, avec une introduction historique remontant aux temps les plus reculés, les monographies de la sculpture chinoise, de l'architecture, des bronzes, des ciselures en bois, ivoire, corne, etc., des laques et des sculptures en jade et autres pierres dures.

China from Within. — *A Study of Opium Fallacies and Missionary Mistakes*, par Arthur DAVENPORT, — Un vol. in-18 de 312 pages. — Londres, Fisher Unwin, 1903. (Prix, 6 sh.)

Ouvrage intéressant, quoique assez mal composé. Son point de départ est une réfutation des attaques dirigées par certaines associations philanthropiques contre l'administration des Indes, au sujet de la vente de l'opium en Chine. Il entre ensuite dans de longs développements érudits, mais présentés sans ordre, sur l'état religieux des Chinois, et sur l'action, souvent pernicieuse, des missions chrétiennes dans cet empire. Le premier chapitre, qui forme un hors-d'œuvre curieux, relate les différentes circonstances où l'Angleterre fut poussée à des fautes politiques par l'influence des missionnaires, dont la conduite, en Afrique australe notamment, fut extrêmement blâmable.

Hygiène et Vie Matérielle en Chine, par le Dr E. JEANSELME, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — Broch. in-16 de 37 pages. — Paris, Armand Colin, 1905.

C'est de l'hygiène des populations chinoises qu'il est question

dans cette étude, extraite de la *Revue générale des Sciences*. Elle est écrite d'après les observations personnelles de l'auteur au Junnan, et donne un tableau peu flatteur, mais qui paraît très fidèle, de la situation matérielle des habitants.

The Fighting Man of Japan, par F. J. NORMANN. — In-8° de 80 pages avec 32 illustrations — Londres, Archibald Constable, 1905. (Prix, 2 sh. 6 d.)

L'auteur, qui a passé de longues années au Japon, en qualité d'instructeur dans les collèges civils et militaires du gouvernement, se flatte d'avoir pu, mieux que tout autre Européen, connaître la préparation physique et morale des guerriers japonais. Son livre comprend quatre chapitres : l'histoire militaire de l'ancien Japon, l'éducation actuelle des officiers de l'armée et de la marine, l'escrime et la lutte japonaise. Il est entièrement à lire et fort joliment édité, avec une belle série d'illustrations.

En Mandchourie, par M. Georges DE LA SALLE. — Un vol. in-18 jésus de 275 pages. — Paris, Armand Colin, 1905. (Prix, 3.50 fr.)

Parti, non comme envoyé d'un journal, mais de son initiative privée, l'auteur de ce livre a vu une partie des opérations, depuis la bataille de Ouafango (juin 1904) jusqu'à celle du Chu-Ko (octobre), dans les mêmes conditions que les correspondants de guerre, mais avec plus d'indépendance. Ses récits et ses observations sur l'armée russe qu'il accompagnait paraissent exempts de tout parti-pris et constituent une source de renseignements qui sera d'autant plus appréciée que l'ouvrage est fort bien écrit.

Impressions d'Extrême-Orient — *Transsibérien, Japon, Indo-Chine, Java, Indes anglaises*, par Mme G. LEROY-LIBERGE. — Un vol. in-18 de 420 pages. — Paris, Oudin, 1905.

Mme S. Le Roy-Liberge a fait le tour de l'Asie (d'octobre 1903 à avril 1904), voyage d'une belle ampleur, mais que les moyens de transport d'aujourd'hui mettent à la portée des simples amateurs.

C'est comme un recueil, assez volumineux, de simples notes de touriste, qu'il faut apprécier son livre, d'une lecture agréable, mais qui n'a pas la prétention d'apporter une contribution à la science.

Notes sur l'Inde. *Serpents. Hygiène. Médecine. Aperçus économiques sur l'Inde Française*, par le Dr Ch. VALENTIN, médecin des troupes coloniales. — Un vol. in-16 de 360 pages. — Paris, Félix Alcan. 1905.

La première partie de ce livre comprend une série de chapitres

très curieux sur les notions d'hygiène et de médecine en vigueur chez les Hindous (notamment en ce qui concerne le traitement des morsures de serpents). La seconde partie est formée d'aperçus sur l'organisation des territoires français de l'Inde et sur leurs ressources économiques, qui consistent principalement dans le commerce des arachides. Ce travail, qui paraît bien étudié, condamne énergiquement le régime colonial actuel, avec sa surabondance de fonctionnaires.

Geschichte der Indischen Litteratur, par le Dr WINTERNITZ professeur à l'Université de Prague. — Premier volume. in-8o de 258 pages. — Leipzig, C. F. Amelang, 1904. — (Prix : M 3.75.)

Geschichte der Japanischen Litteratur, par le Dr H. FLORENZ, professeur à l'Université de Tokyo. — Premier volume in-8° de 254 pages. — C. F. Amelang, 1905. (Prix : M. 4.75)

Ces deux savants ouvrages font partie d'une remarquable collection de monographies sur les littératures de l'Orient, hautement estimées par les spécialistes. La partie publiée jusqu'à présent du travail de M. le professeur Winternitz ne comprend qu'une introduction générale sur la littérature hindoue et son étendue en Europe, et une analyse fort développée de la littérature védique.

Le premier volume du livre de M. le professeur Florenz nous donne l'étude de la littérature japonaise des périodes les plus anciennes, et de celle de l'époque classique du moyen-âge (794-1186).

Geschiedenis van de Nieuwe Regeling der Residentie-gerechten op Java en Madoera, par F. C. HECKMEIER. — Un volume grand in-8o de 254 pages. — La Haye. Belinfante, 1905.

De Voorschriften omtrent de burgerlijke Rechtspleging voor de Residentiegerechten op Java en Madoera, par F C. HECKMEIER. — Un volume grand in-8o de 250 pages. — La Haye, Belinfante, 1906.

Ces deux ouvrages, dus à un membre de la magistrature des Indes néerlandaises, étudient une partie importante de l'organisation judiciaire de ces belles possessions. Le premier contient l'historique et l'exposé complet des travaux préparatoires de la nouvelle organisation des tribunaux de première instance (*residentie gerechten*) à Java et Madoera. Le second volume, que l'auteur donne modestement comme un recueil de simples notes prises durant un séjour en Europe, constitue en réalité un com-

mentaire très complet de la partie de la nouvelle législation relative à la procédure proprement dite.

Ces deux ouvrages sont très intéressants à consulter comme exemples de l'adaptation des lois européennes à une juridiction indigène.

Smalat-Djaban. — *Gids voor Reizigers naar en in Nederlandsch Indië, door een Oud Gast.* — Petit vol. de 143 pages avec gravures. — Amsterdam, van Holkema en Warendorf, 1905. (Prix, 90 cents.)

Bon petit guide qui renseigne les voies de communications vers les Indes néerlandaises, les hôtels et autres renseignements nécessaires au voyageur novice, et qui donne des conseils pratiques sur l'hygiène tropicale et sur les relations avec les indigènes. Il renferme également un petit vocabulaire malais. Cette publication très utile est éditée en un très joli volume, avec une couverture originale et des vues des Indes et des escales.

Tom Petries Reminiscences of Early Queensland *recorded by his daughter* (Constance Campbell Petrie). — Un vol. in-12 de 320 pages avec 17 illustrations. — Brisbane, Watsons, Ferguson and Co, 1904.

Le héros de ce livre a joué un rôle important dans la colonisation du Queensland : il fut pendant de longues années en rapport avec des tribus d'aborigènes, à peu près éteintes à l'heure qu'il est. Ses notes, riches en détails de tout genre, ont été rédigées par sa fille et ont été très favorablement appréciées en Australie, où elles ont d'abord paru sous la forme d'articles de journaux. Sous leur forme actuelle, elles constituent un livre de valeur, importante contribution à l'ethnographie australienne ; les remarquables photogravures qui l'ornent reproduisent des types des plus caractéristiques.

The Bontoc Igorot, par Albert Ernest Jenkins. — Un vol. in-4° de 266 pages avec 154 planches et 9 figures. — Publication du Département de l'intérieur. — Manila, Bureau of public printing, 1905.

Le premier volume des publications ethnographiques sur les populations indigènes des îles Philippines, édité par les soins de l'administration américaine, donne une idée très favorable de la série qu'il inaugure. Il contient une monographie très développée d'une peuplade habitant les montagnes du Nord de Luzon, restée très primitive dans ses mœurs, mais douée d'un esprit remarquablement industrieux. Cette étude constitue un beau travail à tous

les points de vue. L'illustration du volume est aussi intéressante qu'abondante et d'une exécution parfaite.

Our Philippine Problem, par Henry PARLNER WILLIS, professeur à la *Washington and Lee University*. — Un vol. in-18° de 497 pages avec une carte du Pacifique. — New-York, Henry Holt and C°, 1905.

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé d'exposer au public américain les conditions du problème que pose la nécessité de donner une administration stable aux Philippines. Il traite avec compétence tous les éléments de cette question complexe, sans rien dissimuler de ses difficultés, ni des fautes commises. Son livre n'offre par son objet qu'un intérêt assez restreint ; il mérite cependant d'être signalé comme une excellente étude de politique coloniale. Il renferme plusieurs chapitres très curieux, notamment celui qui constate la formation d'une église indépendante parmi les indigènes catholiques.

The West Indies (*A Historical géography of the British Colonies*, Vol. II), par C. P. LUCAS, C. B. Deuxième édition. — Un vol. in-18° de 348 pages avec 10 cartes. — Oxford, Clarendon Press 1905. (Prix : 7 s. 6 d.)

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, signalé la haute valeur scientifique de la collection de monographies des possessions britanniques publiées par M. Lucas. Une seconde édition, revue et mise au courant par les soins de M. Atchley, bibliothécaire du Colonial Office, est actuellement en voie de publication. Le présent volume atteste que l'édition nouvelle présentera la même perfection que la précédente.

Santa Barbara. *The Gem city of the Western Sea.* — Une broch. in-8° illustrée et un album in-4° long. — Los Angeles (Californie) M. Riedes 1905.

Ces publications, fort jolies, servent de réclame à une station balnéaire des côtes de la Californie.

As Minas do Brazil *e sua legislação*, par João PANDIA CALOGERAS — Trois vol. grand in-8° de 477, 627 et 335-243 pages. — Rio de Jeneiro, Imprema nacional, 1905.

Une série de rapports présentés a la commission spéciale des mises de la Chambre des députés composent cet important recueil, qui fait le plus grand honneur à son rédacteur et qui témoigne des efforts du gouvernement brésilien en vue de la mise en valeur des richesses naturelles du pays. Il fournit successivement des renseignements très détaillés sur les diverses caté-

gories de produits minéraux : l'or, les diamants, les autres pierres précieuses, les éléments rares (minerais de baryum et monazites), le fer, le manganèse, le cuivre, les combustibles, l'argent, et les substances diverses. Le troisième volume contient l'historique, fort étudié, du régime des mines du Mexique, avec de nombreux textes législatifs en annexes.

Au travers des Forêts Vierges de la Guyane Hollandaise, par H. VAN CAPELLE. — Un vol. in-4° de 178 pages avec une carte, 20 planches et 60 gravures dans le texte. — Baacn, Imprimerie Hollandaise et Paris, Librairie polytechnique Ch. Bérenger, 1905. (Prix : 20 francs.)

Ce bel ouvrage, dédié à S. M. la reine Wilhelmine, contient la relation d'un voyage d'exploration fait par M. H. van Cappelle, avec le concours de plusieurs spécialistes, et le patronage du gouvernement néerlandais. L'expédition, fort bien organisée, a remonté le cours de la rivière Micherie, reconnaissant en détail une partie de la colonie de Surinam, fort peu explorée jusqu'à présent, et dont les richesses paraîssent n'être pas inférieures à celles des forêts du Brésil. La relation que nous avons sous les yeux est faite pour le grand public, sobre de renseignements techniques, mais intéressante à la lecture et superbement édité, avec de grandes et belles photogravures.

Through Five Republics of South America, par Percy G. MARTIN F. R. S. S. — Un vol in-8° de 487 pages avec 128 illustrations et 3 cartes. — Londres. W. Heinemann, 1905.

On doit signaler dans ce volumineux ouvrage un des meilleurs travaux qui aient été faits sur l'Amérique méridionale contemporaine. De longues années de voyages ont permis à l'auteur d'accumuler un nombre énorme de renseignements authentiques, et l'ensemble de son livre atteste autant son impartialité que sa compétence. Dans les cinq études parallèles qu'il consacre à la république Argentine, au Brésil, au Chili à l'Uruguay et au Vénézuela, il expose fort en détail les progrès considérables réalisés dans l'ordre économique et croit à l'avenir brillant des républiques sud-américaines, mais il ne dissimule rien des vices de leur politique. Complété par un excellent choix d'illustrations, le livre de M. Martin peut être recommandé comme une source d'informations de premier ordre.

Les Enseignements maritimes de la Guerre Russo-Japonaise, par J. L. de Lanessan, ancien ministre de la Marine. — Un vol. in-16° de la Bibliothèque d'histoire contemporaine. — Paris, Félix Alcan, 1905. (Prix : 3 fr. 50).

L'autorité de M. de Lanessan, en matière maritime aussi bien qu'en matière coloniale, est généralement reconnue. Son ouvrage, dont nous ne pouvons entreprendre ici l'analyse technique, sera certainement apprécié par les spécialistes.

Bornons-nous à constater que l'on y retrouve le talent d'exposition qui distingue son auteur.

Vocabulaire des Termes de Marine, par G. Soé, J. Dupont et O. Roussin. — Un vol. in-18° de 565 pages avec nombreuses illustrations. — Paris, Journal *Le Yacht*, 1905.

Fort bon répertoire, destiné spécialement aux gens du monde, et conçu au point de vue spécial du *yachting*, mais qui renseigne abondamment sur la navigation et la construction navale en général.

Il donne le vocabulaire complet de la marine, avec les équivalents anglais et des développements très complets et très clairs. Le Yacht-Club de France en a patronné la publication; il va sans dire que l'édition est fort élégante.

Turkey and its future, par Archibald J. Dunn. — In-8° de 61 pages. — Londres, Effingham Wilson. 1905. (Prix : 1 sh.)

Brochure à tendance qui peut se résumer ainsi : la Turquie est un pays d'avenir, en voie de développement économique; ses finances valent beaucoup mieux que leur réputation; l'intolérance turque est une légende et les désordres de ces dernières années ont été représentés sous le jour le plus faux. La conclusion est que les Anglais doivent se hâter de disputer aux Allemands ce terrain d'expansion.

Les Bulgares et le Patriarche œcuménique, *ou comment le Patriarche traite les Bulgares*, par C. Bojan. — In-8° de 143 pages. — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1905.

Cette publication est très curieuse, en tant que monument des passions nationales allumées par l'imbroglio macédonien. Elle constitue une réponse à la protestation émanée, le 19 septembre 1903, du Patriarcat de Constantinople. Le texte original avait paru en article dans le *Journal ecclésiastique*, de Sofia: le traducteur y a joint une notice historique.

The Scandinavian question, par W. Bornes Steveni. — Un vol. in-18° de 152 pages. — Londres, T. Fischer Unwin, 1905.

La question traitée dans ce volume est celle de la séparation de la Norvège et de la Suède, dont il expose les causes et les effets probables. Ecrit au point de vue de la politique anglaise, il signale le danger éventuel des ambitions russes vers les côtes libres de la mer du Nord.

Illustrierter Missions kalender für das evangelische Haus auf das Jahr 1906, publié par le Dr van Schwartz, pasteur à Bodenburg (Poméranie). — In-18 de 180 pages avec 24 illustrations. — Gütersloh, C. Reitelsmann, 1905. — (Prix, 1 M.)

Cet annuaire donne de nombreux renseignements sur l'activité des missions de l'Église évangélique allemande et sur leurs établissements dans différentes contrées d'outre-Mer. Son plus important article est celui de M. K. Axenfeld, *Missions-Inspektor* à Berlin, sur le développement d'une « Église éthiopienne » parmi les populations indigènes de l'Afrique australe.

La Crise politique et sociale de la Russie, par Marcel Lauwich, avocat. — Un volume de 264 pages. — Paris, Pédone, et Bruxelles, A. De Wit, 1905.

Bonne étude sur un sujet de la plus brûlante actualité. M. Lauwich a tracé avec beaucoup d'ordre et de clarté le tableau d'une situation très compliquée. Son livre est d'ailleurs d'une grande impartialité; s'il expose en détail les énormes défauts du régime autocratique, il se montre visiblement sceptique à l'égard de la possibilité de faire fonctionner les institutions toutes nouvelles.

Le Colonialisme, par Paul Louis. — Petite brochure de 111 pages. — Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Edition, 1905.

Sous ce titre bizarre on trouve une dissertation sur le mouvement colonial, considéré au point de vue du parti socialiste.

Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liége. I. *La Géographie dans l'Enseignement moyen*, par F. Kraentzel, docteur en géographie. — II. *Le Maroc, étude de géographie politique*, par Ch. Bihot, candidat en géographie. — III. *La Géographie à l'Exposition universelle et internationale de Liége, 1905*, par F. Kraentzel. — IV. *Le Canal de Panama*, par F. Kraentzel. — Brochures in-8°. — Liége, D. Cormaux, 1905.

Cette série de brochures est un témoignage du mouvement qui s'est produit en Belgique en faveur de l'étude plus approfon-

die des sciences géographiques, et plus particulièrement de la géographie économique. Les premiers résultats de cet enseignement spécial dans nos universités font bien augurer de son développement.

La Mécanique agricole dans ses rapports avec l'expansion économique mondiale, par Alex. LONAY, agronome de l'Etat de première classe. — Broch. de 89 pages in-8°. — Gand, Van Doosselaere, 1905.

Cette brochure contient le résumé, extrait des *Annales de Gembloux*, d'une conférence donnée à l'Exposition provinciale de Mons, le 23 septembre 1905.

De notre décadence industrielle, par W. VOGEL, directeur de la *Belgique financière*. — Broch. de 32 pages in-8°. — Bruxelles, Schepens, 1905

Ce travail, présenté comme rapport au congrès de Mons, n'a pas figuré dans les documents officiels. Son titre indique assez qu'il n'était point conçu dans la note optimiste de rigueur. L'auteur expose les procédés d'organisation (syndicats et cartels) de l'industrie allemande, il en est énergiquement partisan. Ses conclusions sont discutables, mais évidemment intéressantes.

El Istmo de Fiscarrald. Rapport de MM. La Combe, von Hassel et Pesce à la « *Junta de vias fluviales*. — Lima.

Un audacieux « Cauchero » (1) traversant le massif des Andes qui sépare le bassin du « Rio Madre de Dios » du bassin de l' « Ucayali » découvrit deux tributaires de ces importants Rios. si rapprochés l'un de l'autre, qu'il lui suffit de traîner sa pirogue pendant quelques minutes, sur un trajet de quelques centaines de mètres, pour la faire passer d'un bassin dans l'autre.

Cette découverte fit sensation au Pérou. Une voie d'union entre les deux grands tributaires de l'Amazone avait trop d'importance au point de vue de l'avenir du Pérou oriental pour qu'elle n'attirât pas l'attention du gouvernement, qui profita de l'occasion pour faire explorer tout le bassin amazonien.

Une expédition fut organisée, elle eut pour chef le colonel du génie La Combe et comprit l'ingénieur von Hassel et le docteur Luis Pesce. C'est à l'effort combiné de ces trois savants que nous devons les très intéressants rapports publiés par la « Junta de vias Fluviales. »

---

(1) Chercheur de caoutchouc.

L'œuvre sera consultée avec fruit par tous ceux qu'intéresse la question *caoutchouc* et auxquels nous signalons que les régions explorées sont les plus intéressantes du bassin amazonien par leur richesse et leur climat. Elle sera lue aussi avec intérêt, par tous ceux qui préfèrent, à un roman d'aventures de voyages, un récit net et précis, qui est en quelque sorte la photographie bien au point des choses vues; elle sera admirée par les initiés aux longues explorations de ce genre, qui sauront lire entre les lignes, le bel effort de volonté et d'énergie qu'il a fallu pour mener à bonne fin cette mission

V. J.



INDEX

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

N° 1. — JANVIER

N° 2. — FÉVRIER

N° 3. — MARS

N° 4. — AVRIL

N° 5. — MAI

N° 6-7. — JUIN-JUILLET

Nos 8-9. — AOUT-SEPTEMBRE.

N° 10. — OCTOBRE.

N° 11. — NOVEMBRE.

N 12. — DÉCEMBRE



N° 5. — MAI

N° 6-7. — JUIN-JUILLET

N°s 8-9. — AOUT-SEPTEMBRE.

N° 10. — OCTOBRE.

N° 11. — NOVEMBRE.

PRÉFACE

L'expansion à l'étranger de l'industrie et du commerce belges a commencé, peut on dire, avec notre indépendance.

Au moment où nous célébrons le soixante quinzième anniversaire de la date bénie à laquelle la Belgique s'est enfin appartenue, il semble donc opportun de montrer les résultats auxquels l'esprit d'entreprise de nos compatriotes a pu atteindre, de dénombrer les essaims de l'active ruche belge pendants ces trois quarts de siècle.

La difficulté de réunir les renseignements nécessaires était considérable. Nous avons du recourir à l'obligeance de milliers de correspondants : qu'ils reçoivent ici l'expression renouvelée de notre reconnaissance.

Notre travail présente certainement de grandes lacunes, surtout en ce qui concerne les établissements industriels ou commerciaux possédés par des particuliers. Plusieurs de ces derniers n'ont plus guère de relations avec leur Patrie : il en est même qui, tout en restant belges de cœur, cherchent à faire oublier leur origine qui pourrait leur nuire dans les contrées où sévit un étroit protectionnisme. Dans ces conditions, les recherches sont souvent restées vaines.

Nous avons renseigné comme établissements belges « *en participation* » ceux dont nos nationaux, sans être propriétaires de l'intégralité du capital, possèdent plus de la moitié de celui-ci.

Nous comptons sur le temps et sur l'obligeance du public pour arriver à compléter la liste que nous publions.

Nous espérons que notre travail n'aura pas seulement un succès de curiosité. Nous croyons que la notion de ce qu'ont pu réussir les générations belges issues de 1830 servira d'encouragement à notre jeunesse, trop comprimée dans nos étroites frontières, et que ceux de nos concitoyens qui sont à la recherche d'une position ou de relations à l'étranger pourront trouver ici d'utiles renseignements.

Lt Génl DONNY
VICTOR ALLARD
JEAN BEUCKERS
LÉOPOLD DONNY
JOSEPH PLAS
VICTOR POURBAIX

NOTA. — Le planisphère que la Société d'Etudes coloniales expose à Liège n'indique que les établissements industriels situés à l'étranger et possédés par des belges ; on y a seulement ajouté quelques maisons de commerce belges très importantes d'outremer.

Angleterre

NOM ET OBJET DE L'ÉTABLISSEMENT	ATTACHE OU SIÈGE SOCIAL EN BELGIQUE	SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT SIÈGE SOCIAL A L'ÉTRANGER
S. — **S. A. de la Vieille-Montagne.**	Angleur.	Nenthead (*Mines*). Londres (*Agence*).
STRIE DU FER — **S. A. de la Providence.** (Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies).	Marchienne-au-Pont.	Londres (*Agence*), Queen Victoria Str., 63.
TRICITÉ.—**International Electrical Engineering C°.**	Liége. Cie Internationale d'Electricité.	Londres, W. C.
STRIE DE LA CONSTRUCTION. — **S. A. de Merbes-le-Château.** (Marbres).	Merbes-le-Château.	Londres (*Dépôt*).
TRIES DIVERSES.— **Amidonneries Remy.**	Louvain, Wygmael.	Londres (*Agence*).
The Leather Cloth C°, ltd.		Londres (West-Ham) (*Usine*).
Miners' Safety Explosive C°. ltd.	Bruxelles. Explosifs Favier.	Stanford Hope (Essex) (*Usine*).
Le Brocquy & C°. (Produits chimiques).		Dublin (*Usine*).
E. **Verspreuwen & C°.** (Raffinerie d'huile de palme).		Liverpool (*Usine*).

USINES. — Solvay (Soude). (Association).	Solvay. Bruxelles.	Middlewich (Chesh (*Usines*).
Solvay (Soude). (Association).	Solvay.	Sandback (Chesh (*Usines*).
Solvay (Soude). (Association).	Solvay.	Northwich (Chesh (*Usines*).
Fours à coke Semet-Solvay. (Brymbo Steel C°, ltd.) (Participation).	Solvay.	Brymbo
Fours à coke Semet-Solvay. (Carlton Iron C°, ltd.) (Participation).	Solvay.	Stillington.
Fours à coke Semet-Solvay. (Brunner Mond) (Participation).	Solvay.	Northwich (Cheshi
MAISONS DE COMMERCE. — F. H. Lenders & C°.		Londres.
De Castele-Grossi.		Londres.
J. Wuidart. (Verreries).		Londres.
Daems. (Verreries).		Londres.
Reindorp. (Bois).		Londres.
Degrelle, Houdret & Cie.		Londres.
Ch. Godchaux.		Londres.
Vandefacken.		Londres.
Amidonnerie royale. (Henmann & Cie).	Anvers.	Londres (*Agence*)
La Dendre. (Couvertures de coton).	Termonde.	Londres (*Agence*)
S. A. du Val Saint-Lambert. (Gobeleteries).		Londres (*Agence*)
S. A. des Verreries réunies de Familleureux.		Londres (*Agence*).
Verreries Louis Lambert.		Londres (*Agence*)
Byl Campen. (Allumettes).	Grammont.	Londres (*Agence*)
S. A. de Denderleeuw.		Londres (*Agence*).

Allemagne

MWAYS. — S. A. des Tram-Cars de Munich.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Munich.
USTRIE DU FER. — Prosper Dupuis. (Chaudières à vapeur).		Aix-la-Chapelle.
Jacques Piedbœuf. (S^{té} I^{e}) (Chaudières à vap^{r}).		Aix-la-Chapelle.
Jacques Piedbœuf. (Chaudronneries).		Dusseldorf.
Dawans-Preud'homme. (Clous).		Dusseldorf.
S. A. des Hauts-Fourneaux de Fontoy.	Bruxelles, rue du Congrès, 12.	Fontoy.
Lothringen-Hutten-Verein. (S. A. des Hauts-Fourneaux Lorrains-Aumetz-la-Paix).	Bruxelles, r. de l'Association, 60.	Aumetz-Friede.
Max-Hutten. (S. métallurgique).		Munich.
S. A. métallurgique et minière du Nassau.	Bruxelles, rue des Cultes, 15.	Elisenhutte (Nassau).
S. A. métallurgique Sambre-et-Moselle.	Montigny-sur-Sambre.	Maizières (près Metz) (Lorraine) (*Hauts-Fourneaux et Fonderies*) Maurage (Jaumont) (Metz-Lorraine) (*Mines de fer*).
S. A des Mines du Luxembourg et Forges de Sarrebrück.	Bruxelles.	Sarrebrück.
Jacques Piedbœuf & Co. (Tubes).		Dusseldorf.
RBONNAGES. — S. A. des Charbonnages de Cassel.	Bruxelles, rue des Cultes, 17.	Hesse-Nassau (Prusse).
S. A. des Charbonnages de Dahlbusch.		Rotthausen (Prusse).
S. A. des Charbonnages westphaliens.	Bruxelles, r. des Deux-Eglises, 66.	Bredenscheid (près Hattingen-sur-Ruhr).

CHARBONNAGES. - S. A. charbonnière et industrielle belge-allemande.	Bruxelles, rue du Congrès, 12.	Charbonnages à B weiller, Melbach. chum.
S. A. des Mines Comte Fürstenberg.	Bruxelles, r. de l'Association, 33.	Fruthen (Cologn (*Mines de lignite*).
MINES, ZINC, PLOMB. — S. A. des Mines de cuivre de Kupferberg.	Bruxelles.	Kupferberg.
S. A. silésienne des Mines. (Exploitation de nickel et cobalt)	Bruxelles, rue d. Gouvernement-Provisoire, 6	6 concessions près Glaesendorf, Ichodwitz, Cosenutz, etc.
S. A. de la Vieille-Montagne.	Angleur	Unter-Eschbach (Prusse rhénane) (*A* Immekeppel (*Atelie* Nicolaus (*Mines, liers*). Ludrich (*Mines. veries*). Castor (*Ateliers*). Silversand (*Ateli* Grunewald (*Ateli* Bensberg (*Agenc* Borbeck (*Fond zinc*). Oberhausen (*L noirs, Ateliers*). Cologne (*Agence*
GLACERIES. VERRES. — S. A. des Glaceries Germania.	Saint-Roch-Auvelais.	Porz-Urbach (logne).
Lambotte Bicheroux & C° (Glaces).		Herzogenrath (la-Chapelle).
Rheinische - Spiegel, Glass Fabrik (Participation).	Crédit général liégeois.	Eckamp (Rating
INDUSTRIE TEXTILE.— Steemanns Frères. (Tissus de coton).		Aix-la-Chapelle.
Tasté J. (Fabrique de draps).		Eupen.
Aachener - Streichgarn - Spinnerei (Albert Brüls) (Filature de laine cardée).		Forst (Aix-la-(pelle).

NDUSTRIE TEXTILE. — Iwan-Simonis. (Filature de laine et tissage).		Eupen.
J. Tasté. (Filature de laine et tissage).		Eupen.
L. Rosenberg. (Filature de laine et tissage)		Aix-la-Chapelle.
La Lainière. (Filature de laine et tissage).	Verviers.	Gladbach.
NDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. — S. A. de Merbes-le-Château (Marbres).	Merbes-le-Château.	Hambourg (*Usines*). Dusseldorf (*Usines*). Berlin (*Dépôt*).
Cie internationale des Ciments et Brevets Stein.	Liége, rue de l'Harmonie, 8.	Wetzlar.
NDUSTRIES DIVERSES. — S. A. badoise pour la Navigation sur le Rhin et les Transports maritimes.	Anvers.	Mannheim.
S. A. internationale des grands Bazars.	Bruxelles.	Francfort-sur-Mein. Nuremberg. Munich.
Bodega Co.	Bruxelles, boul. de la Senne, 50.	Berlin. Hambourg.
Burbe. (Chapellerie).		Hanovre.
Colonial Rubber.	Bruxelles.	Ehrenfeld. Cologne.
Exploitations Wièsloch.		Wièsloch (Bade).
Deutsch-Belgische Crystall Eis Fabrik. (Fabrique de glace artificielle).		Cologne.
Van de Weghe Alex (Horticulture).		Streglitz.
S. A. des Sablières et Carrières réunies.		Herzogenrath (Aix-la-Chapelle).
Amidonneries Rémy.	Louvain (Wygmael).	Heerdt (Prusse rhénane).
Fours à coke Semet-Solvay. (S. du Phénix) (Participation).	Bruxelles. Solvay.	Ruhrort.

INDUSTRIES DIVERSES. — Usine à soude à Château-Salins (Alsace Lorraine).	Bruxelles Solvay.	Château-Salins (Alsace-Lorraine).
Usine à soude à Saaralben (Alsace-Lorraine). (En participation).	Bruxelles. Solvay.	Saaralben.
Usine à soude à Wyklen (Bade). (En participation).	Bruxelles. Solvay.	Wyklen (Bade).
Usine à soude à Osternienburg (duché d'Anhalt). (En participation).	Bruxelles. Solvay.	Osternienburg (Anhalt).
Usine à soude de Rochwitz (Anhalt). (En participation).	Bruxelles. Solvay.	Rochwitz (Anhalt).
Usine à soude de Bernburg (Anhalt) (En participation) (Sels de potasse).	Bruxelles. Solvay.	Bernburg (Anhalt).
A. G. fur Lederfabrikation. (Cuirs).		Aix-la-Chapelle.
Boland. (Kämpf & Cie) (Fabrique de cartons pour filature).		Eupen.
Peltier & Cie. (Mégisserie).		Eupen.
J. E. de Bruyn. (Huilerie).		Hambourg.
MAISONS DE COMMERCE. — A. Lejeune. (Négociant en cafés).		Berlin.
J. B. Contempré. (Négociant en fleurs).		Berlin.
Q. Hartogs. (Négociant en fleurs).		Berlin.
A. Duflon. (Modes).		Berlin.
M. Sirtaine. (Négociant en vins).		Berlin.
Cristalleries du Val Saint-Lambert. (Agence).		Berlin.
L. Bertrand. (Cordonnier).		Berlin.
J. Mousset. (Négociant).		Charlottenbourg.
E. Delarge. (Électricien).		Pankou.
J. Perremans. (Cultivatr).		Ruhme.

Autriche-Hongrie

QUE. — Wiener Lombard ùnd Escompte Bank	Bruxelles, Société Générale.	Vienne.
MINS DE FER. — S. A. de Chemins de fer Vienne-Aspang	Bruxelles. Société Générale.	Vienne.
S. A. de Chemins de fer Austro-Belge.	Bruxelles, Société Générale.	Vienne (près).
MWAYS — S. A des Tramways d'Agram.	Bruxelles, Société Mutuelle de Tramways, 31, r. du Marais.	Agram.
S. A. des Tramways, Eclairage et Entreprises électriques en Hongrie.	Bruxelles, 140, rue Royale.	Tramw. Ecl. et Force motr. à Eisenbùrg. — Tram. à Sopron-Szombathely. Ecl. et Force motr. à Sopron-Szombathely, Kervar et Sarvar (Eisenbùrg).
S. A. des Tramways de Trieste	Bruxelles, Ch. de fer Economiq., r. de Namur, 54.	Trieste, Lemberg.
JSTRIES DU FER. — S. A. des Hauts fourneaux, Mines et Forêts en Croatie. (Mines de fer, cuivre et plomb). (Hauts-Fourneaux au bois).	Bruxelles, 10, r. Van Orley.	Trgowe et Beslinac près Dvor, Croatie.
S. A. Métallurgique Hongroise-Belge (Matériel de chemin de fer, clouteries.)		Budapest, Hungaria Strasse, 115-117.
Gustave Chaudoir fils (Hauts-fourneaux).		Pitten (Basse-Autr.).
RBONNAGES. — S. A. des Charbons du Bassin de Buda Pest.	Bruxelles.	Comitat de Pest-Pilis-Solt-Kiskum, près Budapest.
S. A. des Charbonnages de Ivanchitza.	Bruxelles.	Mines de St-Jakob (Croatie).
S. A. des Charbonnages du Nord-Ouest de Bohême.	Haine-St-Paul.	Falkenau. Zwodau. Lanz.

CHARBONNAGES. — S. A. des Charbonnages de Ratkovica.	Bruxelles, rue du Parchemin, 13	Ratkovica, sur ch de fer Pozega-No Capella Slavonie.
MINES, ZINC, PLOMB, PÉTROLE. etc. — Cie hongroise des Mines. (Mines de cuivre).	Bruxelles, place Royale, 3.	Urvölgi.
S. A. pour l'Industrie de la Magnesite	Bruxelles	Mines à Rotko (H grie), Eichberg (Bas Autriche).
S. A. des Pétroles de Ropiantka.	Bruxelles.	Ropiantka. Barwinck (Galicie
S. A. des Mines de zinc et de plomb de Bohême.	Bruxelles, imp du Parc, 5.	Langenzug, Fris glück (district de M (Bohême).
CONDUITES D'EAU. — S. A. des Eaux de Vienne.	Bruxelles. rue de la Collégiale, 9.	Vienne.
GLACERIES. — S. A. des Glaceries et Charbonnages de Bohême.	Bruxelles, rue aux Laines, 38.	Holleischen (*Usin*
GAZ, ÉLECTRICITÉ — S. A. pour l'Eclairage d'Izegd.	Bruxelles, éclairage du centre, rue Royale.	Izegd (Szegedin).
S. A. pour l'Eclairage d'Arad	Bruxelles, éclairage du centre, rue Royale.	Arad
S. A. du Gaz de Stuhlweissenburg.	Bruxelles, éclairage du centre, rue Royale.	Stuhlweissenbur
S. A. pour l'Éclairage de Clausenburg et extensions.	Bruxelles, r. Fos.-aux-Loups, 44.	Clausenburg (H grie).
INDUSTRIE TEXTILE. — Henri de Liser. (Filature de coton).		Schlan (Bohême)
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. — S. A. de Merbes-le-Château (Marbres).	Merbes-le-Château.	Vienne (*Agence*). Budapest (*Agenc* Prague (*Agence*).
INDUSTRIES DIVERSES. — Bodega Co.	Bruxelles. the Contal Bodega Co.	Vienne.
S. A. d'Etudes des Carpathes.	Bruxelles.	Maros-Torda. Besztercze-Noszo (Zalatna)

IDUSTRIES DIVERSES. — Exploitation forestière C. de Somzée.	Bruxelles, rue des Palais.	Pakrac (Slavonie).
Exploitation forestière de M. Doret. Consul général de Belgique à Vienne.		Moslavina (Croatie).
Société civile de Wsetin. (Forestière).		Wsetin (Moravie).
S. A. d'Importation de Chênes. (Participat.).		Pantin (Paris) (*Agence*). Normance et Urbange (Slavonie). Vrabie-lez-Zagreb.
Scierie Armand et Gaston Mercier.	Liége.	Caprag (près de Sissek).
Cuivre & alliages Gustave Chaudoir & Cᵒ.	Liége, quai Orban, 85.	Vienne. Budapest.
Usine à soude Solvay.	Bruxelles. Solvay.	Maros-Ujvar (Transylvanie).
Usine à soude Solvay.	Bruxelles. Solvay.	Ebensée (Salzkammergut).
Confections Etienne Esders.	Bruxelles.	Mariahilferstrasse, 18, Vienne.

Bulgarie

S. A. des Tramways électriques de Sofia.	Bruxelles, 8, pl. Madou.	Sofia.
S. A. pour l'Exploitation de la Concession Prince Boris (Charbonnages des Balkans).	Bruxelles, 14, r. de Savoie.	Trevna (Tirnovo).
S. A. des Allumettes de Bulgarie.	Bruxelles, 10, r. Van Orley.	Kostenetz (Bania).
S. A. des Sucreries et Raffineries Bulgares.	Bruxelles, 23, r. Tasson-Snel.	Sofia.

Espagne

MINS DE FER. — S. A. du Chemin de fer Central-Aragon.	Bruxelles (*Société générale*).	Calatayud à Teruel et Valence.
S. A. du Chemin de fer Central-Catalan.	Liège, rue de l'Harmonie, 5.	Barcelone-Igualada-Martorell.
S. A. du Chemin de fer Madrid à Villa-del-Prado.	Bruxelles, rue Royale, 125.	Madrid.
S. A. du Chemin de fer de la Sierra de Carthagène.	Bruxelles, rue de Namur.	Carthagène.
S. A du Chemin de fer de Soria. (Chem. de fer économiques).	Bruxelles, rue de Namur, 54.	Soria-Barcelone-Martorell-Igualada.
S. A. du Chemin de fer Valence et Aragon.	Bruxelles, rue Royale, 140.	Valence à Liria.
S. A. d'Études et Chemins de fer et d'Entreprises industrielles et commerciales en Espagne.	Bruxelles, avenue des Arts, 27.	Chemin de fer de Tajuna, prolongement du chemin de fer Madrid-Arganda.
MWAYS. — Cie belge de Chemins de fer vicinaux en Andalousie.	Bruxelles, r. de la Chancellerie, 24.	Puerto de Santa-Maria à Sanlucar de Barrameda.
Cie générale des Tramways et Chemins de fer électriques en Espagne.	Bruxelles.	Madrid et banlieue.
Cie générale de Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne.	Bruxelles, rue de Namur, 54.	Alicante.
Cie des Tramways de Barcelone à San-Andres et extensions.	Liége, boul. de la Sauvenière, 64.	Barcelone.
Cie des Tramways de Carthagène.	Bruxelles, rue Royale, 140.	Carthagène.
Cie des Tramways électriques de Grenade et Murcie.	Bruxelles, boul. Anspach, 83.	Grenade. Murcie.
Cie des Tramways et Chemins de fer de Madrid et d'Espagne.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Tramways du Nord de Madrid.

TRAMWAVS. — Cie des Tramways de Malaga.	Bruxelles, rue des Minimes, 27 (*Union des Tramways*).	Malaga.
S. A. hispano-belge de Chemins de fer et de Tramways.	Anvers.	Tramway vicinal Malaga à Torre-de Mar.
Cie des Tramways de Saragosse		Saragosse.
Tramways de Valladolid.	Bruxelles, rue Royale, 140.	Valladolid.
S. A. des Tramways de Murcie.		Murcie
INDUSTRIES DU FER. — S. A. des Hauts-Fourn., Forges et Aciéries de Malaga.	Marchienne-au-Pont.	Altos-Hornos (M laga) Séville-Césaric (*Mines de fer*).
S. A métallurgique et minière des Pyrénées.	Bruxelles, rue Ant-Dansaert, 31.	Mines de la Lu (Liena-Bielsa, provii Huesca, district de Za goza).
MINES DE ZINC, PLOMB, etc. — S. A. métallurgique austro-belge.	Corphalie-lez-Huy.	Alméria (*Mines*).
S. A. française Escombrera Bleiberg. (Participation).		Mines de la Jag (Fuente-del-Arco, dajoz) (*Mines de fer*) Mines de charbon Puertollano (Ciud Réal).
S. A. des Mines de Tres-Ventas.		Mines de Tres-V tas, Almodovar-c Campo (Ciudad-R
Cie générale des Mines de Liva-Tavagnasco.	Bruxelles, rue Charles-Quint, 75.	Liva-Tavagnasco.
S. A. des Mines Santa-Marta de la Vega et Chinchon.	Anvers.	Madrid.
S. A. des Mines métalliques d'Estramadure.	Bruxelles, place Royale, 3.	
S. A. des Mines de cuivre de Tinto et Santa-Rosa.	Bruxelles, rue Archimède.	Tinto et Santa-R
S. A. des Mines de cuivre et de plomb de Hinojoca del Duque (Province de Cordoue).	Bruxelles.	Hinojoca-del-Duq (Cordoue).

IES DE ZINC. PLOMB. S. A. des Mines de plomb argentifère de Garlitos (**El Borracho**).	Bruxelles.	Garlitos
S. A des Mines argentifères et de cuivre de Molinillo. (Participation).	Bruxelles.	Molinillo (Grenade).
Cie des Mines de zinc d'Udias.	Bruxelles.	Udias.
S. A. minière d'Alava et Guipuzcoa.	Saint-Gilles, rue Bosquet.	Manaca. Acoz. Tolosa.
S. A. minière ibérique.	Bruxelles.	Mine de San-Miguel-d'Ache (*Zinc*).
S. A. minière et industrielle pour l'Espagne. (Plomb argentifère et minerai de fer).	Bruxelles, rue Royale, 3.	Desséchement de la vallée de la Sierra-Almagrera.
S.A. minière et métallurgique "La Sierra-Nevada".	Bruxelles.	Grenade.
S. A. minière de Moncayo et Chemins de fer.	Bruxelles, rue Capouillet, 53.	Chemin de fer Castijon à Obregar, et Mines.
Cie Placer du Rio-Sil.	Bruxelles.	Rio-Sil.
S. A. royale asturienne des Mines.	Bruxelles, rue Royale, 152.	Arnao, près Avilès (Asturies) (*Mines de charbon*). Provinces de Santander, Guipuzcoa (Calamine-Blende *Mines*). Province de Jaen (*Mines argentifères*). Avilès (Asturies) (*Usines de zinc*). Renteria (Guipuzcoa) (*Plomb argentifere*).
Mines de zinc Van Hout J. L.	Liége, rue des Vennes, 193.	Carthagène. Alméria. Aguilas. Cazulas-Otivar (Grenade). Almunecar.
Leroy-Laurent, Mines de Cuivre.		Guëjar Sierra.
De Pelsmaeker, Mines de Zinc.		A Guëjar-Sierra et à Monachil.

MINES DE ZINC, PLOMB. — S. A. de la Vieille-Montagne. (Mines de zinc).	Angleur.	Liat et Uretz (I nées) (*Mines*), Carthagène (*Age* Alméria (*Agence*
CHARBONNAGES. — S. A. des Houillères de Cinera.	Bruxelles.	Cinera (Bilbao).
CONDUITES D'EAU. — S. A. des Eaux d'Alicante.	Liége (S. A. des Conduites d'eau).	Alicante.
S. A. des Eaux de Barcelone.	Liége (S. A. des Conduites d'eau).	Barcelone
S. A. des Eaux de Santander.	Liége (S. A. des Conduites d'eau).	Santander.
Cie des Condui'es d'eau.	Bruxelles, rue d'Isabelle, 30.	Moron-de-la-Fr tera (Séville). Carmona (Sévill
INDUSTRIES TEXTILES. — S. A. lainière barcelonaise.	Loth.	Barcelone.
INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION. — S. A. de Merbes-le-Château. (Marbres).	Merbes-le-Château.	Barcelone (*Agen*
INDUSTRIES DIVERSES. — Amidonneries Hernani.	Louvain-Wygmael (Rémy).	Hernani (Guipuz
Cie belge de la Forêt du Paular.	Bruxelles (*Société générale*).	Paular.
S. A. franco-belge de la Ville et du Port de Santander.	Bruxelles, rue Marie-Thérèse, 91.	Santander.
S. A. immobilière des Terrains du Port de Santander.	Anvers.	Santander.
Usine Borguet. (Huileries).		Séville.
Joailleries Lacloche.		Madrid. Calle de Sevilla.
Camille Ferrau. (Produits du liège).		Galavoya (Huel
Usine à soude à Torrelavega (près Santander).	Bruxelles. Solvay.	Torrelavega (Sa der).

France

ES. — S. A. de la Banque de Bordeaux. (Participation).	Bruxelles (Société Générale).	Bordeaux.
S. A. de la Banque générale, pour le développement des affaires industrielles et commerciales. (Participation) (Publication du *Moniteur des Capitalistes et des Rentiers*).	Bruxelles, place Royale, n° 3.	Paris.
S. A. de la Banque de l'Union parisienne. (Participation).	Bruxelles (Société Générale).	Paris.
INS DE FER ET CANAUX. — S. A. du Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.	Bruxelles (Société Générale).	Paris, r. Drouot, 22
S. A. des Chemins de fer de la banlieue de Reims et extensions.		Paris, rue Auber, 8. Chem. de fer et tramw. dans la Marne et départements limitrophes.
S. A. du Chemin de fer Bayonne-Biarritz.		Bayonne-Biarritz.
S. A. des Chemins de fer du Calvados.		Paris, rue Auber, 8, Calvados
S. A. des Chemins de fer départementaux de la Loire.	Bruxelles, rue Capouillet, 53 (L'Entreprise)	St-Heaud à Pelussin, Roanne à Boén
S. A. des Chemins de fer économiques du Nord.	Bruxelles (Empain).	Paris, rue Auber, 8. Réseau de Valenciennes. Armentières, Halluin et St-Amand, Hellemmes. Départemt du Pas-de-Calais: Lens, Frévent. Dép. de l'Isère: Vienne Charavinnes-Voiron. Haute-Savoie. Annemasse à Samoens, Bonne à Bonneville, St-Jeoire à Marignier.

S. A. des Chemins de fer économiques du Nord.	Bruxelles (Empain).	Pas-de-Calais: Po à Boulogne et Bonr gues.
S. A. du Chemin de fer d'Epernay à Romilly.	Bruxelles (Société Générale).	Epernay.
S. A. du Chemin de fer de l'Est de Lyon.	Bruxelles (Société Générale).	Lyon.
S. A. du Chemin de fer métropolitain de Paris. (Participation).		Paris, 33. avenue l'Opéra.
S. A. du Chemin de fer Pau-Oloron-Mauléon.		Paris, rue Auber. Pau-Oloron-Mauléor
S. A. des Chemins de fer du Périgord.		Paris, rue Auber, Réseau dans la Dorc gne et la Haute-Vienr
S. A. des Chemins de fer sur route Paris-Arpajon.	Bruxelles, r. de l'Industrie, 33.	Paris-Arpajon.
TRAMWAYS ET CHEMINS DE FER ECONOMIQUES. — S. A. générale des Chemins de fer vicinaux. (Participation).		Paris, rue Auber, 8
S. A. de la Nouvelle Cie lyonnaise de Tramways.	Bruxelles, rue de Namur, 54 (*Ch. de fer économiq.*).	Lyon
Cie des Tramways de Boulogne-sur-Mer.	Bruxelles, r. de l'Enseignem., 91.	Boulogne-sur-Mer
Cie des Tramways de Calais.	Bruxelles, rue du Marais, 31 (*Cie mutuelle de Tramways*).	Calais.
Cie des Tramways de Dunkerque.	Bruxelles, rue du Marais, 31 (*Cie mutuelle de Tramways*).	Dunkerque.
Cie des Tramways électriques d'Elbeuf.	Bruxelles, r. de l'Enseignem., 91 (*Railways à voie étroite*).	Elbeuf.
Cie des Tramways de Lille.	Bruxelles, r. de l'Enseignem., 91.	Lille.
Cie des Tramways de Maubeuge.	Bruxelles, r du Marais, 31 (*Cie mutuelle de Tram.*).	Maubeuge.

Cie des Tramways d'Oloron à Mauléon.	Idem.	Paris, rue Auber, 8. Oloron-Mauléon, Basses-Pyrénées
Cie des Tramways d'Oloron à Sauveterre.	Idem.	Oloron - Sauveterre, Basses-Pyrénées.
Cie des Tramways de Pau à Monein.	Idem.	Pau-Monein, Basses-Pyrénées.
Cie des Tramways de Pau à Pontacq.	Idem.	Pau-Pontacq. Basses-Pyrénées.
Cie des Tramways de Pau à Lembeye.	Idem	Pau-Lembeye, Basses Pyrénées.
Cie des Tramways de Reims.	Bruxelles, r. de la Révolution, 1.	Reims.
Cie des Tramways de Saint-Laurent à Garlin et à Aire.		St-Laurent, Bretagne.
INDUSTRIE DU FER. — S. A. des Aciéries de France.(Participation).		Paris, quai Javel, 83, Aubin, *Charbonnages,* Villefranche. *Mines de Blende et Galène,* Isbergues, *Aciéries,* Grenelle. *Ateliers,* Banca, Bayonne, *Mines de fer.*
S. A. des Ateliers de Construction du Nord de la France. (Participat.).		Blanc-Misseron, Crespin Nord.
Laurenty & Cie. (Ferronneries).		La Jonquette, Douzy.
Arthur Martin. (Fonderies et Emailleries).		Revin, Givet.
S. A. des Forges et Laminoirs de l'Espérance.		Louvroil sous-le-Bois Maubeuge.
S. A. des Forges de Vireux-Molhain.		Vireux-Molhain.
S. A. des Hauts-Fourneaux et Forges de Villerupt, Laval-Dieu.		Monthermé, Laval-Dieu et Villerupt.
S. A. des Hauts-Fourneaux et Lamin. de la Sambre à Hautmont.		Haumont.
Usines Rinscope. (Métallurgie).		Lens, Pas-de-Calais.

S. A. métallurgique d'Aubrives et Villerupt, Ardennes.	Bruxelles (Société Générale).	Aubrives.
S. A. " la Providence ". (Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies. Usines).	Marchienne-au-Pont.	Hautmont, Nord Rehon, Meurthe-et-Moselle Paris (*Dépôt*).
S. A. des Tôleries de Louvroil.		Louvroil sous-le-Bois
S. A. de Travaux, Dyle et Bacalan. (Particip.)		Paris, 15, av Matignon Bacalan, Bordeaux.
S. A. des Usines et Fonderies de Baume-Marpent.	Haine-St-Pierre.	Marpent Nord.
CHARBONNAGES. — S. A. charbonnière du Sud-Est de la France.	Bruxelles.	La Tarentaise.Savoie. Réel, Corbière. La Thuile. Moutiers, Savoie.
MINES, ZINC, PLOMB. — S. A. " l'Asturienne des Mines ".	Bruxelles, rue Royale (*S.A. Asturienne des Mines*).	Auby. Douai. *Usine à Zinc.* Menglon, Drôme (*Calaminne, Blende*).
S. A. des Mines de Manganèse de la Neste.	Anvers.	Vieille-Aure, Hautes-Pyrénées.
S. A. " la Vieille-Montagne "	Angleur.	Penchot, Aveyron (*Atelier, Laminoirs a zinc*). Viviez. Aveyron (*Fonderie de Zinc. Charbonnages*). Bray, Seine-et-Oise (*Usines, Laminoirs à Zinc).* Dangu, Eure (*Usines. Laminoirs à zinc*). Haumont, Nord (*Usine et Laminoirs à zinc*). Paris, Levallois Perret (*Usines à blanc de zinc*). Pouech. Arriège (*Usines et Mines de Calamine et Blende*).

S. A. " la Vieille-Montagne ".	Angleur.	Rousson, Gard, St-Laurent. (*Calamine et Blende*). Hérault (*Mines*). Paris (*direction*). Bordeaux (*Agence de réception*).
S.A métallurgique austro-belge.	Corphalie - lez - Huy.	Les Prés, Drôme. (*Mines de Zinc.*)
S. A métallurgique et minière des Pyrénées.	Bruxelles, 31, r. Antoine Dansaert	Lesquerde (*Mines de fer.*) St-Paul de Fenouillet (*Cuivre*). Entravjes, Aveyron (*Plomb*). Auxiliac des Sallèles et Villard. St-Bonnet du Chirac Monastier du Chirac. arrondissement de Marvejols, département de la Lozère (*Manganese. Wolfram*).
S. A. des Mines de Malfidano. (Zinc, Plomb. Argent).		*Usines:* Noyelles. Godault *Mines :* Faucon, Var " Molle. " Cogolin.
S. A des Phosphates noirs des Pyrénées	Anvers.	Cierp (*Phosphates et Calcaires à chaux hydraulique*). Lusean et Bertren. Haute Garonne (*Calcaires à Ciment*).
UITES D'EAU — Cies des Eau x de la Banlieue de Paris.	Liége. *Cie Générale des Conduites d'Eau.*	Distribution d'eau : Banlieue de Paris : Asnières, Bois Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes dans le département de la Seine et Reuil dans Seine et Oise.
ERIES ET VERRES. — S. A. des Glaces et Verres spéciaux de France.	Roux (*Glaces de Charleroi*).	Boussois par Marpent Nord.

S. A. des Glaces et Verres spéciaux du Nord.	*Manufacture des Glaces de Floreffe.*	Jaumont. Recquignies.
S. A. "Verreries de l'Ancre réunies". (Particip.)		Paris, bd Malesher Aniche, Nord.
S. A. des Verreries réunies.	Familleureux	Blanc-Misseron,N
ÉCLAIRAGE, GAZ, ÉLECTRICITÉ. — S. A. pour l'Eclairage du Bassin houiller de Mons.	Mons.	Tulle, Corrèze. Ambers. Thiers, P du-Dôme.
S. A. pour l'Électricité de la Ville d'Angers.	Bruxelles, *Internationale d'Entreprises électriques*	Angers.
S. A. française de l'Accumulateur "Aigle".	Bruxelles. *Cie Générale d'Accumulateurs électriq.*	Paris.
Cie franco-belge du Gaz. (Command. par act.).	Nivelles.	Joinville. Marmande. Caudebec.
Desclée frères. (Usines à gaz).		Roubaix. Watrelos.
Cie générale d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz.	Bruxelles.	Arras Bergues. C brai. Dunkerque. F mies. St-Omer. Va ciennes. Hazebro Bedarieux Glageo Fourmies Petite- the près Dunkerque. cassonne, Lamalo Bains, Anzin, Here
S. G. internationale d'Éclairage par le Gaz et d'Electricité.	Bruxelles, *Eclairage du Centre.*	Paris, rue Châ dun, 28. Montreuil-sous-
INDUSTRIE LINIÈRE. — S. A. cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray.	Bruxelles. r. des Longs-Chariots, 7	St-Etienne du vray, Rouen.
P. Polis. (Épaillage et lavage de laine).	Courtrai.	Halluin, Nord.
E. de Kreuwer. (Fabrique de toile).		Armentières.
Félix Van Outryve. (Fabr. de tapis et tissus).		Roubaix.
Lemaire & Dillies. (Filature).		Roubaix, Mont - Mougy. dennes

Lemaire & Richardson. (Fabrique de tissus).		Roubaix.
Lefebvre & Bastin. (Filature de laine).		Roubaix Watrelos, Nord.
A. Landsberg. (Fabrique de tissus et coutils).		Tourcoing.
Vanden Berghe - De Surmont. (Filat. de laine).		Tourcoing.
Hauzeur fils aîné & Cie. (Fabrique de tissus de laine).		Sedan.
Filature du Nord. (Filature de laine).		Wasquehal (Roubaix).
Henrotay frères. (Filature de laine).		La Rivière-Thibeauville (Eure).
S. A. " Filature et Ficellerie et Corderie ".		Douai.
USTRIES DE LA CONSTRUCTION. Ardoisière St-Gilbert.		Fumay. Ardennes.
Ardoisière Saint-Joseph.		Fumay, Ardennes.
Ardoisières Saint-Lambert et Belle-Rose.		Haybes. Fumay.
Ardoisière Sainte-Désirée		Fumay.
Cie de l'Ardoisière de l'Est.	Walcourt (Belgique).	Carrières du bois d'Arcy, Mézières.
S. A. de l'Ardoisière du Moulin de Sainte-Anne.		Fumay.
S. A. de l'Ardoisière de Sainte-Marie.		Fumay. Sainte-Marie, Saint-Vladimir, Fumay.
Bastin frères & Lombard. (Briqueteries).		Champigny. Reims.
Brasseur Armand. (Carrières de pierres de taille savonnières).		Savonnières, Branvilliers et Aulnoye, Meuse.
S. A. des Carrières de la Forêt de Morley.		Morley, Meuse.
S. A des Carrières du Nord des Ardennes.		Montigny-s.-Meuse, canton de Fumay.

S. A. des Carrières du Nord.	Frasnes-lez-Mariembourg.	Anor, Nord.
S. A. des Carrières à pavés et macadam du Pas-de-Calais.	Bruxelles, rue du Houblon, 16.	Beugin. Hondain Pas-de-Calais.
S. A des Carrières de porphyre de Saint-Raphaël, Var.	Bruxelles.	Saint-Raphaël, V
S. A franco-belge des Carrières de Vireux	Bruxelles, rue Royale, 260.	Vireux.
S. A de Merbes-le-Château.	Merbes-le-Château.	Jeumont. *Carr de marbre et Usine* Paris, *Dépôt*.
INDUSTRIES DIVERSES. — Amidonneries de Gaillon.	Louvain-Wygmael, Remy.	Gaillon, Eure
Amylo.	Anvers, Canal des Vieux-Lions.	Paris.
Assurance " Union des Capitalistes " (Participation).	Bruxelles.	Paris, 60, r. cha d'Antin.
Assurance " Union financière belge ". (Participation).	Bruxelles	Paris.
Toulet. (Billards).	Bruxelles, 16, r. de Laeken.	Lille.
Brasserie et Malterie lyonnaise.	Bruxelles.	Lyon.
Brasserie de Nice.	Anvers.	Nice.
S. A. franco-belge (Usine à caoutchouc).	Bruxelles, bd du Hainaut, 99.	Paris.
S. A. " Carrosserie industrielle de Céan ".		Paris, rue Clau
La Coste. (Articles de chauffage).		Lille, rue Nati
Harmel (Fabrique de chaussures).		Douzy.
S. A. " Colonial Rubber ".	Bruxelles.	Thiaut, Valenc
Harmignies & Vertongen. (Corderies).		Auby lez-Doua
G. Dutoict-Marlin & Cie. (Manuf. de corsets).	Bruxelles, bd de la Senne.	Haubourdin, N

Vve J. Lechat. (Cuirs et courroies).	Gand.	Lille, rue de Lannoy.
Vve Le Denayer & Cie. (Usine à papier).	Willebroeck.	Prouvy, département du Nord.
Lambiotte frères. (Usines pour la distillation du bois).	Bruxelles, aven Rogier, 24.	Fremery, Demeurs, Nièvre
S. A. " la Parisienne ", d'Entreprise générale de Travaux. (Participat.).		Paris, r. de Provence.
S. A. française des Poudres de sûreté (Filiale de la Société " Explosifs Favier ").		Paris, 65, rue de Provence. St-Denis, Paris (*Usines*).
F.-J. Voos. (Manufacture de feutre).		Reims.
De Fay-Sarazin & Cie. (Fonderie de bronze) (Participation).		Lille, rue Gambetta.
Cie internationale des grands Hôtels.	Bruxelles.	Paris, Elysée-Palace.
La Montega. (Hôtel).	Bruxelles.	Montega-Hotel, Nice.
Tinchant (Établissem. horticoles).		Guethary (sur ligne. Bayonne-Hendaye.)
Desclée-De Brouwer. (Imprimerie).		Lille, 41, r. de Metz.
Goossens. (Imprimerie).	Bruxelles, 33, r. du Houblon.	Fives-Lille.
Mommens (Imprimerie).	Bruxelles.	Paris, b^d Voltaire, 200
Wartel (Imprimerie).		Lille. r. Colbert, 160-162.
Marcq en-Baroeul. (Chromo-lithographie).		Tourcoing.
S. A. Biermans Léonard. (Fabrique de papiers de fantaisie).		Tourcoing
Cie internationale du Borax.	Bruxelles, rue Royale, 64.	Marby. Coudekerque Nord.
S. A métallurgique de l'Aluminium.	Bruxelles, 22, r. des Palais.	Brignoles et Arles, Var (*Usines*).

S. A. française des Produits alimentaires. (Participation).		Lille, rue du Nord.
Weiler. (Produits alimentaires).	Bruxelles	Lille.
S. A des Produits Kemmerich.	Anvers.	Fives-Lille (*Usine* *bois de Quebracho*)
Solvay & Cie	Bruxelles.	Salin de Giraud. Bouches-du-Rhône.
Solvay. (Usine à soude à Varangeville, Dombasle, près Nancy).	»	Varangeville (Do basle), Nancy.
Solvay. (Fours à coke, Cie des Mines de Drocourt) (Participat.).	»	Drocourt.
Solvay. (Fours à coke Semet-Solvay, Cie des Mines d'Anzin) (Participation).		Warechain sous I nain, Anzin.
O. Euglebert fils & Cie. (Bandages pneumatiques).	Liége.	Givet.
Albert Van Oye. (Rotins, Vannerie).	Bruxelles, Saint-Gilles.	Gravelines, Nord Halluin, Nord.
Koch & Reiss. (Raffinerie de souffre).	Anvers.	Dunkerque.
Isidore Gottschalk. (Tannerie).	Liége.	St-Amand-les-Eaux
Clovis Poullet. (Tannerie).		Lys lez-Lannoy, Noi
S^té^ Toussaint, Harmel, Briquemont, Henriquet. (Tan. de cuir chro^mé^).		Bazeilles, Sedan.
Cie nationale de Travaux d'Utilité publique et d'Assainissement		Paris, rue du Hâvre
Usine de bronze phosphoreux.	Bruxelles. Montefiore Levy.	St-Denis-Paris.
De Wachter frères. (Vêtements).		Lille, rue Faidherbe Marseille.
Cie internationale des Wagons-Lits (Participation).	Bruxelles.	Paris (*direction*).

Wuillaume Émile. (Négociant en lins, Exportation).	Lille, Parvis St-Michel
Melchior Pierre. (Édit).	Lille, 51, rue Esquermoise.
Pechesnes L. (Industr.).	Lille, 6, rue Henri Loyer.
Sanders F.-J (Négoc.).	Lille.47, rue Gantois.
Nys F. (Métaux, Négoc.).	La Madeleine, 75, r. des Gantois.
Thanne Louis. (Laines).	Tourcoing, 12, r. de l'Industrie.
Malissart. (Industriel).	Anzin
Sanders Jean. (Négoc.).	Lille, 19, rue André.
Waucampt. (Imprimeur)	Lille, 39, rue de Metz.
Sablon Henri (Industr).	Lille, 126, rue d'Artois.
Van Ryswysk Jean. (Négociant).	Lille, 62, rue Brûle Maison.
Van Overstraeten René. (Industriel).	Canteleu-Lille, av. de l'Amiral.
Benoist Léopold. (Industriel).	Roubaix, 59, rue des Fabricants.
L. & E. Evens frères. (Fabricant de poulies en bois).	Lille, 20, rue d'Iéna.
Delhaize René. (Négoc.).	Marquette-Lille, rue Lavoisier.
De la Royère (Industr).	Halluin, rue de Lille.
Fontaine Émile. (Négoc.).	Lille, 62, rue de Loos.
Parmentier Oscar (Négociant).	Raismes, 12, rue du Commerce.
Gosset Isidore. (Industr).	Louvroil
Gosset. (Industriel).	Louvroil
Wautelet (Industriel).	Roubaix, rue de Tourcoing.
Nyssens P. (Négociant)	Croix.
Bastin P. (Industriel).	Roubaix, 141, boul. d'Armentières.

Bottiaux Aimé. (Industr.)	Hautmont, 48, rue de la Gare.
Buyssens Ernest. (Industriel).	Roubaix, 136, bou d'Armentières.
Thiébaut Adolphe. (Industriel).	Lesquin-lez-Lille.
Lalou Auguste. (Industr.).	Lesquin-lez-Lille.
Léon de Smet & Cie (Industriels).	Canteleu.
Baus. (Industriel).	Canteleu.
De Bruyn (Faïencier).	Lille.
Marcel Desrousseaux & Guirlain. (Importation).	Lille, r des Jardins.

Grèce

:AMWAYS. — Cie des Tramways d'Athènes et extensions.	Bruxelles.	Athènes.
S. G. des Tramways d'Athènes et du Pirée.	Bruxelles, place Madou, 7.	Athènes.
.Z, ÉLECTRICITÉ. — S. A. Éclairage de Corfou.	Bruxelles, rue Royale (Eclairage du centre).	Corfou.

Italie

CHEMINS DE FER. — S. A. du Chemin de fer de l'Apenin Central.	Bruxelles. Société générale.	
S. A. du chemin de fer Bergame, Ponte della Selva (Bergame).	Bruxelles. Ch. d. fer Économiques, rue de Namur, 54.	Bergame à Ponte della Selva, Bergame.
S. A. du chemin de fer Naples, Nola, Bajano.	Bruxelles, r. de l'Industrie.	Naples.
S. A. des chemins de fer Napolitains.	Bruxelles. Société générale.	Naples. Bagnoli-Pouzzoles. Baïa, etc.
S. A. du chemin du fer du Nord de Milan	Bruxelles, Société générale.	Chemin de fer Milan. Varese, Laveno, (lac Majeur). Milan, Côme. Varese, Novare, Saronno-Seregno, Milan, Erba avec raccordement aux grands réseaux à Barua. Varese, Laveno, Camerlata, Busto et S. Pietro. Tramways : Milan à Tradate. Participation dans la Société des Tramways Varesins, Varese à Madonna del Monte.
S. A. du chemin de fer du Tessin.	Bruxelles, r. des Douze Apotres.	Réseau de Tramways dans les provinces de Milan, Pavie, Novare. Alexandrie. Chemin de fer de Santhia à Biella.
TRAMWAYS ET CHEMINS DE FER ECONOMIQUES. — S. A. Belge de Tramways.	Bruxelles.	Naples-Miano. » Migliano.
S. A. des chemins de fer Economiques de Bari-Barletta et extensions.	Bruxelles, r. de Namur, 54.	Bari-Barletta.
S. A. des chemins de fer économiques du Réseau du Biellais.	»	Turin-Settimo. Biella-Cossato (pr. de Novare).

S. A. des Chemins de fer complémentair[es] Italiens	Bruxelles	Alexandria, Bassignana.
Compagnie générale des tramways à vapeur Piémontais.	Bruxelles, r. des Plantes, 11.	Turin. Carignan. Saluzzo. Cuneo, Boves, Carignan. Carmagnola, Saluzzo. Cavour, Pinerolo, Castiglione, Venasca, Cuneo, Dronero, Saluzzo - Ravello, Ravello-Paesana.
C[ie] des tramways de Bologne.	Bruxelles, r. de la Croix de Fer, 62.	Bologne.
C[ie] des tramways de Brescia Mantoue Ostiglia.	Liége, boulev. Sauvenière, 54.	Brescia. Mantoue-Ostiglia.
C[ie] des tramways de Catane.	Bruxelles, Union des Tramways.	Catane.
C[ie] de tramways et chemins de fer économiques. Rome, Milan, Bologne.	Bruxelles. b[d] du Nord, 144.	Rome, Milan, Bologne.
C[ie] des tramways électriques de Rome, Civita Castellana.	Bruxelles.	Rome, Civita Castellana.
C[ie] de tramways Florentins.	Bruxelles, r. de Namur, 54.	Florence (ville). Florence, Sesto, Settignano, aux Cascines, à Prato, à Signa, à Poggio, aux Chianti.
C[ie] des tramways de Livourne	Bruxelles, pl. de la Liberté, 17.	Livourne
C[ie] des tramways de Naples à Capodimonte	Bruxelles, 31, r. du Marais, Mutuelle des Tramways.	Naples. Capodimonte.
C[ie] des tramways Napolitains.	Bruxelles, r. de Namur, 34.	Naples.
C[ie] des tramways provinciaux de Naples.	Bruxelles, r de la Révolution, 1.	Naples-Aversa et 2 embranchements : Giugliano, San Antimo ; Naples Caïvano.
C[ie] des tramways des Romagnes.	Liége. Boul de la Sauvenière, 54.	Forli-Ravennes. Forli Meldolo.
C[ie] des tramways de Rome à Civita Vecchia.		Rome. Civita Vecchia.

Cie des tramways à vapeur de la province d'Alexandrie.	Bruxelles.	Alexandrie.
Cie des tramways à vapeur de Bergame-Sonino.	Bruxelles, r. de Namur, 54, *chem. de fer Economiques*.	Bergame, Sonino.
Cie des tramways à vapeur interprovinciaux Milan, Bergame, Cremone.	»	Milan, Bergame, Cremone.
Cie des tramways à vapeur de la province de Brescia.	Bruxelles, r de l'Industrie, 33.	Brescia à Tormir Brescia, Gardone, T vernole; Brescia, Or Nuovi, Sonino; Bresci
Cie des tramways à vapeur de Verone à Vicence.	Bruxelles, Bd du Nord, 144.	Verone. Vicence.
Cie des tramways de Vercelli.	Liége, *Banque Liégeoise*.	Vercelli.
Cie des tramways de Turin.	Bruxelles, r. de Namur, 54.	Ville de Turin. Turi Brusasco, Turin, P rino, Turin, Settimo.
Cie des tramways Siciliens.		Messine.
Cie Turinaise de tramways (participation).		Réseau urbain éle trique de Turin.
ÉCLAIRAGE, GAZ, ÉLECTRICITÉ.— S. A. de l'Eclairage de Rimini.	Bruxelles, *Compagnie générale pr l'éclairage et le chauffage par le gaz*.	Rimini, Sienne, (tane.
S. A. de l'Incandescence par le Gaz en Italie. (Système Auer).	Bruxelles, 38, r. d'Allemagne.	Rome.
Cie du Gaz de Barletta.	Bruxelles, *Eclairage du Centre*, r. Royale.	Barletta
INDUSTRIES DU FER. — S. A. nationale des Ateliers de Savigliano. (Participation).	Bruxelles, Marcel Bovy.	Savigliano.
Berck, Consul de Belgique. (Forges, Laminoirs).		Busella, Gênes.

INES, ZINC, PLOMB — S. A. des Mines de Malfidano (participation.)		Sardaigne.
S. A. minière et métallurgique de la Haute Italie.	Bruxelles. Bd de la Senne, 132.	Herin-lez-Aoste, *cuivre et pyrite de fer.* *Pont-St-Martin,* Aoste *Usine.* St-Marcel. Aosta. *Mines.* Riva, Valdabia, Alagra, Varollo.
S. A. Minière de Borgo Franco.	Bruxelles, rue Charles Quint, 75.	Borgo-Franco.
S. A. Belge pour la recherche et l'exploitation des Minerais.	Angleur.	Massa Marittima. Grasseto.
S. A. Métallurgique Austro-Belge (*zinc et plomb*).	Corphalie-lez-Huy.	Crespedosio. Bergame, Algrero (Sardaigne).
S. A. Nebida pour l'exploitation de mines en Sardaigne (*zinc et plomb*).	Corphalie-lez-Huy.	Nebida, Iglesias, Sardaigne, Santa Lucia de Flummini Maggiore, Sardaigne.
S. A. Vieille Montagne.	Angleur.	*Mines de Calamine.* Casa. Conty, Ortighera, Vaccareggio, Monte Travasco. Vallavagio, Pulzone Zembla, Arrera. (Bergame), Iglesias (Sardaigne). *Agence* Rome. *Agence exp.* Cagliari, Sardaigne. *Mines, fours, ateliers.* Santa Duchessa. San Benedetto. Monte Agruxan. Montecani, Tamara. Santa Miali, Monte Tasua, Monte Finugu. *Agence usines.* Corlo Porte, Sardaigne.
ONDUITES D'EAU. — S. A. ital. de Conduites d'eau.		Rome. Montecitorio, 121.
S. A. des Eaux de Naples.	Liége. *Compagnie Générale des conduites d'eau.*	Naples.

INDUSTRIES TEXTILES. — Victor Gillès. (Filature de lin et coton.)		Gallicano, Lucqu
INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION — S. A. des Carrières et Usines de marbres belgo-italienne. (Mines d'onyx alabastrite.)	Walcourt.	Castel nuovo d Abate (Siena), Tosca
S. A. de Merbes-le-Château. (Carrières de marb.)	Merbes le Château	Massa di Carrara.
Blanckard. (Carrière de marbre.)		Seravazza, Pietra S to, Lucques.
S[té] Valentin-Lecomte. (Chaux hydraulique Clous.)		Giardini, Messine
INDUSTRIES DIVERSES. — S. A. de Fabriques de tresses et lacets Torley.	Bruxelles, rue de l'Instruction, 126.	Saronno.
S. A italo-belge pour l'Industrie des Sucres.	Bruxelles, r. de Namur, 48.	Foligno, Pérouse.
S. A. Zucchereria nationale. (Participation.)	Bruxelles, av. de Tervueren, *Sucrerie Européenne et Coloniale.*	Gênes.
S. A. générale de Sucrerie.	Liége.	Alessandria, Piém
Albergo internationale (Valentin-Lecomte).		Taormine, Messin

Luxembourg

HEMINS DE FER. — S A. luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières " Prince-Henri ". (Participation.)	Bruxelles, avenue des Arts, 18	Petange-Luxembourg.
S. A. pour l'Exploitation des Chemins de fer régionaux de Belgique et du Luxembourg.	Namur.	Aspelt à Bettembourg.
RAMWAYS. — Cie des Tramways luxembourgeois.	Bruxelles.	Luxembourg.
IDUSTRIE DU FER. — S. A. des Aciéries et Ateliers de Luxembourg. (Participation.)		Hollerich.
S. A. des Hauts-Fourneaux de Fontoy.	Bruxelles, rue du Congrès, 12.	Fontoy.
S. A. des Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange. (Participation.)		Dudelange
Metz & Cie. (Hauts-Fourneaux.) (Participat.)		Eich. Dommeldange. Esch-sur-Alzette.
S. A. des Hauts-Fourneaux et Mines de Halanzy.		Halanzy.
S A. des Hauts-Fourneaux de Rodange (Participation.)	Ougrée-Marihaye.	Rodange.
S A des Hauts-Fourneaux de Rumelange.		Rumelange.
S. A. d'Athus. (Minières.)		La Madeleine. Petange.
S. A d'Halanzy. (Minières.)		Kayl, Musson. Differdange. Belvaux.
S. A. luxembourgeoise pour l'Exploitation des Mines de fer.		Esch-sur-Alzette.

Minière Vor Hasselt. **Minière de Klopp.** **Minière Hackels.**	A la Sté des Aciéries d'Angleur La Minre Hackels en participation avec Marcin-Couillet.	Rumelange. Rodange. La Madeleine.
Minière de Kolscheir et Dalvoos. **Minière Klopp.** **Minière Titelberg.**	A la Sté de Marcinelle et Couillet. La Minière Titelberg en participation avec Angleur.	Rumelange. Rodange La Madeleine.
Minière Langengrund, Schleid & Ellerberg. **Minière Lederten-Hollesch-berg.** **Minière Renkert.**	A la Sté de Monceau-St-Fiacre. « «	Rumelange Kayl. Differdange.
Minière Beisswinkel-Pafert.	A la S A. des Hauts-Fourneaux du Sud de Chatelineau.	Rumelange
Minière de Galgenberg. **Minière Rollesberg.**	A MM. Couvreur fres & Cie, à Arlon.	Belvaux. Differdange.
Minière Renkert.	A la S. A des Hauts-Fourneaux de Musson.	Differdange
Minière Jungenbusch. **Minière Langfuhr.**	A M. Adolphe Mineur, à Charleroi.	Niedercorn. Niedercorn.
Minière Gaertgen. **Minière Prinzenberg.**	A la Sté des Hauts-Fourneaux d'Athus.	Niedercorn. Petange.
Minière Sart.	A la Ste des Hauts-Fourneaux d'Ougrée.	Sart, près Rodange
Minière du Fonds-de-Gras.	A la Sté des Forges de la Providence, à March.-au-Pont.	La Madeleine.
S. A. des Minières et Transports d'Eidenfelden.	Bruxelles.	Eidenfelden. Esch-sur-Alzette.
S. A. des Mines du Luxembourg et Forges de Sarrebrück. (Burbach.) (Participation.)	Bruxelles.	Esch-sur-Alzette (*Usines*).

S. A. minière et métallurgique de Monceau-Saint-Fiacre. (Minières.)		Rumelange. Petange. Differdange.
S. A. des Minières de Langfuhr.		La Madeleine, Esch-sur-Alzette.
Cie internationale des Mines et Carrières.	Uccle-Bruxelles.	Bissen.
S. A. Cockerill. (Minières.)	Seraing.	Kirchberg. Rumelange.
S. A. minière de Galgenberg. (Participation.)		Esch-sur-Alzette.
S. A. des Mines d'Esch. (Participation.)		Esch-sur-Alzette.
DUSTRIES TEXTILES. — Lazare Edmond. (Tissage.)	Arlon.	Ober-Pallen.
RRIÈRES. — S. A. des Carrières d'Ernzen-La Rochette.		Ernzen-La Rochette.
S. A. des Carrières de Montfort.		Bettendorf. La Rochette. Reisdorf. Betzdorf.
IVERS. — Capron (Fabrique de chicorée.)	Virton.	Ethe.
Cie générale des Ciments (Participation.)		Dommeldange.
Cie " les Propriétaires réunis ". (Assurance.)	Bruxelles.	Luxembourg.
Cie belge d'Assurances générales.	Bruxelles.	Luxembourg.
Cie de Bruxelles. (Assurances.)	Bruxelles.	Luxembourg.
Wagner & Cie. (Moulin.)	Arlon.	Bettingen.
Georges Tesch. (Moulin.)		Hesperange, près Luxembourg.
Beyens Pierre (Grand-Hôtel, Brasseur.)		Luxembourg.
Ledrut Armand. (Quincailler.)		Luxembourg.
Troquet Jacques. (Fabricant de chapeaux.)		Luxembourg.

Lemaire & Cie. (Confections.)		Luxembourg.
Lefèvre Alfred. (Entrepreneur.)		Luxembourg.
Sté fermière de la Source d'Eau minérale de Belval.	Bruxelles	Belval.

Pays-Bas

CHEMINS DE FER — S. A. du Chemin de fer international de Malines à Terneuzen.	Saint-Nicolas.	Malines-Terneuzen.
TRAMWAYS. — Cie des Tramways de Rotterdam.	Anvers.	Rotterdam.
S. A. belge des Vicinaux hollandais.	Bruxelles, rue Van-Orley, 10.	Tilbourg-Heusden. Bois-le-Duc, *Chemins de fer* Walwyck-Rotterdam, Amsterdam, *Bateaux à vapeur.*
S. A. des Tramways de la Haye.(Participation)		La Haye.
S. A. des Tramways néerlandais de Haarlem et extensions.		Haarlem.
S. A. des Tramways à vapeur Flessingue-Middelbourg.		Flessingue-Middelbg.
INDUSTRIES DU FER. — S. A. des Forges et Aciéries néerlandaises à Terneuzen.	Bruxelles.	Terneuzen.
CHARBONNAGES. — S. A. des Charbonnages réunis de Laura et Vereeniging.	Bruxelles, rue de Namur, 48.	Eggelshoven-Kerkrade. Nieuwhagen. Ubach-sur-Wurm.
S. A. des Charbonnages néerlandais Wilhem-Sophia.	Bruxelles.	Kerkrade, Limbourg.
CONDUITES D'EAU. — Cie des Eaux d'Utrecht.	Liége, Cie générale des Conduites d'eau.	Utrecht.
Cie des Eaux d'Arnhem.	Liége, Cie générale des Conduites d'eau.	Arnhem.
GLACERIES, VERRES. — S. A. des Glaceries du Sas-de-Gand.		Sas-de-Gand.

GAZ, ÉLECTRICITÉ. — S. A. hollando-belge " Chaleur et Lumière ".	Bruxelles, boul. du Hainaut, 20.	
S. A. pour l'Électricité de Naarden et Hilversum.	Bruxelles, Société internation. d'Entrepr. et d'Exploit. électriques.	Naarden. Hilversum.
INDUSTRIES DIVERSES. — Grand-Bazar de la Bourse.		Amsterdam.
S. A. internationale des Grands-Bazars.	Bruxelles.	Amsterdam.
S. A. pour la Fabrication de Biscuits et de Desserts.		Dordrecht.
Usines de Blanc de Zinc.	Liége.	Maastricht.
Bodega C°.	Bruxelles, *The Continental Bodega C°.*	Amsterdam. La Haye. Rotterdam.
S. A. " la Céramique ".		Maastricht.
S. A. du Grand-Hôtel des Bains.		Flessingue.
Fabrique de Levure.		Maastricht.
S. A. royale hollandaise pour la Fabrication du Papier.		Maastricht.
Fabrique de Sabots.		Ziericksee. Dordrecht.
S. A. des Sucreries de Bréda et Berg-op-Zoom.	Bruxelles, avenue de la Toison-d'Or, 20.	Bréda. Berg-op-Zoom.
Sucreries de Dordrecht (Wittouck).	Ruysbroeck.	Dordrecht.
S. A. hollando belge de Toiles cirées et Linoleum de l'Escaut.	Anvers.	
Toulet. (Billards.)	Bruxelles, rue de Laeken, 166.	Amsterdam.
Vivanis frères. (Fabrique de chap. de paille)		Amsterdam.

Collée. (Fabrique de chapeaux de paille)		Rotterdam.
S. A. Englebert & Cie (Fabrique de produits en caoutchouc.)	Liége, rue des Vennes.	Bussum. Amsterdam.

Portugal

MINES. — S. A. " Lusitane des Mines ". (Zinc, plomb.)	Anvers.	Actif des Cies Mineira et Metallurgica de Braçal. Plumbaria, Braçal. Niguel-d'Ache. prov Beira-Beixa.
S. A. des Mines d'Aljustrel. (Mines de cuivre.)	Anvers. av. Quentin Metsys, 14.	Aljustrel, près de Beja, prov. Alemtejo
S. A. des Mines de Wolfram.	Bruxelles, rue Royale, 26.	Braga.
S. A. des Mines de Martola. (Manganèse, plomb.)	Liége.	Martola.
S. A. minière ibérique.	Bruxelles, rue Berchmans, 8.	Villa Velha-de-Roldam Saint-Niguel-d'Ache près de Castello-Branco-Beira, Beira-Beixa.
S. A. minière du Tungstène.	Bruxelles.	Cerva, Villa Real. Ifanès, Bragance.
GAZ, ÉLECTRICITÉ. — Companhias réunidas Gaz Electricidade. (Participation.)		Lisbonne. Setubal.
S. A. du Gaz de Porto.	Bruxelles, rue Marie-de-Bourgogne, 34.	Porto.
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. — Cie des Ciments du Portugal	Bruxelles.	Rasca, Setubal
INDUSTRIES DIVERSES. — Brasserie Jansen.		Lisbonne.
S. A. " Caoutchouc monopole du Portugal ".	Bruxelles, Montagne de l'Oratoire.	Lisbonne.
Cardozo, d'Argent & Cie. (Chaudronnerie, ponts, charpentes.)		Lisbonne.
A. Crespin & V. Dauphinet. (Construction.)		Lisbonne.
Companhia frigorifica portugueza. (Glaces, chocolat.)		Lisbonne.

Cie internationale des Grands-Hôtels.	Bruxelles.	Lisbonne, Avenida Palace.
S. A. portugaise métallurgique. (Cte de Burnay, consul général de Belgique.)		Lisbonne.
S. A. des Raffineries portugaises.	Bruxelles, rue Capouillet, 53.	Junquiera, Lisbonne.

Roumanie

BANQUES. — S.A. du Crédit Belgo-Roumain.	Anvers.	Braïla. Bucarest.
TRAMWAYS. — Tramways et Eclairage Electriq. de Braïla.	Bruxelles, r. du Poinçon.	Braïla.
Cie des Tramways de Galatz.	Bruxelles, 31, r. du Marais.	Galatz.
S. A. pour la construction et l'exploitation de chemins de fer et Tramways.		Bucarest.
Cie des Tramways Unis de Bucarest.	Bruxelles, 1, r. de la Révolution.	Bucarest.
Première Société anonyme Roumaine de Tramways.		Bucarest.
INDUSTRIE DU FER. — S. A. métallurgique Roumaine (ancienne usine Lemaître).	Bruxelles.	Bucarest-Vacaresc
S. A. La Métallurgique Roumaine (anciennes usines Catz) **Emailleries et Mécaniques.**		Bucarest.
CHARBONNAGES. — Cie Internationale de Mines et Charbonnages.	Bruxelles, 6, r. du Gouvernement provisoire.	Moroëni (Dombovitza).
MINES, etc.— Pétroles de Prahova.	Bruxelles.	Prahova.
S. A. des Pétroles Roumains (distillerie de Pétroles).	Anvers, *Crédit anversois.*	Prahova-Plopeni commune de Malacul.
CONDUITES D'EAU. — Cie Gle des Conduites d'Eau de Bucarest.	Liége (*Cie Gle des Conduites d'Eau.*)	Bucarest (fonderie et atelier de construction).
GAZ, ÉLECTRICITÉ. — S. A. pour l'Eclairage de Galatz.	Bruxelles, rue Royale.	Galatz.
S. A. Roumaine d'Electricité.	Liége, *Cie Inter. d'électricité.*	Ploesti.
INDUSTRIES DIVERSES. — S. A. Gle des Sucreries et Raffineries en Roumanie.	Bruxelles, 34, r. de l'Industrie.	Roman-Roman. (Moldavie). Sascut (Putna, Moldavie).

S. A. des Ciments de l'Europe Orientale.	Anvers.	Cernovoda.
S. A. des Industries chimiques de la Colentina (Glucose de Maïs.)	Anvers. *Crédit Anversois.*	Colentina.
Raffinerie d'alcool et brasserie (Louis De Bie.)		Turn-Severin.
S. A. pour la fabrication des Conserves alimentaires.		Jassy.
S. A. des représentations belges.		Bucarest.
S. A. " Arges " (Exploitation de forêts et industries du bois.)		Cartea de argesiu.

Russie

BANQUE — S. A. auxiliaire de Makewka et de Crédit industriel.	Bruxelles.	Makewka.
TRAMWAYS. — Cie belge des Tramways de Moscou, 2e réseau	Bruxelles.	Moscou.
Cie générale de Tram-Cars et de Voitures publiques d'Odessa et de Russie.	Bruxelles, rue Royale, 140.	Odessa
Cie des Tramways d'Astrakhan.	Bruxelles, rue des Cultes, 7.	Astrakhan
Cie des Tramways de Bialystok.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Bialystok.
Cie de Tramways et Éclairage électrique de Vladicaucase.	Bruxelles, rue Royale, 140.	Vladicaucase
Cie des Tramways d'Ekatarinodar.	Liége, boul. de la Sauvenière, 64.	Ekatarinodar
Cie des Tramways d'Iekaterinoslaw.	Bruxelles, rue du Congrès, 16.	Iekaterinoslaw.
Cie des Tramways de Jaroslaw.	Liége, boul. de la Sauvenière, 64.	Jaroslaw.
Cie de Tramways et Éclairage de Kazan.	Bruxelles, rue du Marais. 31.	Kazan.
Cie des Tramways de Kharkoff.	Bruxelles, Union des Tramways.	Kharkoff.
Cie des Tramways de Kiew.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Kiew.
Cie des Tramways de Kischineff.	Bruxelles, r de l'Enseignem., 91.	Kischineff.
Cie de Tramways et Éclairage de Koursk.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Koursk.
Cie des Tramways de Krementschoug.	Liége, boul de la Sauvenière, 64.	Krementschoug
Cie des Tramways de Nicolaïeff.	Liége, boul. de la Sauvenière, 64.	Nicolaïeff
Cie des Tramways d'Odessa.	Bruxelles, rue du Marais, 31.	Odessa.

Cie des Tramways d'Orel.	Bruxelles, Union des Tramways, rue des Minimes, 27.	Orel.
Cie des Tramways de Reval.	Bruxelles, place Madou, 9.	Reval.
Cie des Tramways de Rostoff-sur Don.	Bruxelles, rue du Nord, 80.	Rostoff-sur-Don.
Cie des Tramways de Sébastopol.	Liége. boul. de la Sauvenière, 64.	Sébastopol.
Cie des Tramways de Taschkent.	Bruxelles, rue des Cultes. 7.	Taschkent.
Cie des Tramways de Tiflis.	Bruxelles, Union des Tramways.	Tiflis.
Cie des Tramways de Varsovie.	Bruxelles, rue de Namur, 54.	Varsovie.
Cie des Tramways de Witebsk.	Bruxelles. Union des Tramways	Witebsk.
Cie des Tramways urbains de Saint-Pétersbourg.	Bruxelles rue des Quatre-Bras.	Saint-Pétersbourg.
TRIES DU FER. — S. A des Aciéries et Ateliers de Taretzkoë, à Draykowka.	Marcinelle.	Draykowka.
S. A. des Forges et Fabriques de Chaînes d'Odessa.	Bruxelles, rue Stévin, 12.	Odessa.
Cie des Ateliers Albert Nève, Wilde & Cie, à Taganrog.	Liége, rue des Dominicains, 26.	Taganrog.
S. A. des Ateliers de Constructions de Gorlowka.	Gilly.	Gorlowka, Ekaterinoslaw.
S. A. des Ateliers, Forges et Fonderies de Khartsisk.	La Louvière.	Khartsisk, Donetz
S. A. des Ateliers mécaniques de Soumy.	Gilly.	Soumy.
S. A. des Ateliers de Kharkoff.	Bruxelles, r. de la Chancellerie, 20.	Kharkoff.
S. A. des Ateliers de Toula.	Bruxelles, chaussée d'Anvers, 299.	Toula.
S. A. des Boulonneries franco-russes.	Bruxelles. rue du Nord, 33.	Ekaterinoslaw.
S. A. des Boulonneries et Tréfileries de Varsovie.	Bruxelles, place Madou, 9.	Varsovie.

S. A. des Chantiers navals de Nicolaïeff. (Ateliers et fonderies.)	Bouffioux - lez - Châtelineau.	Nicolaïeff.
S. A. des Chaudronneries de Saint-Pétersbourg.	Bruxelles, rue du Congrès, 12.	Saint-Pétersbourg
S. A. des Constructions métalliques d'Odessa.	Bruxelles, boul. Botanique, 5.	Odessa.
S. A. des Constructions et Ateliers de Willebroeck.	Willebroeck.	Riazan, Moscou.
S. A. des Émailleries de Lougansk.	Liége.	Lougansk.
S. A. des Émailleries et Ateliers de Varsovie. (Labor.)	Huy.	Varsovie.
S. A. des Établissements industriels de Berdiansk (John Greaves & Cie.)	Bruxelles. rue du Gouvernem.-Provisoire. 6.	Berdiansk
S. A. des Fonderies de Lougansk.	Liége, place du Théâtre, 31.	Lougansk.
S. A. des Forges et Aciéries du Donetz.		Droujkowka, Ekarinoslaw.
S. A. des Forges et Aciéries d'Ekaterinoslaw.	Bruxelles, r. Fossé-aux-Loups, 17.	Ekaterinoslaw.
S. A. des Fours à Coke de Chirokaïa.	Bruxelles.	Chirokaïa. Donetz
S. A. pour la Fabrication des Tubes.		Ekaterinoslaw. Saint-Pétersbourg.
S. A. des Hauts-Fourneaux de Bielaïa.	Bruxelles, rue du Nord, 80.	Bielaïa, Donetz.
S. A des Hauts-Fourneaux et Mines d'Orel.	Bruxelles. r. Fossé-aux-Loups, 17.	Orel.
S. A. des Hauts-Fourneaux et Usines de l'Olkovaïa.	Bruxelles.	Ouspensk. Lougans Donetz.
S. A. des Hauts-Fourneaux de Toula.	Liége, quai des Pêcheurs, 32.	Toula : Myschega. *Fonderies.*
S. A. des Laminoirs de Toula.	Liége.	Toula.
S. A. de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga. (Participation.)		Tver.

S. A. russo-belge de Métal déployé.	Bruxelles, 55, q. du Halage.	Varsovie.
S. A. métallurgique Dnieprovienne du Midi de la Russie.	Cockerill.	Varsovie, 70, allée de Jérusalem. Zaporoje Kamensköe (Ekaterinoslaw).
S. A. métallurgique d'Estampage du Donetz.	Bruxelles, 7, rue des Plantes.	Nijni Dniéprovsk (Ekaterinoslaw).
S. A. métallurgique et minière du Don.	Bruxelles, 102, rue du Marais.	Don (Donetz).
S. A. métallurgique russo-belge	Bruxelles, Société Générale.	Enakievo.
S. A métallurgique du Sud-Oural.	Liége, 16, r. des Augustins.	Oust Kataw (Ufa) Russie Orientale.
S. A. minière et métallurgique de Tambow.	Liége. rue de la Cathédrale.	Tambow (Lipetsk).
S. A. métallurgique de Taganrog.	Ougrée-Marihaye.	Taganrog *(Usine de fer à Kertch)*. *(Usine à Kartsisk)*.
S. A. métallurgique de Verchny-Dnieprowsk.	Bruxelles, 5, r. des Quatre Bras.	Verchny-Dnieprowsk.
S. A. des Poêleries et Fonderies russo-belges.	Couvin.	Nijni-Dnieprowsk. Ekaterinoslaw.
S. A. " la Providence russe ".	Marchienne-au-Pont.	Sartana-lez-Marioupol. Ekaterinoslaw. Mouchketowo, Donetz (*Charbonnages*). Kis-Aoul, Crimée (*Minières*) Krivoï-Rog, Ekaterinoslaw (*Minières*).
S. A. des Tôleries de Konstantinowka, Donetz.	Bruxelles, 156, boul. du Nord.	Konstantinowka.
S. A. des Tréfileries, Pointeries et Clouteries de Varsovie.	Fontaine-l'Evêque (Otlet).	Varsovie.
S. A. des Usines de Jelannaya, Ekaterinoslaw.	Bruxelles, 156, rue Royale.	Jelannaya.
S. A. de l'Usine mécanique de Debaltzevo.		Debaltzevo.
S. A. minière et industrielle de Bielaïa.	Bruxelles.	Bielaïa.

CHARBONNAGES — S. A. des Charbonnages et Hauts-Fourneaux russo-belges. (Participation.)		Valintzevo, Ekatenoslaw.
S. A. des Charbonnages de Lougan.	Bruxelles, 61, r. du Conseil	Lougan. Mariefka.
S. A. des Charbonnages, Mines et Usines de Gossoudarieff-Baïrak.	Bruxelles, 81, r. Royale.	Gossoudarief-Baïra Lougansk.
S. A. des Charbonnages de Pobedonko.	Bruxelles, 110, av. de la Toison d'Or.	Pobedonko.
S. A. des Charbonnages de Prokhorow.	Bruxelles, 7, r. des Plantes.	Prokhorow, Donet
S. A. des Charbonnages réunis du Midi de la Russie et de Mikhaïlowka.	Bruxelles, 3, pl. de la Liberté.	Mikhaïlowka.
S. A. des Charbonnages de Rikowski. (Fusion avec Ekaterinoslaw.)	Bruxelles, 3, pl. de la Liberté.	Rikowski. Donetz Ekaterinoslaw.
S. A. des Charbonnages de la Russie méridionale (Participation)		Gorlowka.
S. A. des Charbonnages de la Solonaïa.	Bruxelles, 8, r. du Gouvernement Provisoire.	Solanaïa, Dnieper.
S. A. des Charbonnages de Varvaropol.	Bruxelles, 123, rue Franklin.	Varvaropol, Donetz
Cie générale de Charbonnages.	Bruxelles, 113, boul. Anspach.	Kounieff, Chyolof Borowsky (*Cosaques d Don*).
Cie générale des Charbonnages du Centre du Donetz. (Charb., coke, hauts-fourneaux.)	Seraing.	Almaznaïa, Donetz.
Cie générale des Charbonnages de Tkwibouly.		Environs de Koutaï Caucase.
S. A. houillère d'Irmino, Donetz.	Bruxelles, rue Royale, 43.	Kharkoff.
S. A. houillère et métallurgique du Nord-Est du Donetz.	Bruxelles, 9, pl. Madou.	Kamenka. domaine Donkhowskoy.

S. A. houillère, métallurgique et industrielle de Lomovatka, Donetz	Bruxelles, 51, r. du Pont-Neuf	Lomovatka.
S. A. pour l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz (Participation.)	Bruxelles, Société Générale.	Paris, rue Louis-Legrand, 11. Makeevka.
S. A. industrielle, charbonnière et métallurgique du Bassin d'Ouspensk.	Bruxelles, Société Générale.	Lougan.
S. A. minière et industrielle de Routchenko.	Bruxelles, 110. av. de la Toison-d'Or.	Routchenko.
IES, ZINC, PLOMB, OR. — S. A. "Kamyszeff" pour l'Exploitation de l'Or.	Bruxelles, 22, r. Neuve	
S. A. des Mines de Fer de Rakhmanowka, Krivoy-Rog.	Bruxelles, 56, r. de l'Enseignem.	Rakhmanowka.
S. A. des Mines de Frongoch.	Liége, 1, quai Marcélis.	Frongoch.
S. A. des Mines d'Or du Katchkar.	Bruxelles.	Katchkar, Orenbourg.
S. A. des Mines d'Or d'Ouralsk, Troïtsk.	Bruxelles, chaus. de Waterloo, 395.	Ouralsk, Troïtsk.
S. A. des Mines d'Or de Sakamody.	Liége, quai Marcélis, 1.	Sakamody.
S. A. des Mines d'Or de Verckne-Ouralsk, Orenbourg.	Bruxelles, rue d'Edimbourg, 37.	Verckne-Ouralsk. Orenbourg.
S. A. des Mines de Saklevatka (Mines de fer)		Saklevatka, Krivoï-Rog.
S. A. minière et chimique d'Alaguir. (Platine.)	Liége, rue de l'Harmonie, 1.	Sadon. près Alaguir. Vladicaucase, Caucase.
S. A. minière de Joltaia-Ricka, Krivoï-Rog.	Bruxelles, r. de l'Enseignem., 52.	Joltaia-Ricka, Krivoï-Rog.
S. A. minière de Nicolaiewka.	Bruxelles, r. des Chartreux, 48.	Nicolaiewka.
INDUITES D'EAU. — S. A. des Eaux et Entreprises en Russie.	Bruxelles, r. du Bois-Sauvage, 6.	

GLACERIES, VERRE. — S. A. belgo-russe pour la Fabrication des Glaces.		Moscou. La Kasch, Ria
S. A. des Glaces du Midi de la Russie.	Charleroi, rue Puissant, 25.	Novocielkolka tantinowka.
S. A. des Verreries du Donetz.	Bruxelles, rue Jéricho, 9.	Santourinowk terinoslaw.
S. A. des Verreries de Moscou.	Bruxelles, place de la Liberté, 3.	Moscou.
S. A. des Verreries de Radom, Pologne.	Verviers, rue du Centre, 48.	Radom.
S. A. des Verreries de Rakitno, Vohyni.	Bruxelles, r. du Congrès, 12.	Rakitno.
GAZ, ÉLECTRICITÉ. — S. A. du Gaz et de l'Electricité de Kazan.	Bruxelles, r. du Marais, 31.	Kazan.
S. A. pour l'Eclairage de la Ville de Kovno.		Kovno.
S. A. internationale d'Electricité.	Liége, quai de l'Industrie, 23.	Moscou. Ekaterinoslaw Ekaterinbourg Rostoff-sur-Do
S. A. d'Eclairage électrique de Saint-Pétersbourg.	Bruxelles, r. Fossé-aux-Loups, 37.	Saint-Pétersb
INDUSTRIE TEXTILE. — S. A. linière de Witebsk.	Gand, quai des Tonneliers, 10.	Witebsk.
S. A. de la Manufacture de Lin et de Coton de Kostroma.	Bruxelles.	Kostroma.
Peltzer & Fils. (Fabrique de drap.)		Czenstocho de Petroskow
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. — S. A. des Briqueteries mécaniques de la Néva.	Liége.	Saint-Péte
S. A. des Briqueteries et Produits céramiques de Kharkoff.	Charleroi, place Rucloux.	Kharkoff.
S. A. des Briqueteries et Tuileries de Schestikino.	Bruxelles, avenue Louise, 25.	Schestiki
S. A. des Carreaux céramiques de Varsovie.	Verviers, rue du Centre, 48.	Radom,

S. A. des Ciments et grandes Briqueteries de Moscou.	Bruxelles, rue du Gouvernem.-Provisoire, 8.	Moscou.
S. A. des Ciments et Fours à Chaux de Bielaïa. (Fusion avec les Charbonnages.)	Bruxelles, rue du Nord, 80.	Bielaïa, Donetz.
S. A. des Usines de Silannaïa. (Tuy. en grès.)	Bouffioulx.	Silannaïa
S. A. " Kéramika ". (Terres plastiques et produits réfractaires.)	Andenne.	Grigoriewka. Ekaterinoslaw.
S. A. des Produits réfractaires et céramiques du Donetz.	Seilles-Andenne.	Krinitchnaïa, près Kramatorovka.
S. A. des Produits réfractaires de Vladimirowka.	Bruxelles, r. Fossé-aux-Loups, 17.	Blagodatnaja, Marioupol, Ekaterinoslaw.
S. A. russo-belge de Produits céramiques.	Bruxelles, r. de la Montagne, 02.	Borovotchi, Nowgorod.
S. A. de Merbes-le-Château. (Marbres.)	Merbes-le-Château.	Saint-Pétersbourg (*Dépôt*).
IVERS. — S. A. des Cartoucheries russo-belges. (Participation.)	Liége.	Moscou.
S. A. russo-belge des Explosifs Favier.	Bruxelles.	Bielaïa, Donetz.
S. A. de la Fabrique russe de Courroies Lechat.	Bruxelles, rue des Croisades, 4.	Moscou.
S. A. pour la Fabrication de Bouteilles et de Bouchons à Odessa.		Odessa.
Général Mercantile C°.	Anvers.	Navigation dans les ports de la mer Noire.
S. A. " la Habanera ". (Industrie des tabacs en Russie.)	Anvers. Crédit nation. industriel.	Saint-Pétersbourg.
S. A. industrielle et commerciale russe. (Précédem. Emile Haebler.)	Bruxelles, avenue des Arts, 27.	Dombrowa (*Filature*). Petrikoff (*Verrerie*).
S. A. industrielle du Turkestan, Nazaroff.	Anvers. Kipdorp.	

S. A. de la Manufacture de Chaussures françaises.	Bruxelles, rue du Midi, 18.	Varsovie.
Manufacture royale belge de Corsets. (P. Dutoict & Cie.)	Bruxelles, boul. de la Senne.	Kiew.
S. A. de la Manufacture russe de Feutres et de Chapeaux de Varsovie.	Ruysbroeck, Fabriq de chapeaux.	Varsovie.
S. A. des Pétroles de Binagady, Bakou.	Bruxelles, rue Faider, 97.	Binagady, Bakou
S. A. des Pétroles de Grosnyï.	Anvers. Crédit nation. industriel.	Grosnyï, Caucase.
S. A. des Produits chimiques et Huileries d'Odessa.	Bruxelles, rue de Namur, 59.	Odessa.
S. A. des Produits et Engrais chimiques de Lovitch.	Bruxelles, Crédit général de Belgiq.	Varsovie, R. Wlodmierska. Lovitch
S. A. des Produits du Liège.	Bruxelles, r. de l'Association, 69.	Odessa.
S. A. des Sucreries de Linovitza.	Bruxelles.	Linovitza.
S. A. des Sucreries de Trostianetz, pr. Wapnjarka, Podolie. (Participation.)		Trostianetz.
S. A. de la Stearinerie d'Odessa.	Anvers.	Odessa.
S. A. de la Tannerie de l'Azow. (Participat.)		Taganrog.
Usine à Soude Solvay. (Participation.)	Bruxelles. Solvay.	Barnaoul, Sibérie.
Usine à Soude Solvay. (Participation.)	Bruxelles. Solvay.	Lissitchansk. Done
Usine à Soude Solvay. (Participation.)	Bruxelles. Solvay.	Beresniki, Perm.
Cie belge pour l'Application du Tannage ultra-rapide par les Procédés Fratelli-Durio (Velocitan rus.)	Bruxelles, r. du Président, 11.	Olviopol, Cherson
S A. Volga-Dnieprovienne de Scieries et de Moulins à vapeur.	Bruxelles.	

Serbie

TRAMWAYS.— S. A. des tramways et éclairage de la ville de Belgrade.	Bruxelles, 31, r. du Marais.	Belgrade.
CHARBONNAGES. — S. A. L'Industrielle Serbe. Mines de Charbon et Chemins de fer.		Vrechka Tchouka près Zaïetchar.
S. A. des Charbonnages d'Alexinetz.	Moustier s/Sambre.	Alexinetz
MINES.— S. A. des Mines de Dobra.	Bruxelles, 30, r. de la Charité.	Dobra (Pojarevatz)
S. A. des Mines de Cuivre de Maïdan-Pek.	Moustier s/Sambre. Siège social : Bruxelles.	Maïdan-Pek (départt de Kraine).
INDUSTRIES DIVERSES. — S. A. Belgo-Serbe d'Alimentation.		Usine à Paratchina.

Suède, Norvège, Danemark

MINES. — S. A. de la Vieille-Montagne.	Vieille-Montag.	Armenberg (*Mines*).
S. A. de la Vieille-Montagne.	Vieille-Montag.	Gottenbourg (*Age*).
S. A. minière belgo-norvégienne.	Bruxelles.	De Arendal, dans le sud, jusqu'à Bodoe (*Pyrites de fer, fer, zinc, plomb argentifère*).
S. A. des Pyrites de Bosmo.	Anvers.	Baasmoen, Nordre-Helgeland, s. le Cercle polaire, au fond du Ranenfjord.
INDUSTRIES DIVERSES. — Bodega C°.	Bruxelles, Continent[1] Bodega C°.	Copenhague.
Assurance “ la Royale belge ”.	Bruxelles.	Copenhague (*Age*).

Suisse

INDUSTRIES DIVERSES. — Hôtel Maloja.		Maloja.
Hôtel de Russie.		Genève.
Imprimerie Wolfrath-Sperlet et C°. (En participation.)		Neuchâtel.
Imprimerie Delachaux et Niestlé. (En participation.)		Neuchâtel.
Evariste Martens. (Horticulteur.)		Zürich.
Joseph Thèves. (Broderies.)	Bruxelles, av. du Midi.	St-Gall.

Turquie

CHEMINS DE FER. — Brousse-Moudania. (Particip.)	Bruxelles, Railways et Electricité	Brousse.
TRAMWAYS. — S. A. ottomane des Tramways de Salonique.	Bruxelles.	Salonique.
Tramways et Eclairage électrique de la Ville de Damas.	Bruxelles, Chemins de fer économiques, rue de Namur, 54.	Damas, Syrie.
CONDUITES D'EAU. — S. A. ottomane des Eaux de Salonique.	Bruxelles, rue d'Isabelle, 30.	Salonique.
S. A. ottomane des Eaux de Smyrne.	Liége, Crédit général liégeois.	Smyrne.
S. A. des Eaux de Constantinople.	Liége, Cie générale des Conduites d'eau.	Constantinople.
GAZ, ÉLECTRICITÉ. S. A. impériale ottomane d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité.	Bruxelles, rue des Palais, 22.	Kady-Keuy-Scuta
S. A. ottomane pour l'Eclairage de la Ville de Constantinople.		Stamboul, Constinople.
INDUSTRIES DIVERSES. — Cie industrielle du Levant. (Filature de coton.)	Bruxelles.	Smyrne.
S. A. de Merbes-le-Château. (Marbres.)	Merbes-le-Château.	Constantinople (*Agence*).
S. A. " la Providence ".	Marchienne-au-Pont.	Constantinople, place Hamidié-Bak Capou, 2 (*Agence*).

ASIE

BANQUES. — S. A. " l'Asiatique ".	Bruxelles.	
S. A. financière d'Orient.	Bruxelles, rue Ducale, 29.	
Cie internationale d'Orient. (Banque.)	Bruxelles.	Shanghaï (*Agence*).

Perse

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS. — S. A. de Chemins de fer et Tramways en Perse.	Bruxelles, rue de la Victoire, 61.	Téhéran. Shah-Abd-ul-Azim.

Straits Settlements, etc.

INDUSTRIE, COMMERCE. — Eastern Products Co.	Bruxelles, rue Royale, 168.	Singapore.
Galaang Exploitatie Maatschappy. (Plantat. d'Hévéas.)	Anvers, rempart Kipdorp, 48 (Abir).	Amsterdam. Ile de Riouw.
B. de Sleuter & Co. (Importation, exportat.)		Singapore.

Japon

INDUSTRIE, COMMERCE. — Munsterberg & Co. (Importation, exportation.)		Kobé.

Chine

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS. — Cie du Chemin de fer de Haïfong-Singan-Fu.	Bruxelles, Cie générale de Chemins de fer et de Tramways en Chine, r. de l'Enseign^ent, 26.	Haïfong Singan-Fu.
S. A. du Chemin de fer Pékin-Hankow.	Bruxelles, Société générale.	Hankow-Pékin.
Cie internationale de Tramways et d'Eclairage de Tien-Tsin.	Bruxelles, rue de Namur, 48.	Tien-Tsin.
BANQUES. — S. A. de la Banque sino-belge.	Bruxelles, Société générale.	Shanghaï. Hankow.
MINES ET CHARBONNAGES — Chinese Engeenering. and Mining C°.	Bruxelles, rue de Namur, 48.	Kaïping (*Charbonnages*).
(Participation.) **S. A. " la Chine ".**	Charleroi.	Jong-Ping (*Mines*).
S. A. franco-belge d'Entreprises industrielles en Chine.	Bruxelles, place Madou, 9.	Aï-Nan-Tzé (Yi-Ton) Chang-Ian (Hu-Pé) Nankin (*Charbonnages*) Kiang-Kan (Hu-Sé (*Chemin de fer*).
Mines de Fokien.	Bruxelles, Cie internat^le d'Orient.	
Cie minière des Aimaks de Touchetoukhan et Tsetsenkhan. (Mines d'or.)		Touchetoukhan, Tsetsenkhan (Mongolie).
S. A. des Mines En-Luhan.	Bruxelles, Société générale.	Charbonnages à Lincheng.
INDUSTRIES DIVERSES. — S. A. belge pour l'Industrie des Œufs. (Fabrique d'albumine et de jaune d'œuf pour l'indust., établissement pour la conservat. des œufs.)	Bruxelles (Laeken), pl. Maurice-Demoor.	Hankow (Hu-Pé)
S. A. belgo-chinoise du Commerce et de l'Industrie.	Anvers, avenue des Arts, 131.	
S. A. des Comptoirs en Chine.	Bruxelles, rue de la Pépinière, 5.	

Concessions de Tien-Tsin. (Terrains.)		Tien-Tsin.
Concessions de Terrains.	Bruxelles, Balser & C°.	Hankow.
Hôtel de Pékin. (Participation.)	Bruxelles. Cie internationale des Wagons-Lits, rue Ducale.	Pékin.
Belgian Trading C°.	Anvers, Cie commerciale des Colonies	Hankow. Shanghaï. Tien-Tsin.
Émile Fivé. (Briqueteries.)		Tung-Shan (Tien-Tsin).
Munsterberg & C°. (Importation, exportation.)	Bruxelles, rue Neuve, 9.	Shanghaï
Charles Bernard. (Pharmacien et négociant.)		Hankow.
J. Heuvelmans & C° (Importation et exportat.)	Bruxelles, rue de Ten-Bosch, 139.	Shanghaï. Kiangse-Road.

AFRIQUE

Colonies Espagnoles

Iles Canaries

INDUSTRIE. — S A. canarienne de Meunerie et de Panification.	Bruxelles, avenue de Tervueren.	
ÉLECTRICITÉ. — S. A. pour l'Électricité de Las Palmas.	Bruxelles, Cie internation. d'Electricité	Las Palmas.
TRAMWAYS. — Cie des Tramways de Ténériffe.	Bruxelles, avenue de Tervueren.	Ténériffe.

Colonies Françaises

Algérie, Tunisie

NES, ZINC, PLOMB, PHOSPHATES. — Cie franco-belge (Min.)		Tebessa (Algérie).
S. A. " l'Asturienne des Mines ".	Corphalie-lez-Huy, S. A. " l'Asturne des Mines ".	Bechaleur (Tunisie) (*Mines*) Djebel Azered (Tunisie) (*Mines*). Djebel El-Grefa (Tunisie) (*Mines*). Sidi-Ahmed (Tunisie) (*Mines*).
S. A. des Mines de Bou-Medron.	Bruxelles, boul. de Waterloo, 15.	Bou-Medron (Algrie).
S. A. des Mines du Djebel Masser-el-Mazis, près Nemours.	Bruxelles.	Djebel Masser-el-Mazis (Algérie).
S. A. des Mines du Djebel Tonireuf.	Couillet.	Djebel Tonireuf (Tunisie).
S. A. des Mines de Fer de Boutsourdan.	Bruxelles, boul Anspach, 24.	Boutsourdan, près Beni-Saf (Algérie).
S. A. des Mines de Sakamody (Algérie).	Liége, quai Marcélis.	Sakamody (Algérie).
S. A. des Mines de Fer du Zaccar.	Bruxelles, Société générale.	Zaccar (Alger).
Cie minière tunisienne.	Corphalie-lez-Huy.	Sakiet-Sidi-Joussef (Caïdat et contrôle civil de Kef) (Tunisie).
Cie des Phosphates d'Aïn-Kerma.	Bruxelles.	Aïn-Kerma (Algérie).
S. A. " la Vieille-Montagne ".	Angleur.	Nador, près de Guelma (*Mines de zinc*). Hamman (Constantine) (*Calamine*). Ouarsenis (Alger) (*Calamine*). Bône (*Agence d'expédition*).

S. A. " la Vieille-Montagne ".	Angleur.	Alger (*Agence d'exp dition*). Djebba (Tunisie) (*Agence d'expédition*). Tunis (*Agence d'exp dition*).
INDUSTRIES DIVERSES. — De Kerckhove Bon. (Conserves de viande.)		Guelma (Algérie).
Dumont Frères. (Exploitation agricole)	Chassart (Dumont Frères.)	Medjez-el-Bab (Tunisie).
S. A. d'Électricité de Biskra et de Mascara.	Bruxelles, Internationale d'Entreprises et d'Exploitations électriq.	Biskra. Mascara.

Autres Colonies Françaises

INDUSTRIE, COMMERCE. — Commerciale anversoise de l'Est africain.	Anvers, rue Anselmo, 27.	Guinée française. Konakry Dubreka Correrah. Contah. Quoyah. Kindari.

Égypte

HEMINS DE FER. — S. A. des Chemins de Fer de la Basse-Egypte.	Bruxelles, rue de Namur.	Mansourah à Matarieh et embranchements. Port-Saïd (*Tramw.*).
'RAMWAYS. — Cie des Tramways d'Alexandrie (y compris le chemin de fer d'Alexandrie à Ramleh).	Bruxelles, rue Royale, 106.	Alexandrie.
Cie des Tramways du Caire.	Bruxelles, rue de Namur.	Le Caire aux Pyramides (serv. de bateaux pour la traversée du Nil).
:NTREPRISES IMMOBILIÈRES. — Cie agricole et industrielle d'Egypte.	Anvers, place Léopold, 11.	Le Caire.
Cie agricole du Nil.	Anvers.	Le Caire.
Cie immobilière d'Egypte.	Bruxelles, rue du Congrès, 12.	Le Caire.
S. A. belgo-égyptienne de l'Ezbekieh.	Bruxelles.	
S. A. "Caisse hypothécaire d'Egypte".	Anvers, avenue des Arts, 71.	Le Caire.
Egyptian Entreprise and Développement C^o. (Participation.)		Le Caire.
NDUSTRIES DIVERSES. — S. A. belge des Ciments d'Egypte à Mansourah (Le Caire).	Bruxelles, rue de la Pépinière.	Mansourah (Le Caire).
S. A. belge de la Brasserie d'Alexandrie. (Crown Brewery of Alexandria.)		Alexandrie.
S. A. de la Brasserie des Pyramides.	Bruxelles, rue Royale, 106.	Le Caire.
MAISONS DE COMMERCE. — M. Padova, Léon Rolin & Cie. (Entreprises de constructions.)		Le Caire. Alexandrie.

Georges A. Eid, Frédéric Jacobs, E. Rolin. (Études et travaux.)		Le Caire.
Lambert & Ralli. (Fers, Charbons.)		Alexandrie. Le Caire. Minieh.

Colonies Portugaises

Côte Occidentale d'Afrique

MMERCE, PLANTATIONS. — **Callao**, domaine de Porto-Allegre. (Participation.)	Bruxelles, banq. d'Outremer.	Porto-Allegre. San-Thomé.
S. A. des Plantations Amparo.	Bruxelles, rue Wery, 26.	San-Thomé.
S. A. " l'Africaine portugaise ". (Commerce et plantations.)	Bruxelles, rue Ernest-Allard, 28.	Plantat. de Luinha. St-Paul-de-Loanda. Sasse. Galungo-Alto.
S. A. du Comptoir commercial de Benguela. (Commerçe et plantations.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Benguela. Catumbella. Caconda.
S. A. " la Guinée portugaise ". (Commerce et plantations.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Iles de Bolama et Cobras. Rio-Grande. Iles Bijagoz. Rio-Cassinie.
S. A. coloniale portugaise.	Anvers, rue du Canal, 6.	Boulam. Bissasma. Bonne-Espérance. Felicia-Gan. Sambara.
Cie de la Luinha.	Bruxelles, rue Royale, 23.	Propriétés dans l'Angola (cultures de canne à sucre, riz, coton, cacao, caoutchouc).

Côte Orientale

DUSTRIE, COMMERCE, PLANTATIONS. — Cie du Caoutchouc du Luabo. (Participation.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Luabo.
S. A. sucrière de l'Afrique orientale portugaise. (Participation.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Luabo

Cie de l'Inhambane. (Commerce et plantat.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Inhambane (Mozambique).
Cie du Gorongoza. (Commerce et plantat.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Du Pungué au Zambèse, entre les rivières Zangué et Vunduri.
S. A. pour l'Éclairage électrique de Lourenço-Marquez.		Lourenço-Marquez.
S. A. du Sud-Est africain. (Entreprises de trav^x^ et immobilières.) (Participation.)	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Beira.

État Indépendant du Congo

INDUSTRIE, COMMERCE, PLANTATIONS. — Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.	Bruxelles, rue Bréderode, 24	
Cie des Magasins généraux du Congo.	Bruxelles, rue Bréderode, 19.	Comptoirs dans le Bas-Congo et intérêts dans la Cie du Kasaï.
S. A. belge pour le Commerce du Haut-Congo.	Bruxelles, rue Bréderode, 17.	Bassin de la Busira. Intérêts dans la Cie du Kasaï.
Cie du Chemin de Fer du Congo.	Bruxelles, rue Bréderode, 13.	Chemin de fer de Matadi à Léopoldville.
Cie des Produits du Congo.	Bruxelles, rue Bréderode, 8.	Ile de Mateba (Elevage).
Cie du Katanga.	Bruxelles, rue Bréderode, 13.	Katanga.
S. A. anversoise du Commerce au Congo.	Bruxelles, rue Caroly, 16.	Bassin de la Mongalla.
Abir (anglo-belgian India Rubber) and Exploration Cie.	Anvers, rempart Kipdorp, 48.	Bassin du Lopori et de la Maringa.
S. A. des Produits végétaux du Haut-Kassaï.	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Cultures à N'Galli-Koko. Intérêts dans la Cie du Kasaï.
S. A. " la Belgika ".	Bruxelles, rue de Laeken, 93.	Intérêts dans la Cie du Kasaï.
Comptoir commercial congolais.	Anvers, rempart Kipdorp, 48.	Bassin de la Wamba.
S. A. d'Agriculture et de Plantations au Congo.	Bruxelles, rue Royale, 174.	Exploitation agricole dans le Bas-Congo.
Cie anversoise des Plantations du Lubefu.	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Terrains dans le bassin du Lubefu. Intérêts dans la Cie du Kasaï.
Sté générale africaine. (Banque.)	Anvers, rempart des Béguines, 104.	
S. A. " la Djuma ".	Gand, quai du Bas-Escaut, 26.	Intérêts dans la Cie du Kasaï.
S. A. " la Kassaïenne ".	Bruxelles, rue Vergote, 13.	Intérêts dans la Cie du Kasaï.

Cie générale pour le Développement du Commerce et de l'Industrie du Congo.	Bruxelles, r. Fossé-aux-Loups, 42.	
S. A. " la Centrale africaine ".	Alost, rue Haut-Rempart.	Intérêts dans l Kasaï.
S. A. " l'Équatoriale congolaise " (Ikelemba).	Anvers, champ Vleminckx, 3.	Bassin de l'Ik (Equateur).
Cie du Lomami.	Bruxelles, rue Bréderode, 26	Bassin du Lo
S. A. des Chemins de Fer vicinaux du Mayumbé.	Bruxelles, rue de Namur.	Chemin de Boma à la Luk
S. A. " la Lulonga ".	Bruxelles, rue Royale, 43-45.	Rivière Lul (Equateur).
S. A. " l'Ikelemba ".	Bruxelles, rue de Ligne, 44.	Bassin de l'Ik
S. A. " la Loangé ".	Anvers, rue Wappers, 2.	Rivière Loan rêts dans la Cie d
S. A. " l'Est Kwango ".	Bruxelles, rue Hydraulique, 3.	Rivière Kwan térêts dans la Kasaï.
S. A. des Plantations Lacourt.	Bruxelles, rue de la Tulipe, 19.	Plantations rives du Sankur rêts dans la Cie d
S. A. de Mouture et de Panification au Congo.	Bruxelles, avenue de Tervueren.	Boma.
S. A. agricole du Mayumbé.	Bruxelles, rue Royale, 58.	Mayumbé.
Plantations de la Lukula.	Bruxelles, squ. Marguerite, 35.	Mayumbé.
S. A. " Isangi ". (Plantations.)	Anvers, rempart des Béguines, 104.	Rivière Isang
S. A. " Africa ".	Anvers, quai Plantin, Sablon, 1.	Comptoirs Bas - Congo. dans la Cie du K
S. A. " l'Urselia ". (Plantations.)	Bruxelles, rue Marc.-au-Bois, 28.	Mayumbé.
S. A. des Plantations coloniales de la Luki.	Bruxelles, avenue de Tervueren.	Mayumbé.
Cie sucrière européenne et coloniale.	Bruxelles, avenue de Tervueren.	Mayumbé.

S. A. “ la Mayumbienne ”.	Bruxelles, aven. de la Cascade, 9.	Mayumbé.
S. A. du Comptoir congolais “ Velde ”.	Anvers, rue de Jésus, 29 à 33.	Intérêts dans la Cie du Kasaï.
Cie bruxelloise pour le Commerce du Haut-Congo.	Bruxelles, rue Montagne de l'Oratoire.	Irengi, Lulonga et Koango.
Cie Industrielle et de Transports au Stanley-Pool.	Bruxelles, r. Van-Campenhout, 71.	Léopoldville.
Cie du Kasaï.	Bruxelles, rue de Naples, 41.	Bassin du Kasaï.
Cie du Chemin de Fer supérieur aux grands Lacs africains.	Bruxelles, r. de l'Enseignement.	Stanley-Ville au lac Albert. Stanley-Ville, rive gauche, vers le Katanga.
Cie du Chemin de Fer du Katanga.	Bruxelles, rue de Namur, 64.	Chemin de fer du Lualaba au district minier du Katanga.
S. A d'Études des Chemins de Fer du Stanley-Pool au Katanga, et de l'Itimbiri à l'Uele et à un point à déterminer sur la frontière française.	Bruxelles.	Katanga, Itimbiri.

Afrique du Sud

INDUSTRIE, COMMERCE. — Savelkoul & C°. (Confect.)	Anvers.	Prétoria.
V. de Wagenaert. (Vins, spiritueux.)		Prétoria.
P. Baltus. (Pharmacien.)		Prétoria.
C. Maladry. (Entreprises de travaux publics)		Prétoria.
Vanden Vorst. (Electricien.)		Johannesburg.
Krutwig. (Meunier.)		Wolfsgat-lez-Pieterburg.

Ile Maurice (Côte Orientale d'Afrique)

COMMERCE. — Van Kreisbilck. (Horticulture, plantations.)		Montfleuri (Ile Maurice).

Autres Colonies Africaines

MINES. — S. A. des Mines d'Or de Wallaga.	Anvers, rue des Tanneurs.	Wallaga (Abyssinie
INDUSTRIE, COMMERCE. — S. A. du Sud-Cameroun. (Participation.)	Bruxelles, rue Bréderode, 21.	Cameroun.

AMÉRIQUE

Antilles

DUSTRIE, COMMERCE, PLANTATIONS. — Amidonnerie Rémy.	Louvain. Rémy.	La Havane (*Agence*).
Distillerie " la Campana ".	Anvers, distil. de la Cloche, Vandenbergh.	
S. A. cubaine de Meunerie et de Panification. (Syst. Schweitzer.)	Bruxelles.	
S. A. des Plantations d'Haïti.	Bruxelles, r. de l'Association, 24.	Bayeux (île Nord-Haïti). Port-de-Paix (Cap Haïtien).
Plantations, Sucre. (Terret, ingénieur.)		Lacumbre, près de Puerto-Plata (Saint-Domingue).
Plantations, Cacao, Café, Sucre. (Bogaerts.)		Santiago-de-los-Caballeros (St-Doming.).

République Argentine

BANQUES ET ENTREPRISES IMMOBILIÈRES. — S. A. du Crédit foncier de Santa-Fé. (Participat.)		Santa-Fé.
S. A. du Crédit foncier sud-américain. (Kreglinger G. & C.)	Anvers, Grand'-Place, 19.	Buenos-Ayres. Rio-Gallegos.
S. A. hypothécaire belgo-américaine.	Bruxelles, Société générale.	Santa-Fé, Entre-Rios et Cordova (Buenos-Ayres).
S. A. immobilière argentine.		Venado-Tuerto (Santa-Fé).
Kreglinger G. & C. (Banq., export et importat.)	Anvers.	Buenos Ayres. Bahia-Bianca. Rio-Gallegos (Santa-Cruz).
CHEMINS DE FER. — S. A. du Grand Chemin de fer central sud-américain. (En liquidation.)	Bruxelles, rue Bosquet.	Reconquista à Formosa et prolongement jusqu'à Ascension.
S. A. belgo-argentine de Chemins de fer et d'Exploitation forestière.	Anvers.	Chemin de fer de Anatuya (Santiago-del-Estero), vers la frontière du gouvernement du Chaco. Exploitation forestière de Quebracho.
Cie belge-argentine de Chemins de fer.	Anvers, place de Meir, 23.	Chemin de fer dans la province de Santiago-del-Estero, et entreprise immobilière.
MINES. — S. A. pour l'Exploitation de Borax.	Liége, rue St-Jacques, 7.	Tres-Morros, Salinas-Grandes (Jujuy).
ÉLEVAGE. — Estancia "San-Luis". (S. A. belge sud-américaine.)		San-Luis, district de Lincoln, province de Buenos-Ayres.
S. A. belga-cremeria y Colonizacion. (Fabriq. de beurre et de caséine.)		

Th. Bracht & C°.	Anvers.	Province d'Entre-Rios (*Agriculture*).
S. A. " Bella-Vista ".		Norbertos - de - la - Rieska. près Noyo (Buenos-Ayres).
S. A. " Estancias-Amberenses sud-americana ".	Anvers.	Vedia (Buenos-Ayres). Guanaco (Cordoba).
" Esperanza. "	Anvers.	Estancias et Saladeros, province de Santa-Cruz.
Estancia Casimir Debruyn.		Balas (Buenos-Ayres).
Estancia Frigoyen, Van Zuylen & Urguyola.		Villada (Santa-Fé).
Estancia " Diamante ".	Bouchout (Moretus).	Province d'Entre-Rios.
Estancia G. Dedeken.		Gualegaychu (Entre-Rios).
Estancia Waldor-Dinon.		Labanal, près Tandil (Buenos-Ayres).
Estancia " la Palada " et Usine de Fer blanc. (Ernest Bunge & Born.)		Prov. de Santa-Fé. Usine à Buen.-Ayres.
Estancia " la Rhénania ". (Königs Gunther & C°.)		Général - Villegas (Buenos-Ayres).
Estancia " los Paraisos ". (A. de la Brouissière.)		Venado-Tuerto (Santa-Fé).
Estancia " Monte-Castillo ". (Bouet.)		Leones (Cordoba).
Estancia Furhmann & C°.	Anvers.	Tohay et Concordia (Entre-Rios).
S. A. industrielle et pastorale belgo-sud-américaine.	Anvers, place de Meir, 23.	Buenos-Ayres.
Liebig's Extract of Meat C°. (participation.)	Anvers.	Prov. de Corrientes-de-Misones.
H. F. Morrens.		Buena-Esperanza, près San-Luis.
Estancia Arthur Nottebohm & Cie.	Anvers, A. Nottebohm & Cie.	Bahia-Blanca (Buenos-Ayres).

Estancia Peltzer & Fils.	Verviers, Peltzer & Fils.	Ayacucho (Buenos Ayres).
S. A. des Produits Kemmerich.	Anvers, place de Meir, 23.	Saladeros à San Javier (Santa-Fé). Santa-Elena (Buenos Ayres).
S. A. rural belga-sud-americana.	Anvers.	
S. A. " la Patagonie ".	Anvers.	Punta-Alta (Santa Cruz).
S. A. immobilière argentine. (Estancia "San-Moricio".) (Elevage.)		Venado-Tuerto (Santa-Fé).
DIVERS. — S. A. belgo-american Meat Packing C°.		Buenos-Ayres.
Bristol Hôtel. (participation.)		Mar-del-Plata (Buenos-Ayres).
Teinturerie, Boulangerie mécanique. (Arnold Docquier.)		Buenos-Ayres.
Fabrique de Peptone. (Henri Crismer.)		Buenos-Ayres.
S. A. des Établissements américains Gratry (Tissages et comptoirs.)	Courtrai.	Buenos-Ayres.
S. A. "l'Industrielle belge". (Tannerie, mégisserie, lavage de laines, vernisserie.)	Anvers.	Buenos-Ayres (Villa Crespo).
Magasins argentins.	Anvers.	
S. A. des Minoteries et Elévateurs.	Bruxelles.	Tandil (Buenos-Ayres).
Fabrique de Chaussures. (Julio Rosette & C°.)		Buenos-Ayres.
S. A. sucrière de Tucuman. (participation.)		La Florida, la Trinidua, Nueva-Bairera Lastena, San-Andre province de Tucuman
Herman. (Armurier.)		La Plata.

Bolivie

INDUSTRIE, COMMERCE. — Zeller et Villinger. (S[té] en commandite, distillateur, importation, exportation.)	Anvers.	Santa-Cruz de la Sierra.

Brésil

BANQUE. — S. A. de la Banque belge de Prêts fonciers.	Anvers.	Rio-de-Janeiro.
CHEMINS DE FER. — Cie auxiliaire de Chemins de Fer au Brésil.	Bruxelles, rue de l'Industrie.	Porto-Alegre à Urugayrra (Rio-Grande-do-Sul).
Cie des Chemins de Fer brésiliens. (Participation.)	Paris (Dyle-Bacalan).	Paranagua à Curityba, vers Rio-Negro. Ponta-Grossa; embranchement vers Morretes-Antonina.
Cie des Chemins de Fer sud-ouest brésiliens.	Bruxelles, rue de l'Industrie, 33.	Santa-Maria à Posso-Fundo, au fleuve Uruguay (Rio-Grande-do-Sul.)
GAZ, ÉLECTRICITÉ. — S. A. pour l'Eclairage électrique de Bahia.	Bruxelles, rue Royale, 265.	Bahia.
S. A. du Gaz de Rio-de-Janeiro.	Bruxelles, rue Ducale.	Rio-de-Janeiro.
S. A. d'Entreprises électriques de Para.	Bruxelles, rue du Trône, 14.	Para
MINES. — S. A. des Mines de Cuivre de Camaquam.	Bruxelles.	Camaquam (Rio-Grande-do-Sul) (*Mines de cuivre*).
S. A. des Mines d'Or du Cerrito. (Belgo-Brésilienne.)	Bruxelles.	Cerrito, Laoras (Rio-Grande-do-Sul) (*Mines d'or*).
Omnium minier Lopez Talhouarne. (Belgo-Brésilienne.)	Bruxelles.	Omnium minier Lopez Talhouarne, Sao-Gabriel (Rio-Grande-do-Sul).
S. A. minière belgo-brésilienne de Tres-Cruces et extensions.	Bruxelles, v. Belgo-Brésiliene.	Tres-Cruces, Felcao, Bananal (Ouro-Preto).
S. A. des Mines de Manganèse d'Ouro-Preto.	Anvers, rue Rubens, 9.	Sao-Gonzalvo, près Queluz (*Minas Geraes*).
INDUSTRIES DIVERSES. — S. A. " l'Abuna ". (Exploit. forestière.)	Bruxelles, rue Montagne-de-l'Oratoire.	Abuna (affluent du Madeira).

S. A. La brésilienne. (Exploitation forestière.)	Bruxelles, Montagne de l'Orat^{re}.	Embouchure de l'Amazone.
Brison & Cie. (S^{té} en nom collectif.)	Bruxelles (Herman-Brison).	Rio-de-Janeiro.
S. A. des Distilleries brésiliennes.	Liége.	Jundiahy (état de Saint-Paul).
S. A. des Établissements américains Gratry. (Comptoirs.)	Courtrai.	Rio-de-Janeiro.
Cie des Produits Cibils.	Bruxelles, rue Bréderode, 13.	Descalvados (Matto-Grosso).
S. A. de Travaux et Entreprises.	Bruxelles, boul. de la Senne, 34.	Rio-de-Janeiro Niehteroy, en face de Rio
Cruz, d'Olne & Cie. (Filature de laine.)		Baretto (Rio-de-Janeiro).

Canada

INDUSTRIE. COMMERCE. — Belgo-Canadian Pulp C°	Bruxelles, rue Bréderode.	Québec, Fleuve St-Maurice, Shawiniang Falls (Usine.)
Comptoirs belgo-canadiens. (Métallurgie, ciments)		Montreal. Québec.
S. A. des Chemins de Fer houillers du Canada.	Bruxelles, boul. Bischoffsheim, 26	
Mathys. (Fils, tissus, importation.)		Montreal. Québec.
Baron de l'Epine. (Importation de chevaux.)		Ottawa.
Miller Tanning Extract C°. (Participation.)		Chatham (Nouveau-Brunswick).
Ameye. (Fabrique d'ustensiles.)		Montréal.
Hacault. (Exploitation agricole.)		St-Alphonse (Manitoba).
François Adam. (Ranch.)		Dunamel, prov. d'Alberta.
Joseph Bodeux. (Briqueterie.)		Cochrane (près Calgary), prov. d'Alberta.
Pirmez. (Ranch.)		Calgary (Alta).

Chili

NDUSTRIE. COMMERCE. — François Bouhon.	Verviers.	Santiago.
“ **Esperanza.** ” (Elevage).	Anvers	Patagonie chilienne.
Cousin-Fabry. (Distillerie et Hacienda d'élev.)		Prov. de Santa-Fé.
Fabry Frères. (Importation et exportation)		Santiago.
Gratry. (S. A. des Etablissements américains.)	Courtrai.	Valparaiso (*tissage et comptoirs*).
Gratry & C°. (Tissage de coton.)	Courtrai.	Vina-del-Mar (près Santiago).
Heiremans & C°. (Produits belges.)		Santiago.
Mateo-Deirt. (Lampes belges.)		Santiago.
Hacienda de la Province de Llanquihue.		
Kreglinger G. & C. (Banque, exportation, importation.)	Anvers.	Punta-Arenas.
“ **La Patagonie.** ” (Terres, domaines, élevage de moutons.)	Anvers.	Otway (station). Presqu'île de Cordoba (Terre Guillaume-II).
Crédit foncier sud américain. (Kreglinger G & C.)	Anvers.	Punta-Arenas.
Edouard Lemaître. (Dentelles, drap.)		Santiago, Casilla, 478.

Colombie

INDUSTRIE, COMMERCE. — Dethise & Carlos Nauts (Importation, exportation.)	Anvers, avenue Moretus.	Medellin.
S A. " la Colombienne ".	Bruxelles, avenue de la Toison-d'Or, 53.	Don Diego Magdal (entre Santa-Marta Rio-Hacha). Plantations à R Frio.
Nauts & C° (Agence pour achat de produits à import. en Belgique.)		Barranquilla (à l'e bouchure du fleu Magdalena).

États-Unis d'Amérique

)USTRIE, COMMERCE. — S. A. belge-américaine pour les Matières premières de la Chapellerie.	Bruxelles, 9, rue d'Allemagne.	Newark (New-Jersey).
S. A. " la Floridienne ". (J. Buttgenbach & C°.)	Bruxelles, 3, rue de la Loi.	Dumellon, Tampa, Croom.
S^té nouvelle des Phosphates de Floride.	Bruxelles, rue du Nord, 17.	
Cie des Phosphates floridiens.	Bruxelles, rue du Parchemin.	
Fours à Coke Semet-Solvay. (Participation.)	Bruxelles (Solvay).	Sharon, Pa.
Fours à Coke Semet-Solvay. (Participation.)	Bruxelles (Solvay).	Dunbur, Pa.
Fours à Coke Semet-Solvay. (Participation.)	Bruxelles (Solvay).	Syracuse N. J.
Usine à Soude. (En association.)	Bruxelles (Solvay).	Detroit Mich.
Usine à Soude. (En association.)	Bruxelles (Solvay).	Syracuse N. J.
S. A. belgo-américaine des Pétroles de Wyoming.	Saint-Josse-ten-Noode, place Madou.	Wyoming, Idako et New-York. Tanks-dépôts à Childress (Texas). Intérêts dans les concessions pétrolifères de Panama. Propriétés productiv. à Salt-Creek (Lander). Concessions pétrolifères sur le Dôme, près de Rock-Springs (Wyoming).
S. A. de Merbes-le-Chât. (Agence.)	Merbes-le-Château.	New-York.
" Vieille-Montagne "	Vieille-Montagne, Angleur.	New-York (Agence).

American Smelting and Refining & C°. (Participation de la Vieille-Montagne)		Pueblo.
Okanagan River Mining C°. (Mines d'or)	Bruxelles.	Loomis (Washington).
H. Amy & C°. (Banquiers.)		New-York City. Wall Street, 44.
E. L. Oppenheim & C° (Banquiers.)		New-York City, 30. Broad Street.
Jac. Kryn & Wauters Bros. (Diamantaires.)		Brooklyn, N. Y., 37, Washington Street.
Van Antwerpen, Van den Bosch & C°. (Diamantaires.)		Brooklyn, N. Y., 83. Washington Street.
Lafayette Worsted C°. (Filature de laine, participat. Iwan Simonis)		Woonsocket, R. I.
Guérin Spinning C°. (Filature de laine, participat. Joseph Guérin.)		Woonsocket, R. I.
American Paper Tube C°. (Tubes pour filatures, E.-A. Guérin fils.)		Woonsocket, R. I.
Haesaert & Buysse. (Fabrique de chicorée.)		Jersey City. N. J., 35. Sussex Street.
Henry W. T. Mali & C°. (Importeurs et commissionnaires de marchandises.)		New-York, 83, Worth Street.
G. Reusens. (Export. de tabacs.)		New-York City, 18. Broadway.
Lionel Hagenaers & C°. (Import. et export.)		New-York City, State Street, 17
H. Lamarchs's Sons. (Métaux.)		New-York City, John Street, 81.
Muser Bros. (Dentelles.)		New-York City, 465. Broome Street.
Van Opstal & C°. (Vins et liqueurs.)		New-York City, 408. Madison Street.

Henri Werlemann. (Importateur d'armes.)	New-York City, 97, Reade Street.
American Belgian Lamp C°. (Importation et fabrication de lampes.)	New-York City, 47, Barclay Street.
Jules Wellens. (Consul de Belgique, importation de tissus.)	Philadelphie, 2137, Howard Street.
Ditmar, (Agence immobilière.)	Pueblo.
Léonard Pieters. (Elev.)	Colorado, Parker, Douglas, County.
Raphaël De Wits. (Elev.)	Colorado, Akron.
Chas. Henrotin (Banque, change.)	Chicago (Comté de Cook).
Ch. Wouters. (Blanchisserie.)	Chicago (Comté de Cook).
Van Hulle. (Boucher.)	Chicago (Comté de Cook).
G. de Smet. (Commissionnaire en marchandises.)	Chicago (Comté de Cook)
J. Raymaker. (Couvreur, toitures,)	Chicago (Comté de Cook).
N. Godfriaux. (Entrepreneur de bâtisse.)	Chicago (Comté de Cook).
Aug. Michel. **H. Pype.** **Cas. Sophie.** **E. Baele.** (Marchands de vins, liqueurs, gros et détail.)	Chicago (Comté de Cook).
J. Huysentruit. **Fr. Roussel.** (Peintres en bâtiments.)	Chicago (Comté de Cook).
A. Delfosse Père & Fils. (Vente de propriétés foncières.)	Chicago (Comté de Cook).
De Jonghe Frères. (Restaurateurs, importateurs.)	Chicago (Comté de Cook).

Lambeau Frères. (Tannerie.)	Chicago (Comté de Cook).
Adolf Bonte.	Annawan (Comté de Henry).
Henri Christiaens.	
Chas. Van Overmeire.	
Peter Hamerlinck.	
Henri de Baets. (Cultivateurs et fermiers.)	
Louis Verbeckmoes. (Bazar.)	Atkinson (Comté de Henry).
Victor Tollenaere.	Atkinson (Comté de Henry).
Henri Shatteman.	
De Clercque.	
John de Baets. (Cultivateurs et fermiers.)	
Jules Van Couteren. (Hôtel restaurant.)	Kewance (Comté de Henry).
Ed. Coryn. (Bazar.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Ch. Coryn. (Beurre et œufs, gros.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Jos. Blanke. (Boucher.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Jean Meersman. (Briqueterie.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Frank Styvaert. (Cafés, thés, etc.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Alexandre Tollenaere. (Chaussures.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Louis Sonneville (Chevaux et bestiaux)	Moline (Comté de Rock-Island).
Cy. De Voghelaere. (Dentelles à la main. importateur.)	Moline (Comté de Rock-Island).
Frank De Jaeger. (Epicerie, etc)	Moline (Comté de Rock-Island).

Aug. Welvaert. **Félix et Jules Gremoprez.** **Aug Coopman-De Munck.** **A. Verbeke.** **A. De Poorter.** **A. de Clerique.** **H. de Witte.** **Leo Suelens.** **C. De Schepper.** **D. de Wolf.** (Fermiers et cultivateurs.)		Moline (Comté de Rock-Island).
Aug. Coryn. **H. Spriet.** **Charles Spriet.** **Fr. Spriet.** **E. Rigole.** **C. Saelens.** (Cultivateurs et fermiers.)		Saint-Charles (Comté de Kane).
The Converse Cooperative Glass C° (Verrerie.)		Converse (Comté de Grant).
The Fowlerton Glass C°. (Verrerie.)		Fowlerton (Comté de Grant).
“ la Ruche ”, Window Glass C°. (Verrerie.)		Matthews (Comté de Grant).
The Matthews and Son C°. (Verrerie.)		Matthews (Comté de Grant).
“ Le Progrès ”. Window Glass C°. (Verrerie.)		Matthews (Comté de Grant).
The Star Cooperative Glass C°. (Verrerie.)		Matthews (Comté de Grant).
The Aristo Glass C°. (Verrerie.)		Mier (Comté de Grant).
The Banner Glass C° (Verrerie)		Shirley (Comté de Hamilton).
The Grant County Glass C°. (Verrerie.)		Upland (Comté de Grant).
The Eureka Glass C°. (Verrerie)		Upland (Comté de Grant).
The Blackford Glass C°. (Verrerie)		Vincennes (Comté de Knox).

Auguste Dierickx. **Jean Dierickx.** (Cultivateurs et fermiers.)		Calamus (Comté Clinton).
Adolphe de Wolf. **Henri Maertens.** (Cultivateurs et fermiers.)		Davenport (Comté Scott).
Franck et Joseph Decock. **John de Paepe.** **Victor Van Wooren.** (Cultivateurs et fermiers.)		Long Grove (Comt de Scott)
Victor Staelens. **Léon Maertens.** **Alphonze Claes.** (Cultivateurs et fermiers.)		Victor (Comté d Jowa).
Henri Lefébure. (Eleveur et importateur de chevaux de trait belge.)		Fairfax (Comté Linn).

Guatemala

INDUSTRIE, COMMERCE. — Juan Vanden Putte. (Importation, exportation.)		Guatemala (capitale).
Cie Belge de l'Amérique Centrale. (Commerce, industrie, agriculture.)	Bruxelles, rue Royale, 168.	Guatemala, Escuintha, Antigua, Guizacapan, Retalhulen.

Guyanes

COMMERCE. — Cie des Placers Guyannais.	Anvers, 42, rue Nationale.	Fleuves Approuague, Mana, Aronany, Sinamary, Matabony, Bogot

Mexique

INDUSTRIE, COMMERCE. — Cie Coloniale Mexicaine.	Anvers, 19, Kipdorp.	San Juan Evangelista, Vera-Cruz.
Alexis Kips. (Confections.)		Mexico.
Drogueria Universal.	Anvers.	Mexico.
Cie Mexicaine Sud Orientale. (Exploitation forestière.)	Bruxelles.	Etat de Chiapas (frontière du Guatémala).
New England.	Liége.	Mexico.
S. A. Santa Rosa. (Culture, commerce, élevage.)		Ojitlan (district de Tuxtepec, Etat de Oaxaca).
Compania minera y fundidora de Zimapan, Etat de Hidalgo. (Lemaire associé.)		Zimapan (Hidalgo).

Pérou

S. A. Etablissements américains Gratry. (Comptoirs.)	Courtrai.	Lima.

Uruguay & Paraguay

S. A. Etablissements américains Gratry.	Courtrai.	Montevideo.
Estancia amberense Sud américana.	Anvers.	Estancia Olivares.
Liebig's Extract of meat C° (participation.)	Anvers.	Fray Bentos (Uruguay)
S. A. Rurale belge Sud américaine. (Elevage, culture, distillerie.)	Anvers, Longue rue Neuve, 44.	Curuguaty (Paraguay).
Kreglinger G. et C. (Banque, importation et exportation.)	Anvers.	Montevideo.

Vénézuela

Para Rubber C°. (participation.)	Anvers. (Fuchs De Decker.)	
Nauts et C°.	Anvers.	Maracaïbo, sur golfe Orenoque. Cinuad Bolivar, sur fleuve Orenoque.

OCÉANIE

Colonies Hollandaises

COMMERCE. — S. A. Coloniale Indo-Belge.	Anvers.	Batavia.
S. A. Belge pour le Commerce et l'Industrie, à Bornéo.		

Philippines

COMMERCE. — Warlomont frères. Bazar Philipino.		Manille.
S. A. El Oriente. (Fabrique de Tabacs.)	Anvers, (Ingenoth)	Manille.

Australie

INDUSTRIE, COMMERCE. — Colonies d'Agriculteurs du Waikato (District).		District de Waïkato (Nord de la Nouvelle-Zélande).
Colonie d'Agriculteurs.		Auckland.
Estancia Donny.		Wei Hai Mui (Ile Nord Nouvelle Zélande)
Colonie d'Agriculteurs.		Te Mata, près de Raglan (175e long. E, 37e lat. S.).
Ostermeyer, Dewez et Van Rompaey. (Agents maritimes exportateurs.)		Melbourne (Victoria), Callinis Street).
Vanderkelen et Cie. (Exportateurs.)		Melbourne, 351-353, Ninders lane.
De Bavay et Cie.		Melbourne.

Bornéo Britannique

OMMERCE. — The New Darvel. (Bay Tabacco plantations.) (Stein.)	Anvers.	Lahad Datu. British Nord Borneo.

